This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

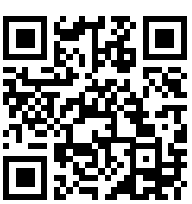

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381206

IMPRIMERIE
FOURNITS DE BUREAUX
CARTES A JOUER
G. GEËNS-WILLAERT
5, Place St Jean, 5
BRUGES
LIBRAIRIE

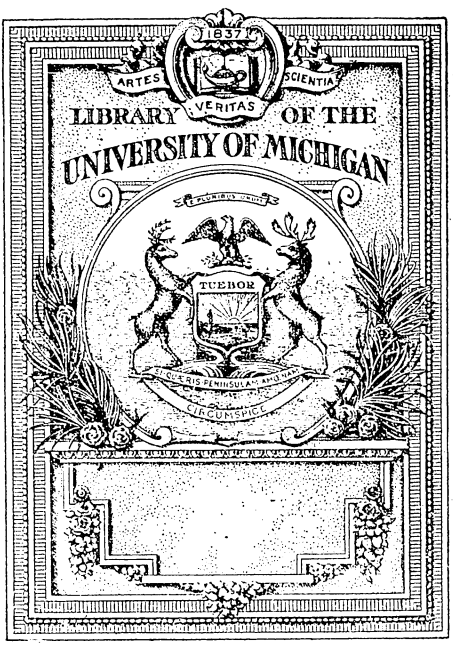

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XLV

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
49, RUE DU POINÇON, 49

1905

Hosted by Google

Hosted by Google

L'INDUSTRIE ARMURIÈRE LIÉGEOISE

L'industrie des armes à feu est sans contredit l'une des plus intéressantes du pays de Liége. Elle est remarquable autant par l'éloignement de ses origines que par la prospérité dont elle n'a cessé de jouir jusqu'aujourd'hui.

Est-elle née au XV^e^ siècle, aussitôt après l'invention des armes à feu, comme on l'a souvent prétendu, ou bien ne s'est-elle véritablement organisée en industrie d'exportation qu'au XVII^e^ siècle, ainsi qu'on l'a soutenu d'autre part? C'est une question encore pendante dont la solution doit être laissée aux historiens. Mais à supposer même que l'armurerie ne soit devenue que vers 1700 l'une des industries caractéristiques de la cité de saint Lambert, cela seul suffirait à en faire une aïeule des plus vénérables. Trois cents années de vitalité, c'est beaucoup déjà, surtout si l'on songe qu'au cours du dernier siècle s'est déchaînée une révolution technique et économique sans précédent dans l'histoire.

Que l'armurerie liégeoise ait survécu à des transformations aussi générales et aussi profondes, ce n'est pas chose médiocrement étonnante. Mais où l'étonnement confine à l'incrédulité, c'est lorsque l'on constate qu'en dépit de toutes les métamorphoses des méthodes de production et du régime économique, cette industrie a conservé ses

383979

Hosted by Google

caractères organiques d'autrefois : aujourd'hui encore, elle est principalement manuelle et s'exerce surtout à domicile ; en outre, comme au temps des princes-évêques, elle est subordonnée au banc d'épreuves, lequel continue à remplir au XX^e^ siècle la fonction dont l'avait investi Maximilien Henri de Bavière en 1672.

Ainsi donc, ni la machine, d'une part, ni, d'autre part, la libre concurrence n'ont eu raison du travail à domicile et de l'inspection officielle de la qualité des produits.

Comment s'expliquer cette double anomalie ?

On ne le peut qu'en jetant un coup d'œil sur l'état actuel de l'industrie armurière.

Tandis que, grâce au machinisme, d'importantes branches de production : la filature et même le tissage de la laine, du lin, du coton ont nettement évolué vers la concentration, notre industrie, où s'est maintenu le travail à la main, a dû à cette circonstance de rester emprisonnée dans le moule suranné de l'atelier familial.

Quelle que soit, en effet, la prodigieuse variété des applications mécaniques à l'heure où nous sommes, certaines spécialités sont demeurées jusqu'à présent plus ou moins réfractaires à la technique nouvelle. C'est ainsi que la production *artistique* est, par définition, incompatible avec l'emploi de la machine. Il en est de même dans tous les cas où le produit, sans être à proprement parler œuvre d'art, doit déceler une certaine fantaisie, une certaine originalité, ou, si l'on veut, chaque fois qu'il perdrait une grande partie de sa valeur en devenant un fabricat stéréotypé, comme le sont des rails ou des cotonnades.

Or, voilà précisément le mot de l'énigme. Sans doute, il est possible de produire mécaniquement un fusil de chasse ou un revolver — c'est ce que font les Américains — mais ainsi confectionnée, l'arme ne plairait point à nos clients : ils désirent, en effet, que l'article offre un cachet particulier et possède en quelque sorte une individualité semi-artistique. De là l'extrême variété des mo-

Hosted by Google

dèles qui s'exécutent à Liége. Sans doute, encore une fois, chacun de ces derniers pourrait être fabriqué à la machine : mais on sait assez que la fabrication mécanique ne donne de bénéfices qu'à la condition de s'appliquer à des articles susceptibles d'être produits en série.

Mais encore les producteurs de notre pays ne pourraient-ils imposer coûte que coûte aux acheteurs des types uniformes ? Nous ne savons. Le fait est que jusqu'ici ils ne l'ont guère tenté. Il y a lieu de remarquer d'ailleurs qu'ils ont la prétention — fort légitime assurément — d'alimenter tous les marchés du globe, proches ou lointains, de vendre à toutes les nations, à toutes les races, à toutes les classes. Pour y réussir, ne convient-il pas de diversifier à l'infini la production au gré des préférences de chaque catégorie de consommateurs ?

Hâtons-nous de le dire toutefois, il serait exagéré d'affirmer que notre industrie soit demeurée entièrement manuelle. Il suffirait, pour prouver le contraire, de citer la *Fabrique nationale d'armes de guerre* où la production est entièrement mécanique. D'un autre côté, les méthodes modernes se sont emparées de certaines opérations préparatoires, telles que fabrication des canons d'acier, reforage, confection des bascules qui sont aujourd'hui forgées, estampées et même fraisées mécaniquement, etc.

D'autre part, l'organisation du travail tend quelque peu à se modifier, là même où celui-ci reste purement manuel. On aperçoit des symptômes de « concentration secondaire », notamment chez les canonniers en damas et aussi chez les basculeurs et les platineurs, qui tendent, dans une certaine mesure, à se grouper en petits ateliers sous la direction d'un sous-entrepreneur.

D'autre part encore, tout en respectant l'organisation existante, les patrons les plus éclairés s'efforcent de perfectionner les modes de production. C'est dans cet esprit qu'a été créée une école professionnelle d'armurerie — tout à fait excellente — destinée à accroître de plus en

Hosted by Google

plus la capacité technique des ouvriers (1). Mais ceci, je le répète, n'entame pas le travail à domicile qui, en somme, reste incontestablement prédominant.

Quant au banc d'épreuves, s'il s'est maintenu jusqu'à nos jours, c'est, à coup sûr, parce que les armes à feu — comme dirait Joseph Prudhomme — sont dangereuses et que le contrôle de celles-ci par des agents désintéressés est une garantie indispensable de sécurité pour la clientèle. Le banc contribue d'ailleurs, et dans une très sérieuse mesure, à la bonne renommée de l'armurerie liégeoise. Il sert de modérateur aux excès de la concurrence, il empêche certains producteurs peu scrupuleux de sacrifier les qualités essentielles de l'arme à la préoccupation d'en réduire le prix de revient. Pour couper court à toute velléité de camelotage, le directeur actuel du banc d'épreuves, M. Jules Polain, s'est attaché à rendre les épreuves plus rigoureuses : la réputation des armes de commerce de Liége en a été on ne peut plus favorablement influencée. Au surplus, le vieux banc d'épreuves des princes-évêques est devenu, à l'heure qu'il est, un établissement modèle d'allure très moderne et dont la visite est particulièrement instructive. Il importe à tout prix de le conserver et d'y voir, sous une direction ferme et intelligente, la sauvegarde même de l'industrie que nous étudions.

* * *

Le moment serait venu de décrire les opérations successives requises pour la fabrication du fusil ou du revolver. Mais la place nous manque pour le faire avec quelque détail. Nous nous bornerons à les indiquer rapidement.

Pour le fusil, elles consistent en premier lieu en la confection du canon. Le canon damas se fabrique — principalement à domicile — dans quelques localités de la

(1) Cette école a eu pour organisateur l'un des principaux fabricants de Liége, M. Charles Francotte.

Hosted by Google

vallée de la Vesdre et surtout à Nessonvaux. Le canon d'acier provient de quatre usines des environs de Liége.

Les canons achevés sont livrés au fabricant liégeois. Puis ils sont soumis à la première épreuve par les soins de l'ouvrier garnisseur qui doit ensuite les garnir, c'est-à-dire les assembler s'il s'agit de fusils à deux coups. Au garnissage succède le reforage, opération ayant pour but de donner une régularité parfaite à l'intérieur du canon. Un reforage spécial donne le « choke » bien connu des chasseurs. Après quoi, deuxième épreuve. Interviennent ensuite différents ajustages : de la bascule au canon, par le basculeur; des platines à la bascule, par l'entailleur; du bois de fusil au canon basculé, par le faiseur à bois. La troisième épreuve a lieu après le travail du basculeur.

A cette série de travaux préparatoires succède le finissage, qui est dirigé par l'équipeur. L'équipeur distribue la besogne et les pièces entre le systémeur, le marcheur, le relimeur, le quadrilleur, le vernisseur, le polisseur, le metteur en couleur, le bleuisseur, le trempeur, etc. Il est lui-même tout à la fois commissionnaire, contrôleur et ajusteur.

Le fusil est ensuite remonté par l'équipeur, reporté chez le fabricant et confié au repasseur, qui s'assure que tout est en ordre, répare ou achève au besoin les détails, voit si l'arme marche, y place des cartouches à l'essai. Bref, le fusil est dorénavant tout prêt à être livré au client.

Pour le revolver, la fabrication suit naturellement une marche différente, mais somme toute analogue.

L'un des traits pittoresques de cette organisation — plus pittoresque, à vrai dire, que productiviste —, ce sont les transports innombrables et incessants dont l'arme en cours de fabrication est l'objet. Elle fait bien vingt voyages avant de revenir pour la dernière fois chez le patron liégeois. Et le mal résultant de ces transports multiples est singulièrement aggravé par les distances. Que l'on réfléchisse que les canonniers en damas sont à Nessonvaux ou dans un rayon rapproché de cette localité,

Hosted by Google

qu'il y a des platineurs et fabricants de revolvers en blanc jusqu'à Saint-Remy et Dalhem, des basculeurs jusqu'à Oupeye, Haccourt et Argenteau, des faiseurs à bois à Glain, Vottem, etc., et l'on se fera une idée des embarras de tout genre que provoque la dispersion des ouvriers et le défaut de centralisation de la production.

La fréquence et la longue durée des transports ne sont pas le moindre inconvénient qu'entraîne pour les armuriers le travail à domicile. Il a d'autres conséquences assez fâcheuses encore, telles que la persistance du *truck system*, si fortement enraciné dans les campagnes, etc.

L'organisation domiciliaire du travail est évidemment défectueuse, mais il serait possible de la perfectionner en généralisant cette « concentration secondaire » dont nous avons parlé plus haut. Il s'agirait donc de substituer à l'atelier individuel ou familial un atelier de dimensions plus grandes, où l'on réunirait une vingtaine d'ouvriers et davantage, de la même spécialité : canonniers, garnisseurs, basculeurs, faiseurs à bois, finisseurs divers.

Une telle transformation est de nature à entraîner divers progrès : exécution plus ponctuelle et même plus soignée du travail qui serait mieux surveillé; perfectionnement des procédés de fabrication et, notamment, intervention plus développée des procédés mécaniques enfin, suppression, pour les ouvriers, de la lourde corvée des transports qui leur incombe à présent. Un entrepreneur ayant un atelier d'une certaine importance peut évidemment effectuer ces transports dans des conditions bien plus économiques; en somme, pour remplacer ces incessantes allées et venues qu'un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants lourdement chargés doivent s'imposer à l'heure qu'il est, il suffirait de quelques camions-automobiles (1).

La possibilité de cette « concentration secondaire » n'a pas besoin d'être longuement démontrée si l'on songe

(1) Plusieurs sous-entrepreneurs pourraient se syndiquer dans ce but.

Hosted by Google

combien ce phénomène est courant, on pourrait même dire normal dans l'industrie, si complexe, de notre époque. Tel établissement file la laine, tel autre la tisse, un troisième teint le tissu, etc. Dans la métallurgie, les exemples abondent. Bien peu d'ateliers de construction extraient eux-mêmes le charbon, produisent eux-mêmes la fonte et le fer. Il est vrai de dire que les grandes entreprises actuelles visent à la « fabrication complète », extraient, de leurs propres minières, le fer à l'état de minerai pour ne le livrer à la circulation que sous forme de rail et de locomotive, ou bien encore transforment elles-mêmes la laine brute en étoffes ou draps de toute sorte. Mais, sans nourrir d'aussi vastes ambitions, l'armurerie peut et doit, à mon sens, se proposer un pas en avant dans la voie de la concentration et remédier tout au moins à la dissémination actuelle des locaux de production.

* * *

Quoi qu'il en soit, malgré son organisation vieillotte qu'elle tarde bien à réformer, l'industrie armurière liégeoise jouit d'une prospérité indiscutable et de bon aloi. Cette prospérité, elle la doit en partie, sans doute, à sa vieille réputation; mais celle-ci reste pleinement méritée, étant donné l'intelligence, le savoir-faire et le bon goût des travailleurs, très spécialisés, l'habileté industrielle et commerciale des chefs de maisons d'armes parmi lesquelles il en est de considérables, enfin le contrôle sévère et incessant du banc d'épreuves.

Que la situation de l'armurerie liégeoise soit réellement florissante, c'est ce que démontrent d'une façon péremptoire les statistiques commerciales. En 1904, l'exportation des armes belges y figure pour le chiffre coquet de 20,557,024 francs (1).

(1) En réalité, il faudrait déduire de ce chiffre : 23,726 francs (armes blanches) et 169,300 francs (bouches à feu, mortiers, obusiers, etc). Reste alors, pour les armes à feu portatives : 20,363,998 francs. La différence est fort légère. Ce n'est

Hosted by Google

Ce commerce, il faut le reconnaître, se heurte à des difficultés particulièrement graves et nombreuses, suscitées par les événements extérieurs les plus divers : fermeture soudaine d'un débouché à la suite d'une mesure radicale prise par le gouvernement du pays (ce fut le cas, récemment, de la Perse et de la Chine); guerres ou révolutions; interdictions du transit (par exemple en Autriche-Hongrie pendant la guerre gréco-turque); perturbations du change, comme au Brésil et en Argentine; tarifs protecteurs comme en France et aux États-Unis. De là, dans le total des valeurs exportées, des oscillations qui comportent parfois plusieurs millions.

Sans méconnaître l'action de ces causes perturbatrices, il est néanmoins permis d'affirmer que le commerce extérieur des armes de Liége suit une marche ascendante. La valeur annuelle moyenne des sorties se chiffrait par 14,405,781 francs pendant la période décennale 1885-1894. Au cours de la période subséquente : 1895-1904, elle se hausse à 16,710,077 francs. L'excédent est de 2,304,269 francs. Le progrès est considérable et s'est accompli, on le voit, nonobstant les difficultés de toute espèce qui, au cours de ces dix années, ont entravé le placement de l'article à l'étranger.

Peut-être certains débouchés ont-ils perdu de leur ancienne importance. En revanche, de nouveaux et fructueux marchés ont été conquis. C'est le cas des colonies françaises de la côte occidentale d'Afrique, qui n'apparaissent dans la statistique qu'en 1898 avec le chiffre plus que modeste de 2,870 francs et qui y figurent en 1904 pour

que depuis l'année 1902 que l'administration des douanes établit cette distinction. Nous en ferons abstraction dans la suite, afin de pouvoir instituer une comparaison entre les trois dernières années et les années précédentes. Qu'il me soit permis de remercier ici M. le directeur général Kébers qui m'a très obligeamment communiqué les statistiques dont j'ai fait état dans le présent travail.

Certains industriels font remarquer que les chiffres officiels sont forcément en dessous de la vérité. Des clients étrangers se font souvent expédier des armes à feu sous des rubriques douanières différentes. Je reproduis cette observation sous toutes réserves.

Hosted by Google

404,004 francs. D'un autre côté, certains débouchés anciens, tels que l'Allemagne, sont devenus beaucoup plus avantageux.

On jugera de ces accroissements par le tableau suivant :

PAYS DE DESTINATION.	Valeur des exportations.	
	1890.	1904.
	Francs.	Francs.
Allemagne	1,860,499	2,975,647
Autriche-Hongrie	516,885	1,285,350
Canada	5,920	296,830
Côte occid. d'Afrique (poss. franç.) (1898)	2,870	404,004
Danemark	53,075	146,181
Égypte	9,300	687,071
Italie	431,191	1,060,492
Lubeck (expédition *viâ*)	62,926	238,917
Norvège (1895)	40,870	139,748
Russie	43,382	1,594,667
Suisse	71,839	264,877
Turquie	110,880	222,747
Autres pays (rubrique réunissant les marchés les plus hétéroclites)	1,010,635	2,210,905

Nous avons dit tout à l'heure que l'armurerie liégeoise a eu à souffrir des tarifs protecteurs draconiens adoptés par de grands pays qui comptent parmi ses meilleurs clients, tels que la France et les États-Unis de l'Amérique du Nord.

Le tarif français en vigueur depuis 1892 est particulièrement élevé. Aussi n'est-il pas sans intérêt de se demander ce qu'est devenu le commerce des armes liégeoises en France à la suite de son adoption. Pour éclaircir ce point, nous avons fait un relevé des exportations à destination de ce pays de 1882 à 1901 et dégagé la moyenne des dix années antérieures et des dix années postérieures à l'introduction du tarif.

Ces moyennes atteignent respectivement :

Pour la période 1882 1891 : 2,668,635 francs.
— — 1892-1901 : 2,442,423 —

Hosted by Google

Le fléchissement est bien peu accentué, on le voit; il n'est que de 225,000 francs environ.

Il est essentiel de remarquer, au surplus, que nos exportations vers la France qui, en 1882, 1883, 1884, étaient supérieures à 3,500,000 francs par an, se sont réduites, et dans une forte mesure, bien avant l'introduction du tarif : dès 1886, on n'était plus qu'à 2,484,590 francs; en 1889, on était même tombé à 1,880,264 francs (1).

Par contre, depuis 1902, il y a eu relèvement notable, malgré le maintien des droits, et nous enregistrons, non sans satisfaction, les chiffres suivants :

1903 : 2,847,206 francs.
1904 : 2,993,428 —

Ces chiffres sont supérieurs, on le remarquera, à la moyenne de 1882-1891. La reprise est donc très appréciable et fait augurer des résultats plus brillants encore dans un prochain avenir.

Passons maintenant aux États-Unis. Quelles ont été les conséquences du tarif Mac Kinley pour nos exportations d'armes? Assez sensibles au début. La chute a été profonde en 1892, 1893 et surtout 1894 (1889 : 1,212,255 francs; 1894 : 405,780 francs). Mais, à partir de 1895, un relèvement considérable s'est manifesté et il a été si accentué que la moyenne des dix années postérieures à la mise en vigueur du *bill* Mac Kinley est légèrement supérieure à la moyenne des dix années antérieures.

Voici les chiffres :

Moyenne de la période 1881 à 1890 : 1,372,042.
— 1891 à 1900 : 1,427,536.

(1) Si au lieu de faire des moyennes décennales on prenait simplement la moyenne des *cinq* années antérieures et celle des *cinq* années postérieures à l'adoption du tarif, ce n'est pas un fléchissement, mais un relèvement que l'on constaterait pour la seconde période! Ces chiffres sont, en effet, les suivants :

Moyenne des années 1887-1891 : 2,182,467 francs.
— — 1892-1896 : 2,318,852 —

En 1880, nos exportations d'armes vers la France valaient 4,221,831 francs.

Hosted by Google

Depuis 1899 nos exportations vers les États-Unis dépassent 2 millions de francs; elles se sont même élevées, en 1901, à 3,197,317 francs. De ce côté aussi on peut être tout à fait rassuré.

Des observations qui viennent d'être présentées, il ne faudrait point conclure que les droits protecteurs sont inoffensifs. Cette déduction serait excessive. Il est évident que si la libre entrée des armes à feu venait à être décrétée en France et aux États-Unis, nos importations vers ces deux contrées prendraient un développement impossible à prévoir. Mais ce qui est certain, c'est que les tarifs français et américain, s'ils ont ralenti les progrès de nos exportations, ne les ont point paralysés d'une manière permanente.

D'un autre côté, enfin, l'armurerie liégeoise semble bien évincer de plus en plus ses concurrents étrangers : allemands, anglais, américains et français, du marché belge.

Le chiffre total des importations d'armes en Belgique (armes blanches et bouches à feu comprises), qui était de 5,544,820 francs en 1890 et atteignait en 1891 7,277,387 francs, fléchit à 2,670,922 francs en 1892 et, depuis lors, n'a plus atteint 3 millions. En 1904, il s'affaisse même à 1,864,707 francs (1).

Tous ces chiffres, que nous avons multipliés à dessein, démontrent d'une manière irrécusable la vitalité et la prospérité de l'industrie armurière liégeoise. En dépit des fluctuations inévitablement liées à tout commerce d'exportation lointaine — surtout lorsqu'il s'applique à un produit susceptible d'être absolument prohibé dans certaines circonstances —, notre industrie, on a pu s'en convaincre, réussit à écouler au dehors une quantité de plus en plus considérable d'armes et remplace, comme en se jouant, les marchés momentanément compromis par d'autres plus sûrs et plus avantageux.

(1) Dans ce chiffre sont compris 201,584 francs pour les armes blanches et bouches à feu.

Hosted by Google

Ajoutons ici qu'elle emploie un personnel nombreux. Le recensement des industries et des métiers du 31 décembre 1896 en a donné le chiffre : il était à cette date de 12,839 (1) et n'a pas dû se modifier sensiblement depuis.

Rien, d'ailleurs, ne témoigne plus éloquemment de la situation privilégiée de l'industrie qui nous intéresse que la statistique comparée des armes respectivement éprouvées aux bancs de Liége, de Birmingham et de Saint-Étienne.

La supériorité écrasante de la production belge sur la production anglaise et française en résulte d'une façon évidente.

A Birmingham, les épreuves ont porté en 1902 sur 376,788 armes, en 1903 sur 427,474.

A Saint-Étienne, le total des canons éprouvés a été en 1902 de 98,488, en 1903 de 88,497, en 1904 de 66,143 seulement. Le nombre d'armes fines poinçonnées en 1903 a été de 47,172.

A Liége, on a éprouvé en 1902 2,177,767 armes, en 1903 1,938,470, en 1904 2,479,936.

Notons ici que les bancs de Paris et de Londres n'ont qu'une importance secondaire.

L'excellent journal spécial, *l'Armurerie liégeoise,* auquel nous avons emprunté ces données, fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Les fabricants d'armes ont des commandes par-dessus la tête et les ouvriers par suite ne savent par où commencer pour donner satisfaction aux intéressés.

(1) Ce chiffre comprend les ouvriers de fabriques mécaniques d'armes et canons de fusils (2,893); les ouvriers à domicile (6,700); les ouvriers salariés employés par ces derniers (environ 2,000); les ouvriers employés aux travaux de finissage chez les fabricants (1,000); les fabricants d'armes (91); les « recoupeurs » ou sous-entrepreneurs (155). Dans un article cependant postérieur au recensement industriel de 1896 (voir *Revue économique internationale*, août 1904, p. 664), M. H. de Nimal évalue le personnel de l'armurerie liégeoise à plus de 40,000. Cette appréciation est évidemment fantaisiste. (Cf. vol. XVIII du *Recensement*, p. 146, 176 et 355.)

Hosted by Google

« Mentionnons que, par jour, on fait au banc de Liége plus de 15,000 épreuves, dont environ 3,500 revolvers, qui n'entrent dans ce chiffre que pour une seule épreuve.

« Pour tenir tête aux commandes, l'administration du banc liégeois a dû prendre la décision de faire travailler le dimanche!

« Il est probable que le chiffre d'épreuves de 1905 dépassera 2,800,000. »

En revanche, l'industrie concurrente de Birmingham se trouve dans une situation assez fâcheuse, ainsi que le reconnaît le *Sporting Goods Review* du 15 novembre 1904 :

« L'industrie armurière, déclare cet organe, continue à se trouver dans une situation peu satisfaisante et le commerce du pays est réellement déplorable.

« Il y a un peu d'exportation pour les différents marchés; nulle part, il n'existe de commande importante.

« On est d'accord que, sauf en ce qui concerne les munitions, il y aura peu d'affaires avant la nouvelle année.

« Les fabricants de différentes pièces de fusils ressentent très fortement la gêne résultant de cet état de choses. Un fabricant de bois de fusils raconte que, depuis plusieurs semaines, il n'a pas reçu une seule commande.

« Peu d'ouvriers sont cependant sans ouvrage, mais les journées sont courtes et les prévisions pour l'hiver, surtout s'il est dur, sont réellement tristes. »

Du même journal, ces lignes significatives :

« Pendant beaucoup d'années, les relevés du banc d'épreuves de Birmingham ont indiqué près de 400,000 épreuves par an et, cependant, il est intéressant de rappeler qu'en 1863, 1869 et 1872, on notait 1 million ou 1,100,000 épreuves.

« 1904 sera très pauvre.

« Si on compare les chiffres qui viennent d'être cités avec ceux du banc d'épreuves de Liége, on constate que, trois fois en cinq années, en Belgique, on a dépassé 2 millions d'épreuves annuellement et on doit franchement avouer que, quand il est question d'armes de commerce à

Hosted by Google

fournir en grande quantité, Birmingham se trouve dans une position très secondaire.

« Liége a augmenté régulièrement sa production pendant soixante années et, pendant ce temps, les armuriers anglais n'attachaient aucune importance à la concurrence belge ! »

Les fabricants anglais réclament des mesures indirectes de protection dans le détail desquelles ce n'est pas ici le lieu d'entrer. Mais il est intéressant de signaler ces revendications protectionnistes non déguisées, car elles montrent à quel point les industriels de Birmingham redoutent la concurrence liégeoise.

Enfin, les témoignages de juges impartiaux et compétents abondent qui rendent hommage à notre fabrication nationale. Nous n'en citerons que deux.

Voici ce que dit M. Gastinne Renette, l'arquebusier universellement connu, dans son rapport au jury de l'exposition de Paris 1900 :

« Les fabricants d'armes belges ont fait des efforts remarquables en vue de l'exposition de Paris et le résultat obtenu par l'industrie liégeoise a été un très grand et légitime succès.

« Elle était au surplus très largement représentée dans les branches les plus diverses : armes fines, armes de commerce courant et armes d'exportation. »

De son côté, lord Ebury, président de *The Webley and Scott Arms and Revolvers C° Limited* déclarait, il n'y a pas bien longtemps : « Pendant ces dernières années, les Belges ont fait de grands progrès dans la science de l'armurerie, et il est désirable que nous soyons à même d'apprendre tout ce qu'ils peuvent nous enseigner (1). »

Ces paroles, hautement significatives, se passent de tout commentaire. Et il ne nous reste qu'à exprimer à l'industrie armurière liégeoise le vœu dont autrefois le peuple de Byzance saluait ses empereurs nouvellement couronnés : *Ad multos annos !*

MAURICE ANSIAUX.

(1) Voir *l'Armurerie liégeoise*, 1904, p. 723 et 770.

Hosted by Google

L'INDUSTRIE HOUILLÈRE AU PAYS DE LIÉGE

Liége, pour qui entend ce nom, est l'évocation d'un cercle de collines verdoyantes, d'un fleuve majestueux et aussi d'une foule de cheminées lançant vers le ciel des flots de fumées. Le soir l'aspect de notre vallée mosane a quelque chose de saisissant, de plutonien; ici, une coulée de laitier en fusion laisse une cascade de feu au flanc d'un « terrisse » ; là, un convertisseur projette un torrent d'étincelles ; véritable feu d'artifice, des cheminées couronnées de sanglants panaches semblent autant de torches éclairant ce tableau : tout cela manifeste une intensité de vie industrielle extraordinaire.

Pourquoi cette activité ? Pourquoi ces hauts-fourneaux, ces aciéries, ces laminoirs ? Pourquoi ces usines à zinc, ces fabriques de fer, ces ateliers de construction ? Pourquoi toute cette prospérité ? Quel est le principe vivifiant qui entretient cette vitalité comme, dans un organisme, le sang ?

C'est parce que dans le sein de notre sol liégeois se trouve enfoui le combustible, aliment nécessaire de l'industrie, la houille. C'est elle qui attire et groupe les forces industrielles. Actuellement, il est vrai, la facilité des communications et le prix réduit des transports peuvent notablement diminuer l'importance de cette situation privilégiée, sans toutefois la détruire. Autrefois, où les moyens de transport étaient coûteux et rares, c'était

Hosted by Google

une condition indispensable pour l'industrie d'être à proximité du combustible. Aussi Liége devait-il devenir un centre industriel important et l'est-il devenu.

Pour nous faire une idée de l'importance du bassin de Liége, jetons un coup d'œil sur quelques chiffres (1). En 1904 la production nette, déduction faite des déchets de triage et de lavage, a été de 5,887,350 tonnes ayant une valeur de 78,713,300 francs ; il y a dix ans, en 1895, l'extraction n'était que de 4,939,965 tonnes dont la valeur était de 49,538,170 francs.

Au point de vue de la qualité des charbons, on a adopté la classification suivante d'après la teneur en matières volatiles. J'indique en même temps la quantité de charbon de chacune de ces catégories extraite à Liége en 1904 :

Les Flénu à plus de 25 p. c. de matières volatiles . . .	0
Les gras, de 25 à 16 p. c. . . .	1,910,940 tonnes.
Les demi-gras de 16 à 11 p. c.	2,960,640 —
Les maigres à moins de 11 p. c.	1,015,770 —

Les usages principaux de ces diverses qualités sont :

Pour les Flénu, la fabrication du gaz d'éclairage. Notons en passant l'importance, à ce point de vue, de la découverte en Campine du bassin du Nord de la Belgique ; en effet, l'analyse des échantillons a montré l'existence de couches à teneur élevée en matières volatiles. Sa mise en exploitation nous permettra de n'être plus tributaire de l'étranger pour cette catégorie si précieuse.

Pour les charbons gras, la fabrication du coke indispensable à la grosse métallurgie et à de nombreuses industries. La production du coke a été de 605,170 tonnes d'une valeur de 12,361,700 francs.

Pour les demi-gras et les maigres, l'alimentation des

(1) Ces chiffres sont empruntés au *Rapport sur l'industrie minérale et métallurgique de la province de Liége*, par M. J. Libert, inspecteur général des mines.

Hosted by Google

chaudières et des gazogènes pour la production de force motrice. Mélangés à du brais de goudron, ils servent à la fabrication des briquettes de houille dont l'usage est actuellement très répandu. La production de briquettes a atteint 228,730 tonnes correspondant à une valeur de 3,658,700 francs.

De la production totale du bassin de Liége une notable partie est exportée, l'autre consommée, soit sur place, soit dans le pays. Voici l'importance de l'exportation, elle s'élève à 23.8 p. c. de la production:

Houilles	1,304,555 tonnes.
Briquettes	100,260 —
Coke	2,510 —

Le nombre d'ouvriers employés dans les charbonnages liégeois est de 34,815, dont 25,903 à l'intérieur. Sur ce dernier chiffre on ne compte plus que 2 femmes, alors qu'en 1891, 187 femmes travaillaient au fond des mines liégeoises.

Pour obtenir ce qu'on appelle l'effet utile de l'ouvrier, divisons la production nette par le nombre de ceux-ci, nous trouvons 169 tonnes. Il est intéressant de comparer ce chiffre avec ceux que nous fournissent quelques pays étrangers.

Pays.	Effet utile.
Pensylvanie (É.-U.). . . .	370 tonnes.
Écosse	360 —
New-Castle	321 —
Pays de Galles	300 —

Serait-ce nos méthodes d'exploitation qu'il faudrait incriminer ou l'habileté professionnelle de nos ouvriers pour expliquer cette infériorité ?

Je ne le crois pas. Il est peu de pays ou l'habileté de la main-d'œuvre puisse être comparée à celle de nos mineurs. Quant à nos méthodes, ce sont les seules compatibles avec la nature du gisement.

Hosted by Google

La cause du faible rendement par ouvrier de nos mines réside uniquement dans les difficultés toutes spéciales de leur exploitation. Ces difficultés sont de diverses espèces. En tout premier lieu il faut citer celles qui résultent de la forme et de la nature du gisement, de la présence des eaux et du grisou. Tous les ennemis du mineur semblent réunis.

Le gisement est un bassin dont le bord sud, le plus voisin du massif Hercynien d'où est venue la poussée lors du plissement, est très redressé et se présente sous la forme d'une suite de dressants alternant avec des plateures figurant assez bien un escalier, tandis que le bord nord s'étend en une longue plateure assez uniforme.

S'il est à une faible profondeur, circonstance favorable, le gisement est composé en général de couches minces ; 65 centimètres en moyenne, avec un minimum exploité de 33 centimètres et un maximum de 2 mètres environ.

C'est évidemment là ce qui explique le faible effet utile de l'ouvrier liégeois, surtout si on tient compte de ce fait que rarement la couche n'est composée que de charbon pur mais qu'elle est intercalée souvent de laies de schiste ou de grès qui compliquent l'abatage et obligent déjà l'ouvrier à un certain triage dans le fond où, faute de place et d'éclairage suffisant, ce travail est nécessairement assez lent.

Quant à la présence des eaux et du grisou dans beaucoup de nos mines, elle contribue aussi à rendre le travail plus coûteux et plus lent.

Une partie de l'eau qui tombe sur le sol s'infiltre peu à peu et si elle ne rencontre une assise imperméable qui la retienne, elle finit par arriver dans les galeries à de grandes profondeurs. Si même cette assise a existé au début de l'exploitation, bientôt, par suite de la fissuration des terrains qui suit nécessairement l'exploitation, elle trouve un chemin et s'écoule dans les travaux : d'où nécessité de l'épuiser.

Dans beaucoup de charbonnages liégeois l'épuisement

Hosted by Google

est devenu très important. L'obligation de créer des machines à grand débit, avec une hauteur de refoulement très considérable, et par suite très puissantes, a conduit à faire dans le fond des salles de grandes dimensions. Depuis quelques années, grâce l'application de l'électricité et aux progrès réalisés dans la fabrication des pompes centrifuges, on peut non seulement fouler l'eau directement à la surface avec ces engins, mais encore leur rendement est devenu comparable à celui des meilleures pompes à pistons plongeurs. Leur grand avantage résulte de leur faible encombrement; avec ces engins plus de grandes salles de machines dont le soutènement est si coûteux et si précaire (1).

Ce n'est pas seulement l'eau qui s'infiltre directement de la surface qui est à craindre; mais bien plus celle qui, accumulée dans d'anciens travaux, peut subitement faire irruption dans la mine et causer les plus graves accidents. Il ne faut pas oublier, en effet, que le bassin de Liége a fait l'objet d'une exploitation active à une époque déjà reculée. Cela devait être vu, qu'en beaucoup de points les couches affleurent au niveau du sol. Un grand nombre de petits sièges furent ouverts, dont les travaux sont souvent mal remblayés et surtout mal connus, sans parler des exploitations clandestines sur lesquelles les renseignements font complètement défaut.

Ces eaux accumulées, que le houilleur appelle « bains », constituent une menace pour les exploitations plus profondes. Si l'on veut éviter les redoutables « coups d'eau », il est nécessaire de faire précéder les travaux de trous de sonde qui éclairent, pour ainsi dire, la marche de l'abatage. Ce forage se fait à la main, par un ouvrier spécial. C'est là un travail lent et coûteux.

Si la mine est grisouteuse, ces forages servent aussi à mettre le chantier à l'abri des dégagements instantanés du grisou.

(1) Voir à ce sujet les mémoires présentés au congrès des mines, etc , tenu à Liége en 1905, par MM. Schulte, Sosnowski et Ziegler.

Hosted by Google

Plus encore que les « coups d'eau », les accidents résultant de la présence du grisou sont à craindre. Aussi arrêtons-nous quelques instants à étudier la nature de ce gaz, ses propriétés et son danger, les moyens à employer pour éviter les accidents s'en déduiront.

Le grisou n'est autre chose, au point de vue chimique, que le méthane, vulgairement appelé gaz des marais. Son origine végétale, comme celle de la houille, se manifeste par la présence de l'azote en faible proportion dans le gaz. Le grisou se trouve dans la houille comme occlus sous une pression très considérable. Si un vide communique avec une couche grisouteuse, il ne tarde pas à se remplir de grisou à une haute pression. C'est pourquoi les vieux travaux sont souvent pleins de ce dangereux gaz. Le grisou étant un combustible, sa combinaison avec l'oxygène de l'air peut se faire soit lentement, soit aussi avec explosion; surtout si ces gaz sont agités. La teneur minima qui soit dangereuse au point de vue des explosions est de 6 p. c. de grisou dans l'air, la teneur maxima de 16 p. c., à une teneur plus élevée la combustion ne se propage pas faute d'oxygène, à une teneur inférieure à 6 p. c., c'est faute de grisou. La rapidité de propagation dépend de la teneur. Elle est maxima pour un pourcentage de 11 p. c. de grisou.

Une autre propriété est la limite d'inflammabilité; il faut une température d'au moins 650° pour qu'un point en ignition détermine l'explosion; mais chose bien plus remarquable, il faut que cette température se maintienne au-dessus de 650° pendant un certain nombre de secondes pour allumer le grisou; ce retard à l'inflammation est une propriété tout à fait caractéristique du grisou.

Ce retard, qui est d'une dizaine de secondes aux environs de 650°, diminue au fur et à mesure que la température s'élève; à 1000°, il n'atteint plus une seconde. Deux éléments sont donc nécessaires pour allumer le grisou; la température et le temps d'échauffement.

Signalons encore l'agravation de risque résultant de la

Hosted by Google

présence de poussières mises en suspension dans l'air par un dégagement instantané ou une explosion de grisou. Dans ces conditions les poussières participent à l'explosion, en augmentent la violence et, chose plus grave, innondent la mine d'un produit éminemment toxique, l'oxyde de carbone (1).

Les précautions à prendre sont de diverses natures; d'abord, il faut éviter que la teneur en grisou de l'air de la mine atteigne jamais la limite de 6 p. c. Il importe donc de régler l'aérage de telle sorte que cette limite ne soit jamais atteinte même aux endroits les plus défavorables.

Dans les « retours d'air » (à la sortie des chantiers), la teneur maxima admise est de 1 p. c. Malgré toutes les précautions, le grisou peut faire irruption dans les travaux en grande quantité. Si le mélange gazeux rencontre une flamme ou une source à une température suffisante, l'explosion se produit, l'aérage ne pouvant évidemment être suffisant à diluer subitement de grandes quantités de grisou dégagées instantanément.

Dans ces cas, il faut éviter qu'il puisse y avoir inflammation du grisou. Les sources de chaleur à surveiller dans une mine sont les appareils d'éclairage, les explosifs, les foyers intérieurs, les conducteurs et machines électriques.

Pour l'éclairage, jusqu'à l'invention de Davy, la flamme des lampes était un perpétuel danger; depuis que la flamme est entourée d'un treillis métallique, l'explosion, qui se produit au contact de la flamme, ne peut plus se propager au dehors par suite du refroidissement des gaz au contact du treillis métallique. Cependant, en cas de grande agitation soit de la lampe, soit de l'air ambiant, la flamme peut traverser la toile. C'est précisément le cas dans un dégagement instantané. Pour remédier à ce défaut on a proposé l'emploi de doubles toiles, etc. L'éclairage électrique par lampes portatives présente plus de sécurité; il a actuelle-

(1) Voir pour plus de détail, *Le grisou*, par LECHATELIER (collection Léauté).

Hosted by Google

ment le défaut d'être coûteux et d'exiger des appareils pesants par suite de l'emploi des accumulateurs.

L'emploi des explosifs est une autre source de danger, aussi la poudre noire est-elle toujours à proscrire dans les mines à grisou ; en effet, elle est d'une inflammation relativement lente et les expériences ont prouvé qu'elle met toujours le feu au grisou. On a imaginé des explosifs dits de sûreté. Ils sont tous basés sur le fait du retard à l'inflammation. Dans ces explosifs, les gaz portés à une très haute température au moment de la déflagration subissent immédiatement, du fait de leur détente, un refroidissement tel que la limite d'inflammabilité n'est pas dépassée dans les délais du retard. Les plus employés sont des mélanges de nitro-glycérine et d'azotate d'ammoniaque.

Le danger subsiste, toutefois, dans le cas d'un bourrage mal fait, car alors la déflagration projette le bourrage enflammé dans la galerie.

Les foyers intérieurs ne peuvent absolument pas être tolérés dans les mines à grisou.

L'électricité dont l'emploi commence à se répandre, est aussi à craindre. L'étincelle électrique peut mettre le feu au grisou et cela d'autant plus facilement que le voltage est plus élevé.

Dans toutes les applications de l'électricité à l'intérieur des mines, on évitera toute cause d'étincelles et les points comme les collecteurs de moteurs à courant continu, où il peut s'en produire, seront spécialement protégés et enveloppés.

Quant aux poussières dont nous avons vu le rôle désastreux, le seul remède proposé est l'arrosage, encore qu'il soit le plus souvent illusoire, car les quantités d'eau qu'on y emploie sont de loin trop faibles pour empêcher qu'elles puissent se soulever.

Le grisou et les eaux, grâce surtout aux précautions prises et aux règlements sévères auxquels nos mines sont soumises, ne font plus guère de victimes.

Les autres causes d'accidents sont surtout les éboule-

Hosted by Google

ments, chutes de pierres, accidents résultant du roulage, et les accidents de puits.

Il y aurait beaucoup à dire surtout sur ces derniers, qui, grâce au blindage des cages qui s'est heureusement généralisé et dont l'exposition du Syndicat des charbonnages liégeois nous offre quelques exemples, sont devenus moins fréquents.

Un autre point très intéressant, que je ne puis que signaler, est la lutte entreprise depuis quelques années contre un fléau qui ravage nos mines : l'ankylostamasie. L'importance du danger a été mise en évidence par une statistique du Dr Barbier qui a constaté que dans certains charbonnages la proportion des ouvriers atteints par le vers parasite était de 75 p. c.

Les précautions d'hygiène et les soins de propreté au fond de la mine sont les seules armes pour combattre le fléau.

* * *

Le cadre de cet article ne me permet pas de m'étendre sur une foule de points intéressants et qui sont à l'ordre du jour, comme l'application de l'électricité à l'art des mines, le triage et le lavage des charbons, etc. Je relèverai cependant encore un point qui intéresse vivement l'avenir du bassin de Liége.

Il n'est pas si grande richesse qui ne finisse par s'épuiser ; si l'extraction se maintient au chiffre considérable qu'elle a atteint, ou si elle augmente encore on peut prévoir le moment où l'épuisement sera complet. Une circonstance qui menace de hâter singulièrement ce moment est l'extension toujours plus considérable de la propriété bâtie.

En effet, il suffit de considérer le chiffre total de l'extraction (pour les dix dernières années seulement il est de 55,202,415 tonnes), d'y ajouter le volume des immenses « terrisses » que nous voyons s'agrandir à vue d'œil, et nous aurons le volume du vide laissé par l'exploitation. Il

Hosted by Google

s'ensuit des tassements, puis des fissurations et des cassures qui, arrivant à la surface, déterminent des dégâts qu'il est très onéreux pour l'exploitant de réparer. Si les constructions ont quelque importance, de peur de les endommager on réserve un massif dit de protection.

Au fur et à mesure que la profondeur augmente, le massif à réserver pour une même partie de la surface à protéger augmente. Souvent même ces massifs finissent par se rejoindre, et il est des parties de concession où l'on ne peut plus rien exploiter à partir d'une certaine profondeur!

Depuis quelques années est apparue une méthode de remblayage des travaux qui présente un grand intérêt. Elle fut imaginée en Pensylvanie, appliquée depuis en haute Silésie, puis en Westphalie et, enfin, une application en a été faite en France, aux mines de Lens (1).

Cette méthode consiste essentiellement à remplir exactement les vides de l'exploitation par un remblai formé d'éléments très petits amenés en place par un courant d'eau, d'où le nom de remblayage hydraulique ou de remblayage à l'eau.

Le tassement qui, avec le remblai à la main, atteint 50 p. c. de la puissance de la couche exploitée est réduit par ce système à moins de 10 p. c. Les mouvements du sol qui en résultent sont, pour ainsi dire, négligeables.

La firme Krupp, à Essen, après ses essais de la méthode, n'a pas hésité à exploiter avec remblai sous ses usines à canon et ses marteaux pilons.

Liége n'a pas encore vu cette méthode s'introduire. Comme nous l'avons dit, les couches de notre bassin renferment beaucoup de stéril; de plus, en couches minces, le bosseyement des voies donne une grande quantité de pierres. S'il fallait amener toutes ces pierres à la surface pour les y concasser, les frais auraient vite englouti le

(1) Voir publications du congrès des mines, etc., tenu à Liége en 1905 (mémoires de MM. Jüngst et Laffite), et H. SCHNEIDER, « La nouvelle méthode de remblayage par l'eau » (*Revue universelle des mines*, 1904).

Hosted by Google

bénéfice de l'exploitation. Le concassage peut se faire dans le fond dans certains cas. Mais on peut se demander si le remblayage hydraulique ne peut se combiner avec le remblai à main. Le résultat serait celui-ci : les travaux étant remblayés par la méthode ordinaire, un violent courant d'eau chargée de matières finement broyées y serait envoyé et le menu viendrait remplir les interstices laissés entre les gros morceaux du remblai à main. On aurait ainsi une sorte de béton, les fins éléments jouant le rôle de ciment entre les gros. Il y a bien à cela quelques difficultés, mais il n'est pas impossible de les surmonter.

C'est ce qu'un de nos grands charbonnages va tenter. Souhaitons qu'il réussisse, car dans ce cas une nouvelle longévité sera assurée au bassin de Liége.

EDGAR FORGEUR.

Hosted by Google

LA VERRERIE AU PAYS DE LIÉGE

On ne cherchera pas ici une histoire, ni même un résumé complet d'histoire de la verrerie. Mais l'exposition de Liége, du moins dans sa partie rétrospective, justifiait et même appelait cet aperçu du développement d'une industrie qui a été jadis une des plus prospères et une des plus glorieuses de notre chère patrie wallonne. Aujourd'hui encore, le *Val-Saint-Lambert* maintient avec éclat la réputation de nos verriers dans le travail délicat, original, luxueux d'une matière où la concurrence de la Bohême, de l'Italie et même de l'Allemagne et de l'Italie a fait de modernes merveilles.

Nous n'insisterons donc pas sur le lointain passé de l'art de la verrerie : on sait que les Phéniciens et les Égyptiens le possédèrent et qu'ils nous ont légué, du moins les derniers, d'intéressants renseignements sur une habileté technique qui nous étonne et même nous déroute. Rome s'assimila cet art, et c'est de là qu'il nous vint.

* * *

Des fouilles pratiquées dans les environs de Liége ont mis au jour des spécimens de verreries remarquables, indices certains d'une pratique ancienne dans notre région qui formait alors une province romaine appelée *Germania inferior*.

L'exploration de nombreux *tumulus* romains, le long de la chaussée romaine qui traversait la Hesbaye, a mis au

Hosted by Google

jour des vases de bronze, de verre et de terre cuite, ainsi que des monnaies du IIe siècle de notre ère. Toutes ces pièces dénotent un art perfectionné, telle cette fiole remarquable découverte à Frésin par feu M. H. Schuermans, fiole en forme de grappe de raisin, en verre d'un rouge violet. Telles aussi les fioles d'Omal, de Visé et de Tongres, certaines pièces en *millefiori* et qui, toutes, dénotent l'influence italienne ou romaine : il est incontestable que les Romains, en traversant notre pays, fabriquèrent sur place la plupart des objets funéraires qui ornaient les tombeaux et que cette pratique provoqua l'établissement d'ateliers où les indigènes purent puiser auprès de leurs maîtres les secrets de fabrication.

* * *

L'influence romaine fut la première qui dut se manifester chez nous, mais ce ne fut pas la dernière, ni la seule. De bonne heure, la célébrité de Venise est reconnue chez les verriers des autres pays. Avant que les Alde Manuce rivalisassent avec les Elzévirs et les Plantin, la fabrication du verre vénitien jouissait d'une notoriété universelle. On peut aller plus loin, et en cette matière déclarer que le véritable berceau européen c'est Venise.

Dans un acte de 1090 figure la première mention connue d'un *fiolanus* (fabricant de fioles). En 1224, on compte 29 verriers de cette catégorie. Lors de l'élection du doge Lorenzo Tiepolo, le 23 juillet 1268, on voit apparaître de « remarquables verres travaillés », ce qui indique clairement que la verrerie se développait dans la Vénétie d'une façon étonnante. Ce développement ne fit que s'accentuer, au point qu'à la suite d'incendies provoqués par les fournaises, toujours plus nombreuses, établies dans la cité même de Venise, un décret daté de 1291 ordonna leur démolition, et l'on choisit l'île voisine, Murano, reconnue comme un faubourg de la métropole, pour les reléguer.

C'est à Venise également que revient l'honneur d'avoir,

Hosted by Google

la première, fabriqué les *miroirs* (1317), de même que les verres de lunettes (1300).

Mais là où le talent et l'habileté du verrier sont les mieux exprimés, c'est dans la fabrication de la gobeleterie et des pièces d'ameublement, tels ces vases dits à « serpents », à ailerons, filigranés, dont la délicatesse et l'élégance les font distinguer de tous les autres produits similaires. A noter également les *émaux*, les *vitres*, les *millefiori*, les *perles* de verre dites *conteries*, dont les Vénitiens font depuis toujours un commerce d'exportation considérable, que leurs hardis navigateurs ont de plus en plus accentué.

Les différentes classes de la verrerie étaient régies par des règlements distincts, empreints d'une grande sévérité et dont un des caractères principaux étaient l'entrave apportée à quiconque manifestait l'intention de s'expatrier; des peines de mort, d'après un décret de 1547, étaient réservées aux fugitifs. Malgré cela, c'est précisément aux débuts du XVI^e^ siècle que nous voyons de nombreux gentilshommes verriers vénitiens émigrer en Provence, en Normandie, en Lorraine et jusque dans nos contrées.

Liége reçut leur visite, et ce serait une étude, que nous ne pouvons entreprendre ici, que de rechercher dans quelle mesure notre industrie du verre, plus tard si prospère, s'inspira des procédés et des modèles vénitiens (1).

(1) On trouvera le détail dans ma monographie, *La verrerie au pays de Liége*. Liége, Bénard, 1899.

L'Italie excella dans la pratique de cet art intéressant, et l'on sait à quel degré de supériorité Murano et Altare étaient arrivés dans ce domaine.

C'est principalement au XVI^e^ siècle que l'émigration des verriers italiens vers les autres pays d'Europe s'accentua. Chose digne de remarque, tandis que la république de Venise édictait des peines sévères contre les artisans qui tentaient de s'expatrier, Altare, au contraire, encourageait les siens à aller vulgariser les procédés secrets de la fabrication!

En ce qui concerne la France, la verrerie se développa notamment dans le Poitou et la Normandie, à l'époque de la Renaissance. Plus tard, les rois de France tentèrent, par tous les moyens, d'attirer chez eux les artistes verriers vénitiens, dans le but avoué d'implanter cette industrie dans le pays.

En Allemagne, on rencontre quelques ateliers, au VII^e^ siècle, à Mayence et à

Hosted by Google

En tout cas, le plus ancien atelier connu, érigé Outre-Meuse, est celui d'un Italien nommé Nicolas Francisci, cité par l'historien liégeois Foulon sous la date de 1568, bien qu'un inventaire de Marguerite d'Autriche signale un *grant voire vert* de Liége. Mais il y a tout lieu de croire que ce n'est réellement qu'à partir de 1569 que la fabrication du verre dit *cristallin* se développa sérieusement en notre cité par la production des *verres à la façon Venise*, tant appréciés par leur caractère artistique et dont s'enorgueillit, avec raison, Venise, qui trouva dans les verriers liégeois les plus habiles imitateurs.

En 1572, un autre Italien, Joseph Centurini, obtenait un privilège relatif à l'établissement d'une fournaise, bien que les documents nous signalent qu'au même moment une troisième verrerie, érigée par Casseleri, fonctionnait ou venait à peine de cesser.

En 1607, deux verriers d'Altare — localité voisine de Venise, mais qui, au contraire de cette dernière, encourageait l'expatriation de ses artisans —, De Buisson et Castellano, introduisirent à Liége la *gravure sur verre*.

En 1610, la famille de Preitz reprend la manufacture d'Outre-Meuse; Guy Libon, homme très actif et entreprenant, Liégeois d'origine, fut le véritable promoteur de cette reprise qui marque pour notre cité une ère glorieuse dans la pratique de l'art verrier.

Le 5 août 1626, un nommé Henri Ruyson, qu'on sup-

Nuremberg. Mais ce n'est réellement qu'au XVe siècle que cette industrie s'y développe. L'Autriche eut une verrerie qui fonctionna à Vienne aux XVe et XVIe siècles.

La Bohême, dès cette dernière époque, installa ses premières fournaises et développa la fabrication du cristal avec un soin constant : la *taille*, la *gravure* et la *dorure* caractérisent les verres bohémiens.

Nous voyons enfin l'Espagne, puis la Hollande avec ses verres gravés à la pointe de diamant, l'Angleterre avec son *flint glass*, cristal dur, clair et sonore, quoique de prix très bas.

En Belgique enfin, l'art de la verrerie fut importé à Namur en 1421. Une fabrique de miroirs fonctionnait dans les Flandres en 1503; une verrerie existait à Anvers en 1567, une à Bruxelles en 1626 et, enfin, Liége vit s'installer le premier atelier en 1569.

Hosted by Google

pose avoir été associé à Libon, obtient le privilège de fabriquer le verre, et, trois mois après, Gérard Heyne, dit de Preitz, associé à son gendre, Louis Marius, en obtient un semblable, avec monopole exclusif pour vingt-cinq ans.

Par suite de l'extension rapide de leurs affaires, l'usine fut transférée au *faubourg d'Avroy*, au nº 220 du boulevard d'Avroy actuel, dans un immeuble *situé* entre les rues Sainte-Marie et Sainte-Véronique actuelles. A partir de cette époque cette usine s'appela la « Verrerie du mouton d'or ».

De nombreux verriers vénitiens et altaristes viennent se fixer à Liége ; nombreux sont ceux qui y firent souche et nous laissèrent des descendants.

A la suite de la découverte, faite à Venise, en 1626, par Girolamo Magagnate, de nouveaux procédés pour la coloration du verre, en lui laissant sa transparence, Liége se mit de suite en mesure de se distinguer dans cette nouvelle spécialité en produisant des *émaux* de toutes couleurs.

Jean de Glen succéda à Heyne et Marius, puis les frères Bonhomme, Henri et Léonard, en reprirent la suite en 1638.

* * *

Avec la direction des Bonhomme, la fabrication de la verrerie prit à Liége et dans toute la principauté un développement remarquable à tous les points de vue.

Déjà, en 1627, Jean Bonhomme-Merwis, père de Henri et de Léonard, s'était associé à Guy Libon pour fonder la verrerie du *Jonckeu*, dénommée ainsi à cause des *Jonckeux* (terrains formant la rue Louvrex actuelle) où elle avait issue ; on l'appelait plus communément la « Verrerie des Vénitiens » parce que l'on y fabriquait spécialement les verres artistiques à « la façon de Venise et d'Altare ». En 1637, Jean Bonhomme associait ses deux fils à l'entreprise ; ces derniers, peu de temps après, reprirent l'usine pour leur propre compte, l'agrandirent, la trans-

Hosted by Google

formèrent et lui donnèrent un essor considérable. Déjà, en 1632, ils avaient repris la verrerie de Ruyson.

Cette étape marque pour les Bonhomme une ère d'activité et de prospérité sans cesse grandissantes.

Travailleurs capables et entreprenants, on les voit successivement reprendre des usines ou en fonder de nouvelles soit à Liége ou dans la principauté, soit à l'étranger. Henri, notamment, était un homme supérieur, qui ne reculait devant aucun sacrifice pour réussir.

Les Bonhomme attirèrent à Liége l'élite des gentilshommes verriers de Venise, de Murano et d'Altare, dont voici quelques noms principaux : les Castellano, Mereingo, Rigoz, Grain, Santino, Carnelle, Ungaro, Maciolao, les de Colnet, les Massaro, Cingano, Buzzone ou de Buysson, de la Faire, Tirlago, etc., etc. C'est dans les anciens protocoles de notaires, contenant les actes d'engagements, ainsi que dans les registres paroissiaux ou de population du XVII^e^ siècle, que sont consignés les noms qui précèdent, et dont nous ne donnons qu'un court aperçu, à titre documentaire.

En 1660, les Bonhomme étaient à la tête des quatre fournaises de Liége, de celles de Maestricht, Bruxelles, Anvers, Huy, Châtelet et Bois-le-Duc.

Il nous paraît intéressant de citer ici quelques appellations des produits de la verrerie à cette époque, telles qu'elles figurent dans les contrats d'engagements : verres à *bouttons*, à *serpent*, à *chaisnettes*, à *demi-cotte avec des branches*, à *bière az ondes*, à *escarbottes*, à *fleur; rhimurs* (*roëmer*), *flûte; demy-flutte* ou *restillon, masterlette, becker moulé, pessens* (possins), *sinelles*, *ourinal, passglace,* bouteille (à eau) de Spa, coupe lisse, *verre de fenêtre en table,* etc. Parmi les expressions usitées dans la fabrication : *calice à liqueur, cannette à anse, lampe d'église, bouteille de poche, fontaine de verre*, *verre d'oiseau* (abreuvoir) et *à mamelle* (biberon), *bouteille à dentelle*, *carafes à la bonne femme*, *verre de fougère,* godinette, *massocotte, pichet de barrière,* etc., etc.

Hosted by Google

La renommée des verreries liégeoises devint telle qu'elle éveilla l'attention de l'étranger qui, profitant de désaccords survenus entre les deux frères à la suite d'un partage des biens de familles, attira chez lui leurs habiles artisans. En 1655, on en était arrivé, entre ces deux frères, unis depuis leur jeunesse, à traiter les affaires d'intérêts communs par voie judiciaire.

Dès 1661, les fournaises se mirent à produire les verres à vitres et le miroir à la façon de Lorraine, de même que les bouteilles à eau de Spa, de forme plate, à fond ovoïde et à long col.

Léonard Bonhomme mourut en 1668, laissant à sa veuve cinq enfants qui portèrent plus tard le nom anobli de baron de Bounam. Henri avait un fils du nom de Jean-Maximilien qui épousa Anne Valzolio. En 1675, Henri et son fils Jean s'associèrent à Jean de Colnet pour ériger de nouvelles verreries entre Namur, Bruxelles et Charleroi. Annobli également, le baron Henri de Bonhomme mourut en 1679.

En 1710, nous voyons un nouveau maître-verrier entrer en scène. Nous voulons parler de Jacques-Denis Nizet qui, associé à Henri Audy, ou Hody, ancien contremaître des Bonhomme, érigea une usine au faubourg d'Avroy. L'immeuble subsiste encore et porte le nom de « Cour de la verrerie », au boulevard d'Avroy actuel, à côté du Casino Grétry. Cette nouvelle verrerie fit une concurrence sérieuse à celles des Bonhomme, au point que ces dernières virent leurs affaires diminuer sensiblement tandis que la fournaise de Nizet prospérait. D'autres usines se fondent à Amblève, à Chênée, à Fraipont, à La Rochette (Chaudfontaine).

Nous voyons, au cours du XVIII^e siècle, de nombreuses réclamations successives des verriers liégeois concernant la concurrence que leur fait les verreries établies dans la principauté.

L'usine de Nizet, cependant, prospérait encore en 1760; elle fabriquait avec succès, comme l'avaient fait les

Hosted by Google

ateliers des Bonhomme, des verreries ordinaires et des bouteilles à eau de Spa, ainsi que des verres riches et des lustres dont on a pu apprécier, lors des récentes expositions, la belle ordonnance et les lignes élégantes.

Le palais de l'art ancien, qui peut être considéré comme l'un des joyaux de l'exposition universelle actuellement ouverte à Liége, contient entre autres une collection unique de verreries liégeoises des plus remarquables et des plus variées. Des verres de table, des calices, des corbeilles et des services à dessert ajourés, travaillés à la « pince », des pièces de fantaisie telle que baromètres, cornets, pipes, revolvers, et autres, des bouteilles armoriées à bourgogne et à eau de Spa, des verres frésés, moulés, taillés, gravés, etc., des lustres, girandoles, etc., bref, tous les produits imaginables de l'art verrier, tout est réuni avec une science et un ordre parfaits. L'amateur peut aisément étudier le développement de cette industrie d'art dont Liége a le droit de s'honorer et de se glorifier.

Au début du XIX^e^ siècle, les verreries de Liége déclinèrent successivement au point qu'en 1830 elles avaient pour ainsi dire cessé de fonctionner.

* * *

Il semblait écrit que cet art intéressant ne devait pas être totalement perdu pour notre province.

En effet, les racines profondes qui depuis le milieu du XVI^e^ siècle avaient contribué à doter notre vieille cité d'une industrie productive, avaient également fourni une pléiade de verriers expérimentés et habiles ne demandant qu'à être employés.

En 1825, deux industriels français, Kemlin et Lelièvre, achetèrent l'ancienne abbaye du Val-Saint-Lambert pour y installer une verrerie qui fonctionna sous la raison sociale de *Société des verreries du Val-Saint-Lambert.*

Nous n'entreprendrons pas d'écrire ici l'histoire de cette usine dont les progrès ont été si importants qu'à l'heure actuelle elle compte 4,500 ouvriers.

Hosted by Google

A côté des *Cristalleries du Val-Saint-Lambert,* il faut citer les *Verreries de et à Chênée*, les *Verreries de l'Ourthe,* à Chênée, et les *Verreries de Vaulx-sous-Chèvremont.*

Notre monographie, déjà citée, retrace en détail l'histoire des divers établissements, tant anciens que modernes et contemporains, où l'art de la verrerie fut ou est encore en honneur.

Ce que nous avons voulu faire en cette esquisse, ç'a été simplement de marquer d'une façon succincte la place prépondérante qu'a occupée à Liége l'industrie verrière, de faire apprécier celle-ci comme il convient et de permettre, grâce à l'exposition actuelle, de la distinguer entre ses rivales et de la classer définitivement.

FLORENT PHOLIEN.

Hosted by Google

LES ŒUVRES DE LA FEMME

Il y a, dans les expositions universelles, des portions invariables, depuis les exhibitions de toilettes, d'objets de luxe ou de nécessité jusqu'aux restaurants et cabarets, où le promeneur apaise sa faim et étanche sa soif. Mais il y a aussi l'imprévu, cet élément nouveau, qui, chaque dix ans, atteste des préoccupations sociales conformes à certains progrès des idées, des mœurs et des sentiments.

Cet imprévu est largement représenté à la *World's fair* liégeoise. Peut-être m'abusé-je ; mais j'estime qu'il ne l'est par rien aussi agréablement que par le *Palais de la femme*.

Le nom même de l'édifice est une surprise, un appel à la curiosité ; il évoque le souvenir d'élégances somptueuses, qui attirèrent et étonnèrent tous les visiteurs de l'exposition universelle de Paris en 1900. Lorsqu'on en franchit le seuil, on voit sans peine que les organisateurs ont obéi à une pensée différente ; ils ont voulu grouper et comme synthétiser toutes les œuvres où la main de la femme se montre à la fois fluette, douce et pourtant forte.

Le *Palais de la femme* est un édifice de 9 à 10 mètres de hauteur, en stuc, simulant du marbre rose veiné de gris du plus beau style Louis XVI. Il est situé dans le jardin d'acclimatation, au bord de la Meuse, sous d'épais ombrages, non loin du pavillon du Canada et du *Palais de l'art ancien*.

En y pénétrant, on y remarque tout d'abord une vitrine contenant une soixantaine de poupées de 30 à 60 centi-

Hosted by Google

mètres de hauteur, vêtues de robes de toutes les époques et représentant l'*histoire du costume à travers les siècles*.

Des parois divisent le palais de la femme en compartiments distincts. Des tableaux sous verre y sont fixés, représentant l'activité d'un grand nombre d'œuvres secourables dues à l'initiative féminine. Tout d'abord, voici une grande carte géographique de la province du Hainaut avec des points de diverses couleurs. Ces points signalent les localités où sont établis des écoles, des vestiaires, des patronages, etc. Cette carte a pour titre : *La femme charitable dans la province de Hainaut.* En dessous se trouve le portrait de M^lle^ Constance Teichmann soutenant un enfant dans son lit. C'est le tableau de l'activité de l'*hôpital Louise-Marie* à Anvers, desservi par un dispensaire et un asile pour les convalescents.

Plus loin, c'est l'annonce d'un nouvel *Asile des petits lits*, fondé à Boendael-lez-Bruxelles en 1904, sous la présidence d'honneur de la princesse Clémentine; puis nous trouvons l'œuvre : *Pour les petites mains bleues,* celle des *Pauvres malades,* fondée en 1845, comptant 200 membres et 30 dames visitantes, distribuant de 20,000 à 30,000 francs de secours annuellement. Le tableau suivant mentionne le *Patronage des jeunes ouvrières,* un autre la *Société de secours mutuel pour dames* à Welkenraedt.

Les noms des œuvres qui suivent disent assez quel en est l'objet : *Société mutualiste de retraite,* à Verviers; *La prévoyance Saint-Joseph,* dans la même ville; *Maatschappij van onderlingen bijstand voor vrouwen,* Antwerpen; *Vooruitziende vrouwen,* Thienen.

Sur une table en bois peint se trouvent des paquets de circulaires mis à la disposition du public, car ici la propagande ne perd jamais ses droits. Signalons les tracts du *Refuge*, rue du Prévôt, 26, à Bruxelles, et de la *Protection de la jeune fille,* rue Hemricourt, 7, à Liége. Cette dernière institution expose un grand tableau dans une autre partie de la salle. Une dame se tient en permanence à la disposition des personnes qui désireraient des renseignements.

Hosted by Google

Sur la paroi suivante, nous remarquons l'*Union internationale des amies de la jeune fille,* 30, rue Tasson-Snell, Bruxelles; l'*Œuvre des jeunes ouvrières,* Bruxelles; l'*Association des dames de Saint-François Régis,* qui a régularisé des situations équivoques par 11,000 mariages et légitimé par ce fait 7,000 enfants; l'*Œuvre du litre de soupe,* le *Vestiaire du quartier Saint-Hubert* et la *Ligue des femmes chrétiennes,* tous trois à Verviers; la *Maison de refuge,* à Liége, sous la protection de Mgr Rutten, et la *Société belge pour l'amélioration du sort de la femme,* 72, rue d'Écosse, à Bruxelles.

Quatorze jeunes filles de 14 à 16 ans, en tabliers blancs garnis de broderies, ornés d'une cocarde aux couleurs belges, travaillent à l'aiguille sous la surveillance de trois religieuses : c'est l'*école professionnelle* de Frameries. A côté, l'*école ménagère* de Vorsselaer, dans la province d'Anvers, nous montre des fillettes occupées aux divers travaux du ménage. Elles raccommodent des vêtements, font la lessive, repassent, préparent des aliments, frottent des casseroles, encore sous la direction de religieuses. C'est une activité bien ordonnée, sans bruit et sans effort apparent. Ces jeunes filles ont l'air heureux. Elles se plaisent tant à l'exposition qu'elles ne veulent plus s'en aller. Chaque semaine de nouvelles écoles envoient leurs élèves. Des sentences se lisent au mur, dans le genre de celle-ci : « La paresse marche si lentement que la pauvreté l'a bien vite rattrapée. » C'est une méthode que nos écoles ont généralisée. Une grande image qui frappe l'œil représente un bœuf entier et les divers morceaux que le boucher en découpe; leçon de chose qui n'est pas perdue pour ces ménagères en herbe !

Sous une vitrine, les livres de Mmes Sylvian et Vloeberghs : *Bruxelles philanthropique* et la *Belgique charitable* nous intéressent particulièrement, en raison de leur teneur, avec une série de journaux et de brochures. Plus loin, c'est l'*Œuvre des vieilles images* sous le patronage des petits princes de Belgique.

Hosted by Google

N'insistons pas sur l'intéressant spectacle de la fabrication de gants, chapeaux, robes, dentelles, tapis, fleurs, tricots et du tressage de la paille, offert par des femmes costumées avec goût, et travaillant avec une adresse remarquable. Sans doute, c'est un spectacle attrayant et profitable; mais toutes les expositions nous l'ont déjà offert.

Sous de nouvelles vitrines, voici des broderies, des dentelles, des peintures sur velours, sur soie, sur cuir et sur bois, et du cuir repoussé. La fée se révèle ici sous d'autres aspects que dans les œuvres sociales énumérées : c'est la femme d'intérieur et même l'artiste qu'on doit admirer.

Mais faisons quelques pas. Des photographies vont nous montrer une œuvre d'assistance par le travail, qui s'intitule *La fourmi* et a son siège à Liége. Elle vient en aide à près de 200 ouvrières, pendant six mois d'hiver chaque année, depuis 1892. Aux fenêtres voisines pendent de jolis rideaux de toile, avec broderies anglaises, faits à l'*Institut Michotte*, de Liége, asile où l'on élève de petites orphelines. *La Sainte Famille* est une société de secours mutuel pour femmes à Chiculain-lez-Leuze, Hainaut.

Voilà un tableau du *féminisme chrétien* de l'*Œuvre des vestiaires* de Liége et celui de l'*Œuvre du grand air pour les petits*, qui possède des colonies à La Hulpe, Over-Yssche, Genval et Wenduyne-sur-mer. *La Maternité*, de Verviers, expose une layette. L'*Œuvre du drap de lit*, 45, rue de Loxum, Bruxelles, une couverture de berceau. L'*Œuvre de la Croix Verte*, 112, rue d'Arlon, Bruxelles, annonce qu'elle s'occupe de chercher des places pour les femmes, à l'exclusion des servantes.

Huit cadres, un peu plus loin, nous montrent l'activité des différentes sections de l'*Union des femmes belges contre l'alcoolisme*. Celles de Bruxelles, fondée en 1899; Verviers, comptant 50 membres effectifs et 500 sympathiques; Liége, fondée en 1900, comptant 124 membres effectifs et 1,480 membres sympathiques. Cette section a coopéré

Hosted by Google

à la fondation de quatre cafés-restaurants de tempérance. L'un d'entre eux se trouve dans l'enceinte de l'exposition. Elle a distribué 10,000 almanachs de tempérance. La section de Nieuport date de 1900. La section de Seraing fut fondée en 1902; 220 membres ont pris l'engagement de s'abstenir de boissons distillées, 90 membres n'ont pris aucun engagement. La section gantoise compte 118 membres et soutient un café où l'alcool est exclu. Enfin, la section de Herstal existe depuis 1902. Deux grandes vitrines plates recouvrent des brochures et journaux contre l'alcool, des cartes d'engagement d'abstinence, des papiers buvards avec sentences contre l'alcool, des enveloppes avec les adresses des cafés antialcooliques dans toute la Belgique, des cartes postales avec des images suggestives telles que le bien-être de l'abstinent et la misère du buveur. Signalons les titres des brochures de Henri Martel : *Un cri de guerre*, *Les responsabilités, Genièvre & C*ie, *Lettre ouverte au gouvernement belge*; celles de Mlle Parent : *Le rôle de la femme dans la lutte contre l'alcoolisme*, *Les deux compagnons*, *Le journal des mères;* enfin, *La Clairière*, l'organe de l'Union des femmes belges contre l'alcoolisme. Entre les deux vitrines sont rangées des bouteilles de vins et de cidre sans alcool.

Encore quelques tableaux : celui de l'*Œuvre des patronages liégeois*, du *Secours mutuel de Saint-Joseph*, de la *Charité maternelle*, du *Patronage des condamnés libérés*, de Liége; l'*Œuvre du vestiaire*, d'Andenne, celle des *Églises pauvres*, celle de *Sainte-Élisabeth*, qui soutient les familles pauvres allemandes à Anvers, l'*Œuvre du Calvaire*, qui offre quarante-cinq lits, l'*Œuvre du travail pour les femmes* et l'*Association des dames de la charité*, à Bruxelles.

Signalons pour finir *Le lait pour les petits*. Cette œuvre expose deux poupées-bébés couchées sur deux balances. Le premier d'une maigreur et d'une pâleur effrayantes; le second, rose et gras, suce avec délices un biberon rempli de lait. En dessous du bébé rose, on lit cette inscription : « dix semaines après son admission ».

Hosted by Google

Cette nomenclature incomplète des œuvres d'assistance, organisées par des femmes en Belgique, nous prouve qu'elles exercent leur activité bénie dans des sphères bien diverses. Nous supposons, du reste, qu'il existe encore un grand nombre d'œuvres qui ne sont pas représentées à l'exposition, mais dont l'action discrète et salutaire n'en est pas moins bienfaisante. L'ingéniosité de la femme de toutes les classes, quand elle s'applique au bien, est infiniment variée et jamais lasse; plus mêlée que l'homme aux menus détails de la vie et plus intimement confidente de ses misères cachées, elle est aussi plus apte à soulager celles-ci et à s'intéresser à ceux-là avec une discrète bienfaisance.

MARGUERITE DE LAVELEYE.

Hosted by Google

L'ART ANCIEN A L'EXPOSITION DE LIÉGE

Le palais de l'art ancien à l'exposition de Liége se trouve au milieu du parc de la Boverie, si paisible il y a peu de temps encore, et que la foule envahit à présent. Peut-être qu'un palais archaïque comme celui de l'art ancien se fût mieux accommodé de la paix enfuie, mais comme il serait injuste de récriminer! On dirait qu'il représente le passé parmi les merveilles du présent, et qu'il rappelle la patrie au milieu des étrangers.

L'architecte s'inspira pour le construire des vieilles maisons liégeoises du XVI^e^ siècle : haut perron sous auvent, fenêtres percées sous des arcs en accolade, large baie en demi-cercle autour de laquelle se groupent les écussons des bonnes villes. C'est une maison neuve à qui on donna tournure d'aïeule, d'une aïeule noble et modeste, aux grâces toutes simples, et pour un peu dépaysée qu'elle paraisse, pleine d'une fierté discrète. C'est la maison des reliques. Une partie des trésors que nous ont laissés dix siècles d'activité artistique s'y abrite. C'est dire que tout essai de description serait vain. Aussi, nous ne tenterons pas de décrire; il nous suffirait de montrer, en passant d'une œuvre à l'autre, d'une époque à une autre époque, que l'art ne cessa jamais d'être grandement honoré dans ce pays.

Hosted by Google

L'art mosan (1) commença de naître avec les caractères qui le distinguent à l'époque carolingienne — quand les Pépins étaient rois. *Jus decernit rex Pippinus,* lit-on sur la châsse de saint Hadelin de Visé. Et le mot, s'il manque d'exactitude en droit, indique bien à quel degré de puissance réelle les ducs austrasiens s'étaient élevés. Ils exerçaient un pouvoir dont personne ne pouvait fixer la juste limite, mais les convenances sociales autant que leur intérêt personnel exigeaient qu'ils observassent les coutumes, et surtout qu'ils protégeassent la religion. Se soumettre à l'antique coutume, c'était s'assurer la fidélité des nobles. Doter des églises, fonder des abbayes, c'était pourvoir à son salut, consolider son pouvoir et aussi lutter contre la barbarie. Grâce aux nobles qui les soutenaient, les Pépins gagnèrent un trône; grâce aux moines qu'ils appelaient de partout, leur pays s'éveilla peu à peu à une civilisation nationale et chrétienne. Il y eut plus d'ordre et d'activité. Les villes s'accrurent en nombre et devinrent industrieuses. Les campagnes mieux cultivées nourrirent plus d'habitants. Les populations disséminées se groupèrent autour des châteaux et des abbayes. L'ignorance diminua à mesure que s'accroissait la richesse. Et comme il n'était pas un barbare insensible à la joie des couleurs, aux artifices du dessin, à l'éclat de l'or et des pierres précieuses, l'art au pays d'Austrasie fleurit à son tour. Sous Charlemagne, on eût difficilement trouvé une région où il fût plus prospère que dans les vallées de la Meuse et du Rhin. Déjà l'architecture se transformait dans les églises abbatiales. L'art de sculpter, encore inhabile au marbre ou à la pierre, se manifestait dans les ivoires. On peignait l'intérieur des églises comme à Ravenne, on brodait des voiles comme à Constantinople, on enluminait les saints livres comme dans les couvents d'Angleterre, et surtout, on aimait les beaux objets d'or, les croix, les châsses, les

(1) Le mot est belge, pensons-nous. Mais il est bien formé, harmonieux, et présente cet avantage d'opposer le pays de Liége aux départements meusiens, qui relevèrent généralement d'un autre art et d'une autre histoire.

Hosted by Google

reliquaires, enrichis d'émaux et de pierres bien serties. Pépin de Herstal avait donné un devant d'autel en or à l'église de Saint-Trond. Charles Martel avait destiné une châsse aux reliques de saint Servais. L'église de Maeseyck possède encore les évangéliaires enluminés par les nobles dames Harlinde et Relinde, au commencement du VIII^e siècle.

Au X^e siècle, la dynastie des Othons assurait la tranquillité de l'Allemagne. Liége avait pour évêque Notger, qui embellissait la ville, faisait régner la justice et protégeait les arts. Combien d'œuvres il faudrait citer! Mais le temps en a beaucoup détruit; certains qui en possèdent n'aiment guère les prêter aux expositions. C'est ainsi que l'époque carolingienne n'est représentée au palais de l'art ancien que par la couverture d'évangéliaire de la Cathédrale. C'est un ivoire polychromé qui représente les trois occasions mémorables où le Christ vainquit la mort : la première fois, quand le cadavre de la fille de Jaïre passait le seuil de la maison, *mors in porta,* dit saint Bernard; la seconde, dans la maison où l'on pleurait le fils de la veuve, *mors in domo;* la troisième, au tombeau de Lazare, *mors in sepulchro,* pour employer encore les mots du grand prédicateur. Le symbolisme était né en même temps que l'iconographie chrétienne, mais sa poésie, sa richesse et sa subtilité, il ne les livra complètement qu'au moyen âge. Sans doute la beauté de cet ivoire n'est pas suffisante pour retenir l'attention du visiteur. Qu'on le regarde bien pourtant? Il représente ce qu'il y eut dans le premier art médiéval de plus frappant et de plus personnel : le souvenir du bas-relief romain au point de vue de la composition, la tendresse chrétienne et la naïveté barbare dans la traduction des drames sacrés. Les influences orientales ne l'ont marqué d'aucun trait particulier, pas plus que l'ivoire de Tongres ou celui de l'université. Au vrai, l'art carolingien imita parfois les objets byzantins comme dans l'ivoire bien connu de Genoels Elderen, au musée du Cinquantenaire, parfois il s'appropria certains de leurs motifs

Hosted by Google

familiers de décoration. Mais d'une façon générale, il fut plus docile aux traditions anciennes qu'aux influences extérieures, plus soucieux de créer que de se souvenir. Son mérite, c'est d'avoir élaboré lentement un art qui ne devait plus ressembler à aucun autre.

La *Vierge* de dom Rupert remonte à la fin du XI^e^ siècle. C'est peut être le chef-d'œuvre de la sculpture à cette époque, car l'Allemagne ne possédait guère que des orfèvres ou des fondeurs de bronze, et la France ne jouait pas encore dans le développement des arts plastiques le rôle prépondérant qui fit sa gloire à partir du XII^e^ siècle. Une attitude si noble, des gestes si vrais, une expression si douce, de fermes contours et des détails exquis, en dépit de l'anatomie absente, aucun autre pays n'eût fait mieux. Il est permis de reconnaître déjà dans cette vierge maternelle la technique avertie et peut-être aussi l'esprit élevé qui devaient créer quelques années plus tard les fonts de Saint-Barthélemy.

Ceci est l'œuvre maîtresse de l'art mosan au moyen âge. Qui ne la connaît à cette heure! Elle fut exécutée pour l'abbé Hellin, entre 1107 et 1118, par un artiste naguère encore inconnu mais dont le nom ne sera plus oublié, Renier de Huy. La fable de Jean d'Outremeuse a vécu, et avec elle le nom de Lambert Patras. Pourtant, tout n'est pas dit et l'énigme subsiste. Voici, en effet, des tableaux composés avec un sens profond du rythme et de l'équilibre, des personnages qui ne vivent plus seulement par le désir de l'expression, la sincérité du geste, l'intention du mouvement, mais encore par la majesté de leurs attitudes, la noblesse de leurs types, la beauté de leurs corps. Le Christ au buste nu est un bel éphèbe pieux. Jean, le vieil homme, est imposant comme le seront plus tard les prophètes au portail des cathédrales. Les anges portent des draperies telles qu'on n'en voyait plus depuis la déchéance de Rome. Or, tandis que les fonts de Saint-Barthélemy expriment un si haut idéal, on voit des œuvres contemporaines qui sont barbares : les fonts de Saint-

Hosted by Google

Germain, de Tirlemont; d'autres, qui sont des merveilles, relèvent d'une autre technique et se contentent de manifester l'âme primesautière du peuple : la châsse de saint Hadelin. Tel est souvent le tableau de l'art humain dans les périodes de transition. Les uns retardent sur leur temps, parce qu'il répugne à leur paresse ou à leur inhabileté de briser les vieux moules; d'autres sont hardis et rêvent d'exprimer l'esprit de leur temps dans une langue originale. Il en est enfin, qui restent attachés aux sujets traditionnels; ils profitent de l'expérience de leurs devanciers et, soutenus par elle, ils atteignent les premiers au grand art. Renier de Huy était de ces derniers. Le sujet qu'il traita avait revêtu avant lui des formes nobles et harmonieuses à Ravenne, à Rome et probablement aussi dans les baptistères carolingiens décorés de peintures. Nous croyons que l'histoire de la scène qu'il représenta, le *Baptême du Christ,* expliquerait plus clairement son œuvre que l'histoire de l'art qu'il pratiquait. Au reste, il avait du génie, et son pays, dans l'art de travailler les métaux, tenait le premier rang (1).

Vraiment, les villes mosanes du XII^e^ siècle, Huy, Dinant, Liége, Maestricht, ressemblaient un peu à ces cités de Sicyone et d'Argos, qui concoururent autant qu'aucune autre au progrès de la sculpture hellénique, mais ne cessèrent de préférer le bronze au marbre. C'est ainsi qu'au XII^e^ siècle, tandis que la France faisait éclore sa prodigieuse sculpture monumentale, le pays de Liége restait en monuments de pierre d'une pauvreté déconcertante. On dit bien que ses artistes manquaient de modèles, que ses matériaux, son grès houiller, se prêtaient peu au travail du ciseau, que ses moines, enfin, les Cisterciens, partageaient la répugnance de leur fondateur, saint Bernard, pour les décorations sculptées. Raisons insuffisantes! Il y avait assez de modèles dans un pays qui

(1) La reconstitution que M. Henry Rousseau a faite des fonts de Saint-Barthélemy, et dont un moulage se trouve à l'exposition, nous a paru bien satisfaisante sous tous les rapports.

Hosted by Google

possédait la *Vierge* de dom Rupert et les fonts de Saint-Barthélemy. Le grès houiller n'empêcha pas d'illustrer d'images les portails de Saint-Lambert. Et quant aux moines de Cîteaux, ils ne prétendaient pas soumettre aux mêmes lois les églises des villes et les abbatiales; ce que saint Bernard reprochait violemment aux moines de Cluny, ce n'était pas l'iconographie sacrée des portails, mais le décor fantastique des chapiteaux et ce luxe intérieur des églises, qui lui semblait prélevé sur la part des pauvres.

La vérité, c'est que les artistes de la Meuse furent avant tout des fondeurs de cuivre, des batteurs d'or, des émailleurs et des orfèvres. Qu'on étudie à l'exposition les châsses merveilleuses de saint Hadelin de Visé (XII^e^ siècle), de saint Remacle de Stavelot (XIII^e^ siècle), celles de saint Servais à Maestricht, de saint Éleuthère à Tournai; qu'on compare avec elles les châsses allemandes de Kaiserswerth, de Cologne, d'Aix-la-Chapelle. Voilà ce qui remplace, dans les vallées de la Meuse et du Rhin, la sculpture monumentale. Renier de Huy, Godefroid de Claire, Nicolas de Verdun même, voilà nos imagiers!

L'auteur de la châsse de saint Hadelin, quel qu'il soit, fut un de ces maîtres vraiment nationaux, qui n'avaient besoin, pour indiquer leur race, que de travailler de toute leur âme. Vous ne trouverez pas dans son œuvre le souffle épique, la grandeur légendaire qu'y eussent mis des sculpteurs de la Bourgogne ou du Languedoc. Mais, que la composition des tableaux est harmonieuse, variée, pittoresque! La scène s'anime par la clarté des mouvements, la sincérité des gestes; elle vit surtout par je ne sais quelle profonde émotion. Cet art est simple, pieux. Il sortait des entrailles du peuple.

Nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi de l'art gothique. Le plus haut idéalisme religieux s'affirme dans les personnages en ronde bosse de la châsse de saint Servais. Les apôtres de la châsse de saint Remacle sont nés de la même inspiration que les grandes figures du portail de

Hosted by Google

Reims. Leur spiritualité se fait plus robuste, leur humanité plus énergique. Ce qui les distingue, c'est moins l'expression que le caractère. Ils subjuguent par l'autorité, non plus par cette tendresse de sentiments, cette facilité d'émotion qui frappent dans les chefs-d'œuvre de la sculpture romane.

Aussi bien, l'art français rayonnait sur le monde. Le pays de Liége n'échappa point à son influence. Qu'on regarde nos églises gothiques! Mais son originalité subsistait dans le travail des métaux. Les fils d'or granulés, soudés, rivés, retournés sur eux-mêmes font à la châsse de saint Remacle un somptueux vêtement. Et que dire du mobilier religieux? C'est alors que le frère Hugo d'Oignies, travaillait dans le recueillement de son monastère. Une de ses plus belles œuvres, un phylactère, se trouve à Liége avec une croix qui est d'un de ses élèves, si elle n'est de lui. Et voici ce que les gothiques ont peut-être le mieux compris : des tiges avec leurs feuilles et leurs fruits. Les imagiers de France en traduisaient la fraîcheur au sommet des colonnes, aux bordures des tympans. L'artiste mosan la rendait dans l'or fin. Il estampait des feuilles de vigne, des grappes, qu'il soudait ensuite à de minces tigelles. Il composait un réseau végétal, naturel et précieux, au milieu duquel il glissait encore, pour l'animer, des cerfs bondissants, des chiens en chasse. Et c'était une sorte de broderie délicate qu'il assujettissait sur le bois des reliquaires et des croix. Il savait aussi repousser d'admirables rinceaux sur les chanfreins brunis, sertir dans l'or ou l'argent les pierres précieuses, les intailles antiques. Ah! frère Hugo, vous avez gravé un jour sur l'une de vos œuvres ces mots charmants : « D'autres chantent le Christ par des paroles, Hugo le chante par son art. » Vous pouvez dormir en paix, humble frère, car vos œuvres renferment vraiment une digne louange.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'art plastique dans les scènes figurées ou la décoration. Mais voici presque

Hosted by Google

de la peinture : les émaux champlevés ! Il n'y avait pas d'orfèvre qui ne fût émailleur. Les champs métalliques exigeaient la parure de l'émail autant que les murs à l'intérieur d'une église exigeaient celle de la mosaïque ou de la fresque. Parfois, c'étaient des plaques décoratives où l'émail diversement coloré présentait un semis de fleurettes ou une juxtaposition de motifs géométriques ; parfois dans le cuivre que le burin avait fouillé, la pâte vitreuse représentait des personnages entiers : tels ces médaillons du rétable de Stavelot que l'exposition a pu heureusement obtenir. Ou bien, de larges teintes plates couvraient les champs évidés de verts nuancés de gris, de bleus tendres. Les personnages dont les détails intérieurs étaient marqués de nielle, avaient l'éclat du métal. L'ensemble formait une véritable symphonie caressante de lumière et de couleur. Liége dans cet art surpassait Limoges et rivalisait avec les villes du Rhin. Godefroid de Claire, au XII^e^ siècle, fut appelé à la cour des empereurs Lothaire II et Conrad III. Il contribua à l'épanouissement de l'émaillerie rhénane.

Ce que le pays de Liége semble avoir pratiqué avec le moins d'originalité au moyen âge, c'est la statuaire proprement dite. Sans doute, on n'en peut juger par le petit nombre d'œuvres exposées au palais de l'art ancien. Il faudrait visiter nos églises pour savoir ce qui nous reste, et encore, combien de statues furent détruites ! Mais enfin, rien ne fait supposer chez nos sculpteurs, une production facile ou un talent particulier. Les statues en bois qu'on trouve à l'exposition, sont généralement assez médiocres. Une des plus belles, la *Vierge* de M^me^ de Mélotte (XIII^e^ siècle), est tout imbue de l'influence française.

En réalité, les artistes mosans furent avant tout, au moyen âge, de bons ouvriers d'art, fidèles aux vieux métiers. Ils n'inventèrent rien. Dans ce que nous appelons le grand art, ils ne jouèrent qu'un rôle modeste ; mais dans les nobles industries qui leur étaient léguées par tradition et que les contemporains honoraient, ils faisaient

Hosted by Google

passer, avec une habileté sans pareille, le caractère des grandes œuvres.

On s'explique facilement que les premiers maîtres de la Renaissance septentrionale aient vu le jour sur les bords de la Meuse. En ce pays, l'activité artistique remontait haut et n'avait jamais été interrompue. On avait gardé pieusement la tradition des bons métiers, déployé dans la recherche du meilleur et du plus beau, une indéfectible énergie. Quand l'esprit de la Renaissance souffla, les hommes se levèrent et parlèrent. Ce fut les frères de Limbourg, les Van Eyck, les sculpteurs des ducs de Bourgogne. Il n'eût fallu que la paix peut-être, pour que Liége et Maestricht fussent comparables à Bruges. Mais les temps devinrent bien mauvais pour la vieille principauté. Elle paya de sa gloire artistique et de sa richesse les luttes qu'elle avait engagées pour sauver ses libertés. Elle fut vaincue, dépouillée, foulée aux pieds. Ses artistes s'expatrièrent. Ils allèrent vivre chez l'ennemi, car l'ennemi était celui-là même qui dispensait aux arts la protection la plus généreuse. Maître Antoine le Pondeur, voilà le seul peintre dont les chroniques fassent mention sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire. Ainsi le XV^e^ siècle qui vit la gloire de l'art flamand, laissa dans l'ombre toute la région mosane. Qu'on ne croie pas pourtant que la peinture n'ait plus été pratiquée au pays de Liége, sous les ducs de Bourgogne. Cette assertion serait démentie par les miniatures des bénédictins de Saint-Laurent et par les tableaux de « primitifs » exposés au palais de l'art ancien, la *Vierge du chapitre de Saint-Paul*, le diptyque représentant la nativité et le martyre de saint Lambert. Encore faut-il le dire : ceci n'est qu'un reflet assez pâle de la lumière flamande.

Au siècle suivant, un grand évêque, Erard de la Marck (1506-1538), pansa les plaies du pays. Il restaura les arts. Joachim Patinir naquit à Dinant, Henri Blès à Bouvignes. Le premier surtout, bien qu'une partie de son existence se soit écoulée en Flandre, n'oublia jamais les paysages

Hosted by Google

familiers de sa jeunesse. Dans la plupart de ses tableaux, on retrouve les arbres, les rochers, les châteaux qui bordaient le fleuve natal. Blès mettait cette nature tranquille en tumulte A deux reprises, la région mosane provoqua dans la peinture l'éclosion du paysage : Jean Van Eyck remplaça les fonds d'or du moyen âge par les fraîches prairies du Limbourg, Patinir et Henri Blès firent aimer par tous les artistes de leur temps les rives pittoresques de la haute Meuse. Les deux peintres sont représentés à l'exposition de l'art ancien d'une façon indigente, il est vrai, mais qui sait? on verra peut-être un jour, à Liége, l'exposition générale des Blès et des Patinir.

Si jamais ce jour arrive, il faudra placer, comme aujourd'hui, à côté de leurs tableaux, les œuvres contemporaines : des étoffes brodées, des tapisseries, des groupes en bois sculpté, des lutrins, et même, cette châsse de saint Lambert qui rappelle, en plein XVI[e] siècle, que Liége était le pays béni des orfèvres. Elle fut exécutée par Henri Zutman (Ledoux, *Suavius*), membre d'une famille nombreuse, originaire de Maestricht. C'est un chef-d'œuvre si l'on veut entendre par là qu'il témoigne d'une grande virtuosité technique; mais quelle erreur affligeante au point de vue esthétique! Des chapelles surmontées de baldaquins se succèdent comme autour d'un vaisseau d'église. Dans chacune d'elles, deux ou trois scènes, que rien n'unit, se juxtaposent sans art, et leurs acteurs minuscules parlent, agissent, s'agitent, sans vraiment vivre. On pense involontairement à une épopée dramatique représentée par des fantoches. C'est que l'artiste ne pouvait suppléer par son talent au manque de goût et au mépris des nécessités techniques. L'œuvre somptueuse n'enrichit guère le patrimoine artistique de la cité.

Il en serait autrement du rétable de Saint-Denis, si on pouvait l'attribuer aux artistes mosans. Cela est douteux. D'ailleurs, il serait toujours impossible de le séparer de tant d'autres travaux du même genre, qui font la gloire de la sculpture flamande. Ces scènes de la Passion sont

Hosted by Google

pleines de mouvement et de variété comme s'il se fût agi d'une pompe triomphale. Elles ne furent pas composées par un artiste priant et pleurant à la vue de son *Christ en détresse,* mais par un tailleur d'images, habile et sincère, un peu brutal, qui savait faire vivre la foule, les magistrats, les soldats et la canaille. C'est là le réalisme flamand. On le trouve à Gustrow, sous le ciseau de Jean Borremans, à Schleswig, à Lubeck, aux frontières de Hollande, dans les rétables de Calcar et de Xanten. Même il ne fut pas sans influence sur les artistes de Nuremberg. La principauté de Liége ne pouvait donc manquer d'être entraînée dans l'orbite de l'art flamand.

Cela ne dura pas très longtemps, et l'on pourra le regretter. Mais peut-être que dès cette époque un Liégeois liégeoisant se sentait plus d'affinités avec l'art de France ou d'Italie, qu'avec l'art puissant mais un peu trivial du pays flamand? Lambert Lombard (1506-1566), qui peignit les volets du rétable de Saint-Denis, fit pénétrer aux Pays-Bas l'imitation des maîtres italiens. Tous ses compatriotes suivirent sa trace. Gérard Douffet (1594-1660), Bertholet Flémalle (1614-1675), Gérard Lairesse (1641-1711), bons peintres certes, ne s'inspirèrent plus guère de la terre natale. Ils apprenaient les éléments du dessin et de la peinture dans leur pays, ils partaient joyeusement pour l'Italie et leur rêve ne se bornait plus qu'à ne pas rester trop inférieurs à leurs modèles transalpins. Comme la Flandre restait elle-même au XVII^e^ siècle! Comme la Hollande plus tard sut trouver en elle les éléments de ses chefs-d'œuvre! Nos Liégeois dans le même temps s'enchantaient les yeux et le cœur en regardant vers le Midi. Tel ce Jean Delcour, qui sculpta aussi bien qu'homme du monde, qui aima son pays au point de le préférer à Rome ou Paris, mais qui tira sa gloire d'avoir été l'émule du Bernin. Tel Warin, qui fit fortune à Paris. Tels aussi ces admirables graveurs, les Valdor, les Natalis, les De Bry, les Demarteau que l'exposition révèle enfin à leurs compatriotes.

Hosted by Google

Cependant, aucun de ces artistes, où qu'il fût, n'oubliait sa ville natale. Tous en étaient fiers, et lors même que leur talent s'exerçait à traduire des scènes de l'étranger, ils sentaient bien qu'il y avait en eux quelque chose de très subtil et de très certain à la fois, qui n'était dû qu'à elle, et par quoi ils se ressemblaient. Nous parlons surtout des peintres. Ils avaient du goût à défaut de puissance, de la clarté à défaut de profondeur. La facilité de leur talent, les agréments de leur esprit, rendent leur commerce agréable, mais ils font rarement penser et manquent franchement d'éloquence. Comme ils étaient d'un pays où l'habileté technique était traditionnelle, ils surent composer fermement leurs scènes, les traduire dans des visions nettes, aux contours précis, aux fortes couleurs. Jamais ils ne trahirent la vie par excès d'audace, mais la vie vraie défia toujours leur tranquillité par sa grandeur. Ils ne formèrent pas une véritable école. On a dit que leur originalité fut surtout négative. En pouvait-il être autrement? Ils gardaient bien l'amour de leur terre, mais ils ne prêtaient plus l'oreille à sa voix. N'importe! le nom liégeois n'était pas sans gloire et l'étranger le savait bien.

Nous n'avons pas parlé des sceaux, des livres, des estampes. Il aurait fallu mentionner au moins les meubles de la Renaissance et du XVIII^e^ siècle, les œuvres de la céramique et de la verrerie, les petites industries du bois et du métal, celles qui regardent la vaisselle et la toilette. Ici, les Liégeois se retrouvent tout entiers avec les plus charmantes qualités de leur race, créateurs, non point! mais artistes toujours, avec infiniment d'habileté, de finesse et de goût.

Rien n'a changé au fond, ni le pays ni la race. L'art n'a pas dit son dernier mot sur les rives de la Meuse.

MARCEL LAURENT.

Hosted by Google

LA MUSIQUE DANS LA PROVINCE DE LIÉGE

de 1830 à 1905

Quelle musique écrivaient en 1830 les Liégeois et celle qu'ils écoutaient de préférence, on le devine aisément : la France et l'Italie dominaient au théâtre ; le goût s'en ressentait en général ; le *Freischütz* de Weber ne passait à la scène wallonne que sous les espèces de *Robin des bois*. Le Conservatoire, issu récemment de l'École de musique, organisait quelques concerts par saison, et les œuvres de Haydn, de Mozart, de Beethoven figuraient aux programmes ; mais la romance et la chanson françaises, les couplets empruntés aux opéras en vogue obtenaient la faveur du public et faisaient la joie des salons comme des arrière-boutiques.

Toutefois j'ai, immédiatement, à consigner une honorable exception et il ne m'est point permis de décapiter d'un coup de canne, avec les fleurs banales, les roses mystiques de l'art religieux. La doctrine des maîtres classiques, presque étrangère à la dépravation vocale du romantisme italien, s'était conservée en certains sanctuaires et, de là, envoyait de purs rayons dans les modestes écoles de musique où le solfège et la technique instrumentale continuaient à progresser. La musique sacrée de Jaspar, de Henrard et de Dieudonné Duguet (1)

(1) Directeurs de l'École de musique jusqu'en 1827. Cette école avait son siège dans un local exigu et modeste de la rue Sainte-Croix. « On pouvait alors se passer de vastes appartements, disait un jour M. de Luesemans, gouverneur de la province et ancien élève de l'école ; il n'y aurait pas eu moyen de les remplir. »

Hosted by Google

a des qualités foncières; aussi a-t-elle gardé sa place dans nos églises; elle a même eu un regain singulier vers la fin du XIXe siècle. A ses débuts, elle exerça une influence régulatrice; son importance réelle la remet à côté des anciennes merveilles que l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne nous ont léguées et que nous comprenons de nouveau, depuis une quarantaine d'années environ. Les motets, les messes, les *Requiem*, comme le solfège en canons de ces trois compositeurs savants, sont en pleine faveur, même hors des frontières belges.

Il faut noter qu'après 1835, les musiciens qui marquèrent le plus dans notre famille d'écrivains, eurent particulièrement des succès dans la musique sacrée et se complurent à en composer. Cela est vrai de ceux que la foi attirait vers ce genre autant que des autres, absolument hostiles ou indifférents à toute religiosité pratique. César Franck y excella, qui fut pieux et croyant; le chef-d'œuvre d'Étienne Soubre est un *Requiem;* M. Raway est presque dans le même cas et confine à la grandeur grégorienne dans sa *Fête romaine;* le nom de Léonard Terry est surtout inscrit aux maîtrises, comme celui de Dabin, de Riga, de Jules Conrardy, de Decortis et de M. Émile Dethier; leurs œuvres font bonne figure à côté même des productions en constant honneur dans les chapelles. La sincérité, l'ingénuité quelquefois de leur inspiration, la recherche du sens juste sont leurs attributs communs. Cette musique a le souci du ridicule, elle le redoute et évite presque toujours l'emphase, le pathos et l'exagération théâtrale. Elle n'est point palestrinienne, n'a pas les audaces harmoniques du Bach, ni l'allure solennelle et un peu monotone du Hændel, ni un faux air beethovenien; son caractère est national, wallon; l'âme de Josquin des Prés y revient sous une forme moins libre et plus timide que jadis.

J'ai cité le plus célèbre entre tous ces compositeurs sans faire ressortir son nom, parce qu'il partage la caractéristique générale; mais son génie, particulièrement religieux, et son audace toute savante le dressent, environné

Hosted by Google

d'une nébulosité assez discrète, germanique, sur une cime isolée où s'entremêlent avec ses propres rayons la lumière suprême de Palestrina et de Bach. La musique de Franck marque une étape moins importante que celle des grands novateurs; il occupe un sommet comparable à celui de Brahms et fera plus longtemps école que le puissant hambourgeois.

Son influence s'est épanouie sur tous les compositeurs liégeois des dix dernières années, à peu d'exceptions près; ils ne peuvent échapper complètement à Wagner, malgré leur évident désir de soustraire leur personnalité à son universelle obsession; mais c'est en divinisant César Franck qu'ils cherchent et parviennent à éviter le culte wagnérien. Je nommerai les deux plus distingués représentants de cette école : M. Jongen, dont les écrits religieux s'emparent de nous à la faveur surtout de beaux enchaînements harmoniques, et M. Charles Smulders, éloigné de plus en plus d'une conception germanico-flamande et habile en ses rythmes expressifs, élégants, souvent originaux. Aucun jeune maître n'a, au surplus, jusqu'à présent, appliqué ses efforts à l'édification d'une messe importante, d'un *oratorio,* d'une œuvre très développée, comme le fit, pour sa gloire, César Franck; les *Béatitudes, Ruth et Booz*, *Rebecca*, *Rédemption* surtout sont des monuments; l'ampleur de son *Choral et fugue,* pour orgue, autant que plusieurs autres compositions instrumentales, est le signe d'une vocation spéciale.

* * *

L'innovation qui remonte le plus loin vers les débuts de notre nationalité indépendante, c'est l'art orphéonique et je crois que Liége peut revendiquer en ce domaine une place très honorable et une part de priorité, grâce à l'un de ses fils éminents, Étienne Soubre. Pendant que, en 1835, Bosselet, de Lyon, écrivait à Bruxelles quelques chœurs dans le goût de ceux qui se chantaient sur la scène, œuvres

Hosted by Google

oubliées aujourd'hui, Soubre composait à Liége son chœur pour voix d'hommes, *le Soir*. L'influence allemande s'y marque incontestablement; l'auteur avait 19 ans; la *Liedertafel* de Berlin et le *Zuricher Männerchor* dataient d'une vingtaine d'années et avaient provoqué un certain mouvement au delà du Rhin; de grands compositeurs, entre autres Weber, avaient écrit des chœurs profanes ou religieux pour ces sociétés; d'autres *Liedertafel* enfin venaient de se former; il eût été difficile de ne pas imiter d'abord. Peu d'années après, Soubre donna un caractère plus vivant à ses chœurs; le contrepoint en devint savant et dramatique; l'orchestre ne fut plus un élément nécessaire de leur architecture; ce furent des chœurs *a capella* d'une allure franche, puissamment individualisés et de plus en plus polyphoniques.

Il en a composé quatorze qui sont restés des modèles du genre et qui ont ouvert la voie aux belles créations de Terry, Vieuxtemps, Gevaert, Limnander, François Riga, Rongé, Th. Radoux, Benoît, Berleur, Dubois, Simar, Mathieu et d'autres, sans compter les étrangers. Les Liégeois tiennent un rang important dans la pléiade; il n'y a à séparer de ceux que je viens d'énumérer que le savant et illustre Gevaert, Limnander, Pierre Benoît, Dubois et Simar qui sont nés en d'autres provinces et il faut ajouter quelques noms de musiciens experts, mais dont les productions sont oubliées, Bovery (*Bovy*), Brassine, Camauer (1), Visé, Wanson, etc.

Verviers avait sa société de chœurs depuis 1836 (2), Soubre en recruta une en 1838 dans sa ville natale : la *Société de chœurs* qu'il dirigea d'abord avec Terry, Étienne Ledent et Rüfer, puis seul jusqu'en 1844. Combien il en

(1) Allemand naturalisé belge.

(2) Les essais de Van der Ghinste (1817), à Courtrai, de Fr. Marneffe (1820), à Bruxelles, de Nélis (1823), à Zele, et de la Société de Sainte-Cécile, à Gand (1829), méritent un souvenir reconnaissant, mais restèrent informes. Bruxelles et Gand réussirent mieux quelques années plus tard. (Voir THYS, *Les sociétés chorales en Belgique*, p. 5).

Hosted by Google

est né depuis lors, et des plus fameuses, dans cette province féconde en chanteurs bien doués ! La royale Légia, les Disciples de Grétry, de Liége, la Sainte-Cécile et l'Émulation, de Verviers, et tant d'autres ont porté au loin leurs drapeaux couronnés de médailles et fait passer le nom de Liége dans des multitudes de bouches qui ne l'avaient jamais prononcé.

Plusieurs chefs se sont évertués à donner le sceau artistique aux interprétations et à éviter les quelques écueils où se brisent les plus belles illusions des compositeurs ; la recherche de l'effet vocal à tout prix, les *pianissimo* et les *fortissimo* sans autre motif que le contraste, l'absence de goût et de justesse dans l'expression, les sons bouchés, les imitations enfantines ont souvent déconsidéré le genre; mais nous pouvons citer Ét. Soubre, Terry, Toussaint Radoux, Camauer, Vercken, Collinet, Dupuis, Duyzings, Voncken, Delsemme, Émile et José Dethier, Léon Soubre, etc., à qui ces procédés antiartistiques ont toujours répugné et qui n'ont recherché que des succès de bon aloi.

* * *

Une fraction du public, de plus en plus nombreuse, sert de barrière aux infractions malsaines ou grossières dans le domaine musical; elle est formée d'amateurs que les professeurs issus du Conservatoire initient aux lois de la musique et à ses plus parfaites créations en l'ordre instrumental et en l'ordre vocal. Beaucoup de personnes chantent correctement dans la province de Liége, connaissent le répertoire classique et n'aiment pas le fretin des romances banales. Le piano, le violon, le violoncelle, la flûte et le cor sont, en série descendante, les instruments particulièrement étudiés et non sans sérieux efforts ni sans succès; de telle sorte que les compositeurs et les chefs d'orchestre doivent, avant tout, compter avec ce groupe d'auditeurs, groupe d'élite, groupe assidu, dont les sacrifices d'argent sont fixes et continus. Sans ce contingent

Hosted by Google

de fidèles qui comprend, aux jours des belles exécutions, les Hutois, les Verviétois et les Maestrichtois, comme les Liégeois complètent, à leur tour, le public des concerts à Verviers, Huy et Maestricht, l'esprit musical de nos cités wallonnes ne se serait pas élevé au niveau qu'il a atteint (car les subsides officiels ont manqué longtemps et n'ont jamais été considérables), les grands virtuoses du pays et de l'étranger n'auraient pas rendu populaires les œuvres des maîtres anciens et des modernes, les compositeurs n'auraient pas été obligés de porter aussi haut que possible leur essor et chacun serait resté indifférent au glorieux mouvement du XIX^e^ siècle.

Daussoigne-Méhul, directeur de l'École de musique depuis 1827 et du Conservatoire embryonnaire de 1831, avait le souci de la grande musique; son successeur, Ét. Soubre, ne fit que renforcer les tentatives de son prédécesseur et ne cessa de donner des concerts admirables par leur programme et leur exécution profondément fouillée; l'élan était créé, il n'y avait plus moyen de changer l'orientation des manifestations principales. Du reste, si le conservatoire officiel avait trop fléchi, il aurait été tenu en haleine par les voisins et notamment par les artistes ardemment attachés à l'étude des œuvres et des exécutions étrangères. Terry initiait la jeunesse universitaire aux vastes concepts de Wagner dès 1861; il organisait avec son concours enthousiaste des concerts populaires où la foule accourait à rangs pressés; en 1863, le premier acte de *Lohengrin* était exécuté dans l'immense salle de la Renommée, devant six mille auditeurs, si je me rappelle bien le chiffre de la recette; puis c'étaient des œuvres de Spontini, de Bach, de Gluck; la cohue attentive et applaudissante ne manquait jamais à ces nobles entreprises d'art et de propagande esthétique. Eugène Hutoy reprit, quelques années après, cette vaillante tentative et réussit artistiquement, sinon financièrement; ses *Concerts populaires* furent consacrés essentiellement aux œuvres fortes de nouveaux-venus belges, allemands, français, italiens, nor-

Hosted by Google

wégiens ou russes. Le public apprit vite à désirer des œuvres inédites ou encore inouïes; il fallait monter, progresser. Hutoy partageait son activité entre la Société d'Émulation au sein de laquelle un cercle choral mixte lui permettait l'exécution d'*oratorios* et de fragments d'opéras, un professorat multiple et ses chers *Concerts populaires;* il a laissé le souvenir d'un chef habile, instinctif, ayant l'intuition des choses fines, élevées et élégantes, assoupli par la pratique aux difficultés du métier et sensible aux beautés originales.

M. Sylvain Dupuis, aidé par M. Van den Schilde, rallia les phalanges dispersées à la mort de Hutoy et donna une impulsion soutenue à l'esprit public en suivant une ligne bien tracée dans l'organisation des *Nouveaux concerts :* le classique et le neuf, l'un facilitant le jugement de l'inconnu, la mesure des niveaux, le discernement des origines; l'autre avivant les enthousiasmes et créant l'intérêt; des virtuoses de toute nationalité pour initier avec autorité la foule aux pensées des maîtres; aucune dérogation à la sévérité dans le choix des œuvres; pas de fragmentation, des exécutions complètes; enfin, des études préparatoires à longue échéance.

MM. Delsemme et Debefve ont recueilli la succession de M. Dupuis lorsque celui-ci fut appelé à la direction de la Monnaie et des *Concerts populaires* de Bruxelles. Leurs efforts persévérants ont été encouragés par plusieurs *dilettanti* et le public s'est montré de plus en plus favorable, surtout l'an dernier, à l'institution.

Deux reputations incontestées ont pris corps à l'étranger; M. Jehin Prume est aimé et admiré de tous ses collaborateurs; M. Brahy a consolidé le renom d'Angers comme ville artistique.

Dans les rangs du public où va s'accroissant l'élite des amateurs, le nombre des esthètes et des Mécène [1],

[1] Je serais désolé de ne pas inscrire ici le nom de M. et Mme Dumont-Lamarche, ces bienfaiteurs inoubliables qui ont fondé, à deux reprises, des séances de musique de chambre publiques et gratuites.

Hosted by Google

il ne faut pas omettre les éditeurs; Liége n'en a jamais compté beaucoup dans ses murs, mais quelques noms sont connus à l'étranger, Terry, Soubre, Muraille, Gevaert. La maison Muraille à laquelle le distingué propriétaire actuel, M. Dabin, a laissé sa vieille firme, est issue de la maison Terry, fondée au XVIII^e siècle. Sa réputation lui valut, en 1859, d'éditer l'un des ouvrages le plus demandés encore aujourd'hui, le *Faust* de Gounod ; en 1867, elle en éditait le ballet. Beaucoup d'œuvres liégeoises, surtout la musique sacrée, sont aux catalogues de ce patron judicieux et dévoué à l'art.

* * *

Le théâtre n'a pas été aussi accueillant que le public et les éditeurs envers nos compatriotes; leurs œuvres, à vrai dire, étaient généralement incomplètes et dépourvues de saveur spéciale; la race ni l'individu ne s'y carraient librement. Ét. Soubre (1), Terry, Bovery, Camauer, J.-B. Rongé, Ad. Samuel, J.-T. Radoux, Jules Conrardy, Michel, Hutoy, Marneffe, S. Dupuis, M^lle Folville, Alb. Dupuis enfin récemment et avec plus de conviction que les autres, ont subi les épreuves de la rampe, en des genres divers et obtenu un nombre variable de représentations à Liége, Verviers, Bruxelles, rarement hors du pays (2); rien n'a encore été épinglé au répertoire. Le talent ne manquait pas; il y eut parfois de savoureuses promesses ; les auteurs se sont fait classer parmi les bons ouvriers, on a parlé de succès dans les journaux ; tout cela est bel et bien, mais donne de la matière aux historiens locaux seulement. Il faut avouer que le génie novateur était absent, voilé ou endormi et que sa lumière n'a

(1) M. Rüfer, élève d'Ét. Soubre, est le fils d'un professeur distingué de piano, venu d'Allemagne à Liége; l'auteur de *Merlin* et de beaucoup d'œuvres remarquables quitta la Belgique peu après ses derniers succès au Conservatoire de Liége.

(2) Hillier (Hirsch) et Carlyle (Tilkin) se sont fait une réputation à Londres par leur humour.

Hosted by Google

pas troué les brumes du terroir. *La comtesse d'Albany, Grétry à Versailles*, le *Bearnais*, *Madeleine,* les *Chevaliers de Tolède, Atala,* le *Cabaret de Ramponneau* se rangent dans la catégorie des *Dragons de Villars,* des *Mousquetaires de la Reine* ou de *Giroflé-Girofla;* malgré tout le plaisir qu'ont éprouvé deux ou trois générations à entendre ces partitions françaises et leurs succédanées, on ne prétendra point qu'elles marquent une heure décisive, sans comparaison avec une autre parcelle de l'éternité sur le cadran de l'histoire musicale. Léonard Terry avait peut-être en lui les dons rares d'un créateur ; on l'a dit, mais, dans la composition lyrique comme dans les autres genres, il n'a pas émancipé son imagination des formules courantes ; l'érudition l'a fait zigzaguer et il n'a pas fourni le labeur obstiné qu'exigent les grandes œuvres. César Franck, inattendu à cette tâche, avait écrit *Hulda* et *Ghisèle.* Que valent ces drames posthumes à la scène? On l'ignore. Constatons seulement que les directeurs ne s'en emparent point et que le public ne les réclame pas. Valent-ils mieux ou autant que le *Sigurd* de Reyer ? Je crains qu'ils n'obtiennent pas la même faveur que les nobles épisodes de cet opéra émotionnant et verveux.

La conclusion de ce coup d'œil rétrospectif, c'est qu'il y a une place à conquérir, un drame lyrique, façonné suivant la complexion wallonne à mettre au jour, une influence nouvelle à répandre dans le monde. Qu'un Siegfried se lève, sans peur et sans monnaie étrangère ! Les Raway, les Dupuis, les Vreuls sont invités à délivrer la princesse endormie. Ils ont la vigueur, le primesaut et la science. Que la poésie leur vienne en aide!

* * *

Deux hommes ont su prendre une place prépondérante dans l'évolution musicale du siècle : César Franck et Vieuxtemps. Franck dut à son originalité simple et à sa science réfléchie, cultivée, de grouper des disciples enthou-

Hosted by Google

siastes autour de sa modeste vie et d'étendre le cercle onduleux de sa renommée grâce à eux. Evidemment ce n'est pas la structure tonale de ses œuvres, le développement échelonné des thèmes, embryonnaires d'abord, puis de plus en plus complets dans chaque partie de la composition, ce ne sont point ses licences harmoniques, ni ses modulations obstinées, ni son genre polyphonique d'où s'engendre trop souvent la monotonie (au sens vulgaire du mot), ce n'est point l'homme systématique qui pouvait cueillir les palmes, longtemps inespérées, de la gloire, c'est le chantre naïf, simple, fleuri instinctivement, doux, tendre et résigné, laissant éclore en son intimité psychique des mélodies nouvelles pour nous et donnant à ses voix chorales une harmonie cristalline, une transparence azurée lorsque l'élévation de son cœur touchait à l'émotion surhumaine, c'est ce génie pur et palestrinien qui le rendit cher à la foule impressionnable. Il a écrit une symphonie en *ré*, des poèmes symphoniques, de la musique de chambre, des mélodies, des sonates, des oratorios, des pièces pour orgue et pour piano, deux opéras; en tout, sa personnalité s'est vivement imprimée. C'était un génie complet.

Henri Vieuxtemps, la gloire de Verviers, a exercé dès ses débuts et exerce encore une influence considérable sur la carrière des violonistes. Ceux qui avaient eu le bonheur de l'entendre, d'admirer les qualités naturelles et extraordinaires du virtuose, ne rêvaient que de l'imiter dans sa technique prodigieuse et son style aussi persuasif que convaincu; ceux qui connaissaient et étudiaient ses concertos, ses fantaisies, ses études, s'en emparaient avec la persuasion du triomphe assuré. Vieuxtemps, a dit quelqu'un, était la musique incarnée. Tout ce qu'il a écrit le proclame et ses erreurs mêmes en font foi, car elles ne sont que l'explosion trop facile d'une lave incoërcible. Élève de l'école sévère de Reicha, il avait les dons du symphoniste; on écoutera toujours avec émotion les introductions polyphoniques et richement harmonisées de ses

Hosted by Google

œuvres, les accompagnements originaux et intimement liés au violon solo, mais concertant avec lui d'une manière savante et inspirée. Ce compositeur généreux et enthousiaste, qui n'a pas réussi à mettre son opéra à la scène et dont tout violoniste se fait l'apôtre, fut un dieu en simplicité, en grandeur, en bonté et en art. Sa révolution fait le pendant à celle de Rossini au théâtre; mais la valeur acquise de Vieuxtemps était supérieure à celle du merveilleux Italien (1).

A côté d'eux se placent un grand nombre de compositeurs dont le talent, digne souvent de respect, n'a point suffi pour rompre les lisières de la tradition; j'en ai déjà nommé plusieurs à propos des compositions scéniques, chorales ou religieuses. Terry eut des accès d'originalité; Léonard et Jacques Dupuis écrivirent des pages admirables, quoique incomplètes; Auguste Dupont répandit des œuvres agréables et correctes dans les salons, mais ses concertos et sa musique de chambre ne s'inscrivent plus sur aucun programme, malgré leurs sérieuses qualités; M. Raway est le plus remarquable symphoniste (*Scènes indoues,* les *Adieux, Symphonie libre*), mais non le plus émouvant; J.-B. Rongé, Hutoy, Samuel écrivirent habilement pour la voix et pour l'orchestre; M. Louis Kefer est l'auteur d'une symphonie wagnérienne et d'un trio écrit sous le souffle de l'inspiration, avec une plume savante; M. Sylvain Dupuis, assez éclectique, connaît les ressources de l'orchestration et les lois vocales (*Moïna, Macbeth, Judas,* des ouvertures, une opérette wallonne : *Coûr d'ognon,* des mélodies); M. J.-T. Radoux, connu principalement par ses chœurs pour orphéons et deux recueils de mélodies, a souvent gâté la fraîcheur de ses thèmes par de la recherche et une ornementation d'un

(1) Que la musique de Vieuxtemps, prise en masse, ne soit pas la meilleure pour former des violonistes puissants et complets, je l'admets; ce n'est point à ses œuvres qu'il faut consacrer ses premiers efforts de virtuose, si l'on veut devenir styliste et technicien de premier ordre, pas plus qu'un littérateur ne doit s'initier à l'art d'écrire le français par l'étude de Chateaubriand; Vieuxtemps et Chateaubriand doivent venir à leur heure.

Hosted by Google

goût peu classique; M. Gaucet a fourni toute une littérature pour la trompette et le cornet à pistons; Mlles Folville et Coclet ont des dons réels de symphoniste; M. Jongen est un esprit supérieur sur lequel semblent avoir agi Max Bruch, d'une part, et César Franck, de l'autre; sa musique d'église, celle de chambre, ses cantates, ses symphonies, ses beaux et neufs concertos font honneur à l'école liégeoise; plus audacieux, M. Désiré Pâque cherche à éviter toute influence et révèle une âme philosophique dans sa musique de chambre et ses morceaux pour piano; M. Théo Ysaye est intimement lié à l'école de Franck, non sans dégager une personnalité très distinguée; M. Vreuls est du même groupe, ainsi que M. Smulders actuellement; tous deux sont des intelligences cultivées où le raffinement moderne et les influences littéraires opèrent encore d'une façon dangereuse; mais ils ont la force, le feu sacré et la science à leur service pour arriver à l'unification individuelle qu'avait conquise rapidement Guillaume Lekeu, génie large et profond, enlevé cruellement à l'espoir légitime de sa patrie. Ce jeune homme, d'âme si ferme, avait en lui les vertus d'un grand révolutionnaire. Sa perte a créé, dans l'art musical, une lacune qui ne sera pas comblée. Trop orienté d'abord vers Franck et d'Indy, ses maîtres, son art commençait à ne plus s'aimanter qu'aux effluves intimes de la pensée et du sentiment; il devenait le troisième grand maître du XIXe siècle en Wallonie. Puisse Albert Dupuis, son compatriote verviétois, dans sa verve éloquente, nous consoler de son irréparable disparition! Symphoniste et dramaturge, il est signalé hautement à l'horizon de demain. Je salue volontiers la prompte notoriété que lui ont valu *Martille,* la *Chanson d'Halewyn* et *Jean Michel,* d'autant plus que ce dernier est dans la voie désirable.

* * *

Le triomphe le plus incontesté, le triomphe universel de la province liégeoise, elle le doit à sa fécondité en vir-

Hosted by Google

tuoses, en grands interprètes de la pensée humaine dans l'ordre musical, qu'il s'agisse d'œuvres belges ou étrangères. Instinctivement souple, le cerveau liégeois a l'intuition de ce qui se dérobe sous le moulage conventionnel de l'écriture. Son instruction primordiale est ordinairement forte, l'outil travaillé avec méthode et longs soins, de sorte que la passion de la virtuosité se répand de classe en classe à la moindre impulsion des professeurs. Énorme serait la liste de tous les musiciens qui se sont fait un nom en Europe et au delà comme exécutants de haut lignage, et il me faudrait une somme démesurée de pages pour caractériser chaque talent; je dois renoncer à cette étude attrayante et citer les principales figures. Qu'on ne s'étonne pas de retrouver dans le défilé mainte personnalité déjà signalée précédemment.

Le chant fut toujours en honneur à Liége, je l'ai dit; les belles voix abondent dans la population ouvrière. Si les écoles de chant avaient été généralement meilleures, la province compterait une pléiade d'artistes célèbres; elle peut néanmoins s'énorgueillir de ceux qu'on a acclamés ou qu'on y acclame encore sur les scènes de France, de Hollande, d'Égypte et d'Italie; M^mes^ Cabel, Artot-Padilla, Leslino, Weyns, Lejeune, MM. Silva, Carman, Depoitier, Bouhy, Maréchal, Delvoye, Forgeur forment une jolie constellation de 1830 à 1905. Quatre chanteurs éminents prennent une place à part comme professeurs : Nicolas Masset, Carman, Bouhy et Demest.

L'orgue ramène le noble et grand souvenir de César Franck; Dieudonné Duguet, son maître, Wiegand, Gaston Dethier ont leur biographie dans tous les dictionnaires et les journaux des cinq parties du monde. La série n'est pas close probablement; cela est caractéristique vis-à-vis de l'impuissance de nos pianistes à se faire une réputation large et durable : le seul virtuose de Liége actuellement, S. Vantyn, est un étranger; Auguste Dupont, d'Ensival-lez-Verviers, fut un maître; il était venu à Liége se former à l'école de Jalheau, professeur de César

Hosted by Google

Franck; M. Sauvage, de Verviers, par un jeu brillant et personnel, excite l'attention en France et en Allemagne autant que chez nous.

Heuchenne et Tricot furent des flûtistes hors ligne; M. Guidé est un hautboïste renommé à juste titre, et l'enseignement de son maître, Bernard, se perpétuera, j'espère, dans son dernier disciple, M. Boussart, un jouvenceau étonnamment doué; malheureusement, beaucoup d'instruments ne procurent aucune satisfaction, sous ce rapport, à ceux qui les cultivent; nos cornettistes, nos cornistes, Steenebruggen, Toussaint Radoux, Charlier et d'autres sont voués à une réputation intranationale; toutefois, maintenant que les orchestres et les chefs d'orchestre voyagent, cet axiome peut cesser d'être vrai.

Le violon et le violoncelle, voilà les joyaux de la couronne musicale. Depuis leur invention, Liége en a tiré profit pour sa gloire, et les noms fameux de la période actuelle se pressent pour offusquer le passé, surtout parmi les violonistes. Le violoncelle nous a valu le renom de Massart, de Jacob, de Massau et de son élève Jean Gérardy, le plus célèbre de tous. Le violon est devenu un sceptre entre les doigts de plusieurs maîtres; Steveniers, François Prume, Jehin Prume, Frère, Jacques Dupuis, Artot, les Massart, Heynberg, Parent, Remy, Debroux, Guidé, Crickboom sont inscrits au livre des princes, et il y aurait encore des noms princiers à encadrer ici, mais cinq illustrations ont conquis les royautés disponibles en ce monde, cousinant avec les Paganini, les Joachim, les Pablo de Sarasate; nul n'ignore leurs noms : Marsick, Musin, Thomson, Ysaye et Vieuxtemps.

* * *

Les Liégeois fêtent, avec la Belgique entière, soixante-quinze ans d'indépendance politique; ils ne peuvent fêter soixante-quinze ans d'indépendance musicale; ils avaient, sous l'écrasement étranger, dans les péripéties malheu-

Hosted by Google

reuses de leur existence nationale, un peu perdu la conscience de leur valeur artistique depuis le XVI^e^ siècle. Hamal et surtout Grétry leur avaient rendu quelque courage; mais la confiance qui anime le Germain et affermit son imagination, renaît à peine dans la masse des esprits en Wallonie; cela est dû aux vices de l'enseignement, à l'esprit inquiet, ironique, frondeur, assez fluctuant de la race, à son traditionalisme insuffisant et à son admiration naturelle pour les perfections ou les qualités étrangères. Ses grands citoyens n'en ont que plus de mérite à se singulariser glorieusement.

G. JORISSENNE.

Hosted by Google

LA VIE INTELLECTUELLE.

Au pied de collines, qui allongent paresseusement leur croupe verdoyante, Liége s'étire, grand village industriel d'abord, puis petite ville d'affaires, aux ruelles étroites et encombrées, puis ville neuve, aux belles avenues, aux squares ombreux, aux palais de pierres et de briques, puis encore village industriel, interminablement, avec son panache de fumée qui coiffe les fabriques, les maisons, le fleuve lui-même. Du pont de Wandre à Flémalle, il y a plus de trois lieues de vie et d'activité ininterrompues. Mais la dominante est une brume sinistre, des visages hâves et flétris, la puanteur des corons et le tapage régulier des forges, des cylindres, des moteurs et des hélices, un souffle gigantesque et haletant qui exprime bien la souffrance dans l'effort, pour des buts dont la grandeur reste inconnue aux humbles manouvriers, courbés sur la même tâche, de l'adolescence à la mort.

Il y a dix siècles, les mêmes collines verdoyantes descendaient jusqu'au fleuve dans le silence et la sauvagerie d'un lieu inhabité. Une route romaine, mal entretenue, dont les relais étaient, en même temps, des postes militaires, quelques métairies, un oratoire symbolisant la foi nouvelle, voilà tout ce que le voyageur intrépide avait chance de découvrir dans une contrée, qui est aujourd'hui une des plus peuplées et la plus industrielle du monde.

Ce n'est pas à l'auteur de ces quelques pages qu'il appartient, ni de retracer l'histoire de Liége et du pays dont cette ville est le centre actif et vivant, ni d'étudier les causes d'une prospérité, qui date à peine d'un siècle, mais dont les éléments constitutifs préexistaient forcé-

Hosted by Google

ment sur la rive mosane. Tout au plus lui a-t-il semblé intéressant, à l'occasion d'une exposition universelle, qui est pour la ville de Liége le couronnement d'une longue série de travaux utiles et d'efforts expansionnistes, d'interroger ce génie de la race qui s'est démontré personnel, audacieux et fécond en une circonstance extraordinaire.

Ni capitale comme Bruxelles, ni grand port et ville cosmopolite comme Anvers, Liége avait à triompher de multiples oppositions et de difficultés non moins multiples pour s'affirmer aux yeux du monde. Son unique originalité était sa grande industrie, déjà connue au dehors et qui, depuis des générations, avait noué les liens, à l'aide desquels on pouvait attirer les foules internationales chez nous. Mais la grande industrie devait être plutôt indifférente à une entreprise, dont le mercantilisme ne la touchait guère, elle qui avait de vieille date ses agents, ses marchés et ses débouchés dans les cinq parties du globe. D'autre part, la ville, mal coordonnée encore en ses parties d'âges différents, manquait des ressources intérieures d'élégance, d'hospitalité et de plaisir, sans lesquelles le séjour de nombreux étrangers n'est pas supportable. Des larges voies de communication, des ponts jetés partout sur le fleuve, des chemins d'accès et des moyens de transports abondants vers la plaine où se déploierait la foire mondiale, tout cela était à créer.

Tout cela fut créé, ou à peu près, à l'heure voulue. Cinquante millions de travaux publics auront été la récompense des organisateurs de l'exposition et de la foule qui les a suivis peu à peu. La confiance fut d'ailleurs lente à venir, contrariée par les tâtonnements du début, par les craintes, en somme, légitimes des petites bourses, surtout par le courant contraire qui, dans les milieux wallons où l'enthousiasme est court, vient toujours retarder la marche d'une idée nouvelle.

Le Liégeois est, par essence, un sceptique. L'élan vers la nouveauté est court, et la faculté d'admiration est en lui peu développée. Va-t-il d'enthousiasme à une grande idée, à une grande œuvre, son impulsion ne dure guère,

Hosted by Google

et bientôt reprend le dessus un sentiment des réalités moyennes, qui est fait de tiédeur, de peur du ridicule et de méfiance invincible d'autrui (1). On ne saura jamais la ténacité déployée par les initiateurs de l'œuvre, les doutes dont ils furent assaillis, les bâtons jetés dans les roues de leur char, les mesquineries de presse et d'opinion, les vanités exacerbées par le désir d'être au premier rang en cas de réussite, les calculs grossiers d'intérêt, faisant de bons bourgeois d'ignobles spéculateurs, bref, le cortège indéfini des petitesses d'une petite ville, élevée, comme malgré elle, au rang de grande cité.

Cela, c'est déjà le passé, mais un passé qui est d'hier. Il serait puéril de croire que deux quartiers neufs, créés en moins de cinq ans, quatre ponts jetés sur la Meuse et la vision cosmopolite de ces six mois aient suffi à modifier profondément la mentalité liégeoise. L'âme populaire est lente à pétrir, plus lente à déformer, plus lente encore à refaçonner sous des souffles généreux. On le voit, en ce moment, où l'appel aux étrangers provoque dans des milliers de demeures liégeoises un déchaînement de convoitise presque puérile, chacun s'ingéniant à transformer son *home* en hôtellerie, sacrifiant l'intimité de sa vie à un désir de gain rapide et facile, mettant en minuscules coupes réglées l'admirable effort de quelques douzaines d'hommes, dont la plupart sont totalement désintéressés.

Il y a, en effet, dans cette aristocratie industrielle et financière, qui est le libre Sénat de la *World's fair*, préside à ses fêtes, paie en grande partie son faste et ouvre ses hôtels aux personnages de marque, attirés par elle, il y a plusieurs des qualités et des défauts des aristocraties du passé. Elle-même a dû trop souvent s'improviser, étant fille ou petite-fille de bourgeois enrichis par le gain industriel ou par le hasard de spéculations heureuses. Elle garde quelque chose de cela, sinon aux mains, qui sont

(1) Je donne ces indications pour ce qu'elles valent. On ne généralise pas sans péril, et mes notes, prises chez un certain nombre d'individus que j'ai approchés, auscultés, confessés, sont des notes évidemment fragmentaires. Mais c'est ainsi qu'on a toujours écrit l'histoire.

Hosted by Google

soignées, du moins au front. Trop rares encore sont chez elle les préoccupations d'art et de littérature, c'est-à-dire le sentiment épuré du beau, qu'elle tend à confondre avec l'intelligence du luxe et le goût des plaisirs somptueux. Il entre plus de bourgogne dans ses caves que de bons tableaux dans ses salons; mais ce bourgogne est offert généreusement et bu avec compétence.

Comme toutes les aristocraties neuves — et le parallèle s'impose avec celle des États-Unis —, cette société de fraîche constitution, de recrutement rapide, a des vertus de beauté et d'énergie qui imposent l'admiration. Elle voit grand dans une ville où la myopie intellectuelle est quasi totale; elle sait dépenser dans une ville où cent sous représentent le maximum des largesses bourgeoises; elle n'a pas de fétichisme, allant bravement à des curiosités nouvelles, à des gloires inédites, dans une ville où le traditionnalisme est une chape de plomb, sous laquelle végètent des milliers d'êtres dont beaucoup seraient capables d'initiative utile. Enfin, elle n'est pas trop distante avec ceux qu'elle assied à ses tables: elle n'ignore pas, quand elle le veut bien, les caresses qu'aime l'artiste, les finesses qui mettent à l'aise l'écrivain, le ton aisé qui n'est plus un ton, qui est comme le naturel d'une certaine communauté de culture. Elle souffre et se plaint de la lourdeur intellectuelle de l'atmosphère ambiante et l'on a vu, depuis cinq ans, ses femmes et ses jeunes filles se cotiser — bel exemple — pour entendre des écrivains et des professeurs disserter sur la littérature et les arts. Elle a la passion des voyages et sa conversation est émaillée de souvenirs, dont certains attestent une sensibilité. Elle est, en somme, bon enfant, avec un rien de hauteur et l'excès d'une sève, poussant ses filles aux exercices du corps, ses fils aux sports neufs, brutaux et coûteux.

Cette aristocratie, qui s'est beaucoup dépensée en ces derniers mois, a été un des éléments de vie de l'exposition universelle. Elle a tenu son emploi et son rang avec beaucoup de bonne grâce, dans le queue-leu-leu inévitable d'inaugurations, de réceptions, d'exécutions, dont s'ac-

Hosted by Google

compagne une telle solennité. Elle a consenti à être bousculée, exploitée, et il faut lui en savoir gré.

La bourgeoisie, d'abord hésitante, a montré ensuite un engoûment qui a surpris agréablement les promoteurs de la *Wold's fair*. En quelques semaines, cinquante mille abonnements ont été souscrits, récompensant une bonne volonté que n'avait découragée aucun échec, lassée aucune indifférence. Peu à peu cette classe moyenne, qui est le vrai public d'une fête de six mois, le seul qui ait la bourse suffisamment garnie, les effectifs nombreux, la curiosité facile et persévérante, la patience de revoir vingt fois le même spectacle, le besoin intense de délassements hebdomadaires, cette classe a adopté la plaine de Fragnée, le parc des Vennes et les jardins de l'Acclimatation; elle en a fait le but de ses promenades, le temple de ses plaisirs peu compliqués, emplissant des cabarets allemands où des chanteurs tyroliens entonnent le *Prosit* avec une gravité imperturbable, se bousculant dans les *halls*, admirant tout, ou du moins s'intéressant à tout avec une belle ardeur.

C'est que les joies intellectuelles lui sont parcimonieusement octroyées. Fille de son labeur, gardant parfois les ongles noirs sous la redingote, cette classe, dans une ville industrielle, est sevrée des distractions élégantes de la classe riche. Elle ne va pas à Bayreuth, pas même à Bruxelles, s'initier à l'art wagnérien; elle ignore les expositions de tableaux; elle n'a pas beaucoup de loisirs pour fréquenter les bibliothèques. Pourtant elle lit, elle est assidue aux conférences publiques, aux cours du soir organisés par l'université; elle s'entasse, le dimanche et le lundi, dans la petite salle du théâtre du Gymnase, où un directeur intelligent a eu le mérite, depuis quelques années, de lui offrir la révélation des principales nouveautés de la comédie parisienne. Il lui arrive même de subir une exécution médiocre des *Huguenots* ou de *Carmen* au Théâtre royal. Et c'est tout, avec le cabinet de lecture, où les choix de romans sont médiocrement guidés par le commerçant, qui tient l'emploi de directeur de conscience littéraire.

Hosted by Google

J'ai nommé l'université, dont il faudrait, pour parler avec compétence, être cinq fois docteur. Mais près de deux mille étudiants, des maîtres qui sont une centaine, et la moitié notoire, des bibliothèques, des laboratoires, des collections très complètes, des cliniques où tous les perfectionnements de l'art de guérir sont connus et acquis, c'est un spectacle qui a de l'ampleur et qui atteste un foyer intense de vie cérébrale. A regarder de plus près, toutefois, on constate que sur les deux mille étudiants beaucoup sont des étrangers, que la plupart sont des techniciens, exclusivement voués aux chiffres et aux descriptions de machines pendant quatre ou cinq années; que les facultés de droit et de médecine forment des praticiens; qu'enfin, dans leurs fonctions non préparatoires à d'autres groupes d'études professionnelles, les facultés de philosophie et des sciences font l'effet de squelettes, dont l'effrayante maigreur est à peine drapée sous des toges aux plis lourds et sévères. La libre recherche, pratiquée pour elle-même, dans le recueillement des séminaires germaniques, est une déesse de moins en moins *chômée* (pour parler comme Mathurin Regnier) à l'université de Liége. Peu à peu, divinité plus exigeante et dévoreuse d'hommes comme une idole orientale, la préparation technique appelle à elle tous les vouloirs, dans un pays où l'exemple immédiat des aînés énonce que la finalité du gagne-pain est le but unique des études supérieures. A Liége, cette obsession est d'autant plus forte que l'ancienne armée industrielle, répartie en deux cents usines et charbonnages, ouvre plus de rangs aux nouvelles recrues. Tel jeune homme, à l'intelligence personnelle, préfère, après cinq ans d'université, végéter cinq ans dans les bureaux d'une houillère au lieu de consacrer ces dix années à l'élaboration d'une œuvre intellectuelle, capable d'honorer sa patrie et peut-être de l'immortaliser lui-même. Le *réalisme* de l'époque, aidé d'une vogue passagère, a eu raison des spontanéités de la race.

Il résulte de là qu'un écrivain ou un artiste est malaisément découvrable sous ces latitudes. Non point que le

Hosted by Google

Wallon soit inférieurement doué pour la plume, le pinceau, l'ébauchoir ou la musique. Au contraire, Liége peuple tous les orchestres du monde de ses fils : Thomson, Ysaïe, Marsick, Gérardy, Parent et dix autres sont nés sous ce ciel brumeux, qui vit les premier pas de Grétry et de César Franck. Mais unanimement, compositeurs et virtuoses s'en sont allés loin de la vallée, où errent, doux fantômes, leurs souvenirs d'enfance. Ils ont trouvé ailleurs un pain moins amer, des patronages plus généreux, une reconnaissance moins timide de leur génie. De même, les peintres et les sculpteurs, qui vivent à Liége, sont réduits, pour la plupart, à ces travaux d'art industriel que leurs ancêtres acceptaient humblement, enfermés qu'ils étaient dans la gangue corporative, mais que l'artiste moderne abandonne, lorsqu'il le peut, à des auxiliaires ou à des sous-ordre. On compte sur les doigts d'une seule main ceux qui jouissent de cette considération bourgeoise, qui compense chétivement la subordination dorée du passé. Quant aux hommes de lettres, la presse en a recueilli quelques-uns, et les besognes de métier leur ont infligé un bâillon plus fort que leurs promesses de talent; les autres ont fui à tire d'aile; car la Muse, leur maîtresse, est exilée de ces bocages ombreux des rives mosanes, que remplissent le tapage de mille marteaux sur l'enclume, la fumée et la suie de cent cheminées d'usine.

Reste l'homme du peuple qui, par une singulière et ironique revanche, est le seul Liégeois qui ait sa littérature à lui et, dans le cercle borné de ses plaisirs, puisse, sans sortir de son foyer, trouver l'aliment intellectuel dont se contente son modeste appétit. Tâcheron vigoureux, enseveli vivant dans la mine, assistant, stoïque, au brasillement de sa chair devant la gueule rouge des hauts-fourneaux, écrasé sous le poids des lourds fardeaux dans l'usine, il a la chanson aux lèvres, la bonne chanson du cru, ses cramignons des jours de fête patronale, ses Noëls de fin d'année, ses théâtres de marionnettes (38 dans la vieille cité) les soirs de dimanche, les autres soirs la musique militaire du boulevard, l'amphithéâtre du

Hosted by Google

« Royal » et les émotions du gros drame. C'est peu de chose, mais c'est assez pour qu'il naisse en lui une vision qui, chez le plus grand nombre, se détaille en traits spirituels, en mots cinglants ou joyeux, chez quelques-uns fait voltiger spontanément le rythme sur les lèvres et les improvise chansonniers. D'autres, sachant à peine lire et écrire, composent de longs poèmes, des comédies, des *râvions,* où des traits d'excellente satire se mêlent à des banalités et à des crudités effroyables.

Mais c'est surtout chez l'artisan urbain que le génie poétique abonde, bouillonne dans les cervelles, s'épanche en flots mousseux comme ceux d'un petit champagne, qui pétillerait dans une coupe vivante. Cet artisan, douze heures par jour, est penché sur l'établi où il fabrique l'arme de guerre ou de chasse ; ou bien encore il dépense son ingéniosité à marteler les pièces d'assemblage des automobiles ou des bicyclettes, qui, estampillées en Angleterre ou à Paris, nous reviendront plus tard et se vendront cher à nos *sportmen.* C'est un demi-artiste par l'agilité mécanique de ses doigts, un demi-artiste par la souplesse ingénieuse de son intelligence ; il fignole un couplet comme un chien de fusil, il grave une sentence comme une fleur sur le canon d'une arme de luxe ; il a les qualités et les défauts éminents de la race, blagueur, superficiel, mais aussi prompt à la riposte, caricaturiste-né, au fond tendre et candide, le vrai bon enfant que chantent, depuis 1789, les *Caveaux* de France et d'ailleurs.

Parmi ces artisans, et aussi parmi les typographes, ces amphibies de l'intellectualité, figurent presque tous nos poètes et surtout nos dramaturges : Bovy, Bury, Carpentier, Salme, Tilkin et dix autres. Defrecheux fut boulanger et Vrindts ressemela des bottes. Les humbles besognes de métiers manuels ont nourri des hommes qui, nés à Paris et choyés par le sort, eussent peut-être donné des chefs-d'œuvre à la littérature française. Estimons-les d'avoir créé ou entretenu le feu sacré de nos lettres patoises.

Négligés par les classes plus instruites, qui sont orien-

Hosted by Google

tées de façon absolue vers la culture française, ces poètes populaires n'ont été encouragés que par leurs pairs. Ceux ci ont montré sans cesse du goût pour les jeux scéniques, s'improvisant eux-mêmes récitants ou acteurs à l'occasion. Et il y aurait à s'étonner aussi des dispositions merveilleuses dont témoignent des ouvriers comme Bolland, Fauconnier, Heuseux, Radoux, dont témoignèrent peut-être plus brillamment leurs aînés de la profession, Ansay, Antoine, Nondonfaz, Lambermont, Véders, etc., interprètes parfaits des vaudevilles et des comédies de mœurs, qui, depuis 1862 (*Li galant delle siervante,* d'Alfred Delchef), c'est-à-dire pendant plus de quarante années, ont formé le répertoire dramatique wallon. On compte un gros millier d'œuvres dialoguées et jouables, parmi lesquelles il y a bien cent pièces qui supportent l'audition, vingt pièces intéressantes et cinq ou six petits chefs-d'œuvre. Le maître incontesté de ce théâtre est un artiste du pinceau, moins embourgeoisé que son parentage ne l'y convierait, Henri Simon. S'il n'est pas populaire comme ses confrères, il est digne de l'être, et c'est un éloge sous ma plume (1). Il a photographié avec une remarquable finesse de rendu un certain nombre de figures bourgeoises et ouvrières, qu'il a animées dans des imbroglios peu compliqués, agréables à voir se dénouer grâce à une bonhomie de ton, conforme à l'esprit de la race. Sa langue est pure, un tantinet archaïque, admirablement appropriée aux caractères et aux situations. Ce sont des qualités qu'il possède seul à ce degré qui confine à l'excellence; mais on ne peut nier que ses meilleurs confrères en aient une large part, outre que le sens de l'intrigue est plus particulièrement développé chez Bovy et chez Tilkin, celui de l'observation chez Carpentier, et chez Salme le don du dialogue savoureux. Dans la lyrique, Vrindts triomphe,

(1) Je ne puis étudier ici le développement de la littérature wallonne. Je l'ai fait, pour le présent, dans un chapitre du livre qui s'intitulera *Notre pays;* pour le passé, on peut consulter mon petit volume sur *Le wallon* (Bruxelles, 1893). Les *Annuaires* et les *Bulletins* de la société liégeoise de littérature wallonne sont une source un peu trouble, mais abondante, de renseignements pour le XIXe siècle.

Hosted by Google

successeur heureux de Defrecheux, moins populaire parce qu'il est moins français de culture et d'imitation. Ce qui a fait la grande vogue de *L'avez-v' veiou passer* et de *Leyîz m'plorer,* c'est qu'en traduisant ces merveilleux morceaux en français, on n'y trouvait pas une idée à transposer, pas un mot à changer; la sobriété élégante de cette prose rimée était admirablement accessible à la bourgeoisie instruite, dont les fils avaient lu Lamartine et Musset. Au contraire, Vrindts est Wallon et n'est guère que cela. Sa mélancolie est le suc le plus pur de la race; elle se distille en gouttelettes à la fois douces et amères, qui font monter les larmes aux yeux. C'est un triste, qui a de rares scintillations du rire, mais qui chemine en pensant, pensant toujours à des thèmes peu variés, dont il refait la broderie avec une inlassable patience. Ajoutez que sa phrase est longue, parfois incorrecte, qu'il affectionne les mots rares ou plutôt ceux que les vieilles gens du peuple conservent, comme un trésor, entre leurs dents ébréchées.

A côté de lui, il est maints chanteurs dont l'omission serait injuste : Émile Gérard, Bury, d'autres encore ont dit les joies du prime amour, le renouveau, les hontes du cabaret et tout ce qui monte du cœur des petites gens. Mais nul d'entre eux n'a eu ces accents âpres et profonds dont la poésie de Vrindts est pleine. Si le génie littéraire wallon n'était essentiellement dramatique, Vrindts occuperait parmi ses contemporains du terroir une place qui lui est refusée. Si germanisés que nous soyons à bien des égards, nous restons latins par le goût excessif des mimes et des atellanes; il y a toujours un coin de bouffonnerie dans notre gravité, et c'est peut-être la seule analogie complète qu'on relève, dans notre vie intellectuelle, entre le grand industriel en *smoking,* le professeur en toge, le bourgeois trafiquant en veston et l'homme du peuple, allègre sous le sarrau de toile et musant le nez au vent.

M. WILMOTTE.

Hosted by Google

AU PAYS DE " DJU D'LA „

Les rues oubliées de la rive droite de la Meuse — Outre-Meuse, *Dju d'la*, disons-nous, — avec leurs maisons vertes ou bleues, leur rigole unique et leurs gros pavés arrondis gardent encore l'aspect romantique et familier du « bon vieux temps ».

Toute l'âme populaire liégeoise y apparaît : juvénile, naïve et sentimentale dans les couleurs, solide et rude dans les pierres et les charpentes à nu, individualiste dans la diversité des architectures, et si elle affirme par les pignons carrés — sans le « vers l'infini » des pignons de Flandres — son goût des idées limitées, les petites chapelles de bois peint que chaque rue suspend, comme une médaille bénite, à l'un de ses murs, témoignent pourtant de sa dévotion un peu superstitieuse.

Outre-Meuse, dont le giron accueillant reçut toutes les vieilles coutumes traquées par la vie nouvelle, semble aujourd'hui être non le refuge, mais la patrie des « Mathi l'ohet », des « Saint-Macrawe » et des « Chanchet ».

Tout ce que l'esprit wallon produit de savoureux et de pétillant, farces, bons mots, cramignons, vient maintenant de Dju d'la. Pour être Liégeois, il faut être né dans la Cour des Mineurs, disait-on jadis assez irrévérencieusement pour les bons religieux; il faut, depuis les démolitions d'embellissement, être né Outre-Meuse.

C'est pourquoi Chanchet préfère ce quartier. A la vérité, si l'âme du peuple s'y réfugia, si elle se devine

Hosted by Google

dans l'aspect des ruelles et des impasses, c'est par ce type curieux qu'elle se manifeste.

Il a domicile un peu partout; le soir, au-dessus de sa porte, il y a une lanterne allumée où un nom ronflant est inscrit : *Théâtre impérial, Théâtre de l'empire,...* car Chanchet est comédien. Il est aussi, quoique simple marionnette de bois, régisseur et patron; mais il ne remplit pas la scène comme Punch et Guignol.

C'est lui qui annonce le spectacle et fait taire le public; il est le crieur scénique des névropathes antiques et le chœur de la tragédie grecque.

En lui cherchant des équivalents dans le théâtre vivant, on trouve le niais des farces du XV^e^ siècle, le Scapin des vieilles comédies, le clown et le gracioso des drames anglais et espagnols, le comique de nos mélodrames et le compère des revues de fin d'année.

C'est Robert Macaire, c'est Arlequin et c'est Passe-Partout, parent du Gasperl hongrois, du Lafleur d'Amiens et du Jacques de Lille.

Le Théâtre des marionnettes de Bruxelles, qui est une copie servile du nôtre, s'est emparé de Chanchet, il s'y nomme *Woltje*, c'est-à-dire *petit Wallon*.

En vraie « tiesse di hoïe », frondeur et indépendant, Chanchet voit autour de lui s'accomplir les crimes et les faits des héros avec un même désintéressement ironique.

« Pauvre homme en sa maison est roi », disait-on autrefois au pays de Liége; pourvu qu'il ait sa goutte de peket et qu'on ne l'ennuie pas, Chanchet n'a cure de servir Charlemagne ou Geoffroy de Danemark; mais malheur si on l'agace, alors Chanchet devient terrible! Comme tout Wallon qui se respecte, il a les cheveux près du bonnet.

Il néglige souvent le protocole et fait preuve d'un don prophétique bizarre : il parle de téléphone à Roland et de bateau à vapeur à Yseult aux blanches mains.

Confident des grands et intermédiaire des amoureux, il paraît sous différents titres et sous différents noms : Chanchet Bonnette, li rosset, li camus, etc.

Hosted by Google

Il est berger à Bethléem, laboureur dans la campagne romaine, paysan des bords du Rhin, page et bouffon de l'empereur.

Il est gourmand et buveur, mais sans excès, contrairement au Jean Boudin allemand qui mange et boit tout le temps.

Il est grivois et gaillard mais sans le cynisme du Karagueuz turc, l'homme aux yeux noirs (1).

* * *

Liége est aujourd'hui la plus fidèle à ces bonshommes de bois; alors que d'autres villes possèdent deux ou trois théâtres renommés et transformés selon le progrès, Liége en possède trente-quatre modestes et fiers de leurs mœurs de jadis. Quatorze d'entre eux donnent leurs représentations tous les soirs.

L'origine de nos marionnettes ne peut s'établir par états civils; les documents font totalement défauts, et, parmi les livres récents consacrés aux fantoches, ni l'*Histoire des marionnettes en Europe* de Charles Magnin, ni les volumes de Lemercier de Neuville et d'Ernest Maindron, n'accordent une ligne au théâtre liégeois. Quelques articles de journaux seulement lui furent favorables.

Un tel silence témoignerait du peu d'originalité de nos pantins, s'il n'était la conséquence d'une de leurs vertus : la simplicité, et partant la modestie.

Ils appartiennent aux ouvriers qui les créèrent et de nos jours encore la plupart des Liégeois les ignorent.

Depuis quelques années cependant, depuis que des

(1) A propos de cette curieuse marionnette que décrit Gérard de Nerval dans son *Voyage en Orient*, je noterai qu'on la retrouve dans certains théâtres liégeois, sous le nom de M. Bourre-le-camp, et dans une comédie qui rappelle celle de Constantinople et de Tunis. Je ne puis insister ici sur le caractère particulièrement barbare de cette marionnette; remarquons seulement qu'un même simulacre se rencontre dans les bacchanales égyptiennes (cf. 2e livre d'Hérodote) puis deux mille ans plus tard dans les taudis d'Orient et dans une ruelle de Wallonie.

Hosted by Google

artistes épris de renouveau se tournent vers l'art des anciens pour y retrouver les débuts du leur et le régénérer, on admire ces marionnettes qui constituent au XX^e siècle une phase de l'art primitif.

Tout y est savoureux de naïveté et exempt d'artifice; ces qualités jointes à la grâce épique des légendes interprétées, forment bien un phénomène curieux, non seulement par son côté pittoresque de folklore, mais aussi par une certaine grandeur qu'il contient.

Le répertoire du théâtre liégeois est composé presque entièrement des célèbres romans de chevalerie de l'époque carlovingienne, leurs thèmes furent créés sur les bords de la Meuse, de l'Ourthe et de l'Amblève au commencement du moyen âge, chantés par les trouvères dans les châteaux, racontés au coin du feu par les mendiants et les vieilles, représentés par des comédiens dans les cathédrales et dans les abbayes, et, peut-être, en même temps interprétés par des marionnettes dans les quartiers ouvriers.

Car si les thèmes du répertoire, si, par exemple, l'aventure de Tristan, datent du moyen âge et sont originaires du pays wallon, il n'est pas trop téméraire de donner pour aussi certains le lieu et la date d'origine des marionnettes elles-mêmes.

A l'Exposition-Concours de Marionnettes et à l'Exposition Internationale des Poupées organisées récemment à Liége, il y avait des pantins liégeois sauvages comme des idoles nègres, d'autres parés comme des châsses, — plusieurs étaient des chefs-d'œuvre de dinanderie, — de graves et de grotesques, de très anciens et de modernes.

Or, on découvrait nettement dans tous ces spécimens d'âges et de rangs différents, les signes d'une tradition dans le costume, dans les armes, dans la taille de la barbe et des cheveux, et, en remontant à la naissance de cette tradition, on remarquait qu'elle était l'image de certaines modes et attributions médiévales

Mais il est une chose plus remarquable qu'une pureté

Hosted by Google

de race sujette à caution, c'est l'intégrité conservée et l'intérêt des usages du théâtre.

Quand le paysan Chanchet réclame un pourboire à Charlemagne, ou qu'il parle wallon aux rois mages, quand il règle un tournoi avec les expressions employées dans nos campagnes lors des combats de coqs, on songe aussitôt aux peintures des primitifs avec leurs aimables anachronismes et leur ingénuité.

Dans le drame religieux de la Noël — la naissance — lorsque Joseph apprend que Marie sera bientôt mère, il se fâche tout bleu, veut la quitter et réclame ses outils — ses outils qui, au pays wallon, constituent la dot du mari. — N'est-ce pas le naïf réalisme d'un Breughel?

Rien n'est venu embellir ou gâter leur simplicité.

Pour beaucoup d'hommes, vivre constitue déjà un grand art qui absorbe toute volonté et toute initiative.

Les artisans d'autrefois et ceux d'aujourd'hui n'eurent guère de temps à donner aux cultures artistiques de leur théâtre; ils profitèrent de l'œuvre créée et la répétèrent.

Un rideau fut ajouté à la scène pour le besoin, et des décors par coquetterie, car que l'aventure se passe en Orient ou en Occident, dans un château ou au champ de mai, le décor représentera une rue ou un parc, peu importe.

Le répertoire s'est transmis avec cette religiosité — dirai-je — que connaissent tous les folkloristes.

Il y a cent ans, la Bibliothèque Bleue réunit tous les romans des chevaliers de la Table ronde; les joueurs de marionnettes trouvèrent ainsi toutes leurs pièces imprimées; ils eurent seulement à les mettre en dialogue et cette besogne forme le principal attrait du spectacle. Chaque roman prend plusieurs soirées, *Amadis de Gaule* dure six semaines : c'est le feuilleton parlé.

Le reste du matériel ne s'est pas transformé.

Les marionnettes liégeoises sont soutenues par un seul fil.

Hosted by Google

Leur hauteur varie selon la dignité, la valeur ou la force du personnage.

Les soldats sont haut d'un pied, les chevaliers de plusieurs, Charlemagne atteint parfois un mètre ; quant au géant Fierabras, je ne l'ai jamais vu que des pieds à la ceinture, le reste du corps disparaît derrière la frise, comme le buste de ce génie des *Mille et une nuits* dont les nuages frôlaient le ventre et dont la voix tombait du ciel avec le tonnerre.

Avec ses sabots, son sarrau bleu et son mouchoir écarlate, Chanchet se distingue par une tête volumineuse et un nez monstrueux; celui-ci emprunte les formes les plus invraisemblables et les plus audacieuses, et sert parfois à placer une chaise sur la scène ou à en enlever les morts et les blessés (1).

Les marionnettes avancent par bonds et, bien avant leur entrée, leurs pas lourds les signalent.

Lors des tournois et des chevauchées, comme il n'y a pas de chevaux, le joueur y supplée par un bruit plus fort et une marche plus rapide.

Pour faire un long voyage, les acteurs traversent plusieurs fois la scène dans le même sens — comme dans les *Mystères*.

Les rencontres d'armées sont accompagnées de roulements de tambour ; j'ai toujours observé que les païens entrent par la gauche de la scène — la droite du spectateur ; que les soldats sont tués, mais rarement les chefs. Lorsque trop de cadavres empêchent le passage des vivants, le joueur repousse les morts avec le pied — et la jambe du maître paraît si énorme qu'elle en est effrayante.

(1) Pour un centime, une bille ou un bonbon mis dans la poche de Chanchet, les enfants achetaient quelquefois le droit de frapper son nez ; la marionnette pirouettait pour échapper aux coups. De vieux Chanchets horriblement camus témoignent qu'ils perdirent à ce jeu, ou à la bataille, leur principale originalité. Au reste, les « joueurs » à succès aident les événements en faisant sculpter des Chanchets à figure sage ou prétencieusement grotesque ; c'est un indice fâcheux : toute l'aimable gaucherie du petit théâtre va-t-elle disparaître, devant la renommée, avec le nez du bouffon ?

Hosted by Google

Ce n'est d'ailleurs pas la seule apparition du *deus ex machina* qui montre souvent son poing terrible quand il secoue quelque preux en colère.

Les locaux de nos théâtres gardent une sorte d'uniformité conventionnelle.

Chez Laurent Pinet, on pénètre directement de la rue dans la salle, chez d'autres on doit traverser la cuisine, monter à l'étage ou descendre dans la cave.

Les premiers rangs de banquettes sont réservés aux enfants et au fond de la pièce qui peut contenir jusque cent personnes, la patronne vend des pommes, autre part des « bouquettes » et des pieds de mouton bouillis.

Le surveillant de la salle tient en main une longue gaule d'osier devenue légendaire parmi les habitués, et dont il distribue de grands coups selon le tumulte ; car les enfants d'Outre-Meuse aiment beaucoup le tabac et beaucoup trop les cartes ; pendant les entr'actes les bancs sont tôt transformés en tables de jeux, aussi Chanchet et le propriétaire de la salle ont-ils fort à faire pour rétablir le calme quand Charlemagne vient à la rampe.

ISI COLLIN.

Hosted by Google

LA PLACE DU XVIII[E] SIÈCLE

DANS L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE (1)

Le XVII[e] siècle n'admira que l'antiquité et lui-même. Il transmit ce double culte au siècle suivant. L'enseignement resta fondé sur la littérature latine et sur la lecture de quelques auteurs du temps de Louis XIV. Rollin, dans son *Traité des études*, recommande les deux tragédies sacrées de Racine, Boileau, Nicole, les *Pensées* de Pascal, le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet. Le XVI[e] siècle, même Montaigne, restait ignoré dans les écoles, parce que l'Église, qui dirigeait tout l'enseignement, s'en méfiait à bon droit.

Pourquoi le XIX[e] siècle qui a pris, sur tant de questions, le contre-pied du XVIII[e], a-t-il persévéré, en matière d'éducation littéraire, dans la même voie?

C'est, d'abord, que la pédagogie est, de sa nature, conservatrice; on enseigne volontiers comme on a été instruit soi-même. Mais c'est surtout parce que l'Église, au XIX[e] siècle, a contrôlé, directement ou indirectement, tout l'enseignement public et privé. L'esprit même du Concordat de 1802 lui assura cet empire. Sous couleur d'observer la neutralité religieuse, les professeurs laïcs ont dû éviter tout ce qui pouvait donner ombrage à l'Église; or, comme l'Église est naturellement ombrageuse, il fallait, pour vivre en paix avec elle, se faire de ses scrupules une règle, je dirais même un épouvantail.

(1) Cette intéressante communication de l'éminent membre de l'Institut de France a eu, à la suite du Congrès de Liége, un succès de presse auquel n'ont pas peu contribué les critiques des journaux catholiques et antisémites. C'est une raison plus que suffisante pour que nous en imprimions ici le texte exact.

(*Note de la Réd.*)

Hosted by Google

De là cette part prépondérante, presque exclusive, accordée aux prosateurs profondément chrétiens du XVII^e siècle, en particulier à Bossuet et à Fénelon, et le voile jeté sur les prosateurs philosophes du XVIII^e.

Assurément, on ne les a pas exclus tout entiers. L'université a fait une place à la *Grandeur et décadence des Romains* de Montesquieu, au *Siècle de Louis XIV*, à l'*Histoire de Charles XII* et même aux *Lettres choisies* de Voltaire. Ce sont là de bonnes lectures. Mais le choix, très réfléchi, a porté sur ceux des ouvrages du XVIII^e siècle qui en réflètent le moins la pensée; les *Lettres choisies* de Voltaire, qu'on a inscrites au programme, n'ont de *voltairien* que la grâce du style. Les écoliers — j'en juge par mes souvenirs — ne trouvaient pas grand intérêt à des lectures qui ne leur ouvraient pas d'horizons nouveaux. Leur éducation finie, bien peu, même parmi les plus doués, ont senti le besoin de compléter leur connaissance du XVIII^e siècle, attirés, comme ils l'étaient naturellement, par la littérature du XIX^e. J'ai fait récemment, à cet égard, des constatations qui m'ont surpris. Un journal quotidien publia, en guise de supplément, un des petits chefs-d'œuvre de Voltaire, *Les questions de Zapata;* ce fut comme une révélation; si j'en excepte deux ou trois spécialistes de l'histoire littéraire, aucun de mes amis ne connaissait même le titre de cet opuscule. Un peu plus tard, ayant relu, la plume à la main, l'*Essai sur les mœurs*, j'ai demandé à tous les membres d'une société savante de Paris ce qu'ils pensaient de ce livre de génie; aucun ne l'avait lu, mais tous connaissaient, pour l'avoir expliqué au collège, le *Discours sur l'histoire universelle.*

Je ne crois pas trop m'avancer en affirmant qu'à l'heure présente, parmi les hommes instruits ayant passé la quarantaine, il n'y en a pas un sur cent qui ait pratiqué, assez pour se faire une idée personnelle de leur contenu, les œuvres de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, de Diderot. Quant à Condillac, à Dalembert, à Helvétius, à d'Holbach, auxquels la pensée moderne est redevable de si grands bienfaits, pas un homme sur mille ne les connaît directement. J'ai été l'élève du dernier

Hosted by Google

admirateur de Condillac, Charles Thurot; sans lui, j'ignorerais tout d'un des esprits les plus délicats et les plus lucides qui aient honoré les lettres françaises.

Le moment n'est-il pas venu de briser avec une routine deux fois séculaire et d'assigner le premier rang, dans nos programmes, à de larges extraits, découpés sans vains scrupules, des grands prosateurs du XVIIIe siècle?

Je ne parle pas des poètes de cette époque; ceux du XIXe siècle leur sont fort supérieurs et, d'autre part, aucune éducation libérale n'est possible sans l'étude approfondie du théâtre de Racine, qui peut laisser du temps à la lecture de Corneille, non à celle de *Zaïre* ou de *Mérope*. Mais je voudrais qu'on se contentât, pour les prosateurs du XVIIe siècle comme pour ceux du XVIe, d'une anthologie comprenant vingt pages de Bossuet, autant de Pascal, de La Bruyère, de La Rochefoucauld, de Mme de Sévigné, vingt pages encore pour Fénelon, Fléchier et Bourdaloue. En revanche, le XVIIIe siècle serait représenté, en première ligne, par deux ou trois volumes d'extraits de Voltaire, extraits d'où l'on bannirait les bouffonneries et les indécences, mais d'où l'on ne bannirait pas Voltaire lui-même, c'est-à-dire la protestation de la pensée libre, échauffée par un amour de l'humanité, contre l'oppression du dogmatisme théologique.

Il me semble qu'on pourrait tirer pour les écoles, de l'*Essai sur les mœurs* et du *Dictionnaire philosophique*, une admirable histoire de la civilisation jusqu'au XVIIIe siècle. Châteaubriand a cru découvrir dans l'*Essai* « une longue injure au christianisme »; je l'ai relu de près et j'y vois tout autre chose. Mais ce n'est pas le lieu d'insister sur les hautes qualités de l'*Essai*, ni sur les inévitables défauts d'un livre écrit avant la découverte des beautés de l'art médiéval, comme avant celle des lois de l'évolution. Il me suffit de dire que le XIXe siècle n'a point produit, à mon avis, d'ouvrage historique où le charme et la pureté du langage s'allient si heureusement à l'art de dégager des faits ce qui mérite d'en être connu et médité.

Les autres grands prosateurs du XVIIIe siècle, sans en excepter Rousseau, ne devraient être présentés aux élèves que

Hosted by Google

par fragments; encore faudrait-il que les morceaux fussent toujours choisis de telle manière qu'ils donnassent une idée nette des pensées originales de leurs auteurs, alors que jusqu'à présent, dans toutes les anthologies que j'ai vues, l'habileté pédagogique paraît consister à n'emprunter aux ouvrages du XVIII^e^ siècle que ce qui aurait pu, à la forme près, être écrit au siècle précédent ou au XIX^e^.

Je n'entreprendrai point de comparer la langue du XVII^e^ siècle à celle du XVIII^e^; bien d'autres l'ont très bien fait avant moi. Pour tout lettré qui sent la valeur et la saveur des mots, il est certain que la langue du XVII^e^ siècle est plus belle, bien que la syntaxe en soit encore embarrassée et l'ordonnance presque latine. Mais, en raison de ses qualités mêmes, il me semble que cette langue est devenue impropre à l'enseignement. Ce n'est plus la nôtre, et nous admirons surtout en elle ce qui l'en distingue. Ceux qui ont voulu, de nos jours, la prendre pour guide, ont produit des pastiches comparables à ceux des cicéroniens de la Renaissance, quand ils ne se sont pas laissé emporter par leur génie naturel à écrire, avec des mots triés, une langue toute différente. Ce sont là des jeux stériles d'érudits.

Prise dans son ensemble, et en concédant toutes les exceptions que l'on voudra, j'estime que la prose française du XIX^e^ siècle, dont l'unité se dégagera mieux quand nous aurons pris un peu de recul, est une langue vicieuse et inutilement compliquée. Pourtant, la langue du XX^e^ siècle sort de celle là; ce serait la plus folle des chimères de vouloir la ramener artificiellement à celle d'une période plus ancienne de notre histoire. Mais si l'éducation ne peut arrêter ni contrecarrer l'évolution, elle a pour mission de la diriger, car elle en est un des éléments essentiels. Or, la civilisation de notre temps exige l'emploi d'une langue abstraite, claire et facile, dont le XVIII^e^ siècle, et Voltaire en particulier, a donné les premiers et les plus parfaits modèles. C'est à ceux-là que nous devons recourir, car ils peuvent encore exercer une action utile; si nous nous obstinions à remonter plus haut, ce serait enseigner une langue morte de plus, qui, pour être aussi belle que celle de Cicéron,

Hosted by Google

n'a plus assez de points d'attache avec la nôtre et ne peut plus s'y insinuer sans faire disparate. Il en résulterait que les élèves, la mémoire meublée de phrases qui ne leur serviraient plus de modèles, mais tout au plus de matière à citations, conformeraient leur manière d'écrire à celle des journaux et des romans, c'est-à-dire — toujours sauf exceptions — à du charabia. Ce serait l'avènement d'une barbarie littéraire où la belle prose française, œuvre non pas spontanée, mais réfléchie et lentement élaborée de tant de siècles, risquerait de perdre le fil de sa tradition.

Ainsi, soit que l'on considère les idées ou leur vêtement, le fond ou la forme, il apparaît que la prose du XVII^e siècle a fait son temps, que son efficacité d'éducatrice est épuisée. Celle du XVIII^e siècle n'a pas encore subi l'épreuve de l'enseignement; elle est, par la force des choses, à l'origine de la nôtre, mais sans que la pédagogie soit intervenue pour conduire et régler cette transformation. Je demande qu'on en fasse l'essai loyal dans les divers pays de langue française et, pour tout résumer en une formule, que le *Discours sur l'histoire universelle* soit remplacé, comme livre de classe, par un abrégé de l'*Essai sur les mœurs*.

SALOMON REINACH.

Hosted by Google

A PROPOS DU KRACH DES SUCRES

I

Le krach des sucres, dramatisé par la catastrophe que l'on sait, a ramené une fois encore l'attention des esprits sur le rôle, néfaste suivant les uns, tutélaire suivant les autres, que joue la spéculation dans le monde des affaires et dans la vie des peuples.

La campagne sucrière de 1904-1905, qui fut du commencement à la fin d'un intérêt passionnant, est terminée actuellement et son incohérence finale apparente a été expliquée, illustrée par les événements. On peut dire, aujourd'hui, que l'on connaît le dessous des cartes, qu'elle a été une démonstration éclatante de la vérité du vieil adage économique : *Rien ne prévaut contre la loi de l'offre et de la demande.*

En vain, l'on a voulu artificiellement créer la rareté d'un article de grande consommation, mais aussi de grande production, et ce par des achats d'une ampleur inconnue jusqu'à ce jour. Ces efforts énormes n'ont abouti qu'à la ruine définitive, à l'écrasement complet de ceux qui les ont tentés. Ils ont renouvelé la vieille fable du tonneau des Danaïdes. Plus ils achetaient, plus il y avait de vendeurs. Il reste bien avéré une fois de plus que l'homme ne peut rien contre la bonne mère Nature, qui, à chaque saison, nous déverse ses trésors avec une régularité que les uns trouvent impitoyable et, les autres, merveilleuse.

C'est une dure vérité qu'avaient expérimentée naguère les

Hosted by Google

gros spéculateurs de Chicago qui avaient voulu monopoliser les blés. Qui ne se souvient du krach des blés et de la lutte gigantesque de Leiter contre Armour. Heureusement, la nature ne fait partie d'aucun syndicat.

Et maintenant, que tout est rentré dans l'ordre ou à peu près, que va-t-il se passer? Sans doute, à la rentrée des Chambres, l'un ou l'autre député dans les pays atteints, viendra réclamer des mesures législatives contre la spéculation. Il y aura matière à quelques discours plus ou moins étudiés, dont le mieux que l'on puisse dire est qu'ils ne changeront rien à l'ordre des choses établi. Mais sait-on jamais, dans nos pays démocratiques, jusqu'où peut aller la manie interventionniste des pouvoirs publics?

Il n'est pas du tout certain qu'une campagne bien menée et suffisamment violente ne réussirait pas, à un moment donné, à introduire encore un inepte bout de loi de plus dans l'arsenal si riche déjà où l'on s'ingénie à créer des entraves à la liberté commerciale. *Chi lo sa?* La puissance des mots est si étonnante et l'imagination des foules, surexcitée par la lecture des quotidiens, peut arriver à toutes les folies.

Eh bien, puisque nous sortons d'une campagne où la spéculation n'a cessé de jouer le maître rôle, où son action a été énorme et continue, tâchons de l'analyser, cette action, et voyons si elle est vraiment funeste et répréhensible dans ses effets. Oui, examinons ce qu'on peut reprocher à cette grande coupable, la *spéculation*, et quels sont les désastres publics qu'elle a causés. Je dis *publics*, car nous n'allons pas perdre notre temps, n'est-ce pas, à verser des larmes sur la déveine des joueurs qui n'ont pas gagné autant d'argent qu'ils l'espéraient ou qui en ont perdu plus que de raison?

Nous n'avons qu'à rechercher si les innocents, c'est-à-dire ceux qui se sont tenus en dehors de la bagarre, ont écopé. Les consommateurs ont-ils souffert par le fait de la spéculation sur les sucres? Voilà comment se pose la véritable question. Si nous démontrons qu'il n'en est rien; qu'au contraire, le rôle de la spéculation a été tout à l'avantage du public, nous aurons, je pense, aussi prouvé qu'il est bien

Hosted by Google

inutile de chercher à extirper violemment du cerveau humain cette tendance à la spéculation qui y est si bien ancrée. Ici, comme partout dans le domaine moral, la vertu voisine avec le vice. Les qualités sont près des défauts. Spéculation et prévoyance sont cousines germaines. Le tout est de ne pas verser dans l'excès. Le dernier mot de la sagesse humaine restera toujours le fameux *Ne quid nimis* du vieil Horace.

II

Pendant longtemps, le régime des sucres fut pour presque tous les gouvernements de l'Europe l'objet de pénibles et constantes préoccupations. Sous le fallacieux prétexte de favoriser l'agriculture, on encourageait la production du sucre, et — ce sucre qn'on ne pouvait consommer dans les pays de production à cause de l'énormité des droits d'accise dont il était frappé — ce sucre était exporté au prix de lourds sacrifices et allait alimenter l'industrie étrangère. Parmi les pays producteurs, c'était à qui allouerait les plus fortes primes pour fournir à l'Angleterre surtout le sucre à meilleur compte. Croirait-on que ce régime insensé ait pu vivre pendant de longues années? Il n'a pris fin qu'en 1902, grâce à la Convention internationale de Bruxelles.

La plupart des puissances signataires de cette convention, en même temps qu'elles renoncèrent au système des primes, consentirent à un dégrèvement notable des droits qui frappaient le sucre à l'intérieur. Aussi, la mise en vigueur de la Convention fut suivie immédiatement d'une augmentation considérable de la consommation dans les principaux pays de l'Europe. Cette augmentation atteignit, pour la campagne de 1904, le chiffre approximatif d'un million de tonnes. Dès lors, il était évident que si l'on n'augmentait pas largement la culture betteravière en Europe, il y aurait pénurie de sucre à bref délai.

Cette situation critique se révéla au printemps de 1904, alors qu'il était trop tard pour augmenter les emblavements. Les stocks mondiaux se mirent à décroître régulièrement à

Hosted by Google

partir de mai 1904. Le déficit s'accrut d'une manière inquiétante à la suite de l'extrême abondance de fruits qui caractérisa l'été de cette année. A la fin de la campagne 1903-1904, au 1er octobre, le stock mondial n'était plus que de un million 229,000 tonnes contre 1,640,000 l'année précédente. D'autre part, une sécheresse prolongée avait nui considérablement à la récolte en terre et la production européenne donna un mécompte de 1,100,000 à 1,200,000 tonnes (4,700,000 contre 5,860,000).

Tous ces motifs de hausse probable n'avaient pas manqué d'attirer l'attention des spéculateurs de carrière. Dès le mois d'août, les cours s'étaient déjà relevés de 5 francs. Raffineurs et négociants s'empressèrent de se couvrir au moins pour une partie de leur consommation et bien leur en prit. L'annonce de ce gros déficit dans la récolte provoqua en octobre-novembre une véritable fièvre et les spéculateurs d'occasion, les joueurs de tout poil se jetèrent sur cette piste. Alors, les cours se mirent à danser une sarabande échevelée. Le prix du sucre granulé, qui était à Paris de 29 francs en septembre, fut poussé jusque 45 francs en janvier dernier. En Belgique, le sucre brut parti de 26 francs en septembre, avec déjà 6 francs de hausse depuis avril, fut coté 39 francs en janvier.

Les tableaux de statistique du mois de janvier montrèrent la situation sous un jour des plus alarmant. Le stock mondial ne s'élevait qu'à 2,865,000 tonnes, contre 3,960,000 l'année précédente, soit un déficit d'environ 1,100,000 tonnes, et il n'y avait pas de nouveaux sucres à espérer avant octobre. La conclusion était évidente. Si la consommation ne se restreignait pas fortement, par suite de la hausse des prix, le sucre manquerait positivement pour la fin de l'été 1905! Là était donc le nœud de la situation. Il fallait que la consommation se restreignît et précisément... c'est ce qui arriva. Les besoins parurent diminuer à partir de janvier 1905 et chaque mois les tableaux de statistique venaient constater une diminution notable dans la consommation des principaux pays de l'Europe. Elle est en apparence de 1,150,000 tonnes pour toute

Hosted by Google

la campagne pour les pays contrôlés. En réalité, elle s'élève bien plus haut pour le monde entier.

Voilà la réserve inattendue qui a permis d'attendre tranquillement les nouveaux sucres. Voilà le phénomène extraordinaire, que l'on considérait comme improbable, qui a renversé les spéculateurs à la hausse.

Je dis phénomène extraordinaire, déconcertant, parce que la consommation mondiale du sucre augmente régulièrement d'année en année. Elle augmentait sous le régime des primes, c'est-à-dire quand le sucre était bien plus cher qu'actuellement, même avec la hausse acquise en janvier dernier. Il est assez difficile d'expliquer cette forte dépression dans la consommation. Il est certain qu'elle est due, pour une bonne part, à ce que l'on nomme les *stocks invisibles*. Quand il y a forte hausse sur un article, on épuise d'ordinaire tous les fonds de magasin, le commerce vit sur ses réserves. On attend la baisse et l'on restreint ses commandes. Mais il y a aussi un autre phénomène qui se manifeste, un phénomène d'ordre psychique, et qui tient de l'auto-suggestion. Le consommateur est en quelque sorte hypnotisé par l'idée de la cherté d'un article de grande consommation. Les quotidiens clamèrent pendant un certain temps : « Hausse du sucre!! Hausse du sucre!!! » Et c'était des interviews où l'on examinait la raison de cette hausse, sa répercussion sur telle ou telle industrie. Finalement, et bien qu'en réalité le commerce de détail n'eût suivi que de bien loin la hausse du sucre brut, on s'est habitué à devenir plus regardant en ce qui concerne la consommation de sucre. Dans beaucoup de ménages on a économisé quelques morceaux par jour, instinctivement, par esprit d'imitation, à force d'entendre répéter que le sucre était cher et sans se rendre bien compte de la réalité des faits. Quoi qu'il en soit des motifs de ce resserrement de la consommation, grâce à cette réserve inattendue, le déficit énorme constaté par la statistique de janvier se mit à décroître régulièrement de mois en mois et, fin août dernier, il n'était plus que de quelque 200,000 tonnes. Il est vrai que l'année précédente avait déjà clôturé par un déficit de 400,000 tonnes. Certes, si l'on ne se

Hosted by Google

trouvait pas à la veille d'une récolte énorme, la situation resterait toujours tendue, car toutes les réserves sont épuisées ! Mais la nouvelle campagne va commencer et tout fait prévoir qu'elle donnera un excédent de 2,000,000 de tonnes sur l'année dernière, et dans quelques jours, le nouveau sucre va faire son apparition.

Ajoutons, pour être complet, qu'en dehors de la spéculation elle-même, dont les excès appelaient une réaction rapide, il survint d'autres causes de baisse, outre celle qui est mentionnée plus haut :

1° L'un des plus gros consommateurs de sucre du monde entier, les États-Unis d'Amérique, trouva à s'approvisionner complètement dans les colonies. L'année précédente, il avait enlevé à l'Europe quelque 100,000 tonnes entre la récolte de Cuba et celle de Java. Cette année, la guerre russo-japonaise ayant exercé une action déprimante sur la consommation des peuples d'Extrême-Orient, le sucre de canne suffit amplement aux besoins de l'Amérique du Nord ;

2° La récolte des fruits, cette année, est très pauvre partout et la consommation du sucre, si maigre déjà depuis janvier, reçut encore de ce chef une rude atteinte ;

3° Enfin, la récolte des betteraves se présente admirablement et l'on calcule dès aujourd'hui sur un excédent de 2,000,000 de tonnes.

Naturellement, le prix du sucre suivit, en sens inverse, la marche qu'il avait prise l'année précédente. Il atteignit en janvier 1905 son plus haut étiage, 39 francs en Belgique, 45 francs à Paris. Il se maintint péniblement jusqu'en mars et ne parvint à le faire que grâce à la puissance des spéculateurs à la hausse. A partir d'avril, la dégringolade s'accentua rapidement : 32, 30, 26, 25, 21 et 20 fr. 50 c. Parti de 20 francs en janvier 1904, il atteignit presque 40 francs en janvier 1905, pour retomber en septembre de la même année à 20 fr. 50 c., au point initial.

III

Nous venons de faire l'historique de cette campagne extraordinaire, où le prix du sucre atteignit en six mois le double de

Hosted by Google

sa valeur pour revenir, six mois après, au point de départ. La période la plus active de la spéculation se limite entre les mois de novembre 1904 et mars 1905. Comme on le sait déjà, les pertes essuyées par certains spéculateurs furent colossales autant que les opérations avaient été gigantesques. Des maisons qui incarnaient, pour ainsi dire, depuis de longues années l'industrie du sucre en France, se trouvèrent atteintes au point que l'on craignit un moment pour leur existence. Mais ce sont là des désastres privés et, quelque regrettables qu'ils soient, ils n'atteignent, somme toute, que ceux qui furent les artisans de leur propre ruine. Nous devons examiner maintenant quelle fut la répercussion de cette spéculation effrénée sur les consommateurs. Ont-ils été, sont-ils atteints actuellement dans leurs intérêts, dans leur bien-être et le seront-ils dans l'avenir? Nous avons déjà répondu à cette question. La spéculation, à ce point de vue, a plutôt été profitable au public et nous allons le démontrer. En Belgique, la spéculation porte sur le sac de sucre brut. On achète et on vend à terme, c'est-à-dire à livrer à une époque déterminée une quantité quelconque de sacs de sucre brut. On n'en prend pas livraison généralement mais on paie la différence de prix quand vient le moment où la livraison doit s'effectuer. Le sucre brut ne s'emploie dans le commerce qu'exceptionnellement. Les raffineurs de sucre transforment le sucre brut en sucre raffiné moyennant un écart de prix qui peut varier de 10 à 14 francs les 100 kilogrammes. Pour avoir une idée du prix approximatif du sucre de consommation, c'est-à-dire de ce beau sucre blanc en morceaux que l'on consomme dans nos ménages, il faut ajouter au prix du sucre brut 20 francs pour les droits d'accise encore actuellement perçus par l'État et 13 francs (c'est l'écart actuel) pour le raffinage. Le sucre brut étant coté maintenant à 21 francs le sac, le prix du sucre raffiné est de 54 à 55 francs les 100 kilogrammes, pris à la raffinerie. En général, l'épicerie le vend alors 60 centimes le kilogramme. Naturellement, le prix du sucre commercial ne suit pas toutes les fluctuations du sucre de spéculation. Au début de la hausse, l'année dernière, le sucre se vendait 60 centimes le kilogramme dans les bonnes

Hosted by Google

maisons d'épicerie. Bien que la spéculation eût poussé rapidement le prix du brut jusqu'à 40 francs, ce qui élevait le raffiné à 72 francs, le commerçant ne l'a jamais vendu en détail plus de 70 centimes le kilogramme. Comment cela est-il possible? dira-t-on. Parce que le commerçant s'était couvert au début de la hausse pour une partie de sa consommation. C'est encore de la spéculation, oui, mais celle-ci ressemble beaucoup à la prévoyance : c'est de la bonne spéculation dont profite le consommateur.

Et pendant que le commerçant abandonnait ainsi à M. Tout-le-Monde une partie de son bénéfice, nombre de journaux l'accusaient de confisquer à son profit la diminution du droit d'accise accordée naguère par le gouvernement. Ce pauvre commerçant, il faut avouer qu'il sert souvent de tête de Turc. — Mais alors, c'est donc un héros de désintéressement votre commerçant? — Oui, s'il agissait par altruisme. Mais il faut en rabattre. S'il abandonne à sa clientèle une partie de son bénéfice, c'est bien à son corps défendant; ce n'est que forcé et contraint par la concurrence. La concurrence, qui a sa source dans la liberté du commerce, voilà la vraie providence.

Voici donc déjà un avantage de la spéculation. Elle prévoit les temps difficiles, elle permet d'en attendre de meilleurs; mais il est un service bien plus précieux qu'elle rend au public. Elle fait office d'éclaireur. Elle voit le danger de loin et elle le crie haut et clair. Voyez donc dans le cas qui nous occupe. Que serait-il advenu si la spéculation ne s'était pas jetée fiévreusement sur le sucre, le désignant ainsi à l'attention de tous. Supposons que les choses aient suivi leur marche normale.

Les stocks mondiaux de sucre le 1er octobre 1904 étaient de 1,229,000 tonnes, de quoi suffire à une consommation de près de deux mois. La récolte était déficitaire, mais il faut le temps de s'en apercevoir et comme personne ne s'intéresse à cet article, la spéculation s'abstenant, on laisse passer l'époque où se font les contrats entre agriculteurs et fabricants. Le prix du sucre n'a pas subi cette poussée extraordinaire que lui donna la spéculation. On traite à peu près les mêmes quantités de

Hosted by Google

betteraves que les autres années. Et nous voilà avec des besoins énormes en présence de stocks nuls et d'une récolte insuffisante. Ce n'est certes pas 10 centimes de plus au kilogramme, ni 20, ni 30 centimes que le consommateur aurait payé en plus. On risquait fort de se trouver sans sucre à la fin de la campagne et la disette aurait continué pendant deux ans.

N'avais-je pas raison de dire que la spéculation, au point de vue du public, n'est pas un si grand mal? Elle peut élever artificiellement pendant très peu de temps le prix d'une marchandise, mais la réaction ne se fait pas attendre, surtout si c'est un produit de grande consommation. Le service rendu est hors de proportion avec le mal produit.

Et maintenant, pour conclure, récapitulons qui a perdu, qui a gagné à cette campagne si follement agitée.

Les gros spéculateurs à la hausse ont perdu, mais nous l'avons dit déjà, ils l'ont voulu, ils sont peu intéressants.

Une catégorie de perdants plus sympathiques, ce sont les fabricants de sucre. En voyant les prix élevés qu'avait atteints le sucre en décembre dernier, ils ont renforcé leurs contrats avec la culture. Ils ont payé les betteraves, dit-on, jusque 27 et 28 francs et ils se trouvent maintenant à la veille de fabriquer du sucre qui leur reviendra à 24 et 25 francs le sac alors que le prix actuel n'en est que de 21 francs. Avouons qu'il est dur de commencer une campagne très laborieuse avec une perspective semblable. Ceux-là sont victimes certainement, mais sont-ils indemnes de toute faute? Pourquoi cet emballement l'hiver dernier? Pourquoi, du coup, augmenter les emblavements de 50 p. c.? Oui, vous avez bien lu 50 p. c.! Alors que dans les autres pays producteurs, on renforçait modérément la culture de la betterave (de 17 p. c.), en Belgique, nos fabricants ont cru pouvoir augmenter leur fabrication de moitié. Il y avait excès évidemment. Ils paient cruellement aujourd'hui leur imprudence. Mais, à notre humble avis, tout n'est pas perdu. Il ne faut pas jeter le manche après la cognée. Les fabricants pourront diminuer leur perte et, peut-être, clôturer leur année d'une manière inespérée, en ne jetant pas leur marchandise à la tête des acheteurs qui aujourd'hui n'en veulent à aucun prix.

Hosted by Google

On sait bien qu'en cette matière la question du couteau sur la gorge joue un rôle prépondérant, mais il y a aussi le découragement contre lequel il faut réagir. Si l'on veut faire le bilan de la situation et aligner froidement les chiffres, on verra que la situation est loin d'être désespérée. Admettons que la récolte nous donne, comme on l'annonce, un excédent de 2,100,000 tonnes. Oublie-t-on les déficits de 1905 et 1904, soit

ensemble	600,000 tonnes
la reconstitution des réserves	500,000 —
et l'augmentation normale de consommation	1,000,000 —

Que reste-t-il de ce formidable excédent qui pèse si lourdement sur le marché?

Quoi qu'il en soit de l'avenir réservé à la campagne, il est indéniable que la situation actuelle des fabricants est peu enviable.

Reste à voir maintenant les gagnants.

La culture, qui, en Belgique, comme nous l'avons dit, a augmenté les emblavements de 50 p. c., figure en tête parmi les gagnants. La récolte est abondante, les prix consentis sont très rémunérateurs. La campagne sera fructueuse... si les contrats sont bien exécutés. Il reste là un point d'interrogation très inquiétant.

Mais le véritable gagnant, somme toute, c'est le consommateur, qui peut espérer le sucre à bon marché pendant toute l'année et qui, en tout cas, en jouit dès maintenant. Que cette situation perdure, il est permis d'en douter. L'avilissement ridicule du prix du sucre auquel nous assistons pourrait bien nous amener une réaction dans quelque six mois.

Il y aurait peut-être un moyen de mettre un terme à ces agitations fâcheuses qui viennent bouleverser un marché dont l'importance mériterait qu'on lui assurât plus de stabilité : ce serait d'aller jusqu'au bout dans l'excellente voie où sont entrés les pays producteurs il y a trois ans.

Le droit d'accise sur le sucre a été fortement réduit. Néanmoins, il reste encore très élevé, puisqu'il est, en Belgique, à

Hosted by Google

peu près égal à la valeur du produit lui-même. Si l'on voulait bien considérer que le sucre est un aliment de premier ordre, que la prospérité de l'agriculture est intimement liée à celle de l'industrie sucrière, on ferait un pas de plus vers le dégrèvement total de ce précieux produit. L'augmentation extraordinaire de consommation qui en résulterait assurerait un marché régulier et suffisamment large à chaque pays producteur et l'on verrait sans doute disparaître ces crises d'abondance auxquelles succèdent généralement une ou deux années de disette. Cette mesure, au reste, s'imposera tôt ou tard, par suite de l'invasion des sucres de canne, dont la production augmente d'une manière inquiétante.

Si le sucre était débarrassé une bonne fois des droits énormes qui pèsent encore sur lui, il en résulterait un bien immense au triple point de vue de l'alimentation du peuple, de la lutte contre l'alcoolisme et de la prospérité de l'agriculture.

JULES VIEUJANT.

Hosted by Google

LONDON SKETCHES

A O. Van den Daele.

BEGGAR.

Le crépuscule allume au front des maisons noires,
Les fenêtres et leur regard rouge et mauvais
Qui fonce sur le parc où des feuilles s'effarent
De l'octobre pleurant dans le ciel violet,
Où les buissons frileux frissonnent sans espoir.

Le silence s'étend et, tristes, les allées
Regardent le départ des enfants soucieux.
Il fait désert ; mais contre le grille, à l'entrée,
L'aveugle, sans émoi, poursuit son chant piteux,
Piteux sous le regard des vitres embrasées.

L'accordéon poussif, dans l'angoisse de l'heure,
Gémit exténué, grotesque et lamentable...
Le chien jaune est figé dans son ennui rêveur
Et ses yeux luisants voient le destin immuable
Qui le rive au pavé de ce Londres d'horreur.

Clissold Park.

WESTMINSTER.

Au cœur du cloître où la douce pluie
A su tisser sa buée fine,
Comme un joyau, la pelouse luit.
Que le candide agneau paît tranquille.

Hosted by Google

Et dans le frais silence fleurissent
En guirlande, au front des galeries,
Les arcatures sveltes et grises
Sous la pluie si douce, la pluie.

Mais voici qu'un rayon d'or pâle
A chaviré parmi la brume,
Et tout à coup — calme merveille. —

Parmi l'auguste cathédrale
Qui dort son bon sommeil de vieille,
Des clochettes tintinnabulent...

LE COIN DES POÈTES.

Claire parmi l'église, une cloche a tinté.
Tandis que s'essorait le chœur des voix flûtées,
Bigarré, poudroyant, un rayon est entré;
Et soudain, aux verrières armoriées,

Les ors et les rubis splendides ont flambé.
Au baiser du soleil s'exalte, illuminée,
La floraison gothique. Et j'ai cru voir monter
Au visage serein du grand Will accoudé,

Un sourire divin, l'élyséenne extase
Dans les yeux de Milton, cependant que Hændel
Rêvait tranquillement d'un salon bleu de ciel,

Aux frais amours rosés, aux eurythmiques Grâces
Et de marquis poudrés chantant au clavecin
Où Elle harmonisait, gardant son air mutin.

Westminster.

SELON WHISTLER.

Frêle antienne monotone,
Les cloches d'or et de cristal
Dans le matin dominical
Brodent soudain à Newington,

Hosted by Google

Dont la flèche blonde s'élance
Par delà la grille du parc,
Leur cantique où le soleil marque
L'allégresse de ses fragrances.

Le ciel est pur avec parfois
De blancs nuages ouatés,
Tels, là-bas, sur le lac moiré,
Les cygnes glissant sans émoi.

Au pied des arbres paternels
Serrant contre eux leur ombre douce,
Les bébés roses dans la mousse,
Sous l'œil rêveur des « demoiselles »,

Se roulent, papillons joyeux,
Puis se poursuivent au soleil,
Au bon soleil tiède et vermeil
Des clairs dimanches radieux.

STREET.

Si grise à mon âme, si grise!
La rue en ce soir de samedi
Et d'automne, avec tout son fouillis
Bleu cendré, où de couleurs n'éclatent
Que l'or, le rose et le vert des fruits,
A la lueur falote du naphte
Qui bat de l'aile... Le rue est grise,
Grise à mon âme et j'ai dans les yeux
Tout son tumulte silencieux.

Oh! ce silence sur la cohue!
Puis soudain, grêle parmi la rue
Si grise à mon âme, si grise!
Devers le pont où le va-et-vient
Des trains en chocolat s'éternise,
Un chant minable qui geint, qui geint...

Hosted by Google

Irascible, l'aveugle serine
Et la foule toujours chemine.

Vertige ! sur l'écran de ma tête
Vide à la fin d'être trop emplie,
Grouillent ces automates raides
Aux gestes secs et si bien réglés.
Dans ce calme qui terrifie,
Vers quelles joies, quel amour « honnête »
Ou bien superbe et dément,
Vers quel labeur exténuant,
Vers quels instants roses et légers
Ou vers quels sombres : « *à jamais* », la vie
Les a-t-elle si bien aiguillés?

Please, on demande à voir la manivelle ;
Car ce soir la rue est pareille
A un merveilleux jouet, *isn't?*
Avec ses pantins au geste étroit,
Et ses longs trains de chocolat
Et ce chant grêle de serinette...

Finsbury.

MAJOLIQUE.

Maestro Giorgio Dangubbio, 1525.

Sous le prisme de l'eau que serait la glaçure,
Vois d'un ruisseau perdu l'exquise solitude,
Où les vierges au bain, croyant qu'elles éludent
Tous regards, sans songer aux regards de l'azur.

Ni à l'ubiquité de son sourire, étendent
La guirlande de chair de leurs corps enlacés.
Oh ! mais... vous, vous aussi vous fûtes oubliés,
Grotesques des bords qui riez parmi l'acanthe !...

(Wallace Coll.)

Hosted by Google

PRIMITIF.

Selon GHEERAERT DAVID.

L'enfant divin sourit, joufflu et rose;
Sur les genoux de la vierge, il repose,
Dont s'illumine la face ravie,
    Et c'est la minutie
Harmonieuse, puérile et douce
    D'une pelouse
Où broute un agneau blanc; un coteau vert
Et ses chemins d'argent, jusqu'au ciel vert
Où se profile un cavalier :
Une nature de missel figée
Dans le cadre précis de la croisée
Ouverte aux frais vitraux armoriés.

(National Gall.) 1904.

LA MENDIANTE.

BURNE-JONES.

Le roi Cophetua, au pied de l'escalier
Couché, son casque bas, contemple avidement
La belle mendiante, éperdu, implorant.
Mais dans le blond rayon frappant le bouclier,

Baisant l'épaule brune et l'or des jambes nues,
Elle reste immobile, aux mains des violettes,
Figée dans l'angoisse ou l'extase muette,
Et le regard candide errant parmi les nues

De ses grands yeux purs inquiétants.— Dis, pauvre fille,
Est-ce bien le charme divin des chants d'amour
Que ces adolescents modulent tour à tour

En ton honneur, qui dilate ainsi ta pupille?
Est-ce la peur, enfant sauvage, ou bien l'orgueil
D'avoir le roi rêvé qui t'aime et qui t'accueille?

(Tate Gall.) 1904.

Hosted by Google

BAND.

Larmes d'argent glacé parmi le brouillard roux,
Le gaz borde en pleurant cette rue solitaire.
Aux cottages heureux, rient les vitres claires :
Qu'elle est loin, la Cité et son tumulte fou!

O rade du dimanche! O joie des samedis!
Léger, les bras chargés, Father quitta
L'échoppe ou le bureau; puis l'omnibus trotta
Vers sa calme et chère banlieue. Et les voici,

Réunis tous ensemble à la table joyeuse,
Ses chers bambins aux yeux gourmands, extasiés...
Tiens! l'orchestre allemand! La valse a commencé
Et la voilà qui vient hoqueter, souffreteuse,

Aux vitres des loggias fleuries de lumières.
Ils sont trois, les doigts gourds, à souffler sans relâche :
Des cuivres sanglotants et du fifre s'arrachent
Les plaintes, les désirs de leur morne misère.

« Oh! le bonheur : la nappe éclatante sous
« La lampe radieuse; et la douceur aimante
Du *home* tiède! » Amer, le piston se lamente;
Le gaz pleure vermeil parmi le brouillard roux...

1904.

SPLEEN.

La brume est dans mon cœur
Tout comme sur la ville...
Serait-il même si puéril
De croire qu'elle n'est en moi,
La brume grise de mon cœur,
Que parce qu'elle vêt les tours et les beffrois
Et les clochers des longues heures?
Bah! qu'il te picturise, André Gide,
Ou que je sente son égide,

Hosted by Google

Le paysage ne fait qu'un avec notre âme,
Car il souffre de nos douleurs
Et rayonne pour nos bonheurs
De toute la splendeur de ses couchants de flamme.

Ce soir — soir morne et ennuyé,
Sous le vent corrodant
Traînant
Dans le ciel terne des fins d'année,
Le fleuve est de chagrin gaufré.
Une barque noire, là-bas,
S'enfonce — à quoi bon bon? — dans le morne inconnu
De l'air et de l'eau confondus.
Et dans le soir turnerisant, brume et fumée,
Où seule, au loin, fleurit la gothique dentelle
Des cathédrales irréelles,
Les steamers tout à coup bâillent — vers les nuées?

Je voudrais être un sphinx de granit monstrueux
Mais vers le Nord, dans un pays brumeux.
Je bâillerais au nez des modernes Œdipe
Qui, de m'interroger soucieux,
Liraient le Bædeker tout en fumant leur pipe.

LOUIS PIÉRARD.

1904.

Hosted by Google

LES PREMIERS « BONJOURISTES »

(1818-1828)

I. — Les dates certaines.

On néglige d'ordinaire, en histoire, d'étudier l'état d'esprit de la jeunesse et l'on se dit que, ou bien cette jeunesse marquera un jour dans la suite des événements, et alors sa place naturelle est à l'endroit précis de l'histoire où son influence se fera sentir, ou bien elle ne signifiera jamais rien, et alors elle ne saurait être à aucun moment intéressante. Nous pensons que cette seconde considération n'est guère valable, vu que nous savons d'avance, en ce qui concerne le passé, tout ce qui a pu y avoir des suites intéressantes, et que, par conséquent, on n'a à s'occuper que de la jeunesse des personnages qui auront mérité, par leur conduite ultérieure, cet effort de l'historien. Et quant au premier argument, il nous semble très naturel de vouloir connaître les grands esprits dès leurs premières manifestations, l'homme étant, pensons-nous, en une plus grande mesure, la suite, ou le développement, ou la réalisation de ses premiers penchants et rêves, que le produit de son milieu. En étudiant les trois âges de l'humanité, la vieillesse, la maturité et la jeunesse, l'histoire présenterait moins de lacunes apparentes qu'elle n'en présente à l'heure actuelle, où ses chapitres ont peu de cohésion naturelle et où l'on se voit obligé, à propos de la plupart des héros et des événements, de planter là le fil du récit et de revenir en arrière, comme dans les romans de Zola, pour expliquer les

Hosted by Google

parentés et les genèses. Une époque historique est comme une sorte de site dont il faut reproduire à la fois toutes les parties caractéristiques : les grandes et les petites cimes, les grands arbres et les petits arbustes. Le monde ne se compose ni des gens seuls qui font de la politique, ni, exclusivement, de vieilles gens.

Les « Bonjouristes » — nous voulons dire les jeunes Moldaves et Valaques qui firent leurs études en « Europe » et qui changèrent totalement la face des choses dans leurs principautés (1) — n'entreprendront cette opération radicale qu'à partir de 1848. Mais c'est bien vingt ou trente ans auparavant que l'historien les rencontre partout dans ses documents, qu'il assiste à la formation de leur esprit et voit se dessiner leur action ultérieure.

Le premier Roumain que ses parents eurent le courage d'envoyer loin de sa famille pour faire son éducation à l'étranger fut le jeune Moldave Georges Bogdan, qui étudie son droit à Paris vers 1804. Le second fut le Moldave Furnarachi, qui fait aussi son droit à Paris, vers 1806. Puis la Moldavie cessa, pendant près d'un quart de siècle, de se séparer de sa jeunesse. C'est que, pendant cette période, bon nombre d'émigrés français de la grande révolution s'établirent à Jassy et y dirigèrent l'éducation de la jeunesse, soit comme professeurs privés dans les familles, soit comme directeurs de pensionnats (2). Les Moldaves se sentirent probablement très satisfaits de ce commencement d'éducation française. On cite, sous le règne du premier prince indigène, Jean Sturdza (1822-1828), trois pensionnats de garçons : *Mouton,* où apprit son français le futur traducteur de *la Lampe* d'André Chénier, Chrisoverghi ; *Cuénim* (Victor-Cuénim Foure), où l'on apprenait ses leçons un peu par cœur et où néanmoins firent leur première éducation le futur grand poète Basile Alexandri et le futur historien et homme d'État Michel Kogalniceano;

(1) Rentrés chez eux, ils continuaient à se dire « bonjour » ; d'où leur surnom, où il entre autant de déférence que d'ironie.

(2) Cf. notre *Influence française sur l'esprit public en Roumanie.* Paris, Leroux, 1898, livre II, chap. IV, p. 261-277.

Hosted by Google

enfin, l'institution de Miroslava, près Jassy, dirigée par *Bayard* et *Lincourt*. En même temps, *Garet et son épouse* étaient à la tête d'un pensionnat de demoiselles, auquel faisait une rude concurrence celui que dirigeait à Odessa Mme Schédeuner (1). On ne connaît pas à cette époque d'institution similaire en Valachie, à l'exception de l'école de demoiselles qu'avait fondée *Mondonville* et dont veut bien se souvenir pour nous un respectable témoin de l'époque : « Je sais qu'un jour, en allant voir M. Mondonville, j'ai vu dans son salon les notes de musique d'une certaine valse qu'on avait fait venir de Paris en autant d'exemplaires qu'il y avait de demoiselles valaques dans l'école. Et il devait y avoir beaucoup de demoiselles, vu qu'il y avait beaucoup d'exemplaires... » Celui qui contribue de la sorte à l'histoire de la civilisation roumaine est le grand chimiste M. Béchamp, qu'un sort capricieux avait poussé dans son enfance jusqu'en Valachie.

Les Valaques envoyèrent, pendant tout ce temps, leurs fils faire leurs études à l'étranger, principalement en France. Les plus grandes familles de la principauté, les Bibesco, les Vladoïano, les Philippesco, les Linche donnèrent le ton. Bientôt l'État s'en mêla. Le métropolitain Denyse se concerta, dès le lendemain de son avènement (mai 1821), avec le grand ban Constantin Balaceano et lui inculqua l'idée d'envoyer aux études, dans les deux pays néo-latins, l'Italie et la France, les élèves qui auraient achevé avec le plus de succès les cours du collège national de Saint-Sava. Ce fut ainsi qu'il y eut — vers 1820 — des catégories de jeunes Valaques étudiant en « Europe » : les « fils de bonne famille » et les boursiers de l'État — les riches et les pauvres —, ceux qui allèrent directement à Paris et ceux qu'on obligea d'abord de passer par Pise, les jeunes gens enfin qui, au moment où ils quittaient le pays, savaient déjà le français, grâce à leurs gouverneurs, et ceux qui ne possédaient que le valaque, ou tout au plus le grec, langue de la science et de la philosophie, en Valachie, à cette époque.

(1) Manuscrits inédits de l'académie roumaine.

Hosted by Google

II. — Études officielles de ces jeunes gens.

Nous ne parlerons ici que de la première catégorie de ces jeunes gens, que des « Bonjouristes » proprement dits, les fils de « Logothètes », de « Dvornics », de « Grands Bans » : ils sont plus jeunes au moment où ils arrivent à Paris, la France peut exercer sur eux une action plus prolongée, l'avenir leur réserve des places de premier ordre pour le moment où ils seront rentrés dans leur pays.

Il y avait une trentaine de ces jeunes gens à l'étranger vers 1829, à ce que nous dit le directeur du premier journal valaque (1), Héliade Radulesco. Huit d'entre eux envoyèrent une lettre de félicitation à ce directeur le jour où il fit paraître sa feuille.

« Bon et très aimé compatriote, recevez aujourd'hui, par cette lettre, les remerciements de la jeunesse roumaine qui étudie à Paris, pour le *Courrier roumain* que vous avez bien voulu lui faire parvenir. Inutile de vous décrire la satisfaction que nous avons éprouvée en voyant paraître aussi dans notre pays un journal. Il suffit que vous sachiez que dans nos veines circule un sang roumain et que nos cœurs ne peuvent pas s'empêcher de tressaillir de joie lorsque nous apprenons qu'on établit chez nous des choses et des institutions salutaires, c'est-à-dire de nature à répandre partout les lumières de la science ou à contribuer au bonheur et à la prospérité des Roumains. L'impression en langue nationale d'un journal est certainement un moyen très efficace d'éclairer chacun sur ses droits et devoirs. Et de toute façon, tout bon Roumain doit vous en savoir gré du bon commencement que vous venez de faire. A vous, comme des frères. »

(*Signés*) Coleschi-Sovetnic Margeala, Alexandre Linche, Nicolas Baleano, Constantin Braïloï, Démètre Golesco, Constantin Linche, Jean Vladoïano, Constantin Philippesco.

(1) *Le Courrier roumain* (1829-1848).

Hosted by Google

Cette missive, qui n'a rien que de très banal si on la regarde avec les yeux de la critique, présente quelques particularités intéressantes pour ceux qui la considèrent avec les yeux de l'histoire (1). Si les vocables en appartiennent à la langue roumaine, la syntaxe en est toute française; la phrase, parce qu'elle commence, n'oublie pas de finir; il y a une progression naturelle d'idées d'une proposition à l'autre; la lettre forme un tout, une sorte de petit organisme, qui vit de sa vie propre; elle est très claire, très alerte, tout à fait adroite, et ne manque pas, dans sa banalité, d'une certaine élégance, ni même d'une certaine finesse; enfin, la sentimentalité, qui aurait certainement fait explosion chez la majeure partie des écrivains de l'époque, ici sait se maîtriser.

Mais depuis quelle époque précise ces étudiants valaques se trouvent-ils dans la capitale de la France? Quels sont les études qui l'y attirent de préférence? En quoi diffèrent-ils, comme état d'esprit, des autres jeunes Valaques qui n'étudient rien à Bucarest? Quelle est leur vie, quels sont leurs occupations et leurs rêves?...

Autant de questions qu'on n'a pas essayé d'éclaircir jusqu'aujourd'hui, d'un grand intérêt néanmoins, car il s'agit d'expliquer l'origine des principales transformations que subiront ensuite les deux principautés roumaines, questions qui intéressent, en une égale mesure, la Roumanie et la France.

Les Archives des grandes écoles de Paris nous permettent de combler la lacune qui sépare l'année 1804, où le Moldave Georges Bogdan faisait à Paris de vagues études juridiques, de l'année 1829, où une trentaine de Valaques y suivaient, à ce qu'on nous dit, des études plus régulières. Le 7 mai 1818, jour mémorable dans l'histoire de l'intelligence roumaine, le premier Roumain, *Pierre de* (2) *Manega*, passait à la Sorbonne son baccalauréat ès lettres. « Il a 34 ans », dit le cahier de la faculté des lettres pour les années 1816-1818, qui est aussi le premier cahier conservé. Après lui, *Constantin Boubouky*, jeune

(1) Pour la langue et la littérature roumaines avant 1820, voir notre *Influence française en Roumanie*, livre III, chap. 1er, p. 321-368.

(2) Nous verrons plus bas l'explication de ce *de*.

Hosted by Google

bucarestois, grec d'origine (on ne peut guère faire de distinction absolue entre les Valaques et les Grecs de Valachie à cette époque), passa, le 31 octobre 1821, avec d'assez bonnes notes : il obtint « très bien » en grec (où on l'interrogea sur la Cyropédie), deux fois « très bien » en latin (questions posées sur le *De Officiis* et l'Énéide), « assez bien » en rhétorique, en philosophie, en histoire et géographie. Ce jeune homme était âgé de 19 ans, « suivant sa déclaration ». « Dans ce pays, déclare avec raison le registre de la Sorbonne, il n'est pas d'usage de tenir des actes de l'état civil. » *Georges Bibesco*, troisième bachelier ès lettres de Paris, passa neuf jours après Boubouky, le 9 novembre 1821. Ce futur prince de Valachie (1) était né, suivant sa déclaration devant le secrétaire de la Faculté, à Craïova, le 14 novembre 1803. Cette date de la Sorbonne corrige celle de « 1804 », donnée dans l'*Histoire du règne de Bibesco* par le fils du hospodar : car nous pensons que le prince lui-même devait mieux savoir, dans sa jeunesse, la date de sa naissance que ne pouvaient la deviner les souvenirs de sa famille vingt ans après sa mort. Le futur prince obtint : « très bien » en grec (le discours sur la Couronne), deux fois « bien » en latin (morceaux choisis de Cicéron et la première satire d'Horace), « assez bien » en rhétorique, géographie, histoire et philosophie.

Voici dans l'ordre chronologique la liste de tous les autres jeunes Valaques qui passèrent leur examen de baccalauréat ès lettres à Paris, au temps de leur premier prince indigène Grégoire Ghica (1822-1828) :

4. *Jean Vlaïoïano*, bachelier le 21 octobre 1826;
5. *Constantin Philippesco*, bachelier le 12 juillet 1827;
6. *Démétrius Castrissio* (Grec), bachelier le 7 août 1827;
7. *Démétrius Golesco*, bachelier le 17 août 1827;
8. *Alexandre Racovitza*, bachelier le 17 août 1827;
9. *Basile Phormion* (Grec), bachelier le 24 novembre 1827.

Trois de ces jeunes gens figurent au bas de la lettre ci-dessus adressée au directeur du *Courrier roumain;* Constantin Braïloï

(1) 1842-1848.

Hosted by Google

et les frères Linche passeront leur baccalauréat plus tard (en 1829 et 1830); mais on ne voit figurer nulle part dans les registres de la Sorbonne Coleschi-Margeala ni Nicolas Baleano. Il y avait donc tout de même un certain nombre de jeunes boyars valaques qui ne suivaient à Paris aucun cours ou qui, du moins, n'y passaient point d'examen... Pour ceux qui s'y présentent, il y a cette remarque à faire que leurs meilleures notes sont en grec, langue qu'ils avaient bien étudiée à Bucarest et qu'ils prononçaient à la moderne. Le fils du prince Georges Bibesco ira même jusqu'à nous dire, dans son histoire, que le hospodar, orateur assez séduisant, « parlait » aussi « la langue d'Homère avec une rare élégance ».

On ne voit aucun jeune Valaque passer, à cette époque, son baccalauréat scientifique, mais il y en a quatre parmi eux qui font des études médicales. Par une singulière coïncidence, ils sont tous des Grecs :

1° *Constantin Boubouky* passa sa thèse le 12 mars 1827.

(Sujet : Dissertation sur plusieurs propositions de médecine pratique, suivie de quelques observations de médecine et de chirurgie.)

2° *Constantin Hestiotès* passa le 21 septembre 1827.

(Sujet de thèse : « Quelques considérations sur les hémorragies ou exhalations sanguines. ») Ce docteur, né à Trikala, en Thessalie, alla pratiquer la médecine à Bucarest, où il obtint de bonne heure la grande naturalisation.

3° *Nicolas-Démétrius Goussy* passa le 25 avril 1827.

(Sujet de thèse? — Le grand savant, M. Béchamp, a bien voulu nous montrer un diplôme de pharmacie qu'on lui délivra à Bucarest vers 1830, signé par ces trois médecins grecs : Boubouky, Hestiotès et Goussy, qui avaient faits leurs études en France.)

4° *Basile Phormion*, étudiant à l'école de médecine à cette époque, ne passera son doctorat que plus tard, le 18 août 1830.

(Thèse : « Dissertation sur le cancer de l'estomac ».)

Les Roumains furent surtout attirés à Paris par les études juridiques. L'école de droit en a connu neuf dans le cours des

Hosted by Google

années 1820-1828; un seul devait y passer sa licence, le tout premier :

1° *Pierre* (*de*) *Manega*, reçu licencié le 26 novembre 1820, après quatre ans d'études;

2° *Georges Bibesco*... Première et dernière inscription, le 12 janvier 1819. On ne voit pas à l'école de droit qu'il y ait continué ses études. Il faudra attendre une trentaine d'années pour avoir un docteur en droit de Paris (1). Nous ne comprenons pas pourquoi la famille Bibesco et quelques historiens roumains s'obstinent à décerner ce titre au hospodar de 1848. A-t-il été un assez bon administrateur, comme le disent ses enthousiastes? Alors tout doctorat est inutile. En a-t-il été un détestable, comme le soutiennent ses détracteurs? Ce n'est pas un titre de docteur en droit qui pourrait sauver sa réputation historique;

3° *Bibesco* (Barbu Stirbey), frère aîné du précédent, né en 1798, connu en histoire sous le nom de Barbu Stirbey, futur prince de Valachie après son frère (2), se fit délivrer trois inscriptions en 1819 et 1820;

4° *Jean Somaky* (Grec), dispensé de son baccalauréat, comme, probablement, Stirbey..., eut sept inscriptions (1825-1829);

5° *Jean* (*de*) *Vladoïano*, baccalauréat en droit le 5 janvier 1830;

6° *Pierre* (*de*) *Pojénar*, une seule inscription, le 5 janer 1827;

7° *Constantin Philippesco*, baccalauréat en droit le 27 août 1827;

8° *Démétrius Golesco*, un premier examen de baccalauréat en droit le 26 janvier 1829 (pour être admis au « baccalauréat », il fallait deux examens et un « certificat d'aptitude »);

9° *Alexandre Racovitza*, idem, le 12 février 1829.

(1) Le premier fut *Georges Costaphore*, reçu le 31 août 1850; le second, *Constantin Bosiano*, reçu le 15 mai 1851 (éloges); le troisième, *Basile Boeresco*, reçu le 15 janvier 1858. Ce sont les trois plus grands légistes de la Roumanïe au XIX^e siècle.

(2) 1849-1856.

Hosted by Google

III. — Conjectures sur leur état d'esprit.

Voila pour les études de nos jeunes boyars. Nous avons peu de données sur leur état d'esprit. La logique, le simple bon sens, les remarques que l'on fera sur leurs successeurs dans dix ou vingt ans (1), notre propre expérience et la suite des événements historiques, peuvent néanmoins y suppléer en une certaine mesure et nous permettre de conjecturer ce qui se passait dans l'âme des premiers « Bonjouristes » de 1820 à 1830. Peut-être que la première impression que produisait Paris sur eux était une grande déception : ils s'attendaient à bien plus, à tout autre chose... Ils ne savaient pas au juste à quoi, mais, enfin, on leur avait tant parlé de la beauté, de la grandeur et des délices de Paris, que rien au monde n'aurait su égaler la féerique ville de leurs rêves. Pour la première fois séparés des leurs, à un âge où la sensibilité de l'homme atteint le degré de développement de sa grande imagination, la nostalgie a dû se mêler à leur première déception et rendre la première impression de la grande capitale encore plus pénible. Mais voici que la réalité vint se dérouler devant eux avec ses aspects multiples et imprévus, qui fascina, non plus leur imagination, mais bien leurs sens, qui leur apprit à vivre et les guérit peut-être à tout jamais de toute illusion trop forte. En peu de semaines, il y aura eu trois Paris dans leur esprit : celui de « là-bas », de leur pays, le Paris de leur enfance et de leurs songes, le Paris du tout premier moment et le véritable Paris, qui s'impose de plus en plus à l'esprit, au détriment des deux autres, avec son côté sérieux et son côté folâtre, Paris, ville de folie, de sagesse, de travail, de repos, de liberté, de discipline, de poésie, de prose, d'anéantissement complet de l'égoïsme, mais non de la personnalité, laquelle se développe, au contraire, plus que jamais au contact de toutes les sensations variées et de toutes les pensées qu'elle fait naître.

Et voici que, peut-être, juste au moment où Paris commençait à séduire tant le boyar étudiant, sa bourse se trouva presque

(1) Cf. par exemple : *Les étrangers à Paris*, par Louis Desnoyers, Jules Janin, Old-Nick, Stanislas Bellanger. Paris, 1844.

Hosted by Google

vide. Qu'est-ce que quelques centaines ou même quelques milliers de ducats pour un jeune homme, n'ayant pas encore l'habitude des affaires, accoutumé à une vie luxueuse et large, au milieu de tant d'attractions, de tentations enchanteresses?... Ils se croyaient énormément riches au moment où ils quittaient leur pays et les voilà presque en danger de rester sur le pavé, dans l'alternative de retourner chez eux ou de demander encore aux parents de quoi vivre. Les parents s'apitoyèrent malheureusement un peu trop sur leur sort, firent dettes sur dettes pour prolonger à Paris l'existence du jeune homme envoyé aux études et qui n'étudiait pas toujours. Mais à mesure que les parents s'endettaient à Bucarest, les jeunes gens — nous parlons des plus sages — et il y en eut plus qu'on ne le croirait — apprenaient à Paris à mettre un peu plus d'ordre dans leurs finances, à introduire un peu plus de simplicité dans leur vie, vu que, pour vivre à Paris, sur le même pied qu'en Valachie, il leur aurait fallu des subsides infiniment plus forts que ceux dont ils pouvaient disposer. Ils durent presque tous monter du premier étage au cinquième et se contenter de bien moins de distractions qu'ils n'en auraient eu envie.

Ce qui leur coûta le plus au commencement, ce fut, probablement, de se priver de leurs domestiques. En Valachie, les grands boyars, leurs parents, en avaient des quantités, qui divisaient leur besogne à l'infini et qui remplissaient auprès de leurs maîtres des services qu'on n'aurait jamais eu l'idée de demander ailleurs à un autre être humain qu'à soi-même. Livrés à eux-mêmes, les jeunes Valaques de Paris apprirent à se servir de leurs mains, de leurs jambes : ils arrangèrent eux-mêmes leurs petites affaires dans leurs chambres, ils allumèrent eux-mêmes leurs cigarettes, firent tout seuls leurs courses, se passèrent de confitures au réveil et trouvèrent ridicule qu'on se fît frotter la plante des pieds après les siestes. Bientôt ils trouvèrent que l'exercice très naturel de leurs membres était non seulement très hygiénique, mais aussi on ne saurait plus agréable. Rentrés chez eux, ils iront à pied, au grand étonnement de leurs parents, qui continueront à

Hosted by Google

aller en voiture. Ils auront très rarement recours à leurs esclaves tziganes. N'en ayant plus grand besoin, ils pourront bien se permettre un jour le luxe de parler de leur affranchissement.

Ajoutons qu'à Paris, dans un milieu tellement vivant et tellement agité, où chacun se tient au courant de tout et dit très librement ce qu'il pense, surtout en matière de politique, le jeune boyar, distrait pour commencer, prêtera une attention toujours plus grande aux propos que l'on débite autour de lui; il s'intéressera, sans prendre garde, à la marche quotidienne des événements, voudra y prendre part, et lui, qui n'a jamais été, peut-être, mis dans la confidence de ce qui se passait dans le monde politique de chez lui, saura tout de suite et voudra tout de suite savoir ce qui se passe en France. De même que les étalages resplendissants des magasins l'habitueront peu à peu à se servir réellement de ses yeux, à regarder, et non seulement à voir; de même, le spectacle humain de la rue, des cafés, des salons et des réunions publiques, les conversations, les cris, les discours, l'habitueront à se servir de ses oreilles, à écouter et non plus seulement à entendre. Il demandera alors, par écrit, à ses parents, des nouvelles de ce qui se passe dans son pays et regrettera de ne pas pouvoir y appliquer tout de suite ce qu'il voit se passer en France.

Car la France, surtout en ce moment-là, n'était pas un pays de politique très réaliste; l'esprit philosophique du XVIII^e^ siècle y régnait en plein; l'homme, devant être le même partout, selon les théories de Rousseau, il n'y avait point de principe de gouvernement applicable en France — ou que l'on crût applicable en France — qui ne le fût, au même titre, partout dans le monde. Les conversations des cercles, la lecture des journaux, les cours des maîtres les plus réputés de l'école de droit et d'ailleurs, enfin toutes les manifestations de l'esprit philosophique et politique français, renforçaient les jeunes Valaques dans cette conviction qui deviendra pour eux inébranlable. Et puis, qu'est-ce que la Valachie pour eux, et qu'est-ce que toute la terre? C'est la France qu'ils ont appris à connaître et à aimer, quand ils sont venus réellement au

Hosted by Google

monde, vers leur vingtième année, alors qu'ils apprirent pour la première fois à se servir intelligemment de leurs mains, de leurs jambes, de leurs yeux et de leurs oreilles. Ne leur parlez pas de la différence de religion, de race, de civilisation antérieure, ou des véritables besoins du moment. La religion? Il n'y en a qu'une au monde, ou si vous préférez, il n'y en a plus aucune : car, autour d'eux, à ce moment décisif de la formation de leur intelligence, où les parents n'étaient point là, et où les popes valaques avaient disparu de leurs souvenirs, ils ne voyaient que deux classes d'hommes qui ne pouvaient exercer sur eux aucune influence : les partisans fanatiques de l'irréligion du XVIII^e^ siècle et les partisans fanatiques de l'Église catholique renaissante. Ne pouvant devenir ni ennemis, ni défenseurs d'une religion qui n'avait jamais été la leur, n'ayant, d'autre part, aucune raison de conserver la « foi de leurs pères », qu'ils n'avaient jamais possédée consciencieusement, ils préféreront désormais écarter tout bonnement la religion. Ce seront des « athées », mais des athées dans le sens étymologique de ce terme, vu que d'ordinaire on entend par ce mot des ennemis irréconciliables et fanatiques de toute religion. En fait de race, il n'y aura plus pour eux que la « race humaine », ce qui veut dire la race française, et dans la pire supposition... : « Ne sommes-nous pas des Latins comme les Français »? Cela revient à dire que tout ce qui est français doit être nécessairement valable pour toute la terre, ou, tout au moins, pour les provinces habitées par les Roumains. Enfin, pour ce qui est de la différence de civilisation ou de la diversité des besoins, ils vous répondront que l'homme, fût-il primitif ou civilisé, n'a besoin que d'une seule chose : le bonheur; que distribuer le bonheur est un art que l'on apprend partout en France, que l'homme ne diffère d'un pays à l'autre que par des caractères extérieurs et insignifiants, que la seule forme possible du raisonnement social est le syllogisme. Remarquez que ces principes de gouvernement, qui auraient pu être funestes à tout autre moment du développement des Roumains, et dans tout autre pays, devaient être particulièrement salutaires à cette époque-là de l'histoire de l'âme roumaine : pour sortir

Hosted by Google

du régime « phanariote », n'avait-on pas besoin de faire table rase de tout ce qui existait depuis plus de cent ans en Moldavie et en Valachie, de supprimer par la pensée tout l'Orient, de se figurer que le Moldave et le Valaque avaient droit à la même vie et à la même civilisation que les peuples les plus avancés de l'Europe, en vertu du principe que l'homme est bâti de la même façon sur tout le globe? Il n'y avait rien à perfectionner ou à corriger dans les deux principautés roumaines, il y avait tout à recommencer — et, pour cette opération radicale, rien de plus simple que d'ignorer ce qui avait été auparavant et de croire tout possible. Il fallait à ces malheureuses principautés des âmes assez naïves ou assez candides pour faire abstraction de tout un passé, assez généreuses aussi pour vouloir se sacrifier pour elles. Candeur, optimisme, dévouement... N'est-ce pas dire aussi qu'il y fallait des âmes jeunes? Et le sort n'avait-il pas comme désigné d'avance les « Bonjouristes », ou cette jeunesse franco-valaque qui se formait à cette heure à Paris, pour le relèvement et le salut des deux principautés?

Enfin, n'oublions pas que, loin de leur patrie, la correspondance, qui mettait dans ce temps-là un peu plus de vingt jours pour aller de Paris à Bucarest, était un faible lien qui attachait les fils à leurs parents. En moins d'un rien, juste à cet âge critique où l'esprit et le caractère changent à vue d'œil, la différence entre les deux générations fut énorme. Les pères furent des Orientaux, des Grecs, des Turcs, des Russes; les fils furent des Occidentaux, la plupart du temps des Français... Le Roumain proprement dit mettra du temps à venir. La lutte ne s'engagera point, dans les deux principautés roumaines, comme ailleurs, entre deux classes de la société, mais bien entre les pères et les fils. Et c'est pourquoi cette lutte aura, en Roumanie, un caractère si bénin. Il n'y aura pas une seule goutte de sang versé. Après une faible résistance, les pères céderont la place aux fils, quitteront pour eux leur façon de sentir orientale, comme ils avaient quitté pour eux leurs costumes turcs.

Qu'il nous soit permis de faire ici une petite digression et d'établir un parallèle entre nos compatriotes qui étudiaient à

Hosted by Google

Paris, il y a quatre-vingts ans, et ceux qui y étudient de nos jours. Nous ne déclarerons pas ceux-ci supérieurs à ceux-là ou réciproquement — car ceux-ci font de la science et ceux-là ont fondé la patrie roumaine —, mais nous ferons la remarque que la France exerçait une influence plus profonde et peut-être plus salutaire sur les premiers que sur les derniers. Les étudiants de 1820 étaient à peu près libres ; ils n'étaient tenus de passer que les examens qui leur agréaient ; ils étaient moins obligés de se tenir enfermés dans leurs chambres ; ils regardaient, ils écoutaient, ils avaient du loisir à le faire ; bref, ils s'instruisaient d'une façon plus naturelle. Les examens empêchent souvent de voir et d'entendre ; un maître n'est plus un personnage qui doit exercer une sérieuse influence sur votre esprit, mais un monsieur devant lequel on passe un examen ; enfermé dans son cabinet de travail, on oublie très souvent de vivre ; la libre personnalité se développe moins aisément ; on revient dans son pays à peu près tel que l'on était parti... Un livre et un titre en plus, quelques délicieux souvenirs... et c'est tout. L'âme française et européenne entrait, au contraire, par tous les pores des Valaques de 1820, et ils se développaient, à peu près comme les Athéniens de l'antiquité, en plein air.

Puis, ils savaient bien mieux le français que leurs successeurs : ils l'avaient appris à la maison ; il ne restait qu'à se perfectionner à Paris. Il y en eut même parmi eux — chose regrettable ! — qui avaient complètement oublié le roumain. D'autres, de très grands patriotes, préférèrent se servir du français dans leur correspondance, dans leur intimité, jusqu'à la fin de leurs jours. Bien des compatriotes d'aujourd'hui, après bien des années de séjour en France, ne parlent pas bien mieux leur français qu'au moment où ils ont débarqué pour la première fois à la gare de l'Est. C'est qu'ils arrivent à Paris à un âge où l'esprit n'a plus la facilité de retenir des vocables et des idiotismes ; c'est qu'ils n'ont pas eu, dans leur enfance, le gouverneur français du jeune boyar d'il y a près d'un siècle, qui lui faisait apprendre le français en même temps que sa langue maternelle ; bien plus instruits, cela va sans dire, que le boyar « bonjouriste » de 1820, leur esprit formé et avide de connais-

Hosted by Google

sances demande autre chose aux livres et aux personnes que des mots et des tournures.

Enfin, ceux-là étaient moins nombreux; ils vivaient parmi des Français plutôt que parmi des compatriotes ; leur qualité de nobles leur créait des relations qu'il serait très difficile aux Roumains d'aujourd'hui de se procurer. On dit que le futur prince Barbu Stirbey dut le commencement de sa brillante carrière, en 1830, au moment de l'occupation russe, à ses relations avec le ministre Portalis. Un autre jeune boyar de l'époque, Philippesco, nous parle dans sa correspondance du prince Démétrius Wolkowski, « gentilhomme de chambre du czar », qu'il avait connu à Paris, et des salons du comte de Ségur qu'il fréquentait souvent. Pour entretenir ces relations et aussi par un reste de vanité personnelle, assez compréhensible chez des jeunes gens très éloignés de leur pays, ils font souvent précéder d'un *de* leur signature. C'est ainsi que, dans les archives de la faculté de droit, où nous faisions un jour nos recherches, il nous est arrivé de chercher pendant très longtemps sans trouver un seul de leurs noms. Le hasard voulut que nous en découvrissions un à la lettre *D* dans un des registres. Cette lettre nous mit sur la piste. Ils étaient presque tous enfilés à cette lettre nobiliaire : de Racovitza, de Manega, de Golesco...

IV. — Correspondance de Constantin Philippesco.

Passons aux faits tout à fait précis et à l'histoire, bien que parfois les déductions logiques établissent des faits plus circonstanciés, plus clairs et plus acceptables pour l'esprit que les documents historiques eux-mêmes.

Le hasard n'a point voulu conserver la correspondance de jeunesse des deux futurs princes régnants, Barbu Stirbey et Georges Bibesco. Mais il nous a laissé quelques brouillons de lettres et « quelques souvenirs de Paris » d'un des plus éveillés des « bonjouristes » de l'époque, Constantin Philippesco. Ce futur chef de l'opposition en 1844 et ministre des finances de la Révolution de 1848, auteur du très intéressant *Mémoire sur*

Hosted by Google

les conditions d'existence des principautés danubiennes (1854), avait l'habitude de rédiger deux fois ses lettres et d'en garder la première copie.

Son paquet de « correspondance » et de « souvenirs de Paris », que la confiance et l'amabilité de sa famille a bien voulu mettre sous nos yeux, contient toutes sortes de choses : les inscriptions du jeune homme, son billet de diligence de Paris à Strasbourg, le jour regrettable où il rentra définitivement dans son pays (le 24 décembre 1829), des adresses d'amis anglais, français et russes, une lettre en grec du père, qui le gronde très paternellement de la prolongation un peu excessive de ses études « là-bas » et lui raconte, d'une façon touchante, la vie un peu serrée que doit mener la famille à Bucarest pour qu'il puisse passer ses grades, des maximes philosophiques en grec, des chansons parfois polissonnes en français, des notes de musique, une liste des articles parus dans *le Temps* sur la principauté de Valachie pendant l'année 1829, une lettre du directeur de ce journal qui engage le jeune homme, une fois rentré chez lui, à lui servir de correspondant; enfin, des essais de vers français et des brouillons de lettres françaises en tout genre : des lettres à sa famille, des lettres à ses amis, des lettres d'affaires ou de politesse, des lettres d'amour...

Ce qui nous frappe d'abord dans cette correspondance, c'est le fait qu'elle est sous forme de brouillon, c'est cette coquetterie épistolaire que l'on rencontre chez d'autres « bonjouristes » de cette époque, qui dénote une certaine importance qu'accordaient ces premiers étudiants roumains à l'étranger à l'art d'écrire. Mais Constantin Philippesco pousse parfois un peu loin cette coquetterie. Il y a telle de ses lettres qui commence par une rédaction en règle et qui se termine par un simple plan de ce qui va suivre, par une simple énumération des points qui vont être développés dans la rédaction définitive, comme, par exemple, cette délicieuse lettre, un peu *trop écrite*, qu'il envoie à son ami Castrissio pour le consoler de la perte de sa mère :

... « A qui s'en prendre? Qui maudire? Cher ami, c'est dans de pareilles circonstances que l'imagination de l'homme

Hosted by Google

enfante le sort, le hasard, la fatalité; mais c'est aussi dans des circonstances semblables que l'homme sensé n'y voit que les lois naturelles de la nature, que la philosophie découvre l'immortalité de l'âme et l'idée consolante d'une vie à venir. Cher Castrissio, je partage tes peines et tes chagrins, en véritable ami, et je crois que toute consolation de ma part serait inutile pour toi, qui es au-dessus des vicissitudes humaines. Je me bornerai seulement à te rappeler la réponse de Xénophon à la personne qui lui manda la mort de son fils : « Vous ne m'apprenez rien de neuf; je savais, dit-il, qu'il était mortel... »

Cet art d'écrire des lettres, il l'estimera toujours très haut, et il grondera dans des termes très sévères quiconque semblera n'être pas de son avis et traitera la correspondance à la légère. Voici ce qu'il dit à un débiteur inconvenant, qui lui répond au pied levé :

... « Toutefois, par un sentiment d'indulgence que vous savez si bien inspirer à tous ceux qui ont le plaisir de vous connaître, je crois ne devoir attribuer toute l'inconvenance des expressions dont votre lettre est remplie qu'à la parfaite ignorance de la langue dans laquelle vous vous êtes avisé d'écrire ou plutôt de rendre vos pensées. Avant donc, Monsieur, que de mettre la main à la plume, tâchez d'apprendre les premiers éléments de la grammaire, de la logique et de la politesse, connaissances dans lesquelles vous paraissez être bien arriéré. Je vous donne ce conseil pour vous éviter un ridicule de plus. »

Pour le tempérament, il paraît être d'une grande susceptibilité, car voici de quelle façon notre « bonjouriste » remet à sa place un camarade français, qui s'était permis de parler un jour d'une façon peu flatteuse de la race roumaine :

« Si je ne viens vous voir, c'est parce que je ne sors pas, — et cela, pour réparer le temps précieux que j'ai eu la bêtise de perdre, en me promenant ou plutôt en flânant, pendant plus d'un mois, du *Café chinois* à la rue Sainte-Anne, 57, et en construisant tous les jours de nouveaux châteaux en Espagne. Quant au genre de politesse que vous dites être en usage à

Hosted by Google

Bucarest, je vous dirai, mon cher ami, que la politesse valaque, quoiqu'elle ne soit arrivée à ce degré de perfection où se trouve la politesse française, elle (*sic*) a, du moins, un caractère de simplicité et de vérité, qui met toujours d'accord les formes extérieures avec le fond même de la pensée, tandis que la politesse française, dans sa finesse et dans sa subtilité, cache souvent, sous le masque de l'amabilité, le mensonge et la moquerie. »

Ce n'est point, au fond, l'avis de Constantin Philippesco sur le peuple français, qu'il adore et auquel il emprunte toute sa façon d'être. Mais il a voulu remettre à sa place un de ces mauvais plaisants qui abusent de la sympathie que l'on témoigne à la grande nation française, en ne montrant point aux étrangers toute la considération qu'ils méritent. Il a voulu plaisanter à son tour, en jeune français « à la française ».

La correspondance de Constantin Philippesco devient tout à fait intéressante, lorsqu'elle aborde des sujets d'actualité politique, et qu'il nous parle soit de ce qui se passe en France, soit de ce qui se passe en Valachie. Elle nous montre à la fois la façon dont les idées et les événements de France pouvaient exercer de l'influence sur un jeune esprit roumain et la façon dont celui-ci apprenait petit à petit à devenir Roumain, sous le coup des nouvelles qu'on lui envoyait de sa patrie. Constantin Philippesco est un monsieur « pour lequel le monde extérieur existe », du moins le monde extérieur politique. Il sait par cœur l'histoire politique de la France contemporaine. Bien mieux que sur Michel le Brave ou sur « les règnes phanariotes », il est renseigné sur la « chambre introuvable » et sur la « déclaration de Saint-Ouen » ou sur « la loi de justice et d'amour » de M. Villette. Ce ministre surtout, il le connaît à fond. N'a-t-il point fait intercepter, par son directeur des postes, la lettre que le jeune Bucarestois écrivait à ses parents sur certaines élections, et sur une émeute sérieuse des étudiants en droit et en médecine, et sur les jésuites?

« Mes deux lettres sont-elles parvenues ou non?... Ont-elles été arrêtées en Autriche ou bien ont-elles été soustraites à la

Hosted by Google

poste de Paris, sous l'administration du ministère Villette, à l'époque des élections, comme cela est arrivé très fréquemment, au point même d'occuper la Chambre des députés dans ses dernières séances?... Il est certain que mes deux dernières lettres étaient écrites en français et que, comme il m'arrive assez souvent de me mêler de politique, j'en faisais un peu dans ma dernière sur les jésuites, sur les partis constitutionnel et royaliste, sur le ministère Villette, sur les élections, etc. A l'époque où la France était agitée par des troubles civils et où l'ancienne administration, se sentant aux abois, employait tous les moyens de fraude et de déception pour se soutenir, M. Vaulchier, directeur général des postes, et, par conséquent membre de cette administration, n'aurait pas manqué de décacheter ma lettre, comme une infinité innombrable d'autres, et de la faire arrêter, d'autant plus que tous les étudiants de Paris, en médecine et en droit, étaient révoltés et lapidaient les gendarmes... »

Si toute la correspondance de Philippesco, écrite à sa famille, s'était conservée; si on avait conservé, en même temps, celle des futurs hospodars Stirbey et Bibesco, et celle de la plupart des jeunes Valaques « de bonne famille », les Vladoïano, les Racovitza, les Manega, les Golesco, qui étaient à Paris à cette époque, il y aurait peut-être moyen d'écrire aujourd'hui une histoire des règnes de Louis XVIII et de Charles X « d'après les témoignages des premiers « bonjouristes » valaques.

Voici les deux brouillons les plus intéressants de tout ce paquet de souvenirs parisiens de Constantin Philippesco. Un de ses camarades d'études, nouvellement rentré dans son pays, et qui signe S. M. (Siméon Marcovici?), le met au courant de ce qui se passe en Valachie : les boyars valaques sont bien intentionnés, mais la volonté leur manque, — le grand ban Barbu Vacaresco a renoncé à tous les revenus de sa charge au profit des écoles nationales — le pays ressemble à un vaisseau battu par des flots irrités, entraîné au gré des vents et tout prêt à faire naufrage vers les rivages du nord... dont il attend son salut... » Philippesco donne la réponse suivante, où il exprime

Hosted by Google

ses idées sur la politique valaque, en même temps qu'il établit un parallèle entre cette politique et la française :

... « Je n'ai pas été moins surpris que vous de la généreuse, noble et vraiment patriotique action de Barbu Vacaresco. Je fus frappé, en vérité, je ne m'y attendais pas le moins du monde. Quelles que soient ses fins et ses vues, sa démarche ne peut qu'exciter la juste admiration, non seulement de tous les Valaques, mais même des étrangers. Puisse, comme vous le dites, cher ami, cet exemple réveiller l'ambition et exciter l'amour-propre de nos compatriotes puissants !...

« Vous me parlez de politique et vous me dites que vous êtes bien embarrassé de m'en donner une idée... Il y a deux espèces de politique dans tout État : l'une intérieure, l'autre extérieure; quant à notre politique intérieure, je dirai qu'on ne peut la définir mieux que vous ne le faites, c'est-à-dire « un amas confus de principes absurdes, d'opinions contradictoires, et de conséquences aussi erronées que funestes », et j'ajouterai, pour compléter cette définition, qu'un « renard » chez nous est un grand logothète et un grand politicien (allusion au grand logothète Philippesco-*Vulpe*, surnommé ainsi à cause de son astuce proverbiale) ; quant à notre politique extérieure, les agents diplomatiques des puissances européennes nous épargnent la peine de nous en occuper...

« D'ailleurs, qu'est-ce que cela fait? Antonkay Burelly (chef de cuisine du prince régnant) n'est pas moins en bonne santé, la maison de Jean Slatineano n'existe pas moins, les « Leipzicois » (marchands d'articles de luxe) ne vendent pas moins leurs voitures dorées. Votre comparaison du navire qui fera tôt ou tard naufrage vers les rivages du nord me paraît tout à fait juste. S'il en attend son salut ou non, c'est ce que je ne saurais vous dire. Quant à vos « têtes fortes », elles sont d'autant plus fortes qu'elles sont renforcées et soutenues par l'énorme « calpak » (chapeau en forme de ballon que portaient les boyars). Vous appelez cela des « têtes fortes et bien intentionnées »; c'est pour rire que vous le dites. Bien intentionnées, passe; mais fortes, eh bien, oui, parlez-moi de cela. Je sais bien que tout le monde veut, que tout le monde

Hosted by Google

désire... (Suivent des phrases roumaines, très courageuses, que se proposent de débiter les boyars valaques, quand ils se trouveront devant le hospodar.) Et puis, quand ils veulent dire quelque chose devant le supérieur et se présentent devant lui, ils commencent d'abord par se gratter l'oreille, toussent et finissent par dire comme le caporal boiteux dans *Le mariage de raison* : « C'est que, quand je dis que j'ai quelque chose à vous dire, c'est que je n'ai rien, mon général. »

« Ils sont forts, mon cher Siméon, pour s'ériger en dindons avec leurs larges manches et leurs grands jupons dans les antichambres du prince et sillonner la poussière avec leurs savates. Ils pourraient être forts et donner des preuves éclatantes de leur force, surtout dans les circonstances où nous nous trouvons ; car a-t-on jamais vu plus de pouvoirs réunis dans un plus petit nombre d'aristocrates privilégiés? Ils ont le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, et jusqu'au pouvoir exécutif, personne ne peut le contester. Est-ce qu'ils n'ont pas voix délibérative dans la confection de la loi? Ne forment-ils pas un corps judiciaire à part, leur pouvoir ne s'étend-il pas jusqu'aux règlements et ordonnances des princes?

« Après tout cela, vous dites que les moyens leur manquent et ils ne rougissent pas de s'excuser là-dessus ! C'est bien le cas de dire avec Orgon, dans *Tartufe* :

Le pauvre homme!

« Jamais, mon cher Siméon, tous les éléments de la puissance d'une nation n'ont été mieux réunis que chez nous. La Chambre des pairs, la Chambre des députés, le ministère, tout est confondu dans les aristocrates privilégiés qu'on nomme boyars. Cela, partout ailleurs, pourrait prévenir et les discordes et la mésintelligence et la jalousie, symptômes inévitables des pouvoirs, quand ils sont partagés.

« Il n'y a que chez nous que cela a produit des phénomènes tout à fait contraires. Cinq ou six personnes, dans la Chambre des députés, font trembler le ministère français. Et chez nous, il y a plus de cent boyars, Bans, Dvorniks, Vestiaires... Ils se plaignent de la forme de gouvernement et combien de nations

Hosted by Google

ne désireraient en avoir une comme la nôtre; elle est calquée presque sur la république de Lacédémone et sur la république romaine! Pourquoi serait-elle mauvaise? Il y a des abus, je le sais, comme il y en a partout; mais à qui appartient de les réparer, si ce n'est aux boyars, aux dépositaires des intérêts et du bonheur de la nation, à ceux dans les maisons desquels est concentrée la force publique? Mais je m'oublie et

> Malheur à celui qui veut tout instruire,
> Le secret d'ennuyer est celui de tout dire...

« Je ne doute pas que j'ai parlé peut-être très durement pour tous ceux, parmi les boyars qui m'entendront (?); et, quoique, dans les occasions, il faut toujours

> Favores ampliandi, odia restringendi,

cependant,

> Un sage ami toujours rigoureux, inflexible,
> Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible... »

Cette lettre, que l'auteur commence en politicien sévère, et qu'il termine en petit rhétoricien, nous laisse entrevoir le futur oppositioniste de 1847, qui profitera de sa condition de boyar pour s'opposer à des mesures qu'il estimera nuisibles, et le révolutionnaire de 1848, qui se dépouillera, pour mieux agir, de toute noblesse.

Mais voici, pour terminer, la plus éloquente de toutes les lettres de Constantin Philippesco, celle où il tâche de se rendre compte de ses progrès à Paris et de l'évolution de ses idées politiques. On y reconnaît toute l'influence du XVIII[e] siècle français philosophique sur l'esprit du jeune Roumain, qui pense dès ce moment que, en politique, la théorie vaut plus que le propre maniement des affaires. Mais à quel point l'esprit du jeune « bonjouriste » est-il honnête! Et quelle illusion se fait-il encore de la vie active! Il pense qu'il incombe à la noblesse, à la boyarie du pays, d'élever et d'éclairer le peuple. Il rêve déjà, en 1827, pour la Valachie, peut-être à l'instar de la France, une monarchie héréditaire. Cette lettre commence et finit par la même constatation : c'est à la France que le

Hosted by Google

jeune homme se sent redevable des progrès de son esprit et des idées salutaires qu'il y voit germer :

« Depuis mon arrivée à Paris, je ne vous ai pas encore fait connaître la direction que j'ai donnée à mes études. Elle tient, d'une part, aux réflexions que m'a fait naître la carrière que je suis destiné à parcourir, et, de l'autre, à la situation actuelle de notre pays. Dois-je me borner à une étude stérile du droit pour connaître mes intérêts et les diriger avec prudence? Ou dois-je sortir de cette étroite enceinte où se renferme et s'agite l'ambition de la plupart des jeunes gens de mon âge? Si je consulte mes dispositions et les mouvements de mon cœur, les intérêts particuliers ne peuvent remplir entièrement mes vœux; le sang de ma famille, les sentiments que vous m'avez inspirés, le mouvement qui règne ici, autour de moi, m'élèvent les idées, et les discussions dont je suis témoin et auxquelles je prends part, m'éclairent sur moi-même, en m'apprenant que, désormais, ma vocation doit être l'étude des intérêts généraux, compris sous le nom de politique. Par ce mot, je n'entends pas l'art de connaître les hommes et d'en tirer parti pour avancer ses propres affaires, de se ménager des relations utiles pour acquérir de la fortune ou servir son ambition. Cette politique toute personnelle convient à celui qui est mécontent du partage qui lui est échu par la naissance, ou à l'égoïste dont toutes les pensées sont pour lui-même et aucune pour ses semblables. Elle ne peut convenir à celui qui, sans inquiétude sur son bien-être, est, par sa position sociale, en état de contribuer à celui de ses concitoyens. D'autres entendent par politique l'art de parvenir à la domination d'une manière quelconque et de s'y maintenir par toutes sortes de moyens. Cette politique est celle des ambitieux ou des gouvernements qui cherchent à prospérer aux dépens de leurs peuples et de leurs voisins. C'est la politique machiavélique; elle ne saurait être la nôtre, mon cher père. Il n'est point dans nos sentiments de jouir de l'oppression de ceux qui nous entourent, de les tenir abaissés pour rester élevés, mais de les élever jusqu'à nous et d'être heureux de leur bonheur. Tel est le but de la saine politique, elle est l'art d'employer et de diriger les forces de la nature et

Hosted by Google

les facultés de l'homme pour procurer le bonheur des peuples, sans porter atteinte aux droits de l'humanité. Dans sa plus grande étendue, cet art embrasse le genre humain, et il a pour organes les philosophes, qui en font la théorie, et les philanthropes, qui s'attachent à la mettre en pratique.

« Sans doute, vous trouverez, mon cher père, qu'à aucune époque de l'histoire des nations, nous n'avons été fondés à reconnaître une plus sensible amélioration dans les destinées de l'humanité et à concevoir de plus grandes espérances. L'homme d'État concourt à ce grand ouvrage, c'est par là qu'il honore ses travaux et qu'il les légitime aux yeux de la raison; mais, chargé spécialement de faire l'application des principes généraux à des localités particulières, il doit avoir une connaissance plus étendue et plus précise des faits. Son objet étant de chercher sans cesse des moyens d'application, il doit se faire des maximes et un système de conduite qui sont le résumé de ses études théoriques et de son expérience.

« Les connaissances politiques se divisent donc en deux classes : celle que l'on puise dans les livres et dans les leçons de ses professeurs et celle que l'on acquiert par le maniement des affaires. Le moment est venu pour moi de m'occuper des premières et j'y trouve un attrait particulier dans leur affinité avec la jurisprudence dont je suis maintenant les cours (*sic*). Que sont, en effet, la législation, le droit naturel et public, le droit administratif, l'économie politique, si ce n'est la jurisprudence rapportée aux intérêts publics dans les divers objets qui sont de leur ressort? Je suis donc continuellement rappelé à la politique par le cours de mon instruction et j'y suis porté par ma position sociale et par ma vocation; mais la situation de notre pays ajoute une nouvelle force à mes raisons personnelles.

« Ce n'est pas que je me flatte de mettre à jamais un grand poids dans nos destinées (?). Je n'ai pas cette présomption. Mais lorsque, pressée par deux puissances redoutables, notre province est devenue un foyer d'intrigues et d'agitation, où l'étranger a ses agents, qui ont intérêt, pour y fonder sa domination, d'y perpétuer le despotisme et l'esclavage, il importe

Hosted by Google

aux familles puissantes et éclairées de se réunir contre les ennemis extérieurs et intérieurs et aux fils de ces familles de s'enrôler sous la bannière de leurs pères. Si l'étranger a besoin de l'ignorance et de l'abrutissement du peuple, c'est à nous de l'éclairer (le peuple); s'il a besoin de perpétuer l'arbitraire et de flatter les passions des grands, nous avons besoin de lui opposer des lois et des institutions qui servent de frein à ses caprices; s'il a besoin d'un chef électif pour nous diviser et nous déchirer et s'interposer dans nos discussions, nous avons besoin d'un pouvoir héréditaire et tutélaire qui lui ôte toute espérance. Je ne suis pas obligé de chercher loin ces réflexions; elles se présentent d'elles-mêmes. Dans ces circonstances, vous jugerez donc, mon cher père, que ce qu'il y a de mieux à faire pour moi, c'est d'entrer dans votre système et celui de mes oncles et d'acquérir la lumière nécessaire pour les seconder dans leurs efforts et dans les projets d'amélioration qu'ils peuvent concevoir pour la prospérité et l'indépendance du pays. Je viens de vous parler à cœur ouvert et vous trouverez peut-être de la témérité à moi d'avoir touché à des questions aussi élevées; mais bientôt parvenu à l'âge d'homme, je commence à sentir qu'il doit y avoir autre chose pour moi que la dissipation. L'exemple de la jeunesse qui m'entoure me pique d'émulation. Si, d'ailleurs, les considérations dans lesquelles je me suis engagé pour répondre aux observations que vous m'avez adressées vous paraissent trop hardies, votre tendresse paternelle les couvrira de son indulgence. »

Instruction du peuple! principes fixes d'administration! monarchie héréditaire! indépendance complète de la Roumanie!!!... Nous ne sommes qu'en 1828!... Et c'est un jeune homme de 22 ans qui fait à Paris tous ces beaux rêves!...

POMPILIU ELIADE.
(Bucarest.)

Hosted by Google

HISTOIRE D'UN PETIT GARÇON [1]

IV

L'adoration respectueuse, un peu lointaine et éthérée dont l'âme du « Jongetje » est remplie, peut difficilement se décrire.

L'intensité d'émotion qui envahit le garçonnet, l'importance qu'acquièrent pour lui les scènes les plus banales auxquelles est mêlée celle qu'il aime, le prix qu'il attache à ses gestes, à ses paroles les plus simples, et le soin pieux avec lequel tous ces souvenirs d'elle sont recueillis donnent au livre un charme pénétrant.

La simplicité même des épisodes successifs défie le résumé : l'adolescent passe un soir à 9 heures devant la demeure de Corrie; elle a promis de se montrer à la fenêtre; après sa prière, elle apparaît là-haut, toute blanche dans sa toilette de nuit et lui fait un signe amical de la main. Et cette apparition, nimbée de la clarté de la lune, prend quelque chose de magique :

« Je ne connais pas, dans toute ma vie d'homme, une seule soirée, ni même un seul moment, d'aussi haute et d'aussi divine émotion. »

La petite fille a pris dans la vie de Paul une place telle que toutes ses préoccupations d'écolier, tous ses soucis d'études, toute émulation et tout désir de succès cèdent devant la rêverie

(1) Suite. Voir la *Revue de Belgique* du 15 juillet.

Hosted by Google

dont elle est la concrétisation et s'effacent devant sa tyrannique image.

La mort d'un professeur, son remplacement par un grand diable de jeune maître sans expérience et affligé d'une chevelure rousse sont, à l'école, l'occasion de désordres dont Paul sera l'involontaire complice et la victime. L'épisode de cette petite révolution en classe, l'épithète injurieuse que les enfants attachent immédiatement au nom du nouveau maître, la tristesse du pensum et de la « retenue » pendant que Corrie attend Paul au jardin des Plantes, puis le bon tour joué au maître, quand les élèves s'enfuient et l'enferment à clef dans la classe, tout cela a gardé, même à distance, une importance capitale dans la vie du garçonnet. Pour n'avoir pas voulu dénoncer un camarade turbulent, il est expulsé de l'école, mis en pension dans une petite ville lointaine et par là séparé de Corrie.

Son nouveau directeur offre quelques traits de l'abbé Germane de Daudet : la bonté, la rudesse et l'indulgence. L'oncle Cateur comprend les enfants, les aime, en est aimé et respecté. Paul vit près de lui pendant deux ans confiant dans l'amour de Corrie, lisant et relisant Das Buch der Lieder *et* La vita nuova, *toujours rempli de son rêve, mais s'appliquant au travail, a peu près isolé dans son milieu de jeunes bourgeois de la petite ville.*

Il est comme en dehors du monde, en dehors des hommes, sans subir ici la contrainte des convenances (1), *quand un mauvais camarade souille son rêve en lui dévoilant par le menu les vulgaires réalités de l'amour.*

C'est alors qu'il se passa quelque chose de très dangereux pour Paul. Sur le même banc, à côté de lui, était assis un grand garçon, Antoine Meeker, un garnement de près de 18 ans, beaucoup trop âgé pour la classe de quatrième. Il était très en retard dans ses études et n'avait pas honte de se trouver au milieu de tous camarades plus petits. Antoine était un

(1) Les trois ennemis de Borel : *de groote stad, de menschen, het fatsoen.*

Hosted by Google

garçon à l'âme basse. Chacun connaissait ses succès auprès des fillettes et toute la classe professait à cause de cela un certain respect pour lui. Et cependant il parlait toujours des filles d'une manière vulgaire et méprisante. Il donnait, par-ci par-là, à ses condisciples, des éclaircissements sur toutes sortes de choses dont ils avaient entendu parler, mais qu'ils ne connaissaient pas en détail. Choses triviales, vulgaires, dites en termes grossiers avec un mauvais rire.

Je ne peux pas tout répéter. Je ne peux pas prendre sur moi de le transcrire ici dans ce livre du « garçonnet ». C'est la grossière et brutale réalité apparente de la vie, quand on ne la regarde pas à la lumière d'un amour pur. Enlevez l'amour et regardez!... Combien brute et sombre devient la vie! Comme les actions des hommes sont animales! Combien angoissant et redoutable devient le monde tout entier!

Tout devient trouble, tout sent mauvais, et les hommes agissent comme des bêtes sauvages poussées par un instinct aveugle. Et telle était la conception qu'Antoine Meeker avait de la vie.

C'était un orphelin, il n'avait jamais connu sa mère. Et il trouvait un certain plaisir grossier à raconter à ses jeunes amis ce qu'il savait, à parler des jeunes filles, à dire ce qu'elles étaient, ce qu'il faut obtenir d'elles, de quoi il s'agissait au juste, et de rien d'autre...

Et quand il vit le petit garçon tomber sous son influence, souffrir de ces révélations, il le choisit comme confident préféré.

Alors une ombre s'est allongée sur l'âme du petit garçon, chaque jour de plus en plus sombre. Autrefois, quand il était toujours auprès de Corrie, il n'avait jamais songé particulièrement à cela. Elle était pour lui une telle lumière et une telle clarté, que les mauvaises pensées s'envolaient sous le regard de ses yeux purs.

Les fillettes dont Antoine parlait étaient les sœurs de son aimée, chaque mot qui insultait une autre s'élevait contre celle à qui allait son culte. Antoine avait pour amie une grande jeune fille de l'école normale, dont on avait beaucoup parlé et

Hosted by Google

qui avait failli être renvoyée de l'école pour une raison que les gamins se communiquaient tout bas en classe avec des ricanements. Et Antoine dévoilait son intimité avec elle, et en tirait de longs et mystérieux récits. Paul l'avait vue un jour, il ne pouvait croire ce qu'il entendait. Elle avait l'air d'une gentille petite fille, elle portait une jolie tresse blonde comme celle de Corrie, et presque aussi belle.

Et à chaque particularité du récit qu'il entendait, sa peine, à lui, allait croissant, jusqu'à ce qu'elle fût réellement chassée de l'école et qu'elle fût envoyée hors ville par ses parents.

Paul en était resté assombri. Il pensait : Comment cela peut-il se faire? Comment une si gentille petite fille peut-elle être si perverse? Et pendant des jours et des jours il fut torturé par ses pensées.

Un soir, n'en pouvant plus, il alla frapper à la porte de l'oncle Cateur.

« Qu'y a-t-il, mon ami? » dit le directeur. « Vous avez quelque chose à demander? »

Le cabinet d'étude avait un air de confiance et de bon accueil. Les livres, derrière les portes vitrées des bibliothèques, les estampes et les photographies aux murs, donnaient à la chambre un air d'intimité; l'oncle Cateur avait une figure amicale, ses yeux bruns regardaient avec douceur pardessus ses grosses lunettes.

Alors Paul alla, d'un air déterminé, s'asseoir dans un fauteuil et lui raconta aussi bien qu'il put ce qui le peinait. C'était audacieux. Mais un regard amical l'encourageait, et quand il se fut mis à parler et qu'il pensa à Corrie, la tâche lui parut moins lourde.

Et il avait des larmes dans les yeux, quand il demanda à la fin : « Est-ce vrai, oncle, est-ce vrai que tout est ainsi, et que tout est réellement laid et sale et vilain? »

Quand Paul eut finit, la figure de M. Cateur était devenue sérieuse, il restait pensif et il regardait l'enfant avec sympathie; alors, il lui prit la main et il lui dit lentement pour bien se faire comprendre :

« C'est bien à toi, mon ami, d'être venu tout me dire... La

Hosted by Google

plupart des jeunes gens s'en cachent, leurs amis se taisent, et c'est si grand dommage... C'est difficile à t'expliquer, parce que tu es encore très jeune, et que tu risquerais de ne pas comprendre... Oui, l'amie d'Antoine Meeker était une mauvaise fille, je connais son histoire et ce qui lui est arrivé... Ah! il y a une jolie collection de vilaines choses de par le monde... et ce qu'Antoine t'a raconté de se marier, d'avoir des enfants, cela est exact en général, mais je dois te poser une question : bien que je ne puisse pas tout t'expliquer parce que tu es encore jeune, veux-tu bien me croire sur parole si je t'assure quelque chose?... »

La voix de l'oncle Cateur s'était adoucie, jamais Paul n'avait ressenti pour lui une telle affection et, sans hésitation, il répondit, plein de confiance :

« Oui, monsieur, je vous croirai, naturellement!

— Voici donc, dit M. Cateur, très sérieusement : ce qu'Antoine t'a raconté est vrai en général, mais *de la manière dont il l'a raconté, cela n'est pas vrai.* Il est sincère et ne te trompe pas, et son récit est conforme à sa conviction, cela vient de ce que c'est un mauvais garçon... Il n'a certes jamais aimé personne. J'ai appris par ta mère que tu avais une petite amie à laquelle tu tiens beaucoup... Eh bien, retiens ceci, mon ami, et crois-moi... Si tu continues à aimer toujours par-dessus tout ta petite amie, ou bien si un homme aime sa femme par-dessus tout, alors il n'y a rien de laid ou de mauvais .. Il y a quelque chose dans le monde qui rend pur ce qui superficiellement paraît vilain, c'est l'amour... Aussi longtemps que tu croiras à l'amour, toutes les vilenies qu'Antoine te raconte seront un mensonge, un grossier mensonge, entends-tu, quoique cela ait l'air d'être la vérité! »

C'est ainsi que l'adolescent fut préservé de la souillure des pensées mauvaises et voici comment ce beau rêve se termina.

. . . . . .

C'était à la soirée, sur la plage. Paul avait dîné de bonne heure, et, à 7 heures, il était déjà à Scheveningue. La journée

Hosted by Google

avait été très chaude, la soirée sur le rivage promettait d'être magnifique. Il s'assit paresseusement, se laissa aller à la rêverie, bercé par le doux murmure des vagues.

Viendrait-elle, ou ne viendrait-elle pas encore?

Tout à coup, son ami Jan Van Meeden se trouva devant lui.

Voici venir le désastre, le voici. Et tout est à sa place, la mer, la plage avec les chaises, tout est comme à l'ordinaire. Mais, hélas! voici venir le désastre, le voici!

« Eh bien, cher, comment va?... Tu sais déjà la nouvelle?...

— La nouvelle?... Quelle nouvelle?... dit Paul, sans malice.

— Eh bien, de Corrie, de ma cousine... Elle est fiancée, tu sais. Elle s'est fiancée en voyage...

— Hein?... Quoi!...

— Mais oui, ne prends pas cet air perdu, c'est la vérité, ma parole... Je trouve que c'est un scandale. Figurez-vous, se fiancer à un homme d'âge, un capitaine de l'armée des Indes, un homme qui a passé la quarantaine, et elle a 17 ans... Et, maintenant, redresse-toi, mon ami. Ne laisse pas voir ce qui se passe en toi, même si tu as la mort dans l'âme! Tiens-toi bien, pauvre ami! Parfait, comme cela, et, maintenant, questionne avec calme.

— Mais cela ne se peut cependant pas, dis, elle ne peut cependant pas aimer un tel homme! Elle n'est qu'une enfant.

— Oui, c'est aussi ce que j'ai dit, répliqua Van Meeden... Il paraît que cela importe peu... Il est d'assez bonne famille... Il a de l'argent... et elle est « établie », comme ils disent... Il paraît qu'elle apprendra à l'aimer quand elle sera mariée... Et puis, c'est si amusant, par-devant les autres jeunes filles, que d'être déjà fiancée et de se promener au bras d'un homme important... Il est capitaine, il a la croix... Sa famille, à elle, l'a un peu poussée, sa grand'mère surtout, qui tient beaucoup à ce mariage... Au fond, on joue avec elle; je parie qu'elle ne sait pas au juste ce que c'est que « se marier »... Et je trouve scandaleux qu'un tel monsieur épouse cette petite fille!...

— En quoi scandaleux? Que veux-tu dire?...

— Eh bien, voyons, tu sais quelle vie a menée un homme comme lui. Tu sais ce que c'est que la vie aux colonies. Quand

Hosted by Google

on a vécu là-bas, non marié jusqu'à la quarantaine, on en sait long... »

. . . . . .

Puis Paul les voit au Kursaal, le vieux soudard, le sabreur brun, fatigué de sa vie désordonnée aux Indes, et qui vient « faire une fin », et sa tendre fiancée, et Paul passe de longues heures amères de désespérance, de désillusion poignante, devant son rêve brisé.

H. BOREL.
(Trad. par J. LHONEUX.)

Hosted by Google

LE TEINTURIER-AÉRONAUTE

Il y a peu de temps, nous causions, à la Société médicale de Monaco, de l'hélicoptère qu'un de nos amis, l'ingénieur Léger, vient d'inventer, — hélicoptère dont la réduction a été expérimentée, depuis, avec un plein succès, et qui vient d'être l'objet d'une très intéressante communication du prince de Monaco à l'Institut. A ce sujet, je racontai à mes confrères une histoire de ballon qui les amusa beaucoup. Le Dr Richard, un des protagonistes de la langue espérantiste, m'engagea à mettre mon récit sur le papier, afin de le faire traduire en espéranto. Je tins ma promesse. Mais je serais heureux de le voir en même temps paraître dans une langue infiniment plus connue. Je serais enchanté surtout de raconter à mes compatriotes de Belgique un très court, mais intéressant entr'acte de la vie si sérieuse et si admirablement remplie de l'éminent M. Charles Buls.

***

C'était au mois d'août 1886. Il y avait fête à Bruxelles, fête nationale. Parmi les réjouissances annoncées au programme se trouvait, ce jour-là, une ascension de ballon monté par Glorieux.

Glorieux était un aéronaute français, qui avait eu, peu de temps auparavant, une aventure tragique. Parti de Lille à 9 heures du soir, avec un feu d'artifice qu'il avait tiré au-dessus de la ville, il avait soudain été emporté, par une tempête, dans la direction de la Manche qu'il avait traversée au bruit des

Hosted by Google

vagues qui lui arrivait de dessous les nuages. Il allait atterrir en Angleterre, quand un courant inférieur, plus violent, le ramena au-dessus de la mer. Là, le vent se calma. Un bateau anglais vint à passer. Malgré ses cris, le bateau continua sa route. Peu après, survint un navire français qui répondit à ses appels. Glorieux ouvrit largement la soupape et tomba sur les flots. Il fut recueilli par l'équipage avec sa nacelle et son ballon, qui n'avait aucunement souffert, et ramené triomphalement à Calais.

A l'encontre de son célèbre rival, Eugène Godard, qui était grand, fort et sérieux, Glorieux était un petit homme nerveux et tout guilleret, mais énergique aussi. J'avais déjà fait avec lui une ascension. Quoique un peu audacieux, il m'inspirait beaucoup de confiance. Et je n'avais pas hésité, ce matin-là, à aller retenir ma place à la nacelle du ballon.

***

Pendant la journée, je rencontrai le bourgmestre de Bruxelles, M. Charles Buls. Je lui dis : « Cet après-midi je monte en ballon avec Glorieux. — Vrai? me répondit-il, hé bien je vous accompagnerai. — Pas possible? — Sérieusement. — Alors, à 5 heures précises. — A 5 heures. » Et je fis retenir immédiatement toute la nacelle pour nous deux.

A 4 heures, par un temps splendide et chaud, je me dirigeai vers le bois de la Cambre, à l'entrée duquel se trouvait le champ du ballon. La magnifique et longue avenue Louise, qui mène au bois, était noire de monde : piétons tapageurs, équipages luxueux, chevaux fringants, — l'automobilisme ne sévissait pas encore. Tout ce monde allait voir l'ascension d'abord, puis faire une promenade sous la futaie séculaire, s'installer sur l'herbe ou attendre, dans les établissements et les cafés-concerts, l'illumination et le feu d'artifice.

Le vaste enclos, orné de tentures et de drapeaux, contenait, à son centre, un immense ballon d'une vieille couleur de caoutchouc brunâtre. Il avait un cachet infiniment respectable et ne donnait aucunement l'impression d'un joujou de fête, mais bien celle d'un puissant engin de locomotion aérienne, capable

Hosted by Google

d'un voyage qui pouvait être long. Une trentaine de sacs de sable, accrochés aux cordages qui terminent le filet, le retenaient à quelques mètres du sol. Déjà la nacelle était chevillée à huit grosses cordes se rapprochant au-dessus, dans un solide cerceau. L'aérostat était immobile. Pas le moindre souffle d'air ne ridait sa surface.

Ah! qu'il était différent de ceux que j'avais vus jusqu'alors. Pour peu qu'il y ait du vent, le ballon qui va s'élancer est agité comme un pur-sang retenu longtemps à l'écurie. Il gronde, il se penche en tous sens, il se creuse ou se gonfle alternativement les flancs; il est, comme le cheval de l'Écriture, « impatient du départ ». Il inspire une véritable crainte à ceux qui ne le connaissent pas bien. Mais la peur, ce sentiment si naturel, peut toujours se maîtriser. Le devoir, l'amour du prochain, plus souvent l'amour-propre et la vanité — et parfois encore la désespérance ou l'ennui de la vie — en ont généralement raison. Ne scrutons pas trop la base des actions humaines.

Celui-ci n'avait pas l'air d'un pur-sang, mais plutôt d'un énorme éléphant bon garçon.

***

Tout était prêt. L'entrepreneur de la fête s'approcha de moi et, légèrement embarrassé, me dit : « Monsieur, j'ai une fâcheuse nouvelle à vous annoncer. M. Glorieux vient de télégraphier qu'il ne pourra se trouver ici à 5 heures. Il est retenu à Verviers par une autre ascension pour laquelle il n'a pu rencontrer de remplaçant, tandis qu'ici il a un aide, qui a dirigé tous les préparatifs et qui montera avec vous. Il ne s'attendait pas, du reste, à l'honneur d'avoir à conduire le bourgmestre de Bruxelles. — En effet, lui répondis-je, c'est regrettable. Mais au moins l'aide est-il bien sûr? — Je vous en réponds, fit-il. — Dans ce cas, lui répliquai-je assez imprudemment, faites-moi le plaisir de n'en rien dire à M. Buls et surtout à son entourage. On le dissuaderait peut-être de monter, et tout le monde sait déjà qu'il va partir en ballon. »

Tout à coup un grand mouvement se fit dans la foule, qui

Hosted by Google

s'écarta respectueusement, et le bourgmestre apparut dans l'arène, escorté de deux de ses échevins et de quelques amis.

Il faut être Belge ou avoir habité la Belgique, pays de franchises communales, pour savoir quelle grande considération entoure un bourgmestre et de quelle autorité il est revêtu. Le premier magistrat de la première ville du pays peut être considéré, au point de vue de la notoriété, comme le second personnage du royaume. De récentes émeutes, qu'il avait réprimées avec une prudence alliée à une énergie remarquable, avaient encore augmenté sa popularité et, à son arrivée, toutes les têtes se découvrirent, tous les chapeaux s'agitèrent et un grand cri de : vive Buls! étouffa la musique.

Mais voici que l'aéronaute paraît. C'est un petit homme ayant quelque ressemblance avec Glorieux et qui, pour ceux qui ne connaissent pas bien ce dernier, peut être confondu avec lui. Après nous avoir salués, il grimpe dans les cordages et s'installe dans le cercle qui domine la nacelle de quelques mètres. De là, dirigeant la manœuvre, il nous invite à prendre place sur les ballots de sable, qui lestent le panier d'osier. Nous nous installons. Des hommes s'emparent des cordages qui retiennent l'aérostat à la terre et nous élèvent de quelques mètres. On nous crie : « On va vous photographier. » Et moi, tout fier de me trouver en aussi noble compagnie, je tâche de me donner une pose avantageuse. L'appareil est braqué sur nous. C'est fait. Tout à coup on entend le commandement : « Lâchez tout! » La musique fait éclater la *Brabançonne*. Les acclamations retentissent. Nous saluons nos amis, dont les yeux sont admiratifs et émus. Le ballon part, il est parti.

La terre s'enfonce. Le bois de la Cambre est sous nos pieds, suivi de la forêt de Soignes dont nous ne voyons pas la fin. La capitale s'aplanit avec ses monuments, ses églises, ses palais, ses places publiques, ses boulevards et toute l'immense agglomération qui l'entoure et puis, au delà, de tous côtés, la campagne verdoyante. A l'horizon, vers le midi, la tour de l'église de Hal, au nord celle de Malines. Nous sommes emportés vers l'est, sans secousses. Il nous semble que nous sommes immobiles dans l'espace. Penchés tous deux sur le bord de la

Hosted by Google

nacelle, le bourgmestre m'explique : « Voici Boitsfort, voici Notre-Dame-au-Bois, voici La Hulpe et, là-bas, les champs de Waterloo. » Depuis un moment, nous ne voyons plus les hommes. Le silence, le silence absolu s'est fait. Nous-mêmes nous nous taisons et nous admirons.

***

Mais nous voici ramenés, oh non pas vers la terre, mais vers l'humanité, par la personne de notre pilote, qui dégringole de son cerceau. M. Buls lui tend la main en lui disant : « C'est bien à M. Glorieux que j'ai l'avantage de parler? — Moi, mais non, répond l'autre, je ne suis pas Glorieux, je suis un de ses amis. » Et, pour confirmer, il ajoute : « Oui, je suis un très bon ami de Jean-Baptiste qui m'a dit : — Va donc me remplacer à Bruxelles. — Et je suis venu. Je fais cela pour lui faire plaisir. Mais ce n'est pas mon métier. » Nous nous regardons, un peu interloqués, et nous répliquons : « Ah! et quelle est votre profession? — Moi, répond-il, je suis teinturier. » Instinctivement, nous jetons un coup d'œil sur ses mains. Elles sont, en effet, recouvertes d'une belle couche d'aniline. D'abord, un peu saisis de cette plaisante aventure, légèrement macabre, nous prenons vite notre parti et nous nous mettons à rire. Puis, avec un certain sentiment de prudence : « Au moins, reprenons-nous, avez-vous fait de nombreuses ascensions? — Mon Dieu, réplique-t-il, c'est ma septième. — Ce n'est pas énorme, lui dis-je; mais moi, c'est ma quatrième. Sept et quatre font onze. A nous deux nous faisons donc un aéronaute passable. » Un silence se fait. Nous sommes charmés, enthousiasmés et joyeux. Le silence est interrompu par notre teinturier-aéronaute qui nous dit, obséquieux : « Et ces messieurs désirent aller loin? — Le plus loin possible, répondons-nous. — Et haut? — Le plus haut possible. — Sapristi, s'exclame-t-il, vous êtes des braves! » Et il se met à vider par-dessus bord un bon sac de lest.

***

Et le ballon monte, monte. Nous trouvons plaisant de jeter

Hosted by Google

dans l'espace, après l'avoir débouchée, une bouteille pleine d'eau. Elle tombe droite, en s'éloignant de nous, et, comme elle descend plus vite que l'eau qu'elle contient, celle-ci jaillit du goulot en gerbe de feu d'artifice. Nous jetons une grande feuille de papier déchirée en morceaux, qui disparaissent en voltigeant comme des pigeons voyageurs, qui, dans l'éther limpide, s'envolent derrière nous à tire d'ailes. Oh ! que nous allons vite en ce moment et que nous allons haut ! Nous sommes à 2,500 mètres. Nous voici à 3,000 mètres.

Sous nos pieds, la terre est comme une immense cuve dont les bords se relèvent sur toute la circonférence de l'horizon. Le sol présente un infini tapis de marqueterie formé par des bois, des champs, des villages. Une voie ferrée, sous l'apparence de deux petits fils étincelants, sur lesquels court et ondule une brune chenille, nous rappelle cette mesquine vie sociale, que nous sommes sur le point d'oublier. Le soleil, à son déclin, mais très brillant encore et très oblique, fait ressortir tous ces objets terrestres, qui semblent si petits et si innombrables à la fois. Le couchant est de feu. Sur tous les autres points, des nuées roses, dans des éloignements infinis, unissent cet hémisphère que nous quittons avec l'hémisphère azuré du ciel. Il nous semble être au centre d'une nature nouvelle. Nous ne sommes plus des hommes. Nous contemplons, nous adorons. La terre, l'horizon et la voûte céleste forment un tout unique, un pays de rêve indescriptible, un incommensurable joyau creux, tel qu'il s'en trouve peut-être dans les espaces insondables des mondes jamais vus. Et, à son centre, notre ballon lui-même, dont nos yeux pénètrent, par son ouverture, la lumineuse opacité, nous apparaît comme une grosse perle rosée.

***

Mais voici que notre teinturier-aéronaute entre encore en scène et vient faire diversion à notre enthousiasme. Il pâlit soudain en levant les yeux vers le globe gonflé et tendu à outrance. « N'avez-vous rien entendu craquer ? » nous dit-il d'une voix altérée. « Mais oui, ajoute-t-il, ça craque, ça craque ! » Et

Hosted by Google

voilà qu'il se met à faire le tour de la nacelle en inspectant l'étoffe et le filet avec angoisse. Nous le suivons, l'un derrière l'autre, un peu téméraires et très amusés. Rien d'anormal. « Mais non, lui disons-nous. Rassurez-vous. Si vous avez entendu quelque chose, ce ne peut être qu'un frottement du ballon, distendu par la diminution de la pression atmosphérique, sur le filet auquel nous sommes attachés et que nous avons peut-être fait basculer un peu. N'ayez donc pas peur. » Et nous lui donnons sur les épaules de petites tapes d'encouragement. « Ah ! conclut-il, un peu rassuré, c'est qu'il est vieux ce ballon ! Et ces messieurs ne veulent pas encore descendre ? — Ah non, c'est trop tôt. » Et nous tournons le dos au fâcheux pour nous replonger dans notre contemplation.

Sur notre gauche, Louvain apparaît, passe et disparaît. Et très au loin, à droite, nous distinguons le clocher de Nivelles. Et nous montons toujours. Nous sommes maintenant à 3,500 mètres.

***

De légers bourdonnements font tinter nos oreilles. Un air infiniment pur et frais colore notre peau. Notre respiration est ample et facile. Un sentiment d'apaisement singulier envahit tout notre être. Il nous semble que, de même que notre esprit, notre corps change de nature.

Ah ! que de fois, depuis lors, j'ai songé à cette béatitude physique et morale de ces hauteurs aériennes ! Que de fois, au cours de ma carrière médicale, j'ai rêvé aux immenses bienfaits que l'avenir apportera à la pauvre humanité souffrante, par la découverte d'appareils qui lui permettront de s'élever, en quelques minutes, sans secousses et sans dangers, sans vertige et sans crainte, au-dessus de la région des nuages, pour y puiser une santé que tous les sanatoriums et toutes les altitudes montagneuses sont incapables de lui donner. Les grandes ascensions terrestres sont pleines de périls, sont coûteuses, durent longtemps, engendrent la fatigue, ne peuvent pas être affrontées par des malades et sont accompagnées souvent de ce terrible mal des montagnes, qui fait tomber le voyageur

Hosted by Google

anéanti et le met fréquemment dans un état voisin de la mort. En ballon, rien de pareil : ni fatigue, ni vertige. Et ceux qui doivent s'allonger au fond de la nacelle sont bien rares. L'hématose, c'est-à-dire l'acte du fonctionnement du poumon, s'y fait d'une façon plus parfaite. Le liquide sanguin est plus pur, plus oxygéné. Des expériences récentes prouvent que la repullulation des globules rouges du sang, de ces éléments qui donnent la vie à nos tissus, s'y opère à peu près instantanément, et nul doute qu'une cure de quelques semaines de courtes ascensions aérostatiques, renouvelées chaque jour, ne puisse admirablement réparer un organisme déchu.

***

Nous étions à environ 50 kilomètres de Bruxelles. Louvain s'était évanoui. Sur notre gauche toujours, Tirlemont, avec ses églises et sa tour romane, s'était montré, puis disparaissait peu à peu. Et voici qu'une toute petite ville, Jodoigne, se levait devant nous. Nous nous trouvions au-dessus d'un grand pays de plaines et, au delà de Jodoigne, une succession de petites mottes sombres, qui devaient être des collines boisées, se découvrait. Le bourgmestre me dit : « Nous sommes ici, sans doute, dans le voisinage du château des Cailloux. » Et il me raconta l'histoire suivante :

« Il y a quelque vingt ou trente ans, M. Defoer quitta Jodoigne, dans la banlieue de laquelle il était né. Doué d'une intelligence supérieure, qu'il avait appliquée surtout aux questions financières, il partit pour l'Égypte. Il en est revenu, il y a peu d'années, avec le titre de bey et la fortune d'un nabab. Mû par une idée touchante, il voulut consacrer quelques-uns de ses millions à la construction d'un magnifique château, sur l'emplacement même de l'humbre maison paternelle. Il sema l'or à pleines mains sur toutes ces campagnes. Il n'y a plus un pauvre dans la région et Jodoigne a été transformée, par lui, en pays de Cocagne. Son château est une merveille artistique que les étrangers vont visiter, comme un monument. Il a été construit par notre célèbre architecte bruxellois Janlet. »

« Mais tenez, ajouta-t-il, ne serait-ce pas cette construction

Hosted by Google

entourée de ce grand parc si bien dessiné et qui paraît si petit d'ici? Il prit une lunette d'approche et inspecta toute la campagne. Il n'y avait pas d'autre château nulle part. « Regardez ce point noir, continua-t-il, là, dans l'allée centrale. C'est une voiture. Peut-être espère-t-on nous voir atterrir et se dispose-t-on à aller à notre rencontre. Ce serait charmant de descendre ici. Si nous descendions? » Mais, vous n'y pensez pas, lui répondis-je, nous sommes à 3,500 mètres. Voyez comme le vent nous emporte. » Pendant que nous parlons, Jodoigne et le château des Cailloux s'enfuient derrière nous. « C'est égal, fit-il, descendons ici. »

***

O prudence de Godard, que ne guidiez-vous notre nacelle! Godard, avec lequel j'avais fait deux ascensions, descendait aussi prudemment qu'il montait. Au départ, il emplissait son panier de sacs de sable et y montait lui-même, puis il faisait entrer ses voyageurs. Et alors, comme il ne jetait son lest que peu à peu, il arrivait un moment où le ballon s'élevait tout lentement et sans secousse. Il ne montait pas ordinairement au-dessus de 500 ou 600 mètres. Et pour l'atterrissage, il procédait en sens contraire, mais d'une façon analogue, c'est-à-dire que, après avoir choisi une large plaine, il levait sa soupape par très petits coups successifs, ne permettant au gaz de s'échapper que par minimes quantités. Il obtenait ainsi une chute douce, oblique et exempte de tout danger. Si l'on y gagnait au point de vue de la sécurité, on y perdait, certes, au point de vue du pittoresque et de l'imprévu.

Donc, nous dîmes à notre aéronaute, absolument comme nous aurions dit à un cocher : « Nous voudrions bien descendre ici pour nous rendre à ce château, que vous voyez, et qui s'éloigne déjà. — Bien, très bien! » nous répondit-il, tout joyeux, comme s'il était enchanté d'avoir terminé sa course. Et, malgré les 3,500 mètres qui nous séparaient du sol, il se suspendit énergiquement à la corde qui ouvrait la soupape.

Le résultat fut immédiat, curieux et effrayant. La terre se rapprocha d'abord comme sur une poussée de formidable

Hosted by Google

ressort. Le ballon se vida dans sa moitié inférieure; puis, comme il tombait de 1,000 mètres en quelques instants, un courant inférieur vint soudain le saisir en lui imprimant un mouvement giratoire qui, entraînant la nacelle, nous faisait tourner avec la rapidité d'une toupie. Au-dessus de nos têtes, l'étoffe, à moitié dégonflée, mugissait avec des claquements de drapeau secoué par une tempête. Heureusement, l'aéronaute lâcha sa corde et la soupape se referma. Et le gaz dilaté se répandit dans toute l'étendue de la sphère de taffetas. Le mouvement vertigineux se calma et cessa enfin. Mais, cette fois, nous descendions bien, tout en avançant toujours très vite. Et voici qu'une petite forêt se présente. Nous avions du lest et nous pouvions la franchir en le jetant. Mais une grande clairière se montre. C'est le moment. Nous nous suspendons aux cordages en maintenant les jambes dans le vide. Un dernier et complet coup de soupape. Cette fois, nous n'avons plus l'illusion de la terre qui se rapproche. Nous avons la vraie sensation de la chute. Tout à coup un choc. Le fond de la nacelle touche le sol. L'aérostat rebondit, parcourt quelques mètres encore en rasant la campagne; l'ancre, suspendue à sa corde, racle le champ derrière nous, s'y fixe, et soudain nous restons immobiles. Le ballon, droit encore au-dessus de nos têtes, pousse quelques derniers mugissements, puis, lentement s'abat devant nous.

***

L'un après l'autre, nous sortons prudemment du panier, pendant qu'un village entier, hommes, femmes, enfants, accourt. C'est dimanche. Tous les hommes fument. Nous leur crions : « Malheureux, n'approchez pas ou éteignez vos pipes; vous allez tous nous faire sauter. » Cet ordre est immédiatement exécuté, et nous procédons au dégonflement de l'aérostat. Nous en ouvrons le filet du haut en bas, nous le repoussons de chaque côté. Nous installons à droite et à gauche une rangée d'hommes que nous engageons à presser le ballon pour en expulser le gaz. Nous maintenons la soupape béante, ainsi que l'ouverture inférieure. Bientôt notre beau

Hosted by Google

globe lumineux ressemble à une immense voile que nou- plions, et enfin, nous remettons tout, étoffe, filet, ancre et soupape, dans le panier.

Au cours de ces opérations, nous demandons si nous sommes loin de Jodoigne et du château des Cailloux. On nous répond : « A 5 kilomètres. » Et voici qu'un bel équipage accourt au triple galop. Une dame très élégante et un gentleman en descendent. Je la vois toujours cette dame. Elle portait une robe de satin noir brodé de roses roses. Elle s'approche de nous. Et, à sa grande stupéfaction, elle reconnaît le bourgmestre de Bruxelles. « Comment! c'est vous, monsieur le Bourgmestre! Vous nous descendez ainsi du ciel! Permettez-moi de vous présenter mon mari, M. S., l'intendant et l'ami de M. Defoer. M. Defoer est à Paris. Ce qu'il regrettera de n'avoir pas été ici pour vous recevoir! Nous espérons bien que vous voudrez accepter l'hospitalité du château et nous ne vous lâcherons pas avant demain. — Madame, répond aimablement M. Buls, ce n'est pas le hasard qui nous a fait tomber en ce lieu. Nous sommes réellement descendus dans le but de vous faire visite. — On n'est pas plus gracieux, dit-elle. Comment, docteur, c'est vous aussi? Rappelez-vous que vous avez soigné un de mes enfants il y a quelques années. »

Nous voici donc en pays de connaissance. O la plaisante, l'amusante aventure ! On convient que tout à l'heure, après la mise en place définitive de tout l'appareil aérostatique qui, selon les usages de la navigation aérienne, doit être surveillée par tous les voyageurs, nous nous rendrons au château. On se sépare pour un moment. Nous restons au milieu des paysans sympathiques et empressés. La besogne terminée, le ballon chargé sur un chariot que l'on emmènera tout à l'heure à la gare de Jodoigne, nous allons au cabaret voisin, avec tous nos aides d'occasion, à qui nous offrons une large tournée de reconnaissance. Le bourgmestre, très entouré, très admiré, est comblé de marques de respect. Notre teinturier, dont nous avons dit quelques mots à nos aimables hôtes, a été aussi invité à dîner. Après quoi, il repartira, avec son ballot, par le dernier train. La voiture revient nous prendre et nous emporte accom-

Hosted by Google

pagnés des acclamations de la foule qui, de plus en plus, a grossi.

***

Le récit de mon aventure aérienne devrait se terminer ici. J'ai, dans la tête, encore mille souvenirs charmants de la soirée, puis de la matinée qui suivirent. Mais ce serait trop long de les dépeindre. Et, pour finir en allant aussi vite qu'en ballon, je préfère les noter rapidement en style télégraphique :

Arrivée au château. Double rangée de domestiques galonnés sur les marches du perron. Éclairage *à giorno*. Hall immense. Magnificence des sculptures de marbres et de bois précieux. Rampe d'escalier monumental en fer forgé, bien digne de la patrie de Quentin Metsys. Salons admirables. Salle à manger somptueuse. Dîner digne de Lucullus. Concert après le dîner. Réception grandiose. M. Defoer, frère, accourt de Jodoigne pour y présider. A minuit, repos dans les plus belles chambres que j'aie vues de ma vie. Le lendemain, promenade matinale dans le parc. A 10 heures, grand déjeuner avec tous les notables des environs, aux accents de la musique communale. A midi, cortège de voitures nous amenant à la gare. Et enfin, adieux véritablement cordiaux et légèrement attendris.

Dr V. GODINEAU.

Hosted by Google

CHRONIQUE THÉATRALE

HORS SAISON.

Les mois d'août et de septembre sont pénibles pour le chroniqueur théâtral. Le pire y coudoie le bon. Il est impossible de dresser une table des valeurs rationnelles des pièces et les troupes irrégulièrement constituées se livrent le plus souvent à des massacres d'interprétation.

Quelquefois cependant de grands comédiens en voyage nous font connaitre les nouveautés parisiennes du printemps passé, et dans cet ordre d'idées je ne veux retenir que l'interprétation des *Ventres Dorés*, par Gémier et sa troupe, et celle du *Duel*, par Jane Hading et Le Bargy.

Les Ventres Dorés, voilà une pièce point banale et sortant de l'ordinaire. J'avoue qu'elle m'a produit une certaine désillusion à la scène. L'œuvre m'a paru plus forte à la lecture. Cela tient-il à l'interprétation, qui fut défectueuse et manquait de mise à point, ou à la nature de l'œuvre, qui me paraît être trop touffue pour pouvoir se dérouler rapidement en quatre heures sans fatiguer le spectateur? Quoi qu'il en soit, l'allure vraiment trop précipitée de cette tragédie financière, l'absence de gradation du jeu des acteurs dans le côté émotionnel de certaines situations similaires ont fait que je n'ai pas ressenti au théâtre des Galeries la forte impression qui s'était dégagée pour moi de la lecture attentive et paisible.

Émile Fabre a introduit au théâtre la foule anonyme des

Hosted by Google

petits actionnaires faisant irruption dans les bureaux du conseil d'administration.

Il y aurait une étude intéressante à faire pour un bénédictin littéraire sur le rôle de la foule au théâtre depuis les Grecs jusqu'à nos jours en passant par *Julius Cæsar* et *Wallenstein*. N'oublions pas que ce furent les grands tragiques grecs qui, sous la forme admirable du chœur antique, firent entendre les premiers la *vox populi* sur la scène et qu'aujourd'hui le rôle de la foule au théâtre n'est guère considérable, sauf dans le genre historique. Rares sont les modernes qui osent se servir de la foule dans leurs drames. C'est qu'elle est d'un maniement difficile et que la nature de ses mouvements s'écarte des conditions auxquelles semble vouloir se soumettre le drame moderne. L'art pour l'art est une formule stérile et vide. L'art n'est puissant que pour autant qu'il se plonge tout entier dans la vie. Or, la méthode scientifique occupe une place de plus en plus grande dans la vie de l'homme contemporain. Le théâtre doit en tenir compte, l'analyse et la description doivent l'emporter sur la synthèse et l'abstraction, et cela non à la façon du naturalisme qui voit la nature à travers le prisme du tempérament, mais à la façon d'Ibsen qui se sert de la raison. En un mot, le drame doit être un drame de caractères, mais de caractères si bien étudiés et si profonds qu'il en résulte, par l'induction seule, une science de l'individu le plus heureux dans la société la plus prospère.

Pour ce qui est du réalisme, la foule dans *Les Ventres Dorés* semble vouloir en remplir les conditions. Mais l'ensemble des figurants qui, l'autre soir, se poussaient l'un l'autre en trépignant sur place n'a produit qu'un piètre effet. Il n'avait nullement l'aspect de la multitude tumultueuse et déchaînée, et gagné par l'hilarité qui secouait bêtement le public j'avais envie de rire.

Un grand financier, en parlant des *Ventres Dorés*, faisait cette remarque judicieuse : « Jamais n'y voit-on ces gens *travailler*. Si vous pouviez entrer, disait-il, dans une salle de conseil d'administration, vous y constateriez même dans des circonstances beaucoup moins graves une autre atmosphère

Hosted by Google

de travail, une autre tension d'esprit que celles que nous montre M. Fabre. Quand un homme d'affaires cesse de travailler, il croule. » Et voilà sans doute pourquoi les » ventres dorés » de M. Fabre ne sont que de vulgaires bandits.

L'œuvre malgré ses défauts n'en reste pas moins puissante et il nous faut savoir gré à l'auteur d'avoir aussi bien mis en scène un sujet si difficile. Par son développement tout entier la pièce s'éloigne complètement de l'idéal statique rêvé par Maeterlinck, et en tant que manifestation de la tendance absolument opposée, elle constitue un document intéressant et précieux.

Le Duel. — Quelle belle interprétation d'une mauvaise pièce ! Jane Hading s'est surpassée et Le Bargy est entré dans son rôle avec ce souci du détail et de la vérité, ce pouvoir d'assimilation étonnant, cette élégance impeccable qui en font un si grand artiste. Mais les caractères sont à peine esquissés et la psychologie des personnages est superficielle et toute de convention.

M. Jules Lemaître croit voir en M. Lavedan » un fonds de candeur intacte, une âme » vieille France », des restes sérieux de bons principes, d'éducation religieuse et provinciale, un penchant aux attendrissements honnêtes, et qui ne craint même pas un rien de banalité, tant il est certain de sauver tout par la grâce. Mais en même temps, M. Lavedan est un observateur pittoresque, aigu, hardi, et qui se grise volontiers de sa propre hardiesse; un moraliste hanté de la peur que quelque autre moraliste n'aille encore plus loin que lui dans la peinture du vice contemporain et ne paraisse donc encore plus moral. Et c'est l'homme sensible et bon qui a fait *Catherine,* et c'est le satirique un peu fiévreux qui a fait *Le Nouveau Jeu :* mais les intentions de celui-ci égalent en pureté les intentions de celui-là, et tous deux font bien un seul et même homme. »

Eh bien ! chaque fois que M. Lavedan veut faire de la psychologie et devenir profond autrement que par la satire de ses contemporains, ce fonds d'âme » vieille France », ce fonds de candeur intacte, cette sensiblerie qui respecte volontiers la

Hosted by Google

force des vieilles idées l'empêchent d'être hardi et vrai. Ajoutez à cela l'impuissance à pénétrer l'âme et la conscience des hommes, l'incapacité de remuer les idées qui se manifeste quand il veut toucher à une question sociale, morale ou philosophique, et surtout l'absence complète de toute théorie sur la vie, et vous aurez réuni les causes de la médiocrité de *Catherine,* du *Prince d'Aurec* et du *Duel.* Mais toutes les fois qu'il s'agit de rester à la surface des choses, de noter des façons de vivre, des formes du langage, de raconter un certain aspect de la vie parisienne, M. Lavedan est un écrivain de première force. Aussi je le préfère fin, caricaturiste, boulevardier, spirituel, impressionniste comme dans *Le Nouveau Jeu* et dans *Le Vieux Marcheur.* Je sais bien que le langage y est convenu, exagéré, que le réalisme *sensu stricto* n'a rien à y voir, mais tout au moins ces dialogues ne prétendent pas être autre chose que des charges satiriques, et la farce burlesque, sans une pointe de fausse sentimentalité, s'y hausserait jusqu'au tragique.

Quel beau drame l'interprète de la vie eût pu tirer de ce *Duel,* de ce conflit entre le prêtre et l'homme de science! Il pouvait montrer la lutte entre l'amour céleste des nonnes et des saints et l'amour humain de deux êtres faits pour être l'un à l'autre et qu'attire l'un vers l'autre une destinée de bonheur supérieur et de haute moralité. Chez la femme, la lutte intérieure de deux influences ancestrales. D'une part, le sentiment religieux métaphysique, implanté par une longue tradition dans la conscience morale héréditaire et qui doit succomber parce qu'il ne correspond plus à nos conceptions actuelles de l'univers. Ses images et ses symboles n'ont plus de rapports avec les phénomènes et les pensées de notre vie réelle; il ne suffit plus à guider notre conduite et à dicter nos actes, et notre expérience spécifique à venir n'en aura plus que faire. D'autre part, le sentiment d'amour humain tout idéal, pétri lui aussi d'idées métaphysiques et produit des récréations intellectuelles et artistiques qui préoccupèrent les générations passées dès que le bien-être et une sécurité relative donnèrent à l'homme le loisir. Ce sentiment, cette idée force, doit triom-

Hosted by Google

pher parce qu'elle a une valeur objective supérieure, parce que les conditions mêmes que supposent l'accord parfait et l'interpénétration de deux êtres sont susceptibles de procurer à l'homme et à la femme qui les réalisent les occasions les plus fréquentes et les plus durables de bonheur et la certitude de créer de nouveaux êtres meilleurs. Et l'interprète de la vie nous montrerait, aux côtés de la duchesse de Chailles, le Dr Morey et l'abbé Daniel, son bon et son mauvais génie. Mais je m'écarte ici de mon sujet ; car la question vitale n'est pas celle de savoir ce que M. Lavedan aurait dû faire, c'est celle d'examiner ce qu'il a voulu faire, et comment il l'a fait.

Le Duel, c'est un conflit entre deux frères qui se disputent une même femme, l'un au nom de la religion, l'autre au nom de l'amour. Voilà tout le fondement du drame. Ces éléments suffiraient amplement au développement d'incidents dramatiques, si les caractères étaient assez profonds et si l'on descendait assez en avant dans la conscience des personnages. Or, ici il n'en est rien. Nous restons à la surface, nous n'atteignons jamais la vie profonde de ces êtres que l'auteur a mis devant nos yeux, et les événements, loin de porter la marque indélébile de ceux qui les subissent, viennent du dehors et dès lors semblent indifférents ou hasardeux.

Dans le drame ce qui est important ce n'est pas toujours ce que l'on dit, c'est souvent l'inexprimé, c'est tout ce que l'auteur par un habile agencement des mots et des phrases laisse deviner et entrevoir de la vie intérieure des personnages, de leur avenir et de leur passé. Faute d'avoir su rendre ce dialogue silencieux et d'avoir suffisamment éclairé l'atmosphère particulière de chaque acteur du drame, M. Lavedan a dû recourir, pour dénouer la pièce, à des événements dont les causes n'étaient pas intérieures et psychologiques, mais purement fortuites. C'est ainsi que la mort du duc de Chailles tire tout le monde (et l'auteur) d'une situation complexe et embarrassante tout en évitant le recours à une solution violente. C'est ce *deus ex machinâ* seul qui rend le troisième acte possible.

M. Lavedan est de ceux qui veulent qu'une pièce de théâtre

Hosted by Google

« finisse bien », et il convenait que le spectateur pût se dire une fois de plus dans ce cas-ci : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ».

Je ferai cependant remarquer que le mariage du docteur et de la duchesse est un acte immoral. C'est un acte immoral, parce qu'il unit en une communauté d'existence deux êtres qui n'éprouvent l'un pour l'autre qu'un désir physique. Un peu plus tard ils seront rassasiés l'un de l'autre, l'indifférence et même le dégoût se glissera entre eux deux parce qu'aucune idée élevée, aucune préoccupation saine ne fait partie de leur amour et quand la passion charnelle sera éteinte, leur cœur sera lourd d'amertume et de regrets. Ils voudront se quitter et ne le pourront plus. La duchesse de Chailles pouvait devenir la maîtresse du docteur, elle ne devait pas devenir sa femme.

Qu'est-ce qui me permet de supposer que l'amour du docteur n'est pas « le plus noble et le plus profond, l'amour de toute sa vie » et n'est pas autre chose qu'un caprice de séducteur ? Tout me permet de le croire, rien ne me prouve le contraire.

Il n'est ici question que de « se donner », d' « obtenir » ou de « prendre », et ce n'est pas la grande déclaration du docteur, à la sixième scène du premier acte, qui peut tromper personne. Cette suite de phrases bien tournées, toutes ces répliques à l'emporte-pièce ne sont qu'un marivaudage élégant et visant à l'effet. Le docteur Morey a quarante ans, c'est un homme de science et d'expérience, il a derrière lui un passé d'étude et de labeur. On serait en droit d'attendre de lui la gravité des sentiments, la maturité des idées, et il joue ici un rôle de jeune premier. A peine a-t-il dit : « A présent que vous savez que je vous aime, doutez-vous donc que votre honneur me soit sacré?... Vous êtes aussi certaine de mon respect que de votre vertu. La noblesse de votre cœur vous garantit celle du mien. La femme fait elle-même la qualité de l'amour qu'elle inspire, et l'homme ne lui renvoie, comme un miroir, que les rayons qu'elle a projetés sur lui » ; à peine a-t-il dit cela que le voilà sollicitant et obtenant un rendez-vous d'amour pour le lendemain. Les insinuations qu'il glisse

Hosted by Google

dans l'esprit de l'abbé et dans celui de la duchesse sont conçues dans le même ordre d'idées, puisqu'il dit au prêtre : ce n'est pas la pénitente, c'est la femme que tu exaltes, « au vent d'une robe de femme un frisson te passe et tu t'épouvantes d'être homme », et il ose soutenir à la femme que ce n'est pas au confesseur mais à l'homme qu'elle obéit.

Dès lors, si l'intérêt du drame se réduit à une misérable question de quelques nuits d'amour, l'œuvre perd sa valeur morale et le conflit des idées est indifférent à nouveau. — Sensuelle et mystique, la duchesse de Chailles, sans la mort opportune du mari, se fût définitivement abîmée dans les bras d'un amant, et il est peu intéressant de savoir si le terrestre ou le divin eût dit le dernier mot.

Dans son ensemble, la pièce représente un résultat minime pour l'effort qu'elle permettrait de supposer. Mais, après tout, l'effort a-t-il porté sur autre chose que sur la confection de rôles pour quelques grands interprètes et sur l'obtention du succès d'un jour? S'il en est ainsi, M. Lavedan a pleinement réussi, mais nous souhaitons, *ad majorem gloriam Artis*, que, dans sa prochaine œuvre, il en revienne au genre léger, où il excelle.

La saison.

Voici octobre; la vie intellectuelle reprend dans la capitale et c'est l'ouverture officielle de la saison théâtrale.

Chaque année, à pareille époque, il est permis d'interroger l'avenir.

Nous espérons que les pièces seront meilleures, les directeurs de théâtre moins préoccupés de gros gain et plus soucieux d'art, que les interprètes auront une plus grande conscience de leur haute tâche, que le public sera plus éclairé, etc. Nous osons même souhaiter que quelque auteur nouveau vienne révéler son talent jeune et magnifique. Ces espoirs sont licites, dis-je, ils sont même nécessaires, — mais ils sont bien vains. Cette année théâtrale présentera sans doute les mêmes erreurs et les mêmes défaillances que tant d'autres, et les gens médiocres auront toujours la voix puissante.

Hosted by Google

Notre théâtre du Parc prétend être, à juste titre, le premier théâtre de comédie de la capitale. Or, en jetant un coup d'œil sur la liste approximative des pièces que nous y verrons cet hiver, j'aperçois en bonne et due place les noms connus et vénérables de Dumas fils, Augier et Victorien Sardou. Bruxelles serait-elle véritablement une ville de province et croit-on toujours que notre mouvement intellectuel retarde d'un demi-siècle sur celui de nos voisins? Je ne le pense pas. Alors pourquoi exhumer systématiquement les auteurs à qui nos aïeules trouvaient des allures de révolutionnaire, mais que nous autres, les petits-fils, jugeons timides et surannés? Non pas qu'il n'y ait eu chez eux d'excellentes choses, que leur influence n'ait pas été considérable — dans le passé. Ils connaissaient admirablement leur métier, ils furent les premiers de leur temps. Mais l'étroitesse des études humaines, les conflits moraux si élémentaires de Dumas fils, la rhétorique d'Émile Augier, les trucs et les ficelles de Sardou ne nous suffisent plus. Maeterlinck, Ibsen, Hauptmann, Butti ont rénové le drame moderne. Ils ont créé une atmosphère scénique nouvelle, ils ont permis d'entrevoir une dramaturgie plus vraie, plus humaine, prodrome d'une époque où « la conscience éclairée s'inclinera devant infiniment moins de lois, admettra infiniment moins de devoirs nuisibles et douteux », où il y aura en elle « plus de passions utiles et moins de devoirs néfastes ».

En dessous d'eux une quantité d'écrivains analysent les gens et les problèmes de notre époque avec une sincérité et une justesse qui varient selon leur talent. Parmi les écrivains du jour, il en est qui s'imposent à raison de leur génie, et les autres, sans avoir plus de talent que leurs prédécesseurs, s'imposent tout de même, parce qu'ils sont plus conformes à nos aspirations et à nos goûts contemporains, qu'ils satisfont mieux les exigences de la mentalité du jour, en un mot, parce qu'ils agitent *nos* idées et vivent *notre* vie. M. Reding ne craindra pas de sacrifier à l'actualité, disait un de mes confrères, — il est vrai qu'il a plus de soixante ans. C'est le contraire qu'il eût fallu dire : M. Reding n'a pas craint de sacrifier au passé.

Hosted by Google

Mais exiger d'un directeur de théâtre qu'il fasse chez nous une tentative semblable à celle du théâtre de l'Œuvre, c'est exiger vraiment trop. Si M. Reding voulait entreprendre au Parc une campagne véritablement artistique, il y perdrait son latin et sans doute beaucoup d'argent. Car notre bon public presque tout entier ressemble fort à celui dont Nietzsche dit quelque part : « Le peuple ne demande rien de plus à la tragédie que d'être bien ému, pour pouvoir une bonne fois y aller de sa larme... De l'homme entre deux, il n'y a rien à dire ; il n'est ni peuple ni artiste et ne sait pas ce qu'il veut : aussi son plaisir est-il confus et médiocre » — mais, en tout cas, il déteste qu'on le dérange dans ses habitudes, il aime la tradition et le conventionnel, il a en horreur le subversif et même ce qui est simplement nouveau.

Il y a aussi la grave question de l'interprétation. Les éléments de la troupe du Parc sont fort bons, mais ils sont jeunes et sans doute ils ne sont pas assez maîtres de leur art pour vaincre à souhait les difficultés de *Solness* ou même de *Lucifer*.

Mais, d'autre part, lorsqu'il s'agit de jouer des pièces dans le genre des *Idées de M^me^ Aubry* et du *Fils de Giboyer*, seuls les vieux sociétaires de la Comédie française, qui possèdent toutes les traditions et tous les gestes des rôles d'autrefois, peuvent enlever les monologues et les tirades cursives sans ridicule, sans trop d'emphase et de déclamation.

Il ne faut cependant pas désespérer tout à fait. M. Reding, habile homme, n'a sans doute pas livré aux reporters tous ses secrets. Et peut-être nous fera-t-il voir un ou deux chefs-d'œuvre du siècle interprétés par les plus grands artistes?

En attendant, la saison s'est ouverte par *La Belle Marseillaise*, pièce historique en quatre actes et cinq tableaux de M. Pierre Berton, et cette œuvre, sortie du même tiroir dramatique que *Madame Sans Gêne* et *La Citoyenne Cotillon*, n'est ni meilleure ni pire que toutes celles du même genre.

FÉLIX GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

QUELQUES LIVRES BELGES

Nous sommes un peu en retard et nos aimables auteurs nous en voudront, certainement, de ne pas avoir parlé plus tôt de leurs ouvrages. Mais vous savez ce qui arrive : on met le livre sur un coin de la table, en se promettant de le feuilleter à son aise, tantôt, demain, la semaine prochaine... Hélas! les heures, les jours s'envolent; des besognes, des préoccupations nouvelles s'ajoutent à celles de la veille et les livres attendent résignés, mélancoliques, que s'offre enfin l'occasion propice. Elle vient cependant, tôt ou tard.

Voici que les dieux nous procurent quelques loisirs : *Nunc est... legendum!* C'est un lot de livres belges qui nous requiert aujourd'hui.

***

Le *Théâtre en miniature*, de RODOLPHE DE WARSAGE (imprimerie centrale Albert Bouchery, Ostende, 50, rue de l'Ouest), est une suite de contes dialogués dans la manière de Michel Provins, qui s'est fait une spécialité en ce genre. Le public aime assez cette forme qui paraît plus vivante, plus animée que les longues descriptions, les récits aux mille détails. On veut, comme le dit Provins lui-même, de la vie représentée, et on prend la littérature et le théâtre, comme certains remèdes,... en comprimés.

Dans ces contes rapides, où beaucoup de psychologie, cependant, est condensée, l'auteur a mis de la tendresse, de la pitié, de l'esprit, un peu de rosserie aussi. Et s'ils font penser

Hosted by Google

au piquant « dialoguiste » du *Journal*, ils n'en sont pas moins originaux pour cela.

***

M. FRITZ VAN DER LINDEN, bien que tout jeune, est un satanique et comme tel il fait apparaître son *Confrère Asmodée* dont M. Levêque a croqué, en un joli frontispice, la figure énigmatique et fatale.

Mon confrère Asmodée (édition de la *Verveine*, Mons, rue de la Poterie, 2, et Paris, rue Bleue, 13) n'est pas précisément un conte : c'est une causerie dont la désinvolture paradoxale cache souvent de sérieures pensées.

Asmodée, tantôt parle en vers, tantôt emprunte « le langage des dieux », si l'on ose s'exprimer ainsi. Mais il est bon diable et ses fantaisies toujours amusantes n'ont rien de bien effarouchant. Elles portent sur des questions de littérature, d'art, de philosophie. Et cette petite plaquette, d'une quarantaine de pages, se lit avec intérêt.

***

Les *Nouveaux contes à Marjolaine*, de GEORGES GARNIR (Paris, F. Juven, rue Réaumur, 122), sont comme une gerbe de fleurs dont l'auteur, en fils pieux de la terre condrusienne, aurait paré la maison natale. On sent, à les lire, que G. Garnir a pour « les choses et les gens de là-bas » un amour fervent, une tendresse nostalgique.

Et les histoires qu'il conte, qu'elles soient rieuses ou émues, ironiques ou badines, exaltent toutes le village où les siens accomplirent leur destin, le pays familier à sa prime jeunesse Des épisodes puérils et charmants, douloureux ou tendres, accourent, à l'appel de sa mémoire, se presser sous sa plume, et ce lui est une volupté exquise de s'abandonner à la magie des souvenirs. Ces nouveaux contes, tout imprégnés d'une bonne odeur de terroir, montrent que Garnir, malgré la vie bruxelloise et ses « pompes », est resté fidèle au coin patrial, et qu'il a conservé le don des enthousiasmes ingénus et des émotions sincères, le don du rire et le don des pleurs. La

Hosted by Google

capitale ne l'a pas pris tout entier et l'âme de « la douce et vaillante Wallonie » a passé dans ces pages, dédiées au grand-père qui « vécut heureux de sa terre et de son soleil ».

« Ah! qu'il est profond et qu'il est ennoblissant, écrit Garnir lui-même au commencement de son livre, le culte de la terre natale! Qu'elle est fraîche et pure, la source où la bouche des aïeux allait boire à longs traits! Qu'il est réconfortant, cet amour de la tradition patriale, pour les cœurs fatigués, pour les cerveaux désenchantés que nous sommes, nous autres déracinés!... »

***

Ils sont nombreux aujourd'hui, « chez nous, en Belgique », ceux qui glorifient l'âme et le pays wallons. Maurice des Ombiaux est, peut-être, parmi eux, celui qui s'est consacré à cette tâche avec le plus de ferveur.

Dans *Mihien d'Avène* (Felix Juven, 122, rue Réaumur, Paris), M. DES OMBIAUX conte l'histoire d'un chemineau amoureux d'une fille de « gros » fermier. Dans l'âme simple et fruste de cet « innocent », il n'y a de place que pour la jolie Rosette de Fleur-en-Champ. Il est prêt à tout pour lui faire plaisir; vivre dans son atmosphère, l'entendre parler, la voir aller et venir, il ne désire rien au delà. Aussi comprend-on à quel point le pauvre diable est secoué quand il apprend que son amie épouse Florent le Frisé, le fils du brasseur, le plus beau bragard de la paroisse. Son sang en est tout retourné : il voit rouge et la rustique idylle se dénoue un jour en drame sanglant. Le doux chemineau, ce vagabond des champs et des bois, de la misère et de l'amour, s'est transformé peu à peu en bête malfaisante, est devenu une sorte de fauve en rut qui, pour garder la proie qu'il convoite, déchire et tue.

Le cadre de cette étude de mœurs est délicieux : c'est le paysage wallon dans sa belle diversité. Un agreste parfum émane de ces pages où foisonne le détail pittoresque, où fleurit toute la poésie des coutumes wallonnes, si jolies et qu'on aime

Hosted by Google

tant à revivre quand, pour une cause ou l'autre, on est tenu loin du « pays ».

Du reste, naïvement et comme d'instinct, parce qu'il vit tout près de la nature, Mihien exprime l'âme des choses familières, le charme intime et poignant de la terre natale.

Les *Contes de Sambre et-Meuse* (Bruxelles, édition de l'Association des écrivains belges, Dechesne et Cie, 20, rue du Persil) mettent en scène des types qui expriment bien les caractères de la race, tantôt joviale et goguenarde, tantôt rêveuse et mélancolique. Quelques-uns de ces récits, tels le *Berger des étoiles* et l'*Émondeur* sont beaux comme des poèmes.

Les légendes, les traditions locales ont trouvé en M. des Ombiaux un historien dont la curiosité est inlassable Voici qu'après avoir raconté les miracles de saints révérés par le populaire wallon : saint Dodon, saint Aubin, saint Gengou, il quitte la Wallonie pour le Brabant et narre, avec une abondance de détails qui enchante, les merveilleuses aventures de *Guidon d'Anderlecht*. Cela a, par moment, le charme ingénu d'un tableau de Primitif et, vraiment, il est plus d'un chapitre qui semble une transposition littéraire d'une toile de vieux maître flamand.

Ce Guidon a une âme simple et candide, il aime la terre, il aime les bêtes surtout. Il leur parle, il les guérit, il s'en fait aimer. Comme saint François d'Assise, le petit pauvre de Dieu, il dit : mes sœurs les brebis, mes frères les oiseaux. Mais il diffère en ceci du moine du XIIe siècle, c'est qu'il n'a rien d'ascétique, de mystique. Il aime Gudule, la nièce du marchand de bières et ne dédaigne pas de boire un broc de clair lambic. Sa dévotion n'est pas éthérée et le spiritualisme est pour lui lettre morte. Mais comme on comprend facilement que ce brave homme, à cause surtout de son amour pour les animaux, soit devenu un saint pour le peuple des campagnes, et qu'Anderlecht l'ait élu pour son patron.

Je ne sais si je me trompe : mais ce livre me paraît être, jusqu'ici, le chef-d'œuvre de M. des Ombiaux. Il y a tant de poésie dans ces pages, tant de fraîcheur et, par moment, une prodigalité étonnante de couleurs lumineuses et chantantes.

Hosted by Google

Chaque chapitre est un tableau brossé par un artiste impeccable (1).

En tout cas, des œuvres comme celles-ci pourraient bien servir à leur auteur de passeport pour entrer dans... la Terre promise...

* * *

Voici encore un écrivain de Wallonie. Il est jeune;

...mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

M. EDMOND GLESENER, qui s'était déjà fait connaître dans un roman amusant à lire, s'est affirmé bon écrivain et scrupuleux observateur de la vie dans une œuvre qui s'est tout de suite imposée à l'admiration du public : le *Cœur de François Remy* (F. Juven, Paris). L'académie E. Picard lui a décerné un prix; on a été jusqu'à parler de chef-d'œuvre. En tout cas, on peut le dire sans exagération ni flatterie, c'est la meilleure étude de psycho-pathologie que nous possédions. Il y a bien, de-ci de-là, quelques broussailles, une végétation un peu touffue, — des nonchalances; mais l'auteur — heureusement — a le temps de se créer un style plus nerveux, plus serré, et la luxuriance, en somme, est le propre d'un talent jeune qui dépense sans compter...

Le cas étudié par M. Glesener n'est pas nouveau, et l'on connaît, en littérature, plus d'un « héros » chez qui la passion a annihilé tout vouloir, usé toute force morale, tari toutes les sources de l'action. Des Grieux, de *Manon Lescaut,* Jean Gaussin, de *Sapho,* pour n'en citer que deux, habitent, depuis longtemps, les mémoires. Mais l'originalité de l'auteur est d'avoir placé son personnage dans des milieux familiers qui teignent l'action d'une poésie toute spéciale : c'est d'abord le quartier d'Outre-Meuse, plein de mouvement, de querelles et de chan-

(1) Quel dommage, malheureusement, que d'innombrables fautes d'impression, qui agacent, à la longue, déparent le texte, au moins de l'édition (la seconde) que j'ai entre les mains. C'est à croire que l'auteur n'a pas eu le temps de revoir les épreuves de son roman.

Hosted by Google

sons; puis, un joli coin d'Ardenne où se noue la lamentable aventure avec la fille du maringotier.

Les premières années de François Remy, l'adolescent rêveur, sa vie nomade, avec ses hauts et ses bas, les campements de la roulotte dans les plaines condrusiennes, le long de l'Ourthe, de la Meuse, de la Semois, fournissent au jeune écrivain des motifs, infiniment variés, d'amusants tableaux de mœurs, de belles descriptions, où sa virtuosité, très sûre d'elle-même, triomphe.

Le spectacle de la déchéance morale de ce pauvre diable, à l'âme veule et sans ressort, nous intéresse aussi, cela va de soi. François se répète continuellement qu'il a gâché sa vie; l'existence errante qu'il mène entre deux sacripants, le père et le fils, et une femme, qu'il aime de moins en moins, lui donnent des rancœurs, des nausées, mais il a trop de lâcheté pour se décider à fuir, sa volonté est malade, incapable d'une détermination qui l'aide à se libérer; il ne sait qu'ébaucher, sans le finir, le geste qui le rendrait à l'indépendance, au sentiment de sa dignité.

Une grande désolation plane sur les pages de ce livre, qu'une âcre odeur de réalité imprègne le plus souvent. Et l'odyssée de ce déclassé est infiniment pitoyable.

L'auteur a déployé, pour la conter, de très sérieuses qualités d'écrivain et de psychologue, et l'on comprend aisément, après qu'on s'est apitoyé sur la destinée falote de son héros, que la Wallonie salue en M. Edmond Glesener un de ses meilleurs romanciers de demain.

***

M. PAUL ANDRÉ, dans l'*Impossible liberté* (Paris, Victor Havard et Cie, éditeurs, 18, rue de l'Ancienne-Comédie), développe la thèse suivante :

« L'enfant, né de l'union libre de deux époux qui ont méprisé les contraintes des lois sociales et des lois religieuses, porte la tare de cette naissance, illégitime devant la loi, coupable aux yeux du monde, damnable aux yeux de l'Église... Même basée sur un amour profond et durable, sur une honnê-

Hosted by Google

teté d'existence digne d'un respect total, sur une hautaine indépendance très probe et très heureuse, l'union libre est condamnable. La liberté devient de la tyrannie, le désir de bonheur le plus légitime devient de l'égoïsme du moment que l'estime, la félicité, l'avenir d'un être humain quelconque sont appelés à en souffrir... L'*impossible liberté* est celle dans laquelle nous ne pouvons vivre, parce que par elle serait voué à l'infériorité et à l'infortune l'avenir de l'enfant à qui nous donnons le jour. Et cet enfant a des droits... »

Nous avons tenu à citer ces lignes de la préface, parce qu'elles caractérisent, avec netteté et précision, la pensée maîtresse du roman. Hors du mariage, pas de salut. Les héros du livre reconnaissent eux-mêmes, à la fin, leur erreur. Et il faut avouer que l'auteur, pour arriver à sa conclusion, a fait preuve de beaucoup de talent et d'un art très habile.

Claire et Remy sont irréprochables, et, bien qu'unis librement, ils sont de taille à mépriser toutes les hostilités. Mais ils ont un enfant et cet enfant ne peut pas, toujours, rester isolé, sans le moindre contact avec les autres. Dès qu'elle se mêle à la « société », Claire ne rencontre — et ceci, nous semble-t-il, est de la plus stricte observation — que des hommes convaincus de la nécessité, si l'on veut faire figure « dans le monde », de se marier « devant Dieu et devant les hommes ». Il est vrai que si la société était autrement organisée, et si le mariage légal n'était pas à la base de notre édifice social, comme disent les économistes orthodoxes, la thèse de M. Paul André paraîtrait peut-être paradoxale. Mais il faut prendre les choses comme elles sont et dès lors... Évidemment, le livre ne pouvait finir autrement. C'est ce que l'on se dit en lisant, avec beaucoup de plaisir, cette nouvelle œuvre, élégante et distinguée, du jeune et brillant écrivain belge.

***

M. F.-CHARLES MORISSEAUX, se sent, dirait-on, spécialement attiré vers les choses et les gens de théâtre.

A travers le vitrail (Paul Lacomblez, rue des Parois-

Hosted by Google

siens, 31, Bruxelles) nous introduit en effet dans le monde des artistes. Mais ce n'est pas à peindre des tableaux de mœurs que vise l'auteur, bien qu'il se soit amusé à croquer quelques scènes où l'on voit des acteurs, des habitués de coulisses ou de foyer, des plastrons d'avant-scènes; ce qu'il a voulu, c'est nous offrir le spectacle des amours d'une comédienne, Anne Clary, et de Maximilien Réannes.

Anne Clary est une rouée qui joue, à la perfection, la comédie du sentiment; on a beau vouloir dessiller les yeux à Maximilien, lui dire que cette femme est fausse et vile, il n'en croit rien, il s'obstine à lui prêter toutes les qualités; elle réalise à ses yeux l'idéal rêvé. C'est qu'il la voit à travers les verrières de son imagination, vêtue d'une lumière et d'une beauté irréelles.

« J'ai, un jour, dit le père de l'artiste, observé, dans une église villageoise, un rais de soleil filtrant à travers le vitrail qui surmontait l'autel... Je regardais Marie-Madeleine près du puits, la femme essentielle avec tout ce qui est en elle de perversion, de luxure et de grandeur. Et il me sembla que soudainement la pécheresse s'immatérialisait, devenait, non plus dans le dessin d'un gothique un peu maniéré, mais derrière lui, quelque chose d'incertain et de flottant : *une ombre légère apparaissait à travers le vitrail.* Les teintes ensoleillées de la verrière donnaient à cette ombre des aspects sans cesse différents, et cependant elle restait elle-même : tantôt les ciels bleus paraient sa nudité, puis les ors chauds des immarcescibles auréoles, les rouges, les verts, les violets des longues robes hébraïques... Toute la femme défilait devant moi, virginale, amoureuse, passionnée, imaginative ou désespérée, telle que la voit tour à tour notre cœur ardent ou pacifique : car l'homme s'aime lui-même en une entité féminine... »

Cette page contient tout le roman. L'amour est, comme le soleil, un magicien qui transforme tout. Quand Maximilien n'aimera plus, ses yeux ne seront plus éblouis et sa maîtresse lui apparaîtra dépouillée de toutes les splendeurs que son imagination lui avait prodiguées. Une fois le soleil couché, ce n'est plus une héroïne, ni une déesse qu'il apercevra à travers le

Hosted by Google

vitrail ; mais une forme noirâtre, maussade, veule, qui n'a plus rien de séduisant.

A travers le vitrail est, pensons-nous, le premier roman de M. Morisseaux. Écrit avec un très noble souci d'art, il contient de sérieuses promesses de talent que le jeune auteur réalisera certainement.

M. A.-G. Wuyts a dessiné, pour la couverture, un fort joli vitrail.

***

Avec *les Rupelmonde à Versailles* (1685-1784), par le comte CH. DE VILLERMONT (librairie académique Perrin & Cie, quai des Grands-Augustins, 35, Paris, 1905), nous entrons dans le domaine, plus grave, de l'histoire.

Ce livre, nous dit-on, est né d'une historiette de Saint-Simon, que l'auteur a eu la curiosité de contrôler et dont il a reconnu la fausseté. Le noble duc, on le sait, n'est pas tendre pour ceux qu'il n'aime pas. Et, bien que les Rupelmonde n'aient pas joué un grand rôle dans la société, M. de Villermont n'a pas eu tort de faire revivre le souvenir des grandeurs et des douleurs, des honneurs, des rêves et des déceptions d'une famille qui a tenu néanmoins une place assez brillante à la cour des rois de France. Et cette histoire des deux comtes, officiers de valeur tués jeunes à l'ennemi et des deux dames dont l'une a été, sous la régence, une femme d'esprit et à succès, et dont l'autre, après un galant veuvage, entra au Carmel, a le mérite de nous faire pénétrer dans un coin de la société du XVIIIe siècle, où nous retrouvons des figures connues, mais que l'historien des Rupelmonde éclaire, de-ci de-là, d'un peu plus de lumière. Il y a là, entre autres, d'intéressants détails sur les débuts de Voltaire, sur la cour de la duchesse de Bourgogne, sur la régence et la cour de Louis XV.

J. V.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

On a cru pouvoir imprimer ici deux travaux, l'un de M. Salomon Reinach, l'autre de M. Pompiliu Eliade, présentés au *Congrès pour la culture et l'extension de la langue française.* Ils ont paru offrir un intérêt assez général et appartenir à un degré suffisant, l'un à l'histoire des progrès de la pédagogie officielle, l'autre à l'histoire des idées, pour être ici en bonne et juste place et pour intéresser tant de lecteurs, privés du plaisir d'assister à ce congrès. Nous reparlerons de l'œuvre commencée à Liége dans un prochain article et, après examen des rares critiques qu'elle a soulevées et des nombreuses approbations qu'elle a reçues, nous essaierons d'en dégager la signification présente, distincte à plus d'un égard de ses buts éloignés. Disons seulement que le congrès a réussi au delà de nos plus ambitieux espoirs et qu'il a fondé quelque chose qui durera. M. W.

*

Livres récents. — Georges Ducrocq. *Du Kremlin au Pacifique.* Paris, Champion, in-8° de 147 pages et 75 gravures.

L'auteur de *Pauvre et douce Corée* nous offre aujourd'hui une suite d'impressions de voyage à travers ces pays si tristement d'actualité : la Sibérie et la forêt russe, les déserts de Mongolie, le lac Baïkal, le fleuve Amour, la Mandchourie. *Du Kremlin au Pacifique* n'est pas seulement une série de paysages originaux : c'est aussi la marche logique des Russes vers la mer libre, le récit de leurs efforts et l'exposé de leur œuvre. Dans un style délicat et coloré, M. Ducrocq a su dégager le charme d'une Sibérie riante et plus aimable qu'on ne le croit. L'aspect du livre est en harmonie avec sa parfaite tenue littéraire : de nombreuses illustrations inédites en font un ouvrage que l'on voudra lire.

*

Un débat nouveau sur la république et la décentralisation — Sous ce titre énigmatique et discutable, ont été réunies de fort curieuses pages. C'est d'abord une étude de M. J. Paul-Boncour, le publiciste connu, dont la brillante collaboration au *Figaro* a assuré la large notoriété ; c'est une réplique très détaillée de M. Charles Maurras, le fin critique,

Hosted by Google

qui avait fait lire et aimer des lettrés *La Revue Larousse* et qui, en s'en retirant, y a laissé un grand vide. Sur bien des terrains M. Maurras est pour nous un adversaire déclaré, mais il n'importe; car, outre l'évidente courtoisie de ses procédés de critique, il exerce sa judicature avec tant de finesse et de grâce qu'on est contraint, après l'avoir lu, de l'applaudir tout en maugréant un peu. Sa thèse, c'est que la république ne peut décentraliser parce qu'elle est le despotisme unitaire; celle de M. J. Paul-Boncour, c'est que la république peut et doit décentraliser; qu'elle ne l'a, il est vrai, guère fait jusqu'ici, parce qu'elle est subjuguée par les misérables calculs des politiciens.

Nous connaissions cette vieille querelle par le livre de M. Deschanel et une étude de M. Émile Faguet, où il y a des vues attachantes et aussi du paradoxe; nous avons lu, sans surprise d'ailleurs, le pour et le contre que contient ce petit livre; nous n'oserions dire que nous l'avons lu sans intérêt. La Belgique a eu sa crise centralisatrice après 1830, crise nécessaire et sans laquelle elle ne serait aujourd'hui qu'une fédération d'anciennes provinces divisées d'intérêts économiques et d'orientation politique et sociale. Mais les partis en présence, surtout les partis extrêmes, sont également portés chez nous, sinon à faire machine arrière, du moins à créer de nouvelles forces locales, propres à émanciper les petits centres sans compromettre l'œuvre d'unification, à laquelle on doit la Belgique. C'est pourquoi il convenait de signaler cette forte brochure, où l'on retrouvera, en annexe aux travaux précités, des opinions de publicistes appartenant à tous les partis. Elle est éditée par la « Bibliothèque de propagande régionaliste », où ont paru auparavant des tracts de M. Ch. Beauquier et de M. Foncin, président de l'Alliance française, sur le même sujet. Déjà on annonce d'autres écrits de MM. Métin, Durel et Bellet, traitant un thème qui n'a jamais été aussi actuel. Il faut s'en féliciter pour nos voisins, sans excès d'optimisme d'ailleurs.

M. W.

*

Signalons la publication du tome III de la *Correspondance* d'Hippolyte Taine; on y trouvera les lettres écrites de 1870 à 1875; les premières sont poignantes, puisqu'elles se rapportent à la guerre et à l'année terrible et qu'elles nous permettent de pénétrer dans le sanctuaire d'une âme de bon citoyen, troublée jusqu'à l'affolement par le spectacle des malheurs de son pays. Certaines lettres ont, dans leur simplicité de ton, une allure hautement tragique; elles sont comme des feuillets détachés d'un journal de la guerre, puis du siège de Paris, puis des tentatives insurrectionnelles qui vinrent après. Les constatations désolantes n'empêchent pas, d'ailleurs, les préoccupations d'étude de se faire place dans ce beau et solide cerveau;

Hosted by Google

si la sensibilité de l'homme est soumise à une terrible épreuve, son énergie morale reste entière; il est bien le stoïque que sa philosophie nous a révélé, écrivant à Marcelin de la *Vie parisienne* ces simples mots : « Je travaille, mais avec un effort énorme et sans avancer « guère. S'il faut recommencer tout, ma plume ne suffira pas à « nourrir ma famille; au cas où la vie deviendrait impossible à « Paris, j'ai pensé à chercher une place de professeur ou de confé- « rencier en Suisse; mais j'ai 43 ans dans deux mois, et je n'ai plus « que la volonté sans la verve. » (7 février 1871.)

*

Nos enfants au collège (Le corps et l'âme de l'enfant),
par M. le Dr Maurice de Fleury. Un vol. in-18, Armand Colin, Paris.

Dans son précédent ouvrage. *Le corps et l'âme de l'enfant*, le Dr Maurice de Fleury, avec sa compétence de patricien et de psychologue et son expérience de père, traitait des soins physiques et moraux qu'il convient de donner, dans la famille, aux enfants de 5 à 10 ans.

Le volume que publie aujourd'hui la librairie Armand Colin forme la suite naturelle et logique de ce premier ouvrage. Il s'en dégage une conception très nette de ce que devrait produire la collaboration des parents et des éducateurs de profession en vue de la triple culture physique, intellectuelle et morale de nos fils. L'auteur marque fortement le but à atteindre : rendre la vie de collège heureuse et féconde, et il indique les moyens d'y réussir.

*

Henry Houssaye, *1815*. (Paris, Perrin, in-12.) — Voici le troisième volume de cette émouvante série qui, sous le titre commun d'une date restée célèbre, nous retrace d'abord la première Restauration et le retour de l'île d'Elbe, avec les Cent jours (1er volume), ensuite les péripéties de la bataille de Waterloo (2e volume); enfin, cette fois, la seconde abdication et la Terreur blanche.

Si l'on rapproche cette importante publication du distingué académicien de celles de M. Fr. Masson, son collègue, on est involontairement frappé du renouveau de vie et de popularité qui à intervalles quasi réguliers, échoit à la légende napoléonienne. Entretenue dans des milieux plus populaires par des drames bien charpentés et se succédant aussi avec une sorte de régularité bien soutenue, cette légende reste inscrite dans le plus profond de la sensibilité française. Elle suffirait à démontrer combien superficiel est encore le courant d'internationalisme qui inquiète en ce moment les politiques et provoque des répressions en France. Nation militaire, notre grande voisine n'est pas destinée, pendant longtemps encore, à s'accommo-

Hosted by Google

der dans sa généralité des thèses pacifistes, qui flattent les instincts de quelques théoriciens bien intentionnés.

*

Parmi les romans de la dernière heure, signalons *La force du désir*, de MARIE KRYSINSKA (librairie du *Mercure de France*). C'est une œuvre de passion, très soignée d'écriture, assez lâchement maintenue dans le déroulement de ses fils d'intrigue, mais qu'on lit et qu'on n'oublie pas aussitôt, comme c'est le cas pour tant d'écrits de veine et d'observation parisienne. L'auteur a des dons de lyrisme, qui l'élèvent au-dessus de la vulgarité. A la même librairie signalons, quitte à y revenir, *Sentiments*, des notes de critique et de moralisme par GILBERT DES VOISINS, et *La joie*, roman par MARCEL BATILLAT. Ce dernier livre est le troisième d'une série intitulée *Le règne de la beauté*. Les trois exquites héroïnes de ce livre trouveront le même accueil que celles de *La beauté* et de *Versailles-aux-fantômes* : elles complètent heureusement cette série de figures délicates et hautaines, figures de rêve et de chair à la fois, et, plus encore que leurs devancières, elles dégagent un inoubliable charme.

Ainsi qu'il l'explique dans la courte préface de *La joie*, M. Marcel Batilliat propose une nouvelle formule du roman contemporain. *La joie* précise à merveille cette manière d'art. On aimera ce roman pour sa pensée haute et grave; on ne l'aimera pas moins pour sa forme délicatement poétique, pour son action pleine de vie et d'intérêt.

*

Chez Vanier a paru *L'expiation*, de GEORGES PÉRIN, l'auteur des *Emois blottis*, poèmes édités par « La Plume ». C'est un bon début, d'une verve un peu tendue, mais qui se soutient avec de l'aisance dans le dialogue, des détails d'observation personnelle et une nuance de mélancolie qui sauve la banalité d'un récit de mœurs d'artistes et de gens de presse.

*

Histoire de l'instruction publique dans le grand-duché de Luxembourg. Recueil de mémoires publiés à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de l'athénée grand-ducal du Luxembourg. (Luxembourg, imprimerie J. Beffort, 1904.)

MM. N. van Wervecke, J. Wilhelm et M. d'Huart, en publiant ce gros in 8° de près de 700 pages, ont élevé, on peut le dire, un véritable monument à leur vieux collège. Le travail de M. van Wervecke, le savant historien, est bourré de documents, en grande partie inédits, et des plus intéressants. C'est l'œuvre d'un patient

Hosted by Google

chercheur, que la poussière des vieilles paperasses n'effraie pas, et dont les trouvailles éclairent d'un jour plus précis l'histoire du passé.

Le rapport de M. Wilhelm concerne l'*École monacale d'Altmunster*, berceau de l'enseignement public à Luxembourg. Des pièces justificatives importantes complètent cette brève étude. Une publication qui ne manque pas d'intérêt et qu'on doit à M. d'Huart, est celle, en latin, du *Commentarius de erectione et gestis Collegii Societatis Jesu Luxemburgensis* (1570-1608). M. d'Huart est, en outre, l'auteur d'un rapport sur les programmes d'études qui ont été successivement suivis à l'ancien collège et à l'athénée depuis 1603 jusqu'à nos jours, et d'un autre, plus copieux, sur la *Fondation de l'ancien collège des jésuites*. Cette étude s'appuie sur de nombreux documents dont la plupart inédits. M. d'Huart est un aimable érudit, qui sait allier la coquetterie de la forme avec la solidité du fond.

Ce bel ouvrage, imprimé avec luxe, sort des presses de M. Beffort. Et l'on peut dire sans exagération qu'il est comme le livre d'or de l'enseignement dans le grand-duché. J. V. D.

*

GABRIEL NIGOND, *L'ombre des pins*. (Paris, Stock, éditeur, rue de Richelieu, 27.)

Nous avons parlé ici même des premières œuvres du jeune poète berrichon (1) Nous sommes heureux de signaler à l'attention des lecteurs un nouveau volume de vers de M. G. Nigond : *L'ombre des pins*. Joli titre et qui fait penser à la paix tranquille des cimetières de village, où dorment autour des vieilles et modestes églises les tombes vertes et fleuries... Et de fait, la mort, non pas la mort terrifiante et amère, mais accueillante et douce (sauf en *Tristan*, où elle apparaît tragique), met comme une ombre sur tous les poèmes de ce recueil. C'est Solange, la simple fille, qui rêve de se dévouer, comme Jeanne d'Arc et dont la raison s'enfuit, c'est Claudine, la vieille bergère, qui meurt au milieu de tous ses amis, bêtes et gens, c'est Cornaline, que le prince Charmant a trahi, c'est Daphnis et Chloé, dont les ombres enlacées reviennent sur la terre et qui rentrent, par la grâce de Perséphone, dans la nature éternelle.

Une grande douceur émane de ces vers où le poète chante la candeur des âmes simples dont

L'humble cœur est resté frais
Comme la mousse obscure au plus creux des forêts.

J. V. D.

(1) *Les contes de la Limousine*, joli volume in-32, avec préface de Séverine et *Novembre*.

Hosted by Google

DANS LE FAR WEST [1]

I. — Les montagnes Rocheuses et la Sion des Saints du Dernier Jour.

En m'embarquant pour les États-Unis, le 24 août 1904, j'avais un triple but : assister aux séances de l'Union interparlementaire ; visiter l'exposition internationale de Saint-Louis; compléter par une excursion dans le Far West le voyage que j'avais entrepris, il y a vingt-cinq ans, dans l'Est américain.

Je ne m'arrêterai pas ici sur la « tournée de l'Union « parlementaire offerte par le gouvernement des États- « Unis », — comme dit l'édition française du compte rendu officiel —, sauf pour rendre hommage, une fois de plus, à l'ampleur de l'hospitalité que le gouvernement nous offrit pendant trois semaines, à l'amabilité de l'accueil que nous rencontrâmes à la fois chez les autorités et chez les particuliers, enfin au tact et au dévouement des parlementaires indigènes qui avaient accepté la tâche délicate d'organiser notre caravane babélienne où l'on ne parlait pas moins de douze langues, sans compter les patois.

Je ne m'étendrai pas davantage sur l'Exposition, qui est devenue de l'histoire ancienne. J'avoue, du reste, que j'ai

(1) Voir dans la *Revue de Belgique* du 15 février 1904 l'article intitulé : « Des voyages dans l'Union américaine ».

Hosted by Google

dû me contenter d'un examen très superficiel, — les cinq jours que j'ai passés à Saint-Louis ayant été absorbés en partie par la conférence interparlementaire. — La nouvelle réunion de ce parlement officieux à Bruxelles a remis en évidence les deux principales résolutions qu'il avait adoptées à Saint-Louis : l'appel au président Roosevelt, pour qu'il provoque la réunion à la Haye d'une seconde conférence destinée à parfaire l'œuvre de la première, particulièrement dans le but de généraliser les traités d'arbitrage et de mieux définir les droits des neutres ; ensuite, une invitation à toutes les puissances d'offrir leurs bons offices, collectivement ou individuellement, pour amener le rétablissement de la paix dans l'Extrême-Orient. En présentant cette dernière motion, je m'étais permis de dire que, pour prendre cette initiative, nul ne me semblait mieux placé que le président de la grande république américaine. Je ne me doutais pas alors que l'effroyable boucherie durerait une année encore. Mais j'étais convaincu que, pour y mettre fin, il était inutile de compter sur l'intervention, même amicale, de n'importe quelle puissance européenne.

La conférence clôturée, nos hôtes nous offrirent une excursion aux montagnes Rocheuses ; ce qui entrait dans mon plan de voyage. Le 15 septembre, au soir, je rejoignis donc le Pullman du « groupe » belge sur la ligne du Pacifique. Le 16, nous passâmes une partie de la journée à remonter les vallées du Missouri et de l'Arkansas. Bien que ces vallées soient exceptionnellement fertiles, les exploitations rurales y sont encore clairsemées, en regard du tableau qu'offrent nos campagnes d'Europe. Certains districts ondulés, entrecoupés de bouquets d'arbres, ne sont pas sans rappeler notre Hageland, sauf l'aspect des habitations qui, à l'ouest du Mississipi, sont exclusivement construites en planches.

Vers midi, nous nous arrêtions à Kansas City, une des principales villes du Missouri, où nous avait été ménagée une chaleureuse réception. On nous installa dans une

Hosted by Google

vingtaine de voitures, *breaks,* chars à bancs, calèches, qu'escortaient des *cow-boys* et des *policemen* à cheval. Le cortège, après avoir parcouru quelques rues, s'engouffra tout entier, équipages compris, dans le *Convention Hall,* vaste édifice où se tiennent les assemblées populaires, les réunions des partis et... les foires aux chevaux. — Un sceptique dirait que c'est toujours du maquignonnage. — D'une architecture simple mais pratique, cet édifice, où le fer domine, peut contenir quinze mille personnes assises sur les gradins et à peu près autant debout dans l'arène.

Après un compliment de bienvenue que le maire nous adressa de la tribune aux harangues, le cortège se reforma pour défiler tour à tour dans le quartier des « affaires » et dans celui des « résidences ». De même qu'un peu partout en Amérique, les *business men* ont une tendance à se loger dans les quartiers de la périphérie, où d'élégantes villas, entourées de jardins ombreux, s'alignent à perte de vue, le long de larges avenues qui se coupent à angle droit. La réception se termina par une collation dans le principal club de la ville, et, après les toasts d'usage, nous fûmes processionnellement reconduits à la gare. En somme, ce premier contact avec une vraie cité de l'ouest m'a laissé l'impression d'une ville riche, propre et même coquette. Le Kansas de l'État du Missouri ne renfermait, en 1865, que 3,500 habitants; il en compte aujourd'hui près de 200,000! Encore n'est-ce qu'une demi-cité, si l'on tient compte du Kansas qui s'étend dans l'État voisin sur l'autre rive du Missouri.

Quand nous nous réveillâmes, le 17, nous roulions en pleine prairie. Ce sont des plaines qui s'étendent à perte de vue, couvertes d'une herbe drue, desséchée aux approches de l'automne, avec çà et là une petite ferme, un *ranch,* que décèle au loin la roue surélevée d'un puits artésien. La culture n'est possible ici que grâce à l'irrigation. Au temps des Peaux-Rouges, ces parages étaient noirs de bisons. Aujourd'hui, bisons et Peaux-Rouges ont

Hosted by Google

disparu de concert. Ils sont remplacés par des troupeaux de bétail que surveillent des *vaqueros* à cheval — les classiques *cow-boys* avec lesquels nous a familiarisés Buffalo Bill. — Seuls les *coyottes* ou chiens de prairie rappellent la sauvagerie d'hier. Ce sont des rongeurs qui, par l'aspect, tiennent le milieu entre le lapin, le cochon d'Inde et l'écureuil. Gravement assis au bord de leurs terriers, c'est à peine s'ils se dressent sur les pattes de derrière au passage du train.

Çà et là, pourtant, on voit cheminer dans un nuage de poussière une file de charrettes couvertes de bâches blanches qui rappellent, avec les privations et les périls en moins, les convois des pionniers dans l'âge héroïque de l'émigration. Par un singulier contraste, voici deux jeunes amazones élégamment vêtues qui galopent le long de la ligne, à califourchon sur de petits chevaux du pays, sous l'escorte d'un *cow-boy* chaussé de bottes à éperons, un large chapeau mou sur la tête, le lasso pendu à la ceinture. Autre scène : dans un site idyllique, au confluent de deux rivières, un groupement de tentes. Ce sont des citadins qui sont venus passer leurs vacances dans la prairie, mus par cet instinct du retour à la vie de nature si puissant chez les Anglo Saxons et, en général, dans la race germanique. Le président Roosevelt en a donné plus d'une fois l'exemple en compagnie des siens. C'est ce qu'on nomme ici *to rough it*, « se la faire dure ». Un peu plus loin, quelques hôtes du campement pêchent à la ligne ; entre autres une dame qui se tient en pleine eau sous un large chapeau de paille, mais sans jupes ni pantalon..., avec de larges bottes qui lui montent presque à la ceinture.

La matinée était déjà avancée quand nous vîmes se profiler à l'horizon une ligne de crêtes bleuâtres. C'étaient les montagnes Rocheuses, dont le nom a le privilège d'évoquer tant de récits dramatiques. Leur approche, surtout en cette saison où la neige est rare, est loin de produire l'impression grandiose qu'engendre toujours la

Hosted by Google

première apparition de nos Alpes avec leurs horizons de pics et de glaciers se découpant sur l'azur. Nous nous arrêtâmes à Colorado Springs, une des stations balnéaires les plus célèbres de la région. Malgré l'altitude — 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer —, les malades y affluent toute l'année. L'air y est d'une pureté extrême. Les usines en sont proscrites, aussi bien que les débits de boisson. C'est également un excellent centre d'excursion. Au-dessus de la ville, derrière deux gigantesques piliers naturels de grès rouge qui s'aperçoivent au loin, s'ouvre le « Jardin des dieux », étrange vallon tout semé d'aiguilles rocheuses qui font songer aux colonnes encore debout d'un temple en ruine. Un peu plus loin se trouve le parc monumental. On donne ici le nom de parc à des vallées ou plutôt à des bassins comprenant jusque 20 et 30 milles carrés, qui s'ouvrent dans les flancs de la chaîne.

Le *Monumental Park* doit sa dénomination à la forme des roches qui y affectent les apparences des plus bizarres constructions. Tous ces sites sont dominés par le pic de Pike, *Pike's Peak,* une des cimes les plus élevées des montagnes Rocheuses (14,336 pieds), qu'on escalade aisément par une ligne à crémaillère. Cependant, l'excursion peut-être la plus goûtée, parce qu'elle joint au pittoresque du paysage les attraits d'une importante colonie minière, c'est la visite de *Cripple Creek,* bourg planté dans un repli des montagnes, à 9,800 pieds de hauteur, presque trois fois l'altitude de Chamonix.

Nous montons rapidement par une ligne à voie étroite qui laisse bientôt en arrière le panorama de Colorado Springs, de sa vallée, du Jardin des dieux et du *Pike's Peak,* pour s'enfoncer parmi les *cañons* ou gorges arrosées par la Cheyenne. Nous côtoyons des abîmes parfois tapissés d'une végétation assez maigre que les premières gelées de l'automne ont déjà parée de teintes multicolores. Le roc, partout où il affleure, justifie par sa couleur rougeâtre ou pourpre le nom de Colorado donné à l'État. Vers le sud se déroulent parallèlement des crêtes fuyantes,

Hosted by Google

dont les plans successifs sont séparés par des intervalles de brume lumineuse. A l'arrière-plan, domine la chaîne que les Espagnols du Mexique avaient baptisée *Sangre di Christo*. Ses principales cimes portent encore le nom de *Spanish Peaks,* en souvenir du peuple qui, le premier, colonisa cette région.

Cripple Creek est une agglomération moitié ville, moitié village, formée de rues boueuses qu'encadrent des trottoirs de planches et des maisons de bois. Elle n'existe que par et pour ses mines d'or. Tous les environs sont criblés d'excavations abandonnées et de galeries qui s'enfoncent dans le sol. Il s'en faut que les filons aient encore leur richesse d'il y a dix ans; cependant, l'année dernière, l'ensemble des exploitations a fourni du minerai pour près de 100 millions de francs. Nous visitâmes quelques cabanes de mineurs. On y trouve un singulier mélange de rusticité et de luxe; elles renferment généralement trois pièces : le salon qui s'ouvre directement sur la rue, la cuisine et la chambre à coucher. Le salon contient souvent des fleurs, des rideaux de guipure, un tapis, voire... un piano.

La dame d'un de ces logis me dit que son mari gagne 4 à 5 dollars par jour (20 à 25 francs). Toutefois, comme le système des compagnies par actions a remplacé ici l'exploitation individuelle par le mineur à ses risques et périls, cette élévation des salaires, compensée du reste par la cherté de la vie, n'empêche pas la grève de sévir ici comme ailleurs. Il y a deux ans, les grévistes firent même sauter la gare à la dynamite; ce qui amena une intervention sanglante des milices de l'État réquisitionnées par le gouverneur. Cette grève venait seulement de se terminer par la défaite des mineurs qui juraient de prendre leur revanche en empêchant, aux prochaines élections, la réélection du gouverneur et de ses partisans.

Le Colorado est un des quatre États qui ont accordé le droit de vote aux femmes. J'ai cherché à savoir ce qu'on pensait de cette mesure, la conséquence logique du suffrage universel. Les réponses ont été assez contra-

Hosted by Google

dictoires ; l'opinion dominante, c'est qu'il n'est pas encore possible de se prononcer sur les résultats de l'expérience. L'avantage le plus apparent jusqu'ici, c'est que les électrices n'y vont pas de main morte, quand il s'agit de mesures à prendre contre l'alcoolisme ou contre les tripots. En tout cas, si cette réforme a quelque chance de réussir, c'est bien en Amérique et surtout dans la jeune Amérique de l'Ouest, où la femme a conquis une situation plus indépendante encore au point de vue social que politique.

Rentrés à Colorado Springs, nous reprîmes le train qui devait nous mener à Denver, « la Reine des prairies », comme on l'appelait naguère. C'est une jeune cité, propre, élégante, avec de larges rues desservies chacune par un tram électrique et bordées de somptueuses résidences où vivent les rois de la Mine, les *Silver Kings* du Colorado. Un capitole, de structure assez sobre, surmonté du dôme traditionnel ; un palais de justice et d'autres constructions monumentales s'y élèvent dans des squares et des parcs bien entretenus qui offrent de pittoresques échappées sur les montagnes lointaines.

Denver compte aujourd'hui 175,000 âmes ; elle fut fondée en 1858 par quelques chercheurs d'or qui avaient planté leurs tentes à la jonction des rivières Cherry et Platte. On ne pourrait mieux se rendre compte du chemin parcouru en un demi-siècle par la civilisation de l'Ouest qu'en relisant les lignes consacrées à cette ville naissante, en 1866, par Hepworth Dixon dans son spirituel ouvrage : *New America :* « Denver, écrivait-il, est une ville de 4,000 âmes, avec dix ou douze rues, deux hôtels, une banque, un théâtre, une douzaine de chapelles, cinquante maisons de jeu et une centaine de cabarets. Quand on se promène par ces rues chaudes et sales, on se croirait dans une ville de l'enfer. Il semble qu'une maison sur cinq soit un bar, un débit de whiskey, un estaminet. Une maison sur dix est une maison de débauche ou une maison de jeu, souvent les deux réunies. Dans ces horribles bouges, la

Hosted by Google

vie d'un homme n'a pas plus de valeur que celle d'un chien. Jusqu'il y a deux ans, où une amélioration s'est produite, les honnêtes citoyens étaient habituellement réveillés, la nuit, par des coups de feu et, le matin, ils découvraient qu'un cadavre avait été jeté par une fenêtre dans la rue. Jamais d'enquête sur la cause du décès. On se bornait à dire : « Voilà un sacripant de moins. Puisse demain son meurtrier subir le même sort! »

L'auteur expose ensuite le fonctionnement des comités de vigilance qui, lors de son séjour, commençaient à mettre un peu d'ordre sommaire dans cette anarchie, passée aujourd'hui à l'état de souvenir historique. — Voyageant en chemin de fer avec quelques habitants distingués de Denver, je les amusai prodigieusement en leur mettant sous les yeux cette page de Dixon si rapprochée de nous et cependant si lointaine.

C'est à Denver que je quittai mes compagnons de l'Interparlementaire. Tandis qu'ils repartaient pour New-York par Chicago et le Niagara, je gagnai encore une fois Colorado Springs pour me diriger de là sur l'ouest par la ligne qui remonte le cañon de l'Arkansas — énorme fissure, profonde de 2,500 pieds, bien qu'à peine large, sur certains points, de 50 pieds au fond et de 70 au sommet; c'est tout au plus si la voie a pu s'y tailler un passage le long du torrent écumeux.

Je passai la nuit à Salida, bourg magnifiquement situé sur la rivière Arkansas, à 7,000 pieds d'altitude, au centre d'un amphithéâtre de montagnes. Le 18, je pris le chemin de fer à voie étroite qui escalade en zigzag le col de Marshall, un des plus élevés que franchissent les locomotives des États-Unis. Le panorama y est assez restreint; mais je ne me souviens pas d'avoir rencontré ailleurs une pareille orgie de couleurs. Les teintes pourpre ou rouge vif des rochers s'y combinaient avec le vert sombre des pins, l'or automnal des bouleaux et la froide blancheur de quelques taches neigeuses pour former une éblouissante palette que rehaussaient encore, dans la

Hosted by Google

direction du sud-est, les crêtes violettes du *Sangre di Christo*.

Au sommet du col, que domine, à 14,000 pieds d'altitude, le volcan éteint du mont Ouray, le train s'arrête sous une galerie couverte. Les voyageurs en profitent pour gravir, malgré le mal des montagnes qui alourdit les jambes et coupe la respiration, un belvédère vermoulu qui permet d'embrasser l'ensemble du tableau. Le train descend avec une rapidité fantastique et décrit des angles inquiétants qui nous jettent les uns sur les autres; 3,000 pieds plus bas nous nous enfonçons dans le cañon de la Gunnison, plus impressionnant encore que celui de l'Arkansas, à raison de la variété qui s'y présente dans la forme et les dimensions des rochers.

La nuit arrivait lorsque nous atteignîmes la station de Grand Junction qui forme l'extrémité de la ligne. Je manquai naturellement, comme d'ordinaire, la correspondance pour l'Utah. Le train suivant n'était attendu qu'à minuit. Mon appétit, développé par l'oxygène de l'altitude, avait escompté les provisions qu'on est en droit d'attendre d'une « Grande » Jonction. Hélas! *Grand* était le nom de la rivière locale; la Jonction n'avait qu'une gare de troisième ordre; le buffet ne contenait plus que quelques sandwichs rances et la salle d'attente laissait tant à désirer que je préférai m'asseoir en plein air sur ma valise. Enfin, le train arriva à 3 heures du matin. Je n'avais pu retenir une place dans le *sleeping*. Toutes les couchettes étaient occupées. Je dus achever la nuit sur la banquette d'un wagon-tabagie, à trois quart rempli de mineurs et même de nègres.

C'est dans ces conditions que, le 19, je vis le soleil se lever sur l'Utah. Nous nous arrêtâmes quelques instants, pour déjeuner, dans un village mormon où des maisons de bois simples et fraîches s'alignent derrière une pelouse qu'ombragent quatre rangées parallèles de peupliers d'Italie. La population semble composée surtout de femmes et d'enfants : les hommes étaient au travail. C'est

Hosted by Google

le type allemand qui prédomine; cependant on me dit que les habitants sont surtout des Suédois. Ensuite se déroule, le long de la ligne, une alternance de culture et de sauvagerie; tantôt, c'est encore le désert avec le roc qui perce sous une herbe maigre et des broussailles d'artémise; tantôt, ce sont des villages et des fermes, dans des nids de verdure qui se multiplient après que nous avons franchi le col des monts Wahsatch. Un cours d'eau miroite au soleil. Nous sommes dans la vallée du Jourdain et bientôt un dôme applati, pareil à une carapace de tortue, perçant au milieu des arbres, annonce l'approche de la nouvelle Sion. Son nom officiel est la ville du Grand-Lac-Salé, *Salt Lake City*. Les mormons l'appellent de préférence *Deseret,* dénomination moins prosaïque qui provient non pas du *Désert,* comme on serait tenté de le croire, mais du nom donné à l'abeille dans un dialecte des Peaux-Rouges. Encore est-ce du pur symbolisme, car l'on m'affirme que l'abeille était inconnue dans l'État.

Le premier aspect de la ville lui est extrêmement favorable. Les rues, qui se croisent à angle droit, sont larges d'une quarantaine de mètres; elles sont bordées de saules à haute tige et arrosées par d'étroits ruisseaux qui coulent à ciel ouvert. Le quartier des affaires y occupe un espace assez restreint, mais la ville ne compte qu'une soixantaine de mille âmes et la plupart des résidents, tant mormons que gentils, se logent de préférence dans les faubourgs. Le principal foyer de la vie mormonne se trouve à peu près au centre du damier. Là s'élève, derrière une haute muraille en pisé, le bloc du Temple (*Temple Block*), comprenant, outre le Temple proprement dit, l'*Assembly Hall* et le *Tabernacle*. Le pourtour extérieur forme une promenade ombragée d'arbres. Des jardins publics s'étendent également à l'intérieur, entre les bâtiments.

Autour du bloc ou dans les rues qui en rayonnent se trouvent l'université mormonne; les bureaux du journal officiel; le *Tithing House,* vaste édifice comprenant les bureaux et les magasins de la Dîme. Plus loin on aperçoit

Hosted by Google

le dôme du Capitole où siège la législature de l'État, ainsi que les édifices plus ou moins somptueux du *City Hall* (hôtel de ville) et de la *Court House* (palais de justice).

Le Temple, qui fait face à l'orient, est un rectangle de granit, à quatre étages, percés de nombreuses fenêtres, les unes rectangulaires, les autres rondes. Les deux extrémités sont flanquées chacune de trois tours carrées que surmontent autant de flèches, les deux tours du centre dominant leurs voisines. Sur la pointe de la flèche, qui marque l'emplacement de l'entrée principale, se dresse une statue colossale en cuivre repoussé qui représente l'ange Moroni embouchant une trompette. L'ensemble est un peu raide; les différentes parties de l'édifice ne s'harmonisent pas entre elles et ne présentent extérieurement rien qui réponde à leur destination.

La construction fut commencée en 1853. En 1880, quand je me trouvais aux États-Unis, elle était encore loin d'être achevée et les gentils ne se gênaient pas pour prédire qu'on n'en verrait jamais la fin; cependant, la prophétie s'est trouvée aussi peu justifiée que dans le cas de la cathédrale de Cologne, et, le 6 avril 1893, le second successeur de Brigham Young put solennellement inaugurer l'édifice, qui avait coûté, paraît-il, une trentaine de millions de francs. C'est là que s'administrent les sacrements de l'Église. Malheureusement l'entrée en est rigoureusement interdite aux profanes. Il paraît que le culte y comprend la représentation de véritables *mystères,* mettant en scène, avec un symbolisme extrêmement développé, des sujets tirés soit de la Bible, soit du Livre sacré des mormons.

D'autre part, les étrangers ont toute liberté de visiter l'*Assembly Hall* et le *Tabernacle;* il existe même dans un bâtiment isolé, qui se trouve à l'entrée principale du bloc, un Bureau d'information officiellement installé pour fournir aux visiteurs des renseignements, des photographies, des brochures explicatives, des *tracts* de propagande, enfin des guides très polis et très obligeants, bien que leurs services

Hosted by Google

soient gratuits. Celui qu'on m'assigna était le fils d'un major qui avait servi dans l'armée anglo indienne; lui-même était né à Calcutta et parlait quelques mots de français.

L'*Assembly Hall* ou local d'assemblée, destiné à toutes espèces de réunions populaires, n'offre rien de saillant; c'est un édifice du style néo-gothique qui peut contenir 3,000 personnes; il sert actuellement à des services religieux conduits en allemand et en suédois. — Le *Tabernacle,* dont la carapace elliptique, en forme de barque renversée, repose sur quarante-six piliers de grès, présente, à l'intérieur, un amphithéâtre où 8,000 personnes peuvent s'asseoir sur les gradins. Tout y est en pierre et en bois; le fer en est entièrement exclu. Commencé en 1865, il fut achevé en deux ans. Malgré les proportions énormes de cet auditoire et la présence d'un orgue gigantesque qui emplit le fond, l'effet général est plus bizarre que gracieux. Il paraît que tout a été sacrifié à l'acoustique, qui est merveilleuse. Assis au sommet des gradins, j'entendis distinctement le bruit que fit la chute d'une épingle sur le rebord de la chaire placée devant l'orgue à l'autre extrémité de la salle. Le Tabernacle sert surtout le dimanche à des réunions d'édification auxquelles tout le monde est admis. Le service religieux s'y borne, comme dans la plupart des communions protestantes, à des hymnes, des prières, des sermons et des conférences. Néanmoins, il dure deux heures, et comme il n'est pas possible de sortir avant la fin, cette perspective suffit à écarter les simples curieux. Le vrai culte, d'ailleurs, est réservé pour les cérémonies ésotériques du Temple.

Tout, ici, est plein des souvenirs de Brigham Young. En face du Temple Block se dresse sa statue au-dessus d'un groupe qui rappelle l'arrivée des pionniers. Tout auprès, une porte monumentale surmontée d'un aigle, les ailes épandues, donne accès à sa résidence, un groupe de demeures où il avait installé ses bureaux et ses... ménages : la maison du Lion, la maison de l'Abeille, ainsi

Hosted by Google

nommées à raison des emblèmes qui les décorent; enfin, l'élégant hôtel qu'il bâtit pour sa favorite Amelia et qui s'appelle encore aujourd'hui *Amelia's Palace*. Un peu plus loin, est l'école où il envoyait ses enfants; enfin sa tombe, une simple dalle rectangulaire encadrée d'une grille en fer forgé.

Il existe ici, comme dans toutes les grandes cités des États-Unis, une excellente institution à l'intention des touristes : ce sont les *City Visiting Car Companies* qui font circuler chaque jour, à heure fixe, des omnibus découverts pour conduire les étrangers aux principales curiosités de la ville. Tantôt ce sont d'énormes automobiles, comme à New-York; tantôt, comme dans presque tout l'ouest, des voitures de tramways qui empruntent les rails des différentes lignes. Elles sont accompagnées chacune d'un guide, muni d'un porte-voix, qui fait, au fur et à mesure, la description des monuments. Il y a là, pour le voyageur pressé, une grande économie de temps et d'argent. C'est ainsi qu'on vous fait voir Salt Lake City en deux heures, ce qui est peut-être un peu écourté.

Les lieux d'amusement ne manquent point. Les mormons, si hostiles qu'ils soient à certaines formes de distractions, peu recommandables du reste, n'ont rien de puritain. On trouve ici deux théâtres, fréquentés sans distinction de confession, outre de nombreux lieux de concerts, bals, pique-niques, etc. On m'assure, toutefois, que si mormons et gentils se rencontrent couramment dans les relations d'affaires, la barrière se maintient entre leurs familles. Près de la ville, se trouve un édifice assez original : le Palais de sel, un édifice en bois tout incrusté d'une matière saline qui reflète la lumière dans ses innombrables facettes.

J'aurais voulu visiter, sur les bords du lac Salé, à 13 milles de Deseret, sa ville de bains, Saltair, qui pourrait emprunter, pour l'appliquer au baigneur, la célèbre devise de la ville de Paris : *Fluctuat nec mergitur*. L'eau du lac y est tellement dense qu'il est impossible de s'y

Hosted by Google

enfoncer; aussi, la natation y est-elle rendue impossible par la difficulté de maintenir les jambes sous la surface de l'eau; ce qui n'empêche pas la population des deux sexes de s'y porter en masse pendant les mois d'été. Il y a là un casino en style mauresque, qui peut abriter mille personnes, au rez-de-chaussée, dans la salle des pique-niques et, deux fois plus, à l'étage, dans la salle de bal.

Malheureusement, mes moments étaient comptés et je tenais à me mettre en rapport avec quelques-uns des chefs de l'Église pour qui j'avais des recommandations. Le président actuel, Joseph F. Smith, un neveu du fondateur, était en tournée. Je parvins à rencontrer un des Douze Apôtres, M. Chas. W. Penrose; le premier conseiller, M. John R. Winder et particulièrement l'attorney-général de l'Eglise, M. Franklin R. Richards. Ces notabilités non seulement se prêtèrent avec la meilleure grâce à mes demandes de renseignements, mais encore me fournirent abondamment les documents, brochures, manifestes, statistiques, de nature à m'éclairer sur la doctrine, l'organisation et les ressources de leur communion. C'est en rapprochant de ces sources d'informations les indications que m'ont fournies des « gentils » de Salt Lake, puis en contrôlant le tout à l'aide de récits et de commentaires dus à des observateurs étrangers, que j'en suis arrivé à connaître l'histoire réelle du mormonisme et à m'expliquer quelque peu les causes de son étrange fortune dans l'Amérique du XIX^e^ siècle (1).

Je quittai Salt Lake, le lendemain, par la ligne de Californie, qui remonte d'abord vers le nord, entre la belle chaîne des monts Wahsatch et le lac Salé, dont les lointains brumeux laissent entrevoir des îlots coniques ou déchiquetés. Ici toutefois on n'est jamais certain qu'il ne s'agit pas d'un mirage. Les eaux, très transparentes, ont des teintes bleues, rousses, grises, opalines suivant l'état du ciel et les objets qu'elles reflètent. Les plages, là où elles

(1) Voir dans la prochaine livraison de la *Revue : Les mormons et le mormonisme.*

Hosted by Google

se montrent à sec, sont toutes blanches d'efflorescences salines et la production du sel par évaporation est une des principales industries locales. Dans toutes les directions, se dressent des chaînons isolés qui rompent l'uniformité de l'horizon. La végétation se réduit à quelques touffes d'armoise (*sage brush*). C'est plus à l'est, dans les vallées des monts Wahsatch, que s'est surtout développée l'agriculture mormonne.

Le lac varie constamment en étendue. Comme il est sans écoulement, son niveau dépend exclusivement de la relation entre l'intensité de l'évaporation et l'apport des rivières qui s'y déversent. La pluie y est un facteur insignifiant; les nuées sont arrêtées au passage par les hautes chaînes qui l'encadrent; même les vents des deux océans ne lui arrivent qu'après avoir perdu leur humidité. Un demi-siècle d'observations semble y révéler des périodes alternantes de décroissance et d'expansion. Actuellement c'est le mouvement de retrait qui s'accentue, à raison des saignées que l'irrigation fait à ses affluents.

Le poisson ne peut vivre dans ses eaux saumâtres, où l'on ne rencontre que des algues et une variété de crevette, l'*artemia gracilis*. En revanche, les palmipèdes y abondent, notamment les canards et les pélicans. Ces derniers, qui se reproduisent dans les îlots, semblent peu farouches. Comme notre train s'était arrêté quelques instants en pleine campagne sur le bord du lac, une salve de coups de revolver nous fit mettre la tête aux fenêtres. C'étaient des jeunes gens qui, d'un car voisin, s'amusaient à tirer sur un malheureux pélican immobile à quelques vingt mètres du remblai. Que ce fût la mauvaise qualité des armes ou la maladresse des tireurs, les balles se bornaient à frapper l'eau à droite et à gauche du lourd volatile qui, inconscient du péril, faisait claquer son large bec. Le conducteur, sur la demande de quelques passagers, mit fin à cette scène, en déclarant, avec menace de procès-verbal, que les pélicans étaient sous la protection des lois de l'État.

Hosted by Google

C'est dans l'Utah que se rejoignirent, il y a trente-six ans, les voies ferrées des deux compagnies qui s'étaient formées pour construire le chemin de fer transcontinental : l'*Union Pacific,* en partant d'Omaha sur le Missouri, et le *Central Pacific,* de Sacramento en Californie. Entre ces deux villes, la distance est d'environ 2,800 kilomètres. L'idée première de cette entreprise, colossale surtout pour l'époque, remonte à 1845, cinq années après le lancement de la première locomotive sur le continent européen. Toutefois, c'est seulement en 1850 qu'on commença à agiter sérieusement la question, et, en 1862, après la défaite du Sud, que le Congrès vota la concession. Il y avait à surmonter non seulement les obstacles naturels, et en particulier deux énormes chaînes de montagnes, mais encore la difficulté des approvisionnements dans des régions inhospitalières et l'hostilité des Peaux-Rouges qui ne se gênaient pas pour scalper les travailleurs. Une partie des travaux s'exécuta sous la protection de l'armée.

Au début, la construction ne dépassait guère 2 kilomètres par jour. Cependant, l'émulation se mit entre les deux compagnies qu'émoustillait la prime de 300,000 à 500,000 francs accordée par le gouvernement pour chaque mille de voie achevé. Il y eut des journées où l'on posa jusqu'à 12 et 14 kilomètres de rails. Les montagnes Rocheuses et la Sierra-Nevada furent attaquées simultanément par un personnel d'ingénieurs et d'ouvriers qui atteignit 20,000 individus. Le général Dodge, égaré à la poursuite des Indiens, découvrit par hasard, au sein des monts Wahsatch, la passe ardemment cherchée pour introduire la ligne dans le grand bassin de l'Utah. Enfin, le 10 mai 1869, la jonction se fit solennellement en plein désert, à Promontory-Point. Le dernier rail fut assujetti sur des billes en bois de laurier, avec des boulons d'or et d'argent — qu'on s'empressa de remplacer les jours suivants par des boulons d'acier, pour des raisons faciles à deviner. — Le suprême coup de maillet fut donné, avec

Hosted by Google

un marteau d'argent, par le gouverneur de la Californie, Leland Stanford, qui était en même temps président du *Central Pacific*. L'heureuse nouvelle, immédiatement télégraphiée sur tous les points de l'Union, fut partout saluée par le son des cloches et l'explosion d'innombrables pétards. On n'aurait pu, d'ailleurs, exagérer l'importance de cet événement qui scellait l'unité et préparait la grandeur des États-Unis.

J'ai suffisamment critiqué les chemins de fer américains pour ne pas hésiter à reconnaître qu'ils sont sans rivaux en matière d'audacieuse initiative. A Ogden, jonction actuelle des deux compagnies, notre route s'infléchit brusquement vers l'ouest. Autrefois, elle contournait l'extrémité septentrionale du lac. Le *Central Pacific Railroad* n'a pas hésité, pour gagner 56 kilomètres, à construire d'une rive à l'autre un pont de bois, à coup sûr le plus long des ponts connus, qui mesure 23 milles (près de 30 kilomètres) de longueur et qui lui a coûté environ 2,500,000 francs. La vieille ligne a été simplement abandonnée dans le désert après l'enlèvement des rails. Comme le pont est à voie unique, si du milieu du car on regarde par les fenêtres, on a pendant plus d'une heure l'illusion de se trouver à bord d'un navire qui traverserait le lac en ligne droite. A mi-chemin, la compagnie a bâti sur pilotis une vraie cité lacustre où habitent les ingénieurs et les ouvriers chargés d'entretenir ce gigantesque ouvrage.

Ce qui frappe peut-être le plus dans cette traversée, c'est l'absence de vie et même de mouvement à la surface des eaux miroitantes que n'animent ni barques ni voiles. L'impression de solitude augmente encore, quand, parvenu sur l'autre rive, on s'engage dans le désert salé qui s'étend à l'ouest de l'État mormon. Çà et là, à de rares intervalles, le train s'arrête dans une petite gare en planches que borde une ligne de baraquements. Ces hameaux sans avenir sont le débouché des régions minières situées au cœur des montagnes voisines. Vers le

Hosted by Google

soir, celles-ci se rapprochent; mais le paysage n'en garde pas moins son caractère d'aridité et d'abandon. Je me réveille au milieu de la nuit par un beau clair de lune : c'est toujours le désert et, quand vient le matin, c'est encore le même paysage désolé que nous traversons à toute vapeur.

GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

UN PROJET D'ALLIANCE HOLLANDO-BELGE

Les fêtes du soixante-quinzième anniversaire de notre indépendance ont été l'occasion pour nous d'un retour vers le passé. Chacun s'est cru quelque peu obligé de célébrer les progrès réalisés, d'exalter les résultats obtenus dans certains domaines ou de signaler notre inertie en face de questions capitales comme celle de notre marine belge; d'autres voudraient que notre activité se portât davantage vers les domaines artistiques et littéraires; pour tous, a-t-il semblé, l'occasion était propice d'un examen de conscience national.

Est-il besoin de dire que la question de 1830 a été ouverte à nouveau? La plupart des journaux flamingants ont déploré certains effets désastreux de la séparation, tandis qu'un jeune historien hollandais consacrait une étude à la révolution de septembre 1830.

Le professeur P. Frédéricq de Gand a montré, dans les dernières livraisons du *Vlaamsche Gids* (à propos de la biographie du ministre hollandais Thorbecke, qui fut professeur à l'université de Gand avant 1830), les efforts du roi de Hollande pour implanter chez nous une organisation sérieuse de l'enseignement public; le Dr Colenbrander(1), en publiant certains papiers de famille du ministre Van Maanen et des extraits de la correspondance du ministre anglais et des agitateurs français ou

(1) Dr H.-T. COLENBRANDER, *De Belgische omwenteling*. 's Gravenhage, Nijhoff, 1905. Cf. à ce sujet DOLLOT, *Les origines de la neutralité belge*. Paris, Alcan, 1904; cf. également M. WILMOTTE, *La Belgique morale et politique*, 2e édition : Introduction.

Hosted by Google

orangistes, nous a dépeint le mécontentement général et le manque d'adresse politique du gouvernement hollandais; M. Maurice Wilmotte a exposé dans l'introduction de sa nouvelle édition de *La Belgique morale et politique* la cause profonde de nos malentendus, dérivés, pour une part, de la politique hollandaise égoïste, toute de prétentions et d'arbitraire, exercée à notre égard, sous le régime de la Barrière (1) pendant tout le XVIII[e] siècle.

Tous ces travaux sont d'actualité. Et c'est ainsi qu'un projet d'alliance belgo-hollandaise a trouvé dans un de nos journaux bruxellois un champion ardent et généreux (2).

Je tâcherai de faire tantôt l'historique de cette idée en Belgique. Elle n'est point neuve, mais il importe d'abord d'éviter certains malentendus.

Il existe en Belgique un organe à tendances pangermanistes (3). On a voulu, et peut-être le veut-on encore, persuader à certains chefs du mouvement flamand qu'ils ne pouvaient mieux faire que d'appuyer leurs revendications sur le fond commun de l'*Alldeutscher Verband*. Les plus avisés ont refusé cet appui trop généreusement offert pour être complètement désintéressé, ceux qu'on avait pu d'abord enrégimenter n'ont pas tardé à voir clair et se sont retirés.

Il est resté, il est vrai, quelques flamingants parmi les défenseurs de l'influence allemande. Ce sont des idéalistes isolés, enfants perdus du mouvement flamand, dont ils n'incarnent pas l'âme et dont ils ne représentent pas, à ce point de vue, les aspirations générales (4).

(1) Cf. aussi EUGÈNE HUBERT, *Les garnisons hollandaises et le régime de la Barrière*.

(2) Voir la série d'articles du *Petit Bleu*, par M. Eugène Baie.

(3) Cf. *Germania*, maandschrift voor Vlaamsch-Germaansche beweging (on y notera, dès la première année 1898, un article sur « Une alliance douanière hollando-allemande » et un autre sur « La Belgique allemande » (les Allemands du Luxembourg belge).

(4) Disons bien haut, pour dissiper toute équivoque, que les flamingants les plus germanophiles n'ont aucune arrière-pensée annexioniste. Leur but, très défendable à certains points de vue, c'est d'opposer à la tendance française en Flandre l'influence de la civilisation allemande. D'autre part, la masse des Allemands établis à Anvers est plutôt indifférente au mouvement flamingant.

Hosted by Google

S'il est vrai, comme l'affirme un journal parisien (1), que l'élément allemand prenne de plus en plus possession de notre métropole commerciale, comme il tâche de s'emparer de Rotterdam, il est certain que l'alliance allemande est très loin de tous nos désirs (2).

D'un côté opposé, Albert du Bois (3) publie un volume fort intéressant mais quelque peu paradoxal pour défendre l'opportunité d'une alliance franco-belge. Plus d'une vue intéressante se trouve développée dans le cours de cet ouvrage, mais sans même en discuter la thèse essentielle, on peut déclarer sans ambage qu'il ne correspond à aucun mouvement sérieux d'opinion chez nous. Si nous ne croyons pas au péril pangermaniste en Belgique, nous n'y connaissons même pas de manifestations pangallistes.

C'est que, ce que l'on nous offre dans un cas comme dans l'autre c'est moins une alliance qu'une annihilation. Alliés à la Prusse ou à la France il nous faudrait bon gré mal gré renoncer à être nous-mêmes. On comprend qu'une telle perspective n'éveille guère d'enthousiasme parmi nous.

Il en irait tout autrement s'il s'agissait de s'allier à la Hollande. Parmi les mille raisons que l'on peu donner de la certitude d'un accueil meilleur que nous ferions à un tel projet, s'il surgissait dans la sphère politique et diplomatique, il en est une qu'il suffira d'énoncer : c'est qu'ici nous traiterions d'égal à égal et non d'inférieur à supérieur.

Il est certain que l'idée d'une alliance hollando-belge a trouvé, à des époques antérieures, beaucoup d'échos en pays flamand (4). Je sais tel chef-doyen d'une ville importante qui fit

(1) Cf. N. SCHWOB, dans l'*Aurore*, et l'instructif rapport de M. Ansiaux au Congrès français de Liége.

(2) Il ne faut pas oublier qu'un mouvement semblable existe à Londres et à New-York, ni que les principales maisons de vin à Bordeaux ou en Champagne sont... allemandes.

(3) ALBERT DU BOIS, *La république impériale*. (Des rapports nécessaires entre la France et les Pays-Bas français.) Le volume, très intéressant au point de vue de cette étude même, contient un exposé des mesures à prendre pour réaliser pratiquement l'alliance entre les deux pays.

(4) Voir les quelques notes données à la page 212.

Hosted by Google

sur ce sujet desconférences fort suivies en 1892 et 1895 et qui se déclare prêt à faire, cette fois encore, des conférences de propagande sur ce sujet dans tous les quartiers. Quant aux intellectuels flamands, ils ont salué avec joie la publication des articles de M. Eugène Baie et dévoré avec émotion et impatience les lignes d'approbation, soit d'autres feuilles belges ou hollandaises, soit de personnalités politiques du nord ou du sud des anciens Pays-Bas.

Le problème, cela a été démontré, n'en reste pas moins très délicat, mais dût-on même ne pas aboutir, on ne pourrait qu'applaudir à ceux qui l'ont posé à nouveau devant nous. En publiant les quelques notes qui suivent, on n'a d'ailleurs pas entendu se prononcer prématurément ; on a voulu simplement rappeler les phases anciennes de cette question, démontrer par là combien elle a préoccupé déjà l'esprit de Belges et de Hollandais éclairés et patriotes. Il a semblé qu'une esquisse de ce genre prouverait à la fois la complexité du problème, posé avec netteté depuis plus de vingt-cinq ans et non encore résolu, et qu'elle établirait, d'autre part, l'importance d'une éventualité qui ne résulte pas uniquement de l'initiative d'un publiciste ou même de l'agitation d'un moment, mais qui se dresse devant nos yeux avec insistance, de telle sorte qu'on ne peut se dérober à son examen.

***

De quoi s'agit-il en réalité? D'une coopération économique basée sur un système douanier analogue pour les deux pays d'une part et, d'autre part, d'une alliance militaire hollando-belge de caractère défensif en vue du maintien ou de la défense de l'indépendance des deux pays.

Or, après la guerre de 1870, après la terrible alarme qu'elle fut pour nous, après surtout que le *Times* eut publié le projet de traité qui consacrait notre anéantissement comme nation, après l'exemple du *Zollverein* allemand réalisé entre trente-sept États, comment imaginer que cette idée d'une alliance

Hosted by Google

belgo-hollandaise économique ou militaire n'eût hanté les esprits (1)?

D'autres facteurs, d'ailleurs, entraient dans le jeu. Les Flandres et la Hollande étaient réconciliées, tous les hommes de bonne volonté, attachés à la noble cause de l'émancipation intellectuelle du paysan, de l'ouvrier ou du petit bourgeois flamand aspiraient à un rapprochement avec la Hollande. C'est à partir de 1849, qu'à la suite des démarches de Snellaert, les « congrès néerlandais » sont organisés. Les Flamands et les Hollandais s'y coudoient et se traitent en frères : toute idée de rapprochement trouvera ici — cela va de soi — un terrain préparé.

D'ailleurs, une partie de l'opinion hollandaise, ne se montrait pas moins favorable.

Au mois de novembre 1875 (2) les États du Nord-Brabant adressaient au roi de Hollande une pétition, qui préconisait déjà l'union douanière avec la Belgique. Faisant allusion au dernier discours du trône qui promettait une revision du tarif des droits d'entrée, ils suppliaient le roi de se mettre d'accord avec la Belgique :

> Le territoire restreint de la Hollande fait naître de soi-même la question de savoir s'il ne serait pas possible de conclure une union douanière avec la Belgique en abolissant les frontières douanières réciproques et les droits différentiels. Une telle union serait chose très désirable pour le Nord-Brabant dont une portion considérable de territoire se trouve sur la frontière, Au point de vue moral également, cette union nous réjouirait, en enlevant toute excitation à la contrebande qui habitue les habitants des zones frontières à chercher leur subsistance dans un métier condamnable (3).

(1) En fait, comme nous le montrerons tout à l'heure, le procès fut instruit entièrement en 1877 notamment. Peut-être eût-il mieux valu étudier les rétroactes de cette idée en Hollande et chez nous avant d'entamer la campagne actuelle.

(2) Voir *Vragen des Tijds*, livraison de juillet-août 1877.

(3) Comme la plupart des parlementaires questionnés dernièrement, les députés aux États provinciaux du duché de Limbourg avaient déjà, en 1875, oublié que les malentendus de 1830 procédaient pour une notable part de la rivalité des intérêts économiques des deux pays. En Hollande même, on vit dans leur démarche une manœuvre des catholiques. La crainte d'encourager les éléments

Hosted by Google

La même année, le conseil communal de Maestricht adressa au roi Guillaume une supplique analogue, à la suite d'ailleurs d'un vote des États provinciaux du Limbourg.

Le bourgmestre et les échevins de Maestricht font savoir respectueusement :

Que le vote des États provinciaux en faveur d'une union douanière entre la Belgique et la Hollande a trouvé dans cette commune un profond écho ;

Que la liberté commerciale entre les deux royaumes précités est considérée par la population comme le seul moyen de rendre à Maestricht l'éclat qu'il a perdu par suite de la division de l'ancienne province de Limbourg.

Suivait l'énoncé des raisons locales (1) qui motivaient la démarche.

Le gouvernement hollandais repoussa les deux requêtes. La fin de non-recevoir qu'il opposait à ces demandes n'examinait pas même les détails d'exécution et se bornait à quelques généralités.

L'abolition des droits réciproques aurait tout d'abord pour résultat pour les deux royaumes un abaissement de recettes.

Avant d'en venir à cette abolition, il faudrait réaliser l'égalité complète du montant des droits et des perceptions aussi bien pour les droits à l'entrée ou à la sortie que pour les impôts de consommation, ce qui, *étant donnés les intérêts divergents les deux royaumes*, *offrait peu de chance d'aboutir*... Qu'enfin le partage du produit des droits levés en commun et des accises ne pourrait pas facilement s'établir avec équité et pourrait peut-être devenir une cause de difficultés continuelles et que, pour ces motifs, on n'a pu trouver moyen de donner suite à la proposition à laquelle la requête se rapporte.

Ce fut à la suite de ces démarches que G.-J. Rive reprit l'étude de cette question dans les *Vragen des tijds*. Son article est daté d'avril 1877.

cléricaux qui deviennent de plus en plus turbulents en Hollande a souvent arrêté les sympathies hollandaises en faveur d'une alliance avec la Belgique.

(1) Il faut insister très vivement sur ce point, fort bien mis en lumière par A. Beaujon dans *De Economist* (1877). Les raisons invoquées ici sont d'intérêt local, regardent le Limbourg et le Noord-Brabant ; elles n'intéressent pas toute la Hollande.

Hosted by Google

Puisque la difficulté capitale était les modifications à apporter aux taxes existantes, il résolut d'exposer de quelle façon ces modifications pouvaient être introduites. Il faisait remarquer dès l'abord, que le ministre des finances, en rédigeant la note citée plus haut, n'avait envisagé que les désavantages du système proposé; des avantages évidents, on n'avait pas dit un mot. Pas plus d'ailleurs qu'on n'avait étudié avec exactitude dans quelle mesure les provinces hollandaises méridionales qui se trouvaient lésées verraient leur prospérité s'accroître. Point n'était besoin vraiment d'attendre la réponse ministérielle pour savoir qu'une union douanière impliquait l'abolition de droits, qu'une répartition des taxes levées en commun était compliquée et qu'une égalité de tarif serait imposée. « Seule, disait G.-J. Rive en 1877 déjà, l'objection tirée des impôts de consommation différents était de quelque valeur. » A l'examiner minutieusement, elle perdait d'ailleurs, disait-il, singulièrement de son poids. Les impôts spéciaux à la Hollande : sur le sel, sur le savon, sur l'abatage n'éveillaient en Hollande aucune hostilité, mais leur apport était faible. Les taxes communes étaient d'ailleurs — et sont restées — de beaucoup les plus importantes. L'exemple du *Zollverein* allemand prouvait d'ailleurs que des droits transitoires ou de compensation pouvaient suffire à la création d'une union douanière en attendant la complète égalité des taxes. D'ailleurs une revision des taxes est un peu partout perpétuellement à l'ordre du jour et peut donner l'occasion de réaliser l'union souhaitée.

Quand il s'est agi de créer le *Zollverein* allemand les difficultés furent autrement pénibles. Les négociations durèrent de 1820 à 1833 : il s'agissait de mettre d'accord non pas deux États, mais trente-sept États indépendants! Il n'existait en 1877 — il n'existe pas plus actuellement — de semblables complications entre la Belgique et la Hollande. Les deux pays sont relativement libre-échangistes et n'ont pas de monopole d'État (1).

(1) A. Beaujon, nous le montrerons, a repris à peu près un à un tous ces arguments pour les réfuter.

Hosted by Google

D'autre part, si la richesse d'un État repose sur l'appui que se prêtent le commerce et l'industrie, qui ne voit quel essor les deux facteurs réunis pourraient prendre ici! A vrai dire l'union avec l'Allemagne apporterait à la Hollande autant sinon plus d'avantages. Cependant toutes les raisons historiques militent en faveur de la Belgique et non de l'Allemagne (1).

Et Rive ajoutait à son tour : « Quand deux États indépendants concluent une alliance, chacun abandonne une partie de ses droits souverains au profit de l'union; les deux pays exercent le contrôle pour l'observation stricte des règles admises. S'il s'agit d'États de même importance, ceci n'implique aucune difficulté. Mais si un petit État se lie à un grand et puissant royaume, des difficultés sérieuses peuvent naître. Le contrôle dégénère en pression. » Et Rive faisait (après et avant bien d'autres) un tableau des liens historiques qui unissent nos deux peuples. Il montrait surtout comment toute la politique hollandaise du XVI^e^ au XIX^e^ siècle avait consisté à ruiner le commerce belge : intrigues contre la Compagnie des Indes d'Ostende, fermeture de l'Escaut, résistance aux tentatives de Joseph II, et comment aussi la domination française et plus tard l'œuvre diplomatique du Congrès de Vienne, en faisant cesser cette rivalité, avaient contribué à l'enrichissement des deux groupes de provinces des Pays-Bas.

Puis, reprenant l'examen de la période 1815-1830, Rive montrait, d'après G.-K. Van Hogendorp (2), que les provinces séparées depuis 1830 avaient des intérêts analogues : le com-

(1) On sait que cette thèse d'une alliance hollando allemande est reprise périodiquement par certains organes d'outre-Rhin et d'outre-Moerdijck. On trouvera une collection d'articles allemands et hollandais sur ce sujet dans *Germania*, septembre 1899. D'autre part, la brochure du lieutenant général DEN BEER-POORTUGAEL, *Professor de Louter's : « Nationale Plicht » en een verbond tusschen Nederland en België* (1902) a été écrite à la suite d'articles du professeur Louter, dans *Het Utrechtsch Dagblad* (15 octobre 1902), préconisant une alliance hollando-allemande.

(2) Cité par Rive : G.-K. VAN HOGENDORP, *Bijdragen tot de huishouding van Staat*. Memorie van algemeene welvaart, 2^e^ editie; 1^e^ deel, p. 61. Beaujon tire plus tard également argument de certains écrits de Van Hogendorp.

Hosted by Google

merce en Flandre et à Groningue, à Anvers et à Amsterdam, les fabriques à Schiedam et à Liége, l'agriculture en Frise, en Gueldre et dans le Brabant.

Qu'on n'aille pas croire que les raisons d'entente étaient plus fortes à cette époque qu'elles le sont maintenant.

Déjà avant 1815 les Belges souhaitaient des droits très élevés sur les produits ouvrés étrangers, tandis que les Hollandais voulaient le maintien de leur tarif plus échangiste de de 1725. Ce désaccord très net s'appaisa quand le blocus continental eut relevé l'industrie belge, en fermant le marché aux produits anglais. En 1815, la Belgique perdit brusquement ses débouchés français et allemands. Notre pays se trouva entouré d'une ligne de douanes à l'est et au midi. Le coup fut rude pour la Belgique. Mais dès 1830 un nouvel élément de prospérité intervint. La Belgique, qui, au commencement du XIX^e^ siècle, était encore exclusivement industrielle et agricole, développa son commerce général; elle en arriva même à dépasser la Hollande sur ce terrain.

Laissant de côté les divergences politiques, les ressentiments et les malentendus, on ne peut que constater l'essor considérable de l'industrie et du commerce belge dès après 1815. Lorsque Hogendorp, en 1817, entreprit un voyage dans nos provinces pour se rendre compte des progrès de l'industrie, il constata élogieusement « que l'esprit de découverte et d'entreprise des Belges était admirable et qu'avec une telle nation on pouvait s'attendre à tout élan et ne reculer devant rien » (1).

En 1877, Rive citait les cris d'admiration, émaillant les pages du récit de voyage de Hogendorp. « Que dirait-il, maintenant, ajoutait Rive s'il voyait le développement pris par ce pays que la chute de l'empire napoléonien et la sépara-

(1) On trouvera les notes de voyage dont il s'agit ici dans : GIJSBERT KAREL GRAVE VAN HOGENDORP, *Bijdragen tot de Huishouding van Staat in het Koningrijk der Nederlanden verzameld ten dienste der Staten Generaal.* Tweede deel : *Aanteekeningen op eene reis door de Zuidelijke Nederlanden, in den zomer van het jaar* 1817. (In's Gravenhage, bij de wed. Johannes Allard, 1844.)

Hosted by Google

tion d'avec la Hollande semblait condamner à une décadence économique irrémédiable! »

Rive tirait argument de ces constatations pour conseiller une union entre la Hollande et la Belgique. On peut croire qu'à ce point de vue son opinion n'a rien perdu de sa valeur. Le fait, d'ailleurs, que la frontière méridionale de la Hollande est une ligne purement conventionnelle, si peu utile aux populations que le Limbourg et le Nord-Brabant réclament son abandon, est un nouvel argument, dont on ne peut méconnaître l'importance. Le Limbourg hollandais est resserré entre des lignes frontières; la Flandre zélandaise se trouve dans le même cas et les inconvénients sont tels pour la Belgique, d'un autre côté, que vers la même date, on voit le conseil provincial d'Anvers, celui du Limbourg, la chambre de commerce de Louvain et l'Union syndicale de Bruxelles réclamer, à leur tour, l'union douanière des deux pays.

Dès 1877 Rive préconisait donc la conclusion d'un traité de commerce hollando-belge sur des bases si favorables aux deux pays que l'union douanière pourrait se conclure sans peine après coup. C'est ainsi qu'avaient agi la Prusse et l'Autriche, en 1853, quand le projet d'une union douanière entre ces deux pays fut mis en avant.

Tel était l'état de la question dès 1877.

Les études publiées en Hollande ne restèrent pas sans écho en Belgique. Pour le compte de la chambre de commerce et des fabriques de Gand, M. Octave Bruneel [1] de Gand traduisit en français l'article précédent de Rive paru dans les *Vragen des tijds* en 1877 et celui de A. Beaujon paru dans *De Economist* la même année. Puis la chambre de commerce, officiellement saisie par le collège échevinal, publia en juillet 1879 un rapport de quinze pages sur cette question [2].

Au lieu de considérations théoriques, c'était, du côté belge, une démonstration de fait : on avait l'avis de commerçants ou

[1] Actuellement échevin de la ville de Gand.

[2] C'était la société *Veldbloem* qui avait sollicité l'appui du conseil communal de Gand en faveur de l'union douanière hollando-belge.

Hosted by Google

de fabricants intéressés, et on ne dissimulait pas que le problème posé fût très délicat.

Et tout d'abord on précisait nettement un point d'histoire (1).

Il est juste de ne pas oublier qu'à diverses époques de notre histoire nationale l'union entre la Belgique et la Hollande a existé en fait, sans pouvoir acquérir les sympathies de nos alliés du nord; que la révolution de 1830 n'est pas uniquement issue de questions religieuses, mais que les intérêts matériels des deux pays, vrais ou faux, se trouvaient en opposition et en concurrence directe; que les provinces néerlandaises, essentiellement maritimes, réclamaient la large application des principes du libre-échange; que, par contre, les provinces wallonnes, puissamment outillées sous le rapport industriel et riches de leurs matières premières, entendaient empêcher l'introduction des fabricats étrangers et se protéger contre la concurrence.

Les vues économiques de chacune des parties nord et sud du Royaume-Uni préparèrent la séparation, se couvrirent de raisons politiques et religieuses pour la consommer et la consacrèrent ensuite en se développant librement dans un sens presque opposé : cinquante années d'indépendance ont mis entre les provinces méridionales et septentrionales une barrière qu'il ne sera pas facile de rompre.

En effet, la Hollande n'hésita pas un instant : elle suivit résolument la voie de la liberté absolue du commerce et de l'industrie.

Dégagée de tous soucis comme de tous intérêts industriels, rien pour elle ne s'opposait, bien loin de là, tout l'encourageait à prendre les devants dans cette voie et elle est aujourd'hui presque entièrement conquise aux principes du libre-échange, les plus féconds soutiens de son commerce et de sa navigation. Les droits d'exportation et de transit lui sont inconnus. Les matières premières, et notamment celles qui constituent les richesses minérales de notre pays, franchissent librement la frontière. Ses colonies sont ouvertes au pavillon étranger comme au pavillon national et la loi du 17 novembre 1872, qui en règle le régime douanier, supprime les derniers droits différentiels que la loi du 3 juillet 1865 avait encore maintenus en partie. Les droits d'entrée qui existent sur le territoire de la mère-patrie, et que des dispositions spéciales viennent encore

(1) On me pardonnera de faire une citation un peu longue. Mais la meilleure méthode, dans cet exposé de rétroactes, m'a paru être celle-ci : laisser parler les faits et les hommes.

Hosted by Google

réduire de temps en temps, ne sont plus guère que des droits de balance et ne peuvent en aucun cas s'élever au delà de 5 p. c. *ad valorem*.

La Belgique, au contraire, a conservé en beaucoup d'articles des droits protecteurs.

Elle a fait, il faut le reconnaître, de larges concessions au libre-échange, mais elle ne lui a sacrifié d'une façon absolue et de bonne grâce que ses droits d'exportation et de transit. Ses ressources industrielles lui commandaient une prudente réserve malgré ses plus généreuses aspirations pour la liberté.

Il lui était facile de répondre pour sa justification qu'en présence des restrictions économiques des autres nations, elle devait plutôt redouter la pléthore que la disette. Ses intérêts puisés dans sa position géographique le long des côtes, au centre de l'Europe, sur le chemin des grandes routes du nord au sud et de l'est à l'ouest lui commandaient impérieusement de dégager le transit de toutes entraves, mais d'autre part la nécessité de protéger une industrie séculaire et inhérente à son sol ne légitimait pas moins, dans une certaine mesure, le maintien des taxes douanières et des droits protecteurs.

La douane est une grande ressource pour le trésor belge et son tarif uniforme pour toutes les nations varie selon les articles aux environs de 10 p. c. *ad valorem*, surpasse même ce chiffre pour plusieurs produits et surtout pour les tissus qui intéressent particulièrement notre industrie gantoise.

Puis on notait soigneusement les difficultés pendantes :

Enfin, les deux pays, comme pour consacrer définitivement sur le terrain des intérêts matériels leur séparation politique, ont tiré tous les avantages possibles de leur position géographique et appliqué dans une large mesure leurs ressources financières à outiller leurs ports, leurs voies navigables et leurs grandes lignes ferrées, de manière à pouvoir se passer l'un de l'autre et à devenir concurrents redoutables sur le terrain du transit, cette source féconde de prospérité pour tous les deux.

L'interminable question du canal de Terneuzen et les gigantesques installations maritimes de Flessingue sont là pour en témoigner, et quoi que l'on puisse dire que la Belgique a pris les devants dans cette lutte et que son mouvement commercial surpasse notablement celui de la Hollande, il est difficile de voir sans une certaine crainte la direction habile qui préside chez nos voisins au développement de l'outillage économique du pays en vue des relations internationales et de l'industrie naissante sur son sol.

Hosted by Google

En un mot, la situation économique, commerciale et industrielle de chacun des pays paraît encore pour un grand nombre rendre inconciliables leurs intérêts dans le sens d'une union douanière. Et cette union amenant avec elle la suppression des frontières communes et la nécessité de reviser complètement les impôts de consommation et les accises et exigeant l'uniformité des taxes extérieures et intérieures comme aussi la concordance de tarifs de chemins de fer au point de vue des relations internationales du transit, leur semble hérissée de difficultés.

La Belgique devait, de son côté, se dire que l'union douanière n'offrait pas des avantages pratiques en rapport avec les sacrifices exigés, puisqu'elle jouissait des bénéfices du tarif libre-échangiste hollandais, sans concéder les mêmes avantages en retour.

Aussi est-ce avec bien peu de faveur que les vœux formulés en Belgique isolément pour cette union par quelques groupes d'intéressés ou par quelques associations commerciales ou autres ont été accueillis, et avec une véritable insouciance, presque avec protestation, que le gouvernement néerlandais répondit aux requêtes que lui adressèrent en 1875 les chambres de commerce, plusieurs villes et les États provinciaux du Limbourg et du Nord-Brabant.

Néanmoins, c'est en faveur de l'union douanière que se prononçait la chambre de commerce et les fabriques de Gand. Elle disait :

Le tableau de la reconstitution du royaume des Pays-Bas au point de vue du régime douanier est plus que séduisant. En effet, l'alliance entre la Belgique et la Hollande sur le terrain matériel, avec le respect de l'autonomie de chacun des pays, mais créée à l'encontre des autres puissances, serait le plus puissant dérivatif à opposer au courant actuel de protection.

Cette alliance formerait un juste milieu entre les théories opposées et serait la constitution d'un groupe d'intérêts avec lequel la Russie, l'Allemagne, l'Autriche, la France et les États scandinaves seraient obligés de compter et dont ils ne pourraient impunément faire fi. Ce serait la création d'une contrée-type au point de vue de la prospérité industrielle et de la puissance commerciale, portant dans son sein d'immenses ressources de matières premières, dotée d'établissements de premier ordre ayant à sa disposition une marine pour rattacher de vastes colonies à la mère-patrie et créer des débouchés nouveaux, pouvant mettre à profit des facilités de communication exceptionnellement favorables pour se rendre en quelque sorte maîtresse du transit européen et traiter d'égal à égal avec toute autre puissance.

Hosted by Google

Mais quand arrivait le moment d'indiquer les mesures pratiques à prendre, la chambre concluait (1) en souhaitant que la Hollande relevât ses tarifs douaniers.

Malgré les ménagements indiqués, cette conclusion était trop exclusive pour que les Hollandais pussent s'y rallier ouvertement.

* * *

On voit que la partie économique du projet, dont *le Petit Bleu* s'est fait l'actif avocat, a été étudiée à fond, il y a près de vingt ans. Je ne crois pas qu'un seul argument de poids ait été produit au cours de la campagne actuelle qui ne fût déjà formulé ou impliqué dans les monographies que je viens de signaler (2). Je montrerai tantôt comment, de leur côté raisonnaient les adversaires du projet en Hollande.

Au point de vue militaire on a fait grand état dernièrement de l'opinion du général hollandais baron De Petit. Cette opinion elle aussi était depuis longtemps connue. Elle avait été produite notamment au « Congrès néerlandais » de Gand en 1891 (3). Le colonel hollandais Van Zuylen, délégué de la Haye, prit expressément la parole en faveur d'une alliance défensive belgo-hollandaise. Son discours avait été mis en tête de l'ordre du jour à la première séance générale. C'était le souci de l'indépendance des deux pays, placés en face de trop puissants voisins, qui justifiait l'intervention de M. Van Zuylen. Il montra le danger que couraient les petits États, établit

(1) De ces considérations nous concluons : 1° qu'une union douanière entre la Belgique et la Hollande avec ses colonies est désirable et indiquée par la position géographique des deux pays, leurs ressources, leurs besoins et leur avenir; 2° que le relèvement du tarif douanier hollandais constitue une des bases de notre union; 3° que la dénonciation des divers traités de commerce entre les nations européennes, en plaçant les deux pays dans une situation difficile, offre une occasion propice de réaliser cette union.

(2) Signalons l'opinion de M. Baie, proposant la création en Belgique même d'une frontière douanière à la limite de la zone industrielle. C'est un expédient inadmissible. Quelque importants que soient les intérêts hollando-belges, ceux de la Belgique unie passent avant.

(3) Cf. Handelingen van het XXIe Nederlandsch Taal- en Letterkundig Congres gehouden te Gent, den 25n, 26n en 27n Augustus 1891, pp. 122 à 133.

Hosted by Google

discrètement que nos deux pays manquaient peut-être d'esprit militaire, et il ajouta : « Il n'est pas suffisant d'élever de grandioses et onéreuses constructions pour arrêter l'impulsion des envahisseurs; il faut des soldats et des soldats aguerris pour occuper les forts et même, en dehors des lignes de défense et à la frontière pour pouvoir retenir l'ennemi. » Le service personnel lui apparaissait comme une nécessité absolue, et malgré les sacrifices que cette mesure imposerait aux familles et les dépenses qu'elle occasionnerait, il la croyait indispensable. Ensuite, il préconisait hautement l'alliance hollando-belge (1), mais il ne cachait pas qu'en Hollande mêmesa thèse avait trouvé des adversaires convaincus. Il fallait, selon lui, étudier en commun les moyens de se défendre ensemble contre toute attaque, ou même renoncer à la neutralité garantie par les traités. Il citait en faveur de l'alliance l'opinion de l'historien militaire hollandais, le général Knoop et il n'avait pas peine de découvrir dans le passé historique des preuves de dévouement mutuel des deux peuples. Et l'opinion du major De Petit était alléguée à son tour. C'est aussi en 1891 que celui-ci reprit publiquement, dans le même cercle d'études, la thèse d'une coopération militaire des forces hollando-belges. Mais cette fois encore, la Hollande n'avait pas accueilli cette idée avec la faveur qu'elle méritait. C'est que, de part et d'autre, une réforme de l'armée serait la première condition à réaliser, et que chez nous spécialement cette réforme n'a pu encore s'imposer.

Il faut dire, d'autre part, que la Belgique n'est pas disposée à renoncer à sa neutralité et que, sans cette condition préalable et dans le cas d'une attaque allemande du côté de Maestricht, éventualité hors laquelle la coopération des armées hollando-belges s'opéreraient *ipso facto*, on ne voit pas bien la Hollande s'engageant à nous défendre en cas d'attaque alors que nous ne pourrions, si elle était menacée, lui rendre le même service.

(1) Le colonel Van Zuylen renvoyait à une de ses conférences privées, faite en 1880 à la « Vereeniging ter Beoefening van de krijgswetenschappen », à la Haye. Cf. à ce sujet la brochure du lieutenant-général den Beer-Poortugal.

Hosted by Google

Je ne puis signaler ici toutes les conférences publiques où la thèse d'une alliance économique ou militaire hollando-belge a été exposée. Elle a toujours trouvé en Flandre des adhérents nombreux.

Le chef-doyen de Gand, M. A. Cassiers, fit sur ce sujet des conférences fort suivies à Gand et à Bruges en 1891, en 1892 et en 1895 (1). A la suite de la conférence tenue à Bruges le 9 janvier 1892, Julius Sabbe, secrétaire de la section brugeoise du *Willems-fonds*, faisait le procès de la révolution de 1830 et rendait hommage à l'initiative du roi Guillaume Ier telle qu'elle s'exerça dans nos provinces; il rappelait les paroles par lesquelles Paul Janson avait défendu à la Chambre belge le projet d'union belgo-hollandaise; à la même occasion il déclara qu'Émile de Laveleye s'était, en 1870, déclaré partisan de la même thèse.

Je ne puis analyser ici par le menu les conférences de M. A. Cassiers; elles s'inspiraient des études que j'ai analysées précédemment, mais reprenant la question dans son ensemble, elles mettaient à jour tous les chiffres cités par Rive en 1877 et suggéraient l'idée d'un mariage entre le prince Albert de Belgique et la jeune reine Wilhelmine. Il ne s'agissait, on le voit, de rien moins que d'effacer l'œuvre de 1830.

Il est temps d'en venir à l'étude de M. A. Beaujon; elle parut, je l'ai dit déjà, dans la livraison d'août-septembre 1877 de la revue *De Economist*.

Elle constitue une réfutation en règle de l'étude publiée par Rive dans *Vragen des Tijds* et sans qu'elle soit en tous points

(1) Voir à ce sujet le résumé de ces conférences dans *Het Nieuws van den Dag*, 29 Januari 1892, tweede blad. Comparez *Het Volksbelang*, 21 novembre 1891 (Résumé de la conférence faite par H. Cassiers à Gand le 15 novembre 1891) et *De Brugsche Beiaard*, 5 Januari 1895.

La *Commissie voor Handelspolitiek* fut consultée en 1893 (7 nov.) par M. Carriers au nom du *Vlaamsche Volksraad* (Gand) sur l'opportunité ou la possibilité d'une alliance économique belgo-hollandaise. Elle déclara être instituée pour instruire le gouvernement hollandais et ne pouvoir répondre à des particuliers. D'un autre côté, le *Réveil de Bruges*, du 17 novembre 1905, établit que l'*Association libérale* de Bruges avait en 1893 porté à son programme : l'Union douanière avec la Hollande.

Hosted by Google

concluante, bien qu'elle laisse subsister d'ailleurs tous les avantages d'une unification des taxes postales qui serait si favorable au progrès de la cause flamande, et qu'elle ne dise rien de la coopération militaire, il faut avouer que plusieurs de ses objections restent debout, à trente ans d'intervalle, et montrent que le problème est infiniment complexe et délicat.

M. Beaujon insiste fort longuement sur un point mis en lumière plus souvent en Hollande que chez nous : « Quiconque a fait en Hollaude ses études d'enseignement secondaire, disait-il, doit se rappeler, par l'histoire nationale apprise en classe, que la séparation de 1830 fut causée, outre par des différends religieux et les points qui s'y rattachaient, par la divergence des intérêts commerciaux et industriels des deux moitiés méridionale et septentrionale des Pays-Bas. »

Par l'étude des tarifs de 1816 et de 1819, il montre combien il fut difficile de concilier ces intérêts divergents, comment la Hollande se sentit sacrifiée aux intérêts de l'industrie belge : le tarif de 1819, moins exigeant cependant que celui de 1816, prévoyait encore les droits d'entrée de 10 à 15 p. c. sur les objets manufacturés, les droits à la sortie de même import sur les matières premières, la défense d'exporter le minerai de fer, certains bois et les chiffons.

Tous les mémoires, toutes les correspondances du temps se font en Hollande l'écho des mécontentements provoqués par ces mesures (1) : « La lutte entre les deux tendances (protectioniste et libre-échangiste) dura aussi longtemps que la réunion des deux moitiés des Pays-Bas. »

Mais voici qui est plus intéressant au point de vue de cette étude même : de 1815 à 1830, on compte deux ou trois projets de *séparation douanière !* Le député belge Pirson à la seconde Chambre des Etats généraux présente, en 1820, au roi de Hollande, un projet de ce genre. Déjà, en 1816, un membre de la Commission pour la revision des droits d'accises, frappé des difficultés sans nombre auxquelles on se heurtait, en voulant

(1) A. Beaujon cite les mémoires et la correspondance de Gogel et la lettre de HOGENDORP, *Lettre sur la prospérité publique adressée à un Belge.*

Hosted by Google

concilier les intérêts du nord et du sud, avait défendu l'idée d'une séparation douanière.

Dans l'étude de M. A. Beaujon, le projet Pirson est longuement analysé et discuté. Il consistait à diviser les Pays-Bas en deux zones par une ligne allant du nord au sud; la côte et les ports appartiendraient à la zone maritime libre-échangiste, l'intérieur serait protectioniste. Le projet, en contradiction flagrante avec toutes les traditions historiques, n'eut aucun succès. Cependant, lors du dépôt du projet Pirson (mai 1820), Gogel, l'ancien ministre du roi Louis de Hollande, fut consulté par le gouvernement hollandais à son sujet. Il fut loin de l'approuver, mais insista sur ce fait, que les intérêts matériels des provinces du nord et des provinces du sud (et non ceux de la côte et de l'intérieur du pays) lui semblaient inconciliables.

Et il rédigea, à son tour, un projet de séparation entre les provinces du nord et celles du midi (1) : il traçait une frontière « financière » entre les deux moitiés d'un royaume dont l'unité politique resterait entière. Cette frontière allait de Maestricht sur la Meuse à Zandvliet sur l'Escaut et jusqu'à la mer, subsidiairement la frontière pourrait s'abaisser au sud d'Anvers si cette dernière ville le préférait.

Chaque portion de territoire aurait son système d'impôt et interviendrait pour la moitié dans les dépenses du royaume (2). En réalité Gogel avait vu juste et la conférence de Londres ratifia pour une notable part ses prévisions.

Entretemps le tarif de 1822 donnait une certaine satisfaction à la Hollande : les droits d'entrée sur les objets manufacturés tombaient à 5 ou 6 p. c., mais les droits à la sortie sur les matières premières restaient élevés jusqu'à 10 ou 12 p. c.

Combien les aspirations de chaque pays étaient contradictoires, c'est ce que montra le brusque changement introduit dans le système financier des deux pays immédiatement après

(1) M. A. Beaujon renvoie aux *Memoriën en Correspondentiën* de GOGEL, où se trouve, dit-il, à la fois le projet de Pirson et les considérations qui s'y rapportent, outre le plan de Gogel.

(2) Voir l'analyse détaillée de ce plan dans *De Economist*, 1877, 2e deel, p. 723.

Hosted by Google

la séparation. La revision du tarif date en Hollande d'octobre et de décembre 1830. On a peine à imaginer un empressement plus grand. Au point de vue de sa prospérité commerciale, 1830 fut pour la Hollande considéré comme une délivrance (1). Le tarif du 10 janvier 1825 consacrait des droits excessifs sur les grains (blé 24 florins, seigle 15 florins). En octobre 1830 ils furent considérablement réduits (blé 2.50 florins, seigle 7,50 florins). La houille qui depuis 1822 payait 7 florins par 1,000 livres devint, en fait, libre de droits. La loi du 8 juin 1831 abaissait le droit sur la chaux, les cotons et le fer. Pour les cotons, la réduction était de 40 ou 50 florins les 100 livres à 4 ou 7 florins. Les tarifs de 1845, 1862, 1877 accentuèrent la tendance libre-échangiste.

Tels sont les points d'histoire mis en lumière par M. A. Beaujon.

Contre la thèse de Rive il apporte d'ailleurs d'autres arguments. Tout d'abord, comme je l'ai dit, les avantages invoqués par le Limbourg hollandais et le Brabant n'intéressent que ces provinces et ne touchent pas les autres parties du pays.

Ensuite si l'on peut faire, sans peine, un tableau enchanteur des ressources combinées des deux pays, en fait, la Hollande n'a rien à gagner à s'unir à nous. Car ce ne sont pas les droits d'entrée, non existants, qui empêchent l'industrie hollandaise de se développer (2), le retard est imputable à d'autres causes, et toute concession faite au régime protectionniste belge nuirait à son commerce.

Si la Belgique abaissait ses propres droits, elle ne pourrait le faire qu'en échange d'une compensation que payerait la Hollande. De toute façon, disait Beaujon, toutes les charges de cet accord pèseraient sur les Hollandais (3). Ensuite la

(1) On sait qu'avant la séparation le roi avait compromis sa popularité en Hollande par ses mesures en faveur de l'industrie belge. Le peuple hollandais désira sans retard la reconnaissance du fait accompli; le roi seul s'obstina. Et le futur ministre Thorbecke priait le roi, dès après la révolution, de faire le sacrifice de sa « belgomanie ».

(2) *Petit Bleu*, 19 nov. 1905, Interview de M. Greiner.

(3) L'étude faite par Beaujon en 1877 (*De Economist*, p. 728) devrait évidemment être mise à jour et subirait par là certaines corrections de détail. La

Hosted by Google

Hollande se priverait de toute sa liberté en cas de conclusion d'un traité de commerce avec une autre nation que la Belgique. Elle serait exposée à subir ici encore des préjudices sans se réserver le droit d'user de représailles.

En réalité, les partisans d'une entente douanière ne semblent pas redouter que la ratification du traité qui la consacrerait ne diminuerait en rien la concurrence (1) entre les deux pays. Pour le moment, ni le charbon, ni les matières premières ne payent un « cent » à l'entrée à la douane hollandaise; ce n'est donc pas la ligue douanière qui empêche l'industrie hollandaise de se développer. Mais toute la politique commerciale de la Belgique tend à protéger Anvers, chemins de fer, canaux, tarifs différentiels, tout est mis en œuvre dans ce but (2). L'union douanière ne pourrait modifier cette politique, ni même altérer les besoins de la Belgique. Qu'on se pénètre bien de l'idée que la politique commerciale des deux pays est une résultante de leurs besoins et de leurs intérêts et que la sympathie pour le voisin ne modifiera pas l'âpreté de la concurrence.

Reste l'exemple si probant, en apparence, du *Zollverein* allemand. Rive, on le sait, et d'autres après lui en ont tiré des arguments qui paraissaient très concluants. En réalité, on oublie qu'aucune comparaison n'est possible ici. Avant le traité prusso-hessois du 14 février 1828 qui fut le germe du *Zollverein* allemand, l'Allemagne présente au point de vue douanier le spectacle d'un gâchis et d'une complication inextricable. Chaque petit État a sa ligne frontière, son système d'impôt de consommation, ses entraves sans nombre à tout trafic. Peut-on comparer à cette diversité sans nom la situation de deux États qui ont une politique financière raisonnable et consciente

presse hollandaise a montré tout dernièrement que les conclusions principales resteraient debout. Voir les études du *Handelsblad*.

(1) Cf. à ce propos « L'opinion hollandaise et le projet d'alliance hollando-belge » [*La Meuse* (Liége), 2 nov. 1905; citations du *Vaderland* (la Haye), 23, 26 et 27 octobre 1905] et les déclarations des Hollandais à propos d'Anvers (*Vaderland*, la Haye, 27 oct. 1905).

(2) Beaujon cite un passage caractéristique, p. 732.

Hosted by Google

de sa direction, sortie des besoins mêmes du pays et qui est pour chacun d'eux la mieux appropriée à leurs intérêts?

Est-ce à dire qu'il n'y aurait donc aucun avantage? Certainement non : la consommation de produits hollandais en Belgique et de produits belges en Hollande augmenterait dans une petite mesure. Je dis « petite mesure », parce que les deux pays sont trop petits pour devenir des débouchés sérieux l'un pour l'autre; il y aurait pour la Hollande une occasion de développer son industrie près de la frontière belge et ce serait la disparition de la contrebande (1).

Je ne puis suivre M. Beaujon dans tous les détails de sa démonstration. Il prouve la perte énorme que la Belgique supporterait en adoptant les tarifs hollandais; il nie que la Hollande soit en état de donner une compensation suffisante. C'est ce qu'avait compris la Chambre de commerce de Gand dans son rapport cité plus haut, c'est pourquoi elle proposait que la Hollande adhérât à notre système financier. Or ce serait la décadence de son commerce.

Et cependant M. Beaujon ne concluait pas en rejetant *a priori* toute possibilité de cet accord douanier, mais il ne pouvait se dissimuler ni les difficultés presque insurmontables d'exécution, ni le peu d'importance relatif des avantages à obtenir.

***

Disons cependant qu'il est difficile d'évaluer en chiffres la grandeur du résultat moral qu'un tel accord apporterait. On a trop bien montré récemment qu'au point de vue européen une coopération belgo-hollandaise relèverait singulièrement notre situation dans la politique internationale pour qu'on puisse oublier combien cette coopération serait désirable.

Parmi les trois grands problèmes, si gros de complications, succession d'Autriche, succession du Luxembourg (2), succession des Pays-Bas, qui assombrissent l'horizon politique de

(1) A. BEAUJON, p. 735.

(2) Ceci était écrit (et imprimé) avant le deuil tout récent du grand-duché.

Hosted by Google

l'Europe et qui peuvent donner à l'Allemagne un prétexte et un semblant de droit d'intervenir en faveur des Allemands d'Autriche, d'un prince luxembourgeois ou des prétendants allemands à la couronne de Hollande, deux au moins nous menacent d'un conflit entre nos puissants voisins sur nos frontières. Ils pourraient être l'occasion de telles mesures contre nous et contre la Hollande que l'ambition allemande se jugerait de taille à imposer ou que les besoins de la guerre nécessiteraient.

Et à cette seule évocation, l'idée d'une union avec la Hollande apparaît comme la suprême chance de salut. Que cette éventualité a déjà été envisagée, c'est ce que prouve le grand intérêt soulevé par la campagne actuelle : ni la Belgique ni la Hollande ne sont disposées à se laisser englober.

En dépit donc des objections sérieuses contre tel ou tel projet, telle ou telle partie du programme à réaliser dans ce but, il est utile qu'on ait remis cette question à l'étude. On ne doit pas s'en dissimuler la très réelle importance, puisque des complications internationales peuvent à tous moments nous imposer la nécessité d'y recourir. Mais les questions soulevées n'en restent pas moins très compliquées et très délicates.

N'en sortit-il d'ailleurs que la simplification des taxes postales, si petit que semble le résultat, il pourrait avoir une importance énorme au point de vue du développement intellectuel des Flandres.

D'autre part il était utile, à ce moment même, de rappeler aux Belges qu'ils ont le devoir, et qu'ils seront peut-être prochainement dans la nécessité, de défendre leur indépendance, et qu'il était urgent d'aviser à tous les moyens de résistance possibles : l'union avec la Hollande est un de ces moyens.

On peut dire néanmoins que la question était à peu près retombée dans l'oubli quand M. Eugène Baie la porta à nouveau devant l'opinion publique. Ce n'est pas ici l'endroit d'examiner si le public hollandais a fait aux avances des journalistes belges l'accueil qu'elles méritent. Il faut tenir compte de certaines susceptibilités, de la lenteur d'ébranlement et du

Hosted by Google

flegme de nos voisins du Nord (1). J'ai voulu me borner ici à rattacher le présent au passé. Il est, en tout cas, un argument qui peut encourager les défenseurs de cette thèse d'un rapprochement belgo-hollandais : c'est la persistance avec laquelle elle est posée périodiquement devant la conscience nationale des deux pays. On peut ajouter qu'en aucun moment elle ne semble avoir rencontré chez nous plus d'appui, ou du moins, plus de sympathie que de nos jours.

Mais peut-être vaudrait-il mieux, pour le moment, s'attacher avant tout à quelques réformes moins prétentieuses qui, comme la simplification des taxes postales, l'unification des systèmes monétaires, l'équivalence des grades académiques, ne pourraient exciter aucune susceptibilité chez nos puissants voisins et concourraient utilement à créer une communion intellectuelle plus complète entre les deux pays (2).

J. LHONEUX.

(1) Tenir compte aussi des sentiments germanophiles de certains intellectuels hollandais, mais surtout du fait, que la question était mieux connue en Hollande et que les difficultés d'exécution que tout le monde prévoyait arrêtaient toute explosion d'enthousiasme.

(2) On trouvera l'étude détaillée de ces mesures préparatoires dans le volume d'ALBERT DU BOIS, *La République impériale*. M. Du Bois étudie la question au point de vue franco-belge.

Hosted by Google

CONTES DU GAUMAISIS

I

JEAN-DES-LOUPS

A M. Émile Boisacq.

Il a fait grand vent aujourd'hui. De gros nuages gris cendré, chassés par une bise soufflant en tempête, roulaient vers le sud en chevauchée géante. Assis dans un coin du parc, que le froid subit a rendu désert, j'ai pu oublier un instant la solitude de pierres de la ville, les durs pavés où errent mes nostalgies, et la chanson des vieux ormes étiques, dont la rafale tordait les maigres feuillages en longues et plaintives harmonies, fut le *leit motiv* qui berça ma pensée dans un magique voyage au lointain pays des souvenirs.

Où et quand ? Ma pensée s'est reportée en un coin oublié au fond de la province, au seuil d'une jeunesse vibrante, aux premiers balbutiements d'amour devant une nature adorable. Et les souvenirs se sont levés en foule. Visions étranges et profondes de cette rude terre aux vertèbres de roc ! Évocations intenses de ces vastes forêts où je promenai mes rêves d'enfant, où, depuis les millénaires, sans trêve ni faiblesse, les arbres, puissants et forts, escaladent durant des lieues les coteaux en poussée magnifique et triomphale, jusqu'aux landes arides et mélancoliques du nord, où l'airelle dispute le sol à la bruyère rose et au

Hosted by Google

genêt d'or! J'ai revécu ces jours de vie libre et ardente, de courses folles dans les halliers, en compagnie de contrebandiers au cœur et aux jarrets d'acier, de bûcherons taciturnes, de charbonniers aux yeux de braise, près du fourneau desquels je m'échouais parfois les soirs d'orage, alors que dans le vent les hêtres répondaient aux chênes en lamentations vivantes et passionnées, avec des voix quasi surnaturelles, puis s'unissaient en une mêlée tragique et sauvage, semblable au fracas de la mer se ruant à l'assaut éternel des falaises.

Entre toutes a surgi, en un relief solide de médaille frappée au coin altier d'un maître graveur, certaine figure étrange de vieux coureur de bois que sa connaissance absolue des moindres sentiers, des plus infimes layons qui se perdent sous le couvert des halliers, sa compréhension merveilleuse des ressources et des besoins de la vie de l'arbre, sa science intime des ruses et pratiques du braconnage — ayant lui-même été, en sa jeunesse, un farouche destructeur de gibier —, fit nommer jadis garde particulier d'un des plus beaux restes de l'antique forêt d'Ardennes.

Il était à peindre. Toujours vêtu d'une veste en peau de bique serrée à la taille par une ceinture en mailles d'acier, les mollets recouverts de jambières taillées à même une dépouille de sanglier, les épaules comme un mur, droit encore comme un pin, puissant comme un chêne, il était bien le digne fils du guerrier aux cheveux rougis au lait de chaux, aux braies écarlates, à la saie quadrillée de vert et de carmin, le Trévire amoureux de la sylve immense des anciens âges. Tels devaient être aussi, dans leur soif de vengeance, les obscurs héros qui, aux jours sombres de la guerre de Trente Ans, assommèrent comme des blaireaux, aux carrefours sanglants des grand'routes ou dans les fondrières des gorges perdues, nombre de Croates et de Polacres, bandits qu'entraînait à sa suite le sanguinaire Isolani. — Son fusil à un coup en bandoulière, ses yeux

Hosted by Google

bleus sous des sourcils touffus fouillant les profondeurs, sa barbe de fleuve encadrant des traits cuivrés, tannés par soixante ans de vie au grand air, interminablement il allait par les futaies et les taillis et couchait plus souvent au pied d'un arbre que sur la paillasse de feuilles de sa chaumière.

Mon brave et cher Jean-des-Loups. Sa grave et austère physionomie est venue se camper, autoritaire et calme, dans cette nostalgique vision des pures et radieuses années à jamais enfuies, sur cette route du souvenir où m'emportait le vol d'une rêverie vagabonde. Sa présence a dissipé le mirage et donné des contours nets et rigides à l'œuvre que je prétends désormais bâtir. Je m'éveille des songes et rentre dans la cité d'exil. Je compare ce qui fut, ce qui à présent demeure.

Hélas! Dans la ville pleine de laideur, la tristesse suinte des murs impassibles et froids; une humanité au sang pâle piétine dans la boue des automnes et baigne un front misérable dans les fumées âcres des usines en travail. Mais si la destinée a voulu que mes rêves de beauté frissonnent au contact de l'idéal morne, des passions désespérément veules des foules lasses, je veux du moins, maintenant que mon âme a repris le chemin des grands bois, en ces contes de terroir où je glorifierai le sol ancestral, offrir, au maître qui m'enseigna le sens des adorations primitives, la première gerbe d'une moisson levée d'un champ qu'il ensemença. Et si je le dresse, en sa fière et robuste attitude, au seuil d'un livre où j'essayerai d'animer d'une vie généreuse la nature et les hommes, c'est aussi parce que nul ne me représente mieux la fière race dominatrice des géants blonds aux yeux clairs, qui, en cette marche où s'écoulèrent en torrent les grandes invasions par les vallées de la Meuse et de la Moselle, défirent ou absorbèrent l'étranger, et qu'il symbolise la vigueur éternelle de l'âpre terre gaumaisienne, mère féconde des gars indéracinables du pays des chênes.

* * *

Hosted by Google

Je le rencontrai pour la première fois un soir de septembre, à la saison des noisettes, alors que je m'étais égaré dans le Bon-Lieu à la poursuite tenace et opiniâtre de ces délicieux fruits croquants, à la chaude et rutilante coque d'or fauve. Gamin assez peureux, je n'étais pas trop rassuré par le crépuscule qui commençait à noyer dans une teinte uniforme les sveltes bouleaux au tronc d'argent, à la chevelure légère, les hêtres lisses, les chênes massifs et rugueux, aux longs bras convulsés. Les dernières flèches d'or du soleil couchant avaient cessé d'incendier les lointains ; la dernière note mélancolique de la grive s'était tue après la mort de l'astre, et, seuls maintenant, le glapissement d'un renard en chasse, le barbotement d'un solitaire dans une mare voisine et dont la brise m'apportait par instants l'âcre et forte odeur de réglisse, la fuite furtive et preste d'un mulot sur les feuilles bruissantes, les ululements plaintifs et tragiques des effraies et des chats-huants troublaient la paix du sous-bois. J'allais cependant, guidé par l'étoile du berger, vers la vallée tranquille et sereine où devaient s'évanouir mes appréhensions enfantines. J'avais perdu le sentier et les tiges cinglantes et flexibles des coudriers avaient enlevé mon chapeau. Une chouette glissant sans bruit à travers les cépées m'effleura soudain de son aile soyeuse. Je poussai un cri d'appel éperdu et pris ma course comme un jeune faon, sautant les souches, me coulant sous les branches, déchiré aux ronces inextricables...

« Que fais-tu là, petit? »

Une forme noire, qui me parut gigantesque, me tenait arrêté par l'épaule. Le cœur battant les grands coups de la peur dans la poitrine, mille sensations tourbillonnantes dans ma cervelle : histoires de brigands, d'assassinats; feux flamboyants au bord d'une caverne, dans une clairière, où rôtissent les enfants que leur mauvais sort fait tomber aux mains des enchanteurs, des mauvaises fées, des gnomes; chasseur maudit devant courir, dans la *grande-chasse*, sur le coup de minuit, avec sa meute infer-

Hosted by Google

nale et aux sons d'un cor enchanté, le cerf infatigable qu'il ne peut et ne doit jamais forcer..., — tous les souvenirs, toutes les terreurs me revenaient des légendes qu'égrenaient, aux veillées anciennes, les aïeules qu'entourait, autour de l'âtre crépitant, un public enclin au merveilleux : bonnes femmes tricotant et dodelinant de la tête, hommes fumant gravement leur pipe de terre noire, enfants blottis en tas dans un coin et suivant, attentifs et anxieux, les palpitantes péripéties des *flauves* que se lèguent depuis des lustres les générations de conteuses...

« Que fais-tu là, petit ? »

L'apparition m'avait enlevé sur ses bras et, sous des sourcils broussailleux, je distinguais des yeux souriants et bons dans une grande barbe grise. La voix s'était faite douce et ses bras me serraient paternellement.

« Que fais-tu là ? Voyons, te fais-je peur que tu restes muet comme un poisson et que tu trembles comme une feuille au vent ? Je ne suis pas terrible, va, et ne suis pas un loup-garou, malgré ma peau de bique. Je suis le père Jean-des-Loups et je vais te reconduire chez tes parents. Pourquoi cours-tu les bois à cette heure-ci, méchant garnement ?

— Je me suis égaré, monsieur Jean-des-Loups, en cherchant des noisettes, » répondis-je, ému encore, mais rassuré cependant par la perspective soulageante d'être reconduit chez mes parents et par ce nom que je connaissais comme étant celui du garde et redoutable seulement aux braconniers.

Et soudain, à la pensée de la maison que mon absence, à l'heure du souper, devait révolutionner, je fus pris d'une crise de larmes. Cela produisit une détente. Je m'abandonnai avec confiance aux bras qui me tenaient et répondis comme au bon génie des légendes aux diverses questions touchant mon nom, ma demeure et la cause de ma présence dans les bois.

« Allons, tu en seras quitte pour manger froid, » conclut Jean-des-Loups avec un rire.

Hosted by Google

Me portant toujours entre ses bras d'hercule, il se mit en route à travers les cépées, droit devant lui, fort et précis en son allure comme un sanglier. Il évoluait avec une aisance surprenante dans les fourrés et entre les branches qui fouettaient de temps en temps ses jambes et ses bras. Il semblait voir comme en plein jour, sa marche de forestier nullement entravée par mon poids et par l'obscurité, faisant sa trouée de dos quand il se trouvait arrêté par un massif de ronces épineuses. Au bout de dix minutes, il avait trouvé un chemin encaissé, descendant une pente assez roide entre des parois rocheuses, sous les gaulis qui dessinaient au-dessus de nos têtes l'ogive des cathédrales. Il me déposa à terre et, me tenant par la main, nous marchâmes assez rapidement.

Bientôt nous atteignîmes la vallée de Rabays. La lune s'était levée et éclairait magnifiquement le paysage. Les lointains s'estompaient dans une nuée cendreuse, et les prairies, à nos pieds, semblaient baignées dans une mer de vapeurs, d'une blancheur de rêve. Le ruisseau, dans le fond, coulant sur un lit de cailloux, entre les joncs frissonnants, contait la chanson des eaux vives, la vie des fluides fugitifs. Nous arrivâmes assez tard à la maison, et, après quelques gronderies, vite atténuées par des caresses et le souper servi chaud, malgré le fâcheux pronostic de Jean-des-Loups, j'oubliai bientôt, étendu avec délices dans mon petit lit, les folles frayeurs qui avaient assailli mon imagination d'enfant.

*
* *

Telle fut ma première rencontre avec Jean-des-Loups. Elle fut suivie de beaucoup d'autres. Elle fut le prélude d'une amitié qui ne s'est éteinte qu'à sa mort. Pauvre Jean-des-Loups ! Je lui suis redevable de mes plus fortes impressions. C'était un de ces poètes inexprimés comme en produisent la contemplation des larges horizons et la vie libre des bois ; ce fut lui qui m'initia à la vie intime, à

Hosted by Google

la poésie sauvage et sacrée de la forêt. Naturellement peu sociable, il s'humanisait pour moi. Épris tous deux de toute la grandiose beauté de l'arbre, des senteurs sylvestres, du charme troublant des aubes et des crépuscules, nous formions une solide paire d'amis.

Sans étude, sans enseignement, rien que par l'observation patiente d'une intelligence concentrée sur un objet unique, par l'intuition merveilleuse d'un amour profond pour la Mère primitive, il avait compris le mode de traitement des essences, leur distribution, le mélange savant du taillis et de la futaie, la valeur des dégagements, le rôle de la forêt dans la formation des sources claires, dans la vie murmurante des vallées herbues, dans la fécondité des plaines grasses. Et dans une émotion presque religieuse, il me dénombrait le monde infini de la plante, de l'arbre, de l'insecte. A l'époque où le bourgeon, gonflé de sève, éclatait aux joyeux sifflements du merle, il détachait la feuille vibrante, joyeuse de plonger dans l'éther et d'en décomposer les éléments, plein d'attendrissement devant la délicate harmonie des nervures. Ou bien il cueillait les premières de ces humbles fleurs vivaces et immortelles, aux couleurs immuables depuis des millénaires : muguet aux blancheurs d'aube, salicaire rose, spirée ulmaire à l'odeur d'amande, et me faisait admirer l'épanouissement orgueilleux de la corolle dans le corset tendrement protecteur du calice, la fraîche et frêle orfèvrerie des étamines et du pistil, la vie miraculeuse et palpitante de l'anthère et du pollen.

Souvent aussi, assis auprès d'une source sourdant d'un massif de grosses pierres moussues, il rappelait les aventures de sa vie de coureur de bois. Son langage empruntait au vieil idiome lorrain, où sa pensée jaillissait en lumière, un caractère de pittoresque savoureux et de singulière et sauvage énergie.

Ce fut à l'une de ces occasions, par une chaude matinée d'août, que je lui demandai l'origine de son surnom assez farouche : Jean-des-Loups. Et tout en croquant des

Hosted by Google

pommes de Saint-Jean et dévorant un chanteau de pain gris, il me conta l'histoire qu'on va lire. Ce que je ne pourrai rendre, c'est la verve entraînante du narrateur, sa mimique expressive, son accent passionné, et surtout le charme saisissant de cette langue du Gaumaisis, qui malheureusement se perd de plus en plus, langue rugueuse et colorée, dure comme les rocailles de ses collines...

*
* *

J'étais allongé dans la fine chevelure des gramens bordant la source, au fond de la combe fraîche et délicieuse où fleurissaient les centaurées jacées et les joli-bois au calice rose. La lisière était proche où les alouettes grisollaient dans le ciel clair. Des ramiers roucoulaient sous les feuillées. Mon frugal repas terminé, je butinais comme dessert les framboisiers sauvages qui étendaient jusqu'à moi leurs trochées de fruits parfumés, parmi leurs feuilles scabres et rêches. Dans le calme adorable de l'heure, il me semblait entendre la respiration rythmée de la forêt, les palpitations sourdes de la terre infusant son sang au cœur des grands arbres. J'étais heureux et j'attendais avec impatience l'histoire promise. Souriant et bonhomme, mon grand ami, son fusil entre les jambes et coupant toujours méthodiquement de grandes bouchées, commença enfin :

« Il y a de ça comme quarante ans, mon fi. Ça remonte loin, comme tu vois, mais je me souviendrai toujours de l'aventure, car j'ai éprouvé cette nuit-là la plus grande frayeur de ma vie. On a beau être brave, va; n'empêche qu'il y a des moments où l'on préférerait être devant une chope, au chaud, dans le cabaret du père Ramon, ou fumer tranquillement chez soi sa pipe au coin du feu. Et ceux qui déclarent n'avoir jamais eu peur sont des vantards, c'est moi qui le dis... Bon! Il faut te dire que c'était en hiver, un rude hiver, dont quelques anciens du pays se souviennent comme moi. Bon temps pour le chasseur braconnier que j'étais à cette époque-là! Le sanglier se lais-

Hosted by Google

sait suivre facilement à la trace et le chevreuil n'était guère difficile à voir ni à approcher. Je trouvais que le gibier de plaine et de bois était alors à tout le monde et, en particulier, à ceux qui, comme moi, en faisaient leur principal gagne-pain. Mes idées ont varié depuis. Vois-tu, j'ai bien réfléchi à ceci : c'est que, d'abord et surtout, la bête inoffensive doit être épargnée le plus possible. C'est l'ornement et la vie des champs et de la forêt. Les hommes s'apercevront trop tard qu'ils ont été fous et cruels en détruisant systématiquement la bête au lieu de la conserver ou de l'associer à leurs besoins.

« Bref, j'avais été vendre un chevreuil dans un village voisin, chez un gros bonnet qui mariait sa fille. C'était le soir et j'avais repris par la même occasion ma femme, qui, alors tailleuse, avait coupé des robes pour la circonstance aux jeunesses de l'endroit. Après avoir vidé une bonne bouteille de vin cuit, nous nous en revenions par la grand'route d'Ardennes, qui passe à travers bois. Je t'ai déjà dit qu'il faisait grand froid. Ah ! oui, un froid tel qu'il ne s'en est produit et ne s'en produira sans doute jamais plus. C'était meurtrier pour tout le monde, mais surtout pour les pauvres bêtes qui ne pouvaient, comme les hommes, se mettre au chaud dans les maisons bien closes, devant un bon feu clair et pétillant de bois de bouleau, le cœur tranquille et confiant à l'idée de la huche pleine de pain, du lard et des jambons pendus dans les noires profondeurs de la cheminée, et attendant avec patience, puisqu'on ne pouvait faire autrement, les tièdes jours du renouveau et les premières roulades d'amour du merle. En attendant, c'était le désastre et la mort dans les prairies et les bois. Dans mes courses à travers la forêt, j'entendais souvent les arbres craquer comme des allumettes sous le gel qui tordait leurs fibres. Les bêtes et les oiseaux trouvaient bien à boire dans ce canton où les sources et les ruisseaux ne gèlent jamais, — mais à manger !... Toute verdure était enfouie sous l'énorme couche de neige qui ne cessait de tomber depuis deux mois et que le froid avait

Hosted by Google

revêtue d'une croûte glacée, souvent aussi dure que le marbre. Les chevreuils et les sangliers se rassemblaient en bandes, maigres et efflanqués comme des morceaux de bois, et passaient quelquefois dans les villages en une course folle et enragée. On voyait dans les champs de larges places piétinées et rayées de mille lignes enchevêtrées par les pattes des oiseaux qui cherchaient vainement sous la neige quelque graine oubliée. Que de fois ai-je ramassé de pauvres perdrix — quand elles n'avaient pas déjà été dévorées par les renards ou les oiseaux de proie — dont la neige de plus en plus accumulée sous la queue et les ailes, et formant un boulet de glace après qu'elles étaient allées boire aux sources, empêchait l'essor et même la fuite! Les petits oiseaux sédentaires, moineaux, bruants, verdiers, les troglodytes qui, se campant en plein vent, lancent au plus fort de l'hiver leur note claire comme au printemps, les ramiers sauvages même, venaient enlever le blé sous les pieds des batteurs en grange. Les corbeaux passaient en longues files, battant de l'aile, croassant à vous faire peur, et, comme pris de folie, s'abattaient tout à coup sur le fumier qu'on *handlait* de l'étable, le fouillant avec rage, sans souci des pierres que leur lançaient les gamins...

— Et les loups, interrompis-je, trouvant l'histoire longue à venir.

— Ils hurlaient aussi, dit Jean gravement. Tu ne les entendras sans doute jamais plus maintenant. Ils sont devenus très rares, et il faudrait un froid comparable à celui de ce temps-là pour faire sortir les derniers de leurs retraites. Mais, il y a quarante ans, ils étaient si communs qu'il ne se passait point de semaine sans que les paysans en apportassent sur des chariots à la ville voisine. Ils ne sont pas très braves, les loups, quoi qu'on dise, à moins d'être en nombre, et ils fuient ordinairement devant les hommes. Mais le froid les avait rendus forts et courageux comme des lions. Ils attaquaient les boquillons solitaires, dont on ne retrouvait plus que la cognée; ils venaient

Hosted by Google

même enlever les jeunes veaux et les brebis dans les villages, et il n'était pas rare de voir, le matin, les portes des étables rongées par leurs dents de fer. »

Jean-des-Loups, à ce moment de son récit, ayant avalé sa dernière bouchée, referma son lourd couteau à manche de corne et tira de son sac son inséparable pipe de terre, d'un noir de houille. Il fit craquer une allumette entre ses gros doigts poilus et commença de fumer, songeur.

J'écoutais maintenant de toutes mes oreilles. Il reprit bientôt :

« Je te disais donc que nous nous en revenions par la grand'route d'Ardennes. J'avais mon bon vieux fusil dont j'avais moi-même réglé la couche, et je n'étais nullement inquiet de notre retour. Nous étions chaudement couverts et le chemin était facile à suivre sous la clarté d'un ciel plein d'étoiles. Nous avions déjà fait une bonne partie de la route, quand voilà soudain le vent qui s'élève, grondant comme pour un sabbat de sorcières, en même temps que du ciel, subitement noir, tombait, comme une volée de plombs d'alouette, une poussière de neige fine et cinglante à vous arracher les poils du menton. Bon, me dis-je, voilà la danse! Et soutenant ma femme, qui s'était accrochée à mon bras, je rabattis les pans de ma casquette et fis glisser mon fusil sur mon avant-bras. A vrai dire, je commençais d'être envahi d'une légère inquiétude, ne fût-ce qu'à cause de ce vent du diable qui menaçait à tout instant de vous faire choir dans un ravin et surtout parce qu'il me semblait entendre dans le lointain certains hurlements pas trop catholiques. L'appréhension des loups me revenait qui, comme je t'ai dit, ne s'étaient jamais montrés si nombreux, à croire, vrai de vrai! que des fourrés, des cavernes, des liteaux des gorges solitaires s'en était élancée une ménagerie. Mais ce n'était pas l'heure de trembler et j'activais le plus possible notre marche. Une plainte longue, lamentable, stridente, assez semblable aux miaulements de tout jeunes chats, s'échappait du canon de ma carabine. Nous montions, je m'en souviens comme d'hier, la côte des

Hosted by Google

Mâles-Pierres, un nom assez lugubre, entre parenthèses, si j'en crois l'explication que m'en a donnée un jour un touriste à qui je servais de guide. Je n'ai jamais connu la cause de cette appellation, mais tu la sauras un jour, toi qui aimes les livres et les histoires.

« Nous montions donc cette côte, courbés en deux, la tête de côté, pour offrir moins de prise au vent et éviter de nous faire couper la figure par cette sacrée grenaille de neige. Arrivés en haut, nous nous arrêtons pour souffler un peu, et je regarde derrière moi. Mille tonnerres! Figure-toi, petit, une demi-douzaine de formes sombres à dix pas de moi, au pelage fauve, aux oreilles droites, à la queue horizontale. Pas de doute possible! C'étaient bien des loups Leurs yeux rouges étincelaient comme des braises dans l'obscurité. J'épaulai instinctivement, et j'allais faire feu quand je me souvins que je n'avais que trois cartouches et qu'il valait mieux ne s'en servir qu'à la dernière extrémité. Gagner du temps, c'était le principal. C'est que, en effet, les sales bêtes ne montraient pas d'intentions trop agressives et se contentaient de nous suivre en silence, légères et furtives comme des fantômes. Ce que voyant, je tâchai de rassurer ma femme qui tremblait, la pauvre, comme un jonc battu du courant. Seul, je n'aurais pas été trop en peine. J'aurais tout simplement grimpé sur un arbre et j'aurais attendu, en fumant des pipes, l'arrivée du jour et de la diligence qui passait là tous les matins. Mais avec une femme! J'essayai même de plaisanter pour lui donner du courage. Ah! ouiche. Comme pour me faire rentrer les paroles dans la gorge, voilà des hurlements prolongés, des hou! hou! terrifiants qui éclatent dans le lointain, auxquels nos damnés compagnons répondent de leur plus belle voix. Ah! quel concert, petit! Et le vent qui beuglait par-dessus tout çà, courbant les cimes des grands hêtres comme des roseaux, cassant les grosses branches mortes des chênes, et le reste avec, pardieu! à faire croire que des *hîrdes* (1) de

(1) Harde.

Hosted by Google

taureaux se battaient dans les clairières! Vois-tu, mon fi, ça ne s'oublie pas ces choses-là. Ma femme s'agrippait à mon bras comme un noyé, sans pousser un cri pourtant, ni des lamentations qui n'eussent pas servi à grand'chose. Elle avançait fermement, et je lui répétais de temps à autre : — Les loups ne sont pas à craindre tant qu'on marche. Il ne faut pas tomber ni courir, sinon vous êtes fichus! — Et j'ajoutais aussi : — Du calme! Encore un petit moment, et nous serons à la Barrière.

« Cette maudite engeance nous suivait toujours, conservant la même distance, attendant on ne sait quoi pour s'élancer sur nous. Au coude de la route — ah! petit, c'est ici que le cœur commença de me manquer —, je vois bien quatre ou cinq de ces vilains museaux me barrant la route. Ma foi, il n'y avait plus à hésiter. J'épaulai vivement, les muscles solides, les nerfs calmes, et lâchai mon coup sur le plus rapproché, pan! entre les deux yeux. Puis, mon couteau de chasse entre les dents et la crosse haute, ma femme derrière moi, je m'avançai, lucide et plein d'ardeur. Soit que le bruit de la détonation et la lueur de la poudre les eussent effrayés, les loups s'étaient écartés et nous laissaient le passage libre. Mais je vis bientôt pourquoi. « Les loups ne se mangent pas entre eux, » dit le proverbe. Il était faux en l'occurrence. Car, m'étant retourné, je pus voir toute la bande vautrée sur le cadavre de leur compagnon, se disputant des lambeaux de chair avec des grondements sourds. J'en profitai pour accélérer notre marche et recharger mon arme. Mais le répit que cette vermine nous avait accordé ne fut pas long. Dix minutes à peine s'étaient écoulées qu'elle était déjà sur nos talons, du sang plein la gueule, et si acharnée et si âpre dans son enragée chasse à la chair fraîche que le cœur m'en sautait dans la gorge. Ma pauvre femme s'en allait les yeux fixes, grands ouverts, comme une mécanique, et perdue, semblait-il, en un songe d'horreur. Et de voir cela me donnait provision de courage et de colère pour le grand moment. Oui, et il approchait

Hosted by Google

le sacré quart d'heure!... Je maintins ces bougres de démons tant que j'eus des cartouches, c'est-à-dire que j'en tuai encore deux, et avec la pensée, sangdieu! qu'au moins ces gaillards-là n'auraient pas le plaisir d'enfoncer leurs crocs dans notre couenne. Nous étions arrivés ainsi presque à la sortie du bois, quand comprenant, faut-il croire, que leur proie allait leur échapper, ils s'avancèrent en cercle, le poil hérissé, les crocs saillants, venimeux et féroces comme de sales loups qu'ils étaient. Je m'adossai à un talus, les jambes bien d'aplomb, et commençai de manœuvrer ma carabine comme une massue, tout en poussant des cris d'appel éperdus. Ah! j'étais fort en ce temps-là. Ce fut une belle lutte, petit. La fureur me transportait et je me disais à part moi — tant, sous les gestes où jouent les muscles, la pensée sait se dégager de l'action — que, si j'en réchappais, j'aurais une rude histoire à raconter, après les traques, en buvant la goutte. Ma femme s'était évanouie à mes pieds et, étendue dans le cercle de mes furieux moulinets, je ne permettais pas à une seule de ces vilaines bêtes de l'approcher. Je m'échauffais à ce jeu, défonçant les échines, cassant les museaux, et prêt à user du couteau comme dernière ressource, si je venais à être culbuté. Mais tout a une fin. Mes bras commençaient à s'engourdir, mes tempes battaient la charge, mes yeux se couvraient d'un voile sombre, et je frappais machinalement, comme en un rêve. Il me sembla tout à coup entendre des aboiements de chiens et des bruits de voix. Je criai de tout ce qui me restait de souffle et rengageai le combat avec une force de massacre, une furie d'espérance. Je ne m'étais pas trompé. Bientôt, une dizaine d'hommes armés de faulx et de fusils, avec trois gros chiens de berger, s'élançaient en foudre sur le théâtre de la lutte. C'étaient des rouliers que le mauvais temps avait forcés de s'arrêter à la Barrière (1) et qui avaient entendu mes coups de feu et

(1) Ainsi nommée parce qu'on faisait payer anciennement, comme sur nombre de routes d'ailleurs, un droit de passage aux voitures.

Hosted by Google

mes cris d'appel. Dès lors, ce fut fini. Les loups se débandèrent comme une volée de moineaux, laissant trois des leurs sur le terrain, sans compter les éclopés qui s'enfoncèrent en hurlant dans les halliers. Mais il était vraiment temps. Mes mollets saignaient sous les morsures des carnassiers et j'étais tellement *hodé* que je me laissai aller comme une femmelette entre les bras de mes sauveurs. C'est égal, je leur dus une bien fière chandelle.

« Dès le lendemain — continua Jean-des-Loups — j'organisai de grandes battues dans les bois avec une vingtaine de gars solides, contrebandiers ou chasseurs comme moi. Ce furent de belles traques. Nous avions avec nous une demi-douzaine de bergers-mâtins à poil laineux, à gueule largement fendue, à denture formidable, bêtes terribles qui auraient attaqué des ours. Ils descendaient très probablement des premiers chiens de la forêt, qui durent combattre les animaux féroces qu'on m'a dit avoir existé ici dans les temps. On n'a pas su en conserver la race pure; d'ailleurs, ils en restèrent tous fort mal arrangés. Ils allaient au loup comme à une fête. Le loup n'a de force que dans la gueule et c'est toujours au cou qu'il attaque son ennemi ou sa proie. Mais on avait garni le cou des chiens de colliers à longs piquants de fer et ils étaient exercés à agripper la bête par le bas-ventre et à la culbuter. Les loups se retournaient bien parfois contre la ligne des traqueurs et cherchaient à la forcer et à prendre du champ. Mais j'avais posté derrière quelques-uns des meilleurs tireurs et les rares échappés se retrouvaient toujours tôt ou tard. Une à une nous fîmes ainsi toutes les enceintes des forêts environnantes, et si les loups ont disparu du pays, petit, c'est bien un peu à moi qu'on le doit. Au fond, je ne leur pardonnais pas la peur qu'ils m'avaient causée, et l'acharnement que je mis à les poursuivre me valut le surnom que je porte. Je me souviens notamment d'un grand vieux loup tout gris que je forçai dans les bois de La Hage et auquel je brisai les

Hosted by Google

deux pattes de devant. Je le ligotai soigneusement et le promenai ainsi sur une charrette, enchaîné et grondant, à travers les villages. Ce n'était pas bien généreux de ma part, diras-tu. Mais de penser que nous avions failli être dévorés, ma femme et moi, me rendait impitoyable. Et voilà — conclut Jean-des-Loups — comment je fis la rencontre de ces bêtes fauves en un jour que je crus bien être le dernier de ma vie. »

* * *

Pendant tout ce long récit, que j'avais écouté dans un religieux silence, le soleil avait poursuivi sa course éternelle. Il allait disparaître derrière le Trou-des-Fées, roue d'or aux rais radieux, en une vision d'Ophir ou de Golconde où se profilaient, plus sombres, des architectures cyclopéennes de cités fabuleuses. Une odeur pénétrante et douce montait de la terre amollie, des couches d'humus où s'élaborait la vie mystérieuse des sylves, parmi le calme souverain qui tombait avec l'ombre. Au loin s'entendaient, cahoté dans les ornières, les grincements plaintifs d'un chariot chargé des volis et des tronces provenant des chablis des derniers orages. Les bestioles craintives pépiaient, se garant des embûches de la nuit. Un pic, infatigable marteleur, marquait la fuite des heures...

« Allons ! — dit Jean-des-Loups — voilà Montauban qui met son bonnet de nuit. Il est temps d'aller manger la soupe et saluer la ménagère. »

Puis, aède des traditions lointaines, de ces vieux airs qui sont le symbole des races et des terres, il entonna d'une superbe voix de basse l'antique chanson meusienne, la ballade des *Quatre fils Aymon*, et les échos des collines répétèrent encore une fois aux vallées ombreuses les prouesses légendaires de ceux qui,

Tous sur leur bon cheval,
Le bon cheval Bayard,
Ont passé la rivière...

RENÉ LANSER.

Hosted by Google

DU ROLE DE LA POLICE A BRUXELLES

SOUS LE RÉGIME AUTRICHIEN

Le rôle de la police a toujours eu le privilège d'éveiller la curiosité du public. Quels sont les pouvoirs de cette institution plus ou moins mystérieuse? Telle est la question qu'on se pose. Nous disons « plus ou moins mystérieuse », car on est tenté de lui accorder une sorte de don d'ubiquité. Et, en effet, qui nous dit que l'inconnu avec lequel nous causons par hasard dans une voiture de tramway ou de chemin de fer, au théâtre ou au café, « n'est pas de la police », selon l'expression vulgaire ?

Si l'on veut se donner la peine d'étudier impartialement la situation créée à la police, à mesure que le cercle des libertés octroyées aux citoyens s'élargit, on reconnaîtra qu'elle est difficile et ingrate. Oui, la mission de la police est pénible. En cas d'intervention nécessaire, la police agit-elle énergiquement, d'aucuns crient au scandale, à la tyrannie; montre-t-elle de la mansuétude et de l'indulgence, d'autres l'accableront de sarcasmes en l'accusant de mollesse.

Un fait est à noter, c'est que chez nous le sentiment populaire est d'ordinaire, *a priori,* hostile à la police. Pourquoi? *Chi lo sa?* Cette tendance à prendre parti contre les gardiens de l'ordre ne repose sur rien. Admettons qu'une erreur soit commise par un fonctionnaire de police : ses chefs réprimeront d'office son excès de zèle, et de cette façon le public recevra satisfaction. Cet agent avait-il, au contraire, le droit, dans l'intérêt du maintien

Hosted by Google

de l'ordre, de poser l'acte qui a provoqué l'émotion de la masse, celle-ci se trouve être dans son tort.

A l'heure actuelle, les limites des pouvoirs de la police sont, autant qu'il est possible de le faire, déterminées de manière à ce que la liberté des citoyens soit garantie contre les abus.

Mais pour bien apprécier les progrès qui ont été accomplis dans cet ordre d'idées, il est intéressant de connaître les procédés de la police autrefois.

Examinons ce qui se passait sous ce rapport, non point à une époque très reculée, mais en un temps où Bruxelles était déjà classée parmi les grandes villes, c'est-à-dire constituait un centre important où les devoirs de la police allaient se multipliant.

La période du XVIII^e siècle, durant laquelle nos provinces étaient soumises au régime autrichien, est curieuse à envisager sous ce rapport.

Dès le début de cette étude nous voyons apparaître l'amman.

Quelles étaient les fonctions de ce magistrat?

Le nom d'amman ou aman (en latin *ammanus*), dit la *Grande Encyclopédie,* publiée par une société de savants (1), a été donné à des officiers publics dont les fonctions étaient assez différentes suivant les pays. Dans le Brabant, en Flandre et en Artois, les ammans étaient les officiers de justice et de police judiciaire dont les fonctions étaient analogues à celles des prévôts, des baillis dans d'autres contrées.

Nous pouvons heureusement puiser des données plus précises à une autre source.

C'est surtout grâce à un manuscrit d'un amman de Bruxelles, Rapedius de Berg, nommé à cet office en 1775, que l'on a une notion assez exacte de la mission de ce fonctionnaire. Rapedius de Berg était d'autant mieux placé pour apprécier les limites de celle-ci qu'à l'époque où il

(1) André Berthelot, secrétaire, t. II, p. 763.

Hosted by Google

écrivit le mémoire dont nous venons de parler, les échevins avaient insensiblement réduit le pouvoir de l'amman. Rapedius de Berg tenta de restituer à cette magistrature son prestige primitif, mais il était déjà trop tard, et l'amman ne fut plus, en somme, que le premier officier de police de la capitale. C'est bien la principale qualité qui le distinguait sous Charles de Lorraine, comme nous le constaterons au cours de cette étude. C'est pour ce motif que nous avons donné à ce travail le titre : « Du rôle de la police sous le régime autrichien ».

« L'amman, dit Rapedius de Berg (1), a dans son office deux qualités : celle de justicier, pour le département de la haute justice dont l'exercice lui est spécialement confié, et celle de commissaire royal et président comme tel aux départements confiés aux gens de loi.

« L'amman remplit les fonctions de chef-juge du tribunal ou banc du roi avec l'assistance d'un lieutenant chargé de le remplacer en cas d'empêchement (2).

« Il a pour procureur d'office un greffier d'office, dit clerc du sang.

« Il a pour assesseurs sept échevins faisant partie du corps des gens de loi.

« L'amman a de plus dans son office de justicier pour représentants subalternes douze ou quinze sergents d'office (*amptmans cnaepen*).

« Les gens de loi ont charge et pouvoir de prendre connoissance de tout objet de contestation civile et de police, de juger par sentence et administrer justice distributive et correctionnelle en pareilles matières sans semonce de l'amman. En matière d'intérêt particulier ou privé ils doivent administrer cette justice à la requête des parties civiles intéressées.

(1) *Archives générales du royaume*. Registres, cartulaires et manuscrits, n° 928*a*.

(2) Articles 13 et 14 de l'édit du dernier février 1545; articles 15 et 16 de l'édit du 25 octobre 1619; articles 52 et 53 de la *Coutume de Bruxelles*.

Hosted by Google

« En matière de police ou d'intérêt public ils doivent l'administrer à la poursuite des officiers de police inspecteurs et acteurs tenant des gens de loi les pouvoirs nécessaires de poursuivre (1) les contrevenants et de requérir contre eux condamnations et amendes, mais aucun ajournement pardevant aucun des tribunaux que tiennent les gens de loi en matière de justice civile et de police, ni aucune sentence de ces tribunaux, ni aucun autre acte donnant droit de sommation d'arrêt ou saisie, d'exécution ou vente par subhastation ne peut légalement avoir un effet coactif si l'acteur, la partie agissante ou intéressée ne requiert de l'office de l'amman le concours du pouvoir

(1) Il y a lieu de faire observer que parfois ces pouvoirs faisaient défaut. C'est ce que Rapedius de Berg, dont le manuscrit date, croit-on, de 1784, fait observer par la note marginale suivante :

« Ainsi, dit-il, il y a dans Bruxelles des dépendances de police établies et maintenues d'une manière conforme aux principes constitutionnels et il y a une police effective pour la propreté des rues, pour l'illumination, pour les fiacres, pour la sûreté de nuit, pour les marchés, les incendies, les inondations, pour la police des métiers parce que chacun de ces départemens a son magistrat commissaire parmi ces gens de loi.

« Mais il n'y a actuellement aucune police à Bruxelles par rapport aux jeux dangereux dans les rues, par rapport aux dangers auxquels le public est exposé par l'inconduite des conducteurs de charrettes de meuniers, de brasseurs et autres, ni par rapport à la décence des mœurs dans les endroits publics, ni pour les secours des noyés, ni pour la mendicité, ni même par rapport aux querelles, injures et à leurs suites, etc., etc., parce qu'il n'y a actuellement parmi les gens de loi aucun magistrat commissaire chargé de tenir la police dans ces départemens, parce que les gens de loi n'ont voulu avoir aucun égard aux réquisitions que le soussigné amman leur a différentes fois adressées d'office afin qu'ils établissent des commissaires magistrats, des officiers de police, inspecteurs et acteurs dans ces départemens où il en manque, et qu'ils tirent de leur léthargie plusieurs tribunaux et officiers de police municipale existans, mais tellement inactifs et peu soucieux de s'acquiter de leurs fonctions qu'à peine leur existence est-elle connue tels que le tribunal des pacificateurs établi pour la police des rixes y compris les blessures (art. 19, 42 et 52 de la *Coutume de Bruxelles*), le tribunal de la suprême charité et ses officiers de police établi pour la mendicité (art. 23 de la *Coutume*). »

Hosted by Google

coactif et de la puissance exécutrice dont l'exercice et l'administration au nom du prince lui sont confiés spécialement et exclusivement aux gens de loi et à toute autre autorité dans le territoire et en matière de son ressort.

« Jamais ce concours ne peut être refusé, mais jamais il ne doit être accordé s'il n'est légalement requis. »

L'amman, en sa qualité de commissaire royal pour l'administration de justice civile et de police dans Bruxelles, avait également mission de veiller à la bonne gestion des finances. Voici, sous ce rapport, en quoi devait se borner son intervention :

« Il doit procurer sans cesse sa surveillance afin que les gens de loi s'acquittent des fonctions de magistrature qui leur sont confiées d'une manière vraiment utile au public et conformément aux édits et règlements du prince, mais sans s'immiscer dans leurs fonctions. »

Nous pourrons nous rendre un compte assez exact des attributions de l'amman par ce relevé dressé, pour 1783-1784, par Rapedius de Berg des droits qu'il pouvait percevoir du chef de son intervention :

	Florins.
Hand command envoi des placards et mandemens dans toute l'étendue de l'ammanie. .	103 »
Transport de possessions, *beleyden,* adhéritances, ventes par subhastation	17.7
Droit d'*exequatur* ou de *fiat*	4.4
Droit d'émancipation ou d'autorisation de tuteurs	»
Droit d'admission à la bourgeoisie. . . .	411
Droit d'octroyer l'usage des enseignes. . .	293.05
Droit payé par les comédiens-musiciens ambulants, les bateleurs, les prestidigitateurs, les danseurs de corde, les propriétaires de ménagerie, les charlatans, les opérateurs, les artistes qui donnaient des concerts . .	194.18
Droit d'accorder des certificats de bonne conduite et de viser les passeports . . .	4.7.6

Hosted by Google

Droit sur les abeilles que des forains plaçaient dans la ville et dans la banlieue, ce droit montant par ruche à un sou pour l'amman et à un liard pour son sergent. .	11.17
Droit d'affranchir les buts et perches des confréries et des sermens	»
Droit de collation d'offices, pensions, bourses.	12
Droit d'intervention et préséance à la reddition des comptes de la ville aux comptes du canal et aux affermages publics . . .	132.10
Gages assignés sur les finances du souverain.	36.10
Gages assignés sur la caisse de la ville . .	2,000
Total. . . .	3,221.15.2

Il y a lieu d'observer toutefois que les dépenses occasionnées par l'exercice de la charge réduisaient les émoluments de l'amman à 2,800 florins, année commune (1).

Voyons maintenant quelles étaient les attributions des échevins.

Au dire de Rapedius de Berg, « les devoirs et pouvoirs des échevins consistent à obtempérer à la semonce et aux mandemens de l'amman dans les cas où leur intervention est requise par ce justicier pour les opérations de son département de haute justice et où l'amman a charge et pouvoir de les mander à telle fin. Leurs pouvoirs et devoirs dans ce département consistent au surplus à rendre droit, loi et justice à chacun en étant duement requis.

« En fait d'administration de justice civile contentieuse ou de moyenne justice, le bourgmestre et les échevins faisant partie du corps des gens de loi (mais non les gens de

(1) L'office de l'amman intervenait aussi dans le choix annuel de six pucelles, qui se faisait chez le doyen de Sainte-Gudule. Ces pucelles avec les six choisies l'année précédente accompagnaient la procession du Sablon le second jour de fête de la Pentecôte. Mais l'amman ne recevait rien pour cette intervention (*a*).

(*a*) Registres, cartulaires et manuscrits n° 964*a*.

Hosted by Google

loi en corps) ont charge et pouvoir d'administrer et rendre, sous la surveillance de l'amman, droit, loi et justice civile qu'ils doivent tenir et auxquels ils doivent présider à cette fin sans intervention ni semonce de l'amman, pouvoir qui se borne cependant à prendre connaissance des contestations et à prononcer sur les différens par sentence, pouvoir qui seroit absolument inefficace sans le concours de la puissance coactive et exécutrice de l'amman, nécessaire à l'effet que les assignés puissent être contraints à comparoître devant ces tribunaux et à l'effet que ces sentences qui en émanent puissent être mises à exécution : puissance coactive et exécutrice dont l'exercice et la direction sont spécialement confiées par le Prince à son amman, duquel exercice les dits de la loi échevins et autres ne peuvent se mêler en aucune manière, duquel ils ne peuvent conséquemment ordonner l'action devant se borner à laisser les parties intéressées entières dans leur droit de requérir de l'office de l'amman le concours de son autorité coactive qu'il doit leur accorder et ne peut refuser à leur requête.

« En matière d'administration économique, les gens de loi ont charge et pouvoir de bien et fidèlement administrer les biens et revenus de la ville de Bruxelles sous l'inspection et la surveillance de l'amman et à rendre compte de cette administration aux représentans de la cité par devant l'amman et sous sa préséance comme commissaire royal (1). »

(1) Au sujet des attributions de l'amman, voici ce que disent Henne et Wauters dans l'*Histoire de Bruxelles :*

« L'amman de Bruxelles était chef justicier dans la ville et dans son quartier qu'on appelait l'ammanie ; celle-ci s'étendait depuis le Rupel au nord jusque près de Waterloo et de Hal au sud et depuis la Dendre à l'ouest jusqu'à une lieu en deçà de la ville de Louvain à l'est. L'ammanie était divisée en huit chefs-mairies : Vilvorde, Gaesbeek, Assche, Merchtem, Grimberghe, Capelle-au-Bois, Campenhout et Rhode. Grimberghe et Gaesbeek, seigneuries, où les ducs de Brabant n'avaient que la souveraineté, n'étaient cependant en aucune façon sous la dépendance de l'amman. L'amman, ainsi que

Hosted by Google

L'autorité de l'amman décroît insensiblement et loin de chercher à la relever aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, le gouvernement la confia à des membres de la plus petite noblesse sans antécédents, sans influence, quelquefois même étrangers au pays. Dès lors ce magistrat bien qu'il fût toujours le premier dans les cérémonies, ne joua plus qu'un rôle tout à fait secondaire et ne fut plus considéré que comme le premier officier de police de la ville (1).

les autres grands officiers du souverain, ne recevait d'ordre que du prince ou du gouverneur général. L'amman avait le second rang parmi les grands officiers du duché de Brabant. Le maïeur de Louvain marchait le premier, l'écoutète d'Anvers le troisième, le grand bailli du Brabant wallon le quatrième et le grand drossart du Limbourg le dernier.

« Il était le conservateur des droits du prince. Nulle ordonnance émanée sans son assentiment ne pouvait sortir son effet ; si le magistrat décidait quelque point contraire à l'autorité du souverain, aux lois et au bien public, c'était à lui d'y former opposition. » (HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. II, p 502.)

« L'amman était nommé par le prince qui le révoquait à sa volonté. Pour obtenir cette charge, il fallait être né Brabançon et de légi time mariage et jurer au conseil de Brabant entre les mains du chancelier d'observer les lois existantes, la Joyeuse entrée et de conserver intacts les droits et les privilèges du duché et de la ville. Le postulant s'engageait en outre à verser dans le trésor du prince une somme très forte bien qu'elle ne fut pas exactement fixée. » (HENNE et WOUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. II.)

(1) Cette évolution est nettement établie dans le mémoire dressé par Rapedius de Berg, dont nous avons parlé plus haut. Voici les plaintes qu'il formule à ce sujet :

« Ainsi l'on a vu de nos jours et successivement les lieutenants-ammans Hody et Carton s'efforcer de persuader au gouvernement que pour la perfection de la police de Bruxelles, il importoit de leur conférer l'autorité, les fonctions et l'exercice immédiat de l'office très subalterne et légalement subordonné aux gens de loi d'inspecteurs de police de nuit et directeurs des agens de cette police dite *Handuyten* (office que remplit parfaitement aujourd'hui, au gage de 10 ou 14 sols par jour, un employé ayant le titre de doyen des *Handuyten*).

« Et l'on a vu les gens de loi accorder, pour prix de leur avilissement volontaire, à ces lieutenants-ammans une récompense annuelle de 100 écus. Et l'on a vu l'amman Vandernoot, jaloux de cette nou-

Hosted by Google

Néanmoins, le prince invoquait encore les anciens pouvoirs dont était investi l'amman, lorsqu'il y avait intérêt.

velle autorité acquise à son lieutenant, briguer la même prérogative et en obtenir le titre et le droit avec le même salaire de 100 écus annuel.

« Ainsi l'amman Vandernoot a été plus d'une fois cité pour modèle de conduite au soussigné par les gens de loi, à cause de son soin de se trouver fréquemment en personne sur le marché aux poulets pour y régler les places des verdurières et confisquer les denrées que les regrattiers y achètent avant l'heure préfixée.

« Ainsi le soussigné s'est vu comblé d'éloges au collège des gens de loi lorsque la première année de son avènement à sa charge d'amman, demandant conseil à tout le monde pour bien faire et plein de confiance dans ceux des gens de loi, il agissait concursivement et par prévention avec le mayeur des boues, les inspecteurs des lanternes, le commissaire des fiacres, les inspecteurs des marchés, etc., et qu'il troubloit ces officiers de police dans l'exercice des fonctions de leurs charges et leur en enlevoit les émolumens, qu'il secondoit en personne dans les rues les opérations des agens subordonnés à ces officiers de police, qu'il alloit en personne à la tête de ces agens de la police et de chasse-coquins enlever au marché les locques que des fripiers peu attentifs aux ordonnances municipales plaçoient induement à tel coin de rue légalement assigné au trafic des harangères ; qu'à la tête des mêmes suppots de basse police il alloit en personne chasser des cabarets ceux qui s'y trouvoient après onze heures de nuit ; qu'exposé aux sarcasmes et aux huées de la populace il présidoit au procès de 80 personnes, dont plusieurs de la bonne bourgeoisie, arrêtées pour désordres et colloquées au corps de garde ou dans des cachots pour avoir été trouvées les jours du mardi-gras et du grand carnaval après 7 heures du soir en habit de masque ; que trois fois par semaine, il compromettoit son office en public en remplissant en personne au rôle du bourguemaître les fonctions d'accusateur et acteur en fait de police en tout genre, y prenant à chacun de ces jours trente à quarante conclusions différentes à charge d'autant de personnes actionnées par lui pour cause de contravention à des règlemens de police quelconques.

« Et ces actes qui étoient, de la part du soussigné, l'effet d'un zèle aveugle, l'effet de son inexpérience et de son trop de confiance dans des conseils intéressés dont il n'avoit par après à se méfier, ces actes, les seuls que le soussigné se reproche dans l'exercice de son office, ont été les seuls qui, depuis plus de huit ans qu'il occupe sa

Hosted by Google

Nous voyons, en effet, le prince Charles de Lorraine rappeler Rapedius de Berg à ses devoirs (1).

Voyons maintenant la police en action.

Il résulte de l'examen des manuscrits qu'il nous a été donné de compulser que le chef de la police avait en certaines circonstances un pouvoir assez arbitraire.

C'est ainsi que Georges Beauclerck, duc de Saint-Albans, et son secrétaire, ayant été insultés par un ancien domestique du duc, prient tout simplement l'amman de faire mettre en prison l'auteur de ce délit de peu d'impor-

charge, lui aient attiré de la part du collège du magistrat municipal quelque marque de satisfaction. » (*Archives générales du royaume*, registres, manuscrits, cartulaires n° 928*a*.)

(1) Le 11 septembre 1778, le prince Charles de Lorraine réprimanda vertement l'amman Rapedius de Berg pour n'avoir pas empêché l'envoi d'une représentation du magistrat (*a*) dans laquelle il était dit que le peuple avait transmis au souverain le pouvoir de prescrire les règles à l'administration, proposition qui fut jugée indécente autant qu'attentatoire aux attributs primordiaux et aux droits inaliénables de l'autorité souveraine. (GACHARD, *Documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, t. II, p. 128.)

(*a*) Le magistrat de Bruxelles se composait alors de trois membres :

Le premier se nomme le collège du magistrat;

Le second est qualifié : le large (*b*);

Le troisième se compose du corps des nations.

Le premier membre est constitué par l'amman, le lieutenant-amman, un bourgmestre, sept échevins, deux trésoriers (des lignages), un bourgmestre, deux receveurs et six conseillers (des nations).

Ce collège a toujours un conseiller pensionnaire et quelquefois un deuxième pensionnaire ou pensionnaire adjoint. (*Archives générales du royaume*. Registres, manuscrits, cartulaires, n° 928*a*.)

(*b*) Le large conseil ou deuxième membre de la ville était primitivement composé de tous les anciens membres du magistrat et des doyens de la draperie. Les conseillers n'y siégeaient que pendant une année après leur sortie de fonctions. En 1700, le nombre de ses membres fut réduit à vingt-quatre : douze patriciens et douze plébéiens. Le large conseil ne pouvait s'occuper que des objets que lui soumettait le magistrat. Ses griefs et ses demandes devaient être exposés dans une remontrance adressée à celui-ci d'abord, puis, en cas de déni de justice, au chancelier du Brabant.

Ces dernières dispositions étaient communes aux nations, ou troisième membre, composé des doyens de métiers en exercice et de leur arrière-conseil formé d'autres doyens dont le nombre fut de plus en plus limité par les règlements de 1528, 1619 et 1700. (HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*.)

Hosted by Google

tance, en somme, le sieur Nicolas Michel, qui demeure, selon le texte de la plainte signée par le duc de Saint-Albans le 6 mars 1762, « vis-à-vis une vendeuse de pomades dans le cul-de-sac sous les Minimes (1) ».

L'on n'était pas tendre non plus à l'égard des cochers de fiacre. Le ministre Cobenzl se rendait en voiture au grand théâtre le 26 février 1764. Les chevaux furent heurtés par le nommé Nicolas Delaet qui conduisait le fiacre n° 59.

Cobenzl enjoint le lendemain à M. Hody de faire arrêter et colloquer en l'une ou l'autre porte de la ville jusqu'à nouvel ordre le cocher en défaut, « afin que cette punition serve d'exemple aux autres qui pourroient s'aviser de commettre de pareilles impertinences ».

La police avait aussi une autorité assez sommaire vis-à-vis des femmes ayant une vie déréglée. C'est ainsi que nous constatons qu'à la date du 10 mars 1761, le baron de Lados, au nom de Cobenzl, enjoint au lieutenant-amman de Bruxelles d'avoir à faire arrêter et colloquer « sur la porte d'Anderlecht jusqu'à autre disposition » la nommée de Verneuil, figurante à la comédie, qui « avait tenu une conduite téméraire et scandaleuse ».

Le 4 septembre 1760, c'est Charles de Lorraine lui-même qui ordonne au lieutenant-amman de faire séquestrer provisoirement à la porte d'Anderlecht la nommée Caroline Bavay pour cause de vie déréglée, jusqu'à ce que sa famille puisse prendre les mesures nécessaires à l'effet de l'introduire dans la maison de correction dite la Chapelle de la croix en cette ville.

La police avait aussi mission de surveiller les espions. Le 20 juillet 1758, le ministre Cobenzl signale à M. Hody que des étrangers auraient été vus de bon matin sur les remparts et dans les ouvrages extérieurs, qu'ils y examinaient les fortifications avec attention et qu'ils en prenaient même des croquis. Le ministre demandait un rapport à ce sujet.

(1) Secrétairerie d'État et de guerre, n° 1898.

Hosted by Google

L'impératrice désirait-elle accorder des grâces à l'occasion d'un heureux événement, c'était encore à l'amman qu'on s'adressait. Nous le constatons par la dépêche du ministre Cobenzl à M. Hody en date du 1er octobre 1760. L'impératrice voulant en l'honneur du mariage de S A. R. l'archiduc Joseph avec la princesse Isabelle de Parme, infante d'Espagne, donner des marques de sa clémence envers les prisonniers, demande à M. Hody une liste de tous ceux qui sont détenus dans les prisons de Bruxelles pour crimes ou délits et « d'y ajouter en peu de mots la qualité du crime dont chaque prisonnier est atteint, suspect ou convaincu, ainsi que l'état du procès instruit à sa charge. »

Devaient être exclus du bénéfice de la clémence de Sa Majesté « les cas de crimes, de faux et de meurtres ou d'assassinats commis de guet-apens ou de propos délibéré et autres cas vilains comme n'étant pas susceptibles de grâces ».

La police devait naturellement faire rechercher les malfaiteurs qui avaient posé des actes criminels ou délictueux à Bruxelles et s'étaient réfugiés à l'étranger. Le cas se présenta notamment à l'occasion d'un vol domestique commis au préjudice d'un personnage dont nous avons parlé plus haut, George Beauclerck, duc de Saint-Albans, comte de Barford, baron de Haddington, grand fauconnier et pair d'Angleterre.

Il se plaint au magistrat dans les termes suivants :

« Prions monsieur le lieutenant-amman de la ville de Bruxelles d'avoir la bonté d'employer son ministère en écrivant à monsieur le lieutenant de police à Paris touchant le fait suivant :

« Vu que mademoiselle Marie-Catherine Petit, *alias* Marie-Thérèse Ponsart (qui est son véritable nom), après avoir vécue passant les deux ans avec nous, s'est évadée de chez nous avec le nommé Marignan (arlequin de la comédie de cette ville) le 2 de mars 1762 et a t'emporté

Hosted by Google

avec elle les effets suivants : in primis une petite chienne blanche et noire répond au nom de Lise, deux montres d'or émaillées dont l'une avec une chaîne d'or etc. (suit l'énumération des bijoux volés) lesquels dits effets nous souhaiterions de ravoir après quoi de la laisser libre ou bon lui semblera quant à nous; mais de retenir le dit Marignan en prison là où l'on pourra le détérer; il est de la taille médiocre autour de cinq piés six pouces de Brabant, le visage rempli et basané, le nez un peu large, les yeux noirs et bien fendus, large des sourcils et la barbe noire portant ses cheveux; le reste du corps bien proportionné. Marie-Thérèse est de la taille médiocre et remarquable par sa belle denture, la bouche petite ainsi que les traits du visage, les cheveux bruns et la taille bien prise et les jambes minces avec un petit pied; elle a le tempérament vif.

« Sur les informations que notre secrétaire a prises chez le sieur Dudon aux coches de Paris il a vu sur le registre du 3 de ce mois l'article suivant :

« Pour M. Baletti trois malles pesant 620 kilos pour M. de Nabre. »

« La déclaration du dit sieur envoyeur contenoit en partie nippes pour femme et pour homme toutes vieilles, etc. Ces trois malles ci-dessus étant toutes neuves et par plusieurs circonstances nous donnent tout lieu de croire qu'elles contiennent les hardes de la ditte Ponsart et du dit Marignan auxquelles nous n'y prétendons rien sinon qu'il s'y trouvoit quelques uns des effets que nous avons déclarés en premier. »

« *N. B.* Le dit Marignan étoit engagé pour les Paques prochaines à la comédie de Marseilles. »

Fait à Bruxelles ce 6 mars 1762.

SAINT-ALBANS [1].

Cobenzl donna des instructions à Paris le jour même. Plusieurs lettres nous révèlent un véritable drame de

[1] Secrétairerie d'Etat et de guerre, nº 1898.

Hosted by Google

famille. Il s'agit d'une mère, la comtesse de Ghistelle, née baronne de Haveskerche, qui provoque l'intervention de la police pour arracher son fils à une fille de mauvaise vie qui l'entraînait à sa perte. Il résulte des documents conservés aux archives que cette dernière tentait, en séjournant tantôt à Bruxelles, tantôt à Anvers, de se soustraire aux poursuites ordonnées contre elle par le ministre Cobenzl et ensuite par la police.

Voici d'abord l'ordre donné par le ministre à M. Hody, lieutenant-amman, en août 1760 :

Cher et bien amé,

« Étant informé qu'une fille demeurant chez le nommé Heydens brodeur dont la maison est située entre la Cantersteen et le Marché au Bois mène une vie scandaleuse en séduisant nombre de jeunes gens, même de ceux qui sont d'une naissance au-dessus du commun, nous vous faisons cette pour vous dire que notre intention est que vous la fassiez sortir de cette ville et de sa cure sans le moindre delai avec deffense d'y rentrer à peine d'être colloquée en prison et que vous nous rendiez compte d'avoir exécuté l'ordre porté par notre présente dépêche et tant cher et bien ami Dieu vous ait en sa sainte garde. »

COBENZL.
Par ordre de son excellence
le baron de Lados.

Au lieutenant-amman de Bruxelles.

Les lettres que la comtesse de Ghistelle adresse à M. Hody nous montrent toute l'étendue du profond chagrin de cette mère infortunée s'efforçant de sauver son fils.

MONSIEUR,

« Il n'est pas douteu comme je vous ay dit que cette canaille s'établira à Envers puis que mon fils y est allé

Hosted by Google

avec trop d'empressement dans l'espoir de l'y trouver ou pour préparer un cartier et il me sera impossible de la découvrir car la ville est grande et elle changera de nom, par conséquent il sera inutil de la faire sortir de Bruxelles si son Excellence ne veut l'enfermer. Je vous prie cependant d'avertir le marchgrave d'y prendre garde en faisant son portrait et d'en parler au ministre, car s'il ne veut entièrement oter le moyen à mon fils de la voir je seray obligée de l'enfermer lui-même, mais il faut considérer qu'il est perdu pour tou jours et ne vaudrait-il pas mieux perdre une putain qui je crois l'a ensorcelé, car il dit ouvertement qu'il ne la quittera pas. Jugez, monsieur, de mon chagrin. Je me fie à vos bontez en me disant

« Votre très humble servante, »
La comtesse DE GHISTELLE,
née baronne DE HAVESKERCHE.

21 août 1760 au château de Zelsaete, près d'Envers.

MONSIEUR,

« La blondeau a été à Envers ou elle a pris le nom de Madame de Sort; elle n'y est resté que deux jours et a écrit au duc d'Ursel et au comte de Maldeghem et est parti hier à midi avec la diligence de Bruxelle, de sorte qu'elle doit y être retournée et vous prie de nous en informer, car vous voyez bien Monsieur qu'elle et lui se moquent des ordres de Son Excellence. Mon fils a dîné avec elle et a répondu pour sa dépence, et comme je m'imagine qu'elle y reviendra peut-être ayez la bonté de prévenir l'écoutête, le marcgrave est absent, sur ce qu'il doit faire. Je suis en attendant

« Votre très humble servante, »
La comtesse DE GHISTELLE.

Au village de Wommelghem, 29.

Hosted by Google

Le billet suivant a été écrit hâtivement et avec fièvre — la comtesse a même oublié un mot dans sa précipitation.

MONSIEUR,

« Je vous avertis en hâte que la canaille chez Villemse à Beaurgendaelle à Brux. présentement, ne négligez rien, je vous prie, et suis

« Votre très humble servante, »
La comtesse DE GHISTELLE.

Le 13.

MONSIEUR,

« Je n'avais pas le tems de vous dire à ma dernière que j'avais intercepté une lettre de cette gueuse à mon fils dans laquelle elle se pleint fort de la femme du brodeur qui debitte par tout ou elle est logée ainsi qu'elle doit le scavoir et donne son adresse chez ce Willermse à Beurgendael en prenant le nom de M^lle^ de Grammont quoiqu'il se peut qu'elle n'est logée là. J'esperre cependant que vous aurez la bonté de faire des recherches et demander la permission au ministre de l'enfermer, c'est l'unique moyen de l'en détacher, car il dit qu'il ne l'abandonnera pas, il a rodé pendant quatre jours avec elle à Envers et ailleurs et revenu encore sans montre et fait des dettes ; partout il compte de retourner le 16 encore à Bruxelles. Si vous ne pouvez la découvrir avant ce tems comme je le souhaiterois bien vous n'avez qu'à le faire observer sur tout après la comédie, vous découvrirez par là son véritable logement. Pour Dieu, Monsieur, délivrez-moi de ce chagrin; ils se moquent tous deux des ordres du ministre qui me feroit plaisir de punir aussi bien l'un que l'autre; me fiant à vos soins j'ai l'honneur de me dire, Monsieur,

« Votre très humble servante, »
La comtesse DE GHISTELLE.

Hosted by Google

Le 14 septembre.

« Faites-moi la grâce de me dire par une ligne ce qui en sera arrivé ; mon adresse est chez Monsieur Van Vecklen archi-prêtre à Envers. » Les archives sont muettes sur la suite de l'aventure.

Si l'on compulse les carnets secrets du prince Charles de Lorraine, l'on constate qu'il aimait le jeu et qu'il tenait même à cet égard une comptabilité spéciale. En revanche la dépêche suivante prouve qu'il avait à cœur d'empêcher le goût du jeu de se répandre dans le public. En voici le texte :

Au lieutenant-amman de Bruxelles.

Cher et bien amé,

« Étant informé que les ordonnances émanées contre les jeux de hasard, et notamment celle du 29 novembre 1745 sont si peu observées que ces sortes de jeux se jouent publiquement dans differens caffés de cette ville, comme aussi dans plusieurs maisons particulières, nous ne pouvons nous dispenser de vous témoigner notre mécontentement du peu d'attention que vous avez à remplir une partie aussi essentielle de vos obligations. Dans ces circonstances, notre volonté étant que ces mêmes ordonnances soient exactement et sévèrement exécutées en cette ville, sans aucune distinction de lieux, à l'exception du grand théâtre où nous avons trouvé bon de permettre le jeu nommé le Pharaon, nous vous ordonnons très sérieusement de veiller avec attention à ce que l'on ne joue aucune espèce de jeu de hasard par tout ailleurs ; nous confiant que vous réparerez par une vigilance des plus assidues, le peu de soin que vous avez pris jusqu'à présent à réprimer un mal d'autant plus préjudiciable au public qu'il interesse infiniment le repos des familles.

« Et comme cet objet est très important, nous vous prévenons que nous avons chargé les conseillers fiscaux

Hosted by Google

de Brabant de tenir la main non seulement à ce que les ordonnances dont il s'agit soient observées par tous ceux qui sont du ressort immédiat du conseil de la province; mais aussi de veiller particulièrement sur la conduite que vous tiendrez à ce sujet, par rapport aux personnes qui sont soumises à vos recherches, avec ordre d'agir en toute vigueur à votre charge, s'ils venoient à découvrir que vous manqueriez soit par négligence, soit par connivence (ce qui seroit bien plus coupable), de remplir les devoirs qui vous sont prescrits sur ce point. Au surplus, nous étant revenu qu'il se trouve en cette ville quantité d'étrangers dont le jeu seroit toute la ressource, nous voulons que d'abord à la réception de la présente, vous fassiez, conjointement avec l'amman, une visite générale des maisons où logent des étrangers qui ne sont pas connus; que vous les interrogiez sur les raisons de leur séjour en cette ville, ainsi que sur les moiens qu'ils ont pour y subsister et qu'en cas qu'ils ne soient pas en état de donner là-dessus les appaisemens nécessaires vous leur annonciez qu'ils aient à sortir de Bruxelles à peine d'être arrêtés et mis en prison; vous prévenant que si vous avez quelque doute sur l'un ou l'autre de ces étrangers, vous aurez à en faire rapport au ministre de Sa Majesté, qui après en avoir rendu compte vous fera connoitre nos intentions ultérieures à leur égard. »

13 décembre 1738. CH. DE LORRAINE [1].

(*A suivre.*) A. DU BOIS.

[1]) Secrétairerie d'État et de guerre, nº 1898.

Hosted by Google

L'INFLUENCE SOCIALE DU CULTE [1]

Si l'on compare le niveau moral des divers peuples catholiques et protestants, on fait de curieuses constatations.

Prenons d'abord la France comme exemple. On a encore présents à l'esprit l'affaire Dreyfus, les scandales du Panama, et plus récemment, les étranges affaires auxquelles sont attachés les noms de Thérèse Humbert et de Syveton. Ne croyez pas que j'aille extraire de ces tristes souvenirs un acte d'accusation contre le peuple français, dont je suis le premier à admirer les qualités supérieures. Pourtant le faible accroissement des naissances n'indique-t-il pas clairement le danger qui menace ce peuple dont la haute culture intellectuelle se double malheureusement d'une conception, née de son raffinement? Il a paru après l'affaire Dreyfus un important écrit du célèbre juriste allemand Otto Mittelstädt, membre de la cour de cassation (*Reichsgericht*. La valeur de cet écrit provient surtout du fait que M. Mittelstädt a eu à juger lui-même pendant de longues années des affaires d'espionnage et qu'il a suivi de près les détails du procès Dreyfus.

Voici ce qu'il écrit en conclusion [2] :

« Lorsque nous autres, Allemands, en 1870-71 nous avons vaincu la France et annexé l'Alsace et la Lorraine, nos hommes d'État ne se doutaient guère qu'en séparant ces provinces du reste de cette nation nous allions précipiter son déclin. En Alsace-Lorraine régnait encore un sentiment moral, propre à la race germanique, qui aurait pu, tant que ces pro-

[1] Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 août.
[2] *Die Dreyfus-affaire*.

Hosted by Google

vinces restaient françaises, empêcher dans une certaine mesure le déclin des autres. »

Sans doute, il ne faut pas perdre de vue que c'est un Allemand qui parle; mais ce qu'il dit a tout de même une signification. La vie publique dans les pays protestants se distingue avantageusement de ce qu'elle est en France et en Italie, surtout au point de vue de la corruptibilité des fonctionnaires. C'est dans les pays protestants qu'on observe le plus nettement les tentatives faites pour élever la moralité publique; c'est là qu'on ose prendre les mesures législatives pour combattre le mal moral.

Celui qui écrit ces lignes n'est pas Belge ni protestant. Pourtant il a fait un certain séjour dans le pays où elles paraissent. Pendant ce séjour il a eu l'occasion d'interroger différentes personnes capables d'être renseignées par leurs fonctions ou leurs relations sur la moralité ambiante. En général, les jugements qu'il a recueillis ont été très défavorables. Pourtant le gouvernement catholique reste franchement inactif. A part quelques mesures peu efficaces prises contre la pornographie, on peut dire que son action est presque nulle. Voyez le conseil communal d'Amsterdam, composé en majorité de libéraux et de protestants; il a frappé de peines judiciaires les tenanciers de maisons de prostitution. A Bruxelles, il n'y a même pas une voix parmi les autorités publiques, ou dans le sein d'un nombreux clergé, qui s'élève contre l'état de choses actuel. En Belgique, l'abus des boissons alcooliques est poussé si loin qu'aucune administration n'ose braver la puissance du cabaretier; en Hollande, au contraire, on fait d'énergiques efforts pour arriver à une législation sanitaire; ce n'est assurément pas la faute des protestants si les résultats ne sont pas plus satisfaisants encore.

C'est un fait d'observation générale; les catholiques, lorsqu'il s'agit des grandes questions intéressant vraiment le christianisme, emboîtent de loin le pas aux autres confessions. En Allemagne et en Hollande, lorsqu'ils créent des associations réformatrices, ils ne viennent que de loin après les protestants. Aux États où ceux-ci prédominent, l'honneur

Hosted by Google

d'avoir abordé presque toutes les grandes questions qui intéressent profondément l'humanité, la recherche de la paternité, la lutte contre l'alcoolisme, la prostitution, l'opium (fléau qui sévit dans les colonies néerlandaises), aux protestants, l'honneur d'avoir multiplié dans cette lutte les journaux et les brochures; c'est eux que l'on rencontre presque exclusivement dans les congrès, où il arrive tout au plus que les catholiques les suivent; partout se manifeste leur initiative, et l'on n'en pourrait dire autant des pays catholiques.

Sans doute, les apologistes du catholicisme ont prévu l'objection. Vous trouvez toujours dans leurs livres un chapitre *De sanctitate Ecclesie*. La sainteté se reconnaît à la doctrine, aux sacrements et à la sainteté des membres (*sanctitas in membris*). De là d'ingénieuses distinctions, comme celles du père de Groot, d'Amsterdam, déclarant, lorsqu'on lui oppose que les nations catholiques sont plus immorales que les protestantes, qu'elles ne le sont que dans la mesure où elles s'éloignent de leur foi catholique (*in quantum fidem catholicam deserunt*) (1).

C'est habile, mais c'est négliger, en fait, la question de principe, car toute confession chrétienne peut répondre la même chose : l'immoralité marchera toujours de pair avec une manière de vivre ne s'accordant pas avec les vrais principes religieux (2). Un protestant peut donc dire aussi, lorsqu'il fait de tristes constatations parmi ses coreligionnaires, que la faute n'en est pas au protestantisme, mais à un relâchement religieux. Rien à tirer de là. La question reste celle de savoir quelle est la tendance confessionnelle qui possède le plus d'action pour moraliser un peuple, en renforçant le vrai sentiment religieux.

En présence de ce qui se passe en France et en Italie, on peut donc demander aux apologistes du catholicisme comment ils expliquent l'affaiblissement du sentiment religieux dans ces deux pays. Vous soutenez qu'il est dû à des causes matérielles

(1) Voir V. DE GROOT, *Summa Apologetica ad menten Sancti Thomæ Aquinatis*.

(2) Voyez, du côté protestant, la démonstration de Wagner, *Die Sittlichkeit auf dem Lande*.

Hosted by Google

ou à d'autres causes étrangères à cette religion ? Soit, mais alors il est intéressant de rechercher si, en opposant d'autres doctrines à l'action de ces causes, on n'arriverait pas à neutraliser davantage les effets. Personne n'affirme qu'un culte soit lui-même la cause d'un affaiblissement moral. Mais ce n'est pas la question; il s'agit d'expliquer comment ce phénomène s'accomplit dans des pays exclusivement catholiques et comment l'immoralité s'y accroît d'autant. Voilà un peuple chez lequel la réforme n'a pas eu d'influence, où par conséquent l'église exerce tranquillement son pouvoir à l'aide de la prédication et des sacrements; on s'attendrait à observer ici un niveau moral plus élevé que dans d'autres pays; or, il n'en est pas ainsi. On dit bien que des éléments étrangers auraient contribué à démoraliser le peuple. C'est difficile à croire. Le nombre des protestants et des juifs est bien petit. Et puis ce serait le cas de dire qui s'excuse s'accuse. En excusant ainsi l'immoralité vous accusez l'église catholique d'un manque de force morale, puisque vous reconnaissez qu'un peuple qui, pendant des siècles, a subi l'influence religieuse de cette église, est si peu capable de résister aux tentations mauvaises. Il faut donc chercher des causes ailleurs. Déjà Bismarck avait signalé l'utilité de la concurrence des confessions chrétiennes. M. Yves Guyot est aussi d'avis que l'église catholique a besoin de cette concurrence et que ses œuvres sont plus fécondes là où elle forme une importante minorité, par exemple en Allemagne et en Hollande. Je crois qu'en fait nous tenons là une des principales causes; c'est dans la lutte contre l'hérésie que se retrempe le catholicisme; les facteurs d'ordre moral ont, dans ce domaine, une action plus puissante que ceux d'ordre physique.

Du côté catholique on ne peut méconnaître le désavantage d'une comparaison entre les pays exclusivement catholiques et ceux où une partie de la population est protestante. Voici l'explication qu'on en donne : l'hérésie est, dit-on, un mal, mais un mal qui peut porter de bons fruits. En vivant côte à côte avec des hommes d'une autre confession, les catholiques remplissent plus fidèlement leurs devoirs et vivent plus honnêtement que s'ils se trouvaient isolés. Il y a là une part de vérité.

Hosted by Google

Mais on peut se demander alors pourquoi des pays exclusivement protestants (Suède, Norvège et Danemark) n'ont pas besoin de la concurrence d'autres confessions pour maintenir leur niveau moral. Et cette conclusion s'impose, que le catholicisme peut moins se passer que le protestantisme d'un stimulant, dû à une rivalité religieuse, pour produire le bien dont il est capable. Voilà où l'on est conduit.

Mais pourquoi en est-il ainsi? La réponse devrait nous être fournie par l'histoire. Or, le temps qui s'est écoulé depuis la Réformation est encore trop court pour que cette science puisse nous donner satisfaction. Qu'est-ce qu'un ou deux siècles dans l'évolution historique d'un peuple? L'avenir seul permettra un jugement définitif. Mais ce qui est sûr, c'est qu'en étudiant le temps écoulé depuis la Réformation, on est amené à conclure en faveur du protestantisme. Les mêmes observations — nous espérons le montrer bientôt — s'appliquent au bien-être matériel des peuples. Sans doute, notre champ d'observation reste borné, mais si l'on se montrait trop rigoureux en raison de ce peu d'étendue, on devrait refuser toute valeur aux considérations sur la prospérité morale et matérielle des nations. En tout cas, nous sommes à l'aise pour étudier le temps qui s'est écoulé depuis la Réforme jusqu'aujourd'hui.

Toutefois, il convient, me paraît-il, d'écarter certaines questions préjudicielles. Ainsi, on ne peut invoquer à la décharge d'une confession religieuse des influences qui lui sont extérieures. C'est pourtant ce que font certaines feuilles catholiques, en France, lorsqu'elles attribuent la décadence religieuse de ce pays à la « juiverie », à la « franc-maçonnerie ». A quoi l'on peut répondre qu'une religion doit avoir assez de force intérieure pour repousser les ennemis du dehors; ce qui se passe en France montre clairement la moindre résistance du catholicisme là où il est la seule religion. On a également invoqué le sens d'accommodation plus grand des catholiques à la vie moderne, leur commerce plus agréable, etc. Il y a là toute une psychologie, dans le détail de laquelle nous ne pouvons pas entrer. Il faudrait se demander

Hosted by Google

si les qualités d'accueillance, de générosité et de spontanéité ingénue dont font preuve si souvent les populations catholiques, entraînent nécessairement le goût des plaisirs du monde et le relâchement des mœurs, particulièrement dans les rapports sexuels. Il faudrait aussi chercher la cause de la froideur, de la fermeté de caractère et de la raideur des protestants (1).

Je n'insiste pas, car pour résoudre ces questions il faudrait entrer dans le domaine matériel et examiner les influences qui s'y produisent. D'un autre côté, l'histoire nous enseigne que des populations ayant adopté le culte réformé ont été contraintes, par la violence, de revenir à leur ancienne foi.

Si on les envisage en elles-mêmes, ni les statistiques, ni notre propre expérience, ni l'expérience d'autrui, ni une comparaison portant sur l'ensemble des formes de moralité ne peuvent nous fournir des données complètes sur l'action qu'une religion exerce sur ses fidèles. Ce n'est qu'en combinant tous ces moyens de preuve, et en les complétant l'un par l'autre, que nous arrivons à grouper des faits pouvant fournir la base d'une démonstration. Même en ce cas, les conclusions doivent être formulées avec une extrême prudence, car on ne doit jamais perdre de vue que dans cet ordre de raisonnements on opère toujours sur des matériaux extrêmement défectueux.

Je ne me dissimule pas que l'on raisonne le plus souvent sans tenir compte de ces exigences de méthode. Le grand public argumente avidement en se basant sur des faits isolés que rapportent quotidiennement les journaux. Il n'y a pas de confession religieuse où il n'éclate de temps en temps un scandale. Ce sont là de vains procédés de discussions, l'un s'appuyant sur certains faits, l'autre citant en réplique une série d'autres faits qui anéantit le raisonnement fondé sur les pre-

(1) Un autre point de vue intéressant est celui du professeur Waxweiler, suivant lequel la Réforme aurait eu pour résultat d'opérer une sélection, les peuples qui l'ont adoptée étant ceux qui offraient le niveau moral et intellectuel le plus élevé et qui, en raison de cela, furent détournés d'une église corrompue. Il en résulterait que ce n'est pas l'action actuelle du protestantisme, mais la sélection faite jadis, qui aurait produit l'état de choses actuel.

Hosted by Google

miers. A Émile de Laveleye, instituant une comparaison entre les écrivains catholiques et les écrivains protestants pour aboutir à une condamnation des lettres françaises, le Dr Schaepman opposait, dans un écrit à la vérité superficiel (*Godsdienst en welvaart*), toute une série d'écrivains néerlandais, afin d'établir que les pays protestants ne sont pas plus que les autres à l'abri de l'immoralité littéraire. Sans doute, il faudrait faire ici la distinction entre la règle et l'exception, distinction oubliée par le Dr Schaepman ; mais il n'en est pas moins vrai que nous avons la preuve de l'insuffisance d'une démonstration reposant sur des faits particuliers. Il en est tout autrement si notre enquête s'étend sur de longues périodes de temps et si nos données statistiques sont puisées chez un grand nombre de peuples et si on les combine avec les résultats de sa propre expérience en accord avec celle d'autres personnes dignes de foi. La vérité est à ce prix, pour autant qu'on puisse l'atteindre, car il ne peut être question, en sociologie, de démonstration au sens mathématique du mot, mais simplement d'une probabilité sérieuse. En accumulant les arguments et en choisissant les plus solides, on peut approcher de l'évidence, mais non la posséder.

C'est qu'en sociologie on n'apporte jamais des preuves absolues ni des faits décisifs; en outre, les jugements gardent toujours un caractère très subjectif. Il en résulte qu'une base solide manque, dès que nos observations s'étendent à un vaste espace de temps et de lieu. D'autre part, étudie-t-on un phénomène en lui-même, par exemple le suicide ou la criminalité, on se forme vite une opinion. Mais si l'on réunit toutes les données, si on les met dans une lumière convenable, alors on craint de se prononcer. Et c'est pourquoi je ne désire formuler aucune conclusion positive. Je n'ai eu d'autre but que d'exposer impartialement les faits et de mettre le lecteur en état de les apprécier lui-même.

Pourtant, je n'ai envisagé jusqu'ici qu'un seul côté de la question. Je me suis demandé quelle était la puissance d'action respective de tel ou tel culte pour retenir ses adeptes sur la pente du malheur. Mais il ne serait que juste de se deman-

Hosted by Google

der aussi quelle est la puissance d'action de tel ou tel culte pour déterminer l'homme à la pratique de la vertu. Les deux aspects du problème ont la même importance sociale, et, malgré ce qui les lie, il y a plus qu'une différence théorique entre la pratique du bien et l'éloignement du mal. Pour tenir la balance égale, il faut donc ne rien omettre.

J'ai souvent cité le savant père de Groot. C'est avec raison qu'il exalte les nombreux actes d'héroïsme moral dont l'Église catholique peut se glorifier. Placez la discussion sur ce terrain, on ne manquera pas de vous citer avec raison les missionnaires et les sœurs de charité.

Il m'est avis que ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder et que nous ne devons pas nous empresser de donner le prix à une confession religieuse plutôt qu'à une autre, tant que nous n'avons pas une information générale. Je suis plutôt porté à croire que nous avons affaire dans l'espèce à une *influence différente* suivant la confession.

Le catholicisme a des moyens tout à fait particuliers pour mener une petite élite à un haut degré de perfection morale (1). Le clergé séculier, à plus forte raison le clergé régulier et les ordres monastiques sont composés d'hommes qui, sauf de rares exceptions, sont dès leur jeunesse séparés du monde et abrités par de hauts murs contre toutes tentations terrestres. Plus tard, attachés à l'Église par des vœux irrévocables, ils accomplissent leur œuvre dans le monde, où ils ont l'air de se mouvoir librement, tandis qu'en réalité un système d'éducation, reposant sur la connaissance approfondie du cœur humain, a quasi détruit en eux le sentiment d'une liberté, leur permettant de choisir entre le bien et le mal. Pour juger ici en pleine compétence, il faudrait développer toute une étude psychologique du célibat des prêtres catholiques. Et ce n'est pas l'endroit, on me l'accordera. Mais il reste alors à se demander si la grande masse des croyants, qui forment société proprement dite, subit, elle, à un degré suffisant cette

(1) Je sens que certains de mes lecteurs n'admettront pas qu'il s'agisse ici de « perfection morale ». C'est affaire d'appréciation; je n'insiste pas, quitte à dire mon mot une autre fois.

Hosted by Google

forte influence du culte. Il reste à se demander si cette masse a un sentiment plus intime et plus profond de la probité dans les affaires, de la moralité dans les rapports sexuels, de l'équité et de l'amour du prochain. Il est possible que l'amour du prochain, ou, si l'on veut, la charité soit plus développée chez le catholique romain; mais il semble que le sens social de la justice y soit inférieur. La probité dans les relations de la vie en général laisse très souvent à désirer chez les peuples catholiques; c'est ce que m'a appris mon expérience et ce que m'a confirmé l'opinion de beaucoup de gens qui ont vécu pendant de longues années en Belgique, en Italie et en Espagne (1).

Voilà pour le catholicisme. Dans les confessions protestantes on chercherait en vain des témoignages aussi éclatants de vertu; elles ignorent également les vœux éternels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, vœux contraires à leur conception fondamentale. Leur clergé, qui compte beaucoup d'hommes très distingués, vit complètement dans le monde; ses membres sont pour la plupart à la tête d'une famille, et si édifiante que soit leur activité sur le terrain social, ils ne nous étonnent pas par les exemples de complète abnégation que l'on observe dans l'Église catholique. Il n'est que juste de reconnaître que bien rares sont ici les actes héroïques d'un père Damiens, d'un Cocq d'Armandville et d'autres encore, faisant au monde le sacrifice total d'eux-mêmes. Pour cela il faut un détachement du monde et un renoncement complet aux joies terrestres, qui sont propres à la formation catholique.

Le célibat produit d'autre part une sélection. Les hommes vraiment doués de ces vertus qui font les saints trouvent là de quoi les exalter davantage; ils en arrivent à n'avoir presque plus rien de l'homme; mais les natures d'une humanité moyenne — et c'est la majorité — ne sont pas améliorées par le célibat perpétuel. C'est ce que perdent de vue beaucoup de catholiques. Ils nous offrent les admirables fruits d'une éducation religieuse en un petit groupe d'hommes qui a complète-

(1) Le *Limburger Koerier* (journal catholique) reconnaissait récemment que dans le sud de la Hollande on traite assez légèrement l'acte de prêter un faux serment.

Hosted by Google

ment rompu avec le monde. Mais il n'en résulte nullement que l'influence du catholicisme soit plus favorable sur la société en général. Grâce à des moyens tout particuliers, l'église romaine peut produire ces fruits de choix. Elle les produit là où l'homme se donne entièrement à elle et lui livre sa pensée et sa volonté. Mais il en va autrement lorsque les catholiques se trouvent dans les mêmes conditions que les autres croyants : l'action qu'exerce le culte sur eux est faible ou nulle.

Il y aurait encore lieu de faire deux observations qui, sans se rattacher directement à ce qui précède, auront pour résultat de nous prouver l'impossibilité d'une démonstration rigoureuse en ces matières.

La première observation est celle-ci : on ne peut établir un rapport de cause à effet entre les préceptes et la pratique de la vie. C'est là, chose étrange, un fait qu'on perd complètement de vue.

Si l'on rencontre un protestant ou un catholique qui nous étonne par son extrême charité, par son zèle incoercible pour son prochain, on est aussitôt tenté de voir là un effet de ses convictions religieuses. On oublie qu'il serait malaisé de montrer le lien existant entre cette disposition d'âme et la pratique du culte dans tel ou tel cas individuel ; un tel lien ne peut être affirmé que si l'on admettait, en règle générale, que tous les membres d'une certaine confession religieuse se conduisent d'une certaine manière ; par exemple, il existe un tel lien entre la vie austère des puritains et leur doctrine ; il en existe un autre entre l'abnégation des sœurs de charité et des missionnaires et leur notion des bonnes œuvres. Chez tel ou tel individu, le rapport entre les préceptes et la pratique échappe à toute vérification. Il échappe même chez de nombreux prêtres dont nous admirons la vie irréprochable ; nés protestants, ils auraient peut-être fait preuve des mêmes qualités morales, malgré la différence de situation.

Passons à la seconde observation.

De même que le droit pénal se préoccupe principalement de l'acte, de même la philosophie morale se préoccupe des

Hosted by Google

mobiles. La valeur morale d'un acte dépend de la disposition d'âme, des raisons d'agir et du but poursuivi. Ce sont là les mobiles; ils sont souvent si compliqués qu'ils nous échappent souvent à nous-même. Rares sont ceux qui analysent leurs sentiments. On se fait souvent d'étranges illusions sur soi-même; notre amour-propre est cause que nous attribuons à des mobiles généreux ce qui est en réalité le produit mélangé de l'égoïsme et de l'altruisme.

On comprendra que si nous ne sommes pas toujours capables de nous rendre compte de nos propres mobiles, il est plus difficile encore de connaître les mobiles des autres et par conséquent d'apprécier la valeur morale de leur conduite. Mais combien est-ce plus vrai encore lorsque nous devons apprécier moralement, non pas un acte, mais l'enchaînement des actes que l'on appelle une vie humaine !

En voilà assez, et l'on me permettra, j'espère, sans crainte d'être contredit, de formuler cette conclusion : **Il n'est pas prouvé que le catholicisme exerce une influence morale plus grande que le protestantisme.**

On pourrait généraliser davantage et demander : La religion a-t-elle de nos jours conservé une influence sérieuse sur la conduite de la plupart des hommes?

On connaît le mot de Sainte-Beuve : « Il est commun de rencontrer des hommes qui disent croire en Dieu; mais peu d'hommes agissent comme s'ils croyaient en Dieu. »

La question que nous avons traitée dans les pages précédentes est d'une réelle importance sociale. Souvent on entend dire : « **Si** on pratiquait mieux, dans toutes les classes, les préceptes de la morale chrétienne, que la question sociale serait facile à résoudre! »

C'est là une demi-vérité. Car, pour qu'elle soit entière, il faudrait au premier membre de phrase ajouter celui-ci : « Et **si** l'on pouvait démontrer que l'influence du catholicisme sur la masse est si grande que partout où cette religion est en majorité la moralité est supérieure à celle des autres pays. »

Malheureusement, ce complément conditionnel fait défaut. Et cela donne à réfléchir... S.-J. VISSER.

Hosted by Google

EN SUISSE ROMANDE

Walter Biolley, un écrivain socialiste. — Chez les aliénés. La ligue pour la beauté. — La fête des vignerons.

Le monde des lettres romandes a perdu un des siens, M. Walter Biolley, mort subitement le 25 juin, alors qu'il achetait un bouquet de fleurs pour sa femme. Il est parti comme il avait vécu : en homme de cœur, en faisant un geste d'amour.

Mais c'était aussi un lutteur passionné et infatigable, qui laisse une œuvre derrière lui, malgré la brièveté de sa vie ; Walter Biolley était né en 1866.

D'origine fribourgeoise, sa famille s'était établie à Neuchâtel, où il fit ses études de droit ; il se fixa ensuite à La Chaux-de-Fonds, le grand centre de vie industrielle, le foyer d'agitation sociale des montagnes neuchâteloises. C'est de là que partit, en 1848, le mouvement qui brisa les derniers liens unissant Neuchâtel à la Prusse, pour en faire un canton suisse indépendant ; c'est encore là que se discutent le plus ardemment les idées de rénovation sociale qui passionnent notre époque. Le jeune homme se lança résolument dans la mêlée ; il devint bientôt un des chefs du mouvement socialiste neuchâtelois ; il fut rédacteur du journal *la Sentinelle* et député du parti ouvrier au « Grand Conseil ».

Orateur fougueux, sonore, il était aussi un polémiste violent, mais d'une franchise incontestable. Nous ne voulons pas nous

Hosted by Google

attarder à ce côté de sa carrière; Biolley nous intéresse pour une autre raison; pour deux raisons, devrais-je dire : son activité littéraire et le caractère que ses œuvres révèlent.

Parmi les romans qu'il écrivit il faut relever les titres de *Misère* (1), l'*Apaisement*, l'*Heure*.

Le premier nous dépeint la navrante aventure d'un ouvrier, estropié en voulant sauver un camarade ivre qu'une machine allait happer, et auquel la Compagnie du gaz qu'il servait refuse une indemnité, sous prétexte qu'il se trouvait, au moment de l'accident, dans un endroit interdit et que son malheur fut provoqué par une rixe entre son camarade et lui sous l'influence de la boisson. L'accusation était injuste, les tribunaux l'acceptèrent. C'est une peinture émue des peines de l'ouvrier; un réquisitoire, qui prend l'accent des *meetings*, contre les iniquités de la société actuelle.

L'*Heure* (2) nous décrit la vie des horlogers de la Chaux-de-Fonds; Biolley y retrace, en connaisseur sympathique, l'origine et le développement de cette belle industrie suisse, qui s'est profondément modifiée avec le temps. Le récit de l'amour de deux jeunes ouvriers ne fait qu'éclairer ces pages, qui se terminent par une vision souriante et colorée de la fabrique de l'avenir. Car l'auteur était doué d'un optimisme invincible, d'un espoir vaillant qui saluait à travers les brumes du présent l'aurore des temps lointains, meilleurs et plus doux aux hommes, que nous attendons tous, mais qu'il appelait de tous ses efforts.

L'*Apaisement* (3) est ce qu'il a écrit de mieux, me semble-t-il. L'*Heure* est plus habilement construit comme roman, les longueurs y sont plus rares — c'est son dernier ouvrage —, mais dans l'*Apaisement* il a mis beaucoup de lui-même, de son cœur et de ses expériences, de sa large compréhension de la vie et de son esprit de justice et de tolérance.

Comme à tous les lutteurs, les coups ne lui furent pas épar-

(1) La Chaux-de-Fonds, Hirschy et Dubois, 1896, 2e mille.
(2) Neuchâtel, Rossier et Grisel, 1904.
(3) La Chaux-de-Fonds, G. Dubois, 2e édition.

Hosted by Google

gnés; comme à tous les sincères, l'ingratitude lui a fait de cuisantes blessures.

Walter Biolley, à un moment de sa vie — il y a de cela quelques années —, inclina vers les doctrines spiritualistes et surtout devint un champion convaincu de l'abstinence; deux de ses livres : *Le grand coupable* (1) et l'*Araignée* (2) sont de vibrants réquisitoires contre l'alcoolisme. Il n'en fallut pas davantage pour lui attirer la haine de certains de ses amis politiques de la veille; on le débarqua de la rédaction de *la Sentinelle* et on passa son mandat de député à un autre.

« Les hommes sont ainsi faits — dit-il dans l'*Apaisement* —, qu'ils veulent pour les diriger des êtres qui leur soient supérieurs, mais auxquels ils ne pardonnent pas leur supériorité. »

L'*Apaisement* nous laisse entrevoir, sous des événements inventés, sous des noms d'emprunt, la lutte qu'il soutint au dehors et au dedans, en ces jours d'amertume. C'est à cette expérience, sans doute, qu'il dut de comprendre mieux combien complexe est le problème de la rénovation de la société, qui doit être poursuivie dans l'ensemble et dans l'individu simultanément, sous peine d'avorter violemment. C'est alors qu'il en arriva à ces conclusions, qu'on retrouve en plus d'une page de son livre :

« La société n'est pas un être abstrait que l'on peut modifier au gré de ses théories ou de ses fantaisies. C'est un tout complexe, formé de parties bien vivantes et agissantes. La société, c'est chacun de nous, uni à tous les autres êtres qui la composent. Or, l'amélioration du tout ne peut être obtenue que par l'amélioration des parties qui forment ce tout. A la base de toute régénération sociale, la régénération individuelle apparaît comme une nécessité inéluctable.

« Le rénovateur social a pour devoir absolu, s'il est conséquent avec ses principes, de tenter sur lui-même, partie de ce tout, l'amélioration qu'il veut appliquer à l'ensemble. Il doit être son propre champ d'expérience. Et s'il s'examine sérieu-

(1) La Chaux-de-Fonds, impr. de *la Sentinelle*, 6e mille.
(2) La Chaux-de-Fonds, Georges Dubois.

Hosted by Google

sement, il verra que le plus grand ennemi de l'homme — et partant de la société — c'est l'égoïsme. »

Et, conséquent, il le fut autant qu'il le pouvait. Walter Biolley reste donc, plus encore qu'un écrivain, un apôtre.

Il ignore totalement « l'écriture artiste »! Il manque de finesse, de beauté dans la forme; sa psychologie est rudimentaire, ses caractères dessinés en traits marqués, qu'accentuent des couleurs voyantes. Le mécanisme délicat du dialogue lui échappe et les conversations de ses héros tournent promptement au discours, à l'exposé d'une thèse, longuement mais chaleureusement défendue.

Et pourtant ses livres ont trouvé un public nombreux de lecteurs, gagnés par la vigueur de sa conviction; il est, en effet, homme de cœur plus qu'homme de lettres; la première espèce est beaucoup plus rare que la seconde et c'est pourquoi nous adressons un salut ému à sa tombe.

M. Francis Lemuel, sans échapper aux longueurs, sait mieux les trucs du métier; il a voulu décrire dans les *Évincés* (1), un asile d'aliénés, la vie de ses hôtes et de leurs gardiens, les sentiments incohérents de ces malheureux et le petit ménage des infirmiers; il a composé de cette façon un livre vraiment intéressant et original. Ses observations sont évidemment fidèles, sa documentation sûre; nous n'en voulons pour preuve que la préface que M. le Dr Mahaim, professeur de psychiâtrie à l'université de Lausanne, directeur de l'asile d'aliénés de Cery, a écrite pour les *Évincés*. M. le Dr Mahaim — dont vous connaissez le savoir — déclare que ce livre est une « analyse vraie, pleine d'enseignements »; et il ajoute : « comme spécialiste, j'en ai été charmé ». Voilà une recommandation certaine pour ce livre au sujet un peu étrange, qui permet à M. Lemuel de témoigner de la sympathie aux *Évincés* dont il parle, mais ne laisse pas de place aux larges envolées de lyrisme, ni aux diatribes violentes d'un Walter Biolley.

Des *Évincés* comment trouver une transition convenable qui

(1) Lausanne, Sack; Paris, Paclot & Cie, 1905.

Hosted by Google

nous conduise à la *Ligue pour la beauté?* Serait-ce dans le fait que les asiles d'aliénés ne sont point d'une architecture très esthétique et que les lignes monotones de leurs bâtiments, sans cesse agrandis, de leurs pavillons toujours plus nombreux, mettent une note triste et désagréable dans le paysage au milieu duquel ils s'étalent?

En tout cas, la Ligue pour la beauté existe, et, comme il était séant, une dame en est la fondatrice.

La Belgique, d'ailleurs, n'est point tout à fait étrangère à cette création; celle qui est l'instigatrice et l'âme de la nouvelle ligue, Mme Burnat-Provins, est « de sang belge », mais naturalisée Française et actuellement citoyenne suisse par son mariage. Et ce cosmopolitisme de bon aloi explique, certainement, et la fougue de polémiste de Mme Burnat-Provins et son ardent amour pour la patrie qui est maintenant la sienne. Elle tient de son origine belge et de son éducation française une certaine crânerie et une verdeur d'expression qui font défaut, le plus souvent, aux écrivains romands. Son amour pour les beautés de la Suisse est plus vibrant aussi, parce que plus jeune, que le sentiment de ceux qui sont nés sur les bords de nos lacs ou aux pieds de nos glaciers.

Mme Burnat-Provins est artiste; elle manie le pinceau avec délicatesse et talent; elle sait fort bien tenir la plume de l'écrivain. Revenant, un jour, d'une course en Valais, et « écœurée » de ce qu'elle avait vu dans ce coin de pays, elle écrivit un article: « Les cancers », qui parut dans la *Gazette de Lausanne* et qui fit un beau tapage. Elle y dénonçait la fureur d'enlaidissement de ceux qui bâtissent à tort et à travers et démolissent avec un égal sans-gêne.

De ce mouvement d'approbation ou de protestation naquit la Ligue pour la beauté, qui est en train de se constituer et qui a pour but — article 1er des statuts provisoires — « de sauvegarder l'originalité naturelle et historique du pays sous toutes ses formes ».

Il n'est pas besoin de longs développements pour justifier cette création; partout on a enlaidi et détruit, partout on nivelle et banalise la vie et le cadre dans lequel elle se meut. La

Hosted by Google

Ligue pour la beauté s'est donné pour tâche de maintenir debout les tours que le moyen âge nous a léguées, de conserver les meubles commodes et artistiques de nos pères, de revivifier les vieilles coutumes qui s'en vont, d'empêcher l'envahissement des plus beaux sites par les vastes placards des marchands de chicorée, de faire combler les cavités béantes des montagnes que les carriers abandonnent derrière eux. En un mot, protéger et sauver, développer et multiplier la beauté, voilà ce que veut cette ligue.

Elle fut violemment attaquée; mais elle a trouvé de fervents soutiens, et l'un des premiers qui s'inscrivirent fut M. Ruchet, président de la Confédération. C'est en novembre qu'aura lieu, probablement, l'assemblée constitutive de la Ligue pour la beauté.

En attendant un grandiose spectacle s'est déroulé sur les rives du lac Léman, en la petite cité de Vevey. La fête des vignerons a été de nouveau célébrée. La « vénérable Confrérie des vignerons » était, au début, une association de cultivateurs de la vigne, toujours si prospère dans le canton de Vaud; elle date du XVII^e^ siècle. Modeste et simple à ses origines, elle s'est développée et, comme tout ce qui se développe, fortement modifiée. Jadis son principal but était d'encourager la culture soignée et intelligente de la vigne; les fêtes étaient d'humbles réunions annuelles; aujourd'hui, la préoccupation de la fête est dominante. On l'a célébrée cinq fois au XIX^e^ siècle : en 1819, 1833, 1851, 1865 et 1889.

Elle consiste en un spectacle magnifiquement organisé, où Palès, Cérès et Bacchus, avec leurs grands-prêtres et leurs suites, avec les groupes représentant tous les travaux de la vigne et de la vie agricole, viennent symboliser, en une solennelle apothéose, la fertilité du sol natal, l'eurythmie du travail des champs, l'harmonie profonde, invisible, puissante qui unit l'homme à la terre qui l'a vu naître. C'est « une exaltation de la patrie, avec ses beautés et ses bienfaits ».

Elle déploya, dans les premiers jours d'août, ses magnificences sur la place du Marché de Vevey, près de la grève du lac où viennent mourir les vaguettes, en face des hautes Alpes

Hosted by Google

de Savoie et devant une foule enthousiaste et émue de voir ainsi glorifier le pays des pères, la terre patriale; elle ne fut pas moins admirée des étrangers en passage, car — cela nous la gâte un peu — c'est aussi, dans l'intention de ses promoteurs, une excellente réclame.

ROGER BORNAND.

Hosted by Google

CHRONIQUE THEATRALE

Les revues.

Il est un genre de spectacle fort aimable permettant de mettre sous les yeux du public les travers et les ridicules, les faiblesses et les sottises des personnages du jour, de critiquer les événements de l'année : c'est la revue.

Pourvu qu'elle soit fine, spirituelle, agrémentée par-ci par-là d'une scène empruntée à la vie populaire, qu'elle se moque sans blesser, qu'elle plaisante sans grossièreté, elle est digne de figurer parmi les productions les plus littéraires et de divertir gaiement et sainement le spectateur. Ainsi conçue la revue de fin d'année est presque une comédie satirique et sa production exige un talent rare et tout spécial. A côté du dialogue parlé peuvent trouver place des couplets chantés sur des airs connus, qui par leurs accents familiers s'adressent aux sentiments du spectateur et maintiennent l'entrain et la vivacité. C'est le côté musical et le luxe de la mise en scène qui l'ont emporté de nos jours, et actuellement le genre revue est en marge de la littérature. Il occupe cependant une place tellement considérable dans la vie théâtrale bruxelloise que je ne puis le négliger dans une chronique, si modeste qu'elle soit.

J'ai ouï dire qu'il y a une quinzaine d'années la revue visait beaucoup plus à l'esprit et à la satire qu'à l'étalage des costumes et aux exercices choréographiques. Il est certainement regrettable que la part accordée aux idées ait presque totalement disparu. Mais la tendance nouvelle n'est point blâmable. L'art est multiforme et se crée aussi bien pour le plaisir des

Hosted by Google

yeux que pour celui de l'esprit. Un souci constant de la richesse des costumes et du décor, de la beauté féminine et de la perfection du corps dénoteraient un culte de la forme qui trouve son expression la plus haute et la plus belle dans une représentation pareille à cette merveilleuse reprise d'*Armide* que vient de créer la Monnaie.

Malheureusement nous avons trop de revues à Bruxelles, et le nombre des bons éléments nécessaires est si petit qu'il ne suffit pas à les alimenter toutes. Il n'y a place que pour une revue sérieuse et une revue plus bouffonne et plus grossière, amusement moins relevé, satisfaisant mieux les goûts populaires, et nous avons quatre revues jouées par quatre théâtres différents en même temps !

Celle de la Scala est assurément la quintessence de l'ineptie et de la laideur féminine. C'est la revue à très bon marché, où s'étalent toutes les vieilles rengaines et toute la vieille défroque fripée.

La revue du Diable-au-Corps est bien mauvaise aussi. Décidément les chansonniers de la rue aux Choux ont eu tort de changer de genre en changeant de local. Autrefois leur verve railleuse s'exerçait exclusivement en des couplets charmants et alertes, d'une ironie mordante ou d'un comique irrésistible. Des pièces d'ombre complétaient un spectacle original et unique en son genre à Bruxelles. Aujourd'hui ils font des revues; ils n'ont pas assez de talent pour composer la comédie satirique remplie d'esprit et d'idées, et ils ont adopté trop facilement le genre poissard et populaire. L'an dernier, leur revue fut à la mode. L'engouement du public mena jusqu'à deux cents le nombre de ses représentations. Elle n'avait rien de bien saillant, elle n'avait aucune valeur littéraire, mais les acteurs sur la scène se payaient la tête du public et cela flattait la vanité bourgeoise. On y retourna dix ou douze fois, il y eut des soirées où la salle fut louée toute entière par la « bonne société ». Mais le public s'est lassé, la mode est passée et cette année l'*Entente cordiale* n'a vécu que peu de jours, et la *Revue du Diable* ne parvient pas à faire salle comble. Il est curieux de constater aussi l'indifférence croissante de ces revuïstes en

Hosted by Google

matière politique, combien anodines et inoffensives sont leurs allusions aux travers des gens du monde. La vie publique toute entière relève cependant de la férule du revuiste et l'année qui s'écoule est assez fertile en événements officiels et politiques pour donner ample sujet à railleries et à critiques. La servilité complaisante de nos ministres, les sottises et les petites lâchetés gouvernementales, les projets importants dont sont saisies nos Chambres, l'espoir d'une délivrance prochaine, tout cela est passé sous silence. La *Revue du Diable* proclame même l'inutilité d'un changement de gouvernement « A quoi bon ? » dit-elle.

Elle courtise les gens du monde, elle ne flagelle plus leur orgueil et leur hypocrisie.

Si cela continue, les artistes du Diable-au-Corps seront bientôt réactionnaires ! Sont-ce bien là les chansonniers faméliques de la petite rue aux Choux qui méprisaient Amédée Lynen « parce qu'il s'était fait décorer » ? Ils ont appris à connaître la belle couleur des louis d'or, des gens bien pensants se sont intéressés à eux, et d'artistes qu'ils étaient ils sont devenus des industriels. Autrefois, ils tiraient le diable par la queue, ils avaient de la peine à nouer les deux bouts de l'année, je le veux bien, mais ils avaient parfois un frisson d'art. Maintenant eux aussi ils adorent le veau d'or. Les voilà atteints d'une bien vilaine maladie, d'une fièvre dont on ne guérit pas. Nous ne verrons donc plus la pièce d'ombres, nous ne connaîtrons plus le règne exclusif, sincère et désintéressé du conte lyrique et de la chansonnette humoristique, ils ne nous tiendront plus sous le charme qui se dégageait de leur fière indépendance et de leurs préoccupations artistiques. Et comme ils ont adopté un genre pour lequel ils ne sont pas taillés, qui jure avec toutes leurs traditions et tout leur passé, avec tout ce qu'on pouvait encore espérer d'eux, comme ils ont à subir une concurrence redoutable, il est probable qu'ils périront par là où ils ont péché, et que l'art sera vengé par la défaveur du public.

Dans la revue des Galeries, la figuration et la mise en scène ont étouffé tout le reste. C'est une véritable féerie à grand spectacle. Il y a de fort jolis ballets, de ravissants effets de

Hosted by Google

lumière, il y a très peu de bonnes scènes. On s'attendait, certes, à mieux de la part de M. Garnir, qui passe, à juste titre, pour être bon poète et garçon d'esprit. Eh bien ! franchement, il ne s'est pas mis en grands frais d'imagination. Sa revue est moins bonne que celle de M. Luc Malpertuis. Celle-ci, la *Walhalla-Revue*, représentée à l'Olympia, réunit les meilleurs interprètes de revue que nous ayons à Bruxelles. Mmes Maud d'Orby, Deltenre, MM. Léopold, Jacque, Ambreville, Murio, impriment à une succession de scènes spirituelles l'entrain endiablé et la vivacité d'allure qui conviennent particulièrement à ce genre léger.

Au théâtre du Parc.

Monsieur le directeur, d'ALEX. BISSON.

Le public bruxellois a revu avec le plus grand plaisir cette jolie comédie-vaudeville de Bisson. M. Noblet, cet excellent artiste, qui fut, il y a quelques années, pensionnaire du théâtre du Parc, a été délicieux de finesse et de rouerie dans le rôle du directeur. M. Gildès faisait un très bon sous-préfet, et Mme Maurel a été une tireuse de cartes admirable de conviction et de naturel.

Les Perses d'Eschyle, traduction par A. FERDINAND HEROLD. (Matinées littéraires.)

La représentation des *Perses* ne peut prendre place parmi les grands événements artistiques de la saison. Ce ne fut pas une déception, car, étant donnés les éléments qui devaient concourir à la mise en scène et à l'interprétation, on ne pouvait guère s'attendre à une meilleure impression.

C'est tout d'abord une chose souverainement illogique que de faire jouer la tragédie par des acteurs comiques. L'acteur tragique a besoin d'une voix sonore, puissante, grave et profonde. Il doit connaître à fond la noblesse du maintien et la gamme des attitudes tragiques, les règles du soliloque et de la mélopée. Il doit savoir exprimer l'héroïsme des grandes

Hosted by Google

passions et l'horreur sacrée des crimes, la prédestination maudite et la fatalité du destin. Tout ce qui fait ainsi partie de ces rôles qui nous sont légués d'un autre âge ne s'acquiert que par une éducation longue et spéciale de certaines qualités naturelles, et l'acteur comique, plus il est meilleur comique, moins il saura rendre, par la voix et par le geste, l'atmosphère particulière du drame légendaire et archaïque.

C'est pourquoi MM. Gildès, Barré, Mauloy, etc., manquaient d'autorité quand ils gémissaient et se lamentaient, déguisés en vieillards persans.

Mlle Herval est une jeune artiste qui connaît à peine les planches; elle a joué l'an dernier quelques rôles secondaires, et c'est elle qui, par suite d'une indisposition de Mlle Huart se charge d'incarner la figure noble et triste d'Atossa la reine-mère! Signalons cependant M. Jahan, l'ombre du roi Darius. Il a de la voix, et c'est le seul artiste du Parc à qui l'on puisse confier un rôle tragique. MM. Carpentier et Vermandèle ne sont pas non plus sans mérites. L'un s'est très bien tiré de son rôle de messager, l'autre a donné à la physionomie de Xerxès un caractère suffisant de misère et de détresse.

La musique de scène était insignifiante, banale, et n'avait aucun rapport avec l'action qu'elle était sensée souligner. Pourquoi n'avoir pas adopté tout simplement quelques récitatifs de Glück, le seul qui ait été capable de mettre en musique une tragédie antique et dont les opéras sont comme sculptés dans le marbre le plus pur de l'Attique?

Ni le décor ni les costumes n'étaient persans, et ce fut réellement dommage. Car, bien que la philosophie et les allures générales de la pièce soient entièrement grecques, et bien que les Grecs eux-mêmes n'eussent pas poussé jusqu'à ce point le souci de la vérité dans le détail, il eût été flatteur pour notre goût moderne si réaliste de voir agir des Perses dans un cadre approprié.

Quant à la conférence de M. Hérold, on lui a reproché sa banalité et sa monotonie. Je reconnais volontiers que M. Hérold parle mal et qu'il s'exprime difficilement. Mais en ce qui concerne les idées qu'il énonça sur l'origine de la tra-

Hosted by Google

gédie et sur le théâtre d'Eschyle, pouvait-il en exprimer d'autres moins générales et moins connues, en présence des demoiselles de pensionnat et des jeunes filles qui constituent la forte majorité du public habituel des matinées littéraires et qui, sauf d'heureuses et rares exceptions, ne savent rien de la littérature antique? Et j'en viens ainsi à énumérer les véritables causes de la médiocrité de cette représentation : c'est, d'une part, la pauvreté des allocations budgétaires et, d'autre part, la certitude d'un public peu exigeant et très ignorant des choses littéraires.

Il conviendrait d'examiner la valeur *actuelle* du théâtre tragique, c'est-à-dire de rechercher s'il est encore en rapport avec les idées et les sentiments d'un public moderne et quelle peut être sa force d'action sur des spectateurs qui ne sont pas particulièrement des lettrés. Eh! bien, je pense que le genre tragique a fait son temps. Et je prends comme type du genre le théâtre des trois grands Grecs et celui de Shakspeare, le tragique qu'Aristote, avec sa manie de formuler et d'abstraire, a défini comme inspirant « la crainte et la pitié ».

Qu'est-ce que le drame, sinon une action fictive par laquelle le poète donne au spectateur l'illusion d'une action réelle, et où il s'efforce de mettre une image exacte de la vie humaine en cherchant à expliquer les actions et la nature de l'homme? Il s'ensuit nécessairement que l'œuvre du dramaturge est dominée toute entière par sa conception de l'homme et de l'univers, que sa représentation et son interprétation de la vie sont inséparables de la façon dont il la conçoit.

L'œuvre sera d'autant plus belle, plus durable et plus élevée qu'elle reflètera davantage les idées de l'époque où elle est née et les grandes œuvres sont celles où le poète a su mettre l'explication de la vie la plus haute et la plus claire, où il aura le mieux su dévoiler une partie de ce mystérieux inconnu qui plane autour des hommes et de leurs destinées. Mais les idées évoluent, la mentalité régnante se transforme; aux explications nouvelles en succèdent d'autres plus nouvelles encore et toujours plus vraies. Or, ce qui fait l'essence du tragique c'est un ensemble de conceptions dont nous ne sommes plus pénétrés aujourd'hui.

Hosted by Google

L'idée de la fatalité dans le sens de la Moire antique, telle qu'elle se révèle chez Eschyle, Sophocle et Euripide, nous est étrangère aujourd'hui, et nous ne ponvons prendre au sérieux les interventions surnaturelles qui se manifestent constamment dans leurs drames. Nous sommes convaincus de l'inexistence de cette justice immanente des choses qu'on retrouve dans plusieurs drames de Shakspeare. Il n'est pas un seul des devoirs héroïques qui inspirèrent à Corneille tant de chefs-d'œuvre qu'il ne soit aujourd'hui légitime de mettre en question. Et si de nos jours un auteur s'avisait d'employer de pareilles conceptions dans ses drames, toute la vie moderne se dresserait devant lui pour y réclamer une large part. Il garderait peut-être les grands masques tragiques, mais il y mettrait des personnages qui ne peuvent plus les remplir.

Les noms seuls seraient héroïques, mais les idées seraient modernes, et ce ne serait pas une œuvre d'art, car le poète doit être de son temps et chercher sans crainte pour de nouvelles idées une forme nouvelle.

Si d'une part le théâtre tragique est anachronique au point de vue des idées, il ne l'est pas moins d'autre part au point de vue des mœurs des personnages.

La trame de toute action tragique est toujours tissée d'une série de grands crimes, de passions violentes et cruelles, et la catastrophe a pour condition essentielle la mort de plusieurs personnes. Les héros des drames tragiques mènent la vie d'une époque barbare et primitive que régit la loi du talion et de la vengeance privée. « Nos auteurs tragiques, a dit Maeterlinck dans son admirable étude sur le *Tragique quotidien*, de même que les peintres médiocres qui s'attardent à la peinture d'histoire, placent tout l'intérêt de leurs œuvres dans la violence de l'anecdote qu'ils reproduisent.

Et ils prétendent nous divertir au même genre d'actes qui réjouissaient des barbares à qui les attentats, les meurtres et les trahisons qu'ils représentent étaient habituels. Tandis que la plupart de nos vies se passent loin du sang, des cris et des épées, et que les larmes des hommes sont devenues silencieuses, invisibles et presque spirituelles...

Hosted by Google

Lorsque je vais au théâtre, il me semble que je me retrouve quelques heures au milieu de mes ancêtres, qui avaient de la vie une conception simple, sèche et brutale, que je ne me rappelle presque plus, et à laquelle je ne puis plus prendre part... Que peuvent me dire des êtres qui n'ont qu'une idée fixe et qui n'ont pas le temps de vivre puisqu'il leur faut mettre à mort un rival ou une maîtresse? »

Le théâtre tragique ne nous offre plus aucun enseignement moral dont nous puissions tirer profit, et l'image qu'il nous présente de la vie humaine ne correspond plus en rien à la réalité des choses. Il ne s'agit plus aujourd'hui de vengeances à exercer, de devoirs cruels à remplir, de passions violentes à surmonter et l'homme n'est plus soumis à la volonté d'une destinée aveugle, inexorable et sans pitié. Une autre loi domine la vie morale des hommes, c'est la recherche du bonheur. Car tout homme qui sent et qui pense, qui a un cœur et une intelligence, a soif de bonheur. Il le cherche toujours; il le trouve parfois et souvent le méconnaît. L'occasion se présente, il ne la saisit pas, l'heure passe et ne revient plus jamais. Il se peut que ce qui serait le bonheur de toute son existence, passant près de lui, l'effleure de son aile, reste ignoré et s'éloigne pour toujours. Des difficultés innombrables peuvent s'élever entre lui et son bonheur, il sait les vaincre ou succombe, il est heureux ou malheureux. Voilà ce qui compte dans la vie d'un homme. Le reste n'est rien. Car tout gravite autour de la conception qu'il se fait du bonheur et de la façon dont il la réalise, et toute son activité se rapporte à ces deux mots : bonheur, malheur. Et si parfois l'activité heureuse ou malheureuse se manifeste au dehors par des paroxysmes violents et par des cris de joie ou de douleur, il n'en est pas moins vrai que ce qui fait le bonheur ou le malheur des hommes, c'est quelque chose de plus profond et de plus silencieux, de moins extérieur et de moins directement visible que le tragique des grandes aventures.

Un regard, une attitude, une pensée secrète, les petits événements de la vie quotidienne la plus humble, une légère méprise, un malentendu, les conversations journalières, enfin

Hosted by Google

tout ce qu'on ne voit pas dans les drames tragiques, toutes ces choses ont infiniment plus d'importance que les catastrophes violentes.

Celles-ci — lorsqu'elles ont lieu — sont les effets et non les causes. Et il n'y en a guère dans la réalité des choses.

Un cœur se brise, une vie s'écroule, et l'être humain se consume et s'effondre, lentement et sans bruit, comme une bûche que la flamme a réduite en cendres et dont les dernières fibres se tordent en silence...

Certes, les grands drames tragiques nous émeuvent et nous intéressent à titre de belles fables. Mais seul le lettré, se représentant la vie et les conceptions des hommes d'autrefois, grâce à un effort d'érudition et d'imagination qui n'est pas à la portée de tout le monde, aura le sentiment exact de leur signification morale et de leur perfection artistique.

Le vulgaire ne peut plus les comprendre ; car les choses dont ils parlent sont pour lui lettre morte et il n'a plus l'esprit dionysiaque.

FÉLIX GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Nous signalons volontiers le *Dictionnaire encyclopédique illustré* que vient de publier la maison Armand Colin, à Paris. Ce n'est pas le premier, ni le centième livre de l'espèce, et des maisons parisiennes rivales, qu'il est inutile de nommer, se sont fait une spécialité de ce genre de manuels, s'adressant à tous, au savant et à l'écrivain comme aux plus modestes étudiants. Mais ce qui est particulièrement méritoire dans ce *Dictionnaire*, c'est l'art de condensation dont les auteurs ont fait preuve. Le prospectus, répété en tête du feuillet de titre, annonce qu'il contient 80,000 mots, 1,800 articles encyclopédiques, 4,500 gravures et 300 cartes. C'est beaucoup, et ce serait trop si la condensation, qui résulte d'une aussi puissante accumulation de matériaux, entraînait soit de l'obscurité dans la rédaction des articles, soit quelque chose de hâtif ou d'incomplet. Autant qu'on peut en juger en feuilletant un *Dictionnaire* — on ne lit pas ces sortes de livres, on les consulte —, il nous a semblé que les compilateurs, chargés du travail par la maison Colin, s'en étaient acquittés avec intelligence et adresse. Ils ont mis beaucoup de choses en peu de mots. Le livre est, en outre, d'aspect agréable et suffisamment portatif; l'illustration a été l'objet de soins très grands; là même où on pouvait la juger superflue ou dangereuse — par exemple dans les reproductions d'œuvres d'art — on a fait un effort réel pour donner au moins l'impression de la chose déjà vue. Les cartes sont détaillées et claires, et tout au plus regretterons-nous que le cartonnage soit de teinte moins sévère qu'il ne conviendrait.

*

M. Paul André vient de publier un petit livre sur *Max Waller* (éditions du *Thyrse*); ou plutôt c'est une causerie qui a gardé l'accent d'une chose dite, la familiarité, la simplicité aisée et aussi certaines répétitions, certains *lentissimi* un peu agaçants à la lecture. L'intention est louable, quoique nous est avis que le fétichisme dont s'entoure le souvenir des écrivains de 1880 menace d'instaurer en Belgique une religion de plus. Il y a certes plus de talents littéraires aujourd'hui qu'il y a trente ans à Bruxelles et même dans nos pro-

Hosted by Google

vinces; la phrase est surtout plus artiste, plus soignée, le verbalisme est plus abondant; mais n'allons pas nous méprendre dans nos mensurations; n'allons pas oublier que nous restons et resterons longtemps tributaires de Paris où vécut Rodenbach, où s'impriment Lemonnier, Maeterlinck, Verhaeren, où s'imprimeraient leurs disciples s'ils le pouvaient. Cela n'empêche qu'on puisse — et on l'a fait ici — cueillir une gerbe et la déposer pieusement sur la tombe de Max Waller. Celui-ci fut non point un Mirabeau ou un Robespierre de nos lettres, mais un charmant page qui, avec l'humeur mutine et le sourire vainqueur de Chérubin, entra botté, et la cravache à la main, dans nos vieux cénacles.

*

Une réflexion en amène une autre. En formulant quelques réserves sur l'opportunité de certains encensements mutuels, dont nos fêtes jubilaires ont fourni le prétexte, nous sommes assez naturellement amené à dire un mot d'une campagne que le *Petit Bleu* a faite à la gloire de nos écrivains.

Ce journal s'indigne que les pouvoirs n'aient pas récompensé notre effort littéraire, comme il le mérite. Que le gouvernement se désintéresse de nos lettres, c'est ce qui crève les yeux. Mais qu'il soit désirable que, nouveaux Louis XIV, nos ministres pensionnent nos romanciers et nos poètes, c'est une autre affaire. Il n'est pas vrai, tout d'abord, que la sportule, même dorée, agrée à tous nos écrivains. Nous croyons savoir *de auditu* que les meilleurs professent pour elle un dédain, qui va jusqu'au geste de refus ou de dédain dans l'acceptation. Nommons l'auteur de *Monna Vanna* et n'insistons point. Parmi les jeunes et les non-arrivés le désaccord est aussi formel; on l'a bien vu au Congrès de la langue française à Liége, où M. Léon Paschal a exprimé, en termes heureux et francs, la pensée d'un groupe (1). Et quant à la rénovation de l'enseignement

(1) Je suis étonné que M. Henri Vandeputte, esprit libre et libre esprit, s'associe dans *Antée* à cette campagne, lui qui, deux pages plus haut, définit la Belgique intellectuelle avec cette charmante ironie que nous aimons : « ...Un « pays qui connut trois régimes affreux : l'anti-littéraire jusqu'à 1875, le non- « littéraire jusqu'à hier, enfin celui qui s'amène, le pire, où s'annoncent les littéra- « rateurs comme devant tout envahir, une fois asservis. » Et comme il dit vrai, puisqu'on veut maintenant nous doter d'une classe des lettres à l'académie, et qu'en la créant on y logera tout le dessus du panier des écrivailleurs bien pensants! C'est encore M. Vandeputte qui écrit excellemment : « La peinture belge « est aux Belges, mais la littérature belge étant française ou néerlandaise, est à « la France ou à la Hollande. Disons mieux, il n'y a pas de littérature belge ». Il est un peu honteux pour nous que des vérités aussi élémentaires doivent encore être proférées par un fin lettré; il l'est davantage qu'elles semblent paradoxales parmi nous.

Hosted by Google

littéraire dans nos universités et nos athénées, c'est un gros débat que M. Delattre résume et étouffe avec un excès de dextérité. Il est aisé de dire que nos établissements d'instruction sont peuplés de cuistres, de Pet-de-Loup, etc , incapables de donner à leurs élèves un goût dont eux-mêmes sont dépourvus. Il faudrait démontrer que l'enseignement a pour fin de préparer des lecteurs à nos écrivains, et point d'accoucher tout bonnement les cerveaux, suivant la maxime socratique. Le mal ne gît point là, à mon sens, et je doute que les élèves de MM. Daxhelet, Rency et Sevrin, malgré la belle culture de leurs maîtres, lisent jamais nos nouveaux classiques avec plus de faveur qu'ils n'ont lu les anciens. Le mal gît dans la mentalité nationale, qui est une mentalité d'industriels et de marchands, et qui restera telle dans l'avenir. Notre américanisme est pire que celui d'outre-océan; car nous sommes un petit peuple, dont le sang ne se rafraîchit, ni ne se renouvelle guère par des immigrations constantes, comme celles qui maintiennent aux États-Unis l'internationalisme de culture. Et l'on sait si, grand peuple et tout neuf et encadré des merveilles de son sol, les États-Unis sont restés jusqu'à ce jour réfractaires à une culture indigène des lettres, vraiment nationaliste et intensive ! Cela dit, louons le courage du désespoir que montrent les fondateurs de revues littéraires chez nous. Nos amis et collaborateurs Paul André, Daxhelet, Dumont-Wilden et autres, en donnant leur talent à la *Belgique artistique et littéraire,* professent le plus noble optimisme. Nous leur souhaitons d'y persévérer. W.

*

Dans *Antée* (Bruxelles, Lamberty), on embouche une autre trompette. Parmi les collaborateurs, plusieurs des nôtres : MM. Beck, Isi Collin, Grosfils, Vandeputte. C'est même à peu près tout l'équipage de ce petit torpilleur. Voilà de la vraie jeunesse et voilà qui nous permet quelques bordées et de vigoureuses canonnades Une revue littéraire — témoin feu *la Jeune Belgique,* témoin plus timide *Le Thyrse* — une revue littéraire devrait toujours être un brûlot et non un trois-mâts.

*

De très belles pages de Georges Dwelshauwers sur *Érasme Raway*. Celui-ci est un grand méconnu qui, dans ses *Scènes indoues* et toute une suite d'œuvres symphoniques, a osé être novateur, ne se rattacher à aucune école et n'arborer aucune formule. Le professeur bruxellois analyse son œuvre avec une sympathie ardente et même militante. Mais il est des injustices d'oubli qui excusent certaines immodérations d'éloges.

*

Hosted by Google

La librairie Ollendorff publie un livre de J. MARNI : *Le livre d'une amoureuse.* Jamais l'auteur de *Vieilles,* de *Celles qu'on ignore,* etc., n'a rien écrit de plus poignant, ni de plus sincère. Dans cette œuvre hardie, fière et tendre, une femme ose expliquer les complications d'un cœur de femme avec la plus complète franchise.

A la même librairie, JEAN LORRAIN publie son nouveau volume, l'*École des vieilles femmes.* Rarement l'observation aiguë et terrible du maître écrivain s'est exercée avec autant de puissance que dans ce volume dont le titre évoque tout ce qu'il y a de poignant, de désespéré, de frénétique et parfois d'admirable, dans certaines amours. L'*Hercule du Nord*, de LÉON VILLE, est le livre le plus empoignant qu'on ait écrit sur le monde des lutteurs. Il y a dans ce livre des dessous complètement inconnus du public et qui le passionneront et le lecteur y trouvera, à côté de pages fraîches comme une idylle, des passages où souffle une sorte d'héroïsme farouche et de courage qui donnent à ce volume son caractère de grandeur et de vérité.

*

GABRIEL MONOD, *Jules Michelet*, Études sur sa vie et ses œuvres. Paris, Hachette, 1905. Voici un volume qui a pour nous un double intérêt, d'abord un intérêt d'âme, qui naît de la connaissance plus sincère et plus intime d'un grand écrivain, possédant une sensibilité exquise et ayant connu la souffrance, ensuite un intérêt plus proche de nous, motivé par les pages consacrées à notre pays. En effet, après une série de chapitres sur « Michelet et l'Italie, Michelet de 1838 à 1842, Le père de Michelet et son fils », on trouve le journal d'un voyage en Belgique, écrit par M^me^ Michelet, dont il est le premier « essai d'analyse ». Et elle-même ajoute à cette définition : « il est faible, souvent détendu; mais n'importe, il exprime des impressions importantes de ma vie ». Il n'a pas tenu à la *Revue de Belgique* qu'elle donnât à ses lecteurs la primeur de ces pages inégales mais curieuses; il eût été instructif de les rapprocher de celles où Victor Hugo et peut-être aussi Théophile Gautier ont jugé à vol d'oiseau (pour le premier disons : à vol d'aigle) les hommes et les choses de chez nous à une époque, en somme, peu favorable ; cela ne nous empêche pas de signaler et cette publication et l'ensemble de l'œuvre qui — cela n'étonnera personne — porte la marque d'un esprit critique, d'une sensibilité attendrie et affinée. La dédicace du livre nous fait même ressouvenir d'autres affinités, plus mystérieuses et plus amères, entre l'historien de la première moitié du XIX^e^ siècle et l'historien des dernières années de ce siècle, tous les deux fils de la même terre et, avec des yeux bien différents, ayant lu les mêmes documents et remué les mêmes souvenirs. W.

*

Hosted by Google

Un jeune poète liégeois a conquis ses galons d'auteur dramatique, malgré le mauvais sort qui s'acharne jusqu'ici sur l'inexpérience de nos auteurs, écrivant pour la scène. Il vient d'imprimer deux de ses pièces, l'*Écrivain public*, *Pierrot millionnaire* (Liége, Mathieu Thône). Elles tiennent très bien à la lecture, ayant la fraîcheur, la verve soutenue et ce je ne sais quoi de candide et de résolu qui est toute la grâce de la jeunesse. Les gaucheries du métier n'y sont point des tares, et il y a, de-ci de-là, des vers qui sonnent comme des louis d'or sur une plaque de marbre. Souhaitons à M. Félix Bodson de persévérer et d'élargir sa veine, de déposer surtout au plus vite la défroque des pierrots et des mousquetaires d'antan. Il est des très rares Belges qui peuvent nous doter quelque jour d'un théâtre vraiment moderne.

*

Un autre Wallon, M. Albert Bonjean, a publié *Légendes et profils des hautes Fagnes* (Verviers, Vinche, petit in-8°). C'est, comme dit l'auteur des « pages de bonne volonté » d'un homme qui a voulu prêter « l'hommage d'une plume plébéienne à l'un des coins les plus déshérités et les plus merveilleux de la terre patriale ». C'est plus et mieux, une évocation parfois puissante et toujours sincère d'un coin de Belgique, étrangement sacrifié par nos artistes de la plume et même du pinceau. De même que Eekhoud pour le polder anversois, Virrés pour la Campine, Lemonnier pour les vallées de Sambre-et-Meuse et bien d'autres pour nos Ardennes, de même M. Bonjean a voulu encadrer dans des peintures observées quelques épisodes de la vie agreste de ce temps. Peut-être eût-il fait sagement de renoncer au fantastique de certaines affabulations et de démêler le simple écheveau des conflits de la vie normale, chez nos pacants de l'est; peut-être eût-il pu et dû sacrifier le prosaïsme de certaines réflexions et constatations archéologiques, qui *datent* son livre et le rattachent plutôt à la veine lointaine des Marcellin la Garde et des Pimpurniaux. N'importe, on sent, à le lire, qu'il y a quelque chose de changé dans nos lettres; l'air et la vie circulent, la langue est souple et abondante, et la ferveur patriale ne gâte rien.

*

Chez Fontemoing, M. Michaut, dont l'activité littéraire est grande et variée, donne, en collaboration avec ses élèves de l'école normale, une édition critique de *La reine d'Escosse* de Montchrestien. L'édition Petit de Julleville avait suffi à nos besoins, car on ne lit plus guère l'insipide dramaturge, qui construisait encore des pièces sur le patron latin et, enchaînant des monologues et des chœurs interminables, s'imaginait avoir fait œuvre scénique. Le principal

Hosted by Google

intérêt de la présente publication est dans le travail critique qu'elle a exigé. On a toute raison de le supposer exact et complet; encore désirerait-on quelques éclaircissements sur la marche suivie par M. Michaut et ses collaborateurs. On les cherche en vain dans l'*Avertissement*, où le nom même de Petit de Julleville est omis. La comparaison des textes de 1601 et 1604 est, en tout cas, aussi attrayante qu'instructive. Elle nous prouve un poète au labeur probe et incessant, remaniant profondément son œuvre et acharné à la trouvaille d'une expression meilleure.

*

Le livre de M. Fierens-Gevaert sur *Jordaens* (Paris, Laurent, petit in-8°) vient à point, au moment même où la ville d'Anvers vient d'honorer la mémoire du maître par une exposition de ses œuvres. Vingt-quatre illustrations hors texte : peintures religieuses et mythologiques, allégories, proverbes, portraits et surtout les immortels *Banquet de la Fève* révèlent sous ses divers faces le génie mal connu de Jordaens. En même temps qu'il présente en une biographie alerte la physionomie de ce pur Flamand, le texte de M. Fierens-Gevaert fournit un commentaire intéressant de son œuvre. Grâce à l'exposition d'Anvers et à la Collection des grands artistes, Jordaens occupera enfin sa vraie place dans l'histoire de l'art et dans l'estime des connaisseurs.

Hosted by Google

DANS LE FAR WEST [1]

II. — Les mormons et le mormonisme.

Il y a juste cent ans — le 23 décembre 1805 — naissait à Sharon, dans l'État de Vermont, un enfant qui reçut de ses parents, honnêtes cultivateurs américains, le nom de Joseph Smith. D'une imagination exaltée, il se mit, dès l'âge de 15 ans, à fréquenter les réunions des différentes sectes. « Mais, écrivit-il plus tard, si âpres étaient leurs contestations qu'il était impossible à quelqu'un d'aussi jeune que moi d'en arriver à quelque conclusion précise et de distinguer le vrai du faux... Au milieu de cette guerre de mots et de ce désordre d'idées, je me disais souvent à moi-même : Que faut-il faire? De quel côté est la vérité? »

Un jour que, réfugié dans un bois, il suppliait Dieu de lui faire savoir par un signe où il trouverait la vraie doctrine, il vit apparaître deux personnages à peu près semblables, entourés d'une gloire qui éclipsait l'éclat du soleil. C'étaient, sans doute, Dieu le Père et Dieu le Fils. Ils lui dirent que la véritable religion n'existait plus nulle part, mais qu'elle lui serait ultérieurement révélée. Quelque temps après, dans la soirée du 21 septembre 1823, un messager céleste vint lui annoncer que l'heure était arrivée de préparer la seconde venue du Messie et qu'il serait, lui,

(1) Voir la livraison du 15 novembre.

Hosted by Google

Joseph Smith, l'instrument de cette œuvre parmi les populations anglo-saxonnes du nouveau et même du vieux monde. L'ange ajouta qu'il s'appelait Moroni; il dit avoir vécu en Amérique, il y a un certain nombre de siècles, et y avoir été le dernier descendant d'une longue lignée de prophètes. Son père, qui portait le nom de Mormon, prévoyant la fin de sa race, avait écrit sur des tablettes d'or une sorte de Testament qui renfermait l'histoire des anciennes populations américaines, ainsi que l'exposé de leur religion. Ces tablettes avaient été ensuite enfouies sous une colline voisine.

Grâce aux indications de l'ange, Joseph Smith n'eut aucune peine à découvrir la cachette; mais ce fut seulement quatre années plus tard que Moroni, qui avait continué à le fréquenter, l'autorisa à emporter le précieux dépôt. L'écriture des tablettes se composait de caractères inconnus, mais à côté se trouvaient deux pierres transparentes, l'Urim et Thummim de Moïse, qui devaient fournir la clef.

Champollion, travaillant sur la célèbre stèle bilingue de Damiette, avait mis douze ans à découvrir l'art de lire les hiéroglyphes de l'Égypte. Trois ans suffirent à Joseph Smith pour déchiffrer les tablettes de Mormon, et c'est ainsi qu'au cours de 1830 il put en publier la traduction. On y racontait que l'Amérique avait été colonisée, après la dispersion des races, par une première tribu sémitique, les Jarédites, ancêtres des Peaux-Rouges, et qu'au v^e^ siècle avant notre ère, des nouveaux émigrants, appartenant cette fois au peuple juif, les Néphites, descendants de Joseph, étaient venus s'y installer à leur tour, en apportant le culte du vrai Dieu. Jésus-Christ lui-même était apparu chez les Néphites après sa résurrection en Judée, pour installer son Église en Amérique. Malheureusement, les Néphites, étant tombés dans le péché malgré les avertissements de leurs prophètes, avaient été finalement exterminés par leurs voisins, les Peaux-Rouges. C'est aux approches de cette catastrophe que Mormon, sur l'ordre

Hosted by Google

de la Divinité, avait consigné par écrit l'histoire de son peuple, en y ajoutant la description de la véritable Église, de ses croyances et de ses cérémonies. Tel était le livre, complémentaire de la Bible, sur lequel Joseph Smith avait mis la main.

On a prétendu que sa trouvaille n'avait pas même le mérite de la nouveauté et que ce roman archéologico-religieux formait déjà l'objet d'un manuscrit rédigé, une quinzaine d'années auparavant, par un certain *clergyman* nommé Salomon Spaulding. Quoi qu'il en soit, Joseph Smith, ayant réussi à se créer six adeptes, dont son frère Hiram, fonda, le 6 avril 1830, à Fayette, dans l'État de New-York, « l' Église de Jésus-Christ des saints du dernier jour » (*The Church of Jesus-Christ of Latter-day Saints*). Cette demi-douzaine de saints se mirent aussitôt à prophétiser et à exorciser avec un succès croissant; on soutient même, en invoquant des témoignages oculaires, que Joseph Smith réussit à ressusciter des morts (1). Pendant les deux années suivantes, le mouvement gagna la Pensylvanie, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois et le Missouri.

Jusque-là il n'y a rien de bien extraordinaire. Des phénomènes analogues se reproduisent fréquemment dans le mouvement religieux des États-Unis. En général, les gens qui ne sont pas touchés par la grâce, regardent, sourient et passent leur chemin. Comment donc s'expliquer les persécutions qui assaillirent le mormonisme, avant même qu'il eut jeté un défi à l'opinion, en proclamant le dogme de la polygamie? Ce fut peut-être parce que, au lieu de s'en tenir à la prétention de former un État dans l'État, comme l'ont impunément essayé en Amérique tant de sectes communistes, la nouvelle Église manifesta, dès le début, l'intention de conquérir et de bouleverser toute la société américaine. Ne vit-on pas un jour Joë Smith poser sa candidature à la présidence de la République dans un

(1) Voir le récit d'une de ces résurrections, traduit dans la *Revue des deux mondes* du 15 février 1856, p. 702 et suiv.

Hosted by Google

manifeste des plus insultants pour les quatre-vingt-dix-neuvièmes du peuple qu'il aspirait à gouverner en même temps qu'à convertir.

Dès 1833, dans le Missouri, la foule s'était mise à huer et maltraiter les Saints du Dernier Jour. Ceux-ci pouvaient s'estimer heureux, quand on se bornait à organiser des charivaris pour troubler leurs réunions et à déverser des ordures dans les réservoirs où ils célébraient leurs baptêmes. Parfois, leurs missionnaires étaient assaillis, déshabillés, enduits de goudron, roulés dans des plumes, puis pourchassés à grands coups de fouet. La populace prend vite goût à ces jeux cruels, qui sont bientôt poussés à l'extrême. Le sang coula, puis on démolit les maisons où se tenaient les meetings, sans que les autorités locales s'avisassent d'intervenir. Chassé du comté de Jackson, le Prophète transporta son quartier général dans un autre district de l'État où la communauté naissante s'adonna à l'agriculture sur une large échelle. En 1838, elle comptait déjà 6,000 à 8,000 adhérents, lorsqu'elle dut de nouveau abandonner ses foyers, pour se soustraire à la persécution et elle s'en alla fonder la ville de Nauvoo, dans l'Illinois, où il semblait qu'elle dût recevoir un meilleur accueil.

Cependant ses ennemis n'avaient pas désarmé et bientôt la même hostilité reparut, plus ardente que jamais. On chercha d'abord à se débarrasser de Joseph Smith par les voies légales. A trente-sept reprises, on le traîna devant les tribunaux sous un prétexte quelconque; il paraît qu'invariablement les juges durent l'acquitter, faute de délit ou de preuve. Comme il venait d'être arrêté une fois de plus et enfermé avec son frère dans la geôle de Carthage, sous une accusation assez vague de « trahison envers l'État d'Illinois », une foule enragée força les portes et massacra les deux prisonniers, le 27 juin 1844.

Il est très difficile de porter un jugement raisonné sur le fondateur du mormonisme. Certains écrivains, même à l'étranger, ont été fort durs pour sa personne et pour son œuvre. Il y a quelque quarante ans, Maurice Montégut

Hosted by Google

définissait le mormonisme : « un bâtard du mosaïsme et du mahométisme, dû à la repoussante collaboration d'un fripier juif, d'un musulman radoteur et d'un vieil apôtre saint-simonien qui n'a pas trouvé de chemin de fer à exploiter ».

Il convient d'abord de rechercher si Smith fut un charlatan ou un illuminé. On pourrait admettre sa complète sincérité, s'il ne s'agissait que des apparitions de l'ange Moroni et de ses révélations. Sainte Marie Alacoque, sainte Thérèse, voire Swedenborg, nous en ont raconté bien d'autres, sans que personne suspecte leur bonne foi. Mais les tablettes d'or et les hiéroglyphes de feu Mormon sont plus difficilement compatibles avec cette explication, même si l'on suppose, comme M. Othenin d'Haussonville, que le jeune illuminé avait mis la main sur des pierres gravées de signes symboliques, du genre de celles qu'on a trouvées en assez grande quantité dans les *tumuli* préhistoriques de l'Amérique septentrionale.

D'un autre côté, nous devons reconnaître que, dans la dernière partie de sa carrière, le prophète de Nauvoo agit constamment en homme convaincu, jusqu'à affronter, dans l'intérêt de sa doctrine, une mort violente qu'il avait prédite. Ce n'est pas la première fois qu'en matière religieuse, un imposteur serait devenu dupe de ses propres artifices, ou qu'un inspiré parfaitement sincère aurait appelé certains subterfuges à son aide pour convaincre les foules. Mahomet en est peut-être l'exemple le plus frappant. Tous ceux qui ont approché Smith, même parmi les indifférents, ont donné de son caractère une appréciation favorable. Élisée Reclus, qui juge néanmoins le mormonisme assez sévèrement, a écrit à propos de son fondateur : « Il ne cessa jamais d'être bon, juste, animé d'un merveilleux esprit de charité ; il s'occupait sans cesse des pauvres et des nécessiteux, les visitait de préférence, les prenait pour confidents. Les mormons qui l'ont connu n'en parlent jamais sans tomber dans une extase d'attendrissement et ses adversaires eux-mêmes lui rendent justice. »

Hosted by Google

Les anti-mormons, encouragés par l'impunité de leurs premiers meurtres, menacèrent bientôt du même sort tous les sectateurs du prophète assassiné à Carthage. Les Mormons de Nauvoo mirent alors à leur tête un ancien pasteur méthodiste qui, bien que jeune encore, avait déjà fait de nombreux métiers; ce qui est loin d'être une tare en Amérique — Brigham Young. — Doué d'une éloquence entraînante, leur nouveau conducteur était surtout un organisateur de premier ordre, avec les qualités d'un diplomate. C'était le vrai chef qu'il fallait à une jeune communauté menacée dans son existence par l'hostilité de ses voisins.

Brigham Young comprit que le seul avenir de la secte était dans la possession exclusive d'un pays vierge où elle pourrait se développer en dehors de toute opposition violente. Il eut donc, lui aussi, une révélation qui décida les fidèles à abandonner, non sans amertume, leur ville de Nauvoo, pour chercher un asile dans les solitudes du *Far West*. Une année entière fut consacrée aux préparatifs de l'exode. A peine les émigrants avaient-ils franchi le Mississipi, au printemps de 1847, que leurs ennemis se jetèrent sur Nauvoo, en expulsèrent brutalement les derniers habitants et livrèrent la ville aux flammes. On a souvent décrit les fatigues, les privations, les périls de toute nature qui assaillirent les mormons, quand ils se furent enfoncés dans le désert par petites bandes sans cesse exposées à la faim, à la soif, aux ardeurs du soleil, aux attaques des Peaux-Rouges. Enfin, le 24 juillet 1847, Brigham Young débouchait avec une première colonne dans une large vallée ou plutôt un bassin intérieur qui, par une singulière coïncidence, rappelle, trait pour trait, la partie de la Palestine où se sont passées les scènes de l'exode.

De part et d'autre, c'est une dépression, sans issue vers les mers voisines, enfermée de trois côtés par de hautes chaînes et se heurtant du quatrième à un désert aride. Un fleuve, qui reproduit dans le bassin de l'Utah le cours

Hosted by Google

du Jourdain et qui en a reçu le nom, draine un lac d'eau douce, le lac d'Utah, qui correspond à la mer de Galilée, puis se jette dans une vaste nappe, dont les contours orographiques, non moins que la composition chimique, offrent une frappante contre-partie de la mer Morte. Brigham Young connaissait-il cette région par les vagues récits des Indiens et des trappeurs? Toujours est-il qu'arrivé à quelques milles du fleuve, — sur un point qui répond à l'emplacement de Jérusalem, dans les cartes de la Palestine, — il déclara reconnaître le lieu où il avait reçu en songe l'ordre d'édifier le temple de la nouvelle Sion. La statue de bronze, bien méritée, que les mormons ont érigée en 1897 au Moïse de leur exode, nous le montre dans un geste qui ne manque pas d'ampleur, désignant du doigt l'emplacement que couvre aujourd'hui le bloc du Temple, *Temple Block*.

La tradition rapporte que les mormons, ayant arrêté leurs chariots, tombèrent à genoux, entonnèrent un cantique d'actions de grâces et, avant même la tombée de la nuit, commencèrent à tracer les premières rues au cordeau. Durant les jours qui suivirent, des tentes et des baraquements furent installés, qui devinrent le germe des quartiers futurs; des champs furent ensemencés, des vergers plantés. En mai 1848, la campagne environnante se couvrait déjà de moissons qui furent un instant menacées par des légions de sauterelles. C'était, à brève échéance, la famine et la mort. Brigham Young implora le Seigneur et aussitôt on vit surgir du lac des milliers de mouettes qui, en quelques coups de bec, mirent fin à cette plaie renouvelée d'Égypte. Il n'est pas un mormon qui révoque en doute l'authenticité de ce miracle.

Quand le reste des fidèles eut rejoint l'avant-garde, Brigham Young distribua les familles sur les terres voisines. Tout le monde se mit courageusement à l'œuvre et bientôt ce territoire inculte, qui demandait seulement un peu d'irrigation pour se couvrir des fruits de la terre, devint le véritable jardin qu'on y admire encore aujourd'hui.

Hosted by Google

Telle est l'épopée mormone qui jette dans notre prosaïque XIXe siècle comme une note d'un autre âge. Cependant Brigham Young ne comptait pas s'arrêter en si beau chemin. Une de ses premières préoccupations fut d'organiser la propagande. Il envoya dans les États de l'Est et jusqu'en Europe, des légions de missionnaires qui n'ont cessé de se renouveler jusqu'aujourd'hui. La propagation de la foi est, chez les mormons, comme un service personnel que tous les jeunes gens doivent à l'Église. Celle-ci désigne qui elle veut, et les conscrits partent au premier appel sans murmurer. Tous les pays civilisés ont reçu leur visite; en Europe, néanmoins, leur prosélytisme n'a guère provoqué un mouvement sérieux de conversions qu'en Angleterre et en Scandinavie. Le livre de Mormon a été traduit en treize ou quatorze langues.

En même temps, le prophète se décida à proclamer publiquement le dogme de la polygamie qu'on prétend avoir déjà été professé par son prédécesseur dès 1843, mais qui avait été plus ou moins tenu secret jusqu'à l'arrivée des mormons dans la Terre promise. On a soutenu qu'en modifiant ainsi l'institution du mariage, Brigham Young avait obéi à des goûts personnels, bien que la photographie de ses épouses, couramment vendue dans les rues de Salt Lake City, ne semble pas déceler un penchant fort prononcé pour la beauté féminine. Il est certain que la conception mormonne de la polygamie favorisait surtout les chefs de l'Église : puisque les unions contractées sur terre se perpétuaient dans le paradis, il y avait avantage pour les jeunes filles à épouser un patriarche destiné à s'asseoir avec toute sa famille sur les marches du trône de l'Éternel, plutôt qu'un jeune homme ayant encore sa position à créer dans ce monde et dans l'autre. Toutefois, mon avis est qu'il faut surtout voir dans cette innovation un calcul politique, outre le désir de reconstituer intégralement l'ancienne société patriarcale. Il s'agissait à la fois de provoquer une extension considérable de la natalité

Hosted by Google

mormone et de séduire un peu partout les amateurs de harems légitimes : « Hâtez-vous de vous marier, disait Brigham Young. Que je ne voie plus ici de garçons au-dessus de 16 ans ni de filles au-dessus de 14! »

L'argument employé par le Prophète pour justifier la polygamie au point de vue moral est un bel exemple de sophisme : « Il y a, disait-il, deux catégories d'actes. Ceux qui sont tenus pour répréhensibles, le mensonge, le vol, l'adultère, ne peuvent être tolérés même une seule fois. Au contraire, ceux qui sont autorisés une fois, parce qu'ils sont bons en eux-mêmes, peuvent bien être répétés indéfiniment. » Les mormons ont soutenu que leurs épouses plurales étaient contentes de leur sort. Il est de fait qu'environ 2,500 femmes de l'Utah adressèrent un jour au président Grant une pétition pour le maintien de la polygamie. Une atténuation de ce régime, c'est que les épouses des mormons gardaient une certaine liberté d'allures et que chacune avait droit à une maison séparée ou du moins à un appartement particulier avec entrée directe sur la rue.

La pluralité des femmes n'en implique pas moins une atteinte à la dignité de l'épouse. Alors même que ce régime ne mènerait pas à la réclusion des harems orientaux ou à une forme quelconque de l'esclavage domestique, il ne peut, pas plus que l'union libre, coexister avec les principes sur lesquels repose la famille contemporaine. Cette anomalie devait surtout être sensible dans une nation, comme l'Amérique, qui a porté au plus haut point le respect de l'indépendance et de la personnalité féminine.

La constitution des États-Unis stipule que quand la population des districts nouvellement colonisés atteint un certain chiffre, elle peut réclamer son érection en Territoire. Le Territoire possède son assemblée législative et nomme un délégué à la Chambre de Washington ; mais il reste sous la tutelle administrative du gouvernement central qui lui impose un gouverneur et des juges. Quand la

Hosted by Google

population d'un Territoire dépasse 95,000 habitants, elle a le droit de réclamer son entrée comme État dans l'Union, avec les privilèges que comporte cette admission (1). L'Utah obtint sans trop de difficultés, en 1850, d'être érigé en Territoire; les autorités de Washington choisirent même Brigham Young pour en être le premier gouverneur. Mais les mormons abusèrent de cette condescendance pour renforcer les barrières qu'ils avaient élevées contre l'immigration des *gentils*, assurer à Brigham Young une autorité quasi dictatoriale et paralyser l'action des fonctionnaires, assez peu recommandables du reste, que leur avait envoyés le gouvernement de l'Union.

Celui-ci ne pouvait fermer les yeux sur ces velléités de sécession. Après plusieurs avertissements, il envoya, dans l'automne de 1857, un petit corps d'armée chargé de mettre à la raison les Saints du Dernier Jour. Brigham Young, ayant alors chassé les fonctionnaires fédéraux, proclama la guerre sainte, arma sa milice et fortifia ses défilés. L'expédition fédérale, forcée d'hiverner dans les montagnes Rocheuses, se trouva, un moment, dans une situation assez critique. Des négociations furent ouvertes, qui se terminèrent par un compromis. Les mormons, qui avaient déjà fait leurs préparatifs pour abandonner l'Utah et chercher plus loin un nouvel asile, obtinrent une complète amnistie, avec le droit de s'organiser à leur guise sur le terrain religieux; d'autre part, ils s'engagèrent à accepter le gouverneur que leur enverrait le président, à laisser les gentils s'établir sur leur territoire et même à y tolérer la présence d'une garnison permanente qui est encore aujourd'hui campée à quelques kilomètres de la ville, dans le fort Douglas

Pendant la guerre de Sécession, les mormons restèrent fidèles au drapeau de l'Union; ce qui n'empêcha pas le Congrès de voter en 1862 une première loi contre la poly-

(1) Il y a encore actuellement quatre Territoires dans l'Union : l'Arizona, le Nouveau-Mexique, l'Oklahoma et l'Indian Territory.

Hosted by Google

gamie. Ils la tournèrent, en cessant de célébrer les formalités qui constituaient le mariage au point de vue légal. Le Congrès finit par perdre patience et une nouvelle loi transforma en délit le simple fait de cohabiter avec plusieurs femmes; les peines étaient l'amende, l'emprisonnement et la perte des droits politiques. Les mormons invoquèrent l'article de la constitution américaine portant que « le Congrès ne fera pas de loi pour imposer les pratiques d'une religion ou pour en interdire le libre exercice ».

La Cour suprême leur donna tort. Un millier de polygames furent cités devant les juges fédéraux.

Le vieux prophète avait été mis lui-même en prévention, à l'âge de 71 ans. Son cas était clair, puisque, marié vingt-sept fois, il possédait encore une douzaine de femmes, au su et au vu de tout le monde. Il mourut, au cours de son procès, le 29 août 1877. D'autres procès furent engagés, presque toujours suivis d'acquittement, grâce à la connivence du jury. Les chefs les plus en vue s'étaient cachés et n'en continuaient pas moins à diriger l'Église.

Telle était encore la situation, lorsqu'en 1890, le second successeur de Brigham Young, Wildford Woodruff, eut, lui aussi, sa révélation, portant que la pluralité des mariages terrestres, ayant donné tous ses fruits, pouvait être abandonnée sans inconvénient, devant l'irrémissible opposition des États-Unis. Le gouvernement arrêta les poursuites, rendit aux condamnés leurs droits politiques, restitua à l'Église ses biens récemment mis sous séquestre et, en 1896, consentit à ériger l'Utah en État de l'Union. C'était, pour les mormons, l'indépendance de fait.

A partir de cette époque ils ont agi avec beaucoup d'habileté et de prudence. Bien qu'ils possèdent dans les élections une majorité écrasante, surtout depuis qu'ils ont donné le droit de suffrage aux femmes, ils n'ont garde d'accaparer les principales fonctions publiques; ils ne dédaignent pas de confier celles-ci à des gentils, sur les-

Hosted by Google

quels ils croient pouvoir compter. De plus, ils se sont partagés eux-mêmes entre les deux grands partis des États-Unis, les démocrates et les républicains, également forcés en conséquence de compter avec le mormonisme. Ils veulent éviter qu'on ne les accuse de constituer entre eux un parti religieux et ils y tiennent d'autant plus qu'en réalité leur politique s'inspire avant tout des intérêts et, prétend-on, des ordres de leur Église.

C'est là surtout ce qui continue à préoccuper et à alarmer le monde politique américain, en général assez indifférent à toutes les fantaisies religieuses. On reproche, en outre, aux notables du mormonisme de n'avoir point répudié leurs épouses multiples, malgré la renonciation de leur Église au dogme de la polygamie. Il y a deux ans, la législature de l'Utah avait désigné, pour la représenter comme sénateur à Washington, un des douze apôtres, M. Smoot. Un apôtre au Sénat des États-Unis, c'était plus que ses futurs collègues n'en pouvaient supporter! Il se trouvait précisément que le nouvel élu avait toujours été monogame. On lui chercha querelle, dans la vérification de ses pouvoirs, d'abord sous prétexte que, figurant parmi les chefs de l'Église mormone, il s'était toujours abstenu de blâmer ses collègues en possession de plusieurs femmes; ensuite, parce que, dans le mormonisme, on considère comme un devoir d'obéir plutôt aux injonctions de l'Église, en cas de conflit, qu'aux prescriptions de la Constitution et des lois. Sur ce dernier point, M. Smoot ne manqua pas de répliquer — ainsi qu'il fallait s'y attendre — qu'à ce titre, on devrait commencer par déclarer inéligibles tous les membres de l'Église romaine. Quant au premier grief, un journal de Salt Lake se chargea de la réponse, en annonçant qu'il allait à son tour ouvrir une enquête approfondie pour établir combien il y avait, à Washington, de sénateurs qui ne se contentaient pas d'une seule femme. L'alarme fut vive, paraît-il, dans le camp sénatorial. Il faut reconnaître qu'il y a un peu de pharisaïsme dans cette attitude de l'opinion américaine, qui

Hosted by Google

ferait mieux de laisser la polygamie mourir de sa belle mort avec la génération présente. J'avoue que mes sympathies vont plutôt au président actuel de l'Église mormonne, malgré ses cinq épouses et ses quarante-deux enfants, lorsque, appelé l'an dernier à déposer devant la commission d'enquête, il répondit, avec beaucoup d'à-propos et de bon sens, à un sénateur qui lui reprochait de ne pas tenir compte des modifications intervenues dans sa propre Église sur la question de la polygamie : « Je n'ai pas violé la loi contre la pluralité des mariages (1). Mais ni la loi ni l'Église ne peuvent attendre de moi que je dégrade ma famille, en cessant de la reconnaître et de pourvoir à ses besoins. L'Église m'a jadis donné ces épouses; elle se mettrait en contradiction avec elle-même, si elle m'imposait de les répudier et de les abandonner. »

On dirait que le mormonisme a été créé non seulement pour établir la vanité des prédictions sur l'avenir des mouvements religieux, mais encore pour montrer comment une doctrine tenace peut tourner à son avantage les circonstances logiquement destinées à l'abattre.

Assurément personne ne s'imaginait en 1830 que les mormons survivraient à l'éclat de rire qui accueillit la prétendue traduction de leur livre sacré. On ne se figurait pas davantage qu'ils pussent résister aux violences qui les expulsèrent successivement de deux États. Quand leur fondateur eut été mis à mort dans la prison de Carthage, on conclut que, cette fois, c'en était bien fait de quelques milliers de sectaires désormais sans prophète et sans guide. Cette conviction se fortifia encore, quand on apprit qu'ils s'étaient imprudemment enfoncés dans le désert, sous la direction d'un enthousiaste inexpérimenté. Nous avons vu comment, de ces railleries, de ces persécutions et de cet exode, sortit un État.

(1) La dernière union de M. Smith remontait à quarante ans.

Hosted by Google

On se figura que, par l'effet de leur isolement, ils s'éteindraient d'eux-mêmes. « La population n'augmente pas, écrivait, en 1856, Émile Montégut. Les mormons se vantaient d'être 25,000 en 1850. Ils sont encore aujourd'hui 25,000. Il n'est point possible que Dieu permette d'obtenir à un mensonge plus qu'un demi-succès. » — En 1858, les mormons étaient 45,000.

Nul n'aurait supposé que ces vagues agriculteurs pussent faire front au premier choc des armes fédérales. La campagne de 1858 aboutit à la reconnaissance de leur autonomie religieuse et civile, sous la surveillance platonique des canons du fort Douglas.

On supposa qu'ils ne tarderaient pas à se noyer dans le courant de l'émigration américaine et européenne. « Plus rapidement, écrivait M. Laugel en 1859, l'émigration ordinaire se portera vers les belles vallées de l'Utah, plus promptement s'éteindra la religion mormone. » Cependant, Brigham Young avait secondé de tout son pouvoir l'établissement du chemin de fer transcontinental, comme déjà auparavant il avait favorisé l'ouverture d'une ligne télégraphique reliant Salt Lake City aux extrémités des États-Unis. Les gentils arrivèrent à flots pressés; mais l'élément mormon se renforça dans une proportion plus considérable encore et, loin d'être entamés par l'émigration, les mormons sont restés plus mormons que jamais.

On avait pronostiqué que la découverte des métaux précieux, en faisant passer l'agriculture de l'Utah au second plan, mettrait fin à la suprématie mormone. M. Radau notamment faisait observer, en 1872, que la population, de plus en plus nombreuse, attirée par l'exploitation des mines, était forcément hostile au mormonisme. Celui-ci, concluait-il, allait disparaître « par une sorte de résorption morale ». — Les mormons se sont faits eux-mêmes mineurs et industriels. Aujourd'hui que les mines commencent à s'épuiser, leurs exploitations agricoles restent la principale richesse de la région. L'Église mormone a vu de bonne heure les ressources

Hosted by Google

qu'elle pouvait tirer de la coopération, et actuellement la *Zion Mercantile Cooperative Institution,* fondée en 1868 par Brigham Young, est une puissance commerciale de premier ordre qui possède des succursales dans tous les villages de l'État. Il y a actuellement quinze banques à Salt Lake City, avec un capital de plus de 15 millions de francs et des dépôts s'élevant à 5 0 millions. La majeure partie de ces fonds est entre les mains des mormons.

On avait compté sur l'instruction publique pour avoir raison du mormonisme. L'instruction primaire, d'abord quelque peu négligée, est depuis de nombreuses années aussi générale dans l'Utah, que si elle était obligatoire. Il y a, dans la ville de Salt Lake, 26 écoles avec un personnel enseignant de 322 membres. Ces écoles sont, pour la plupart, neutres, et des personnages autorisés m'ont dit que l'Église ne voyait aucun inconvénient à leur conserver ce caractère. Il en est de même jusque dans les moindres villages; seulement, il paraît que les mormons s'arrangent pour que les instituteurs soient invariablement recrutés parmi leurs coreligionnaires. L'État compte aussi de nombreux collèges d'enseignement moyen, avec un caractère professionnel plus accentué que les nôtres. Enfin, il existe à Salt Lake deux universités : l'une, exclusivement laïque, avec environ 800 étudiants, l'Université de l'Utah; l'autre, confessionnelle, avec environ 1,000 étudiants, l'Université des Saints du Dernier Jour, *Latter-Day Saints' University*. Dans toutes les deux on enseigne la médecine, le droit, les sciences polytechniques, les études classiques; on y trouve, en outre, une école de commerce qui prépare des hommes d'affaires et une école normale pour la formation des instituteurs. La première de ces universités est subsidiée par l'État, la seconde par l'Église; toutes deux sont richement dotées par les dons des particuliers. On trouve partout des bibliothèques circulantes. En dehors des collections mises, par les universités, à la disposition du public, Salt Lake voit s'élever, en ce moment, un élégant bâtiment destiné à abriter une biblio-

Hosted by Google

thèque publique; c'est, il est vrai, le don d'un « gentil » qui a passé de nombreuses années dans l'État à la tête d'une importante exploitation minière. Les journaux mormons sont nombreux et bien faits, en dépit de la censure indirecte que l'Église exerce sur leur rédaction. On compte trois journaux mormons, pour une feuille non confessionnelle. — Bref, ce ne sont pas les moyens de s'instruire qui ont manqué à la jeune génération. Cependant elle reste aussi mormone que ses aînées.

On avait fondé aussi quelque espoir sur la concurrence religieuse. Toutes les confessions des États-Unis ont aujourd'hui, à Salt Lake City, leurs chapelles et leurs missionnaires. Il y a même un point sur lequel elles s'entendent parfaitement, c'est pour témoigner aux Saints du Dernier Jour une aversion et une hostilité dont ceux-ci se plaignent amèrement. Les communions protestantes se distinguent surtout dans cette croisade. Cependant, les différentes Églises n'ont guère groupé autour d'elles que leurs membres d'origine et ont peu répondu, jusqu'ici, aux espérances des bonnes âmes parmi lesquelles, il y a quelques années, nous avons vu solliciter des fonds « pour la conversion des Peaux-Rouges et des mormons ».

D'après les statistiques les plus autorisées, les mormons dépassent aujourd'hui le chiffre de 300,000. Les États-Unis en comptent 260,000 environ. Dans l'Utah, ils forment les trois quarts de la population. Il est à remarquer qu'actuellement l'Église dirige plutôt ses nouvelles recrues vers les États et les territoires voisins, le Wyoming, le Colorado, l'Orégon, le Montana, l'Arizona et le Nouveau-Mexique. On prétend que, au sein des trois premiers, ils sont déjà assez nombreux pour faire pencher la balance des partis dans les élections. Ils ont fondé aussi des établissements prospères au Canada et au Mexique, où des terres leur ont été offertes à bon marché.

Et cependant, le mormonisme n'a pas cessé de reposer sur des allégations que ne peuvent admettre ni l'histoire ni la science. Il implique l'abdication des droits du libre

Hosted by Google

examen et de la conscience individuelle. Il est un défi au principe de liberté sur lequel se fonde toute l'organisation politique et sociale du continent où il s'est développé. Comment expliquer sa perpétuation et sa croissance chez un peuple qui prétend occuper une des premières places sur l'échelle de la civilisation?

Tout d'abord, le mormonisme a eu l'habileté de ne point rompre avec le passé religieux des populations auxquelles il s'adresse. Il admet comme dogmes toutes les doctrines des orthodoxies chrétiennes : la Trinité, l'Incarnation du Christ, la Rédemption par le supplice de la croix, la Résurrection des morts, le Jugement dernier, l'infaillibilité de la Bible « correctement traduite », la rémission des péchés par le baptême, la communication du Saint-Esprit par l'apposition des mains, la transmission apostolique du sacerdoce et l'inspiration permanente de l'Église. Il se borne à y ajouter les affirmations que « le livre de Mormon est aussi la parole de Dieu »; que seule l'Église mormone constitue la véritable Église, grâce à l'ordination de Joseph Smith par les apôtres Jean, Jacques et Pierre, descendus tout exprès, dans l'État de New-York, pour assurer la transmission de l'autorité apostolique; enfin, que la Sion du prochain millénium s'élèvera sur le continent américain.

L'article X de la confession de foi porte : « Nous « croyons au rassemblement littéral d'Israël et à la res- « tauration des dix tribus; que Sion sera bâtie sur le « continent américain; que le Christ régnera en personne « sur la terre; que la terre sera renouvelée et recevra sa « gloire paradisiaque. » On précise même l'emplacement de la nouvelle Sion; ce ne sera pas à Deseret, mais dans l'État du Missouri, vers le centre du continent, là où se trouve aujourd'hui la bourgade d'*Independance City*.

Si nous poussons plus loin l'étude de cette théologie, nous y constatons un singulier mélange de notions chrétiennes, juives, mahométanes et cathares. La conception de la divinité y est d'un incroyable matérialisme. Le Père

Hosted by Google

et le Fils, sinon le Saint-Esprit, sont des dieux en chair et en os. Dieu le Père est l'idéal d'un patriarche mormon ; il a plusieurs femmes et vit au milieu de ses enfants qui sont les âmes. Jésus-Christ a également été marié plusieurs fois. Satan est, comme dans certaines sectes du moyen âge, un dieu bon qui a été vaincu et excommunié parce qu'il voulait sauver tous les hommes sans restriction, alors que Jésus entendait réserver le salut exclusivement aux pécheurs repentants.

Dieu envoie ses enfants, c'est-à-dire les âmes, passer un temps d'épreuve sur terre. Celles qui se conduisent bien deviennent, après la mort, des anges et même des dieux ; les autres ont à recommencer l'épreuve en transmigrant dans de nouveaux corps. La vie future des justes est décrite dans des termes qui rappellent le paradis de Mahomet.

La conception des sacrements ne manque pas d'originalité. Tous les péchés sont lavés par le baptême accompagné du repentir. On a donc intérêt à se faire baptiser, chaque fois qu'on se sent en état de transgression. On peut aussi se faire administrer le baptême pour le compte d'autrui, notamment pour le compte de ses aïeux, et il n'est pas rare qu'un mormon cherche à reconstituer sa généalogie jusqu'en Europe, dans le seul but de procurer le salut éternel à ses ancêtres, trépassés avant la constitution de l'Église. On cite des fidèles, venus à Salt Lake City pour leurs affaires, qui profitent de leur séjour pour se faire baptiser successivement au profit de leurs grands-pères, de leurs grand'mères, de leurs arrière-grand'tantes, de leur bisaïeul, etc. Le néophyte est déshabillé et immergé, puis tiré de la piscine, essuyé et rhabillé. Il verse sa cotisation, fait inscrire sur les registres de l'Église le nom de la personne pour laquelle il a exécuté son plongeon, et regagne son hôtel avec la conviction d'avoir fait chaque fois un saint de plus.

La même théorie s'applique au sacrement de mariage. Les mormons veulent bien admettre que la femme a une

Hosted by Google

âme. Mais ils estiment cette âme de qualité inférieure. Aussi, pour être sauvée, la mormone doit-elle trouver un époux qui la remorque au ciel dans son sillage. Le mariage devient ainsi, pour les femmes, une contremarque du paradis; pour les hommes, une œuvre pie, qu'ils ne sauraient assez multiplier, par charité. La suppression de la polygamie n'a rien changé à cette façon de comprendre le devoir conjugal. La pluralité des femmes a été abolie sur terre; elle a été conservée pour l'éternité. Le mormon continue à se marier ou, comme il dit, à « se sceller », tant qu'il veut et tant qu'il peut. Seulement, ces unions sont désormais purement spirituelles; ce qui leur assure l'avantage de pouvoir être contractées unilatéralement, voire avec des conjointes depuis longtemps décédées. Il est même loisible de faire célébrer, sans procuration, le mariage blanc d'un défunt avec une défunte, dans la pieuse intention de les en faire profiter tous deux. Il faut avouer que cette extension de l'institution matrimoniale n'est pas de nature à rassurer les gentils de Washington sur la sincérité du retour de l'Église mormone au principe de la monogamie.

L'organisation de l'Église prête à la critique plus encore que sa théologie. Joseph Smith prétendit chercher son modèle dans la constitution de la première Église chrétienne, sans se rendre compte que cette constitution était l'antithèse de l'idée sacerdotale. Assurément, les premières communautés chrétiennes avaient leurs prophètes qui se disaient en communication directe avec l'Esprit saint. Mais l'autorité n'en résidait pas moins dans la société des fidèles et prophétisait qui voulait. Chez les mormons, c'est le sacerdoce juif qui est reconstitué avec une rigidité n'ayant de démocratique que l'apparence, en dépit de certains trompe-l'œil habilement ménagés. On y compte deux catégories d'Ordres. Les Ordres mineurs, ou sacerdoce d'Aaron, comprennent les évêques, prêtres, instructeurs, diacres, qui exercent leurs fonctions respectives dans des circonscriptions territo-

Hosted by Google

riales (*stakes* ou districts et *wards* ou quartiers). Les Ordres majeurs, ou sacerdoce de Melchisédech, comprennent les présidents, les douze apôtres, les patriarches, les grands-prêtres, les septante et les anciens, qui veillent aux intérêts généraux de l'Église. L'autorité suprême est censée résider dans trois grands-prêtres. Ceux-ci portent la dénomination très moderne de présidents et leur chef celle relativement modeste de premier président. Ce dernier est élu à vie par l'Église et se soumet, en outre, chaque année, à une réélection par acclamation, qui est de pure forme. En fait, c'est lui qui est la Loi et les Prophètes. Les publications officielles de l'Église l'appellent : « le Prophète », « le Voyant », « le Révélateur », « la Bouche de Dieu », « le Vice-Régent du Christ sur terre », « la seule et unique Autorité qui puisse recevoir les révélations de Dieu pour l'Église », « le chef de l'Église en toutes choses ». Il concentre tous les pouvoirs, dans les limites de statuts et de règlements qu'il peut modifier du jour au lendemain, en se retranchant derrière une communication divine. Aussi, bien qu'ils s'en soient parfois défendus, ces vrais dictateurs religieux ont-ils été obéis, depuis l'installation du mormonisme dans l'Utah, avec autant de docilité que naguère le Vieux de la Montagne et l'on prétend que Brigham Young en a plus d'une fois abusé pour armer le bras des sicaires contre des mormons révoltés ou même des gentils encombrants. En tout cas, nul fidèle n'est jamais certain de ne pas recevoir, du jour au lendemain, l'ordre de se lancer dans telle ou telle entreprise, de s'en aller remplir au loin une mission plus ou moins prolongée, fût-ce au delà des mers. Quiconque résiste est averti, mis à l'amende, enfin excommunié, suivant la gravité du cas, et ici, comme dans nos Flandres, l'excommunication a des effets civils et sociaux, autant que religieux. L'Église agit, du reste, par des moyens profanes, aussi bien qu'ecclésiastiques et qui, pour être plus ou moins déguisés, n'en sont pas moins efficaces. Joseph Smith avait poussé l'initiation de la

Hosted by Google

législation mosaïque jusqu'à rétablir la dîme. Ce système de taxation simpliste n'a jamais cessé d'être en vigueur. On devine ce qu'il doit donner, aujourd'hui que les cultivateurs continuent à s'acquitter en nature, alors que les professions libérales, les industriels, les commerçants, les financiers, sont également taxés au dixième de leurs revenus. L'Église se charge de corriger les évaluations trop modérées et il n'y a pas d'appel de ses décisions. C'est ainsi qu'elle est devenue une grande force financière, et on sait le rôle de l'argent dans la politique aux États-Unis.

Il doit sembler étrange que des gens intelligents, instruits, des esprits pondérés et pratiques, comme il s'en rencontre en si grand nombre dans la société américaine, même chez les mormons, puissent accepter des doctrines si bizarres, et même, sur certains points, si grossières.

Les chefs de l'Église mormone sont presque tous remarquables par une physionomie intelligente et ouverte. « Ce sont vraiment de belles têtes de *gentlemen* », comme me disait à New-York, non sans surprise, au vu de leurs photographies, un de mes amis, assez prévenu contre la secte. — Faut-il mettre en doute leur sincérité? Je crois plutôt qu'il y a là un phénomène d'accoutumance et peut-être aussi un acte de volonté. Ils croient parce qu'ils veulent croire; parce qu'ils jugent bon qu'ils croient. C'est un cas qui ne se rencontre pas seulement chez les Saints du Dernier Jour.

En réalité, le succès du mormonisme provient moins de ses affirmations religieuses que de ses principes politiques et sociaux. Ce qui nous choque le plus dans son organisation est précisément ce qui en fait la force et le prestige. Il représente une réaction contre l'individualisme extrême de la société américaine.

Il ne se borne pas à prêcher la solidarité sociale; il la met en pratique, et cela sans rompre, comme ont essayé de le faire la plupart des sectes communistes, avec l'aiguillon de l'intérêt individuel ou avec les attractions de la vie

Hosted by Google

de famille. Il faut rendre cette justice aux mormons, qu'ils ne connaissent ni le paupérisme, ni l'alcoolisme, ni la prostitution. Quand un évêque apprend qu'une de ses ouailles est tombée dans le dénûment, il fait appel à la générosité des familles aisées qui habitent le district et chacun lui fournit des secours en nature; si cette assistance est insuffisante, il s'adresse à l'administration locale de la dîme. Un document — apparemment d'origine mormone — affirme qu'en 1876 « il y avait dans l'Utah treize comités sans un cabaret, une maison de jeu, une maison de débauche, un avocat, un médecin, un *parson* (pasteur protestant), un mendiant ou un politicien » !

Aujourd'hui il y a un peu partout des médecins et des avocats, sans que l'État s'en porte plus mal — voire quelques *parsons* et surtout des politiciens —, mais la statistique n'en établit pas moins que la proportion du contingent fourni aux prisons et aux asiles par les communautés mormones est fort inférieure à celle des comtés où la population est mélangée et plus encore à celle des districts où prédominent les étrangers.

Ce que j'ai entendu reprocher de plus grave aux mormons en dehors de leurs velléités polygamiques, c'est d'être suffisamment fins en affaires (*sharp*) pour enfoncer même un Yankee ! Il faut ajouter qu'ils s'entendent généralement entre eux pour couper l'herbe sous le pied des gentils.

D'autre part, l'Église mormone ne s'occupe pas seulement de procurer à ses adeptes le bonheur futur; elle prend l'homme tout entier pour l'enrôler dans une vaste coopérative qui veille à son bien-être matériel, aussi bien que spirituel et moral. Il n'est pas rare d'entendre un de leurs prédicateurs, après avoir longuement développé un texte de la Bible ou discouru sur un passage du Livre de Mormon, passer brusquement à des commentaires sur le prix des engrais ou à des conseils pratiques pour l'élevage des porcs. Le défrichement et l'irrigation d'un sol inculte, la production des céréales et des fruits, tout le travail de la terre sont représentés, non comme un châtiment du

Hosted by Google

péché originel, mais comme l'accomplissement d'un devoir religieux, en des termes qui rappellent la belle glorification de l'agriculture dans l'*Avesta* des zoroastriens. Il n'y a aucune idée d'ascétisme dans la conception mormone de la religion : « L'homme, disait un apôtre, n'existe que pour avoir de la joie. » Les chefs de l'Église s'occupent sans pruderie des amusements de leurs ouailles. Avant même que les fondations du temple fussent sorties de terre, Brigham Young avait construit un vaste théâtre qui jouait les chefs-d'œuvre de la littérature anglaise, avec le concours d'un personnel où figuraient les propres filles du Prophète. Lui-même passait pour un excellent danseur et, jusque dans ses vieux jours, il ne mettait aucune fausse honte à conduire une contredanse. Ajoutez que rien dans la vie ordinaire, non plus que dans le costume, ne distingue les titulaires même les plus élevés du sacerdoce. Leur seul privilège, c'est, paraît-il, de garder leur chapeau sur la tête dans les cérémonies religieuses. La religion se confond sans cesse ici avec la vie sociale et c'est ce qui explique son influence sur les individus. Le clergé prêche d'exemple. On pouvait voir, naguère, des évêques, un panier sous le bras, portant au marché les produits de leur jardin. « Nous travaillons, disait l'un d'eux à un voyageur anglais, les sept jours de la semaine. »

Dans ces conditions, je me garderai bien de prophétiser à mon tour sur l'avenir du mormonisme. Cependant je ne crois pas courir grand risque en me tenant entre ces deux conclusions extrêmes : d'une part, qu'il ne semble nullement sur le point d'entrer en décadence ou même de s'arrêter dans sa progression; d'autre part, qu'il n'a aucune chance de conquérir une place prépondérante parmi les religions des États-Unis. On peut remarquer que le mormonisme a prospéré seulement dans les régions où la nécessité de l'irrigation exige une certaine coopération entre les occupants du sol : partout ailleurs, l'agriculteur américain reste individualiste à outrance. Ce serait déjà beaucoup si le mormonisme réussissait à mettre en

Hosted by Google

valeur les portions du continent américain, que seul le manque d'eau voue encore à la stérilité et s'il continuait à garantir ses adeptes des vices, ou tout au moins des défectuosités qui déparent la société américaine et aussi quelque peu la nôtre, ayons le courage de l'avouer. Il est d'ailleurs possible que, quand la dernière génération polygamiste aura disparu, il finisse par obtenir droit de cité dans le kaléidoscope religieux de l'Amérique, à côté des anabaptistes, des perfectionnistes, des chrétiens scientifiques, des shakers et autres sectes bizarres tenues pour respectables par l'opinion. L'Utah restera sa grande forteresse, à moins que des dissensions intérieures, toujours possibles, ne viennent le désagréger, en opposant révélation à révélation. Le principal défaut de sa cuirasse, c'est toujours le despotisme spirituel de l'Église, concentré entre les mains d'un homme qui se prétend la Bouche de la Divinité. Il n'y a pas d'avenir dans le monde moderne pour la hiérarchie et moins encore sur le nouveau que sur l'ancien continent. Quant à nous qui pouvons suivre ce mouvement d'une certaine distance, ce qui nous y intéresse surtout, c'est d'avoir pu assister, en notre âge de science et de scepticisme, à la naissance et au développement d'une véritable religion, sortie tout armée du cerveau de son fondateur, avec des révélations, des dogmes, des sacrements, un sacerdoce et même des miracles, comme il s'en rencontre dans maints cultes traditionnels, dont l'origine se perd dans la pénombre du passé.

GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

ARTISTES WALLONS [1]

La sculpture belge, qui avait suivi le merveilleux mouvement de la peinture, soudain le dépassa dans l'œuvre d'un artiste incomparable, l'égal des grands maîtres du passé! Avec Meunier, une nouvelle renaissance se produisit, accordée à un esprit encore inconnu de l'état social et sensibilisé d'une âme toute moderne. Comme les grands Florentins, Meunier se rattache à la tradition antique, mais pour la reforger sur les enclumes de la douleur et du travail. Il se penche sur l'homme des plèbes et lui donne le baptême de l'art. Les sombres milices de la mine et des enfers métallurgiques, le paria refoulé aux limites de l'existence sociale eurent droit de cité dans la patrie des esprits. Ce fut le 89 de l'humanité fraternelle. Il se trouva que le labeur d'un suprême artiste instinctif correspondait à un élargissement de la conscience générale.

On eut ainsi l'émotion puissante de voir se renouveler l'émotion elle-même. Un artiste plébéien, un sculpteur d'humanité prenait ses modèles là où on n'était jamais allé les chercher, aux couches profondes du peuple, dans cette chair à machines qui semblait plus près de la mort que de la vie. Eh bien, cette chair de rebut, encore plongée dans sa demi-animalité, il l'arrachait à ses limbes; il la portait brandie dans ses poings

(1) Le maître Camille Lemonnier nous permet — et nous l'en remercions — de publier ces quelques pages, extraites d'une conférence et qu'on retrouvera dans le beau livre publié sous les auspices de l'exposition universelle de Liége, *La nation belge* (1830-1905). Elles font partie d'un exposé complet des arts plastiques durant ces soixante-quinze ans.

Hosted by Google

jusqu'à la lumière, la jetait frémissante en ses creusets, et soudain la vie se déliait, une de ces grandes palpitations qui sont l'éveil et le signe des genèses de l'art parcourait les tronçons rassemblés. On assista à la minute éblouie où, du geste d'un dieu ressurgi, l'ouvrier, la brute humaine levait l'effrayant visage de ses détresses exténuées, lavé aux larmes d'une pitié que ni Phidias ni Michel-Ange n'avaient connue. Lui seul peut-être, ce doux et simple Meunier, en ne croyant créer qu'un genre, ignora qu'il avait créé un art. « Je ne sais pas ce qu'ils peuvent trouver de si bien dans toutes mes machines, » me disait-il ingénument au lendemain de la grande médaille de l'exposition universelle de Paris, avec cette clarté bleue de son regard qui donnait à ses yeux une limpidité d'enfant.

Il ne faut pas se laisser accabler sous les grands noms, lourds comme des montagnes. Il faut penser, au contraire, que d'autres sont là qui doivent venir, qui attendent leur heure ou qui déjà sont venus. Je pense à Minne, le primitif des banlieues mystiques. Je pense à Rombaux, le maître de cette vigne de torses enlacés qui fait l'honneur de votre section d'art. Je pense à ce noble, tendre, ardent et sensible Rousseau, en qui l'âme de la Wallonie s'unit au génie des Florentins.

L'âme de la Wallonie! C'est à travers votre peuple qu'on la sent surtout vivante. Elle est ici dans les cœurs ; elle est dans vos maisons avec les chefs-d'œuvre guillochés et fleuris de cette sculpture en bois, où Liége fut la reine d'un caprice et d'une grâce inégalés ; elle est dans la rue avec l'art charmant, agité, nerveux, pareil à votre éclat de rire et vos chansons, d'un Delcour, le maître si liégeois de la petite vierge, tourbillonnante au vent de sa robe, et qui, dans la rue Vinâve d'Ile, semble mêlée aux rondes d'un cramignon. Elle est enfin dans le groupe de vos peintres et de vos dessinateurs qui nous révéla un art autochtone, un art de mérite, au cœur de notre antique race. Donnay, Rassenfosse, les deux Berchmans, Maréchal, Rulot constituent une force homogène et précieuse dans l'école : ils apportent le sens droit et constant, figuratif et particulier des choses.

Hosted by Google

Donnay avec élégance spiritualisa le réel; il eut le clair et simple dessin des maîtres de la fresque, il sut faire tenir des fresques dans de petits dessins. Il allie à une érudition ingénieuse une fraîcheur toute primitive. Son art est léger, aimable, fleuri, tout en arabesques, d'une grâce qui évoquerait Puvis de Chavannes si elle n'était plus wallonne que latine. Dans le paysage, aussi bien que la figure, se suggère chez lui un état de l'âme joyeux, délicat, rustique et païen. On pourrait l'appeler un créateur d'églogues et d'idylles dans ce pays où le sentiment de la nature est resté si vif.

Emile Berchmans se caractérise par une élégance souple et ondoyante : il possède l'imagination, le caprice, le goût et la grâce. Comme Donnay, mais autrement, il a l'esprit métaphorique : il pense des aimables images; le jeu et l'amusement des allégories sont comme le tout naturel de son art. C'est un esprit meublé de lignes et de formes, comme un répertoire, et il y puise avec sûreté les éléments d'une œuvre qui trouve encore le moyen d'être personnelle. La femme, la beauté des attitudes sans voiles lui ont fourni des thèmes de dilection, où se révéla sa maîtrise adroite et rythmique.

Maréchal, lui, est le notateur précis et mordant d'une humanité de travail et de misère, dans cette grande forge turbulente qu'est votre Liége. C'est chez lui le pâtira des banlieues industrielles, le trimard guettant une aubaine, l'enfant famélique fouillant dans les détritus et les scories, la rencontre amoureuse au tournant des ponts, avec, derrière, tout le hasardeux paysage noir et rouge du fleuve, des rives hérissées de hautes carcasses éructant les flammes et les fumées. Un art social et humain, mêlé d'une pointe de sentiment, étend sa gravité sur ces images authentiques et émouvantes où passe quelque chose de la grande pitié fraternelle d'un De Groux et d'un Meunier.

La psychie et la plastique de Rops furent l'école terrible où Rassenfosse apprit à la fois la passionnalité et l'art. Cette double sorcellerie eut pour effet de l'assouplir à son concept d'humanité spéciale et à un métier où il égala souvent le maître, où lui-même demeure sans égaux. Coloriste nerveux et mordant,

Hosted by Google

d'une science très sûre du geste et de l'effet, il fut certes en Belgique un des caractéristes les plus parfaits des aspects de l'être sexuel. La probité et le charme de son art lui viennent d'avoir, aux limites de la chasteté, exprimé avec hardiesse, mais aussi avec le sens de la beauté éternelle, l'incomparable splendeur du nu dans son naturel édénique, son jeu libre et son harmonieuse symétrie.

J'ai pu rattacher à ce groupe de peintres deux sculpteurs : l'un, Oscar Berchmans, parce qu'il a le sens intime et moderne de la figure ; l'autre, Joseph Rulot, parce qu'il est, lui aussi, un inventif et délicieux ordonnateur de beauté. L'âme wallonne, chez lui plus latine encore que germanique, l'inclina à un rythme charmant, où parfois se retrouvait la grâce longue et souple d'un Prudhon. Il sut exprimer la virginité et la jeunesse; la femme dans son œuvre a les seins légers de Psyché. Presque toujours, d'ailleurs, elle offre une valeur de symbole ou tout au moins d'allégorie... Là-bas, en Flandre, la matérialité grasse et sensuelle est la base même de l'art ; mais la Wallonie pense plus en lignes qu'en couleurs : elle demeure plus près du songe, de la grâce et du mystère, dans un sens spirituel, ingénieux, doucement païen. Ce sont bien là les deux âmes et les deux courants de notre double race, ce sont bien les appuis mobiles et changeants de notre mentalité et de notre sensibilité d'art; c'est la double source à laquelle s'alimente notre délectation sans cesse renouvelée.

Et maintenant, ayant parcouru le champ immense de réalisations, le cœur gonflé de reconnaissance et d'admiration pour le labeur merveilleux de ces laboureurs et de ces semeurs, nous sommes naturellement entraînés à nous demander quel sera l'art de demain.

Quel sera l'art de demain?

De toute mon âme je fais le vœu qu'il demeure fidèle au bel idéal sensible et puissant de la race. Qu'il soit la vie, toutes les formes de la vie, la vie des êtres et des choses, la vie chaude, luxuriante, active, toute la vie ressentie à travers des organismes sensitifs.

Aux jardins de la vie, je crois donc l'avoir exprimé avec

Hosted by Google

conviction, nos artistes sont entrés plus avant qu'aucuns et ainsi ils sont restés plus près de la nature et de l'instinct; ils ont gardé l'espèce d'âme spontanée, émotive, émerveillée, brandie en qui se renouvelle infiniment le spectacle du monde... J'ajoute qu'ainsi ils ont échappé au plus dangereux des sophismes, l'art rhéteur, phraseur et idéiste, l'art qui n'est plus qu'une déviation de la cérébralité nécessaire au peintre et au sculpteur.

Un tableau n'est pas une idée : il est l'expression d'une modalité des sens et de l'âme dans leurs rapports avec la vie universelle. De même, la statue est de son essence un rythme accordé aux lois de la statique et du mouvement. Héroïque chez Delacroix, naturiste et religieux chez Millet, passionnel chez Rodin et chez Rops, humain chez Meunier, panthéiste chez Heyneaux, chez Verwée, chez Claus, matérialiste chez Dubois et chez Lambeaux, l'art n'en est pas moins pour tous, et par-dessus tout, de la belle matière sensibilisée en vue d'une répercussion appliquée qui, s'étendant par ondes vibratoires, finit par éveiller la série réflexe des répercussions cérébrales. Partant de là, on pourrait dire que l'idéal n'est pas dans l'œuvre même, mais dans la conviction qui s'en dégage pour nous-mêmes.

Soyons donc des peintres et des sculpteurs selon le sens de la race, avec force, avec grâce, avec passion, avec bon sens. Ne nous perdons pas au labyrinthe des mythes, de l'idéologie et des fausses apparences. L'œuvre d'art est uniquement tributaire de la nature, aussi bien celle qui en nous rêve, conjecture, vit notre sensibilité profonde que celle qui, en dehors de nous, est la substance éternelle de la vie. Enfonçons fermement nos racines dans la terre et la coutume de chez nous et ne regardons ni trop en avant ni trop en arrière, mais exprimons avec le sentiment des hommes de notre temps la nature, l'humanité, les formes à la fois transitoires et constantes du monde qui nous entoure et de qui nous viennent les modes de notre sensibilité. Ainsi, sans cesser de nous rattacher à la société-mère, les aspects renouvelés de nos puissances d'art infiniment étendront, en la rajeunissant, la vitalité de la race.

Hosted by Google

1905 a été pour nous l'occasion de fêter un immense travail accompli. C'est l'étape où, à mi-côte, dans une beauté émouvante de juste orgueil, un peuple, en se retournant, calcule le chemin parcouru, où, en levant la tête, il juge de celui qu'il lui reste encore à parcourir. Arts, sciences, industries furent les torches brandies qui, à cette heure, illuminent ses destinées devant lui... Voici que déjà après le chômage d'un jour, il a repris ses outils et, d'un pas égal, s'est remis en marche vers cette autre date qui s'aperçoit, flamboie dans le mirage ardent des apothéoses: — je veux dire le centenaire d'une nation volontaire, énergique et qui, comme par le passé, entend se mesurer à la hauteur de ses tours et de ses beffrois... Eh bien, c'est encore sur vous qu'il compte, artistes qui vous lancez dans la carrière, comme il a pu compter sur vos devanciers, les ombres augustes et charmantes entrées aux Champs-Élysées de la gloire et que nous vîmes, fleuries d'immortelles, à la Rétrospective de Bruxelles —; les beaux artistes vivants qui, ici même dans votre section d'art, lèvent, comme un filial trophée à la patrie, les palmes d'or en guise de salut au noble labeur intègrement accompli.

Hosted by Google

LE SOCIALISME DE LA CHAIRE

EN BELGIQUE (1)

En 1798 naissait non loin de Bergerac, dans un hameau de la Dordogne, un homme qui devait, avec une grande force d'argumentation et une érudition énorme et massive, renouveler la vaine tentative du gallicanisme, que le génie de Bossuet anima un moment d'espérances tôt déçues. Cet homme, qui s'appelait Bordas-Demoulin, fut un philosophe et un polémiste d'une rare originalité. Il ne lui manqua que l'heureuse veine d'être venu à son heure. Seul, comme un géant sur son roc, il s'agita, clama sa malédiction prophétique et ne récolta que l'indifférence et l'oubli.

Pourtant il eut un disciple et quelques amis. Ce disciple, François Huet, devint professeur à l'Université de Gand; il y exposa avec une foi éloquente les doctrines de son maître, et la semence que celui-ci jetait en vain, dans le désert de Paris, féconda, dans un coin de Flandre, une terre qu'avait déjà ébranlée l'élan de mysticisme des derniers siècles du moyen âge et rougie le sang des martyrs de l'inquisition espagnole. L'élève eut à son tour des élèves, et parmi eux un maître de la pensée et de la plume, Emile de Laveleye.

(1) On offre au lecteur un long fragment du chapitre consacré à la théorie de la propriété, telle qu'elle est formulée dans l'œuvre d'Emile de Laveleye et de son maître, François Huet. J'ai bien dû réserver la partie de mon exposé relative à l'*hérédité* et au *luxe;* on la retrouvera dans l'étude complète sur Emile de Laveleye que j'achève en ce moment et qui, jointe à celles sur G. de Jasparin et Emile Faguet, formera un livre de prochaine publication : *Trois semeurs d'idées.*

Hosted by Google

Nous connaîtrions mal Bordas-Demoulin sans une biographie pieusement laudative que nous a laissée François Huet. Il y apparaît en autodidacte très doux et très fruste, sorte de Jean-Jacques, aussi irritable et soupçonneux que l'autre, mais austère et vertueux, orgueilleux et humble à la fois, ayant tout lu, « mais comme matière à méditation », indifférent aux hommes et aux choses, quoique les événements de 1830 l'eussent impressionné et que, fils du peuple, il aimât les petits, fût sincèrement républicain et acceptât le legs de la révolution française. « Le moyen âge, écrit-il, élève la domination cléricale aux limites du possible, mais elle baisse avec la naissance et le progrès de la civilisation moderne. La Révolution française la détruit dans son fondement en proclamant la liberté des cultes comme droit naturel, liberté qui dissout la cité du paganisme et constitue le principal fondement de celle que l'Évangile doit former sur la terre (1). »

Ce Gallican est donc un « libéral »; mais il reste croyant, croyant du fond du cœur, avec l'humilité et l'exaltation d'un terrien, que n'a entamé aucune des curiosités de la pensée contemporaine. Son meilleur ami fut un prêtre, l'abbé Sénac, qu'il détermina à publier un livre intitulé *Le christianisme considéré dans ses rapports avec la civilisation moderne;* on peut supposer que ce livre était autant de lui que de l'abbé. Ses lettres, publiées en fragments par Huet, montrent à vif la sensibilité d'un fils révolté contre les formes extérieures de l'Église, mais profondément attaché à ses préceptes et à ses dogmes. Le penseur est bien ce « génie aussi sauvage qu'énergique » dont a parlé John Lemoine quelque part. Il a gardé aux pieds les gros sabots du paysan, et il en use à l'occasion pour piétiner les hommes et les idées qui le gênent. Comme Rousseau, il demande à des concours d'académie les premiers éléments de la notoriété. Couronné par l'Institut de France, protégé par Cousin et Villemain, il resta toutefois indifférent à leurs avances courtoises, à la discrète flatterie de leurs votes et de leur approbation.

(1) *Les pouvoirs constitutifs de l'Église*, p. 465.

Hosted by Google

Sa bonté même est bourrue, tandis qu'on perçoit chez François Huet, son correspondant ordinaire, un agenouillement plein de ferveur ingénue. Huet devait à Bordas-Demoulin le meilleur de sa pensée. « N'était-il pas, dit-il, mon père selon l'esprit et le plus pur organe de la vérité dans son siècle ? » Ailleurs, il confesse que son maître l'avait libéré du doute, ramené au spiritualisme, puis à la foi chrétienne. Sa vie fut consacrée à payer cette dette, et ses travaux furent ceux que lui indiqua Bordas-Demoulin, ou bien ceux-là même que le grand homme n'avait pu achever. On ne voit pas toujours clairement, en le lisant, où le maître a déposé la plume et où le disciple l'a reprise de sa main défaillante. Les titres de leurs livres se succèdent et fraternisent sur la même couverture. Il n'est pas jusqu'au style de l'un qui n'ait façonné celui de l'autre. Huet garde quelque chose de l'emmêlement dans la phrase, et, dans la diction, de la sévérité un peu lourde de son maître; comme lui, et parfois plus que lui, il est déclamatoire (1); on sent que l'auteur du *Contrat social* a passé par là.

Bordas-Demoulin ne fut pas qu'un métaphysicien et un théologien. On a dit qu'il aimait le peuple et que les tendances égalitaires ne répugnaient aucunement à sa philosophie. Il avait lu Proudhon et il admirait son livre : *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*. C'est, disait-il, l'œuvre d'un auteur qui pense et creuse son sujet. Partant de cette idée que la Révolution avait renouvelé la base des États et restitué sa dignité d'homme à la victime de tant d'oppressions théocratiques et sociales, il croyait que le christianisme ne pouvait devenir une réalité que dans les formes d'une démocratie. Sa propre vie, étroite jusqu'à la sordidité, et son labeur d'ouvrier intellectuel l'entretenaient dans une conception des relations humaines voisine du socialisme. François Huet la fit sienne, et, sans négliger les spéculations abstraites, il tenta de contrôler par l'histoire et de les appuyer sur l'étude des faits pré-

(1) Voir *Le régime social du christianisme*, p. 46, 57, 66, 128, 152, 156, 257 297, 387.

Hosted by Google

sents. « J'avais, écrit-il dans la biographie de Bordas-Demoulin, j'avais préparé un écrit où j'appliquais les principes de Bordas à la politique et à l'économie sociale. » Ce fut *Le règne social du christianisme*, livre étrange, à la fois passionnant et déroutant, dont le plan est tracé dans ces quelques lignes du début :

> Saisir, dans les profondeurs de l'âme humaine, l'idée de société, en faire découler nos devoirs et nos droits ; rassembler les vérités morales, politiques, économiques que possède ou pressent notre siècle, et, à mesure que la raison les découvre, en recueillir la science immortelle dans les saintes écritures, dans les enseignements de la tradition catholique, dans la primitive et divine constitution de l'Église ; appuyer sur la foi antique la liberté et les progrès modernes, sous nos erreurs et nos excès découvrant l'action cachée de la Providence ; manifester à tous la grandeur spirituelle, la sainteté, j'ose le dire, de cette révolution qui, aujourd'hui, dans la chrétienté entière, relève les pauvres et affranchit les opprimés, tel est le dessein de ce livre.

Retenez bien ces quatre mots : « vérités morales, politiques, économiques ». Ce n'est pas seulement le livre de Huet, c'est l'œuvre tout entier d'Émile de Laveleye qu'ils résument. L'auteur du *Socialisme contemporain* est un moraliste, voué, de par une volonté réfléchie, à l'étude des lois économiques, reconnaissant en elles l'action de la Providence, de même qu'après avoir établi les rapports étroitement rigoureux de l'économie politique et de l'art de gouverner les hommes, il s'efforcera de déterminer les formes de législation les plus capables d'assurer une meilleure répartition des richesses. Ce moraliste, en outre, est un chrétien, versé dans le passé théologique de sa foi, citant les évangiles, les pères, Bossuet et Fénelon avec autant de profusion érudite et de belle conviction que Jean-Baptiste Say ou M. Dupont-White.

Et non seulement ce chrétien a des convictions très fermes et très nourries, mais il ne perd aucune occasion d'en faire l'étalage, même inopportun. S'agit-il de démontrer que le protectionnisme est une doctrine de mort, parce qu'il est un système d'isolement des nations, il ne négligera pas les arguments

Hosted by Google

de pure métaphysique : il se souviendra d'une parabole ou d'un précepte évangélique et il conclura, en un langage où il y a peut-être plus de mysticisme que de précision scientifique : « La cause du libre-échange est une cause gagnée. L'unité de l'espèce est manifestement dans les desseins de la Providence; le libre-échange, qui y conduit, est donc un fait providentiel (1). »

Voilà le disciple du disciple. Remontons une dernière fois au maître, à ce grand méconnu qui, après avoir essayé de renouveler le cartésianisme et la doctrine du progrès, chercha vainement la conciliation entre celle-ci et la foi catholique.

Bordas-Demoulin fut donc catholique, il le fut avec une piété minutieuse et ombrageuse, mais aussi avec un sentiment de critique impitoyable envers les œuvres humaines de sa religion. Nul croyant n'a caractérisé avec plus de sévérité la morgue ambitieuse des papes; nul n'a plus justement flétri les empiétements d'un pouvoir, fondé sur la méconnaissance de la parole de Jésus : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Ni l'infaillibilité du pape qui devait être proclamée peu après sa mort, ni l'Église concordataire qu'il subissait et détestait, ni l'autorité exclusive du Saint-Siège et des conciles ne l'eurent jamais pour adhérent. Ce qu'il tenta dans son plus beau livre d'histoire, c'est de rétablir dans ses prérogatives le troisième membre de l'unité chrétienne, le membre laïque. Dans le monde spirituel, à côté du pape qui est la monarchie, des évêques qui sont l'aristocratie, il y a le peuple qui est la démocratie : « Pour restituer intégralement la forme divine du gouvernement de l'Église, il restait donc, en confirmant les autres pouvoirs, à relever de ses ruines l'autorité sacrée

(1) Avant-propos des *Études historiques et critiques sur les principes et les conséquences de la liberté du commerce international*. C'était écrit par de Laveleye en 1857; en 1863, on lit ces lignes de lui dans la *Revue des deux mondes* : « C'est peut-être le tort de notre temps, en fait d'histoire, de beaucoup trop s'arrêter au côté extérieur, au détail des choses, et d'en négliger les causes mystérieuses, profondes, divines, si l'on veut. » Comme ils ont donc erré, ceux qui ont cru à la conversion tardive (vers 1875) d'Émile de Laveleye!

Hosted by Google

aussi, du peuple fidèle. C'est ce que Bordas a fait victorieusement; en cela il représente le gallicanisme complet; il est le restaurateur de la démocratie ecclésiastique. (1) »

Il est, ou plutôt il aurait pu être aussi, le prophète d'une révolution religieuse que certains attendent et espèrent encore, l'apôtre de la conciliation, de la réconciliation si l'on préfère, entre les diverses confessions chrétiennes. Cette réconciliation, on sait que Guizot l'a tentée, ou plutôt qu'elle tenta Guizot. Ce n'eût pas été trop d'un philosophe et d'un homme d'État pour la mener à bien. Quoi qu'il en soit, on a la preuve que les protestants suivirent avec attention et même avec sympathie les efforts de Bordas-Demoulin. Il trouve des lecteurs parmi eux, des approbations chez leurs docteurs; en France, en Angleterre et jusqu'au Connecticut on lui manifesta un intérêt que ses propres coreligionnaires devaient lui refuser. « Symptôme grave, dit Huet, et preuve la plus irrécusable de la décadence de l'Église catholique...; il ne rencontra, au sein de cette Église, qu'il relevait à sa pureté, à sa beauté première, que défiance, indifférence ou haine (2). »

Faut-il s'étonner? Peut-être; mais s'indigner point. Car Bordas-Demoulin est, dans la candeur de sa foi, tout proche du protestantisme. Ne reconnaît-il pas chacun « juge des raisons de dispense qui lui sont personnelles »? Ne proclame-t-il pas que « tout chrétien... a le droit de proposer et de réclamer des changements de discipline »? N'est-il pas enclin à concéder « qu'on ferait bien d'admettre au sacerdoce, comme dans l'Église d'Orient, les hommes mariés; qu'il conviendrait de reculer encore l'âge de la production; que toutefois on pouvait, avec cette dernière condition, poser comme règle de convenance que tout prêtre consacré étant célibataire, devrait demeurer dans le même état, sauf, en certains cas, le remède que le chanoine Hirscher appelle *laïcisation* »? Ne veut-il pas le rétablissement de la communion

(1) HUET, *La vie et les ouvrages de Bordas-Demoulin*, p. 275.

(2) L'auteur des *Pouvoirs constitutifs de l'Église* entra aussi en relation, et même en négociations, avec les Port-Royalistes attardés, dont la *Revue ecclésiastique* était l'organe. Mais ici le contact fut de nul effet.

Hosted by Google

sous les deux espèces, abandonné par l'Église et dont les réformés ont fait un dogme?

En voilà assez pour que nous apprenions sans surprise l'émoi sympathique qu'éveilla chez les protestants français et étrangers la lecture des ouvrages de Bordas-Demoulin. Transplantée sur un sol que le luthéranisme a fortement empreint, sa doctrine devait refleurir et opérer des miracles. Il semble qu'on assiste en pensée à ces réunions intimes et sévères, que Huet présidait à Gand à partir du mois de juin 1846. Elles ne furent jamais bien nombreuses; mais les assistants étaient tous des hommes de bonne foi et de bonne volonté, qui cherchaient un guide spirituel (1). Parmi eux, Émile de Laveleye apparaît dès le premier jour; au vote préliminaire pour le partage des fonctions, il fut proposé pour la vice-présidence, en même temps qu'un Gantois de vieille souche, M. Callier. Son premier rapport eut pour objet le pouvoir politique; ainsi préludait le futur auteur du *Gouvernement dans la démocratie*.

* * *

On sait maintenant quelle est l'atmosphère morale dans laquelle s'épanouit l'âme d'Émile de Laveleye. Son maître fut non seulement un philosophe, disciple d'un philosophe plus grand que lui, mais encore un esprit réformateur, qui essaya de formuler l'évangile social des temps à venir. Le livre fondamental de Huet est *Le règne social du christianisme*, et déjà ce titre en dit long. Mais le contenu ménage d'autres surprises. On se heurte à un penseur dont l'érudition est encyclopédique, dont la méthode *a-prioriste* n'entrave ni l'originalité, ni le sentiment bien moderne des hommes et des événements.

Pour Huet, l'homme naît libre et religieux. La société civile est un lien nécessaire entre lui et ses semblables. « L'ensemble des pouvoirs par lesquels subsiste la société politique constitue le gouvernement. » Avant Jésus-Christ, le citoyen

(1) Parmi les survivants, je citerai deux membres de l'Académie royale de Belgique, MM. P. de Paepe et Stecher, l'un brillant juriste, l'autre professeur et publiciste très distingué.

Hosted by Google

était contraint d'abdiquer « entre les mains de l'État ». C'est le fils de Dieu qui a restitué à la société son véritable caractère de gardienne du droit. Désormais « tous les citoyens participent à la souveraineté », et le gouvernement tendra à ne plus se substituer à « l'action libre » de ceux qui l'ont constitué dans un but de défense commune, non par suite d'un contrat tacite ou déclaré, comme le veut Rousseau, mais par l'action lente et persistante des circonstances naturelles.

Quelle est la mission essentielle du gouvernement? Il devra « surveiller et réprimer » et rien de plus. Mais n'allez pas conclure de là que son rôle sera bien limité. Car la liberté ne saurait être sauvegardée sous la « défense des droits naturels » et celle-ci ne sera assurée que lorsqu'on aura aboli partout « l'iniquité et le privilège ». De là la légitimité historique du régime démocratique, ou plus exactement du socialisme? Qu'est-ce que le socialisme? « C'est la doctrine qui, embrassant la nature entière, consacre à la fois la communauté et la propriété ; qui ne fait point de l'homme l'ennemi ou le supérieur de l'ordre, mais son associé naturel; qui lui donne pour premier auteur, non la société, mais Dieu ; qui le rappelle au précepte de l'égalité évangélique : Aime ton prochain comme toi-même... » Car c'est là l'essence de la nouvelle foi, en opposition avec tous les paganismes, celui de la Rome pontificale aussi bien que celui de la Rome impériale. Et Émile de Laveleye, achevant en 1874 la pensée de François Huet, écrira ceci : « Le christianisme est une religion égalitaire. L'évangile est la bonne nouvelle apportée aux pauvres, et le Christ n'est pas l'ami des riches. . Si le christianisme était enseigné et compris conformément à l'esprit de son fondateur, l'organisation sociale ne durerait pas un seul jour (1). »

Le socialisme n'est donc pas ce que l'opinion égarée et surtout apeurée en a fait (2). C'est lui, et lui seul, qui peut réinté-

(1) *De la propriété et de ses formes primitives*, t. IX.

(2) HUET ajoute : « Que le mot échappe donc à la calomnie comme à l'usurpation. Qu'il devienne synonyme de science et de dévouement à l'humanité : *ou socialiste ou sauvage, pour le cœur il n'est pas de milieu* » Ouvrage cité, p. 43. Comparez de LAVELEYE, *Le socialisme contemporain*, p. 372 : « Il ne faudrait

Hosted by Google

grer l'homme dans ses droits naturels et politiques. Le premier de ces droits est la liberté, conquête et orgueil des peuples adultes. Tout socialiste doit être libéral, et réciproquement, tout libéral doit être socialiste. « Vainement on affecte de confondre le libéralisme avec l'individualisme. La liberté n'a rien qui détache l'homme de ses semblables. » Elle n'a rien non plus qui le détache de ses croyances héréditaires. De la liberté dérivent l'égalité et la fraternité, qui sont aussi de nature, mais n'excluent d'ailleurs aucune forme de la supériorité personnelle. Celle-ci s'affirmera sans peine dans la conduite des affaires publiques; mais il n'appartient pas à la loi de la prévoir et de la proclamer. « S'agit-il de régler le droit de suffrage et de voter, les citoyens seront traités de même et n'auront qu'une voix chacun (1). » La fraternité, de son côté, s'exercera sans contrainte. L'amour ne se commande point. « Faites pour le mieux l'éducation des peuples et attendez. »

Liberté, égalité, fraternité, voilà la trinité fondamentale des principes inscrits pour la première fois dans la révélation biblique et évangélique, et dont la reconnaissance en fait fut l'œuvre de la Constituante et de la Convention, « ces deux fameuses assemblées en qui se déploya, malgré des erreurs et des excès funestes, le génie de la civilisation moderne » (2).

A ces principes cardinaux se rattachent les libertés de l'ordre spirituel, de l'ordre matériel et de l'ordre politique. Dans l'ordre spirituel, la liberté de conscience s'impose à nous et avec elle la séparation des Églises et de l'État. C'était là une des idées les plus chères à Bordas-Demoulin; Huet la fit sienne et la défendit avec non moins de ferveur : « L'État, où

qu'un peu de lumière pour se convaincre que le spectre rouge et l'invocation du radicalisme ne sont qu'un leurre, employé par les fauteurs du despotisme pour attirer à eux les niais et les trembleurs. »

(1) *Le règne*, etc. p. 58. Ce n'est pas l'endroit d'exposer les vues d'Émile de Laveleye sur le suffrage universel. Qu'il me suffise de constater qu'il en fut d'abord le partisan très convaincu, mais qu'il se rallia plus tard à des solutions mitigées du problème électoral.

(2) Dans la suite de son œuvre, Émile de Laveleye manque d'élan lorsqu'il parle de la Révolution française; mais rien ne prouve qu'au début de ses études, et même de sa carrière, il n'ait pas partagé l'optimisme de son maître.

Hosted by Google

la conscience est libre, n'a plus à pratiquer telle ou telle religion; il veille uniquement à ce que nul citoyen ne soit troublé dans l'exercice de la sienne... Le régime chrétien de la tolérance a pour fondement la séparation de l'Église et de l'État. » Et il allait plus loin dans ses déductions. De même qu'il y a un code de droit commercial, réglant les transactions entre particuliers et reconnaissant le droit de surveillance de l'État dans un domaine où celui-ci ne s'immisce point directement, de même il conviendrait d'adopter un code religieux, destiné à sanctionner et à régler le droit de contrôle que l'État est en devoir et en mesure d'exercer sur les rapports spirituels des hommes. Pas de pression, mais, non plus, pas de licence, les différends confessionnels relevant du tribunal de l'opinion.

On ne s'étonnera pas qu'Émile de Laveleye ait professé, à son tour, des idées anticoncordataires, puisqu'à ces raisons de philosophie politique, acceptées avec l'enseignement de son maître, sa foi de protestant en ajoutait intérieurement d'autres, tirées d'une conception plus individualiste de la vie sociale (1). De même il s'accordera avec Huet pour proclamer le dogme nécessaire de la liberté d'enseignement, quitte un jour à devenir plus *étatiste* que lui et à renforcer les pouvoirs du gouvernement, que Huet laissait plus ou moins désarmé devant la contrariété d'efforts des confessions enseignantes.

Après les libertés d'ordre spirituel, les libertés d'ordre matériel : « Il existe des règles de l'économie pour l'individu isolé. » Celui-ci ne peut subsister sans la possession d'un certain nombre de biens, les uns produits par son propre labeur, les autres qui lui sont conférés par l'État. L'État ne peut pas plus se désintéresser des conflits, naissant de la rivalité des intérêts, qu'il ne le fera des conflits politiques ou religieux : « Que doit faire le gouvernement? Ce qu'il fait ailleurs : surveiller et réprimer, afin de maintenir intact le droit naturel de propriété aussi bien que le droit naturel de communauté. » Car la propriété

(1) Il a très expressément dit quelque part (*Études et essais*, p. 36) pourquoi il ne croyait pas que l'Église pût rebrousser chemin et se retourner vers les voies évangélique. Dès 1863, il devinait le vain effort des Loisy et des Klein et le renforcement du despotisme romain.

Hosted by Google

collective et la propriété individuelle ont une égale légitimité historique. Nous voilà tout proche de ce qu'on pourrait appeler, non sans un peu d'emphase, la pierre angulaire du système politique d'Émile de Laveleye. Pour lui, comme pour Huet (1), il n'est pas de liberté sans propriété. La propriété doit appartenir à tous, en vertu d'un droit naturel, sanctionné par l'évolution historique. La propriété a d'abord été exclusivement communautaire. De la tribu (ou du village), elle s'est restreinte à la famille, puis à l'individu. Mais on peut dans le *mir* russe, chez les Slaves du Sud-Est, dans les cantons forestiers de la Suisse, retrouver les vestiges encore vivants d'un état primitif, état de paix obscure et de bonheur modeste, qui vaut cent fois mieux que notre inégalité brutale, que le contraste choquant du luxe des uns et de la misère des autres :

« La liberté, et par suite la propriété d'une partie indivise du fonds commun égale pour tous, tels étaient dans le village germanique les droits essentiels, et pour ainsi dire inhérents à la personnalité. Cette organisation égalitaire donnait à l'individu une trempe extraordinaire... Quelle différence entre un des membres de ces communautés de village et le paysan allemand qui occupe aujourd'hui sa place ! Le premier se nourrit de matière animale, de venaison, de mouton, de bœuf, de lait et de fromage; le second, de pain de seigle et de pommes de terre ; la viande étant trop chère, il n'en mange que très rarement, aux grandes fêtes. Le premier se fortifie et se délie les membres par des exercices continuels ; il traverse les fleuves à la nage, poursuit l'aurochs des jours entiers dans les vastes forêts et s'exerce au maniement des armes. Il se considère comme l'égal de tous et ne reconnaît nulle autorité au-dessus de lui. Il choisit librement ses chefs, il prend part à l'administration des intérêts de la communauté ; comme juré, il juge les différends, les querelles, les crimes de ses pairs; guerrier, il ne quitte jamais ses armes, et il les entre-choque (*wapna tak*) lorsqu'une grave résolution est prise. Sa manière de vivre est barbare en ce sens qu'il ne songe pas à pourvoir aux besoins raffinés que la civilisation fait naître ; mais elle met en activité et développe ainsi toutes les facultés humaines, les forces

(1) *Le règne social du christianisme*, p. 242, sq. Comparez *De la propriété et de ses formes primitives*, p. 312-313, et *passim*.

Hosted by Google

du corps d'abord, puis la volonté, la prévoyance, la réflexion. Le paysan de nos jours est inerte; il est écrasé par ces puissantes hiérarchies politiques, judiciaires, administratives, ecclésiastiques qui s'élèvent au-dessus de lui; il n'est pas son maître, il est pris dans l'engrenage social, qui en dispose comme d'une chose. Il est saisi et embrigadé par l'Etat; il tremble devant son curé, devant le garde champêtre; partout des autorités, qui lui commandent et auxquelles il doit obéir, attendu qu'elles disposent, pour l'y contraindre, de toutes les forces de la nation. »

La citation est longue, mais elle est trop significative pour que je regrette de l'avoir faite. Elle est le reflet microcosmique très exact de l'œuvre entière, d'où elle est extraite. Celle-ci est l'œuvre-maîtresse d'Émile de Laveleye; elle consiste essentiellement en une comparaison, adroite et savante à la fois, des formes communistes de la propriété et de notre possession individualiste. C'est la justification passionnée et minutieuse des idées de François Huet sur le droit de tous à la propriété, ou, comme il dit, au patrimoine. « En droit, tout homme naît, vit et meurt libre; donc, en droit, tout homme naît, vit et meurt propriétaire, sauf démérite, abus ou délit de sa part. L'occupation étant l'acte par lequel se réalise le droit de propriété, chacun, en vertu de sa seule nature, doit occuper une quantité déterminée de choses (1). » L'auteur esquisse alors le tableau idéal d'une société organisée conformément à de tels principes. Des naufragés abordent dans une île déserte; ils en mettent en valeur les richesses naturelles et ils s'en partagent également les fruits. Ce sont six pages en tout; mais des pages d'une ardeur lamennaisienne, d'un lyrisme intense et soutenu. Émile de Laveleye a dû souvent les relire et les méditer. Son esprit net, clair et aigu, orienté vers les recherches historiques et les formules concises, devait, en se les assimilant, ces pages mémorables, les résumer en six lignes : « Nous sommes trois dans une île assez grande pour nous nourrir si nous avons chacun part égale; mais si, étant plus rapide, j'en occupe les deux tiers, l'un des deux autres devra-t-il mourir de faim ou

(1) *Le règne social du christianisme*, p 257.

Hosted by Google

devenir mon esclave? Non, l'instinct du juste a toujours commandé, dans ce cas, un partage égal (1). »

Voilà une formule qu'on n'oublie pas, une fois qu'elle s'est imprimée dans le cerveau. Et quant aux recherches historiques, elles sont tout le livre de *La propriété*, c'est-à-dire une vaste enquête sur les formes de la propriété chez tous les peuples et à tous les âges. Ce qui n'était qu'une intuition chez Huet devient ici un thème abondant et fécond d'explorations scientifiques. Mais il n'empêche que ces quatre cents pages in-8° ne sont que la mise en bonne valeur de quelques indications, jetées un peu confusément par François Huet dans sa « somme » de théologie et de philosophie sociale. Il suffit d'ouvrir les yeux pour éprouver que si le disciple du maître gantois s'est voué au labeur déconcertant de ces investigations historiques, s'il a réfléchi et enquêté dans les livres des anciens et dans ceux de l'érudition moderne, c'est parce qu'il voulait assurer et fortifier à jamais sa conviction, née sur les bancs de l'université, la rendre offensive et même triomphante devant tous. Il n'y a pas traces, chez lui, de cette curiosité scientifique, qui s'applique et s'aiguise sur un défrichement de terres encore vierges, qui s'enquiert sans se lasser, avec la noble patience des purs spéculateurs et trouve son contentement dans la découverte elle-même. Le moraliste est là, on l'aperçoit, qui veille sans cesse derrière l'auteur et sur lui, qui s'insinue dans son laboratoire et montre du doigt la Bible, les livres saints...

Et ainsi se dégage la grande signification de l'œuvre, qui, à son apparition, fut un événement moral et troubla bien des consciences, où les notions de propriété traditionnelles avaient végété paisiblement jusque-là. Pour la première fois, après tant d'hommes et de livres de parti-pris, sans bonne foi ou sans méthode, un savant, qui était aussi un écrivain, remettait en question ce principe du droit de posséder, principe sacrosaint devant lequel la Révolution elle-même avait reculé (2); il

(1) *De la propriété*, p. 383. Le livre est dédié « à la mémoire de François Huet ».

(2) Voyez à ce sujet le livre d'ALFRED ESPINAS, *La philosophie sociale du XVIII^e siècle et la Révolution*, et les travaux de M. Sagnac.

Hosted by Google

établissait à l'évidence que, loin qu'il y ait toujours eu des riches et des pauvres, selon l'adage rassurant dont on berce nos oreilles de *beati possidentes*, « tous les peuples ont eu primitivement une organisation qui assurait à tout homme une part du fonds productif ». Il allait plus loin, il ne redoutait pas d'examiner les solutions les plus hardies du problème ainsi posé dans le passé, le présent et l'avenir. La nationalisation du sol, préconisée déjà par Stuart Mill, avait, pour l'Angleterre et les États-Unis, peut-être pour d'autres États, son acquiescement raisonné (1); sa conclusion, après tant de statistiques étalées et de faits énoncés, se formulait en ces termes : « Le mouvement égalitaire, qui trouble si profondément la société actuelle, aboutira probablement à faire reconnaître de nouveau le droit naturel de propriété, et même à en garantir l'exercice, par des institutions en rapport avec les nécessités actuelles de l'industrie et avec les prescriptions de la souveraine justice (2). »

Mais on avait dit tout cela avant lui? Certes, et on devait le répéter dans tant de traités, de discours et de *tracts!* Seulement, *nul n'a su le dire comme lui,* et c'est ce qui importe, et c'est là que le semeur d'idées se décèle aussitôt et se reconnaît. Car la longue et minutieuse critique de la propriété, qu'on trouve en tête du *Capital* de Marx, est hérissée de mots techniques, barbare de syntaxe, diffuse et confuse à l'excès; elle est acrimonieuse et de trop évident parti-pris. Des écrits, tels que ceux de César de Paepe, de Lassalle ou de Benoît Malou pêchent par la méthode; ils sont exclusivement tendentiels; peu de savants et point de lettrés qui y aient cherché un aliment de lecture et d'étude. Et quant à la savante dissertation et au gros traité de Schæffle sur le collectivisme, aux écrits de Georges et des *nationalisateurs* du sol, qui donc, en dehors des milieux hermétiques pour les uns, des pays anglo-saxons

(1) *De la propriété*, etc., p. 358, sq. Émile de Laveleye invoquait aussi (p. 364) l'exemple de l'État hollandais, exploitant des mines, plantant du café et cultivant la canne à sucre, à Java. Mais qu'eût-il pensé du régime actuel du Congo belge ?

(2) *Ibid.*, p. 395.

Hosted by Google

pour les autres, les lut et les médita? Ils furent, tous ces livres, des théoriciens du socialisme, l'arsenal où puiser des armes très perfectionnées contre la notion traditionnelle de la propriété; ils ne furent point l'avenue où pouvait se hasarder la curiosité toujours hésitante de ceux qui font l'opinion publique.

Au contraire, le livre d'Émile de Laveleye, d'un accès agréable et d'une digestion aisée, réunissait toutes les qualités d'un écrit vulgarisateur, sans cesser d'être une œuvre de science. Il inspirait légitimement la plus large confiance et il n'effarouchait aucune susceptibilité. L'auteur, qui appartenait au meilleur monde, en même temps qu'au haut enseignement de son pays, avait, de vieille date, conquis cette sympathie qui ne va pas sans un peu d'abandon. Si l'homme du peuple, et même de la moyenne bourgeoisie, est, comme on dit, de l'avis de son journal, ne croyez-vous donc pas que l'homme de cercles plus restreints, et si l'on veut, plus cultivés, échappe, à son tour, à cette contagion redoutable de la leçon finement donnée, avec les soins de la forme littéraire, l'élégante rigueur démonstrative et la discrète érudition des grands publicistes? Pas une ligne agressive n'indisposait (1) chez Émile de Laveleye, pas une tirade ne trahissait le propagandiste, pas un sophisme ne venait rebondir et se briser, en quelque sorte, sur la surface unie et ferme de ce sens des gens d'affaire et d'étude, qui est comme une cuirasse morale. La théorie de la propriété, si hardiment révolutionnaire, par laquelle se clôt le livre, n'était même plus un objet de surprise pour ceux qui avaient lu celui-ci, chapitre par chapitre, avec une croissante et sympathique attention. L'évidence du passé communiste était chose acquise, et, d'autre part, à vingt endroits — la page citée plus haut en fait foi —, la comparaison désavantageuse pour notre temps de la forme individualiste avec celle

(1) A ces tableaux d'une vie communautaire qu'Émile de Laveleye colore, il faut l'avouer, de teintes bien douces et quelque peu élégiaques, se mêlent pourtant, de temps en temps, des peintures du présent où son pessimisme s'affirme et, en revanche, exagère peut-être les ombres. Voyez pp. 209, 218, 238, 264, 281, 290, 311.

Hosted by Google

des sociétés plus barbares ou plus anciennes, insinuait en douceur et en autorité la notion d'une réforme nous ramenant, non sans des modalités différentes et en harmonie avec le génie et les besoins modernes (1), à un état plus proche de la nature, de la justice et du bonheur.

M. WILMOTTE.

(1) Car — et c'est là une différence à faire toucher du doigt entre son maître et lui — l'auteur de *La propriété* a un sentiment très net « des relations si compliquées et si imparfaites de notre société actuelle ». Il l'exprime page 378, en exposant les vues de François Huet et il précise que celles-ci constituent un idéal; mais, ajoute-t-il, « cet idéal est identique à la forme de propriété foncière, spontanément appliquée par les sociétés primitives de toutes les races et de tous les pays ».

Hosted by Google

L'ÉGARÉ

LIVRE PREMIER.

I

Marcel Volny marchait dans les derniers rangs du cortège funèbre. Il connaissait peu la famille de la morte, et n'avait pu se joindre au groupe silencieux des parents et des intimes. Derrière cette douleur réelle, des visages s'appliquaient à manifester une tristesse polie, qu'ils démentaient malgré eux ; mais les derniers groupes s'entretenaient à voix haute, avec des rires à peine réprimés ; près de Marcel, un homme contait une anecdote scandaleuse. Derrière ce premier cortège, celui des femmes présentait les mêmes contrastes : d'abord les grands voiles informes, tragiquement noirs, et secoués de sanglots, puis des couleurs moins sombres, un souci d'élégance, et, dans les derniers rangs, la frivolité des mondaines semblait oublier le deuil de ce convoi, et ce cadavre qu'on menait lentement vers le cimetière.

Environné de cette indifférence, Marcel songeait. Lui-même souffrait peu, et s'en étonnait ; une irritation lui venait de ce calme ; il fouillait obstinément au fond de son âme, espérant y découvrir quelque souffrance : il n'y trouvait qu'une vague tristesse, de l'ennui, de la lassitude. Il pensait : « Cette femme qui est morte a été ma maîtresse ; elle l'était encore avant la maladie qui l'a tuée ; trois semaines avant sa mort, elle me

Hosted by Google

parlait de son amour; elle a toujours été bonne, douce, consolante; je lui dois quelques heures de plaisir, de joie même. Et, derrière ce corps que j'ai tenu entre mes bras, derrière ce cadavre d'amoureuse, je n'ai qu'un peu de tristesse, l'ennui des habitudes nouvelles qu'il me faudra prendre! Je ne souffre pas plus que cette foule d'étrangers. »

Près de lui, son ami Jacques Merciol raillait l'hypocrite contrition de quelques assistants et l'indifférence cynique de presque tous les autres.

Parmi tous ces hommes, mon cher Marcel, il en est, paraît-il, beaucoup qui furent les amants de cette pauvre femme. Et pas un qui souffre réellement de sa mort! Il y en a même d'autres, sans doute, qui ont oublié de venir. »

Marcel ne répondit pas. Des larmes lui venaient aux yeux, mais ce n'était ni le regret de la morte, ni les paroles involontairement cruelles de Jacques qui le torturaient; il pleurait sa propre indifférence, et le triste épilogue de ce triste amour. Il pensait que cette impassibilité dernière était la suprême trahison, après tant d'autres, et que, s'il n'avait pu, dans les bras de sa maîtresse vivante, connaître une minute d'émotion parfaite, il était plus douloureux encore et plus lamentable de l'accompagner ainsi, comme un étranger, jusqu'à son tombeau.

Au tournant d'une rue, il aperçut la tête du cortège. La vue du corbillard ne l'émut point : des fleurs lui donnaient presque un air de fête; elles cachaient les draperies funèbres, mettaient un voile de grâce frêle sur l'effroi mystérieux et brutal du cercueil. Mais, derrière la lente voiture, Marcel envia le groupe douloureux des parents; il discernait sur leur visage la souffrance où il aspirait sans la pouvoir ressentir. Ceux-là avaient aimé! Ceux-là aimaient encore! Puis, ce furent les amis, puis les étrangers, et Marcel, au milieu d'eux, se sentit troublé quand il parvint à ce tournant de la rue, comme s'il y avait encore derrière lui un juge sans pitié, qui observait les assistants un à un, et disait, en le désignant du doigt : « Celui-là n'a pas aimé. Celui-là est incapable de pleurer. »

Hosted by Google

Alors, une grande pitié lui vint pour cette femme. Elle n'avait vécu que pour l'amour; elle n'avait pas eu d'autre désir ni d'autre rêve; elle avait donné, ingénument, son âme et son corps à ceux qui les souhaitaient. Et maintenant, rien d'elle ne subsistait plus; elle était oubliée déjà de ceux-là même qu'elle avait aimés. Mais Marcel se sentait irrité plus contre lui-même que contre ses rivaux. En se donnant à lui, Hélène Mérange avait cru, sans doute, émouvoir un cœur plus noble que les autres; n'ayant trouvé que vanité, sottise et bassesse chez les amants vulgaires, n'avait-elle pas eu foi dans une âme d'artiste? Ses désirs d'amoureuse ne s'étaient-ils pas idéalisés pour monter jusqu'à lui? Il songea qu'elle avait dû souffrir. Jusque-là, elle lui était apparue sensuelle et banale, médiocre d'intelligence et de cœur, attirée à lui par sa notoriété d'écrivain. Maintenant, avec un peu de remords, il doutait.

Dans cette recherche passionnée de l'amour, n'y avait-il pas de nobles aspirations, un désir confus d'émotion haute, de joie supérieure? Ne l'avait-elle pas aimé parce qu'elle lui croyait une âme belle, rare et pure? Il la plaignait, maintenant, de n'avoir pu trouver le bonheur; il la plaignait, avec amertume, de s'être aussi complètement trompée; si elle l'avait aimé pour la noblesse de son âme, quelle erreur! Et Marcel se disait à soi-même : « Si la mort n'est que la pourriture du corps, si l'esprit subsiste, s'il perçoit ce triste cortège, quelle dérision! Quel mépris pour ce troupeau stupide et vil que nous sommes! Et quel mépris pour moi! Hélène m'admirait, à la veille de sa mort; elle louait mon intelligence, ma sensibilité précieuse, m'appelait : son grand artiste, son maître! Si, maintenant, il est donné à cette pauvre créature d'être plus clairvoyante, si elle discerne le fond de mon être, quelle désillusion! Je suis celui qu'elle admirait le plus, celui, peut-être, qui le mérite le moins. »

Il songeait aussi, avec colère et avec honte, aux hommages qu'il avait coutume de recevoir. Peu à peu, il s'était habitué aux louanges et aux admirations, comme à une récompense

Hosted by Google

légitime. Un instant auparavant, quelqu'un avait répété les éloges tant de fois entendus, et il avait maintenant un remords de les avoir écoutés avec plaisir. Dans cette foule, il s'estimait inférieur au plus vulgaire des assistants; sans doute, parmi ces hommes, n'y en avait-il pas un seul qui n'eût ressenti, au moins une minute, les bonnes émotions, la tendresse pure qui sont la marque des grandes âmes. Et lui, le plus admiré, il ne se souvenait pas d'une minute pareille. Autour de sa rêverie, les paroles chuchotées bruissaient légèrement, avec un murmure ténu de ruisselet. Tous ces hommes et toutes ces femmes avaient de petites âmes, humbles et frivoles, ainsi que la puérile chanson des sources; mais lui, qui avait rêvé d'être semblable à un grand fleuve aux eaux pures, au cours serein vers la mer, il ne sentait plus même en lui la fraîcheur des fontaines, et son âme n'était plus qu'une rivière gelée, immobile, morte.

Pensif, il ne répondait plus aux remarques malicieuses dont la verve de Jacques Merciol soulignait les travers, les sottises ou les vices connus des assistants.

« Comme te voilà rêveur, s'inquiéta Merciol. A quoi penses-tu ?

— Je pense à la vilenie de certaines gloires. Il y a, autour de nous, quelques hommes parmi les plus illustres de ce temps, les plus belles intelligences, les plus subtiles âmes de Paris; mais les plus nobles cœurs ne sont pas là. »

Il ajouta :

« D'ailleurs, j'ai beaucoup connu Mme Mérange. Elle s'intéressait beaucoup à mes livres; c'était une excellente amie, et je regretterai souvent les heures passées près d'elle. Je lui conserverai un souvenir attendri. Pauvre femme ! »

Il se tut. Sa propre froideur l'irritait encore.

« C'est admirable, dit Merciol. Je suis bien sûr que tu es le seul, dans cette foule, qui n'ait encore oublié Mme Mérange. C'est à la louange de cette belle sensibilité dont tu es si fier, mon bon. »

Marcel eut un mouvement d'impatience.

Hosted by Google

« Quelle modestie ! continuait Merciol. Quelle pudeur ! Une âme si délicate qu'un seul mot d'éloge l'irrite ! Tous mes compliments. Mais tu seras toujours, malgré toi et par tous les suffrages féminins, le poète des tendresses, des caresses, le propre interprète d'Apollon, l'amant, mon cher, l'amant. »

Marcel n'écoutait plus le bavardage de son ami. Seul, en sa méditation, dans cette foule qui proclamait tacitement la hautaine beauté de son génie, il revivait, en face de son âme véridique et nue, la médiocrité douloureuse de sa vie.

II

De son enfance, des souvenirs confus demeuraient. Il n'en avait conservé que des impressions vagues ; ses premières années lui paraissaient un long espace de temps, uniforme, aride et plat comme un désert de sable. Dans cette triste plaine du passé rien de précis ne s'érigeait, aucune âme, aucune tour qu'aperçût son œil, quand il regardait derrière lui ; les années déroulaient leur identité morne jusqu'aux extrêmes limites du souvenir.

Il avait vécu toujours à Paris, de la même existence monotone. En cet instant où il en faisait l'examen sévère, à peine pouvait-il évoquer des souvenirs plus précis. Pourtant, il se revit avec ses vêtements d'enfant, dans le salon de sa mère, dans sa chambre, au lycée ; partout, il retrouvait le même être silencieux, nonchalant, ennuyé, à la démarche lasse, aux paroles rares. Son père se désespérait d'un tel fils.

« Son avenir m'inquiète, disait-il ; il n'a aucune des qualités qu'il faut pour réussir ; il ne connaît rien de la vie pratique ; c'est un rêveur, un poète. »

Les amies de sa mère aimaient en lui le mystère de ses silences, de ses attitudes, l'étrangeté qui le faisait différent des autres ; il les attirait en les fuyant. Très jeune, intimidé par leurs bavardages et leurs élégances, il satisfaisait leur vanité ; plus

Hosted by Google

tard, elles eurent l'ambition de séduire un adolescent qui promettait un homme exceptionnel. Elles eurent pour lui des indulgences particulières; il lui était permis de se soustraire aux devoirs mondains; on lui pardonnait son insociabilité que cette licence et sa nonchalance naturelle aggravèrent. Déjà, il avait avoué ses ambitions d'écrivain, et on disait pour l'excuser :

« C'est un artiste. »

Ce fut pour les femmes un nouveau motif d'admiration. Elles attendirent avec impatience son premier livre; il l'écrivait avec lenteur, paralysé par cette apathie qu'il manifestait en toute chose.

Cet empressement féminin l'amusait, sans qu'il s'en souciât outre mesure. Il n'en continuait pas moins à vivre seul, sans amis, sans plaisirs. La paresse triomphante l'enchaînait; la volonté lui manquait de faire les gestes, de prononcer les paroles qui créent et entretiennent l'amitié. Cette nonchalance, peu à peu, était devenue si grande que ce lui devint un effort de participer à une conversation; le plus souvent, il se taisait, lançait parfois un monosyllabe qu'à peine il articulait, et que personne n'entendait. Les visites mondaines lui parurent si pénibles qu'il s'en abstint complètement.

Il ne fit point d'effort pour dompter cette paresse, sachant qu'il n'avait pas la volonté suffisante. Dès ses premières années, il avait eu le goût de la solitude; du lycée, il n'avait conservé aucune amitié; plus tard, la vie que menaient autour de lui les familiers de ses parents ne l'attira pas. Rien dans son âme ne correspondait aux désirs des autres; les plaisirs habituels l'ennuyaient; il s'étonnait qu'on se plût à des réunions, à des promenades où il ne découvrait nul agrément. La vie ambiante lui demeurait indifférente, et il n'avait pu s'intéresser aux problèmes qu'on discutait autour de lui; les bavardages mondains l'énervaient; les querelles politiques l'irritaient; les entretiens sur le théâtre ou le sport le faisaient bâiller. La solitude, au contraire, favorisait son incoërcible paresse; il était dispensé de tout effort, laissant les journées s'écouler lentement au travers

Hosted by Google

de son oisiveté voluptueuse. Alors le désespoir de son père s'aggrava.

« Marcel, disait-il, se prépare une vie stupide; il ne s'intéresse à rien, n'a de goût pour rien; tout l'ennuie. Je ne connais personne qui lui ressemble. »

C'était vrai, Marcel semblait un étranger au milieu de ses parents et de leurs amis. Lui-même se jugeait ainsi; il disait parfois, en plaisantant, qu'une erreur de la nature l'avait jeté sur une terre qui n'était pas la sienne; il paraissait un égaré dans un monde qui l'ennuyait; il n'avait de joie qu'en sa solitude, en ses rêveries, plus tard en ses travaux.

Sa vocation d'écrivain, peu à peu, se précisait. D'abord, durant toute son enfance nonchalante, il avait abandonné sa jeune âme à tous ses caprices; sa paresse l'avait incité à contempler la nature diverse et vivante, les nuances multiples des horizons, les aspects de la lumière sur les collines, la beauté des femmes; il aima ce plaisir de tous les sens, parce qu'il le pouvait goûter sans effort. Puis il s'y appliqua avec plus de délicatesse, affina ses sensations, embrassa le monde et la vie d'un plus vaste regard, en quête de beauté; il n'en trouva pas chez les hommes, et ce lui fut un nouveau motif de ne se point mêler à eux. Sa solitude devint studieuse, autant que le permettait son esprit nonchalant; il sentait confusément des aspirations qui grandissaient en lui, s'amplifiaient, jusqu'au jour où, devenues plus puissantes que sa paresse, elles jailliraient de lui comme une source, et l'obligeraient à les traduire avec des mots, afin qu'elles pussent s'échapper de son âme trop étroite. L'art lui parut le but fatal de sa vie; il ne dépendait pas de lui de résister aux forces qui l'y poussaient; sa paresse et la certitude d'une défaite l'empêchèrent de résister à cette attraction, et, plus seul que jamais, résigné à cette vie d'exception, il s'était mis au travail.

On admira son premier livre; les amies de sa mère voulurent forcer sa retraite et l'importuner de leur banale admiration. L'une d'elles devint sa maîtresse, mais, lasse bientôt d'un

Hosted by Google

homme si différent des autres, elle s'enfuit vers de nouvelles intrigues; peu à peu, froissées de son indifférence, les femmes s'éloignèrent, affectèrent un dédain qui voilait mal leur secret dépit. Marcel n'eut d'autre ami que Jacques Merciol, lié à lui par de nombreuses affinités et une admiration mutuelle. Son père, qui avait espéré pour lui une brillante carrière dans les emplois officiels, lui reprochait toujours d'avoir préféré une indépendance hautaine, et se lamentait sur la dégénérescence de sa race.

Ces premiers mois de labeur lui avaient donné un bonheur réel, et Marcel, en les évoquant dans la marche lente du cortège funèbre, s'y arrêta longuement. C'étaient ses seuls souvenirs de vraie jeunesse; après les années d'enfance, ternes et si vides que presque rien n'en demeurait, ç'avait été un éveil de tous ses sens et de toute son âme, l'éclosion d'un premier printemps après un hiver plein de brumes. De l'enfant ennuyé, de l'adolescent solitaire et las, les premiers efforts d'art avaient fait un homme plein de ferveur et de foi. Il se souvenait, avec un sourire attendri, des pages enthousiastes, écrites d'une hâte naïve, puis déchirées, refaites avec une obstination héroïque. Il se rappela ses angoisses devant les mille obstacles qui surgissaient, l'acharnement du labeur, toutes les luttes, tous les espoirs. Son ancienne paresse avait fait place à une surprenante activité: des projets de romans, de drames, s'entassaient dans ses tiroirs; il travaillait avec une nervosité fébrile et un constant souci de remédier au temps perdu.

Des années avaient ainsi passé. Aux œuvres juvéniles, d'autres, plus sûres, avaient succédé. Peu à peu, le nom de Marcel Volny s'était imposé à l'admiration; il s'acheminait vers la célébrité. Et le jeune écrivain, séduit par les louanges, enivré par sa propre exaltation de créateur, s'éprenait de la vie, espérait d'elle un bonheur que n'avait pas connu sa jeunesse paresseuse. Il déplorait de l'avoir dédaignée, de n'avoir su vaincre la torpeur qui avait enveloppé d'un linceul toute son enfance. Volontairement, avec un orgueil inconscient, il avait

Hosted by Google

fui la vie, s'était réfugié dans la citadelle imprenable de ses rêves et proclamé un étranger, presque un ennemi. Mais la vie, plus forte que le plus fort des hommes, plus subtile que le plus rusé cerveau, lui apparaissait maintenant désirable et séduisante, comme une femme coquette qu'en vain l'on s'efforce de fuir. Des regrets l'assaillirent ; il regarda les jeunes hommes autour de lui avec un œil d'envie, une souffrance de ne pas leur ressembler. Sa solitude lui parut plus triste et plus déserte que jamais ; pour avoir méprisé les joies vulgaires, il ne rencontrerait plus le bonheur ; maintenant, malgré lui, malgré ses tardifs désirs, il serait toujours l'étranger, et la vie, insultée par ses dédains, ne lui pardonnerait pas. Pourtant, comme un remords et comme une prière, de toute son âme fervente jaillissait l'amour, s'épanchaient ingénument l'émotion de vivre et l'adoration de la beauté révélée par l'art.

Il avait alors beaucoup souffert, et il aima de rappeler ses tourments, dans cet instant cruel où, derrière le cercueil d'Hélène, il se sentait si douloureusement loin de la vie, loin de l'amour, loin des larmes. Il pensa : « Si la beauté d'une vie se mesure par ses souffrances, si la noblesse d'une âme se reconnaît aux détresses qui l'ont crucifiée, ce sera mon honneur d'avoir répudié le puéril orgueil de ma jeunesse, de m'être humilié, d'avoir dit : « J'ai méprisé la vie, je me suis cru supé-« rieur aux autres hommes, je me suis enfermé dans ma soli-« tude. Je ne sais si j'en avais le droit, mais j'ai blasphémé. Il « n'y a de vérité, il n'y a de bonheur que dans la vie et dans « l'amour. » Peut-être me sera-t-il beaucoup pardonné, car, « vraiment, à cette minute-là, j'ai beaucoup aimé. »

Marcel regarda le corbillard plein de fleurs ; il revit, au premier rang du cortège, les mêmes silhouettes douloureuses, les mêmes épaules secouées de sanglots. Et des larmes lui vinrent, que n'arrachait plus le remords de son ancienne indifférence ; ce lui fut grande douceur de pleurer Hélène et la joie de vivre, toutes les émotions souhaitées, les félicités entrevues, que peut-être il ne goûterait jamais.

Hosted by Google

III

La joie de vivre ! Depuis ce tardif éveil de sa jeunesse, il l'avait souhaitée de tous ses désirs, et, pour l'atteindre, il avait résolu de se faire semblable à tous les autres, de se plier aux mœurs et aux coutumes habituelles. Puisque le bonheur lui paraissait inséparable de la vie joyeusement acceptée et vécue, il voulut entrer dans le monde comme dans une patrie véritable et légitime, et non pas en étranger. Pour la première fois, il abandonna sa solitude, se mêla aux réunions élégantes, sollicita des amitiés.

Les femmes, de nouveau, l'accueillirent, et furent orgueilleuses de le voir revenir vers elles. Il y eut autour de lui des coquetteries nouvelles dont il se fit complice : l'amour jouait le premier rôle dans sa conception présente de la vie. Mais aucune de celles qui se donnèrent à lui ne le retint; il se lassa d'elles aussi vite qu'elles se lassèrent de lui. Il ne pouvait ressembler aux autres; malgré ses efforts, il demeurait l'étranger des premières années, égaré dans une foule qui avait d'autres idées et d'autres désirs ; l'ennui le suivait toujours, et s'attachait à lui avec une obstination plus féroce aux heures où il croyait échapper à la cruelle étreinte. Il en vint à regretter presque l'ancienne solitude, les livres, la plume consolante de naguère. Sa vie première était-elle orgueil puéril et erreur? Avait-il vraiment une âme trop différente des autres pour être leur compagne et suivre les mêmes routes? Serait-il donc toujours, quoi qu'il fît, un solitaire? Devait-il renoncer à tout jamais aux joies que goûtent les plus humbles, aux jouissances qui ne manquent pas même aux plus déshérités, au bonheur de l'amour, de l'amitié, à toute la douceur de la vie normale?

De nouveau, avec plus d'âpreté, avec une plus douloureuse énergie, il lutta contre le découragement qui l'envahissait. Une rage croissante le mena dans les théâtres, dans les bals, sur les champs de courses et les plages mondaines; l'ennui, compa-

Hosted by Google

gnon fidèle, l'y accompagnait. Son verbe devint amer, une tristesse lourde s'appesantit sur sa joie factice. Dans son désir insatisfait d'atteindre le bonheur, il en vint à épier les plus subtiles nuances de ses sentiments avec une impatience si cruelle que le plaisir ingénu et simple lui devint impossible. Son impérieuse volonté de vivre comme les autres s'énervait, à mesure que lui apparaissait plus indubitable sa singularité; l'échec de ses désirs les faisait plus douloureux.

C'est alors qu'il rencontra Hélène Mérange. Frêle, douce et blonde, d'une faiblesse si pitoyable qu'une longue résistance aux désirs virils lui paraissait la plus blâmable cruauté, elle l'intéressa par ses yeux puérils, l'onduleuse ingénuité de ses gestes, la grâce caressante de ses attitudes. Elle avait une âme médiocre et sentimentale; son mariage avec un paisible bureaucrate ne l'avait point délivrée des aspirations virginales; avec une naïveté passionnée, sa cervelle enfantine illustrait le banal roman de sa vie, rêvait d'en féériser les humbles aventures. Elle eut des amants par désir théâtral et sincère de jouer son rôle de femme selon les modèles des littératures. Simple bourgeoise, elle demeurait fort au-dessous des héroïnes tragiques et ne dépassa jamais le classique adultère des romans psychologiques. Mais il y avait dans cette petite âme une si réelle bonté, tant de sincérité en tous ses sentiments mobiles et contraires, que les sympathies et les indulgences allaient à cette frêle créature, en quête, innocemment, de bonheurs illusoires.

Il était fatal que Marcel l'intéressât. D'abord, il avait à ses yeux le prestige de son œuvre commençante; Hélène regardait naïvement les écrivains comme les vrais maîtres de la vie; elle lïsait un roman comme un livre de morale pratique, avec un sérieux puéril et attentif, y étudiant les multiples avatars des héros et héroïnes; c'étaient autant de vies diverses que d'ingénieux cerveaux présentaient en exemples à l'inexpérience des débutants. Marcel lui parut donc une manière de maître, un professeur dans l'art d'accommoder sa vie selon ses caprices. Il l'attirait aussi par sa réputation d'étrangeté : enfant solitaire et

Hosted by Google

sauvage, adolescent hautain, puis homme furieusement adonné aux modes de vivre qu'il avait dédaignés, la rumeur mondaine ne le pouvait tirer du mystère; personne encore n'avait déchiffré cette âme. Mme Mérange ne manqua pas de s'intéresser à ce professeur de vie qui menait la sienne si bizarrement.

Ils se connurent chez des amis communs. Ce fut un commencement d'idylle assez banal. Hélène, n'ayant pas d'amant en ce temps-là, jugea Marcel à son gré; dans son désir de vie intense, le jeune écrivain accueillit les avances de la romanesque personne, y répondit avec empressement, et, grâce à ce zèle mutuel, ils furent prompts amants.

Marcel crut ses angoisses abolies. En réalité, il entrait dans cette aventure plus en élève qu'en maître, y découvrant un moyen de terminer la crise où il se débattait. Dans les premiers temps de cette union, chacun des deux amants regarda l'autre comme un guide qui le devait conduire parmi les sentiers charmants de la vie sentimentale. Mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir de leur commune méprise. Ce fut d'abord une cruelle déception : l'âme frivole d'Hélène en fut déconcertée et en conçut quelque dédain pour les artistes, qu'elle avait jusque-là respectueusement admirés; vraiment, si, dans le pur domaine théorique, ils donnaient parfois l'illusion de maîtres expérimentés, ils faisaient triste figure dès qu'il s'agissait de mettre en pratique leurs leçons. Quant à Marcel, il vit bien qu'une semblable maîtresse ne lui donnerait jamais la joie et la quiétude souhaitées.

Cependant, ils ne se séparèrent pas. Hélène, d'abord dépitée, découvrit là bientôt un sujet légitime d'orgueil. Attentive aux fantaisies des romanciers, elle n'avait été qu'élève docile, et l'ambition lui vint de devenir maître à son tour; ce lui en parut une occasion particulièrement glorieuse, puisque son premier disciple serait un de ceux qu'elle saluait naguère comme les véritables initiateurs. Telle était la consécration de sa carrière; elle jugea dès lors qu'elle n'avait plus rien à apprendre et

Hosted by Google

que, sachant la vie, son rôle désormais était de l'enseigner.

Marcel ne fut point dupe de cette puérile imagination féminine et il en souffrit. Hélène ne comprit jamais clairement la nature de ses détresses; par une secrète pudeur, il ne les lui avoua jamais, certain d'ailleurs qu'elle n'y pourrait apporter nul remède. Et, par un bizarre retour, chacun de ces deux amants, qu'avait unis une foi réciproque dans le bonheur que lui donnerait l'expérience de l'autre, prit en pitié le triste associé de sa misère persistante. Marcel eut pour Hélène une bienveillance familière et quasi-paternelle, toute semblable aux sentiments qu'elle lui témoignait.

Néanmoins, la médiocre tendresse de la jeune femme n'allait pas sans quelque admiration pour son amant. S'il n'était pas le maître souhaité, du moins demeurait-il un homme supérieur; il n'était pas celui qu'elle avait espéré, mais elle sentait confusément, quand son orgueil de femme ne la faisait pas déraisonner, que, de leurs âmes si différentes, celle de Marcel était la plus haute. Parfois, elle le traitait d'enfant; mais, au fond d'elle-même, elle comprenait vaguement qu'il était un enfant génial et rare, un enfant que ne pouvait satisfaire son humble cervelle de femme romanesque. Marcel se disait aussi qu'Hélène, si loin de lui, était pourtant bonne et douce, et qu'un peu de bonheur lui était venu d'elle. Ils vivaient ainsi, déconcertés l'un de l'autre, et s'efforçant en vain d'harmoniser leurs âmes inégales.

Un jour, Marcel attendait sa maîtresse dans le rez-de-chaussée discret et banal où ils abritaient leur amour. Il venait de publier un nouveau livre. Hélène, à l'ordinaire, lui parlait peu de ses œuvres, et il s'en taisait volontiers. Ce jour-là, quand il ouvrit lui-même la porte du petit appartement, il vit sa maîtresse très grave; elle ne l'accueillit pas du sourire voluptueux qu'il lui apercevait toujours à sa venue, et elle ne tendit pas ses lèvres du joli geste habituel. Elle vint à lui avec un air inaccoutumé; sur l'épaule de Marcel, elle appuya son visage devenu sérieux; quelque chose d'humble et de très pur errait dans ses

Hosted by Google

yeux d'enfant : sa joliesse blonde, sa frivolité mutine avaient une étrange gravité. Elle se réfugia dans ses bras, frêle et un peu triste, comme pour s'y réconforter, en implorant de la tendresse.

« Marcel, Marcel, je suis indigne de toi. Je ne te connaissais pas, je ne comprenais rien de ton âme. Pardonne-moi; je suis une pauvre femme ignorante, et je n'ai pas su te voir tel que tu es. Mais ton dernier livre t'a révélé à moi : tu es un grand artiste; tu es mon maître. Je t'admire et je t'aime. »

Éprise de son nouveau rôle, elle garda cette gravité pendant tout le temps qu'ils restèrent ensemble. Elle lui exposa ses projets : désormais, il pourrait espérer d'elle un appui et un réconfort; elle dit qu'aux heures de doute et de désespérance, elle serait pour lui un refuge accueillant; grâce à elle, il produirait des œuvres admirables; sa présence et ses caresses lui inspireraient de splendides poèmes. Marcel l'écoutait, souriant. Il ne doutait pas de sa sincérité; mais, à la voir en ce nouveau personnage, un peu théâtrale, avec un son de voix factice et trop de paroles, il comprit bien qu'Hélène se leurrait elle-même. Comédienne inconsciente, elle jouait un nouveau rôle, inaugurait une vie nouvelle. Mais ce n'était pas, ce ne serait jamais l'impossible communion de leurs êtres.

Pourtant, il fut heureux de cette phase nouvelle où entrait leur amour. Si étrangers qu'ils dûssent être toujours l'un pour l'autre, Hélène, pourtant, se rapprochait de lui. Leur liaison durait depuis six mois environ, lamentable, pleine de lassitude et de trahisons. Car Marcel, assuré de n'y point trouver le bonheur qu'il cherchait, avait multiplié le nombre de ses maîtresses, espérant découvrir enfin celle qui lui ferait oublier son persistant dégoût de la vie. Il savait qu'Hélène, pareillement déçue, et toujours en quête de nouveauté, avait d'autres amants. Pendant ces six mois, à aucune minute ils n'avaient ressenti d'autre joie que celle de leur chair, si ce n'est une réelle sympathie de leurs cœurs naturellement bons, et une mutuelle reconnaissance pour les rares félicités de leur triste amour.

Hosted by Google

Marcel était l'amant préféré d'Hélène, sans plus; parmi ses maîtresses, il avait pour elle une médiocre prédilection.

Aussi pensa-t-il que désormais ils seraient l'un à l'autre un peu moins étrangers; il lui fallait bien se contenter de cette satisfaction modeste. Ils eurent, ce jour-là, leur première heure de joie véritable. Un peu de leurs rêves purs, ternis et souillés par la vie, se reprit à s'illuminer en eux; las du libertinage où se plaisait leur triste union, ils retrouvèrent, au fond de leur mémoire, leurs paroles et leurs gestes d'adolescents. S'ils n'avaient pas, s'ils ne pouvaient avoir la ferveur des vrais amants, du moins s'efforcèrent-ils, avec une tristesse douce où s'éveillait l'espoir, d'imiter les caresses et les étreintes des amants qu'ils avaient rêvé d'être. Dans le rapprochement extrême du baiser, ils virent en la mélancolie de leurs yeux un monde infini de regrets, et leurs larmes mêlées attestèrent le désir commun de leurs âmes.

Ils décidèrent de se retrouver là le lendemain, et d'y venir presque chaque jour; en se quittant, ils s'attardèrent, comme de très jeunes gens, à des promesses et à des serments.

Marcel espéra. Le lendemain, il attendit vainement sa maîtresse. Le soir, une lettre brève lui annonça qu'Hélène, souffrante, n'avait pu venir au lieu habituel de leurs entrevues, et qu'elle ne le pouvait avant plusieurs jours. Une semaine s'écoula sans que d'autres nouvelles lui parvinssent. Dans le hasard d'une conversation, un ami mieux informé lui apprit que Mme Mérange était gravement malade, atteinte d'une fièvre typhoïde.

Ce fut un coup assez cruel. Le salut définitif, s'il devait venir par Hélène, s'en trouvait retardé. Mais Marcel n'avait qu'une médiocre confiance; ce dernier après-midi d'amour lui laissait plutôt un souvenir agréable qu'un sérieux motif d'espoir; Hélène serait toujours l'assidue lectrice de romans, sensuelle et sentimentale, et si elle ambitionnait de lui être une muse inspiratrice et consolante, elle ne manquerait pas de jouer ce nouveau personnage avec sa naturelle médiocrité d'âme.

Hosted by Google

Pourtant, elle demeurerait une maîtresse point désagréable, bonne et sincère en tous ses rôles, et Marcel déplora ce fâcheux contretemps.

Chaque jour il s'informait de la malade. M. Mérange, qui le connaissait peu, fut touché d'un tel empressement et l'en remercia avec émotion. Ainsi fit-il envers tous les amants de sa femme qui se pressaient à l'antichambre.

L'état d'Hélène ne s'améliorait point. Il ne tarda pas à s'aggraver, et des complications survinrent à sa fièvre. Marcel, dès lors, s'inquiéta. La pensée de la mort lui fit verser des larmes sur le sort de son amie, et la lui montra dans ses souvenirs plus séduisante que jamais; par un cruel besoin de se torturer davantage, il en vint à se persuader que, vivante, elle le sauverait de son existence misérable, lui apprendrait le bonheur. Il suivit les progrès du mal avec une angoisse croissante, obsédé de douleur et de pitié, sans discerner s'il avait pitié d'elle ou de lui-même; il multiplia ses visites, et quand on lui apprit que Mme Mérange était morte, il s'enfuit, près de pleurer, comme si la joie s'était enfuie de sa vie pour toujours.

Presque aussitôt, sa douleur s'atténua. Il n'eut plus que le regret d'une amie douce et agréable, charmante et puérile. Il eut la pensée que cette mort le réintégrait dans sa bonne vie primitive; puis, sentant qu'il allait y retomber, les mêmes angoisses l'étreignirent qui jadis l'avaient fait sortir de sa solitude. La même énigme se posait avec une cruelle persistance : où donc était la vraie route de son âme? En quels chemins trouverait-il le bonheur, ou un minimum de misère? Il revit tour à tour l'Hélène frivole, qu'il avait presque toujours connue, et l'Hélène grave de leur dernière entrevue. De la première, il ne conservait en mémoire nulle joie réelle; de la seconde, un charmant souvenir demeurait. Mais il se demanda s'il n'était point dupe de son orgueil : elle avait dit son admiration, sa foi dans le génie de son amant; n'avait-il pas été charmé seulement des paroles et des gestes qui l'encensaient? Il ne put discerner exactement si la mort de sa maîtresse était pour lui une

Hosted by Google

irréparable catastrophe ou un accident passager, et, dans ce doute, sa douleur demeura médiocre.

Comme lui-même, Hélène restait une énigme. Marcel, autour de lui, sentait la vie pleine de mystère. L'avenir était enveloppé d'une grande ombre indécise qui lui voilait tout l'horizon du temps. Quelle route, dans cette nuit, quelle route menait vers la bonne hôtellerie du repos et de la quiétude?

(*A suivre.*) MAURICE DARIN.

Hosted by Google

LE RAPPROCHEMENT DES NATIONS

PAR LES INSTITUTIONS SCOLAIRES (1)

L'idée qui a fait naître l'*École internationale des expositions universelles* est de celles qui semblent s'imposer d'elles-mêmes au milieu d'une exposition. A quoi bon, en effet, réunir ces belles collections, si la foule n'y voit autre chose que des étalages devant lesquels on passe, une foire où tout au plus les jurys et la réclame trouvent un intérêt ? Ce n'est pourtant qu'en 1900, à Paris, qu'on a songé à attirer l'attention des visiteurs d'une façon systématique sur l'admirable leçon de choses qu'abritaient les palais du quai d'Orsay et du Champ-de-Mars. Dans plus de huit cents conférences et conférences-visites, des spécialistes ont commenté l'exposition, en français, en allemand, en anglais et en russe.

L'*École internationale des expositions* était née. Elle a fonctionné, dans des proportions moins grandes, à Glasgow en 1901 et à Saint-Louis en 1904, propageant parmi les enseignements directement utiles cette grande idée de ses fondateurs : *l'effet des manifestations pacifiques telles que les expositions universelles durera, si les concurrents y ont appris à vraiment se connaître ; car les nations qui se connaissent ne sont pas loin de s'estimer et de s'entendre.*

Faut-il s'étonner qu'on ait attendu l'exposition de 1900 pour

(1) L'auteur de ces pages en a fait le sujet d'une conférence à l'École internationale des expositions (séance du 17 août 1905) à l'exposition universelle de Liége.

Hosted by Google

réaliser cette idée si évidente et si humaine sous forme d'un enseignement? Étonnons-nous plutôt qu'on n'ait pas encore fait de l'idée d'humanité le principe unique de toute pédagogie, en combinant d'une façon systématique tous les efforts partiels que pourra tenter l'enseignement à tous les degrés pour rapprocher les nations. Car, plus que toute autre institution sociale, l'école ou, pour préciser, l'enseignement public peut et doit contribuer à cette œuvre de civilisation et de pénétration pacifique. Comment et par quels moyens, voilà ce que je me propose de montrer par l'exemple de quelques institutions scolaires.

Prenons l'école dans ses ordres divers, et examinons d'abord la *nécessité* dans chacun de renseigner les élèves sur les nations étrangères.

L'enseignement primaire à son degré élémentaire doit rester essentiellement national. Si l'école primaire ne remplace pas entièrement — ce qu'on lui demande, hélas! trop souvent — l'éducation individuelle de la famille, elle la corrige et la complète, dans la solidarité de la classe. Enseigner aux enfants, parmi les connaissances indispensables à la vie, la langue, l'histoire et la géographie nationales; les habituer à vivre en bonne harmonie avec leurs semblables et veiller à leur développement physique et moral, voilà sa tâche ; elle est énorme et capitale. Ce n'est pas l'en distraire, cependant, que d'apprendre aux enfants, dans l'instruction morale, à respecter leurs semblables quelles que soient leur langue, leur couleur et leur religion.

Mais dès qu'on sort du degré élémentaire, il ne faut pas craindre de franchir les frontières de la patrie.

De l'école primaire supérieure, complémentaire et professionnelle, qui est déjà obligatoire dans plusieurs grands pays, sort l'immense armée des travailleurs intelligents. Pour deux raisons qui se tiennent, ceux-là ont besoin d'être renseignés sur les pays étrangers. Comment lutteront-ils avec la concurrence étrangère, s'ils ne la connaissent que par ouï-dire? Et puisque les démocraties leur ont donné, en échange du *devoir*

Hosted by Google

de contribuer à la richesse nationale, le *droit* de veiller à ce que eur travail se fasse dans la dignité et dans la paix, ils useront de ce droit, à de certains moments, par le moyen constitutionnel du suffrage, pour interdire à qui que ce soit de troubler la paix dont ils ont besoin. L'opinion publique sur laquelle les gouvernants doivent pouvoir s'appuyer, sort en grande partie précisément de l'enseignement primaire supérieur. Il faut donc que cet enseignement s'occupe, entre autres choses, des pays et des peuples étrangers *suffisamment* pour que l'opinion publique ne compromette pas et ne laisse pas compromettre, par passion politique ou par ignorance, la sécurité de la patrie.

Ai-je besoin de démontrer que cette nécessité de connaître l'étranger est plus impérieuse encore pour ceux qui font, comme on dit, leurs « humanités » dans les lycées, collèges et gymnases, et pour ceux qui dans les hautes écoles et dans les universités se préparent aux carrières dites libérales? Ce serait vouloir prouver l'évidence même. Au seul point de vue social et moral, ceux qui sont appelés à devenir les chefs de file, soit dans la sphère de leur activité particulière, soit dans les affaires publiques, encourent une responsabilité grave, si le cas échéant éclate leur ignorance des nations qui évoluent à côté de la leur.

De plus en plus, ce sont les intérêts réciproques qui règlent les rapports entre nations. Partout on s'efforce de remplacer le jeu brutal des égoïsmes, de l'orgueil national mal placé et des hasards par les procédés réfléchis de l'arbitrage. Or, la force de l'arbitrage réside dans la compétence des juges qui apprécient les intérêts en jeu autant que dans la compétence des partis qui apprécient la sentence des arbitres.

Bref, il est *nécessaire* de nos jours de répandre parmi le plus grand nombre possible d'hommes des notions précises sur les peuples et sur les pays étrangers. Cette tâche, c'est à l'école qu'elle incombe.

De quels *moyens* dispose l'enseignement public pour l'accomplir?

La réponse n'est pas trop difficile à donner, et je pourrais

Hosted by Google

me contenter d'une énumération pure et simple des matières du programme, si les pédagogues étaient d'accord sur l'*esprit* dans lequel tel ou tel enseignement doit être donné. Peut-être le point de vue particulier qui nous occupe ici dissipera-t-il certaines hésitations sur l'orientation de la pédagogie moderne.

Enseignement moral et civique. — Je ne m'étendrai pas sur l'enseignement moral et civique, qui a pour but de développer chez l'enfant, sur la seule base de la raison, la conscience juste de ses droits et de ses devoirs comme individu et comme citoyen. Vérité, justice, mutualité, solidarité — voilà quelques-unes des notions que cet enseignement a mises au premier plan et qui sont d'un bon augure pour l'avenir. Si je le cite ici, c'est moins parce que l'école en France a été des premières à l'inscrire dans ses programmes, que parce qu'à se respecter soi-même, ses parents et ses compatriotes on s'habitue à comprendre et à pratiquer le respect dû aux citoyens d'une nation étrangère.

Enseignement historique. — L'enseignement de l'histoire est tout indiqué pour faire connaître à l'école les nations étrangères. « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire », a-t-on dit. Mais puisque la réalité fait de ce dicton une aimable absurdité — car tous les peuples ont une histoire —, l'enseignement de l'histoire universelle ne saurait être absent d'aucun programme scolaire au-dessus du primaire élémentaire. C'est un enseignement très délicat, je le sais. Je connais aussi les réserves que certains pédagogues ont cru devoir formuler à son égard. Mais l'accord est fait sur l'*inutilité* et sur l'*impossibilité* des leçons d'histoire qui visent le gavage de la mémoire par des faits isolés et par des dates. Il est convenu que le but à atteindre est le développement du sens historique, qui, bien dirigé, mène à l'appréciation équitable et véridique des faits et des hommes.

Ainsi compris, l'enseignement historique devient en quelque sorte la continuation de l'enseignement moral et civique, transporté du domaine individuel, familial et national sur la grande scène internationale. Il y a, en effet, une morale des peuples,

Hosted by Google

comme il y a une morale des individus. Elle se dégage des faits, je le répète, à l'aide de la méthode historique, scientifiquement et loyalement appliquée. En d'autres termes, il ne faut pas traiter l'histoire, ainsi que cela se fait encore dans bien des manuels à l'usage des écoliers, au nom d'une tendance, d'un parti, d'une croyance, mais dans l'intérêt de l'humanité. La raison qui régit la morale des individus et la morale des nations est la même; elle est *une*, et la *seule* qu'admette la science : *l'Humanité*.

L'enseignement historique à l'école n'a donc pas besoin de la quantité de faits et de dates qui aboutit au surmenage et qui demeure stérile. La qualité scientifique est tout. Celle-ci n'offensera personne, et tous en tireront une plus juste appréciation les uns des autres.

Enseignement géographique. — A l'histoire, avec ces perspectives lointaines et son patrimoine inépuisable d'expériences qu'il est si facile de montrer et de mettre à la portée des intelligences enfantines, se raccorde, je dirai presque naturellement — n'en déplaise aux géographes ultra-scientifiques —, l'enseignement de la géographie. Lorsqu'on aura éveillé chez l'enfant, par les leçons d'histoire, l'intérêt à un degré quelconque pour une nation étrangère, proche ou lointaine, il demandera de lui-même à savoir où habite cette nation.

Voici comment, dans une récente conférence au Musée pédagogique, un professeur-géographe de la Sorbonne (1) a formulé le but de l'enseignement géographique dans l'enseignement secondaire :

« Je crois qu'il faudrait que nos élèves eussent des notions sommaires, mais aussi exactes que possible, sur l'état politique et économique du monde actuel. Si, comme on ne peut le nier, les intérêts économiques tendent de plus en plus à régler les rapports entre les peuples, n'est-il pas indispensable que le plus grand nombre, parmi ceux qui constitueront la classe instruite de la nation, ait l'esprit ouvert à ces ques-

(1) M. Gallois, *Conférences du Musée pédagogique*, 1905. Paris, Imprimerie nationale, 1905, p. 138.

Hosted by Google

tions? Je voudrais que nos élèves une fois sortis du lycée, pussent les suivre dans les journaux, dans les revues : on ne s'intéresse qu'à ce qu'on sait déjà un peu. Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de les initier à des problèmes très complexes, comme le sont souvent les problèmes économiques, et où les conditions géographiques n'ont parfois aucune part. Il ne faut même pas attendre de ces notions un avantage pratique immédiat. Nous n'avons pas à former des industriels ou des commerçants prêts à entrer dans la lutte. L'apprentissage professionnel, que rien ne remplace, viendra plus tard, s'il y a lieu; mais ce *sera déjà beaucoup d'avoir éveillé* l'attention des élèves vers les réalités du monde dans lequel nous vivons, de les avoir habitués à réfléchir. »

Je n'ai rien à ajouter à ce sage programme qui indique dans quel sens devra se faire la réforme de l'enseignement géographique à l'école moderne.

Les tendances des géographes actuels font, en effet, de la géographie un *des moyens les meilleurs d'éducation moderne*. Or, la géographie dispose à présent d'une foule de connaissances très précises sur les rapports de la nature et des hommes. Physique, elle tient des sciences naturelles; historique, elle se raccorde à l'histoire et comporte une partie considérable de sociologie. Le moment est venu d'utiliser cette affinité dans la coordination pédagogique des programmes scolaires et de faire fructifier, à l'école, toutes les connaissances acquises sur le globe et ses habitants. Les pays étrangers ne seront plus désormais pour les élèves des croquis maladroits, sur lesquels ils inscrivent des noms appris par cœur, mais des pays habités, auxquels ils s'intéresseront d'autant plus sûrement que les professeurs d'histoire, de sciences naturelles et de langues vivantes y auront plus souvent fait allusion.

On me dira que les moyens de communication modernes ont fait plus que les leçons de géographie pour le rapprochement des nations. Je n'en disconviens pas, surtout si on entend la géographie telle qu'on l'a enseignée jusqu'ici. Sans doute l'homme du monde, qu'on reconnaissait jadis à ce qu'il ne savait pas son histoire et sa géographie de France, trouve

Hosted by Google

aujourd'hui la France trop petite pour son automobile; il lit mieux une carte d'état-major qu'un journal. Sans doute le tourisme bon marché est fort en vogue. Sans doute l'industriel et le travailleur ont pris l'habitude de correspondre et de se concerter avec leurs confrères de l'étranger, grâce aux moyens de communication rapides et commodes. Mais il ne suffit pas de savoir que la force du progrès a fait des relations nationales des relations mondiales. Il faut pouvoir s'orienter sûrement et sans perte de temps dans le vaste domaine de l'activité humaine, et surtout il faut savoir y conserver sa place. Pour cela il faut connaître le mieux possible ce domaine et les hommes qui s'y meuvent, afin de les apprécier à leur juste valeur. C'est à quoi l'enseignement de la géographie prépare les hommes.

Langues vivantes. — J'arrive à un autre moyen, non moins sûr et non moins puissant, que possède l'école pour travailler efficacement au rapprochement des nations : l'enseignement des langues vivantes.

Je ne dirai rien du peu d'estime qu'on a longtemps témoignée à cet enseignement. De nos jours, les langues vivantes figurent en bonne place dans les programmes. Mais combien y a-t-il encore, à l'heure qu'il est, de négociants et d'armateurs, par exemple en Angleterre, qui sont obligés de faire appel à un comptable de nationalité étrangère, parce qu'ils ne trouvent pas chez eux des hommes capables de faire le courrier étranger? Dans la librairie et dans les hôtels, il en est de même. Et comme ces postes sont occupés dans le monde entier par des Allemands parlant plusieurs idiomes, ne vaudrait-il pas mieux s'inspirer de la leçon au lieu de se laisser aller à des récriminations injustes contre l'ubiquité germanique encombrante? A l'heure actuelle, il y a dans toutes les classes sociales des hommes qui ont besoin de savoir au moins une des principales langues européennes.

Deux conditions sont nécessaires pour que l'école réussisse à faire porter à cet enseignement les fruits qu'on est en droit d'en attendre.

Hosted by Google

La première est de bien disposer les esprits des écoliers en leur inspirant de la curiosité et de l'intérêt pour un idiome étranger. Nul n'ignore que les professeurs de langues vivantes étaient naguère les souffre-douleurs de la jeunesse, et qu'on faisait pendant leurs leçons les devoirs de latin ou de mathématiques. Les meilleures volontés se sont brisées à l'*indifférence des élèves*.

L'autre condition est de n'y employer que des professeurs qui parlent très couramment la langue qu'ils enseignent, et qui ne rebutent pas les jeunes intelligences par des méthodes absurdes.

De l'une et de l'autre de ces conditions dépend le succès de tout enseignement de langues *vivantes*. Un exemple :

Pendant qu'on discute dans les congrès de professeurs sur les méthodes dites maternelle, mutuelle, directe, indirecte, intuitive, orale — que sais-je? —, l'école Berlitz exploite la seule qui soit, celle qu'on n'a pas à chercher doctement puisqu'elle s'offre d'elle-même au bon sens. On connaît les affaires brillantes de cette maison. J'admets que ses succès tiennent à ce que les élèves sont, en général, des adultes. Mais j'en retiens ceci : ceux qui viennent chez Berlitz ont un *intérêt* à apprendre une langue vivante; c'est pourquoi ils l'apprennent réellement. Ensuite la méthode des professeurs de Berlitz consiste en ce qu'ils savent pratiquement la langue qu'ils enseignent, puisque c'est leur langue maternelle, et en ce qu'ils n'ont ni le temps ni l'instruction théorique suffisante pour ennuyer leurs élèves par un formalisme grammatical rebutant et inutile; ils s'attachent donc à leur faire franchir d'un seul bond le gros obstacle du début, la prononciation. Enfin, le professeur se contente de mettre l'élève en possession d'un bagage léger de termes courants et usuels, et l'élève, fier de ce premier acquis, part pour apprendre davantage par lui-même dans le pays.

Eh bien! on est arrivé à comprendre qu'il n'est pas impossible d'appliquer ce procédé à l'école. La raison administrative veut que le professeur de langues vivantes de l'enseignement public soit un fonctionnaire, c'est-à-dire un citoyen politique

Hosted by Google

du pays où il exerce, un Français en France, un Allemand en Allemagne. On connaît ce type de professeur, archi-diplômé, docteur en philosophie, qui reprendra un étranger à propos d'une incorrection grammaticale ou lexicographique, mais qui sera parfaitement incapable de soutenir avec lui une conversation. Ce type a disparu chez nous. Nos nationaux qui veulent enseigner la langue d'un pays étranger doivent avoir séjourné assez longtemps dans ce pays et en parler la langue *presque* aussi bien — si ce n'est *tout* aussi bien — que les indigènes. L'État français a dépensé et dépense encore des millions en bourses de séjour à l'étranger, non seulement au profit des étudiants, mais des professeurs en fonctions qui ont besoin de se « retremper ». Si l'on voulait multiplier pour tous les occasions de constamment entendre et parler chez eux la langue étrangère qu'ils enseignent (1), nous aurions un personnel national parfait; car déjà les pédagogues allemands nous envient celui que nous nous sommes formé. Avec ce personnel on peut réellement pratiquer la méthode directe, qui est instamment recommandée par les instructions ministérielles de 1902. Nos professeurs sont capables d'ôter aux élèves, dès le début, la crainte si naturelle de la prononciation, parce qu'ils savent eux-mêmes prononcer sans être gênés; ils peuvent créer à l'école ce semblant d'atmosphère allemande ou anglaise que la *Fräulein* et la *nurse* créent autour de l'enfant dans sa famille, et que les écoles libres pouvaient seules jusqu'ici créer dans leurs écoles en confiant l'enseignement des langues à des professeurs originaires des pays étrangers.

Pour susciter l'intérêt et pour empêcher l'indifférence des élèves, un professeur intelligent ne manquera jamais de moyens. Avec les tout petits, employez des moyens enfantins. C'est ce qu'on a appelé, je crois, la méthode maternelle. Une école de Paris a même confié, avec beaucoup de succès d'ailleurs, l'enseignement des langues étrangères dans les

(1) Les professeurs en fonctions tireront le plus grand avantage des lecteurs étrangers dans les universités et des assistants étrangers dans les établissements primaires supérieurs et secondaires. Voir ci-après.

Hosted by Google

classes des petits à des dames. Chez les plus grands, il n'est pas trop difficile, il me semble, de faire comprendre aux uns les avantages que la connaissance des langues étrangères comporte pour un futur commerçant, officier, professeur, etc., et de montrer aux autres l'agrément qu'il y a pour un esprit ouvert de pouvoir voyager partout sans ennui, lire les journaux, goûter dans les œuvres littéraires la saveur de la langue originale.

Je viens de dire que les professeurs d'histoire, de géographie et de sciences naturelles peuvent susciter l'un pour l'enseignement de l'autre l'intérêt et la curiosité des élèves. Cette curiosité se transportera, par exemple, d'une façon toute naturelle de l'histoire et de la géographie sur les classes de langues vivantes, si les classes d'histoire, de géographie et de langues vivantes se suivent, et si les professeurs se sont entendus en vue de cette collaboration. C'est là une mesure de pédagogie pratique importante. Dès que les élèves sentiront vers quelle fin unique les mène la discipline à laquelle on les soumet dans les diverses classes, les professeurs gagneront du temps et conserveront la bonne humeur qu'ils perdent à lutter contre l'indifférence et l'inattention de leurs élèves, dues, la plupart du temps, au désarroi. En se limitant sagement, comme à l'école Berlitz, à rendre les élèves fiers d'un acquis sûr et facile à utiliser, et en jetant par-dessus bord l'ambition si tentante, mais *irréalisable*, surtout dans les classes inférieures et moyennes, de leur apprendre à parler et à écrire un idiome étranger avec une pureté littéraire, les élèves sauront réellement quelque chose; surtout ils n'auront pas pris en grippe les nations dont la langue leur a valu des mauvaises notes et des échecs.

Je ne veux pas quitter cet enseignement sans avoir parlé d'une institution s'y rattachant et que nous avons généralisée en France depuis deux ans.

A l'exemple des universités allemandes qui emploient depuis longtemps déjà des lecteurs étrangers pour compléter par des cours en langue vivante l'enseignement philologique

Hosted by Google

et historique des langues modernes, nos écoles normales d'institutrices admettent, depuis 1894, des maîtresses étrangères à titre de répétitrices, mais dans le but unique de les faire converser journellement avec les élèves et les maîtresses. Ces répétitrices participent pendant une année entière à la vie intérieure de l'école. De cette façon, nos futures institutrices apprennent à parler la langue de leurs répétitrices ; celles-ci apprennent la langue française ; toutes apprennent à se connaître et (les résultats de dix années sont là pour le prouver) à s'estimer. Les femmes, vous le savez, peuvent beaucoup lorsqu'il s'agit d'établir des courants de sympathie.

Depuis deux ans, cette institution est étendue aux établissements secondaires de garçons et de filles, et aux écoles primaires supérieures. Des conventions officielles ont été établies, à cet effet, entre notre ministère de l'instruction publique et les ministères correspondants d'Angleterre, d'Écosse, de Prusse et d'Autriche ; d'autres sont en préparation avec les ministères italien et espagnol. Les écoles qui veulent s'attacher un jeune étranger ou une jeune étrangère cultivés et recommandables, font connaître leur désir au ministère de leur pays. Celui-ci leur présente les candidats que le ministère étranger a recrutés pour lui. C'est, en somme, un échange de jeunes gens intelligents et bien élevés, qui se destinent, en général, au professorat de langues vivantes dans leur pays. Ces « assistants », comme on les appelle, sont reçus au pair dans les établissements auxquels ils sont attachés, ou contre une rétribution équivalente aux frais de subsistance, de sorte qu'ils font un séjour à l'étranger très instructif pour eux, sans avoir à débourser autre chose que les frais de voyage ; souvent une petite bourse ou des leçons particulières les déchargent même de cette dépense. Leur service consiste à faire journellement, pendant deux heures au maximum, des séances de conversation d'une demi-heure avec des petits groupes d'élèves qui demandent à y assister ; car ils n'y sont nullement forcés. On parle de sujets que la curiosité des participants indiquera. La causerie est donc familière, sans contrainte, franche de part et d'autre, et... intéressante. Les rapports parvenus sur les

Hosted by Google

résultats de la première année sont excellents. Tous les élèves qui sont venus spontanément se grouper autour de l'assistant ou de l'assistante, ont fait de réels progrès au point de vue de la prononciation et du lexique, et surtout au point de vue de la facilité à parler un idiome étranger avec un indigène.

De leur côté, les assistants ont eu toutes les occasions pour se perfectionner dans la langue française, et, ce qui plus est, ils ont appris à connaître la France et les Français. Le directeur, les professeurs et les familles des élèves se sont intéressés avec bienveillance à ces jeunes gens qui ont fait preuve de tact et de bonne volonté. C'est à peine si nous avons entendu une note discordante. Leur année terminée, beaucoup de ces assistants ont demandé à prolonger leur séjour. Ceux qui nous ont quittés pour faire place à d'autres compatriotes, ont tous manifesté leur contentement, quelques-uns même leur enthousiasme sur la façon dont ils ont été reçus.

Cette institution a permis à près de deux cents Anglais et Allemands — femmes non exclues — de séjourner, l'an dernier, dans nos meilleures écoles primaires et secondaires. Cette année, le nombre sera le même. Nous pourrons, par réciprocité, envoyer une cinquantaine de Français et de Françaises dans les écoles de l'étranger à des conditions pareilles. La semence est bonne; les fruits, selon toute apparence, promettent une récolte excellente, autant pour la propagation des idiomes étrangers que pour mettre en rapport la jeunesse intelligente de plusieurs pays.

Pour résumer, voici comment la pédagogie primaire et secondaire fera œuvre utile dans le rapprochement des nations par son enseignement :

Le but étant la culture générale de l'esprit par la communication d'un ensemble de notions précises suffisantes pour permettre à tout individu de se perfectionner ultérieurement par lui-même selon ses besoins et ses goûts;

Ces notions comportant les connaissances de la nature, les sciences, et les connaissances de l'homme, les lettres, et se

Hosted by Google

rapportant notamment, dans l'ordre des lettres, aux pays et aux peuples du monde entier;

La pédagogie rationnelle consistera à viser l'intensité et la qualité plutôt que la quantité, par conséquent à ne pas surcharger les programmes; à utiliser l'harmonie naturelle qui existe entre les connaissances de la nature et entre les connaissances de l'homme, et, parmi ces dernières, entre l'histoire, la géographie et les langues et littératures, afin de simplifier par une collaboration de tous les instants la tâche des professeurs et de maintenir éveillée constamment la curiosité des élèves.

Une telle pédagogie préparera avec succès et de la façon la plus rationnelle les hommes de tous les peuples civilisés à se comprendre.

Voilà les moyens *directs*. Voyons maintenant par quels moyens *complémentaires* l'école pourra entretenir et encourager la curiosité de la jeunesse pour les hommes et les choses de l'étranger.

Bibliothèques scolaires. — Il faut, dit-on, apprendre aux enfants comment on doit lire et comment on doit regarder. A cet effet, toute école de quelque importance possède ou cherche à posséder une bibliothèque et des collections scolaires. Hélas! il reste énormément à faire. On n'est même pas toujours d'accord sur ce qu'il convient d'y faire entrer, et lorsqu'on s'entend à peu près, c'est l'argent qui manque. Nous savons, cependant, combien la jeunesse est friande de livres de voyages, avec quelle attention soutenue elle suit Stanley à travers le continent noir ou Nansen au pôle Nord. De Robinson et de Jules Vernes il n'est pas difficile d'amener les jeunes gens à des récits plus positifs, où ils retrouveront pour ainsi dire réalisés les enseignements de leurs professeurs. L'idée des auteurs du *Télémaque* et du *Voyage du jeune Anacharsis* était d'une pédagogie excellente. Or, les livres qui reflètent la vie des peuples modernes ne font pas défaut. Ils devraient figurer pour une bonne moitié dans toute bibliothèque scolaire et parmi les livres de prix.

Hosted by Google

Collections et musées scolaires. — Les petits musées scolaires, surtout là où il n'existe pas de musées publics, sont également d'un secours inappréciable. A côté des professeurs de sciences naturelles qui, en réclamant à grands cris des collections de types, ne demandent que l'indispensable, ceux qui proposent d'orner les salles de classe de reproductions artistiques des chefs-d'œuvre des beaux-arts ont l'air de vouloir faire du luxe, surtout quand on songe que les géographes et les historiens ont à peine des atlas et de mauvaises gravures. Qui ne se rappelle les illustrations misérables en marge des atlas et dans le texte des manuels d'histoire! Elles n'ont de pareil que les peintures murales qui servent aux leçons de choses : on ne les oublie jamais, tant elles sont horribles. Pour les fausses idées qu'elles propagent, elles sont tout simplement dangereuses.

L'enseignement par la vue. — La nécessité, cependant, rend inventif. En France, la *Société des conférences populaires* voulant faire l'instruction des masses, qui n'ont ni le temps de lire ou de se promener dans les musées, ni l'argent pour acheter ou pour emprunter des livres, a mis en vogue les collections de clichés photographiques pour projections. Ce service est logé aujourd'hui au musée pédagogique de la rue Gay-Lussac, à Paris. Plus de 400 boîtes, contenant chacune une série de vingt clichés de tous les domaines de l'activité humaine à toutes les époques et dans tous les pays, sont expédiées journellement, franches de port et accompagnées d'une notice explicative, non seulement aux conférenciers populaires et dans les casernes, mais dans toutes les écoles qui en font la demande. Cette année même un service spécial pour les lycées et collèges de garçons et de filles va y être inauguré. La puissante *Ligue de l'enseignement* vient de mettre en circulation une collection analogue. Cet exemple a été suivi ailleurs. Je ne cite ici que le service des vues du musée d'histoire naturelle de New-York, créé par le professeur Albert Bickmore, parce que ses clichés sont d'une exécution artistique remarquable. M. Bickmore pratique, en riche seigneur américain,

Hosted by Google

le précepte juste que « rien n'est trop bon, lorsqu'il s'agit d'enseignement ».

Quelle manière meilleure pour compléter d'un enseignement par la vue l'enseignement théorique et pour faire faire aux élèves, dans la salle de classe même, d'intéressants voyages en pays étrangers?

Voyages scolaires. — Les voyages forment la jeunesse. Rien n'est plus exact. Mais combien y a-t-il d'élèves qui peuvent voyager avec leur famille? Puis il faut savoir voyager. A ce point de vue, les voyages scolaires sous la conduite d'un professeur, même à l'intérieur du pays, devront de plus en plus entrer dans les mœurs de l'école, au même titre que les excursions de botanique, les visites d'usines, etc. Quant aux voyages lointains, en pays étrangers, c'est chose moins facile. Mais là encore il ne faut pas chercher trop pour trouver les moyens de les réaliser. Nous avons, par exemple, en France une société qui s'appelle le *Comité international des études pédagogiques* (présidé par M. Ferdinand Buisson), et qui a pour but de mener les instituteurs et leurs familles en groupes au delà des frontières de France pour faire connaissance avec leurs collègues de l'étranger. L'effet produit de part et d'autre est le meilleur, à tous les points de vue. C'est une organisation à développer et à étendre aux élèves, qui à la suite d'une caravane de maîtres participeraient non seulement aux résultats instructifs, mais à l'échange de sympathies que comportent ces manifestations de bon voisinage. Dans les lycées et collèges, ce serait encore plus facilement réalisable. Les professeurs de langues vivantes ont pris l'habitude de s'inviter réciproquement à leurs congrès nationaux annuels. Ne serait-ce pas là une occasion pour faire faire à des élèves de l'enseignement secondaire leur entrée — c'est le cas de le dire — dans le monde?

Mais, dit-on, les voyages de courte durée sont d'un profit médiocre, autant pour apprendre une langue étrangère que pour connaître un pays et ses habitants. J'en conviens volontiers. Mais il ne faut pas oublier que le rôle de l'école en tant qu'institution publique ne consiste pas à former des spécialistes

Hosted by Google

achevés, mais de les préparer, de susciter les curiosités et de les diriger. Dès qu'on veut étendre davantage les voyages scolaires, ils deviennent des échanges d'enfants.

Échange d'enfants et d'élèves. — Je connais un grand physicien anglais qui envoie tous les ans un de ses nombreux enfants dans la famille d'un physiologiste célèbre de l'université de Paris, et qui reçoit chez lui, en échange, un enfant de son ami français. Ce dernier a parfaitement raison de dire qu'on ne peut connaître « toute la courtoisie, toute la loyauté des Anglais, quand on ne s'est rencontré avec eux que dans un wagon de chemin de fer », ni « apprécier la vie familiale et charmante des Allemands, quand on n'a pour les connaître que les récits de la guerre de 1870 ». Par ailleurs, le journal *Le Journal* de Paris, la *Review of Reviews*, la *Gazette de Francfort*, et bon nombre de périodiques pédagogiques ont aidé à lancer l'œuvre de M. Toni-Mathieu, qui s'est fait l'intermédiaire désintéressé des échanges d'enfants entre familles françaises et étrangères. En 1904, cette œuvre a reçu 135 demandes d'échange, dont 66 de France, 13 d'Angleterre, 38 d'Allemagne, 9 d'Autriche. La société *Internationalis Concordia*, fondée en 1895, travaille dans le même but : « faciliter l'étude des langues étrangères et les échanges de correspondances, simplifier les voyages en pays étrangers, établir (comme l'a écrit le Dr Aubeau, un des fondateurs) des rapports cordiaux, fraternels entre les hommes de tous les pays et de toutes les situations, qu'il s'agisse de leurs études, de leur instruction, de leurs affaires, de leurs intérêts, ou simplement de leurs loisirs ». La *Société pour la propagation des langues vivantes en France* cherche, de son côté, à réaliser une partie de ce programme.

C'est parfait. Il faut partir à temps, comme dit notre bon Lafontaine. Il n'y a pas de moyen meilleur pour connaître la langue et les coutumes d'un pays étranger que d'y vivre jeune et longtemps de la vraie vie des habitants. J'admets qu'en France les parents sont d'une sensiblerie exagérée, quand il s'agit de se séparer de leurs enfants. Songez aux déchirements

Hosted by Google

que cause chaque année la rentrée du lycéen au « bahut », comme on dit dans le jargon des collégiens!

Sully Prudhomme a fort délicatement traduit la « première solitude » du petit collégien loin de sa mère, dans l'admirable poésie qui porte ce titre et de laquelle je ne détacherai que ces vers :

O mères coupables absentes!
Qu'alors vous leur paraissez loin!
A ces créatures naissantes,
Il manque un indicible soin.

On leur a donné les chemises,
Les couvertures qu'il leur faut;
D'autres que vous les leur ont mises ;
Elles ne leur tiennent pas chaud.

Mais, même si nous laissions voyager nos enfants aussi facilement que cela se fait en Angleterre ou en Allemagne, l'école ne saurait se charger elle-même d'organiser les échanges d'enfants; c'est affaire aux familles. Cependant elle peut les encourager. Si c'était simplement pour troquer un internat étranger contre un internat français, l'effet éducatif, en général, serait douteux, puisque c'est la vie de famille que l'échange d'enfants doit surtout viser. Une de nos meilleures écoles de Paris, l'école alsacienne, pratique un système qui réunit les avantages de la vie de famille et de l'école; il consiste à placer les élèves de nationalité étrangère dans les familles de ses professeurs. L'exemple a été imité, et je suis sûr que beaucoup de professeurs de l'étranger recevraient volontiers un petit Français dans les mêmes conditions. Même limité à des échanges de cette nature, l'intermédiaire créé par M. Toni-Mathieu rendra les plus grands services. En dernier lieu, je citerai les tentatives de fonder en France des écoles copiées sur le modèle des « public schools » anglaises, et l'idée de ce professeur allemand qui se transporte avec son école à Londres pendant six mois de l'année. J'avoue que ces entreprises m'inspirent peu de confiance au point de vue pédagogique spécial et général.

Hosted by Google

Écoles commerciales et industrielles. — Il y a des écoles, les plus modernes en date et par l'esprit, qui ont pris un essor prodigieux uniquement parce qu'elles répondent aux besoins du commerce et de l'industrie de nos jours : ce sont les écoles professionnelles, commerciales et industrielles. Quel que soit le degré de ces écoles, depuis l'école professionnelle primaire jusqu'aux académies et facultés de commerce — car il y a maintenant des facultés de commerce — et les « polytechnics », les élèves y sont formés presque exclusivement en vue de la compétition mondiale. Là, plus qu'ailleurs, les voyages d'études, les stages à l'étranger, les échanges d'élèves figurent ou doivent figurer au premier plan des programmes. Comme les bourses de voyage ne sauraient suffire, les écoles et les chambres de commerce qui les patronnent devraient s'entendre pour établir soit des stages de vacances, soit des stages de scolarité et de postscolarité; mention en serait faite dans les diplômes. Ce serait la partie pratique du programme, tout à fait indispensable à de futurs chefs de comptoir et d'usine. L'idée des Américains de loger ces écoles sur des steamers qui feraient avec les élèves le tour des principaux ports du monde, est, à coup sûr, très originale.

Il ne doit pas être impossible non plus d'amener les divers corps de métier à exiger des futurs contremaîtres et maîtres de la corporation un stage semblable, comme jadis les gildes d'artisans imposaient aux apprentis-maîtres un tour de France ou d'Allemagne.

L'influence qu'exercent déjà les écoles de cette catégorie pour le rapprochement des nations est trop évidente pour que j'aie besoin d'insister. L'école d'Anvers et le commerce et l'industrie belges en sont une preuve éloquente. Cette influence est, d'ailleurs, très profitable, puisqu'elle se traduit par des « chiffres d'affaires ». Il y a donc des chances qu'elle s'exercera toujours dans le sens des rapports de bon voisinage.

Les universités. — Je n'ai encore rien dit des universités. Il faut en parler à part parce que c'est d'elles qu'il faut attendre l'effort le plus efficace pour rapprocher les nations.

Hosted by Google

Dans l'antiquité, quand l'empire romain personnifiait la civilisation européenne, les écoles de Byzance, d'Athènes, de Rome, de Lyon, de Bordeaux (pour ne citer que les plus illustres) échangeaient couramment des professeurs et des étudiants. Ce sont elles qui ont réuni d'une façon si complète les barbares dans la culture gréco-romaine.

Au moyen âge ce fut l'Église qui, substituant son autorité à celle de l'empire déchu, représentait l'unité et la civilisation. Nous trouvons alors dans les universités, à Paris, à Orléans, à Montpellier, à Bologne, à Salamanque, des recteurs et des professeurs de toutes les nationalités; ils étaient les élus des étudiants venus indistinctement des quatre coins de l'Europe et constitués, au sein de l'université qui les recevait, en *nations* portant chacune le nom du pays d'origine des adhérents. C'est ainsi que l'université de Paris groupait sur la montagne Sainte-Geneviève la jeunesse et les maîtres du monde entier. D'aucuns restèrent à demeure dans le pays hospitalier et illustrèrent l'université qui les avait adoptés; la plupart s'en retournèrent dans leur pays d'origine emportant les dons de sciences que l'*Alma Mater* étrangère leur avait prodigués.

Mais les nations politiques se constituèrent, et d'internationales les universités devinrent nationales. Si bien qu'on ne trouve guère dans une université d'aujourd'hui que des professeurs nationaux — car ils sont des fonctionnaires de leur pays —, et que les étudiants ont perdu l'habitude de fréquenter les universités autres que celles de leur patrie.

Ces barrières commencent à tomber un peu partout. L'unité qui jadis les englobait toutes — cette fois-ci c'est l'unité de la science et de la civilisation purement humaine — reprend ses droits. Les universités tendent à redevenir ce qu'elles étaient jadis, les hautes écoles des citoyens du monde.

Échange de professeurs. — Déjà des professeurs et des savants d'un pays sont invités à porter leur enseignement dans un autre. C'est ainsi que M. Boutroux, de Paris, a professé, deux années de suite, un cours de philosophie à l'université de

Hosted by Google

Glasgow, grâce à la fondation des *Gifford Lectures* à cette université. C'est la reprise des anciennes relations entre l'université de Paris et les universités d'Écosse. Les universités américaines, plus jeunes il est vrai, mais dont la constitution rappelle à plus d'un point nos vieilles universités européennes, avaient donné l'exemple. Grâce à la générosité d'un ancien élève, l'université de Harvard invite, depuis 1897, un savant français pour traiter devant les étudiants américains un sujet de sa compétence. D'autres universités des États-Unis profitent de l'occasion, de sorte que nos maîtres y font, tout comme les grands artistes, de véritables tournées. Réciproquement, et grâce à la même initiative généreuse, nous avons entendu l'an dernier en Sorbonne le professeur américain Barett Wendel, qui de Paris est allé dans plusieurs de nos universités de province. L'expérience a si bien réussi que cette année un autre professeur de Harvard viendra s'asseoir pour quelques mois dans une des chaires de la Sorbonne. L'exemple des universités anglaises et américaines ne tardera pas à gagner les universités de notre vieux continent. Déjà le Collège de France a reçu un legs suffisant, le legs Michonis, spécialement destiné à appeler dans une de ses chaires des savants étrangers, et un des premiers appelés est un Belge, M. F. Cumont, de l'université de Gand. Les manifestations de confraternité entre professeurs d'université qui ont eu lieu dans ces derniers temps, tant à Paris qu'ailleurs, font concevoir les meilleures espérances. L'Association internationale des académies, fondée en 1901, a pour but non seulement de préparer et de promouvoir des travaux scientifiques, mais, « d'une manière générale, de faciliter les rapports scientifiques entre les différents pays ». Dans cette formule élastique il y a peut-être une promesse qu'un jour les « tournées » d'enseignement des savants du monde entier seront favorisées par ce nouvel organe international. Je rappelle encore les visites que se sont faites mutuellement les médecins anglais et français sous les auspices des universités de Londres et de Paris; le congrès des médecins français qui vient de tenir ses assises à Liége; les solennités en l'honneur de Kant, de

Hosted by Google

Pétrarque et de Cervantès en Sorbonne, où les professeurs de Paris ont reçu parmi eux des collègues allemands, italiens et espagnols.

Nos universités continentales sont moins ouvertes aux étrangers lorsqu'il s'agit de l'occupation permanente d'une chaire par un étranger. En Angleterre et en Amérique, on trouve couramment des Allemands et des Français dans les chaires universitaires. Quelques universités allemandes ont fondé, il y a peu de temps, des chaires extraordinaires de français moderne, dont les titulaires ne sont pas obligés de renoncer à leur nationalité. Mais il ne faut pas oublier que les universités anglaises et allemandes peuvent appeler à elles, comme on dit, l'homme qui représente le mieux l'enseignement dont la chaire est à pourvoir, de quelque pays qu'il soit citoyen. C'est un droit qui concorde bien avec l'indépendance d'une université, et que les universités libres, comme Bruxelles, pratiquent pour leur plus grand bien.

Échange d'étudiants. — Mais c'est le libre échange des étudiants qui mettra plus efficacement en contact les intelligences des divers pays. Chez plus d'un homme qui occupe dans sa patrie une situation influente, les sympathies pour un pays étranger datent du temps où il séjournait dans ce pays comme étudiant. Je n'ai pas besoin d'insister, je pense, pour démontrer combien de telles sympathies peuvent contribuer à maintenir la bonne entente dans la compétition des nations.

Or, les étudiants étrangers qu'on rencontre dans les diverses universités du monde peuvent se diviser en trois catégories : ceux qui sont en cours de scolarité, c'est-à-dire ceux qui suivent les cours d'une faculté en vue du diplôme qui leur assurera une situation libérale dans leur pays; ceux qui possèdent déjà leurs diplômes nationaux et qui se rendent dans une université hors de leur patrie pour y poursuivre des études spéciales et travailler avec un maître réputé; enfin, ceux qui n'ont d'autre but que de s'instruire pendant un séjour qu'ils font pour d'autres raisons dans un centre universitaire de l'étranger.

Hosted by Google

Ceux de la dernière catégorie forment une minorité. Ils constituent la clientèle des cours publics et des cours libres. En France, et particulièrement à Paris, les facilités pour un étranger de suivre des cours de premier ordre et sans bourse délier sont particulièrement grandes. Aussi les étrangers reconnaissent-ils volontiers cette générosité, qu'ils placent, dans leur souvenir, à côté des entrées gratuites dans nos musées.

Les étudiants déjà gradués dans leur pays vont, je l'ai dit, aux universités qui leur offrent les conditions les plus avantageuses pour parachever leur instruction. Aucune difficulté n'est faite à leur inscription, au contraire. Il s'est élevé, pour n'en citer qu'un exemple, entre les universités allemandes et françaises, une rivalité très caractérisée pour attirer à elles les étudiants américains et anglais. Longtemps, nous ne pouvions lutter avec les Allemands, parce que ceux-ci offraient à leur clientèle étrangère une sanction très prisée, le doctorat d'université. Depuis peu de temps, les universités françaises ont également institué un doctorat d'université, distinct du doctorat d'État et plus facile à obtenir. Les thèses qui ont été présentées à nos facultés par des étrangers en vue de l'obtention de ce titre scientifique en prouvent la valeur sérieuse et le feront apprécier. En outre, toutes nos universités ont créé des diplômes d'études spéciales, de langue et de littérature françaises, de chimie, d'électricité, même de brasserie et d'œnologie. On a le meilleur espoir que ces diplômes seront bientôt aussi recherchés par les étrangers que le sont déjà ceux de notre école des mines, de l'école centrale et de nos autres écoles spéciales Nos universités de province — je ne parle pas de Paris, qui est sans rivale au monde pour la variété de ses enseignements, il faut le dire tout haut —, nos universités de province ont fait des efforts considérables pour se créer, comme les universités allemandes, des spécialités, c'est-à-dire l'attrait d'un maître illustre ou d'un institut scientifique bien équipé. Lyon, Bordeaux, Nancy, Lille, Grenoble font, à ce point de vue, le meilleur et le plus profitable usage de l'auto-

Hosted by Google

nomie qui leur a été rendue par la troisième république. On le sait en Allemagne. A la dernière exposition de Saint-Louis, les ministères allemands de l'instruction publique ont expressément déclaré que les crédits votés par le *Reichstag* devaient servir pour montrer en Amérique principalement l'équipement des instituts scientifiques. C'est là le terrain sur lequel, en effet, les universités du monde entier se feront concurrence. Parmi celles qui sont entrées dans la lutte, l'université de Liége n'est pas des moindres.

Le résultat de cette concurrence toute pacifique et courtoise ne servira pas seulement à perfectionner sans cesse les enseignements au profit du pays même qui s'en impose le devoir et le sacrifice, mais à se concilier d'une façon durable les sympathies de tous les étrangers admis à en profiter. L'exemple de la Belgique le montre mieux que tout autre.

Les encouragements pour faciliter à des étudiants gradués un séjour à l'étranger sont nombreux et augmentent d'année en année. Les *research scholarships* et les *fellowships* anglais et américains peuvent, en partie, être attribués en vue d'un séjour à l'étranger. On sait que les Cecil-Rhodes et les Carneggie, par leurs libéralités vraiment princières, ont également voulu engager les jeunes gens à compléter l'instruction reçue chez eux par celle des maîtres d'un autre pays. New-York, Harvard, Chicago ont fondé des bourses pour permettre à de jeunes Américains de venir étudier en France. D'autre part, M. Lebaûdy assure à des jeunes Français un séjour à Chicago. Les legs Michonis et Rothschild et les bourses de voyage de la *Société des amis de l'université de Paris* permettent à des étudiants qui ont déjà obtenu certains diplômes, de se perfectionner à l'étranger en vue de leurs fonctions futures. M. Kahn fait voyager, depuis plusieurs années déjà, cinq agrégés français autour du monde; cette année, il a étendu la même libéralité à deux professeurs-femmes.

Voilà pour Paris (1). Je ne puis énumérer ici toutes les fonda-

(1) Sur les fondations de ce genre, à l'université de Paris, voir *Revue internationale de l'enseignement*, 1904, I, p. 97 et suiv.; 1905, I, p. 487-513; II, p. 22-48. L'université de Lyon juge également « préférable d'employer l'argent dont

Hosted by Google

tions dont les universités de tous les pays ont bénéficié en vue des voyages de perfectionnement de leurs nationaux. Je n'ai pas besoin non plus d'insister sur les conséquences bienfaisantes de cette générosité privée sur les rapports internationaux.

Il me semble, cependant, qu'on ne devrait pas oublier d'échanger d'université à université la troisième catégorie d'étudiants, ceux qui n'ont pas encore derrière eux la scolarité « nationale », si j'ose dire ainsi. A voir la cordialité avec laquelle ces jeunes gens fraternisent chaque fois qu'une occasion leur est offerte de se rencontrer, on regrette avec eux que ces rencontres ne soient pas de quelque durée. Ils sont moins que leurs aînés, dont je viens de parler, préoccupés de recherches spéciales; ils sont moins assidus dans les laboratoires et dans le cabinet de travail du maître; mais ils sont plus enthousiastes, plus prêts à entrer dans la vie des camarades qui les ont accueillis, partant plus susceptibles d'emporter de leur séjour des empreintes profondes et des impressions sympathiques sur leurs hôtes.

Malheureusement, il y a à cela un obstacle très sérieux. Non pas que les universités fassent des difficultés à recevoir les jeunes étrangers; elles se montrent, au contraire, des plus accueillantes en reconnaissant très libéralement les titres d'admission étrangers ou en accordant des dispenses. Mais il y a des commissions d'examens qui refusent aux candidats le bénéfice d'une scolarité étrangère. C'est que souvent les règlements des examens et des diplômes sont trop étroits. Rien de plus juste que d'imposer à un candidat aux diplômes auxquels l'État a rattaché des « droits et des prérogatives »,

on peut disposer à envoyer à l'étranger des jeunes gens déjà instruits », au lieu de distribuer en bourses d'études sur place « des sommes importantes qui sont à peu près stériles ». « Tout le monde y gagnera : le voyageur et les lecteurs des rapports que rédigeront ceux-là sur leurs observations faites chez nos voisins. » (*Enquêtes et Documents relatifs à l'enseignement supérieur*, 1903-1904 [MDCCCCV], p. 233.) « En 1904, Lyon a pu envoyer à l'exposition de Saint-Louis un agrégé de médecine et un étudiant en droit avec les arrérages du legs Falcouz. » (*Ibid.*, p. 232.)

Hosted by Google

une scolarité déterminée. Mais il est contraire aux intérêts mêmes des hautes études d'exiger que cette scolarité soit entièrement passée dans une université nationale, ou, comme c'est le cas en Allemagne, dans une université où l'enseignement est fait dans la langue nationale. La conséquence est que les étudiants se gardent bien de prolonger la scolarité réglementaire par des séjours d'études à l'étranger, dont il ne leur serait tenu aucun compte. Aussi les commissions d'examens ont-elles admis des exceptions aux règlements.

Elles ne refusent pas absolument d'accorder à un étudiant le bénéfice d'une scolarité étrangère, seulement elles en fixent les limites et se réservent d'apprécier chaque cas en particulier.

Une entente interuniversitaire serait à souhaiter. Jusqu'à présent, les facultés de médecine se rapprochent le plus de la reconnaissance libérale des scolarités étrangères. En Allemagne, le chancelier peut accorder jusqu'à l'équivalence totale des études qu'un candidat au diplôme de médecin allemand a faites en dehors de l'empire, et même dans une université de langue non allemande. En France, les inscriptions étrangères de médecine sont également échangeables contre des inscriptions cumulatives françaises, sans que le bénéficiaire ait à acquitter les droits des inscriptions ainsi accordées. Cela tient à ce que le curriculum d'études d'un futur médecin est à peu près le même partout. Mais comprend-on, par exemple, que les universités allemandes ne permettent à leurs futurs professeurs de français ou d'anglais de séjourner dans une université française ou anglaise qu'un seul, exceptionnellement deux semestres? Cependant, la migration d'étudiants d'une université à l'autre est de tradition chez nos voisins d'outre-Rhin.

« Vous voulez que nous reconnaissions comme équivalente à la nôtre une scolarité de droit passée chez vous? ont répondu des universités allemandes à la faculté de droit de Grenoble; mettez votre enseignement en harmonie avec l'enseignement allemand. » Et la faculté de Grenoble d'arranger des cours conformément au modèle allemand. Il est vrai que pour certaines matières d'enseignement il y a des différences pro-

Hosted by Google

fondes. Il est vrai aussi que certains de nos diplômes, la licence, par exemple, n'ont de valeur que pour des Français. Il faut donc réduire ces divergences, d'autant plus que les futurs juristes et professeurs (pour ne parler que de ceux qui ont le plus grand besoin de connaître les hommes) doivent pouvoir faire leur apprentissage n'importe où, et même de préférence chez des gens qui diffèrent de leurs nationaux. Enfin, il y a dans les enseignements universitaires assez de matières communes et nécessaires aux étudiants de toutes les carrières et de tous les pays. La langue dans laquelle elles sont enseignées ne doit pas être un obstacle.

Il ne serait pas difficile, cependant, de réunir des délégués des universités du monde entier pour fixer d'une façon uniforme les reconnaissances réciproques qui pourraient être accordées, et pour supprimer la clause restrictive de la plupart des bourses d'études qui oblige les bénéficiaires à ne pas quitter l'université dont ils sont boursiers (1). Les concessions partielles faites jusqu'à présent sont insuffisantes; elles compliquent, en plus, des choses en apparence si simples et font paraître illusoire la liberté académique qui est l'apanage des universités.

Cette liberté académique du haut enseignement, au point de vue des étudiants surtout, deux institutions en France l'ont toujours pratiquée, le Collège de France et l'École pratique des hautes études. Au Collège de France on arrive, on s'asseoit et on écoute, sans que personne vous demande qui vous êtes, des professeurs dont le monde entier cite le nom avec respect. Dans certaines sections de l'École pratique des hautes études, où le ministre Duruy a voulu rétablir — et il y a réussi — le haut enseignement vraiment scientifique de notre université, les étrangers sont même la majorité. On s'inscrit et on travaille, sans formalités et sans frais.

Longtemps ces institutions universitaires étaient les seules à posséder des auditeurs étrangers, si on veut excepter la faculté

(1) C'est le cas surtout en Allemagne où, d'ailleurs, les bourses d'université sont très peu importantes; elles ne sont pas données, en règle générale, aux plus méritants, mais aux plus indigents.

Hosted by Google

de médecine de Paris qui en fut, à un moment donné, presque encombrée.

Mais déjà les universités de province, affranchies de la tutelle qui leur fut imposée par Napoléon Ier et qui les avait réduites à de simples bureaux d'examens, peuvent montrer des résultats appréciables, malgré le prestige écrasant de Paris. Il n'y a pas lieu de se demander pourquoi, dans la capitale, l'an dernier, 10.7 p. c. de l'effectif total des étudiants étaient des étrangers (1,426 sur 12,334) (1). Pourtant, la proportion était plus grande à Grenoble, qui comptait 236 étudiants *réguliers étrangers* sur un total de 771 inscrits, et à Nancy, où il y en avait 211 sur 1,426; à Grenoble ce sont les lettres, à Nancy les sciences qui les attirent. Caen, Lyon, Aix-Marseille viennent ensuite avec des chiffres variant de 20 à 30, tandis que les autres ne rapportent encore que quelques unités (2) Ayant trop à faire pour s'affirmer parmi les universités nationales — il n'y a pas trente ans qu'elles sont autonomes —, toutes n'ont pas entrepris des efforts aussi intenses que Grenoble et Nancy pour appeler à elles les étrangers. Elles ont commencé, cependant, à organiser des cours de vacances à l'usage des étrangers, comme Dijon et Lille, suivant en cela l'exemple de Grenoble, qui de ce fait double le chiffre d'auditeurs étrangers indiqué ci-dessus, et, soit dit en passant, celui de l'Alliance française qui a été la promotrice de ces cours. Il n'est pas dit que ces chiffres ne pourront se maintenir. L'expérience apprendra ce qu'il faut pour satisfaire aux exigences de la clientèle étrangère, et on le fera.

En effet, les universités font tout ce qui est dans leur pouvoir. Je puis même dire que les nôtres n'ont pas hésité à sortir du rôle purement scolaire pour élargir leur action. L'*Association franco-écossaise,* avec ses deux branches d'Écosse et

(1) Quatre-vingt-dix-neuf diplômes ont été délivrés à des étrangers à Paris, dont vingt-deux doctorats.

(2) *Enquêtes et Documents relatifs à l'enseignement supérieur*, t. LXXXVI. *Rapports des Conseils des universités pour l'année scolaire* 1903-1904. Paris, Imprimerie nationale, MDCCCCV. On trouvera dans cette collection les éléments de tout ce mouvement universitaire en France.

Hosted by Google

de France, l'*Association franco-scandinave,* le *Comité franco-américain* ont été fondés par des universitaires des pays en question pour faciliter aux nouvelles générations d'étudiants les mêmes rapports d'études et de sympathies dont ils ont gardé eux-mêmes le souvenir reconnaissant. En outre, il existe dans plusieurs de nos universités des comités de « patronage des étudiants étrangers », qui adoptent pour ainsi dire les jeunes gens venus de loin, se préoccupent de leur bien-être matériel, moral et intellectuel. A la tête de celui de Paris se trouve M. Casimir-Périer, ancien président de la République. Le comité de Grenoble mérite d'être mentionné tout spécialement pour son infatigable et bienfaisante activité. Enfin, la ville de Paris, qui d'ailleurs fait beaucoup pour son université, a installé, d'accord avec les autorités académiques, en Sorbonne même un bureau de renseignements scientifiques pour aider tous les étudiants, et principalement les étrangers, à s'orienter rapidement dans le vaste organisme qu'est notre université parisienne.

L'exemple a paru bon, puisque, dans d'autres pays, les universités sont en train de se créer des organes de patronage et de renseignements similaires (1).

Une des forces de ces organisations est d'avoir su intéresser l'esprit public à la grande œuvre des universités. L'université de Paris restera toujours privilégiée. Non seulement elle est

(1) L' « Office d'informations et d'études », institué depuis deux ans auprès du ministère de l'Instruction publique et qui a son siège au Musée pédagogique, c'est-à-dire dans le quartier des écoles, contribue également par ses relations avec les autorités scolaires de tous les pays à favoriser les rapports interscolaires.

Voir sur l'Office d'informations et d'études de Paris : *Le Musée pédagogique,* 1879-1904. *Historique et régime actuel* (Melun, 1904, chez A. Colin & Cie, à Paris). — Ce service qui n'a de pendant qu'à Washington (*National Bureau of Education*) et à Londres (*Office of Inquiries and special Reports*) sera, ce semble, imité à Rome et à Berlin. Mais déjà on a proposé, au dernier congrès international d'hygiène scolaire à Nuremberg (1905), la création d'un « Office international de pédagogie » (projet Zollinger, de Zurich). M. Kurnig, de Heilbronn, fait depuis quelques années une propagande très active pour son projet d'un « Centre consultant pédagogique international » dans un sens résolument pacifiste.

Hosted by Google

mieux placée pour réunir des moyens d'action puissants, et pour offrir à des étrangers les meilleures conditions de scolarité, mais elle a à côté d'elle des institutions libres, telles que l'Institut Pasteur, le Musée social, l'École des hautes études sociales et morales, l'École libre des sciences politiques, le Collège libre des sciences sociales, qui toutes s'adressent, on sait avec quel succès, à une clientèle internationale. Elles n'ont de français que l'esprit qui les a créées et le dévouement désintéressé des maîtres qui y prodiguent leur science; leurs auditeurs et élèves appartiennent à tous les pays du monde.

Cependant, les régions, les municipalités et les particuliers de province commencent à doter leurs universités de bourses, de chaires, et surtout d'instituts scientifiques, industriels, viticoles, agricoles, piscicoles, coloniaux, etc., qui se développeront mieux qu'à Paris dans le milieu particulier qui leur convient.

L'université de Paris sera ce qu'elle était au moyen âge, et telle que la voyait encore Pierre La Ramée, « une université qui n'est pas établie pour une ville seulement, mais pour le monde entier ». Mais, vu l'étendue de la science et l'intensité du besoin actuel, il n'est pas moins possible, et même nécessaire, de faire des universités en général les écoles pour les citoyens du monde entier. C'est un principe, je ne dirai pas de pédagogie, mais d'organisation à inscrire dans la charte constitutionnelle de chacune.

Je ne parlerai pas des associations d'étudiants, ni des autres organisations annexes qui aideront les universités des divers pays à réaliser cet idéal. J'ai à m'excuser aussi de n'avoir parlé qu'en passant des écoles et des universités étrangères. Il faudrait un volume et non quelques pages pour exposer convenablement toutes les questions qui les concernent (1). Et j'ai moi-même préconisé ce principe qu'une pédagogie bien avisée

(1) On n'aura qu'à feuilleter les *Hochschul-Nachrichten*, périodique de renseignements universels sur les universités et les hautes écoles (édité par *M. P. de Salvisberg*, à Munich, Academischer Verlag) et l'annuaire bien connu *Minerva*.

Hosted by Google

doit savoir se limiter aux notions précises qui permettent à chacun de compléter par lui-même ses informations, de les coordonner et d'en tirer des conclusions justes. Ce serait donc m'exposer à un juste reproche que d'être le premier à manquer à ce principe.

Mais, l'exemple de la démocratie française m'a semblé convenir particulièrement pour mettre en lumière ce que l'école à tous les degrés peut et doit faire pour le rapprochement des nations, et je conclus :

Le rapprochement des nations n'est ni une spéculation d'un théoricien ni le rêve d'un utopiste, c'est une nécessité, quelque chose comme un instinct de conservation, puisqu'elle ne découle ni d'une doctrine ni d'un sentiment, mais qu'elle s'impose par la force des intérêts les plus impérieux, matériels et intellectuels, des individus et des communautés.

L'enseignement public n'a pu se soustraire à cette nécessité. Les matières d'instruction qu'elle lui a fait adopter successivement, en l'obligeant, comme on dit, à *réformer* ses programmes, sont précisément celles qui préparent les individus à comprendre leurs intérêts et à y pourvoir d'une façon intelligente. Il faut donc que sa pédagogie, autrement dit ses méthodes, soient conformes, c'est-à-dire qu'elles utilisent les résultats acquis par la science pour inculquer à la jeunesse par tous les moyens possibles cette vérité scientifique que *les intérêts des individus sont inséparables de ceux de l'Humanité.*

Voilà comment, par l'école, se fera le rapprochement des nations.

VICTOR H. FRIEDEL.

Hosted by Google

DU ROLE DE LA POLICE A BRUXELLES

SOUS LE RÉGIME AUTRICHIEN (1)

Le dossier que nous ouvrons ensuite nous fait voir la police appelée à mettre la main sur deux Français dont l'un avait pris la liberté grande de médire de Mme de Pompadour.

Le 28 mars 1756, le baron de Tourneppe adressait à M. Hody, lieutenant-amman à Bruxelles, la lettre qui suit :

MONSIEUR,

« En suite des ordres de Son Altesse Royale, j'ai l'honneur de vous envoier ci-joint le signalement de deux personnes y nommées et dépeintes à fin que sans perte de tems vous fassiez avec tout le soin possible et sous le serment prêté à l'avènement de votre charge les perquisitions nécessaires dans votre district pour tâcher de découvrir si ces deux personnes s'y trouvent et qu'en ce cas vous ne négligiez rien pour vous en assurer et de me donner part incessamment de l'issue de vos perquisitions ou découvertes à ce sujet. »

Il s'agissait d'un nommé Darvey, natif de Cournenteval en Languedoc, âgé d'environ 32 ans, et d'un nommé d'Allègre, Provençal de nation, âgé d'environ 35 ans.

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1905.

Hosted by Google

Le dossier contient une copie du pamphlet qui motivait la poursuite contre d'Allègre. Voici ce document curieux :

Je ne suis donc plus libre, un homme, un tiran peut
M'opprimer ou me faire grâce
Je ne crains que la loi qui veut,
Mais je crains l'homme qui menace.

SUR LA DAME DE POMPADOUR.

Sans esprit ni sans sentiment
Sans être ni belle ni neuve
En France on peut avoir le premier des amants
Pompadour en est une preuve.

SUR LA MÈME.

Barbare, tu n'es point la fille d'une déesse.
Tu suças, en naissant, le lait d'une tigresse
Et l'infâme Alecto t'engendrant en courroux
Te fit l'âme et le cœur plus durs qu'un cailloux.

« Comme Janus eut deux visages, vous avez aussi deux cœurs : l'un pour l'avarice, vous le reçûtes du Normand; l'autre pour la cruauté, vous en fûtes douée par Poisson votre père. »

Au bas, on lit la note qui suit : « d'Allègre, marquis de Basroux, baron de Saint-Pierre, seigneur de Jaises et autres, ingénieur avec brevet de colonel dans le comtat du Renaissin. »

Nous voyons aussi la police appelée à pénétrer dans les couvents pour y faire respecter les droits de l'autorité civile. Un père de famille, ayant obtenu l'autorisation de faire retirer son fils du couvent des carmes, se voyait refuser l'exécution de cet ordre par le supérieur de la communauté. Aussitôt le ministre intervint pour enjoindre au lieutenant-amman de faire le nécessaire pour que suite soit donnée à son ordonnance.

Hosted by Google

Voici les pièces relatives à cet incident qui a son éloquence :

« Son Excellence étant informée que nonobstant la permission accordée par sa dépêche du 27 du mois dernier à Jean Schoppe, bourgeois et marchand en cette ville, de retirer son fils François-Joseph du couvent des carmes déchaussés de la même ville où il s'est séquestré, le supérieur du même couvent des carmes déchaussés refuseroit de le remettre et de laisser suivre sous prétexte que cette séquestration auroit été effectuée par autorité de l'Official du diocèse de Malines, ladite Excellence ordonne sérieusement au même supérieur des carmes déchaussés de remettre à la vue du présent décret François-Joseph Schoppe à son père ou à ceux qui viendront le reprendre de sa part à peine de désobéissance et qu'il sera pourvu sévèrement à sa charge. »

Fait à Bruxelles, le 1er septembre 1760.

Ne varietur.

COBENZL.
Par ordonnance de son Excellence,
MISSON.

Au bas de la minute on lit la réquisition du père Schoppe :

« Je soussigné prie monsieur le lieutenant-amman de cette ville de Bruxelles de vouloir bien se transporter au couvent des carmes déchaussés de la même ville avec autant de monde qu'il trouvera convenir pour ensuite du décret ci-dessus enlever François-Joseph Schoppe, mon fils, et de là le colloquer aux cellebroets de la dite ville, promettant etc. »

J. SCHOPPE.

Fait à Bruxelles, le 3 septembre 1760.

Hosted by Google

Le document suivant prouve encore combien le gouvernement était soucieux de maintenir intact le respect du pouvoir civil vis-à-vis de l'autorité religieuse :

Au lieutenant-amman de Bruxelles,

« En suite de votre représentation du 26 juin dernier par laquelle vous supposez que vous ne pouvez entrer à l'hôpital pour y prendre des informations sans la permission préalable de l'archevêque, nous vous faisons la présente pour vous dire que vous n'avez aucunement besoin de pareille permission pour faire les fonctions de votre charge dans cette maison. »

Bruxelles, le 19 juillet 1760.

COBENZL.

Par ordre de Son Excellence,
MISSON.

Il entrait encore dans la mission de la police de remettre parfois les bateliers à la raison. L'ordre donné à la suite d'un incident dont les détails sont exposés dans la lettre même du ministre au lieutenant-amman nous édifie à cet égard :

« Comme il convient pour le bien du public et du commerce que le bateau de N. Bacon, habitant de cette ville et octroié de par Sa Majesté impériale royale apostolique, parte avec sa charge incessamment pour sa destination et qu'il est venu à notre connoissance que les doiens du métier des batteliers y auroient mis opposition avec deffense aux teneurs des ponts de les lever pour la sortie, nous vous ordonnons et enjoignons bien expressément de vous rendre sans perte de tems conjointement avec le baron de Blomberg avec assomption des militaires vers lesdits teneurs de ponts pour les contraindre à lever les ponts pour la libre sortie dudit bateau et en cas de refus ou

Hosted by Google

opposition de leur part vous aurez à les arrêter et colloquer en prison et nous donnerez part de l'exécution des ordres portés par la présente. »

Bruxelles, le 9 juillet 1760.

COBENZL.

Par ordre de Son Excellence,
Le baron DE LADOS.

Au lieutenant-amman de la ville de Bruxelles.

Détail curieux, le magistrat avait le droit de maintenir une personne en état d'arrestation dans la maison même où elle se trouvait. C'est ce qui résulte d'une lettre adressée le 5 décembre 1760 par M. de Crumpipen à M. Hody.

On avisait ce dernier que Mme de Beauchesne détenue en l'auberge enseignée le *Prince de la Tour* était libre d'aller où bon lui semblait et qu'en conséquence la sentinelle postée devant sa porte n'avait plus qu'à se retirer.

Le gouvernement enjoignait aussi à l'amman de procéder à la saisie de papiers dont il lui paraissait utile de prendre connaissance. Le ministre Cobenzl nous le prouve par la lettre suivante qu'il écrit à M. Hody :

« Vous vous rendrez, Monsieur, incessamment à l'auberge du *Grand Cerf*, en la chambre de Don Laurent de Canonne, religieux de l'abbaie de Cambron, et y saisirez tous et quelconques papiers que vous y trouverez, et au cas que la porte de sa chambre ainsi que les serrures de ses coffres se trouvent fermées, vous les ferez décrocher et me remettrez incessamment les dits papiers (1). »

Nous pouvons également nous rendre compte des frais qu'entraînait une arrestation, grâce à un état dressé à l'occasion de l'incarcération d'un nommé Louvet de Breval.

(1) *Archives générales du royaume.* Secrétairerie d'État et de guerre n° 1899.

Hosted by Google

ÉTAT des frais, débours et vacations faits et compétans au lieutenant-amman par ordre de Son Excellence pour avoir arrêté et emprisonné le sieur Louvet de Breval :

	Florins.
Item le 15 janvier 1758, avoir été demandé par M. le conseiller de Mullendorf pour avoir pleine instruction afin d'arrêter le dit Breval, emploié un fiacre	0. 7
Item vaqué chez S. Exc. pour recevoir ses ordres à cet égard, payé un fiacre	0. 7
Item vient au lieut.-amman pour avoir arrêté ledit Breval et le transporté à la prison de la Treurenberg	4.16
Item vient au greffier d'office	2. 8
Item vient aux deux sergents de ville.	4. 4
Le 17 janvier, vacqué par ordre de S. Exc. et de M. le conseiller Mullendorf à la Maison rouge (1) pour enlever un porte-manteau et l'avoir transporté à la Treurenberg, et prise de l'inventaire de tous ses effets et papiers comme aussi quelques soies crues et teintes, et les dits effets et papiers transportés audit conseiller, payé pour le fiacre	1. 1
Item vient au même pour le gros de son inventaire à raison de trois feuilles	0.18
Vacations, faits et promérités contre ledit Breval.	7. 7
Item cet et double.	1. 1
Total. . .	35.19

De Breval fut remis en liberté le 19 juin 1758.

L'autorité avait à cœur de défendre ses agents au cas où ceux-ci étaient l'objet de reproches immérités. Elle ne manquait pas à ce devoir, alors même que l'auteur de ces

(1) Hôtellerie où résidait Breval.

Hosted by Google

plaintes était investi des fonctions importantes de ministre étranger. Elle le faisait avec vigueur et insistait même pour que réparation fut accordée à son personnel. Le document suivant est très suggestif sous ce rapport :

Mémoire à remettre au député des États généraux des provinces unies, de Haaren, en réponse à celui qu'il avoit présenté à S. A. R. le 10 mars 1761 au sujet du vol d'une partie de sa vaisselle.

« S. A. R., pour se mettre en état de donner à M. de Haaren la satisfaction qu'il exigeoit par le mémoire qu'il présenta le 10 mars de cette année tant au sujet de la négligence qu'il imputoit à l'officier de police et aux échevins de cette ville, à rechercher et à s'assurer des auteurs du vol commis chez lui de quelques pièces de vaisselle que des irrégularités qu'il assuroit s'être glissées dans l'instruction du procès intenté à la charge du nommé Luycx et de sa femme, chez qui une partie du vol avoit été trouvé et qu'il accusoit y avoir coopéré, fit examiner ce mémoire, et par le rapport qu'il lui en a été fait il a été observé que les mòiens employés par l'officier pour découvrir le vol et les voleurs ont été poussés aussi loin que possible dans les premiers momens et que si par l'événement on a découvert des personnes suspectes, cette connoissance qui n'est venue qu'après coup, lorsque le procès étoit tout instruit et qu'on ne pouvoit plus les arrêter, ne rend pas un officier blâmable. Il fut de plus observé combien les juges s'étoient acquittés de leurs fonctions et quels avoient été leurs soins et leurs vigilances ; mais en même tems qu'ils n'avoient pu, sur le seul soupçon de M. de Haaren violer les constitutions du païs en arrêtant indistinctement et sans provision de justice tous ceux qu'il auroit trouvé bon d'accuser de la perpétration de ce vol ; qu'ils pouvoient d'autant moins le faire qu'il avoit été reconnu combien il lui avoit été inconsidéré et imprudent de faire emprisonner de haute lutte son cocher qu'il impliquoit dans ce crime et

Hosted by Google

qu'il dut ensuite relâcher avec pouvoir à lui de libeller ses dommages-intérêts pour avoir été induement emprisonné, sur le principe inviolablement suivi que dans des matières de cette nature on ne peut procéder qu'avec connoissance de cause, que tout arrêt qui n'étoit pas autorisé par le juge est impraticable et atteint de nullité ; S. A. R. a, au surplus, remarqué hors des informations qu'on lui a remises que le magistrat par instruisant le procès à la charge des deux prisonniers n'avoit omis aucune des formalités usitées et qu'incapable de prononcer par quelques vues humaines M. de Haaren devoit assez présumer de la considération que sa personne et son caractère inspiroient pour se persuader que l'on n'avoit pas molit dans une affaire dont le châtiment vengeoit un ministre étranger, mais qu'en échange il n'avoit pu se promettre que son rang ni sa qualité rendissent le juge plus rigoureux que la loi même, que les règles de la jurisprudence n'avoient pas fait trouver matière à punir Luycx et sa femme de mort, ni à les appliquer à la question ainsi que M. de Haaren sembloit le désirer par son mémoire.

« Le magistrat, picqué des expressions répandues contre eux dans le même mémoire qu'on n'a pu se dispenser de lui communiquer et offensé des imputations et du peu de ménagement qu'on y gardoit pour eux, mît en considération, si étant choisi au nom du souverain pour le décharger de l'administration de la justice, ce n'étoit pas s'en prendre à la personne même de celui de qui il tenoit sa commission que de violer le respect dû à son caractère, expressions qui parurent si sensibles à ce corps de justice qu'il supplioit S. A. R. de ne pas désapprouver qu'il en portât ses plaintes à leurs hautes puissances pour obtenir par leur autorité une satisfaction proportionnelle à l'offense qu'il estimoit lui avoir été faite.

« Après ces observations Son Altesse Royale ne peut dissimuler à M. de Haaren que les reproches qu'il a fait aux juges d'avoir manqué à leur devoir, blessent et attaquent l'endroit qui leur est le plus cher, et à des officiers

Hosted by Google

de police surtout quand on remarque, par le compte qu'ils rendent de leur conduite, avec combien de ponctualité ils se sont acquitté de la commission qui leur avoit d'abord été donnée de chercher et de s'assurer de tous ceux qui étoient suspects d'avoir tramé dans le vol dont il est question et que l'on s'apperçoit que la manière avec laquelle la cause fut instruite et que les principes sur lesquels la sentence projettée est appréciée, sont des preuves à couvert de toute critique, qu'il n'est point de juges qui se seroient mieux acquittés qu'eux de ces fonctions; quelques raisons néanmoins que ceux du magistrat aient de se plaindre d'être traduits comme des prévaricateurs et comme gens qui n'ont eu pour guide en instruisant et en décidant cette affaire que le dessein d'échapper les coupables et de rendre illusoires les moiens que M. de Haaren dit avoir suggérés pour les punir; cependant Son Altesse Royale, voulant donner des marques de son attention à un ministre étranger résidant à sa cour, n'a pas trouvé convenir de se prêter à la demande que le magistrat lui faisoit, dans la confiance que M. de Haaren revenu des insinuations que ses gens peuvent lui avoir faites et abondonnant la chose à la prudence et à l'équité des juges établis par Sa Majesté aura désormais pour eux des sentimens plus convenables à leur état que ceux qu'il manifeste pour son mémoire. (1) »

La surveillance exercée par la police n'était pas moins bien organisée dans les petites villes qu'à Bruxelles. C'est ce qui ressort amplement d'une lettre écrite au conseiller fiscal Cuylen par le maïeur de Nivelles, du Houx, le 20 juillet 1767.

« En suite des ordres qu'il vous a plu me faire parvenir par vos lettres du 26 septembre 1764 et du 22 mai 1767 concernant les jésuites, j'ai l'honneur de vous informer, Messieurs, que depuis environ un mois le nommé de Ver-

(1) Secrétairerie d'État et de guerre, registre 1898.

Hosted by Google

neuil, jésuite françois, habillé en prêtre séculier, est venu chez M. de Bonherou au château d'Escailmont, seigneurie en Seneffe, où il s'étoit retiré ci-devant ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander par ma lettre du 22 octobre 1764. Il prétend d'y fixer sa résidence aïant à cet effet fait venir ses coffres de France. Il se promène librement dans Bruxelles, Nivelles et ailleurs dans ce païs et tient plusieurs discours licencieux et dit entre autres que le Roi de France se laisse mener par le nez, qu'il est un bènêt incapable de régner; qu'on est parvenu dans un siècle de philosophie où l'on ne butte qu'à l'anéantissement de la religion, qu'à cet effet on les a expulsés de France et qu'à la même fin on attaquera bientôt tous les autres religieux, il sollicite, dit-on, la permission de l'évêque de Namur de dire la messe dans son diocèse; il a paru, passé quelques jours deux jésuites français à Mariemont avec l'un desquels, il a eu une entrevue par un rendés vous qui s'est fait au château d'Escailmont.

« Le père Danel, ce fameux prédicateur, étoit, dit-on, de la maison d'Armentières et en vacance dans ce païs lorsque le parlement de Paris a fulminé contre eux et ne pouvant retourner en France, il s'est aggregé à la maison de Nivelles où il paie sa pension; il fréquente tous les grands, se fait beaucoup de partisans en cette ville en telle sorte qu'on n'ose proférer un mot sur toutes leurs catastrophes sans être exposé à leur vengeance et sans être taxé d'hérétiques, tant par eux que par leurs bigots et bigottes qu'ils tâchent de multiplier eu égard aux circonstances critiques où ils se trouvent. »

Les documents que nous venons d'analyser nous prouvent qu'en matière de police l'on usait assez fréquemment de procédés sommaires. Par un contraste curieux, l'autorité judiciaire semble agir d'une façon beaucoup plus méticuleuse. Un dossier (1) relatif à une

(1) Ce dossier repose aux archives générales du royaume, dans le carton nº 581 du Conseil privé.

Hosted by Google

instruction ouverte à l'occasion d'un crime dans la région du Luxembourg, est très intéressant à étudier à ce point de vue.

Le 20 décembre 1775, le comte de l'Espine de la Clereau, prévôt de Virton, assis à sa table avec MM. les comtes de Briey, reçut un coup de feu qui le tua. Le coup devait avoir été donné un peu avant 11 heures du soir.

Les portes du château étaient fermées, Madame de Briey et les domestiques étaient tous retirés, à l'exception de Christophe Triboux, maître d'hôtel, Baptiste Pregnon, valet de chambre du défunt, et Nicolas Blondeau, valet de chambre du comte de Briey.

Les deux premiers étaient à la cuisine et le dernier dans la chambre de son maître, où il était mon tépour allumer du feu.

On soupçonna d'abord un nommé Jean-François Simon, clerc juré de la justice d'Ethe, qui, le jour du crime, avait eu une querelle acerbe avec la victime.

Mais il faut dire de suite que le magistrat instructeur, le substitut procureur général de Traux ne s'arrêta point à cette présomption et s'attacha à examiner avec soin l'exactitude d'un alibi soulevé par Simon. Il était près de 11 heures lorsque le coup de feu fut tiré dans la salle à manger. Où était Simon en ce moment? Le magistrat, ayant examiné la question, arriva à la conclusion que Simon ne pouvait se trouver sur le lieu du crime, que les soupçons avaient été portés erronément à la charge de Simon que les témoins reconnaissaient, du reste, tous comme un honnête homme.

L'on en vint à penser que Nicolas Blondeau, valet de chambre du comte Louis de Briey, pouvait bien être le coupable. Et voici sur quoi l'on se basait. Blondeau pour contracter son engagement chez le comte de Briey avait, au dire de ce dernier, fourni un certificat constatant qu'il avait servi durant neuf années chez un comte de Commercy. Or, il fut reconnu que le certificat avait été altéré

Hosted by Google

en ce sens qu'on avait substitué le mot années au mot mois que le document portait lorsqu'il avait été remis à Blondeau.

A cet élément de suspicion s'en ajoutait un autre : Blondeau avait déposé qu'étant dans la chambre de son maître il avait ouï tirer un coup de fusil du côté des fossés et des vitres de la chambre à manger, qu'il était descendu aussitôt et avait trouvé le comte sur ses genoux soutenu par Triboux et que la victime avait poussé deux soupirs et expiré. Il voulait établir ainsi qu'il était arrivé dans la chambre pour ainsi dire sur le coup. Or, ce témoignage était contredit par ceux des autres domestiques; Triboux notamment assurait positivement qu'il ne s'y trouvait pas dans les premiers moments et qu'il n'y était arrivé qu'environ un demi-quart d'heure après la mort du comte.

Une domestique, Marguerite Aubertin, vint déposer également que, couchée avec la demoiselle Marie Philippe, autre domestique, elle avait entendu le coup de fusil, s'était jetée hors du lit; qu'elle avait vu les Messieurs de Briey monter précipitamment l'escalier dérobé, puis qu'elle était entrée dans la salle où elle n'avait trouvé que le seul Triboux soutenant le comte d'un bras, les genoux pliés — c'était précisément alors sans doute que Baptiste venait de sortir pour mander du monde — que le comte lui jeta un dernier regard, puis expira entre elle et Triboux; qu'ensuite ils couchèrent le corps de la victime sur le dos d'un fauteuil.

Cette même fille assurait que c'est alors seulement que les autres domestiques étaient arrivés et parmi ceux-ci Blondeau l'un des derniers.

Par une circonstance singulière, cette Marguerite Aubertin avait été brusquement congédiée par le comte de Briey, gendre de la victime, sans qu'on lui eut donné le temps d'achever son dîner. Comme on n'avait pu recueillir son témoignage au début de l'affaire, à raison de ce fait, Blondeau avait cru pouvoir faire admettre la version de sa présence presque aussitôt que le coup de feu avait été tiré.

Hosted by Google

Le magistrat instructeur toutefois n'en arrivait pas à considérer Blondeau comme l'auteur principal, mais bien comme complice d'un forestier nommé Marchant, Jean-Philippe. Ce Jean-Philippe Marchant avait tenu des propos compromettants et avait été mis en contradiction avec d'autres témoins. Dans son rapport à la cour, le magistrat instructeur arrive à cette conclusion à l'égard de cet homme : « La cour est très humblement suppliée de donner ses attentions aux soupçons, indices et présomptions qui s'élèvent contre Marchant.

« Infidel à son maître dans une forge qu'il lui avait confiée, infidel dans ses rapports de forêtier, garde-chasse et pêche, traité tel par son dit maître publiquement et sans oser s'en plaindre il n'est certainement plus *integra fama* et par conséquent aucunement à l'abry des soupçons dont le soussigné le charge avec d'autant plus d'aparence que l'on doit considérer l'espèce et la particularité du crime; également que la difficulté de l'exécution de cet horrible assassinat en considérant en même tems qu'il semble qu'il n'y avoit qu'un homme comme ce Marchant dans son état, dans sa situation et dans son habileté ou adresse, capable de consommer un si exécrable crime tout seul, *soit avec complice.*

« Il étoit d'abord forêtier, garde chasse et pesche, que par tout et en tout tems tant de nuit que de jour pouvoit et devoit même être muni de son musqueton.

« Il habitoit La Neuforge, situé au milieu des bois qui touchent pour ainsi dire au château, forge isolée sans aucun proche voisin.

« Chasseur habile s'il en fut un et par conséquent sachant tirer un coup de fusil à coup sur. Personne ne connaissait mieux les êtres du château, les issues, les avenues; personne ne pouvoit mieux savoir que lui s'il y avoit des étrangers et quand il s'y en trouvoit; constamment à la chasse avec le comte il n'ignoroit rien de ce qui se passoit chez lui.

« Personne n'a pu plus impunément que lui se présenter

Hosted by Google

sur la glace des fossés du château muni de son fusil sous prétexte de les franchir pour couper au court dans un tems pareil et aller au delà du chateau veiller d'office à la pesche également qu'aux bois; au lieu qu'un étranger n'auroit jamais osé s'y présenter dans cet apareil sans courrir tous les risques d'une si dangereuse entreprise avant même d'avoir éprouvé de la consommer.

« Il est inutile de s'étendre davantage sur ces réflections, elles se présentent d'elles-mêmes et par leur simplicité elles font absolument décider contre cet homme, surtout si l'on continue à rester dans le fil des contradictions dans lesquelles il a donné si grossièrement.

« Aussi ne semble-t-il rester qu'une seule observation à faire, qui est celle que Marchant lui-même a faite pour sa déposition article 15 d'icelle, où il dit que voulant voir par curiosité de la glace dans la chambre à manger par le careau de vitre par lequel le coup a été donné il n'a pu sans se soulever de trois pouces y voir; de sorte, dit-il, qu'il a remarqué que celui qui a porté ce malheureux coup a dû nécessairement être soulevé de la glace pour le plonger d'une façon ou d'autre.

« L'expérience faite par le soussigné constatait déjà cette élevation nécessaire et c'est l'unique chose qui manquoit à Marchant; l'on ne voit cependant pas comment il peut se l'être procurée.

« Or cette élévation pouvait être celle d'une chaise ordinaire, qui pouvoit aisément se subministrer par une des fenêtres du rez de chaussee et se retirer de même.

« Ainsi en rendant les choses comme on a dit dans toute leur simplicité on peut croire et même se persuader aisément que dans le cas de complice, Blondeau pouvoit avoir fourni cette chaise ou toute autre chose pour s'élever à Marchant ou du moins lui avoir donné le signal pour porter le coup.

« Car comment concevra-t-on qu'un étranger auroit pu se hazarder de faire un coup si téméraire voiant au-dessus de la chambre dans laquelle il devoit se lacher pour ainsi

Hosted by Google

dire double lumière celle du feu et de la chandelle allumée.

« Ainsi sans autres arrières idées le soussigné croit pouvoir mettre l'alternatif suivant :

« Ou Blondeau avec Marchant étoient de concert et par conséquent complices, et pour lors les choses se sont passées comme est dit ci dessus. Ou Blondeau étoit seul pour commettre ce meurtre, et dans ce cas il est tout aisé de s'imaginer que ce que Marchant doit avoir raconté à son frère Pierre, savoir que celui qui l'avait fait étoit sorti et rentré par une vitre pouvoit fort aisément se réaliser et être arrivé de la sorte. Sur quoi l'on remarque que Blondeau a pu librement descendre par le grand escalier pour se rendre au petit cabinet de décharge parcequ'outre qu'il n'y avoit aucun étranger il savoit que tous les domestiques étoient couchés hormis Triboux et Baptiste, qu'il avoit laissé à la cuisine, pour au moien d'une chaise, descendre par la vitre dudit cabinet sur la glace, faire le coup et remonter par ladite vitre au moien de la même chaise, remonter ensuite ledit escalier et rentrer dans sa chambre pour n'en sortir comme il a fait qu'un demi-quart d'heure après le coup.

« Mais il est vraisemblable qu'ils étoient de concert parce qu'il s'ensuivroit une étrange absurdité, c'est-à-dire que si c'est Marchant seul le coupable, les soupçons contre Blondeau doivent tomber et si Blondeau est sans complice Marchant reste sans soupçons, car il est inconcevable après ce qui a été si naïvement déduit par la note des observations faites sur la première information et par celles que le remontrant vient de mettre de même sous les yeux de la cour que ces deux personnages, tous deux de basse extraction, l'un fils de boucher et boucher lui-même, l'autre simple manant, garde chasse forêtier, d'ailleurs suspect et sur la foi duquel le juge hésitoit de prononcer suivant l'article 79 du lieutenant prevot Dupont, il est, dit-on, inconcevable qu'ils fussent sous les plus véhémentes et violentes suspicions dans un crime si extraordinaire et d'une exécution unique dans son espèce.

Hosted by Google

« La déposition que vient de faire l'arpenteur et géomètre Vesque, 84e témoin, qui a levé le plan et la carte du château, achèvera d'assurer, si point absolument de la réalité du fait, du moins rendra-t-elle les choses si vraisemblables qu'il ne pourra guère rester du doute sur les indices et soupçons ci-dessus.

« Le soussigné s'y est principalement attaché comme à ce qu'il croit résulter de plus fort des dites informations par lesquelles il a taché de suivre les traces des circonstances qui se présentoient à chaque instant les plus aparentes pour ne rien laisser à désirer, tant à charge que décharge, contre les uns et les autres.

« Il finira donc par ce qui peut résulter de la rumeur publique; il est réservé à la prudence de la cour d'apprécier à cet égard ce qu'en disent les témoins.

« Mais comme tous ces témoignages n'ont rien qui puisse allevier les soupçons, indices et présomptions dont Blondeau et Marchant, sa femme et la fille de ce dernier (1), Marie-Thérèse, restent fortement chargés.

« Le soussigné suplie très humblement la cour d'y disposer également que sur ce qu'elle estimera pouvoir résulter du rendu de ses informations. Estimant sous la plus respectueuse soumission qu'il peut échoir prise de corps à charge des dits Blondeau et Marchant et arrêt civil contre sa femme et sa fille Marie-Thérèse pour par la confrontation à faire en son tems parvenir peut-être à la conviction.

« Il s'en remet avec la même soumission à ce qu'il plaira à la cour de disposer sur le tout. »

(*Signé*) De Traux.

(Suite de la requête du 21 janvier 1777 adressée au président et gens du conseil provincial de S. M. l'impératrice douairière et reine apostolique de Hongrie et de Bohême à Luxembourg.)

(1) Ces deux dernières étaient suspectes de faux témoignage.

Hosted by Google

La prise de corps à charge de Blondeau et Marchant fut refusée.

A l'époque actuelle les présomptions du genre de celles relevées au cours de cette instruction provoqueraient inévitablement l'arrestation préventive de ceux qui en seraient l'objet.

L'on ne peut manquer non plus d'observer qu'en dépit des difficultés de moyens de communication et de correspondance qui existaient à l'époque où l'assassinat du prévôt de Virton fut commis, combien longue fut cette instruction. Le crime datait du 20 décembre 1775 et la dernière pièce de procédure que nous venons de citer est des premiers mois de 1777.

Il est vraisemblable du reste que l'affaire fut classée, car nous n'avons plus découvert d'autres documents permettant d'inférer qu'elle eut eu une suite.

Vers la fin du XVIII^e siècle l'on songea à réorganiser la police de la ville de Bruxelles. Le projet suivant donne un aperçu des idées qui dominaient en cette matière :

Plan de police pour la ville de Bruxelles présenté par M. de Saint-Genois de Frieze le 11 septembre 1791 (1).

« 1. Un rapport exact journalier des étrangers entrans, leur état et le lieu où ils vont loger et la surveillance exacte : savoir si on n'en impose pas, ce qui est à découvrir par des espions que l'on met en œuvres.

« 2. Après les 10 heures du soir, défense à tout cabaretier de verser à boire à qui que ce soit sous peine d'amende et pour être assuré que cet ordre soit exécuté M. l'amman et le lieutenant-amman feront leur patrouille et vérifieront les choses par eux-mêmes.

« 3. Tout aubergiste, cabaretier seront tenus de porter tous les jours, à 10 heures du soir, chez l'amman les noms

(1) Ce document figure aux archives générales du royaume dans le carton n° 1900 de la secrétairerie d'État et de guerre.

Hosted by Google

des personnes arrivées et logées chez eux, avec défense aux marchands de vin de loger qui que ce soit sous peine d'amende.

« 4. Lorsque trois personnes ensemble seront rencontrées après la cloche sonnante de 10 heures du soir, qui sera la marque générale pour que tout brave citoyen se retire, les patrouilles bourgeoises et militaires seront autorisées de demander où ils vont, leur demeure, quelle est leur vacation et s'il se présente que les arrêtés soient dans le cas de chanceler ou d'en imposer, ils seront conduits dans l'un des corps de garde le plus près, dont le chef en fera un rapport exact à l'amman. Les dites patrouilles bourgeoises et militaires seront également autorisées d'arrêter toutes les femmes et filles suspectes dans le libertinage, courant les rues après 8 heures du soir, comme aussi tous mendians ou gens sans aveu.

« 5. Il sera ordonné à tous chefs de postes qui seront sous les ordres de M. l'amman de faire un rapport exact du service qu'ils auront fait pendant les vingt-quatre heures de leur garde et il leur sera ordonné de bien surveiller les environs de leur poste, et si le cas se présentoit qu'ils découvriroient quelque chose qui seroit nuisible au repos public, ils détacheront d'abord un homme de leur poste pour en faire rapport à M. l'amman pour qu'il soit d'abord ordonné un renfort s'il est nécessaire pour prévenir les événements qui pourroient en résulter.

« 6. Il sera défendu à tout particulier quelconque de la ville de faire jetter sur la rue aucun débris de maison sans une permission expresse de la police, lesquels débris devront être enlevés la même journée à leurs frais.

« 7. Tous charetier, carossier et aubergistes ne pourront laisser aucune voiture ou chariot le soir dans les rues, sous peine d'amende à la responsabilité des propriétaires.

« 8. Si quelque dispute ou bataille se commettroient dans un estaminet quelconque, le cabaretier devra faire rapport sur le champ à l'amman des noms des personnes

Hosted by Google

qui pourroient avoir insulté ou occasionné du désordre chez eux; ceux qui les tolleront seront punis très sévèrement.

« 9. Il sera expressément défendu à quel individu quelconque de porter aucune arme à feu ou autre quelconque, soit en poche ou à la ceinture comme aussi toute canne ou bâton avec masse de plomb, sous peine de punition exemplaire.

« 10. Tout bourgeois ou particulier quelconque ne pourra louer chambre ou appartement chez lui sans en avoir prévenu l'amman, comme aussi de lui remettre les noms des personnes à qui ils auroient loué sous peine d'amende.

« 11. Il sera émané une ordonnance qui fixera le prix que les fiacres seront en droit de demander par heure tant de jour que le soir, vu qu'aujourd'hui ils exigent des prix exhorbitants surtout aux étrangers.

« 12. Pour que la police soit bien maintenue dans la ville, surtout pendant la nuit, et qu'il n'y ait aucune contestation entre le corps militaire et la bourgeoisie, il est indispensable que l'on nomme dans les sept paroisses de la ville un commissaire placé à peu près dans le centre à chaque paroisse, lequel sera tenu de recevoir et d'examiner, de nuit comme de jour, tous et un chacun arrêté et conduit tant par le militaire que la garde bourgeoise; il en fera aussitôt son rapport à l'amman.

« 13. Il est absolument nécessaire d'avoir journellement un gas à cheval et à pied sous les ordres de l'amman, qui ordonnera le service qui devra se faire tous les jours surtout pendant la nuit, en faisant surveiller les endroits les plus suspects qui lui seront connus et pour qu'il soit imbu généralement de tout ce qui se passe dans les quartiers de la ville, il prendra des espions affidés qui rouleront dans les cabarets et estaminets et s'il se présentoit que les dits espions découvriroient quelques perturbateurs au repos public, ils en informeroient aussitôt l'amman et en cas de quelque complot celui-ci en informera

Hosted by Google

M. le commandant général de la garnison en disposant des patrouilles bourgeoises dans le cas de se croiser avec les patrouilles militaires, à effet d'envelopper et arrêter tous ceux qui contreviendroient aux ordonnances tant militaires que civiles.

« 14. Il est de toute nécessité d'empêcher les mendians de demander sur les rues, qui ne font qu'importuner les marchands, les étrangers et autres, et que l'on prévoie à leur subsistance par d'autres moyens, tel qu'aux nettoyemens des rues de chaque paroisse dont le commissaire y dénommé en auroit l'inspection sous les ordres de M. l'amman.

« Le service de la police méritant en tout tems la plus grande attention, particulièrement dans ce moment-ci où elle paroît ne point exister, il est indispensable pour la rétablir que la garde bourgeoise aujourd'hui au nombre de 72 hommes sous deux compagnies composées chacune d'un sergent et d'un caporal, soit augmentée jusqu'au nombre de 200 en quatre compagnies de 50 hommes chacune, lesquelles rempliront journellement le service tant aux six portes que dans les sept paroisses de la ville à la surveillance de chaque commissaire y établi et en fixant dans chaque desdites paroisses un corps de garde. »

Voilà donc tout ce que l'on avait trouvé de mieux à faire pour réorganiser la police dans une ville comme Bruxelles à la veille du XIX^e^ siècle. Ce plan était assez disparate et les citoyens n'étaient guère mis à l'abri de l'arbitraire des agents de l'autorité.

Voyez ce qui se passe aujourd'hui et vous vous ferez une idée des progrès accomplis.

La police est composée d'un personnel recruté avec soin. Elle est en quelque sorte organisée militairement, ce qui implique l'existence d'une discipline sévère dont la population de la capitale n'a qu'à se louer.

Comme nous le disions au début de ce travail, il serait désirable que le public en général fût imbu de cette con-

Hosted by Google

viction que le premier devoir des citoyens est d'avoir confiance dans les gardiens de l'ordre et que des instructions précises sont données à ces derniers par leurs chefs hiérarchiques leur enjoignant de n'intervenir que où et quand la nécessité l'exige.

Si chacun se persuadait bien de cette idée, nombre de conflits regrettables seraient évités.

Nous n'aurions qu'à gagner sous ce rapport à imiter la conduite des habitants de Londres. Jamais il ne m'est arrivé dans la capitale anglaise de voir les agissements de la police entravés par les citoyens. Ceux-ci considèrent les *policemen* comme leurs protecteurs naturels et ne les contrarient en rien dans leur mission souvent épineuse.

N'oublions pas que tous actes arbitraires posés par les gardiens préposés au maintien de l'ordre sont passibles d'une répression rigoureuse et que, par suite, cette manie que la plupart des gens ont de prendre instinctivement parti contre la police est absolument irrationnelle est toujours dangereuse.

Dans les grandes agglomérations le chef suprême de la police qui comprend bien ses devoirs, qui est doué de beaucoup de tact — nous serions tenté de dire d'un esprit de diplomatie plein de sagacité —, qui procède avec autant de prudence que d'énergie est un fonctionnaire qui rend autant de services à la cité qu'un bon gouvernement peut en procurer à un pays entier.

ALBERT DU BOIS.

Hosted by Google

CHRONIQUE MUSICALE

A propos d'Armide.

Les fort belles représentations d'*Armide,* à la Monnaie, donnent de l'actualité à ce fragment de lettre inédit, qu'un lulliste modéré écrivit de Paris, vers la fin du XVIIIe siècle; nous l'offrons à nos lecteurs.

« ... Ici, nous sommes à l'envers. Paris est en révolution, et ce n'est point de la garde des Cent-Suisses, de M. de la Fayette, de la question d'Amérique qu'il s'agit, mais du chevalier Gluck (prononcez Glouck) et de sa musique. La querelle des bouffons recommence, en effet, de plus belle. On discute au Palais royal, on dispute au Théâtre lyrique, on se brouille dans les salons. Marmontel et Suard font un esclandre chez Mme Necker. Le marquis de Caraccioli, le nouvel ambassadeur de Naples, est en froid avec son inséparable Fersen. Marmontel épouse la nièce du picciniste Morellet pour faire jouer *Roland* à ses épousailles, et ce pauvre prince de Bauveau s'époumonne à l'Académie à tenter de réconcilier les belligérans. Le chevalier Gluck est de retour. Nous sommes de nouveau aux jours d'*Alceste* et d'*Iphigénie,* et la querelle s'annonce plus acharnée depuis que la comtesse du Barry s'est plue à mander à Paris un compositeur d'Italie, le maestro Nicola Piccini, qui vient brouiller les jeux. L'Académie royale de musique est un lieu de combat :

Du coin du roy les antiques dormeurs
Se sont émus à ces longues clameurs,
Et le parterre, éveillé d'un long somme,
Dans un grand bruit croit voir l'art d'un grand homme.

Hosted by Google

« Du *coin* de la Reine on applaudit l'Allemand. M. Suard a repris son « anonyme de Vaugirard » et dans le *Journal de Paris* retrouve sa science musicale. Le bel abbé Arnaud lance des épigrammes. Ils font à deux du bruit pour dix. Marmontel soutient l'Italien rival, à qui il apprend le français et fournit ses opéras. La Harpe se fâche tout rouge et crie des injures. M. Grimm ricane en rhétorique et M. Jean Jacque de Genève dissimule ses écrits précédens et loue l'Allemand par l'entremise de Corancez. D'un coin de Paris à l'autre, on parle harmonie et mélodie, et au lieu d'applaudir Lulli, Campra et Rameau comme de votre temps, on détaille leurs ariettes et leurs récitatifs.

« Connoissez-vous M. de Gluck? C'est un homme grand, sec et osseux, aux allures froides et rébarbatives, qui cache dans un habit brodé la roideur tudesque de ses gestes. Les bouffons le nomment *Il Tédesco,* avec un sourire de mépris. M. Burney, qui nous vient d'Angleterre, l'appelle « le Michel-Ange de la musique », et Suard m'affirmoit, l'autre soir, qu'il lui étoit redevable d'un sixième sens, celui du dramatique. Il est d'une ambition sans bornes. Lorsqu'il vint à Paris pour la première fois, sous les auspices de La Dauphine, il n'avoit pas encore pratiqué sur la scène ses théories avec autant d'éclat; c'étoit un timide qui essayoit ses forces dans l'outrecuidance. Mais maintenant sa morgue veut régénérer l'Académie, son talent croit transformer le monde, et il nous oblige, sous le patronage gracieux de La Reine, à écouter ses récitatifs monotones et longs. Il touche à présent six mille livres sur la cassette particulière, et tout nouvel ouvrage lui rapporte autant. Il est anobli par le pape, protégé par son ambassadeur tout puissant, et l'on raconte sous cape que, pour mieux comprendre son personnage, il couche chez *Armide* Levasseur, rue des Fossoyeurs, à l'avant-dernière porte à gauche, en venant par Saint-Sulpice. Il a beaucoup travaillé, dit-on, dans sa jeunesse, et promené son art en Italie, à Londres et en Autriche. Il a touché à tous les genres, écrit dans toutes les manières, puis finalement, lassé, il a inventé du neuf pour nous. C'est là un bel honneur pour les Parisiens, mais cela

Hosted by Google

leur coûte bien du tintamarre. Ce que j'aime en lui, c'est le courage avec lequel il a voulu transformer la troupe de Berton, à l'Académie royale de musique; et je vous jure que cela ne doit pas être facile. Lorsque la jolie Levasseur ou la divine Laguerre, majestueuses, coiffées de diamans, parées de brillans atours, édictent leurs caprices et font les lois, on s'incline avec la compagnie des séides nobles qui soutiennent partout leurs querelles. Et les chanteurs! C'est Legros et Larrivée qui gouvernent la scène de nos jours, et M. l'intendant n'a plus rien à y dire. Mais le chevalier Gluck bouleverse tout cela. Il est tombé au milieu de cette lourde et multiple machine qu'est l'opéra chez Berton. Il a combattu les désordres en jabots et les caprices en dentelles; il s'est malmené avec le comte Mercy d'Argenteau qui est furieux; fâché avec Vestris, le maistre des ballets, et a pris lui-même le bâton du dirigeant. Dès à présent les chœurs dansent en costume, on relit plusieurs fois la même scène aux répétitions, et on a enlevé les éventails stupides aux figurans. Ce furent des scènes épiques. Dix fois la Saint-Huberty a rendu son rôle, et dix fois elle l'a repris. Aussi pensez-vous qu'on clabaude! M. de Gluck est un homme étonnant. Il se démène et travaille dans tous les *coins*. Il compose le matin, répète l'après-midi, et le soir va dans les salons. Il est partout, et partout on n'entend que de lui. Puis, ce qui est le pire, c'est que, malgré lullistes, ramistes et piccinistes, il arrive à faire claquer sa musique et presque... à la faire aimer.

« Celle-ci est le fruit d'un sistème. Elle resulte de ce que Suard appelle une *esthétique* et M. Jean Jacque une formule; cela veut dire que ses règles ont été fixées au préalable, dans une préface fameuse, dont on n'a que trop parlé. Quant à moi, je n'y vois rien de bien extraordinaire. Gluck a écrit ce que Ronsard, Jodelle et Dorat ont dit avant lui, et composé dans une manière qui, sans y ressembler, est la même que celle de Lulli. Sa musique relève de son tems, comme toute chose. Elle se produit aujourd'hui parce qu'elle devait se produire, aussi est-il inutile de faire tant de querelles. L'esprit d'imitation de la nature est entré dans nos meurs et messieurs les artistes

Hosted by Google

l'ont accaparé ; Voltaire, Rousseau, Diderot, Beaumarchais et tous ceux que nous appelons les *Encyclopédistes*, usent de cette manière. J'ai ouï dire que chez vous, là bas en Londres, c'en étoit de même avecque des gens qui s'appelloient Harris, Addisson et Beattie. La fameuse préface d'*Alceste* n'est rien d'autre que cela, et l'union des mots et des nottes, c'est simplement l'union du dramatique et du passionné naturel. M. de Gluck donne un sens tragique au récitatif obligé, et remplace l'aria des operas de Métastasio par de longues mélopées où il s'efforce, comme il dit, d'être « plus peintre et plus poète que musicien ». Il donne à l'opéra italien une forme nouvelle, taillée sur le patron des pièces de Quinault, des jardins de Le Nôtre, des tragédies de Racine et des poèmes didactiques de Despréaux ; une ordonnance plus complette et plus géometrique, malgré l'usage exagéré qu'il fait, des intervensions merveilleuses et des sujets mithologiques. Comme Rameau, il a donné au chœur plus d'importance, et comme Lulli, il a amélioré les accompagnemens du récitatif. Sa mélodie est jouée au quatuor, elle quitte la basse chantante et les instrumens deviennent essentiels, c'est-à-dire, que le chanteur doit compter avec eux, à la grande indignation de messieurs les *virtuosi* de l'opéra-comique. Et puis, l'opéra de M. de Gluck a une mesure, et c'est lui qui la frappe. Il coupe impitoiablement d'un fort coup du bâton sur le pupitre d'où il dirige, les *volati* et les roullades de Le Gros qui fulmine ; c'est de cela que M. Jean Jacque l'appelloit l'autre jour « le forgeron ». En un mot, il n'y a dans ses œuvres, pas tans de nouveautés que MM. Suard et Arnaud veulent bien nous le dire, et pour quelqu'un qui n'a pas lû l'épître dédicatoire d'*Alceste*, il ne se doutera jamais, qu'il y a, dans ce qu'il écoute, la cause de plus de querelles et de révolutions que dans le plus inoffensif *opera seria* de Traetta.

« La querelle qui éclatte et qui divise Paris entre piccinistes et gluckistes est une continuation naturelle de la guerre des bouffons, d'il y a vingt-cinq ans. Nous craignons tellement ce qui est neuf et étranger, que nous le combattons toujours. Je me souviens, et vous ferez de même, des violentes attaques

Hosted by Google

qu'on fit contre Rameau et son sistème harmonique, contre Rousseau et sa nottation chiffrée, contre Pergolèse et sa délicieuse *Serva Padrona*, et vous savez comme moi, qu'il fallut toute l'importance de Mgr de Guise et de Mlle de Montpensier, alors si bien en cour, pour faire admettre Lulli dans les petits violons du Roy. A présent, lullistes et ramistes se sont alliés aux partisans de la musique italienne. Tous les gendelettres sont de leur côté; l'ambassadeur de Naples, celui de Suède et Mgr le Prince de Belowelsky, soutiennent la cause du maestro qu'ils ont mandé à Paris; Mme du Barry le protège et le vieil abbé Morellet, qui a bonne table et jolies filles, le reçoit chaque jour. Il n'en faut pas davantage dans notre bonne ville pour avoir du génie! On contestoit jadis à la langue françoise, le savoir de se faire chanter en vers; Duni, là-dessus, a confondu M. Jean Jacque qui ne souffle plus mot. Aujourd'hui on ne connoit plus si bien ce que l'on conteste. Et de chaque côté on exagère. La Harpe, qui emploie des mots violens, et qui appelle le bel abbé Arnaud, le « galopin de Gluck », tempète et fulmine pour redresser les qualités de la mélodie italienne sur le récitatif. Suard lui répond plaisamment, avec beaucoup de science, mais ne s'empêche point de songer au matériel et de faire fortune; car son *Journal de Paris* a déjà près de deux mille cinq cents abonnés. M. Grimm, le baron d'Holbach, Corancez, M. Rousseau, tous demi-savans et *buongustai*, soutiennent l'Allemand, avec le *coin* de la Reine. L'abbé Arnaud est son séide zelé. Marmontel, « le savetier de Quinault », ne perd point Piccini de vue et le couvre paternellement de son importance à l'Académie. Il lui apprend le françois, mot à mot dans ses pièces, comme à un enfant, et pour sa musique

> Refait Quinault, joint le mort au vivant,
> Le lit partout, et puis tout bonnement
> Croit qu'il a fait les opéras qu'il gâte.

« Le brave homme, le timoré, le citadin calme dans toute cette affaire c'est Nicola Piccini. Il vint, l'an passé, sur les instances de quelques uns, pour opposer son talent à celui du

Hosted by Google

géant de Vienne. Sa *Buona figlia* eut un méchant succès, mais je me souviens d'un concert aux amateurs de l'Hôtel de Soubise où on le porta en triomphe. Nicola Piccini n'est pas un grand génie; c'est un brave homme qui fait une brave musique, digne de Philidor, de Monsigny, de Grétry et qui ne sera jamais capable de remplir le rôle de guerroieur qu'on veut lui imposer. Son récitatif est simple et sans prétention; sa mélodie, très napolitaine, est légère et spirituelle. Il ne possède pas de grans principes et ne les met point en pratique; sa musique plaît, comme nous a plu celle de Pergolèse et celle de Jomelli.

« S'il me faut vous parler de l'*Armide* du chevalier de Gluck, ce sera tout autre chose. Gluck fut toujours attiré vers les sujets antiques; mais *Armide* est une exception. C'est surtout dans la masse de ses œuvres une exception au point de vue de la manière musicale dont l'opéra est ordonné. Peut-être est-ce une nouveauté que nous ne saisissons point encore, une sorte de quatrième méthode dans les genres du maistre, car n'a-t-il point dit luy même que le public parisien n'étoit pas assez mûr pour le comprendre? On luy a dit qu'*Armide* ne vaudra jamais son *Alceste*, et il a répondu qu'*Alceste* étoit complette en elle-même, et différente de l'autre, et que ces deux pièces ne méritoient aucune comparaison. Dans cette dernière, Gluck, qui a voulu « faire éprouver une voluptueuse sensation », étale un coloris de nuances mélodiques et d'harmonies vraiment fort beau; il montre son savoir, mais non point son génie. Un sujet langoureux n'est pas fait pour sa musique énergique et fière et pour la roidesse de style que les Italiens lui reprochent. Ses talens sont trop en vigueur pour se plier aux voluptés des amans

Que Lulli réchauffa des sons de sa musique,

et les accens d'Armide et Renaud ne sont point favorables à la science de son art, à sa distribution si juste des instrumens, à son orchestre violent. Et au lieu de nous présenter un opéra nouveau, l'Académie royale a donné une *Armide* en vieille musique françoise, avec des accompagnemens du chant de la vieille *schola* italienne, des mélodies qui rappellent Marcello

Hosted by Google

et des développements dramatiques de Quinault. Qui pourroit croire que tout cela est signé par M. de Gluck? De plus, nous voyons s'y mêler, en une seule façon artistique, des élémens qui sont différens les uns dès autres et dont la réunion produit naturellement une confusion. Vous connoissez que l'*Armide* est de Quinault. Gluck, qui n'avoit pas Marmontel, laissa le poème tel qu'il étoit, sans même aucune des coupures que l'on y faisoit d'habitude à l'Académie. Il se substituoit à Lulli en jugeant que son art avoit des ressources suffisantes pour surmonter les difficultés que son prédécesseur luy-même avoit contournées. Ces fanfaronnades nous ont fort indisposé à son égard, nous autres, les lullistes. Les plus impatiens d'entre nous s'étoient déjà alliés aux piccinistes. Les plus modérés attendoient avec plus de calme cet opéra qui faisoit dire à son auteur en parlant à la Reine : « Vraiment, ce sera superbe! »

« *Armide* fut jouée le 23 septembre dernier (1) devant une salle pleine et houleuse. Vous connoissez le sujet. C'est un drame héroïque que Quinault a pris dans la *Jérusalem délivrée* du Tasse et que Lulli a parsemé de charmans ballets qui firent il y a soixante ans les délices du Grand Roy. Vous savez aussi qu'Armide, fille d'Hidraot, étoit une enchanteresse qui détenoit les chevaliers croisés, amoureux d'elle. Que Renaud délivra ceux-ci. Puis que dans Artimédore jolie, Armide, venue pour tuer, s'éprend du chevalier preux; s'envole avecque luy; lutte par l'aide des Furies, de la Haine et des nymphes contre son propre amour, et la pièce finit par le départ de Renaud et la belle douleur de l'amante éplorée.

« Dès la première soirée, et malgré les claquemens exagérés du *coin* de la Reine, *Armide* ne fit pas une bonne impression. Il fallut la présence de la gracieuse Marie-Antoinette pour empêcher les sifflets. Le chœur du premier acte : *Armide est encore plus aimable*, le récitatif de la Haine au troisième, quelques airs du quatrième et le duo d'Armide et Renaud qui ouvre le dernier acte furent seuls sincèrement applaudis. Il y

(1) Cela s'écrivait en 1777.

Hosted by Google

eut deci delà quelques escarmouches, et dans les couloirs l'animation étoit à son comble. L'ouverture est fort simple, et selon la théorie de l'auteur, elle prévient le spectateur sur le caractère de l'action qui doit suivre. Les chœurs sont brillans, mais ne peuvent cependant à grans renforts d'orchestre aliéner une impression courante de monotonie et de calme. Les ballets furent très appréciés; ils sont dus à M. Noverre, qui est le meilleur maistre de scène de nos tems, l'homme le plus habile dans l'ordonnance de ces sortes de spectacles. Le récitatif dans *Armide* est seul compris d'une façon particulière. M. de Gluck l'appelle de la déclamation dramatique, et vraiment, malgré Lulli et malgré Rameau, ses brillans prédécesseurs, on peut dire que le maistre s'y est surpassé d'une façon tout à fait inattendue. J'ai prisé fort cette manière de conduire la mélodie à l'accompagnement de la basse pendant la monodie du haut-contre ou du *soprano*. Il y a là une intention louable de développer l'expression, et c'est la première fois que je la rencontre appliquée avecque tant d'audace et d'à-propos. Cela m'a réconcilié avecque le compositeur.

A part une impardonnable méprise des décorateurs de la scène, qui, à la première représentation, ont voilé au quatrième acte, les acteurs derrière un nuage peint, l'interprétation générale est fort bien. Il est étonnant de constater combien le jeu des artistes diffère, quand il est sous la direction attentive de l'Allemand. Il faut aller revoir *Céphale et Procris* que l'on donne le dimanche pour juger des différences! Rosalie Levasseur étoit délicieuse dans *Armide*.

> De beaux yeux noirs, une taille, une mine,
> Fière et friponne, imposante et mutine...

comme disoit d'elle Marmontel, elle a joué le rôle principal avec beaucoup de bon sens; sa voix est d'ailleurs du plus bel effet. La jolie Saint-Huberty avoit un personnage secondaire à remplir, aussi étoit elle fort dépitée. Il a fallu toutes les amabilités du vieux Mercy d'Argenteau, pour que l'irascible compositeur lui accorde un second petit rôle au quatrième acte. Quoique Legros fut bien gauche il a admirablement

Hosted by Google

chanté, et sa voix est plus étendue que jamais. Larrivée, plus souple dans ses mouvemens, a joué avecque beaucoup plus d'expression. Il est seulement intéressant de constater combien, dans les nouveaux opéras du chevalier Gluck, le personnage prend une signification différente. Le chant n'existe plus que comme un instrument, et la voix a, dans *Armide*, la même importance que la flûte ou le clavecin. On n'y trouve point non plus, de ritournelles ou de *canto fermo*, sans une brillante interprétation à l'orchestre, et si les rôles sont plus clairs dans l'*Armide* de Lulli, je dois dire à regret qu'il ne semble pas qu'ils aient plus d'expression et plus de dramatique.

« Vous aurez vu, par cette longue épître, que je ne ménage point au chevalier teuton, les critiques que je me crois juste de faire. En parlant de la musique, les ménagemens sont inutiles. Je suis, quant à moi, un lulliste enthousiaste. J'ai peu prisé Rameau, sa basse continue et ses excès d'harmonie, car j'ai toujours cru en la mélodie. Mais, je ne contestois jamais qu'un récitatif devoit être propre à l'expression des paroles qu'il accompagnoit. Je n'irai pas jusqu'aux extrêmes pour dire ironiquement avec M. de la Harpe, que

> Le goût sans doute a toujours tort,
> Puisque le goût défend qu'on crie,
> Voici le mot, songez y bien,
> Crier est tout, chanter n'est rien,

et je me sens obligé de vous dire que l'art de M. de Gluck a produit sur moi une profonde impression. La musique du chevalier allemand eut surtout l'avantage de venir à son heure. L'Académie royale languissoit, au point de composer ses spectacles par brîbes et fragmens favoris. A l'Opéra comique, les amusans vaudevilles de Philidor, de Monsigny et de Grétry avoient une vogue nouvelle. L'*Arbre enchanté* de Gluck et la *Rencontre imprévue* de Dancourt furent les grans succès de cette époque. Le clan lulliste faiblissoit, et toute la belle confiance que j'eus moi même dans ce grand favori, perdoit pied parfois, devant Rameau et Pergolèse. Il y a dans notre public un esprit de réaction, contre les Italiens,

Hosted by Google

et les plus beaux talens d'entre ceux-ci ne réussissent même plus. Il est vrai que Lulli module avecque plus d'expression et plus de simplicité que Gluck, que Destouches et Campra. Il est vrai que Rameau a bien plus d'harmonie. Il est vrai aussi que la *Buona figlia* de Piccini, le contre-point de Galuppi et la douceur des œuvres de Cimarosa ou de Paisiello ont de meilleures qualités que certaines des pages lourdes et bruyantes du *Tedesco*. Mais rien ne lui est comparable quant au dramatique et à l'expression. *Armide* a une prosodie, des accens, des cadences vraiment remarquables. Son orchestre est savant et travaillé, et l'on s'étonne parfois des sonorités inconnues et nouvelles que l'on y rencontre. Entre *Armide* et les *opera seria* aux longues suites monotones de Métastasio, accompagnées d'une mélodie sautillante de Piccini, il y a un abyme. C'est trop différent pour être comparé. Nos *zélanti* de la musique ne savent rien de l'un et ne comprennent rien de l'autre. Nous sommes en face d'un avenir que nous ne connoissons pas encore et que nous jugeons déjà. Pour moi je crois qu'il sera splendide, et je regrette de n'en pouvoir être. Et sans oublier le passé, les soirs délicieux que nous eûmes ensemble dans les petites loges des théâtres de Florence et de Bologne, avecque la *Serva padrona* de Pergolèse, les *volati* de Faustina et ces étonnants *allegro di bravura* de Farinelli, sans oublier, non plus, l'*Atys* ou le *Thésée* de Lulli, je songe un peu tristement que nous sommes déjà le passé ...»

Pour copie conforme,

PAUL GROSFILS.

Hosted by Google

BIBLIOGRAPHIE

La constitution juridique de l'empire colonial britannique, par H. SPEYER. — Paris, Arthur Rousseau, 1906, un volume, VIII-337 pages.

On peut dire de l'ouvrage de M. Speyer qu'il vient à son heure, puisque les questions coloniales sont aujourd'hui au premier rang des préoccupations de tous les États civilisés. Or, nulle part ces questions n'offrent un champ plus large et plus fécond en renseignements de tout genre que dans l'empire colonial anglais, le plus vaste que les hommes aient jamais fondé, car il comprend 25 millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire la sixième partie de la surface des terres du globe, et près de 400 millions d'habitants, le quart du genre humain.

Mais si nous connaissons plus ou moins bien les grandes lignes de ce colossal empire, nous n'avons généralement qu'une très vague idée de sa constitution juridique, de ses multiples rouages, de ses institutions si variées, si pratiques, si réalistes, si bien adaptées à tous les milieux, à tous les climats, à toutes les civilisations. M. Speyer s'est attaché à combler cette lacune; il n'a pas reculé devant les difficultés de sa tâche et, disons-le tout d'abord, il en a pleinement triomphé. Par la clarté de sa méthode, l'étendue et la sûreté de ses informations, il a doté notre littérature juridique de langue française d'une œuvre vraiment magistrale et dont l'utilité est évidente pour ceux qui s'occupent de questions coloniales.

Hosted by Google

Dans un premier chapitre il a tracé un tableau exact et complet de la géographie politique de l'empire anglais, il en a montré les conditions ethniques et économiques, en groupant, d'une part, les colonies de peuplement : le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, et, d'autre part, les colonies de simple exploitation dont l'Inde nous offre le type le plus accentué. Dans les premières domine la race blanche établie à perpétuelle demeure et qui comprend, en y joignant la mère-patrie, une masse de 55 à 60 millions d'hommes; dans les secondes, les races indigènes qui, dans l'Inde seule, forment un bloc colossal de près de 300 millions d'hommes, c'est-à-dire les trois quarts de la population de tout l'empire britannique.

Quelles sont les institutions organiques de ce grand empire formé lui-même de deux empires : l'*empire blanc* et l'*empire de couleur?* C'est le problème qu'examine M. Speyer dans les trois chapitres suivants de son livre, problème complexe, car rien n'est plus varié que le vaste ensemble des colonies anglaises. On y trouve des colonies de la Couronne, véritables dépendances de la métropole, comme l'Inde; des colonies dotées d'institutions représentatives, comme le Transvaal ou les Antilles; enfin, des colonies autonomes et parlementaires, comme toutes les grandes colonies de peuplement, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, Terre-Neuve, le Cap et Natal.

L'auteur étudie savamment et en détail les rouages de ces trois genres de colonies, travail difficile et compliqué, car ces rouages n'ont pas été créés tout d'une pièce, à la manière française, en vertu de principes abstraits, mais se sont développés lentement et d'une manière expérimentale selon l'admirable méthode des Anglo-Saxons. Parmi les pages consacrées à cette étude, signalons surtout celles qui se rapportent au gouvernement de l'Inde, et aux colonies autonomes, « sortes d'États mi-souverains placés sous le protectorat de l'Angleterre et dont les sujets jouissent au surplus de la qualité de sujets britanniques ».

Un excellent chapitre est aussi celui qui se rapporte à l'évo-

Hosted by Google

lution des trois formes de gouvernement en usage dans les colonies de peuplement : la forme de colonies de la Couronne, celle de colonies représentatives et celle de colonies autonomes. Au XVIII[e] siècle presque toutes les colonies de peuplement étaient, au point de vue commercial, de simples possessions de la Couronne ; mais, au point de vue politique, elles jouissaient d'une large autonomie. Ce système de compression fiscale et de liberté politique ayant abouti à la révolution américaine, l'Angleterre changea de méthode et restreignit, le plus possible, les libertés politiques de ses colonies, tout en les dotant, en échange, de nombreux avantages commerciaux. Les colonies de peuplement devinrent ainsi, pendant la première partie du XIX[e] siècle, de véritables *colonies de la Couronne*, où la métropole exerce à la fois le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Mais l'augmentation du nombre des colons, venus d'Angleterre et fortement imbus des idées de *self-government*, le progrès du libéralisme, et tout particulièrement l'adoption du libre-échange, amenèrent l'Angleterre à transformer les colonies de peuplement en *colonies représentatives*, en leur concédant le pouvoir législatif et en ne conservant que le pouvoir exécutif. Enfin, dans la seconde partie du siècle, sous la pression des circonstances, le gouvernement britannique se vit obligé d'accorder successivement, à ses colonies, la plénitude des institutions parlementaires, c'est-à-dire que, comme dans la mère-patrie, les autorités exécutives ne furent plus que les mandataires du pouvoir législatif, les déléguées des parlements coloniaux. Cette transformation s'opéra d'abord au Canada en 1841, dans la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick en 1848, dans la Nouvelle-Galles du Sud en 1855, au Cap en 1872, dans l'Australie occidentale en 1890, au Natal en 1893 ; de telle sorte que la plupart des anciennes colonies représentatives devinrent des *colonies autonomes*, c'est-à-dire autant de petites Angleterres groupées autour de la métropole, régies par des institutions semblables aux siennes, et ne lui étant subordonnées que dans les questions où l'intérêt de l'empire lui-même se trouverait engagé.

Hosted by Google

Mais le mouvement ne s'est pas arrêté là; il s'est formé bientôt des fédérations coloniales, telles que le *Dominion of Canada*, en 1867, et le *Commonwealth* australien, en 1901. M. Speyer examine dans tous leurs détails la constitution de ces fédérations, l'organisation du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire, les garanties des États confédérés les uns vis-à-vis des autres, le *referendum* australien, la structure du *Commonwealth* comparée aux autres formes de fédérations, par exemple à celles des États-Unis et du *Dominion of Canada*; enfin, les prérogatives réservées au Parlement britannique et particulièrement au conseil privé en matèire d'appel des arrêts de la haute cour fédérale australienne.

Dans le chapitre VI, M. Speyer s'occupe de l'importante matière du droit civil, du droit commercial et du droit pénal dans les colonies. Il analyse et discute les muitiples questions du droit anglais, du droit espagnol, du droit romano-hollandais, du droit français et du droit anglo-indien, si curieux à tant d'égards. Il constate la supériorité et la force d'expansion du droit anglais, surtout dans le domaine de la procédure, du droit pénal et du droit commercial, et compare cette force d'expansion à celle du droit romain.

Enfin, dans le chapitre VII, l'auteur aborde l'actuelle et brûlante question de la fédération impériale, qui, d'après lui, dépend surtout des conditions économiques. Il compare les trois espèces d'empires que nous offre l'histoire : le Saint-Empire germanique, l'empire fédéral allemand et les empires militaires ou de conquête, tels que l'empire romain, et constate que l'empire britannique ne peut être assimilé à aucun de ces trois types impériaux, et surtout pas à celui d'un empire fédéral, « puisque même les colonies autonomes ne participent en aucune manière à la direction des grandes affaires générales, qui sont exclusivement du ressort du gouvernement anglais. » Tout au plus pourrait-on trouver certaines analogies entre les ligues de la Grèce ancienne, la ligue de Délos, par exemple, et le vaste ensemble des possessions de l'Angleterre.

En réalité, l'empire britannique est double; il se compose, nous l'avons dit, d'un *empire de couleur*, qui correspond aux

Hosted by Google

simples possessions, et d'un *empire blanc*, qui correspond aux colonies autonomes. Ces dernières, qui sont toutes des colonies de peuplement, pourraient former dans l'avenir les éléments d'un véritable empire britannique homogène, d'un État fédératif à la façon des États-Unis.

Cette tendance à l'unification des colonies et de la métropole est la base de l'Impérialisme, de ce qu'on a appelé la plus grande Angleterre. Sous l'influence des circonstances économiques et du rapide agrandissement de certains États, tels que l'Italie, l'Allemagne, les États-Unis, l'idée impérialiste a fait de grands progrès dans les esprits depuis une vingtaine d'années.

M. Chamberlain s'est fait le champion de cette politique dont le triple objectif consiste à amener l'unité de l'empire par des moyens politiques, militaires et économiques.

Ce programme, il l'a exposé devant les délégués des colonies en 1897 et 1902. Dans cette dernière conférence, les colonies furent considérées par le gouvernement, non plus comme des vassales, mais comme des sœurs de l'Angleterre ; le Parlement lui-même est entré dans cette voie en ajoutant aux titres du roi celui de *Roi de tous les domaines britanniques d'outre-mer*.

M. Speyer étudie longuement cette question. Il constate que l'unification politique de l'empire offre des difficultés insurmontables ; car il faudrait créer, au-dessus ou en dehors des Parlements de la métropole et des colonies, un nouveau rouage, une sorte de Parlement impérial.

L'unification militaire et navale aurait plus de chance de réussir, si l'on s'entendait sur la création d'un grand organisme fédéral, tel qu'un Comité permanent de défense.

Mais la question capitale, celle qui domine toutes les autres, c'est l'unification économique. C'est aussi la plus redoutable, car elle met aux prises les traditions libre échangistes de la métropole avec les tendances franchement protectionnistes des colonies. M. Speyer examine les multiples aspects du problème ; il analyse le célèbre discours protectionniste de M. Chamberlain à Birmingham en 1903, et expose les thèses de ses adversaires dans une étude très approfondie, à laquelle on n'aurait qu'un reproche à adresser, c'est qu'elle ne se rat-

Hosted by Google

tache pas directement au sujet de son livre et qu'elle constitue une sorte de hors-d'œuvre, dans un ouvrage destiné à nous donner un tableau d'ensemble de la Constitution juridique de l'empire colonial britannique.

Quoi qu'il en soit, cette étude est très intéressante; nous y voyons comment les préoccupations économiques sont actuellement en train de primer toutes les autres et comment le protectionnisme, qui n'était à l'origine qu'un *moyen* pour les impérialistes d'arriver à l'unité de l'empire, est, aujourd'hui, devenu le *but* même de leur politique.

Réussiront-ils? M. Speyer n'est pas éloigné de le croire : « Tout un concours de circonstances économiques et budgétaires semble indiquer que l'Angleterre sera obligée, un jour, d'abandonner le libre échange, pour adopter, à son tour, le système des conventions commerciales. » Dans ce cas une sorte de *Zollverein* britannique préparerait l'unité de l'empire anglais, comme le *Zollverein* germanique a préparé l'unité allemande.

Toutefois, en Allemagne, il a fallu la guerre pour précipiter la crise. Faudra-t-il que l'Angleterre passe par la même épreuve pour arriver à l'unité? M. Speyer n'écarte pas cette hypothèse : « Qui pourrait dire, se demande-t-il, et ce sont là les dernières paroles de son livre, quel serait l'effet sur les destinées de l'empire de quelque grande guerre, où l'Angleterre luttant pour son existence, ferait appel au concours de tous ses enfants? C'est dans la confraternité d'armes d'une guerre victorieuse que disparurent les dernières résistances qui séparaient encore les divers États allemands; ce sera peut-être de quelque convulsion mondiale que naîtra l'unité fédérale de l'empire britannique. »

Espérons, sans trop y croire, que cette terrible éventualité ne se présentera pas et que le sang humain ne sera pas nécessaire pour cimenter définitivement ce grand empire de quatre cent millions d'hommes dont M. Speyer nous donne, dans son très remarquable ouvrage, une idée à la fois si exacte et si complète.

H. PERGAMENI.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Post-scriptum. — On a lu dans notre livraison de novembre une intéressante étude sur le *Projet d'alliance belgo-hollandaise*, projet qui a été exposé et défendu dans les colonnes du journal *Le Petit Bleu*. L'auteur de cet article, M Lhonneux, s'y prononçait favorablement sans dissimuler les multiples obstacles à vaincre dans une voie qui est longue et difficile. Une partie considérable de la presse des deux pays a suivi avec intérêt cette tentative patriotique, et le silence de plusieurs de nos journaux s'explique trop par le dépit ou la concurrence, pour qu'il puisse être interprété comme un désaveu. Tout ce qui est de nature à favoriser notre développement moral et matériel ne doit laisser indifférent aucun homme ami du progrès. Or, il est bien évident qu'on peut, sans manquer de loyalisme, regretter que la Belgique commerçante, à la veille de posséder une colonie, n'ait pas une flotte comme la Hollande et que les circonstances politiques ne lui aient pas permis de combiner les rendements et le régime économique des Indes avec ceux du Congo. D'autre part, le jour où notre neutralité et celle de la Hollande seront solidaires, c'est-à-dire où 400,000 hommes pourront être mis en ligne pour couvrir nos frontières, il deviendra plus que problématique qu'une agression française ou allemande puisse nous menacer, en cas de conflit entre nos grands voisins.

On a, du côté wallon, fait quelques objections. Elles n'auraient du poids que s'il s'agissait d'en revenir à la cote mal taillée de 1815 et à écraser l'élément latin sous le poids triomphant de l'élément germanique. Mais les initiateurs d'une entente belgo-hollandaise sont évidemment à milles lieues de cette vue anachronique, et leurs desseins ne vont pas sans le respect des droits acquis et les plus généreuses idées de liberté et de fraternité des peuples. C'est ce qui doit leur rallier des sympathies à l'ouest comme à l'est du pays.

M. W.

Hosted by Google

Les livres. — Y a-t-il en librairie un événement du mois? Si oui, on peut dire qu'en Belgique, cet événement a consisté dans la publication du premier volume de l'ouvrage de M. Paul Hymans sur *Frère-Orban* (Bruxelles, Lebègue, 570 pages, in-8°). Nous ne pouvons analyser ici l'œuvre de lent labeur et de longue haleine du *leader* libéral; ce sera pour une prochaine livraison de la *Revue*. Mais il est déjà loisible d'en signaler l'intérêt historique, qui se double, en l'espèce, de l'intérêt plus particulier, non moins vif d'ailleurs, que tous les libéraux ont le devoir de porter à un chapitre de leur propre histoire. Sans aller jusqu'à soutenir que le libéralisme du passé se résume dans la carrière et l'œuvre parlementaire de Frère-Orban, on ne peut nier que celui-ci, par ses hautes qualités et par ses défauts eux-mêmes, a été la glorieuse incarnation d'une politique dont les effets restent sensibles après vingt ans de domination cléricale. La plupart des lois sociales, qu'on a votées en ces vingt ans, ne sont guère que la systématisation, ou la généralisation obligatoire, de réformes dont le grand ministre libéral avait pris l'initiative, mais en réservant le plus souvent leur application au libre jeu des intérêts économiques. Sa doctrine, sur ce point, fut celle de son temps. Elle le fut aussi en matière d'enseignement, et là aussi, on peut dire que tout en prenant le contre-pied de ses idées, les catholiques n'ont jamais perdu de vue ses inspirations lorsqu'ils ont légiféré. Il leur est même arrivé, dans les deux cas, de se ranger à son opinion, témoin la loi Delcour sur les grades académiques et les conseils d'arbitrage industriel.

Le livre de M. Hymans est un livre; ce n'est pas une enfilade ingénieuse de documents, comme telle autre biographie d'un de nos grands hommes du passé. L'auteur pense et déduit, il expose en pleine liberté et quelquefois avec une franchise très courageuse sa pensée. Il a l'écriture qu'il convient à un tel ouvrage, sobre, nette, claire, sans ornements littéraires, mais aussi sans la banalité ni l'enflure de tant d'écrits belges et même français, où des orateurs confessent trop qu'ils ne sont pas des écrivains. M. W.

*

Il est un peu tard pour signaler le livre de M. Émile Faguet, *En lisant Nietzsche* (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie). Pourtant il garde, après un an, une actualité du meilleur aloi. M. Faguet, qui, dit-on, ne veut pas faire de conférence, est un causeur de premier ordre, un raisonneur aussi, qui cultive l'esprit avec usure et le paradoxe avec modération. Il a dit sur Nietzsche des choses profondes et des choses plaisantes, peut-être aussi des choses très personnelles et très inattendues. On peut le lire, en tout cas, sans remords, comme on pourra relire à son occasion la troisième

Hosted by Google

édition de *L'origine de la tragédie*, du grand penseur allemand, qui a paru, l'an passé, à la Société du Mercure de France, et le choix antérieur dû à Henry Albert et qu'on ne saurait trop recommander. Et précisément, voici que vient de paraître à la librairie Ollendorff *Le serpent noir*, de M. PAUL ADAM, qui a la prétention curieuse de « faire connaître à tous et de rendre accessibles à tous les véritables théories du Nietzschéisme si peu connues, si mal comprises, » ce qui a eu pour effet de provoquer entre l'auteur et M. É. Faguet une polémique très intéressante dans la *Revue latine*.

Disons encore qu'il y a dans *Le serpent noir* une évocation de la Bretagne d'aujourd'hui, exacte et saisissante, qui suffira à distraire les gens que la philosophie laisse froids.

*

La même librairie met en vente un volume de LOUIS BERTRAND, *Le Jardin de la Mort*, tout entier consacré aux paysages désertiques et aux ruines puniques ou gréco-romaines de l'Algérie. Descriptions éclatantes et lumineuses, psychologie ethnique, aperçus sociaux, on retrouvera là les qualités propres à l'auteur du *Sang des races*, avec, en plus, une vision absolument personnelle de l'Afrique du Nord considérée comme pays latin. Certes l'homme d'imagination garde toutes ses prérogatives, et sa vision plutôt mélancolique, malgré le vif coloris de l'œuvre, est bien celle d'un artiste, non d'un archéologue. Mais il y a, dans sa compagnie, à apprendre et à méditer.

*

Est-ce que le XVIe siècle reviendrait à la mode, comme aux environs de 1830? Déjà Moréas, en fondant l'école romane, s'était souvenu très assidûment de Ronsard. Après une thèse de M. Chamard et des travaux de M. Vianey sur du Bellay, on vient de republier deux fois, coup sur coup, sa *Défense;* elle a trouvé dans M Séché, qui s'était déjà occupé de lui, et dans M. Chamard deux éditeurs consciencieux à des titres différents. Et voici que M. Van Bever nous donne un choix intéressant et copieux de Théodore Agrippa d'Aubigné (Paris, Sansot). Il sera le bienvenu ; car on ne lisait plus guère les *Tragiques*, encore moins les satires et les sonnets, stances et odes groupées sous le titre aimable de *Le printemps*. Une introduction, des notes et un beau portrait rendent encore plus attrayant l'accès de cet ouvrage, qui, on peut le dire sans cliché, répond à un besoin.

*

Les congressistes français de septembre dernier, à Liége, n'ont pas oublié le bon rapport de M. Métin sur l'état actuel de notre

Hosted by Google

langue dans le monde. Il n'est pas trop tard pour signaler de cet homme distingué *L'Inde d'aujourd'hui* (Paris, Colin, in-12). Le sous-titre : « Étude sociale », est un avertissement utile. Car celui qui chercherait ici des impressions de voyage, agréablement superficielles, serait singulièrement déçu. Le livre est, en effet, riche en documents, d'une descriptivité précise et même minutieuse; il a l'ambition de nous apprendre quelque chose. Les chapitres consacrés à l'état moral et religieux de l'Inde sont d'un intérêt très soutenu; le côté économique et administratif n'est pas non plus sacrifié; il y a là des données, dont certaines sont peu rassurantes pour l'avenir de ce vaste empire, en tout cas une observation qui semble impartiale et sérieuse.

*

A notre époque où le monde littéraire est si varié et si mouvant, et où les auteurs se plaignent volontiers de l'insuffisance de la critique, une enquête littéraire de plus n'était pas inutile.

Dans le livre intitulé *La littérature contemporaine*, et publié à la Société du Mercure de France, MM. Georges Le Cardonnel et Charles Vellay ont recueilli les opinions des écrivains les plus divers, depuis MM. Anatole France, Maurice Barrès, Huysmans, Paul Hervieu, François Coppée, José Maria de Hérédia, Remy de Gourmont, Henri de Régnier, Jean Moréas, Paul Adam, etc., etc., jusqu'aux écrivains les plus récents. Plus de cent poètes, romanciers, auteurs dramatiques et critiques y sont interrogés. Les représentants de toutes les écoles anciennes et nouvelles s'y coudoient et quelquefois s'y déchirent, dans des conversations que les auteurs se sont efforcés de rendre aussi vivantes que possible.

Ce livre qui a la valeur d'un document sera précieux à tous ceux qui s'intéressent au mouvement littéraire français.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DE SEPTEMBRE

Pages.

Maurice Ansiaux. L'industrie armurière 5
Edgard Forgeur. L'industrie houillère 19
Florent Pholien. La verrerie 30
Marguerite de Laveleye. Les œuvres de la femme 39
Marcel Laurent. L'art ancien à l'Exposition 45
G. Jorissenne. La musique de 1830 à 1905 57
M. Wilmotte. La vie intellectuelle 72
Isi Collin. Au pays de « Dju d'la » 82

LIVRAISON D'OCTOBRE

Salomon Reinach. La place du XVIII^e^ siècle dans l'enseignement classique 89
Jules Vieujant. A propos du krach des sucres 94
Louis Piérard. London sketches 105
Pompiliu Eliade. Les premiers « Bonjouristes » (1818-1828). . . . 112
H. Borel. Histoire d'un petit garçon. *(Fin.)*. 137
D^r^ V. Godineau. Le teinturier-aéronaute 144
Félix Goblet d'Alviella. Chronique théâtrale. 156
J. V. Quelques livres belges 165
Petite chronique 174

Hosted by Google

LIVRAISON DE NOVEMBRE

Pages.

Goblet d'Alviella. Dans le Far West 179
J. Lhoneux. Un projet d'alliance hollando-belge 197
René Lanser. Contes du Gaumaisis 220
A. Du Bois. Du rôle de la police à Bruxelles sous le régime autrichien. 236
S.-J. Visser. L'influence sociale du culte 254
Roger Bornand. En suisse romande. 265
Félix Goblet d'Alviella. Chronique théâtrale. 272
Petite chronique 281

LIVRAISON DE DÉCEMBRE

Goblet d'Alviella. Dans le Far West. *(Suite.)*. 287
Camille Lemonnier. Artistes wallons 311
M. Wilmotte. Le socialisme de la chaire en Belgique 317
Maurice Darin. L'égaré 333
Victor H. Friedel. Le rapprochement des nations par les institutions scolaires. 350
Albert Du Bois. Du rôle de la police à Bruxelles sous le régime autrichien. *(Fin.)* 380
Paul Grosfils. Chronique musicale 401
Bibliographie 411
Petite chronique. 417

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 5112